This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SCIENCE SOCIALE

SC

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, rue Jacob, 56.

DE

COLINS

SCIENCE SOCIALE

ADSIT MENS POPULIS !

TOME PREMIER.

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

BESTEL ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DE LA BOURSE, 7.

1857

Droit de traduction et de reproduction réservé.

Gmc

4777
OCT
3
1888

DÉDICACE.

A LUI;

PAR LUI;

POUR TOUS.

COLINS.

AUX LECTEURS.

La *Science sociale*, coordination des connaissances, à la direction des actions tant individuelles que sociales, a toutes les spécialités scientifiques : pour prolégomènes.

Nous supposons nos lecteurs, à hauteur des connaissances acquises.

Néanmoins, nous aurons souvent à examiner les connaissances particulières, pour en admettre ou pour en rejeter les conclusions. Nous examinerons, principalement, celles qui se rapportent : soit à la philosophie; soit à la religion.

Autant que possible, nous séparerons ces différents examens, du présent travail général : et, nous en ferons des ouvrages spéciaux, que pourront consulter : ceux qui croiront utiles ces lectures complémentaires. C'est, ainsi, que nous traiterons à part et avec détail, les points : *foi religieuse; foi matérialiste; protestantisme; philosophie de Descartes; philosophie de Bacon; philosophie éclectique; bourgeoisisme,* etc. Nous aurons soin d'indiquer, dans le cours du présent travail, les endroits auxquels se rattachent ces différents ouvrages.

Nous agissons ainsi pour arriver plus tôt à notre but : la coupe *absolue* de la série dite continue des êtres ; coupe devant séparer, d'une manière *absolue* : l'humanité du reste de la série. Cette séparation établit : l'identité de la religion *réelle* et de la philosophie *réelle;* et, cette identité démontrée devient la base : de LA SOCIÉTÉ NOUVELLE ; société embrassant l'humanité tout entière.

De Maistre a dit :

— « Attendez que l'affinité naturelle de la religion et de la science les réunisse dans la tête d'un seul homme..... L'apparition de cet homme ne saurait être éloignée, et peut-être existe-t-il déjà..... Alors toute la science changera de face ; l'esprit longtemps détrôné et oublié reprendra sa place. »

— Ce que de Maistre a prédit ; nous le réalisons.

COLINS.

SCIENCE SOCIALE.

« L'ordre physique, c'est l'harmonie éternelle : entre les attractions et les répulsions.

« L'ordre moral, c'est l'harmonie éternelle : entre la liberté des actions ; et, la fatalité des événements.

« Ces harmonies, en tant qu'éternelles, n'ont point de causes ; il suffit de démontrer qu'elles existent.

« L'ordre social, c'est l'harmonie rationnelle : entre la propriété collective ; et, les propriétés individuelles, sous la protection de la sanction religieuse.

« L'ordre politique, c'est l'harmonie rationnelle : entre le peuple et le gouvernement : sous la protection de la sanction sociale, elle-même protégée par la sanction religieuse. » COLINS, *Msc.*

« Ce qui manque aux hommes, ce n'est point la logique, c'est le point de départ. »

VOLTAIRE.

« Ce point de départ, je le donnerai :

COLINS, *Msc.*

« ADSIT MENS POPULIS ! » *Idem.*

EXPOSITION.

Nous nous proposons : de traiter de la SCIENCE SOCIALE ; et, de la rendre évidente au point : que toutes les propositions qui la constituent puissent avoir, pour cha-

que individu, le même degré de *certitude* et d'*incontestabilité :* que, LE SENTIMENT DE SA PROPRE EXISTENCE.

Ces conditions de *certitude* et d'*incontestabilité* sont nécessaires : pour que la science sociale soit une science *réellement* et non *illusoirement*.

En effet, la réalité théorique d'une science est relative à la certitude, à l'incontestabilité du raisonnement qui l'expose. Et, pour que le raisonnement soit réellement incontestable, il doit être un continuel enchaînement d'identités et non d'analogies : puisque toute chaîne de raisonnement où il entre une seule analogie, considérée comme identité, est contestable par essence.

Maintenant : le point de départ d'un raisonnement, même entièrement composé d'identités, doit être lui-même, et par lui-même, certain, incontestable pour chaque individu ; ou sinon, le point de départ pourra lui-même être contesté ; et, par conséquent, le raisonnement, c'est-à-dire la science, ayant un pareil point de départ, sera également contestable.

Et, ce point de départ doit être unique ; et tous les raisonnements doivent pouvoir s'y trouver rapportés : SOUS PEINE D'ÊTRE PRIVÉS DE CERTITUDE.

Quel est ce point de départ ?

Le seul sentiment qui, primitivement, ait en lui-même son évidence, le seul qui, chez un individu, soit toujours le même que chez un autre individu ; le seul, par conséquent, qui se trouve au-dessus des analogies ; et, le seul qui, comme tel, puisse servir de *critérium commun*, de point de départ pour toute synthèse et de

but pour toute analyse ; est : LE SENTIMENT DE SA PROPRE EXISTENCE.

Ainsi : tout raisonnement, même composé d'identités et non d'analogies, qui n'a pas, pour principe ou pour terme, le sentiment de l'existence, est essentiellement contestable, et ne peut être l'exposition d'une science réelle ; et la science sociale, ne peut être une science réelle, qu'en acquérant le caractère d'incontestabilité relatif au sentiment de l'existence.

La science mathématique, par exemple, n'est elle-même une science réelle, quoique science d'abstraction, que parce que l'*unité qui lui sert de base, est* l'ABSTRACTION DU SENTIMENT DE L'EXISTENCE.

Dès l'abord nous pouvons donc énoncer :

Qu'il n'y a d'*incontestable, de non illusoire, de réel, de vrai :* que ce qui, par enchaînement d'identités, peut être ramené, par affirmation ou par négation, au *sentiment de l'existence.* Et encore : pour autant que le sentiment de l'existence sera démontré n'être point lui-même : une *illusion, une apparence, un phénomène, une résultante de l'organisme,* UNE RÉSULTANTE DE LA MATIÈRE.

En outre de la démonstration de la science sociale, ou plutôt comme base de la science sociale, notre but est de démontrer que les sentiments d'existence, les SENSIBILITÉS, plus généralement nommées AMES, ne sont point des illusions, des apparences, des phénomènes, des résultantes d'organisme, des résultantes de la matière ; mais bien, des réalités, des vérités, LES SEULES VÉRITÉS.

Et afin que, dès à présent, nos lecteurs puissent juger de ce qu'ils ont à attendre de notre travail, nous allons tracer la marche que nous nous proposons de suivre pour atteindre notre but.

SÉRIE

De propositions groupées, sous le nom de TITRES, *qui devront être démontrées, et finir par être ramenées à l'incontestabilité.*

TITRE PREMIER.

Le sentiment de l'existence, non-seulement apparent, mais réel; l'AME, non-seulement apparente, mais réelle; unie à une organisation capable de lui transmettre des modifications, organisation ayant un centre nommé MÉMOIRE, capable de renouveler les modifications passées; constituent la sensibilité non-seulement apparente, mais réelle; constituent, non-seulement en apparence, mais encore en réalité, l'être capable de jouir et de souffrir, l'être capable de distinguer, de comparer, de raisonner, l'être humain, l'être exclusivement animé, l'animal exclusivement, l'être exclusivement capable de liberté; quelles que soient d'ailleurs : et ses formes; et le nombre ou l'espèce de ses sens, de ses manières d'être modifié.

L'apparence du sentiment de l'existence, se trouvant dans une organisation paraissant transmettre des modifications à cette apparence, organisation ayant un centre nommé MÉMOIRE, pouvant, dans certaines circonstances, renouveler des modifications passées, constitue la sensibilité apparente, l'être paraissant capable de souffrir et de jouir, de distinguer, de comparer, de raisonner; constitue l'être faussement dit être animé, faussement dit animal, l'être exclusivement zoologique, l'être incapable de liberté; quelles que soient d'ailleurs : et ses formes; et le nombre ou l'espèce de ses sens, de ses manières d'être modifié.

La non-apparence du sentiment de l'existence, se trouvant dans une organisation, formant individualité apparente, constitue l'être phytologique.

La non-apparence d'organisation et d'individualité, constitue les agrégés minéralogiques.

Ce qui n'appartient ni aux organisations, ni aux agrégations, ce qui n'est point *corporel*, est nommé FORCE.

LA MATIÈRE, *mater modificationis*, est TOUT CE QUI MODIFIE LE SENTIMENT DE L'EXISTENCE, CORPS OU FORCE : ce qui ne préjuge point que le sentiment de l'existence ne soit point matériel.

Nous appelons ORDRE PHYSIQUE, tout ce qui est relatif à l'ordre matériel.

Si le sentiment de l'existence dérive de la matière, l'ordre physique existe exclusivement à tout autre.

Si le sentiment de l'existence ne dérive point de la matière; si, la liberté est non-seulement apparente, mais réelle; il peut y avoir un ordre relatif à la liberté, un ordre relatif au raisonnement. Si cet ordre existe, nous l'appelons MORAL.

L'ordre moral existe.

La recherche des lois de l'ordre physique et des lois de l'ordre moral, recherche nécessaire à cause de l'ignorance essentiellement primitive à toute humanité; ainsi que la recherche de l'application de ces lois à l'ordre social réel, c'est-à-dire : à l'HARMONIE entre les besoins moraux et les besoins physiques de tous et de chacun, procurent les connaissances constituant la SCIENCE SOCIALE.

TITRE II.

Dès l'origine des sociétés, une règle des actions, tant individuelles que sociales, est indispensable à l'existence d'un ordre non physique ou nécessaire, mais moral ou libre.

C'est cette règle d'actions, ou plutôt la SANCTION lui servant de base, qui, socialement, prend le nom d'AUTORITÉ.

Mais, une règle d'actions ne peut contribuer à la permanence d'un ordre non physique, si, généralement, elle n'est incontestée.

Car, le doute, relatif à la possibilité de contester rationnellement la réalité de l'autorité sur laquelle cette règle se trouve établie, ou le scepticisme, ou encore le protestantisme contre l'autorité, est précisément : ce qui constitue l'ÉTAT D'ANARCHIE.

De plus, une règle d'actions ne peut être incontestée : que *rationnellement*; ou que, *sentimentalement*. Et, à cause de l'ignorance essentiellement primitive, inhérente à toute humanité possible, une règle d'actions, dès l'origine des sociétés, ne peut, rationnellement, être incontestable.

Dès l'origine de toute humanité possible, *le besoin d'ordre*, NÉCESSITÉ

SOCIALE, force donc la société d'établir une règle d'actions, qui soit : non point rationnellement, intellectuellement; mais sentimentalement, éducationnellement, organiquement incontestée. Cette règle se trouve établie par les minorités dont l'intelligence est le plus développée. Par le besoin d'ordre encore, ces minorités devaient aussi employer tous les moyens possibles pour établir cette règle : comme sentimentalement, éducationnellement, organiquement INCONTESTABLE.

Maintenant, une règle d'actions, essentiellement basée sur un *sentiment* non rationnellement incontestable, ne peut rester incontestée; à moins que le *sentiment*, qui la soutient, ne soit lui-même appuyé : sur l'éducation, d'abord, qui modifie l'organisme ; et ensuite, sur une instruction, elle-même toujours soumise à l'éducation : l'instruction, en dehors de cette soumission, pouvant s'opposer aux tendances d'organisation, et même aux tendances d'éducation.

Pour que l'ordre soit permanent au sein des sociétés ; c'est-à-dire : pour que la règle, ou plutôt que les règles d'actions restent sentimentalement, organiquement incontestées, les minorités qui, nécessairement, ont établi une règle dans chaque société, se trouvent donc forcées : de se réserver le monopole de l'éducation et de l'instruction ; ou, le monopole complet des développements de l'intelligence; le monopole complet de l'établissement des opinions. L'emploi de ce monopole est alors exclusivement dirigé vers la permanence de l'incontestabilité sentimentale de la règle, dont ces mêmes minorités conservent une interprétation arbitraire : par le monopole de l'établissement des opinions. Elles s'attribuent ainsi la force morale ou l'autorité. Elles peuvent alors exploiter les masses. Et, dès qu'elles le peuvent, elles le font nécessairement; car, le monopole de l'autorité conduit nécessairement à cette exploitation.

Le monopole des développements de l'intelligence, de l'établissement des opinions, devenant nécessairement le monopole de l'autorité, conduisant nécessairement à l'exploitation des masses, forme un ensemble vulgairement nommé DESPOTISME.

Le *despotisme*, dès lors, est l'un des termes d'un premier rapport social, dont le second est l'*esclavage*. Un ensemble de despotes et d'esclaves se trouve ainsi être, nécessairement, le premier état social possible, pour toute première époque d'humanité.

L'autorité despotique doit lutter, en effet, dans chaque société, contre la *nature intellectuelle* de chaque esclave qui le porte à examiner la règle d'actions à laquelle il se trouve soumis. Et les différentes autorités despotiques doivent lutter contre les tendances intellectuelles des pays soumis à d'autres règles ; pour que les règles ne soient point réciproquement examinées en dehors des préjugés nationaux ; et, que les résultats de ces examens ne puissent se communiquer de nation à nation.

C'est donc : en faisant des esclaves, et en pervertissant la nature intellectuelle, chez les esclaves, au moyen d'une éducation et d'une ins-

truction, se refusant à tout examen rationnel; et, en excitant des haines : non-seulement entre les esclaves d'une même nation; mais surtout, entre les nations soumises à des règles différentes, pour les empêcher de communiquer entre elles; qu'il est possible, aux minorités despotiques, de conserver l'autorité.

Ainsi, les moyens que le despotisme se trouve obligé d'employer pour établir et conserver le seul ordre social possible à cette première époque, peuvent se résumer dans les maximes : RÉGNER PAR LA FOI; et DIVISER, POUR CONTINUER DE RÉGNER.

L'état de despotisme reste un état social subsistant nécessairement, comme seul susceptible de servir de base à l'existence de l'ordre, jusqu'à la naissance de la PRESSE.

Nous donnons à cette première époque de l'humanité, existant nécessairement sous le despotisme, le nom d'ENFANCE DE L'HUMANITÉ.

TITRE III.

La presse une fois découverte, les moyens qui servaient au despotisme, pour maintenir un *ordre apparent*, s'usent, peu à peu, à mesure qu'elle se généralise.

Cependant, les moyens qui seuls peuvent établir, au sein de l'humanité, *un ordre réel*, un ordre basé sur une autorité rationnellement incontestable, ne se découvrent pas aussitôt que la PRESSE : puisque, ce n'est que par les maux que celle-ci cause, en dehors de cet ordre, qu'il est possible de sentir le besoin de ces mêmes moyens, de les chercher, de les trouver.

De l'incapacité, dans laquelle le despotisme se trouve alors tombé; de maintenir, au sein de l'humanité, même un ordre seulement apparent; et de l'impossibilité, encore existante pour l'humanité, de voir l'ordre maintenu autrement que par le despotisme; résulte, *nécessairement*, un état de désordre, ou d'anarchie quasi-permanent.

Cette époque d'anarchie quasi-permanente est celle où se trouve notre génération.

C'est une époque où toute autorité, toute force morale, se trouve rationnellement contestée.

Nous donnons, à cette époque, le nom d'ÉTAT PUÉRIL DE L'HUMANITÉ.

TITRE IV.

Cette seconde époque, c'est-à-dire cette lutte : entre un *ordre apparent* qui ne peut plus exister; et, un *ordre réel* qui n'est encore que pressenti; ce combat : entre un pouvoir chancelant et une opinion flottante; dure jusqu'à ce qu'une formule énonçant *incontestablement :* et la coordination des connaissances à la direction rationnelle des actions tant in-

dividuelles que sociales ; et les moyens de faire harmoniser cette coordination avec l'état vicieux de la société ; vienne à se produire, et à se faire admettre et reconnaître, par la généralité des individus : comme incontestable ; et, comme DEVENUE NÉCESSAIRE A L'EXISTENCE DE L'ORDRE.

La formule énonçant la direction incontestablement rationnelle des actions, d'où doit résulter l'évidence rationnelle de l'autorité incontestable, reste plus ou moins longtemps ignorée de l'humanité.

Néanmoins, après la naissance de la PRESSE, et à mesure que celle-ci se généralise, cette formule apparaît nécessairement, et fait disparaître la seconde époque d'état puéril ou d'anarchie.

Car, les malheurs progressifs que l'état anarchique quasi-permanent produit, finissent : par calmer les passions que le despotisme a dû exalter ; et, par faire admettre, socialement, qu'il est absolument nécessaire :

1° De coordonner les connaissances acquises à la direction rationnelle des actions ; ou d'acquérir le complément de connaissances nécessaires ; pour que cette coordination devienne possible ;

2° D'exposer cette coordination de manière à ce qu'elle soit rendue rationnellement incontestable ;

3° De mettre, enfin, chacun à même de se convaincre de l'incontestabilité de la coordination.

Ces nécessités, une fois socialement reconnues, l'unité de conviction indispensable à l'existence de l'ordre, et détruite par l'état anarchique dérivant de la presse, commence, chez la nation pour laquelle le besoin d'ordre se fait le plus vivement sentir, à se rétablir : par l'assentiment général sur l'impossibilité de voir l'ordre exister au sein de la société, aussi longtemps que le monopole des développements de l'intelligence, ou le despotisme, n'est point ANÉANTI.

Cependant, pour assurer non-seulement l'existence, mais encore la persistance de l'ordre, il ne suffit pas que l'unité de conviction, relative à la coordination des connaissances, à la direction incontestablement rationnelle des actions, se forme une seule fois, comme nous venons de le dire ; car, les connaissances progressent continuellement, au moins *celles qui se rapportent à la matière*. Et, si la coordination de l'ensemble des connaissances ne suit point une marche proportionnelle, de manière à ce que toutes pénètrent également dans les masses, avec la conviction de l'exactitude de la formule qui coordonne continuellement leur progrès, l'ordre, *quant à la matière au moins*, est exposé à ne plus avoir : la coordination des connaissances existantes incontestablement appliquées pour base ; l'unité de conviction, dérivant de l'incontestabilité de la coordination reconnue par chacun, pour appui ; et l'anarchie redevient imminente.

Dès lors, pour que l'ordre rationnellement établi puisse exister et persister, il faut :

1° Coordonner les connaissances existantes de manière à donner, in-

contestablement, la règle rationnelle des actions, tant individuelles que sociales, si les connaissances acquises sont déjà suffisantes à cet égard;

Ou, dans le cas d'insuffisance, chercher à acquérir celles qui doivent compléter leur ensemble, pour que cette coordination soit possible;

2° Produire, relativement à la direction des actions incontestablement établie sur la coordination des connaissances, l'unité de conviction toujours nécessaire à l'existence de l'ordre, en rendant la conception de l'incontestabilité de la coordination, *socialement nécessaire*, pour chaque individu;

3° Enfin, assurer la persistance de l'ordre par la perpétuité de l'unité de conviction : en maintenant cette même coordination des connaissances au niveau de leurs progrès successifs; et, en continuant de rendre la conception de l'incontestabilité de la coordination, *socialement nécessaire*, pour chacun.

L'autorité qui résulte de l'accomplissement de ces conditions, est alors socialement inébranlable, comme étant perpétuellement la résultante de toutes les forces morales appliquées à la direction des actions; résultante représentée par l'ensemble des convictions, toutes nécessairement UNE : comme étant toutes établies sur la seule incontestabilité primitivement rationnelle à l'humanité; et comme aboutissant toutes à la direction des actions, par enchaînement d'identités.

Établir PRATIQUEMENT cette autorité socialement inébranlable, par l'accomplissement des conditions que nous venons d'énoncer, tel est le problème social de notre époque.

LA SCIENCE *que nous allons exposer*, VA LE RÉSOUDRE.

TITRE V.

Pour arriver à la solution de ce problème, nous commencerons par faire observer, comme proposition évidente :

1° Que notre problème est relatif à l'existence et à la persistance de l'ordre, au sein d'êtres non exclusivement dirigés par la nécessité physique;

2° Qu'il n'y a que deux principes capables de servir de base à l'existence et à la permanence de l'ordre au sein de pareils êtres : le premier, *la force sans le droit*, ce qui nécessite la compression de l'examen du droit; le second, *le droit, appuyé sur la force*, ce qui nécessite : que, *chacun ait connaissance* DE LA RÉALITÉ DU DROIT; et L'APPUIE DANS SON PROPRE INTÉRÊT;

3° Que la force, sans le droit, ne peut faire persister l'ordre, en présence de la PRESSE, dont le résultat inévitable est l'incompressibilité de l'examen;

4° Enfin, qu'il est devenu impossible d'anéantir la presse.

Et nous ajoutons comme propositions à démontrer :

Que le droit, appuyé sur la force, peut rendre l'ordre imperturbable au sein de l'humanité ;

Et que non-seulement il est possible de donner la force au droit; mais encore, que le droit acquiert inévitablement cette force, par l'impossibilité, pour l'humanité, d'exister en dehors de cette union du droit et de la force : du moment que, par la presse, l'examen est devenu incompressible.

Pour arriver à cette démonstration, il faut :

1° Que le droit, relativement aux actions, soit déterminé d'une manière RATIONNELLEMENT INCONTESTABLE. Et, dès le moment que cette détermination est donnée, *raisonnement réel* et *droit réel*, se trouvent être : le premier, ce qui concerne la théorie, la discussion ; le second, ce qui concerne la pratique, l'action ;

2° Que le DROIT, comprenant, ce qui est dû à soi, comme ce qui est dû aux autres, devienne le devoir de tous, c'est-à-dire : LE DEVOIR. Alors, le droit et le devoir, corrélatifs ayant une seule et même formule, doivent, pour servir de base à l'existence de l'ordre, avoir une SANCTION INÉVITABLE ;

3° Que la sanction inévitable puisse atteindre l'individu coupable, même en dehors de cette vie : la possibilité d'éviter toute sanction, dans cette vie, étant incontestable ;

4° Que l'immatérialité des individualités réelles, et le lien des actions de cette vie avec le bien-être ou le mal-être en d'autres vies, et réciproquement, lien nommé RELIGION, soient ainsi mis en évidence ;

5° Que l'incontestabilité de ces différentes connaissances soit continuellement le partage de CHACUN ; puisqu'en dehors de cette dernière condition, l'ordre, THÉORIQUEMENT basé sur le droit, resterait encore PRATIQUEMENT impossible : ne pouvant alors se trouver appuyé sur la force de TOUS.

Nous donnerons à la discussion et à la démonstration incontestablement rationnelle de ces différentes propositions, le nom de PHILOSOPHIE RÉELLE.

De *philosophie :* parce que ces différentes propositions se rapportent à la direction des actions tant individuelles que sociales ; et, que la sagesse, dont la philosophie est l'amour, ne peut consister : que, dans la connaissance de la direction rationnelle des actions.

Nous ajoutons à l'expression *philosophique*, l'épithète de *réelle :* parce que ces mêmes propositions se rapportent : non-seulement à la direction des actions ; mais encore à l'incontestabilité rationnelle de cette même direction.

Notre but est ainsi de faire distinguer : la philosophie réelle, qui s'appuie essentiellement sur l'incontestabilité ; de la philosophie illusoire, qui n'a d'appui : que le scepticisme, en théorie ; que le protestantisme, en pratique ; et, *pour résultat inévitable*, QUE L'ANARCHIE.

TITRE VI.

Jusqu'ici, nous sommes resté exclusivement dans le domaine du raisonnement, sans en faire aucune application à la pratique sociale ; c'est-à-dire : à l'ordre moral mis en harmonie avec l'ordre physique, avec la matière, avec la richesse pour tous et pour chacun. Cette harmonie constitue ce que nous appellerons : *justice sociale réelle ;* et, par abréviation, JUSTICE.

Mais, cette application est précisément, ainsi que nous l'avons vu au *Titre Ier, le complément de la* SCIENCE SOCIALE. Nous devons, maintenant, nous en occuper.

La formule d'application de la justice, déduite du raisonnement, à la richesse d'une société considérée en dehors du despotisme, constituera, dès lors, ce que nous appellerons : *forme sociale extra-despotique ;* ou, FORME SOCIALE D'ORDRE RÉEL.

Dès que nous aurons trouvé cette formule, ce sera un pas de plus que nous aurons fait vers la solution de notre problème.

Ici, néanmoins, nous devons faire observer, et très-spécialement : que, *l'état puéril* de l'humanité n'a point pour sujet une société neuve, exempte de croyances illusoires et faussement appliquées comme vraies ; mais bien, des sociétés tellement viciées dès leur origine, à cause de l'ignorance nécessairement primitive, que l'injustice, ou l'application de faux raisonnements, est, pour ainsi dire, devenue leur essence.

Il faudra donc, pour éviter toute résistance à l'établissement de l'unité de conviction nécessaire à l'existence de l'ordre, faire en sorte de concilier dans cette formule : la disparition des applications de faux raisonnements, des injustices existantes, causes de l'état anarchique ; avec les intérêts des individus qui jouissent des avantages résultant de ces mêmes injustices.

Nous aurons dès lors, deux formules sociales, relatives à l'état extra-despotique :

L'une de transition ou de liberté relative ;

L'autre de liberté absolue ; c'est-à-dire : absolument conforme aux conclusions du raisonnement réel.

Il est évident : que, la formule de liberté absolue doit, *nécessairement*, être préalablement connue, pour que la formule de liberté relative puisse avoir une existence pratique, comme capable de servir de base à l'ordre.

Car, pour que cette existence soit réellement pratique, comme utile, il faut qu'il soit possible, à chacun, de se convaincre : que, la formule de liberté relative a pour essence de tendre continuellement vers la formule de liberté absolue. Et, en dehors de la prédétermination de la formule absolue, cette tendance pourrait toujours être contestée : ce qui rendrait l'ordre impossible, au moyen de la formule de liberté relative.

TITRE VII.

Mais, une formule d'application de raisonnement à l'ordre social, fût-elle même d'ordre réel extra-despotique, transitoire ou absolue, n'est qu'une formule inerte, une véritable utopie : jusqu'à ce qu'elle soit socialement mise en exercice.

Ce sont les moyens de cette mise en exercice que nous appellerons INSTITUTIONS SOCIALES. Celles-ci sont relatives à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur; et, nous allons les définir spécialement.

Relativement à l'intérieur d'abord, il faut formuler les moyens :

1° De mettre en exercice la justice réelle et déjà théoriquement exposée;

2° De maintenir son énoncé, c'est-à-dire la formule sociale, en harmonie : avec les progrès de l'instruction, quant à la richesse; et avec la disparition des injustices;

3° De faire passer la connaissance de la formule et de ses progrès assez rapidement dans les masses pour que l'ordre soit toujours le résultat : d'une part de la coordination des connaissances à la direction rationnelle des actions; d'une autre de l'appui rationnellement donné par chacun, dans son propre intérêt, au maintien de cette même coordination, considérée comme BASE EXCLUSIVE D'ORDRE RÉEL.

Relativement à l'extérieur ensuite, comme parmi les nations, toutes n'ont point, simultanément, pour expression de droit, l'énoncé de la justice réelle; que chacune conserve alors son énoncé particulier de justice, relatif à la coordination de ses connaissances, que celles-ci soient illusoires ou réelles; et qu'aussi longtemps que la direction incontestablement rationnelle des actions n'est point socialement reconnue, et mise en exercice au sein de l'humanité, il ne peut exister aucun tribunal pour juger les différends qui peuvent toujours s'élever entre les nations : conditions qui laissent nécessairement, au sein des nations, la force comme seul juge possible; il faut : que, la nation déjà régie par le raisonnement réel, formule les moyens de mettre en exercice *provisoirement*, et, jusqu'à ce qu'il y ait, au sein de l'humanité, unité de conviction sur le droit, *une force armée capable de protéger la justice réelle contre toute attaque* ÉTRANGÈRE *ou alors réellement* BARBARE, *sans que* JAMAIS *cette même force puisse porter*, A L'INTÉRIEUR, *la moindre atteinte à cette même justice.*

Les institutions sociales, ainsi définies comme étant :

1° La formule de la mise en exercice de la forme sociale extra-despotique;

2° La formule de la protection de cette même forme;

Constituent un ensemble que nous appellerons : forme sociale pratique extra-despotique; ou FORME SOCIALE PRATIQUE D'ORDRE RÉEL.

Et, par les raisons, ci-dessus énoncées en parlant des applications de

la justice, il y aura deux formes sociales pratiques extra-despotiques ou d'ordre réel : l'une TRANSITOIRE OU RELATIVE; l'autre DÉFINITIVE OU ABSOLUE.

TITRE VIII.

La mise en activité des formes sociales, tant théoriques que pratiques, doit nécessairement, quant à la matière, quant à la richesse, pouvoir se résumer en chiffres.

Car, les moyens matériels, socialement considérés, peuvent être représentés : par les DÉPENSES faites pour établir et conserver l'ordre ; et, comme antécédent, par les RECETTES prélevées dans le but de pourvoir à ces nécessités.

C'est l'équilibre entre les recettes et les dépenses, ainsi que la conformité des unes et des autres, avec la justice, telle qu'elle est alors reconnue, qui démontrent, *arithmétiquement :* LA VÉRITÉ D'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE, *donnée par l'expression de la coordination des connaissances à la direction rationnelle des actions.*

Cette partie de la science, pour les nations encore soumises aux illusions du despotisme, est actuellement connue sous le nom de *budget.* Nous l'appellerons : *balance nationale extra-despotique;* ou BALANCE NATIONALE D'ORDRE RÉEL.

TITRE IX.

La philosophie réelle ; la forme sociale théorique extra-despotique ou d'ordre réel ; la forme sociale pratique extra-despotique ou d'ordre réel ; la balance nationale extra-despotique ou d'ordre réel ; prises dans leur ensemble, prennent, relativement à une nation, le nom de : LOI SOCIALE PARTICULIÈRE D'ORDRE RÉEL.

Nous donnons à l'époque où cette loi n'est encore que transitoirement établie au milieu de chaque nation prise séparément, et cependant considérée en dehors du despotisme, sans néanmoins que l'état de liberté absolue ait déjà une existence réelle au milieu de toutes; le nom : d'ADOLESCENCE DE L'HUMANITÉ.

TITRE X.

Mais, ainsi que nous venons de le voir, l'ordre, au sein d'une nation, même appuyé par la force de la généralité des individus, peut se trouver menacé par la force d'autres nations.

Aussi longtemps donc, que la justice, pour l'humanité entière, n'est point identiquement reconnue comme résultante UNIQUE d'un raisonnement INCONTESTABLE pour l'humanité tout entière; et de plus, que l'expression de cette justice ne sera point GÉNÉRALEMENT admise comme règle

d'actions, par l'expansion des connaissances portées au point que chacun puisse : concevoir l'unité de justice comme *rationnellement incontestable;* et soutenir rationnellement cet énoncé, comme étant *incontestablement* dans son intérêt ; l'ordre social apparent, une fois qu'il a été détruit par les conséquences inhérentes aux développements de la PRESSE, ne peut être rétabli sur une base, n'ayant même qu'une génération de durée, chez aucun peuple.

Car, dans ce cas, il y a toujours entre les nations, existant alors nécessairement en contact, ANARCHIE ; c'est-à-dire : des différends sur l'énoncé et l'application de la justice, sur la réalité de l'autorité ; comme il en existe, entre les chefs de familles qui composent chacune d'elles, avant que l'unité de conviction, relativement à l'énoncé et à l'application de la justice, existe au sein de chaque nation.

L'anarchie, cependant, jusqu'à ce que l'excès de malheur qui en résulte force l'humanité à rechercher la coordination des connaissances à la direction incontestablement rationnelle des actions, ne peut produire, entre les nations comme entre les familles, que : LE DESPOTISME.

Mais, comme après les développements de la PRESSE, le despotisme devient plus incapable encore de maintenir l'ordre, entre les nations, que de le maintenir entre les familles; et, que l'existence de l'ordre entre les nations, dès qu'il n'est plus possible de les tenir isolées, est plus nécessaire encore qu'entre les familles, à cause des malheurs plus grands qui résultent alors de l'anarchie; le même besoin d'ordre, résultant de l'excès de malheur qui aura fait recourir à la recherche de la justice réelle et de son application réelle, pour établir dans chaque société l'ordre réel, au moyen du raisonnement réel, fera recourir aux mêmes moyens, pour établir l'ordre réel au sein de l'humanité, en le faisant reposer essentiellement : SUR L'AUTORITÉ RÉELLE; SUR L'AUTORITÉ RATIONNELLEMENT INCONTESTABLE ; SUR LA SOUVERAINETÉ RATIONNELLE.

TITRE XI.

La philosophie réelle, n'étant plus relative à une ou à plusieurs nations, mais bien à l'humanité, devient alors et *nécessairement*, la philosophie proprement dite, ou la coordination des connaissances à la direction incontestablement rationnelle des actions de l'humanité tout entière. Et, l'exposé de cette coordination, relativement aux applications sociales, forme l'énoncé de la JUSTICE SOCIALE.

Cet énoncé, comme nous l'avons vu pour un peuple en particulier, doit suivre également les progrès successifs de l'instruction, toujours quant aux applications, quant aux particularités relatives à la richesse ; la justice réelle étant absolue : non-seulement quant à la moralité ; mais encore quant à son application aux généralités de la richesse.

L'application de la justice réelle à l'humanité, c'est-à-dire à la société en

général; et, les moyens de faire consciencieusement soutenir cette même justice par l'unité de conviction qui doit suivre les progrès des connaissances physiques; sont sujets à la division déjà établie; en forme sociale théorique extra-despotique; et, en forme sociale pratique extra-despotique, ou d'ORDRE RÉEL.

L'exposé arithmétique des recettes et des dépenses nécessaires à la mise en activité, est aussi une balance que nous appellerons : BALANCE SOCIALE EXTRA-DESPOTIQUE; OU BALANCE SOCIALE D'ORDRE RÉEL.

Enfin, cet ensemble prend le nom de : *loi sociale générale d'ordre réel;* ou par abréviation, de : LOI SOCIALE D'ORDRE RÉEL.

L'établissement de cette loi, relative à l'humanité, est l'époque de LIBERTÉ SOCIALE ABSOLUE; c'est-à-dire : du règne de la liberté réelle, du raisonnement réel, donnant, sans jamais quitter l'*incontestabilité* : LA RÈGLE RATIONNELLE DES ACTIONS TANT SOCIALES QU'INDIVIDUELLES.

Nous caractériserons cette époque du nom : d'ÉTAT VIRIL DE L'HUMANITÉ.

C'est l'expression de cet état de l'humanité qui forme l'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE, donnant la solution du problème que nous avons posé, au point de départ de notre travail, à savoir :

« La recherche des lois de l'ordre physique et des lois de l'ordre moral, « recherche nécessaire à cause de l'ignorance essentiellement primitive « à toute humanité; ainsi que la recherche de l'application de ces lois à « l'ordre social réel; c'est-à-dire : à l'HARMONIE ENTRE LES BESOINS MO- « RAUX ET LES BESOINS PHYSIQUES DE TOUS ET DE CHACUN. » Problème social également énoncé, sous une autre forme, à la fin du titre IV.

TITRE XII.

Après l'état viril de l'humanité, l'ordre physique amènerait la vieillesse; mais, l'humanité ne peut vieillir.

Dans l'humanité, prise sous le point de vue : de son renouvellement successif; et, du développement des connaissances; la partie exclusivement physique de l'homme disparaît, et le raisonnement seul persiste.

Or, si la vieillesse se rapporte exclusivement à l'ordre physique, notre monde physique peut vieillir, mais non point notre monde moral : car, l'incontestabilité, tant que l'ordre moral ou intellectuel existe, ne peut jamais se trouver contestée.

D'ailleurs, les mots : état d'*enfance*, de *puérilité*, d'*adolescence*, de *virilité*, sont des expressions prises figurément pour exprimer le développement nécessairement progressif de l'ignorance vers l'anarchie, en passant par le despotisme : lorsque des êtres ayant une même organisation, un centre nommé *mémoire* capable de rappeler les modifications, et la sensibilité pouvant développer le sentiment de l'existence dans le temps, se trouvent nécessairement en contact.

Ce développement de l'ignorance vers l'anarchie en passant par le despotisme, et cela jusqu'au point d'arriver à l'incontestabilité, relativement à la rationalité des actions tant individuelles que sociales, est ainsi inhérent à toute espèce possible d'humanité, sous la seule condition d'exister en société; tandis que l'état de société est lui-même inhérent à toute espèce possible d'humanité ; partout où, des individualités réelles : pouvant par leur union à des organismes semblables, constituer des personnalités ayant les mêmes attractions, les mêmes répulsions, les mêmes besoins, pouvant constituer des êtres *réellement capables de souffrir et de jouir;* se trouvent, soit par la séparation des sexes, soit par toute cause produisant le même effet, *en contact continuellement nécessaire.*

C'est cette inévitable conséquence de l'état de contact ou de société : le développement de l'ignorance primitive vers l'anarchie en passant par le despotisme jusqu'au point d'arriver à l'incontestabilité, qui, primitivement, constitue : LA NÉCESSITÉ SOCIALE.

Ce BESOIN D'ORDRE, expression dont nous nous sommes déjà servi, avec la valeur de NÉCESSITÉ SOCIALE, n'est lui-même : qu'une conséquence des développements de l'intelligence : et ce besoin indique :

Que l'ordre, entre des êtres réels, intelligents, ou non exclusivement soumis à la nécessité physique, doit dériver du raisonnement : soit d'un raisonnement faux, soit du raisonnement vrai.

Et le progrès inévitable de ce même besoin d'ordre, toujours relatif aux développements de l'intelligence, conduit nécessairement l'humanité, en passant par un long despotisme et par une moins longue anarchie, à l'ÉTABLISSEMENT THÉORIQUE ET PRATIQUE DE L'ORDRE RÉEL.

TITRE PREMIER.

Le sentiment de l'existence, non-seulement apparent, mais réel; l'AME, non-seulement apparente, mais réelle; unie à une organisation capable de lui transmettre des modifications, organisation ayant un centre nommé MÉMOIRE, capable de renouveler les modifications passées; constituent la sensibilité non-seulement apparente, mais réelle; constituent, non-seulement en apparence, mais encore en réalité, l'être capable de jouir et de souffrir, l'être capable de distinguer, de comparer, de raisonner, l'être humain, l'être exclusivement animé, l'animal exclusivement, l'être exclusivement capable de liberté; quelles que soient d'ailleurs : et ses formes; et le nombre ou l'espèce de ses sens, de ses manières d'être modifié.

L'apparence du sentiment de l'existence, se trouvant dans une organisation paraissant transmettre des modifications à cette apparence, organisation ayant un centre nommé MÉMOIRE, pouvant, dans certaines circonstances, renouveler des modifications passées, constitue la sensibilité apparente, l'être paraissant capable de souffrir et de jouir, de distinguer, de comparer, de raisonner; constitue l'être faussement dit être animé, faussement dit animal, l'être exclusivement zoologique, l'être incapable de liberté; quelles que soient d'ailleurs : et ses formes; et le nombre ou l'espèce de ses sens, de ses manières d'être modifié.

La non-apparence du sentiment de l'existence, se trouvant dans une organisation, formant individualité apparente, constitue l'être phytologique.

La non-apparence d'organisation et d'individualité, constitue les agrégés minéralogiques.

Ce qui n'appartient ni aux organisations, ni aux agrégations, ce qui n'est point *corporel*, est nommé FORCE.

La MATIÈRE, *mater modificationis*, est TOUT CE QUI MODIFIE LE SENTIMENT DE L'EXISTENCE, CORPS OU FORCE : ce qui ne préjuge point que le sentiment de l'existence ne soit point matériel.

Nous appelons ORDRE PHYSIQUE, tout ce qui est relatif à l'ordre matériel.

Si le sentiment de l'existence dérive de la matière, l'ordre physique existe exclusivement à tout autre.

Si le sentiment de l'existence ne dérive point de la matière; si, la liberté est non-seulement apparente, mais réelle; il peut y avoir un ordre relatif à la liberté, un ordre relatif au raisonnement. Si cet ordre existe, nous l'appelons MORAL.

L'ordre moral existe.

La recherche des lois de l'ordre physique et des lois de l'ordre moral, recherche nécessaire à cause de l'ignorance essentiellement primitive à toute humanité; ainsi que la recherche de l'application de ces lois à l'ordre social réel, c'est-à-dire : à l'HARMONIE entre les besoins moraux et les besoins physiques de tous et de chacun, procurent les connaissances constituant la SCIENCE SOCIALE.

I.

Le but de cet ouvrage est, surtout : DE BRISER LA SÉRIE CONTINUE DES ÊTRES D'UNE MANIÈRE ABSOLUE ; série continue qui se trouve : *la base du matérialisme prétendu scientifique*.

Le passage suivant, du prince des matérialistes, prouvera : que, la question capitale de notre époque est l'anéantissement de cette continuité, source actuelle de toute anarchie possible.

« Sans remonter, dans l'histoire générale de l'esprit humain, au delà de la grande époque de Descartes, si hautement caractérisée par la première tentative directe pour la formation d'un système complet de philosophie positive, on doit remarquer que ce puissant rénovateur, quelle que fût son audacieuse énergie, n'avait pu lui-même s'élever assez au-dessus de son siècle pour concevoir sa méthode fondamentale dans son extension logique, en osant y assujettir aussi, du moins en principe, la partie de la physiologie qui se rapporte aux phénomènes intellectuels et moraux. En analysant le développement graduel de ses principales conceptions philosophiques, d'après la hiérarchie rationnelle que j'ai établie entre les diverses classes essentielles des phénomènes naturels, il est aisé de reconnaître, en effet, que telle fut, en général, la véritable barrière devant laquelle vint s'éteindre l'essor incomplet de sa réformation projetée. Après avoir, comme il le devait, institué d'abord une vaste hypothèse mécanique sur la théorie fondamentale des phénomènes les plus simples et les plus universels, il étendit successivement le même esprit philosophique aux différentes

notions élémentaires relatives au monde inorganique, et y subordonna finalement aussi l'étude des principales fonctions physiques de l'organisme animal. Mais son impulsion réformatrice s'arrêta brusquement en arrivant aux fonctions affectives et intellectuelles, dont il constitua formellement l'étude en apanage exclusif de la philosophie métaphysico-théologique, à laquelle il s'efforça vainement de donner, sous ce rapport, une sorte de vie nouvelle, quoique, par une action plus efficace, parce qu'elle était progressive, il en eût déjà sapé, d'une manière irrévocable, les premiers fondements scientifiques.

« Rien ne caractérise mieux, peut-être, la pénible situation fondamentale de l'esprit de Descartes, c'est-à-dire la lutte continue entre la tendance positive qui lui était si éminemment propre et les entraves théologico-métaphysiques imposées par son époque, que la conception paradoxale à laquelle il fut, selon moi, très-naturellement conduit sur l'intelligence et l'instinct des animaux. Voulant restreindre, autant qu'il le croyait possible, l'empire de l'ancienne philosophie, et ne pouvant concevoir cependant l'extension de sa méthode fondamentale à un tel ordre de phénomènes, il prit l'audacieux parti d'en nier systématiquement l'existence, par la célèbre hypothèse de *l'automatisme animal*. Une fois arrivé à l'homme, l'évidente impossibilité d'y appliquer le même expédient philosophique le força de *capituler*, en quelque sorte, avec la métaphysique et la théologie, en leur abandonnant, ou plutôt en leur maintenant, par une espèce de traité formel, cette dernière partie de leurs attributions primitives. On concevrait difficilement comment, à une telle époque, il eût été possible de procéder autrement. Quels qu'aient été les graves inconvénients réels de cette singulière théorie automatique, il importe de noter que *c'est précisément pour la réfuter que les physiologistes et surtout les naturalistes du siècle dernier, furent graduellement conduits* A DÉTRUIRE DIRECTEMENT LA VAINE SÉPARATION FONDAMENTALE *que Descartes avait ainsi tenté d'établir entre l'étude de l'homme et celle des animaux, ce qui a* FINALEMENT *amené de nos jours l'entière et irrévocable élimination de toute*

philosophie théologique ou métaphysique chez les intelligences les plus avancées.

AUGUSTE COMTE, *Philosophie positive, leçon 45e, intitulée : Considérations générales sur l'étude positive des fonctions intellectuelles et morales ou* CÉRÉBRALES.

M. Auguste Comte, le plus savant et le plus consciencieux des matérialistes, a professé publiquement sa doctrine dans la chaire des la Harpe et des Fourcroi. à l'Athénée de Paris. Il est maintenant (1) examinateur des candidats qui se destinent à l'École polytechnique et répétiteur à la même école. Il est en outre du très-petit nombre de ceux auxquels le Gouvernement permet de faire des cours publics et gratuits pour le peuple. *Il est autorisé à lui enseigner l'astronomie et le* MATÉRIALISME.

En citant ce passage de M. Auguste Comte, nous convenons, avec ce philosophe : que, si la continuité de la série des êtres était incontestablement démontrée, nous considérerions le matérialisme comme également démontré. Nous tenons même, essentiellement, à ce que ce rapport, entre la réalité du matérialisme et la réalité de la série continue des êtres, soit particulièrement remarqué; et nous prions de ne jamais perdre de vue : que, cette connexion est *exclusivement* la base du matérialisme scientifique, qu'il plaît à M. Comte d'appeler *positivisme*. Nous prions en outre de remarquer avec le même soin : que, le matérialisme n'ayant d'autre base scientifique ou positive que cette doctrine

(1) Ceci a été écrit en 1843.

de continuité; il en résulte : que, quiconque enseignera cette même doctrine, qui du reste est maintenant tenue pour incontestable dans toutes les écoles, se trouve, *le sachant ou sans le savoir*, propagateur du matérialisme; quelle que soit d'ailleurs son opinion particulière à cet égard.

A propos de M. Auguste Comte, nous dirons ici : que cet auteur se trompe quand il donne Descartes comme le dernier philosophe qui ait nié la continuité de la série des êtres. Buffon, en parlant des hirondelles a dit formellement : « *Ces machines vivantes que nous appelons animaux.* » Certes il est impossible d'être plus positif contre la continuité de la série des êtres. Nous savons qu'il est vingt autres passages du même auteur qui contredisent celui que nous venons de citer; mais il en est vingt autres qui le confirment. Cela prouve au moins que le grand naturaliste était encore quelquefois de l'avis de Descartes.

Ici, du reste, ce n'est point d'OPINION qu'il doit s'agir, mais de démonstration. Ce n'est cependant point, dès l'abord, que nous prétendons rendre rationnellement, mathématiquement incontestables les propositions énoncées dans ce premier titre. Si, ces propositions ont été mises en tête de notre travail, c'est pour que nos lecteurs ne perdent jamais de vue : que, leur démonstration est le but vers lequel nous tendons; et, que cette même démonstration doit servir de base à l'existence de l'ordre, qui doit subordonner *la force à la raison;* c'est-à-dire LA FORCE AU DROIT.

C'est seulement au titre V que nous établirons, pour

ainsi dire officiellement, la réalité des propositions énonçant la non-continuité de la série des êtres. Dès à présent nous annonçons néanmoins : que, lorsque nous serons arrivé à ce point de notre travail, cette démonstration officielle sera déjà inutile à nos lecteurs : l'examen fait aux titres II et III des connaissances acquises, ayant mis chacun d'eux à même de dire : « Ce que vous voulez nous démontrer, nous le savons déjà. »

Il en sera de même pour les connaissances constituant la science sociale, connaissances mentionnées à la fin du titre Ier. Arrivé au Ve titre, le reste de notre travail pourrait se perdre, que chacun de nos lecteurs serait à même de le refaire.

Pendant quatre titres, nous serons ainsi privés du critérium d'incontestabilité rationnelle. Mais, il n'y a point à le regretter pour cette partie de notre travail. SI MÊME NOUS L'AVIONS, NOUS NE POURRIONS NOUS EN SERVIR. En effet : les quatre premiers titres sont relatifs au passé et au présent, au despotisme basé sur une hypothèse quelconque acceptée comme vérité, et à l'anarchie causée par le scepticisme. Pour tout ce que nous dirons de cette période, notre seul critérium doit donc être l'histoire ; et, c'est seulement pour les huit derniers titres que le critérium d'incontestabilité devient nécessaire. Malgré cette absence momentanée de critérium réel, le travail relatif au présent titre sera toujours d'une utilité fondamentale. Ce travail démontrera : combien la vérité, rendue rationnellement incontestable, est devenue nécessaire, depuis que, par la naissance de la presse, l'examen, rendu incompressible, a détruit tout

principe commun; et la conclusion implicite de ce même travail sera : qu'un principe commun doit être établi socialement, avant de pouvoir commencer toute discussion utile; puisque : *Adversus negantem principia, non est disputandum.*

II.

NÉCESSITÉ DE L'EXAMEN. DIVISION DU TRAVAIL RELATIF AU PRÉSENT TITRE.

« Rien n'est plus pernicieux que la méthode de M. Nicole. Car enfin, s'il pouvait une fois persuader le monde QU'IL EST IMPOSSIBLE DE TROUVER LA VÉRITÉ PAR LA VOIE DE L'EXAMEN, comme il y travaille de toute sa force, il verrait bientôt qu'il n'a travaillé qu'à établir le Pyrrhonisme, et par conséquent qu'à ruiner la religion. Chacun ferait alors ce raisonnement : il est impossible de trouver la vérité par la voie de l'examen. C'est de quoi M. Nicole nous a convaincu. Il est évident qu'on ne saurait la trouver par la voie de l'autorité, et ceci est tout autrement certain que le reste. Quel autre parti y a-t-il à prendre que de renoncer pour un bon coup à l'espérance de jamais connaître cette vérité que tant de gens cherchent, et qu'il paraît bien que personne ne saurait trouver ? C'est là l'effet naturel de la méthode de M. Nicole, d'où l'on peut conclure combien elle est pernicieuse. Car enfin rien n'est plus opposé à la religion que le Pyrrhonisme. C'est l'extinction totale, non-seulement de la foi, mais de la raison, et rien n'est plus impossible que de ramener ceux qui ont porté leur égarement jusqu'à cet excès. Ces paroles, dit Bayle, sont d'un habile homme (la Placette, *Traité de la conscience*), qui a médité longtemps, qui possède à fond l'art de raisonner, et qui a fait à M. Nicole plusieurs objections nouvelles. Car non-seulement il montre qu'afin d'employer avec prudence la voie de l'autorité, il faut connaître quelle est l'Église qui possède l'autorité ; mais aussi que les raisons de M. Nicole nous conduiraient nécessairement à la doctrine de la probabilité dans toute son étendue.

Ce dernier point serait fort contraire à M. Nicole, qui a combattu si solidement le dogme de la probabilité. L'autre embrasse une infinité de discussions. On ne peut connaître où réside l'autorité qu'en examinant quelles sont les marques de l'Église qui la possède. Il faut savoir le nombre précis de ces marques; *il faut savoir non-seulement qu'il y en a tant, mais encore qu'il n'y en a pas davantage.* Il faut savoir si ceux qui en comptent cent sont plus raisonnables que ceux qui en comptent quinze, ou douze, ou six, ou seulement quatre. Quand on aura fixé le nombre des marques, il faudra EXAMINER si elles conviennent à l'Église romaine plutôt qu'à l'Église grecque. Tout cela demande un long travail, et une suite pénible de discussions : *de sorte qu'ayant voulu éviter la voie de l'examen, on s'y retrouve néanmoins* NÉCESSAIREMENT.

BAYLE, *Dict. hist. et crit.*, art. PÉLISSON.

Du moment que, par la naissance de la presse, l'examen est devenu incompressible ; c'est-à-dire : du moment que les bûchers, de toute espèce d'inquisition, se trouvent irrévocablement éteints ; l'indispensabilité de l'examen, même pour ceux qui consentent à se soumettre à une autorité quelconque ; par conséquent la nécessité d'un incontestable critérium de vérité, est suffisamment prouvée : par le passage qui sert d'épigraphe à ce chapitre; et, qui rappelle involontairement : *Adversus negantem principia, non est disputandum.* Passons, dès lors, à la division du travail relatif au présent titre.

Un premier point se présente : c'est de savoir si l'opinion de M. Auguste Comte, le véritable représentant du matérialisme prétendu scientifique actuel, lequel attache une si grande importance à l'hypothèse de Descartes, est bien fondée. En effet : il serait inutile de

consacrer de longues veilles sur un pareil sujet, si auparavant, on n'avait la certitude : qu'un pareil temps n'est point mal employé. Et, il serait également imprudent de refuser à cette étude toute espèce d'attention, si, pour s'éclairer sur l'importance de ce même sujet, il était seulement nécessaire d'y consacrer, non pas un an, un mois, un jour, mais une heure.

Après nous être convaincus : de l'importance qu'il y a de savoir si l'hypothèse de Descartes est une vérité ou une erreur ; il sera bon : si, cette importance peut aller jusqu'à influer sur la probité de la génération qui s'élève ; et, par conséquent sur la possibilité de maintenir la société sur une base d'ordre ; il sera bon, disons-nous, de savoir : si, la génération qui s'élève reçoit, sur les bancs des écoles, une instruction qui enlève : à chaque individu, toute base de probité ; et, à la société, toute base d'ordre.

S'il venait à être prouvé : que, la génération qui s'élève reçoit une instruction qui doit conduire : non-seulement chaque individu à sa perte ; mais encore la société à sa ruine, il conviendrait de savoir : si, lorsque la jeunesse a quitté les bancs de l'école, les livres, constituant l'instruction écrite, servent à neutraliser le mal, que l'instruction orale aurait pu faire à la jeunesse.

Telle sera la division de notre travail, relativement au présent titre.

III.

IMPORTANCE DE L'HYPOTHÈSE DE DESCARTES.

« L'ignorance vaut beaucoup mieux que cette fausse science qui fait que l'on s'imagine savoir ce qu'on ne sait pas. Car, comme saint Augustin a très-judicieusement remarqué, dans le livre de l'utilité de la créance, cette disposition d'esprit est très-blâmable, pour deux raisons : l'une, que celui qui s'est facilement persuadé de connaître la vérité, se rend par là incapable de s'en faire instruire; l'autre, que cette présomption et cette témérité est une marque d'un esprit qui n'est pas bien fait : *Opinari duas ob res turpissimum est : quod discere non potest qui sibi jam se scire persuasit : et per ipsa temeritas non bene affecti animi signum est.* Car le mot *opinari*, dans la pureté de la langue latine, signifie la disposition d'un esprit qui consent trop légèrement à des choses incertaines, et qui croit ainsi savoir ce qu'il ne sait pas. C'est pourquoi tous les philosophes soutenaient *sapientem nihil opinari ;* et Cicéron, en se blâmant lui-même de ce vice, dit qu'il était *magnus opinator.* »

Art de penser (Port-Royal), 1re part., ch. 3.

— « Depuis la plante la plus simple, depuis le zoophyte le plus inerte jusqu'à l'homme, la vie présente les degrés les plus divers, degrés qui embrassent les obscurs mouvements vitaux des organismes inférieurs, et *la faculté de penser des organismes supérieurs.* Je n'ai jamais vu aucune raison de séparer de la vie elle-même les hautes facultés intellectuelles, et d'admettre dans l'homme une force vitale qui ne fût pas *en même temps* raisonnable et pensante. Si, sur la terre que nous habitons, l'homme est l'animal chez qui ces facultés aient acquis le plus grand développement, il n'en est pas moins vrai que ces facultés existent

amoindries et rétrécies chez le chien, chez le cheval, et *ainsi* DE DEGRÉS EN DEGRÉS *jusqu'aux derniers organismes* où la vie paraît dépouillée de ses rayons, et réduite, si je puis m'exprimer ainsi, à l'état de force brute. Mais où est, dans cette série ininterrompue, *le point précis* où on montrera qu'une force nouvelle, *la faculté pensante*, s'ajoute à la force vitale? Et comment ne pas voir que la vie est une chose qui se développe, et dont l'épanouissement naturel consiste dans ces facultés éminentes dont *les animaux supérieurs, et enfin l'homme, présentent la réunion?* »

Article *Maladie*, signé LITTRÉ. *Dictionnaire de médecine*, etc., par MM. Adelon, Béclard, A. Bérard, Ph. Bérard, Biet, Blache, Breschet, Calmeil, H. Cazenave, Chomel, H. Cloquet, J. Cloquet, Coutanceau, Dalmas, Dance, Desormaux, Dezeymeris, P. Dubois, Ferrus, Georget, Gerdy, Guérard, Guersant, Itard, Lagneau, Landry-Beauvais, Laugier, Littré (1), Louis, Marc, Marjolin, Marat, Olivier, Orfila, Oudet, Pelletier, Prunier, Raige-Delorme, Reynaud, Richard, Rochoux, Rostan, Roux, Rattier, Soubeyran, Trousseau, Velpeau, Villermé.

— « Je devais ici m'attacher seulement à expliquer par quel inévitable enchaînement d'opération, soit scientifique, soit logique, l'esprit humain avait pu enfin parvenir, après tant de laborieux essais préliminaires, à coordonner l'*immense série des êtres vivants, depuis l'homme jusqu'au végétal*, EN UNE SEULE HIÉRARCHIE dont la composition essentielle *n'offrit jamais rien d'arbitraire*, et qui tendît à fixer avec une rigoureuse précision le véritable degré de dignité *biologique* propre à chaque espèce. »

AUG. COMTE, *Philos. positive*, t. III, p. 607.

Depuis la fin du dix-huitième siècle, l'hypothèse de Descartes, brisant la continuité de la série des êtres, est tombée dans un tel discrédit : que, vouloir mainte-

(1) Peu après la publication de cet article, M. Littré a été nommé membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

nant la remettre en discussion, suffit : pour se trouver immédiatement couvert de ridicule, à un point que personne, pour ainsi dire, ne voudra écouter ce qui pourra être dit sur un pareil sujet. Un exemple, qui nous est personnel, mettra mieux notre pensée en lumière. Nous émettions quelques arguments, non point en faveur de cette hypothèse, mais seulement pour en démontrer l'importance, vis-à-vis de deux personnes fort instruites, dont l'une était essentiellement chrétienne, et l'autre complétement matérialiste. Nous ferons observer : que, nous parlions à chacune d'elles séparément ; et, que chacune ignorait : non-seulement ce que l'autre pouvait avoir dit ; mais encore, que nous lui eussions parlé à ce sujet. L'amour-propre, ou l'à-propos, n'étaient donc pour rien : dans la conformité de leur manière de voir que nous allons rapporter. « *Plutôt que de croire que les bêtes n'ont pas de sentiment*, dit « l'homme religieux, *je croirais qu'il n'y a pas de Dieu.* » « Moi, dit le matérialiste : *Plutôt que de croire que mon « chien ne souffre point, quand je le corrige, je croirais « qu'il y a un Dieu.* » Telle est, en effet, la répulsion générale contre l'hypothèse de Descartes. Telle était aussi la répulsion générale, contre ce qui était considéré comme l'hypothèse de Galilée.

C'est pour combattre de pareilles préventions, que se trouve dirigé le passage cité de Port-Royal : *sapientem nihil opinari.*

Pour le très-petit nombre de ceux qui voudront bien condamner en eux, ce que Cicéron blâmait en lui-même, nous dirons : qu'à l'époque où parut l'hypo-

thèse de Descartes, tout ce qu'il y avait de plus élevé dans la philosophie, et de plus probe dans la religion, se déclara en faveur de la nouvelle opinion. Il est cependant nécessaire de dire : qu'alors, ce n'était qu'une opinion.

Maintenant, va-t-on nous dire : le sentiment contraire à Descartes n'est plus une opinion ; c'est une vérité démontrée et admise par la science, comme aussi incontestable : que, puisse l'être une vérité appartenant aux sciences dites naturelles.

Le sentiment contraire à ce qui était considéré comme l'opinion de Galilée, passait aussi pour une vérité incontestable : et, vis-à-vis des sens prétendus directeurs de la raison ; et, vis-à-vis de l'écriture directrice de la foi. Et, cependant, la prétendue hypothèse de Galilée est devenue : la vérité généralement reconnue ; et, le sentiment contraire, alors réputé vérité incontestable, est devenu une erreur reconnue : et, par la raison ; et, par la foi.

Nous avons déjà prévenu : que, nous ne voulions point soutenir ici l'opinion de Descartes, dans le but de la faire passer à l'état de vérité ; mais, que nous croyions utile d'en démontrer l'importance. A cet égard, deux voies se présentaient : la première était de nous ériger en rapporteur de la question. Avec un peu d'adresse, en cachant les sources où nous aurions puisé nos connaissances, nous aurions pu nous procurer, à peu de frais, un vernis d'érudition ; mais, nous eussions toujours été suspect de partialité. L'autre voie consistait : à choisir, parmi les contemporains de Descartes, un rap-

porteur habile, savant, non suspect de favoriser la nouvelle opinion, et plutôt, s'il était possible, suspect de favoriser l'opinion contraire. Nous avons préféré la seconde voie; et Bayle a été choisi pour rapporteur.

Avant de laisser parler ce rapporteur nous ferons remarquer :

1° Que Bayle est un philosophe sceptique, ou même matérialiste, malgré son apparente soumission à la révélation chrétienne (1);

2° Que dans son *Dictionnaire historique et critique*, il s'est ouvertement prononcé contre l'opinion de Descartes qui refuse le sentiment aux animaux;

3° Que, par conséquent, Bayle ne peut être accusé de partialité pour l'opinion de Descartes.

Maintenant nous croyons devoir prier nos lecteurs de lire et de relire avec la plus scrupuleuse attention la discussion de Bayle, contenue dans son *Dictionnaire historique et critique*, 5e édition, Amsterdam 1734, et que nous allons leur mettre sous les yeux. Il est essentiel d'être pénétré de l'importauce de cette discussion pour pouvoir profiter de notre travail; et nous nous faisons un devoir d'engager, à ne pas nous lire, ceux qui croiraient, qu'elle n'a aucune portée sociale.

(1) Bayle, dans mille endroits, se prononce sur la nécessité de la foi, et par conséquent sur le besoin de se soumettre à une révélation. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « La raison humaine, dit-il, est trop faible. . . . . C'est un principe de destruction et non d'édification : elle n'est propre qu'à former des doutes et qu'à se tourner à droite et à gauche pour *éterniser une dispute.* » (*Dict. hist. et crit.*, art. *Manichéens.*)

Ceux qui ont étudié Bayle savent : que, cette manière de s'exprimer était un passeport relatif à l'époque.

A l'article *Pereyra*, médecin espagnol du seizième siècle, nous trouvons :

— ..... « La liberté de philosopher avait pour lui un grand charme ; il s'en servait amplement, et jusqu'à l'abus. La matière première dont les sectateurs d'Aristote faisaient tant de bruit, fut l'un des monstres qu'il se proposa d'exterminer. Ce qu'il mettait à la place de cette matière ne valait guère mieux que ce qu'il en bannissait. Il traita fort mal Galien sur la doctrine des fièvres. Mais ce qu'il y eut de plus surprenant dans ses *Paradoxes*, fut qu'il enseigna que les bêtes sont des machines, et qu'il *rejeta l'âme sensitive* qu'on leur attribue..... Si ce dogme est fort étrange, il ne faut pas s'en étonner; car de tous les objets physiques, il n'y en a point de plus abstrus ni de plus embarrassant que l'âme des bêtes. *Les opinions extrêmes sur ce sujet sont ou* ABSURDES *ou* TRÈS-DANGEREUSES ; *le milieu qu'on y veut garder est* INSOUTENABLE. »

— Ainsi, et remarquons-le bien, les opinions sur l'âme des bêtes sont ce que Bayle appelle : ou *absurdes;* ou *très-dangereuses.*

IV.

— Voici les commentaires que fait Bayle sur les faits que nous venons de citer.

Dans notre introduction nous avons déjà dit : que Bayle place toujours ses commentaires en notes sur le texte ; et, que nous imitons cette méthode, parce que nous la considérons comme la meilleure pour toute discussion qui demande une attention soutenue. Nous le répétons ici, non pour nous excuser : mais, pour donner au contraire l'autorité de Bayle à cette méthode. Quand nous imitons nous aimons à le dire. Maintenant voyons les commentaires de Bayle.

Dans la note C, et à propos des nouvelles de la république des lettres, nous trouvons :

— « ..... Quelque temps après on vit paraître dans ces mêmes nouvelles (elles étaient publiées par Bayle lui-même) les extraits d'une lettre que l'auteur (voy. ces nouvelles) avait reçue de Paris, et qui contenait entre autres choses ce que je m'en vais copier.

« Il n'est pas vrai, comme vous le dites dans la page 23, que le sentiment de M. Descartes sur l'âme des bêtes, n'est que de ce temps ; car on a disputé de cela autrefois, comme il paraît par ce passage de saint Augustin, *de Quantitate animæ*, ch. 30 : Quod autem tibi visum est non esse animam in corpore viventis animantis, quamquam videatur absurdam, non tamen doctissimi homines quibus id placuit DEFUERUNT, neque nunc arbitror DEESSE.

« L'auteur reçut une autre lettre qui l'avertit que cette opinion de M. Descartes était beaucoup plus ancienne que saint Augustin. Ce fut M. La Rondel qui écrivit cette lettre. L'extrait en fut inséré dans les nouvelles du mois d'octobre 1684. Je m'en vais le copier, et pour la satis-

fection des lecteurs je mettrai en marge dans quels livres on pourra trouver les autorités citées. — « Ce n'est pas seulement du temps de saint Augustin qu'on a douté de l'âme des bêtes ; c'est aussi du temps des Césars, c'est-à-dire plus de 300 ans avant ce père de l'Église. Les stoïciens ne parlaient d'autre chose, jusqu'à soutenir dans leurs écoles qu'il n'y avait que de la ressemblance entre nos actions et celles des bêtes, et que dans les bêtes et les hommes il y avait une *nature* ABSOLUMENT *différente*. Ne vous allez pas imaginer, s'il vous plaît, qu'ils ne disaient cela que de certaines actions dont nous n'avons que peu ou point de sentiment ; comme de la digestion, de la sanguification, de la conception, etc. Ils l'entendaient aussi des passions les plus vives, les plus véhémentes et les plus sensibles, etc. »

— Bayle réfute ces passages, et emploie toute son érudition à prouver : que, presque tous les anciens philosophes ont imaginé : que l'âme des bêtes est *raisonnable*. Il fallait donc, dit-il, qu'ils crussent qu'elle ne différait de celle de l'homme que selon le plus et le moins. Puis il ajoute (note E) :

— « Il faut prendre garde à une chose : qu'on ne trouve pas que les anciens, lorsqu'ils ont quitté ou le style poétique, ou le style d'orateur, aient reconnu une véritable différence entre l'âme humaine et la matière. Je ne parle pas de la matière crasse, pesante, palpable, mais de celle que les chimistes nomment esprit, et qui est aussi essentiellement corps et matière que la boue et la chair le peuvent être. Selon cela, on ne devait point penser que l'âme des bêtes et celle de l'homme différassent autrement que *du plus au moins*, et selon divers degrés de subtilité, et par conséquent, on a dû croire que *la seule disposition des organes* est cause que la raison ne se développe pas dans les animaux comme dans l'homme. Galien sans doute a été de ce sentiment, car il n'a point cru que notre âme fût incorporelle ; il ne la distinguait point de la chaleur naturelle et de l'harmonie du tempérament. Je sais bien que plusieurs ont dit que l'âme de l'homme descendait du ciel ; mais cela ne prouve pas qu'ils l'aient crue immatérielle, outre que les stoïciens ont enseigné que toutes les âmes sans exception découlaient de la même source. (Ici suivent une foule de citations). Pouvaient-ils donc croire que l'âme des bêtes fût destituée de sentiments ? *Je ne pense pas qu'ils l'aient cru*, etc. »

— Plus loin il dit encore :

— « Je remarquerai que Vossius ne connaissait point d'auteur qui, avant Pereyra, eût soutenu que les animaux ne sentent point. Puis, dans la note G, il observe (Vossius) qu'il y a des philosophes qui n'ont reconnu nulle distinction entre la pensée et le sentiment. Il fallait conclure de là, ou que les bêtes raisonnaient, ou qu'elles ne sentaient point. La dernière partie de l'alternative, ajoute-t-il, n'a plu à personne que je sache, dans l'antiquité. »

« C'est en vain, continue Bayle, que l'on s'efforce de trouver dans Aristote les semences de la doctrine de M. Descartes. »

— Puis, dans la note H, nous trouvons :

— « Le père Pardies a tâché de les y trouver. — Il ne sera pas peut-être inutile, » dit-il, « d'examiner un peu quelques endroits d'Aristote, pour voir si dans un si grand philosophe, on ne trouverait point quelque chose qui pût autoriser une opinion, qui paraît maintenant si extraordinaire. » Après cela il (le père Pardies) cite ceci, tiré du chapitre IX du livre *de Spiritu*.

« Que la chaleur soit un effet de la nature, cela ne peut pas souffrir grande difficulté : mais il est difficile de comprendre comment la nature des corps sait employer si à propos la chaleur, et s'en servir comme d'un instrument pour donner à chaque chose ce qu'elle doit naturellement avoir, et imprimer sur chacune son caractère avec autant de justesse que si ces corps avaient *de la connaissance et de la raison*. Et certainement il n'est pas possible que toutes ces choses se fassent ainsi sans connaissance et sans la conduite du raisonnement : mais d'ailleurs on ne voit pas comment on peut attribuer à des causes matérielles la faculté de connaître. D'attribuer tout cet artifice à la force du feu, des esprits, ou des corps les plus subtils, c'est ce qui ne se peut nullement : mais de dire aussi qu'au dedans de ces corps, il se trouve quelque principe qui ait cette faculté de connaître, c'est ce qui passe toute admiration. Et nous avons le même sujet d'étonnement à l'égard de l'âme même des animaux, puisqu'*elle est de même nature que le feu et les esprits*.

« On voit par ce passage, c'est le père Pardies qui parle, qu'Aristote avait très-bien connu la difficulté qu'il y a d'attribuer aux corps et aux bêtes des connaissances. Mais ce qu'il n'a fait que proposer ici par voie d'admiration, il semble qu'il l'ait assuré nettement en un autre endroit, où, en parlant des animaux, il dit ces paroles expresses : *De tous les animaux il n'y a que l'homme seul qui ait la faculté de penser. Et quoique les autres animaux soient pourvus de mémoire, et capables de discipline, il n'y a pourtant que l'homme qui puisse se ressouvenir*. Par

ces paroles, qu'Aristote a répétées mot à mot dans un autre endroit, il semble qu'il ait accordé aux bêtes la connaissance, puisqu'il les reconnaît pourvues de mémoire; et que s'il les prive de connaissance, ce n'est que de cette sorte de connaissance qui se fait avec une réflexion particulière, dans les délibérations et dans les recherches que nous faisons pour nous ressouvenir. Mais il est certain qu'Aristote a distingué autrement la mémoire et la réminiscence; car, selon lui, la mémoire ne consiste que dans une image (*De Mem. et Remin.*, cap. I) et une représentation imprimée sur la substance de l'endroit du corps où est le sens commun, à peu près de même que les figures sont représentées sur de la cire par l'impression des cachets; de sorte qu'avoir la mémoire de quelques choses, c'*est avoir les figures des choses ainsi représentées* (*Ibid.*). Au lieu que la réminiscence emporte, outre cela, une certaine perception de l'esprit, qui fait qu'*en se ressouvenant on sait cela même qu'on se ressouvient :* ce qui est commun à toutes sortes de pensées, puisqu'il est impossible de penser sans savoir que l'on pense. Ainsi Aristote disant que les bêtes ne se ressouviennent nullement, et qu'il n'y a que l'homme qui ait la faculté de se ressouvenir, il ne faut point trouver étrange s'il a dit aussi que l'homme seul entre tous les animaux était capable de penser (1) Ce philosophe a donc cru que les bêtes n'avaient point de véritables pensées. Il ne reste après cela, sinon qu'Aristote ait reconnu que les bêtes étaient des automates, et qu'elles ne se mouvaient que par machine et par des ressorts préparés. Et c'est aussi ce qu'il a dit bien clairement; car voici comme il parle, expliquant comment se font les mouvements des animaux :

« Comme ces machines qu'on appelle automates, dit-il (*de Animal. motione*, cap. VII), dès lors qu'on les remue tant soit peu d'une certaine manière, font incontinent leurs mouvements par la force des ressorts débandés, ainsi les animaux se meuvent de même, ayant des os et des nerfs comme autant d'instruments disposés par l'industrie de la nature, qui font en eux ce que font sur les machines les pièces de bois et de fer avec leurs ressorts. Il dit la même chose ailleurs (*de Gen. anim.*, cap. I) : il peut se faire, dit-il, que dans les animaux une chose en meuve une autre, et que leurs corps soient comme ces merveilleux automates : car en effet ils sont composés de membres qui ont cette faculté même lorsqu'ils sont en repos, de pouvoir faire certains mouvements aussitôt qu'on les y détermine. *Et comme dans ces machines* il n'est nullement besoin que quelqu'un y touche actuellement quand elles font leurs mouvements, pourvu qu'on les ait auparavant touchées : *ainsi on en peut dire autant des animaux.* »

(1) Nous prions nos lecteurs de donner toute leur attention à cette discussion du père Pardies sur ce passage d'Aristote.

— Bayle, malgré la clarté de ces citations, nie qu'Aristote ait affirmé que les bêtes étaient des machines. Nous renvoyons à l'ouvrage pour juger de la faiblesse de la réfutation.

Revenons au texte.

— « On n'est pas mieux fondé, dit Bayle, quand on nous renvoie au IVe livre des *Tusculanes* de Cicéron ; et au témoignage de Porphyre, de Proculus, etc., il n'y a nulle conformité entre le dogme des automates et ce que disent les anciens auteurs. »

— Et à la note I, il ajoute :

— « Un savant prélat, qui a écrit contre Descartes, l'accuse de n'avancer aucune doctrine que l'on ne voie dans les auteurs qui l'ont précédé. Voici ses preuves à l'égard du dogme de l'âme des bêtes :

« Quid hoc est vero, quod apud Ciceronem (Cic., *Tusc.*, lib. IV) legimus, bestias simile quiddam facere perturbationem animi, in perturbationes non incidere, quod hæ eveniant solum ex aspernatione rationis, qua carent bestiæ. Quid aliud, inquam, suadet hoc nobis, quam bestias mera esse automata? Nam si perturbationibus carent, neque herum diligit canis, neque lupum ovis reformidat : imo, nec cibum appetunt, nec dolorem fugiunt, nec mortem timent; sed ex coacto cecæ materiæ motu id facere videntur, quod non faciunt. Scribit conceptis verbis Plutarchus (Plutarch., *de Placit. philos.*, lib. V, cap. xx) credidisse Diogenem brutas animantes, neque intelligere, neque sentire : quod et confutavit Porphyrius (Porphyr., *de Abst. ab anim.*, lib. III). Sciscit Proclus animalia tantum rationalia anima esse predita; additque decretum esse a Platone, animam vere esse eam quæ ratione polleat, cætera simulacra animarum. At nemo doctrinam hanc vel tradidit apertius, vel fusius propugnavit, quam Gomesius Pereyra. » (Petrus Daniel Huetius, *Cens. phil. cartesianæ*, cap. VIII, pag. 208, edit. Paris. 1689.)

— Bayle réfute encore, et longuement, et, selon nous, faiblement, ce passage du savant prélat.

V.

— Arrivons maintenant à l'article Rorarius, où, cette discussion est continuée.

Rorarius était nonce du pape Clément VII à la cour de Ferdinand roi de Hongrie. Il fit un ouvrage dans lequel il entreprit de prouver : non-seulement que les bêtes sont des animaux raisonnables, mais aussi qu'elles se servent de la raison mieux que l'homme.

— « Ce livre, dit Bayle, n'est pas mal écrit, et il contient quantité de faits singuliers sur l'industrie des bêtes et sur la malice de l'homme. Ceux qui concernent l'habileté des animaux embarrassent tout à la fois les sectateurs de M. Descartes et les sectateurs d'Aristote, etc. »

— Et à la note B, Bayle ajoute :

— « Cela ne demande point de preuve à l'égard des cartésiens ; il n'y a personne qui ne connaisse qu'il est difficile d'expliquer comment de pures machines peuvent faire ce que font les animaux. Prouvons donc seulement que le péripatéticien se trouve dans un embarras extrême quand il faut donner raison de leur conduite. Tout péripatéticien qui entend dire que les bêtes ne sont que des automates, objecte d'abord qu'un chien battu pour s'être jeté sur un plat de viande, n'y touche plus quand il voit son maître le menaçant d'un bâton. Mais pour faire voir que ce phénomène ne saurait être expliqué par celui qui le propose, il suffit de dire que si l'action de ce chien est accompagnée de *connaissance*, il faut *nécessairement* que le chien raisonne; il faut qu'il compare le présent avec le passé, et qu'il en tire une conclusion ; il faut qu'il se souvienne et des coups qu'on lui a donnés et pourquoi il les a reçus ; il faut qu'il connaisse que s'il se ruait sur le plat de viande qui frappe ses sens, il ferait la même action pour laquelle on l'a battu, et qu'il conclue que pour éviter de nouveaux coups de bâton, il doit s'abstenir de cette viande. N'est-ce pas

un véritable raisonnement? Pouvez-vous expliquer ce fait par la simple supposition d'une âme qui sent, mais sans réfléchir sur ces actes, mais sans réminiscence, mais sans comparer deux idées, mais sans tirer nulle conclusion? Examinez bien les exemples que l'on compile et que l'on objecte aux cartésiens, vous trouverez qu'ils prouvent trop, car ils prouvent que les bêtes comparent la fin avec les moyens.... Ainsi toutes les disputes contre les disciples de M. Descartes sont une peine perdue; on n'a besoin que de l'adresse dont Pereyra se servit. Vous reconnaissez, disait-il à ses adversaires, que les animaux font plusieurs choses qui ressemblent à ce que fait l'âme raisonnable, et que néanmoins leur âme n'est point raisonnable. Pourquoi donc me défendez-vous de soutenir qu'ils font plusieurs choses qui ressemblent à ce que fait l'âme sensitive, sans que leur âme soit sensitive? Je ne m'étonne pas que M. Descartes et ses sectateurs ne se soient pas prévalus de l'endroit du code de Justinien où il est dit que les bêtes sont incapables de faire une injure, vu qu'elles ne sentent point. (Nec enim potest animal injuria fecisse, quod sensu caret. Voyez Grotius, *Flor. spars. ad jus Justinianeum*, p. 124, edit. Amstel, 1645). Il est manifeste que le mot *sensus* dans cette loi se doit prendre pour dessein, intelligence. »

— Revenons au texte.

— « C'est dommage, dit Bayle, que le sentiment de M. Descartes soit si difficile à soutenir, et *si éloigné de la vraisemblance*, car il est d'ailleurs avantageux à la vraie foi, et c'est l'*unique* raison qui empêche quelques personnes de s'en départir. Il n'est point sujet aux conséquences *très-dangereuses* de l'opinion ordinaire. Il y a longtemps qu'on a soutenu que l'âme des bêtes est raisonnable. Les philosophes de l'école se trompent fort si, en rejetant cela, ils se persuadent qu'ils éviteront les suites fâcheuses de l'opinion qui donne aux bêtes l'âme sensitive. Ces messieurs ne manquent ni de distinctions, ni d'exceptions, ni de hardiesse à décider que les actes de cette âme ne passent jamais certaines bornes qu'ils leur prescrivent; mais tout *ce verbiage confus et impénétrable ne sert de rien pour établir une différence spécifique entre l'âme humaine et celle-là, et il n'est guère apparent qu'ils puissent jamais inventer une explication meilleure que ce qu'ils ont allégué jusqu'ici.* »

— Arrivons aux notes qui servent de commentaires à ce texte.

La note C est relative à la phrase : *le sentiment de M. Descartes... est très-avantageux à la vraie foi.*

— « Ce qui porte les cartésiens à dire que les bêtes sont des automates est, dit Bayle, que selon eux toute matière est incapable de penser. Ils ne se contentent pas de dire qu'il n'y a que les substances spirituelles qui puissent faire des réflexions, et enchaîner une longue suite de raisonnements, ils soutiennent que toute pensée, soit qu'on la nomme réflexion, méditation, progrès du principe à la conséquence, soit qu'on la nomme *sensation*, *imagination*, INSTINCT, est d'une telle nature, que la matière la plus subtile et la plus parfaite en est incapable, et qu'elle ne peut se trouver que dans les substances *incorporelles* (1). Par ce principe il n'y a point d'homme qui ne se puisse convaincre de l'immortalité de son âme; chacun sait qu'il pense, et par conséquent, s'il raisonne à la cartésienne, il ne peut douter qu'en tant qu'il pense il ne soit distinct du corps; d'où il s'ensuit qu'à cet égard il est immortel; car la mortalité des créatures ne consiste qu'en ce qu'elles sont composées de plusieurs parties de matières qui se séparent les unes des autres. Voilà un grand avantage pour la religion; mais il sera presque impossible de le garder, *par des raisons philosophiques*, si l'on accorde que *les bêtes ont une âme matérielle qui périt avec le corps*, une âme, dis-je, dont *les sensations et les désirs* sont la cause des actions qu'on leur voit faire.

« Les utilités théologiques du dogme de M. Descartes ne se bornent pas à cela, continue Bayle; elles se répandent sur plusieurs principes importants que l'on ne saurait soutenir avec quelque force dès qu'on admet dans les bêtes l'*âme sensitive*. Si saint Augustin a soutenu ces principes, quoiqu'il reconnût cette espèce d'âme dans les bêtes, et s'il ne s'est pas mal trouvé de la liaison de ces deux choses, il a été *plus heureux que sage*. *Des principes qu'il a soigneusement examinés et sûrement établis, il suit manifestement* QUE LES BÊTES N'ONT POINT D'AME, *ainsi que le fait voir Ambroise Victor* (2) *dans son sixième volume de la Philosophie chrétienne*. (Mallebranche, *Éclaircissements sur le VIe livre de la recherche de la vérité*, p. 380, 381.) L'auteur qui me fournit ces paroles, continue Bayle, suppose que ce saint docteur, sachant trop bien distinguer l'âme des corps, pour penser qu'il y avait des âmes corporelles, admettait une âme spirituelle dans les bêtes (3). Or, voici l'échantillon qu'il nous

(1) Le mot *instinct* ne signifie rien, ou au moins est complétement indéterminé. Le mot *incorporel* est donné ici pour immatériel, et c'est une erreur. Les forces sont incorporelles et ne sont point immatérielles. Le calorique est incorporel et n'est point immatériel.

(2) C'est un faux nom que s'est donné un père de l'Oratoire. (*Note de Bayle*.)

(3) Il est certain, quoi qu'en dise le père Mallebranche, que saint Augustin a cru que l'âme des bêtes était sensitive et corporelle. *Vita brutorum*, dit-il dans le 4e chap. de *la Connaissance de la véritable vie*, *est spiritus vitalis constans de aere et sanguine animalis, sed* SENSIBILIS,

donne des principes que saint Augustin soutenait, et qui sont incompatibles avec l'âme des bêtes :

« Quelques-uns de ces principes de saint Augustin sont que ce qui n'a jamais péché ne peut point souffrir de mal ; or, selon lui, même la douleur est le plus grand des maux, et les bêtes en souffrent. Que le plus noble ne peut avoir pour fin le moins noble ; or, selon lui, l'âme des bêtes est spirituelle et plus noble que les corps, et néanmoins elles n'ont point d'autres fins que ces corps. Que ce qui est spirituel est immortel, et l'âme des bêtes, quoique spirituelle, est sujette à la mort. Il y a bien d'autres semblables principes dans les ouvrages de saint Augustin, dont on peut conclure que les bêtes n'ont point d'âme spirituelle telle qu'il l'admet en elles. (Malebranche, *Éclaircissements*, etc., p. 381, à la marge.)

« Je ne suis pas trop persuadé, continue Bayle, que saint Augustin ait cru que l'âme des bêtes est une substance incorporelle ; mais, *quoi quoi qu'il en soit*, le second principe qu'on nous donne ici en exemple est incompatible avec l'opinion de ce grand docteur ; car ce qui connaît est plus noble que ce qui ne connaît point ; or, pour le moins, saint Augustin attribuait du *sentiment* à l'âme des bêtes. Il la croyait donc beaucoup plus noble que le corps ; il soutenait donc d'un côté que le plus noble ne peut avoir pour sa fin le moins noble ; et de l'autre, que l'âme des bêtes, plus noble que leur corps, n'avait d'autre fin que leur corps. Cela, direz-vous, importe peu à la religion. Vous vous trompez, répondra-t-on ; car toutes les preuves du péché originel, empruntées des maladies et de la mort, à quoi les petits enfants sont assujettis, *tombent par terre dès que vous supposez que les bêtes* SENTENT ; elles sont sujettes à la douleur et à la mort, elles n'ont pourtant jamais péché. Ainsi vous raisonnez mal quand vous dites : *Les petits enfants endurent du mal et meurent ; ils sont donc criminels ;* car vous supposez un faux principe, et démenti par la condition des bêtes, savoir, *que ce qui n'a jamais péché ne peut point souffrir de mal.* C'est néanmoins un principe de la dernière évidence ; il coule nécessairement des idées que nous avons de la justice et de la bonté de Dieu ; il est conforme à l'ordre immuable, à cet ordre dont nous concevons clairement que Dieu ne s'écarte pas. *L'âme des bêtes confond cet ordre et renverse ces idées si distinctes ;* il faut donc demeurer d'accord que les automates de M. Descartes favorisent extrêmement les principes selon lesquels nous jugeons de l'être infini, et par lesquels nous soutenons l'orthodoxie. »

—Lisez ce qui suit, continue Bayle. (C'est une cita-

MEMORIAM *habens, intellectu carens, cum carne moriens, in aera evanescens.* Voy. aussi le chap. XXIII *de Spiritu et Anima.* (*Note de Bayle.*)

tion des *Nouvelles de la république des lettres*. Mars 1684.)

— « On intéressa d'abord la religion dans cette cause (dans la dispute contre Descartes concernant l'âme des bêtes) par l'espérance que les anticartésiens conçurent de ruiner par là les machines de M. Descartes; mais on ne saurait assez dire le bien qu'il en est venu aux sectateurs de ce philosophe. Car ils croyaient avoir montré *qu'en donnant aux bêtes une âme capable de connaissance, on ruine toutes les preuves naturelles de l'immortalité de notre âme.* Ils ont fait voir *que leur sentiment n'avait point de plus opiniâtres ennemis que les impies et les épicuriens,* et qu'on ne saurait faire plus de dépit à ces méchants philosophes, qu'en les désarmant de toutes les fausses raisons qu'ils empruntent de l'âme des bêtes, pour conclure *qu'il n'y a entre elles et nous que la différence du plus au moins.* C'est une chose assurée qu'il n'y a point de gens qui affectent plus que les impies d'approcher les bêtes de la perfection de l'homme. Voilà comment la secte de M. Descartes a mis la religion dans ses intérêts Mais elle ne s'est pas contentée de cette raison; elle s'est élevée jusqu'à la nature de Dieu pour y chercher des arguments invincibles contre la connaissance des bêtes, et on peut dire qu'elle y en a trouvé d'assez bons. L'auteur de la *Recherche de la vérité* en a répandu le plan dans quelques-uns de ses ouvrages. Le père Poisson, de l'Oratoire, a traité à fond de celui qui est fondé sur ce principe de saint Augustin, que *Dieu étant juste, la misère est une preuve nécessaire du péché*, d'où il s'ensuit que les bêtes n'ayant point péché, ne sont point sujettes à la misère; or elles y seraient sujettes si elles avaient du sentiment, *donc* ELLES N'ONT POINT DE SENTIMENT. »

VI.

— Bayle continue :

— « Vous trouverez à la suite de ces paroles l'extrait d'un livre (*la Bête transformée en machine;* l'auteur s'appelle d'Armanson), où l'on montre que si les bêtes ont une âme connaissante, il s'ensuit :

« 1° Que Dieu ne s'aime point lui-même;

« 2° Qu'il n'est point constant;

« 3° Qu'il est cruel et injuste.

« Il ne s'aimerait point lui-même, car il eût créé des *âmes capables de connaissance et d'amour sans les obliger à l'aimer et à le connaître*, il les eût créées pour être dans l'état du péché, et par conséquent il les aurait dispensées de la loi de l'ordre, qui est pourtant la loi souveraine et indispensable. L'état du péché est de s'arrêter aux créatures comme à sa dernière fin; c'est ce que font les âmes des bêtes, selon l'opinion commune. Selon la même opinion, ces âmes retournent dans le néant dès que les bêtes cessent de vivre; où est donc la constance de Dieu? Il crée des âmes et il les anéantit bientôt. Il n'en use pas de même à l'égard de la matière, il ne la détruit jamais; il conserve donc les substances moins parfaites, et détruit les plus parfaites. Cela est-il d'un agent sage? L'âme des bêtes n'a point péché, et cependant elle est sujette à la douleur et à la misère; elle est soumise à tous les désirs déréglés de la créature qui a péché. De quelle manière traitons-nous les bêtes? Nous les faisons s'entre-déchirer pour notre plaisir; nous les égorgeons pour nous nourrir; nous fouillons dans leurs entrailles pendant leur vie pour satisfaire notre curiosité, et nous faisons tout cela en conséquence de l'empire que Dieu nous donne sur les bêtes. *Quel désordre que la créature innocente soit assujettie à tous les caprices de la créature criminelle!* Il n'y a point de casuiste qui croie qu'on pèche en faisant combattre des taureaux contre des dogues, etc., et en se servant de mille ruses et de mille violences à la chasse et à la pêche pour détruire les animaux, ou en se divertissant à tuer des mouches, comme faisait Domitien. N'y a-t-il pas de la cruauté et de l'injustice à soumettre l'âme innocente à tant de malheurs? On se délivre de toutes ces difficultés par le dogme de M. Descartes. Je m'en vais donner la liste de quelques ouvrages qui ont été publiés en faveur de ce sentiment. »

— Ici suit l'énumération de différents ouvrages. Puis Bayle ajoute :

— « On pourrait mettre le livre du père Pardies sur la connaissance des bêtes parmi ceux qui ont été faits pour l'opinion de M. Descartes; car on y trouve les raisons des cartésiens proposées très-fortement et réfutées très-faiblement. Je crois néanmoins qu'il ne se négligea point dans la deuxième partie de son ouvrage, et qu'il y fit tout ce qu'il put pour soutenir l'ancienne opinion. Mais ayant fait ainsi tout ce qu'il pouvait pour représenter fidèlement le beau côté de la nouvelle, il a donné lieu à quelques-uns de soupçonner qu'il n'avait pas eu un véritable dessein de combattre M. Descartes. Rapportons le sentiment d'un de ses confrères. »

« Il n'y a rien de plus séduisant que les expositions que fait le père Pardies dans son livre intitulé *De la connaissance des bêtes*, où, mettant le cartésianisme dans toute sa force sur ce point, il va presque jusqu'à convaincre ses lecteurs : que non-seulement il n'est point besoin d'âme pour marcher, pour boire, pour manger, pour se plaindre, mais encore pour parler et pour parler aussi longtemps que le fait un prédicateur dans un sermon d'une heure, ou un avocat dans un long plaidoyer. Ce livre a fait placer son auteur parmi les péripatéticiens, pour un prévaricateur qui était cartésien dans l'âme, quelque application qu'il ait apportée à réfuter le cartésianisme dans la seconde partie de son livre, à défendre l'ancienne philosophie sur l'âme des bêtes. »

— La note E est relative à ces paroles du texte : *les philosophes de l'école se trompent fort si, en rejetant cela, ils se persuadent qu'ils éviteront les suites fâcheuses de l'opinion qui donne aux bêtes l'âme sensitive.* Voici des extraits de cette note.

— « Rien n'est plus divertissant, dit Bayle, que de voir avec quelle autorité les scolastiques s'ingèrent de donner des bornes à la connaissance des bêtes. Ils veulent qu'elles ne connaissent que les objets singuliers et matériels, et qu'elles n'aiment que l'utile et l'agréable, qu'elles ne puissent réfléchir sur leurs sentiments et sur leurs désirs, ni conclure une chose d'une autre. On dirait qu'ils ont fouillé plus heureusement dans les facultés et dans les actes de l'âme des bêtes que les plus experts anatomistes dans les entrailles des chiens. Leur témérité est si grande, que quand même le hasard aurait voulu qu'ils trouvassent la vérité, ils seraient indignes de louange et même d'excuse. Mais donnons-leur quartier

là-dessus, accordons-leur tout ce qu'ils supposent, qu'en espèrent-ils? *S'imaginent-ils que par ce moyen ils obtiendront d'une personne qui sait raisonner qu'on doit convenir que l'âme de l'homme n'est pas de la même espèce que celle des bêtes? Cette prétention est chimérique.* Il est évident à quiconque sait juger des choses que *toute substance qui a quelque sentiment sait qu'elle sent;* et il ne serait pas plus absurde de soutenir que l'ame de l'homme connaît actuellement un objet sans connaître qu'elle le connaît, qu'il est absurde de dire que l'âme d'un chien voit un oiseau sans voir qu'elle le voit. Cela montre que tous les actes des facultés sensitives sont de leur nature et par leur essence réflexifs sur eux-mêmes. Le père Maignan, qui malgré toutes ses lumières a croupi dans les erreurs et dans la crasse de l'école à l'égard de l'âme des bêtes, avoue pourtant que pour sentir une chose il faut connaître le sentiment que l'on en a. « Id quod vocamus sentire, » dit-il, « non est sine cognitione ejus rei quæ dicitur sensibilis : cum autem nihil externum sit per se sensibile; sed tantum per suam actionem; adeoque actio ejus sit primario sensibilis : et cum insuper nos non dicamur alicujus agentis actionem sentire, si ea dum in nobis fit, omnino lateat nos; consequenter id quod vocamus sentire, non est sine cognitione actionis quæ fit in nobis sentientibus; imo quia sentire nihil aliud ex parte sentientis dicit, præter eam cognitionem, consequens est ipsum sentire, quatenus se tenet ex parte sentientis, consistere in eo quod est agnoscere se pati, quod coincidit cum eo quod est agnoscere actionem in se receptam, seu passionem suam.» (Emmanuel Maignan, *Philosophia naturæ*, cap. XXIV.) Il faut donc dire que la mémoire des bêtes est un acte qui les fait ressouvenir du passé, et qui leur apprend qu'elles s'en souviennent. Comment donc ose-t-on dire qu'elles n'ont pas le pouvoir de réfléchir sur leurs pensées ni de tirer une conséquence? Mais encore un coup, ne disputons point sur cela. Permettons à ces philosophes de bâtir très-mal leurs suppositions; servons-nous uniquement de ce qu'ils enseignent. Ils disent que l'âme des bêtes aperçoit tous les objets des cinq sens externes; qu'elle juge qu'entre ces objets il y en a qui lui conviennent et d'autres qui lui sont nuisibles, et que, en conséquence de ce jugement, elle désire ceux qui lui conviennent et abhorre les autres; et que pour jouir de l'objet qu'elle souhaite, elle transporte ses organes au lieu où il est; et qu'afin de fuir l'objet qu'elle abhorre, elle éloigne ses organes du lieu où il est. Je conclus de tout cela que si elle ne produit point d'autres actes aussi nobles que ceux de notre âme, ce n'est point sa faute, ou qu'elle soit d'une nature moins parfaite que l'âme de l'homme : c'est seulement que les organes qu'elle anime ne ressemblent point aux nôtres. Je demande à ces messieurs s'ils trouveraient bon qu'on dît que l'âme d'un homme est d'une autre espèce à l'âge de trente-cinq ans qu'à l'âge d'un mois, ou que l'âme d'un frénétique, d'un hébété, d'un vieillard qui tombe en enfance, n'est pas substantiellement aussi parfaite que l'âme d'un habile homme? Ils re-

jetteraient sans doute cette pensée comme une erreur très-grossière, et ils feraient bien; car il est sûr que la même âme, qui dans les enfants ne fait que sentir, médite et raisonne d'une manière solide dans un homme fait; et que la même âme qui fait admirer sa raison et son esprit dans un grand homme, ne ferait que radoter dans un vieillard, qu'extravaguer dans un fou, que sentir dans un enfant. On serait dans une erreur crasse si l'on prétendait que l'âme de l'homme n'est susceptible que des pensées qui nous sont connues. Il y a une infinité de sensations, et de passions, et d'idées dont cette âme est très-capable, quoiqu'elle n'en soit jamais affectée pendant cette vie; si on l'unissait à des organes différents des nôtres, elle penserait autrement qu'elle ne fait aujourd'hui, et ses modifications pourraient être beaucoup plus nobles que celles que nous éprouvons. S'il y avait des substances qui dans des corps organisés eussent une suite de sensations et d'autres pensées beaucoup plus sublimes que les nôtres, pourrait-on dire qu'elles sont d'une nature plus parfaite que notre âme? Non, sans doute; car si notre âme était transportée dans ces corps-là, elle y aurait cette même suite de sensations et d'autres pensées beaucoup plus sublimes que les nôtres (1). Il est aisé d'appliquer ceci à l'âme des bêtes. On nous avoue qu'elle sent les corps, qu'elle les discerne, qu'elle en souhaite quelques-uns, qu'elle en abhorre quelques-autres. C'est assez; elle est donc une substance qui pense, elle est donc capable de la pensée en général; elle peut donc recevoir toutes sortes de pensées, elle peut donc raisonner, elle peut connaître le bien honnête, les universaux, les axiomes de la métaphysique, les règles de la morale, etc. Car, comme de ce que la cire peut recevoir la figure d'un cachet, il s'ensuit manifestement qu'elle est susceptible de la figure de tout cachet, il faut dire aussi que *dès qu'une âme est capable d'une pensée, elle est capable de toute pensée*. Il serait absurde de faire ce raisonnement : *ce morceau de cire n'a reçu l'empreinte que de trois ou quatre cachets, donc il ne peut pas recevoir l'empreinte de mille cachets. Ce morceau d'étain n'a jamais été une assiette, donc il ne peut pas être une assiette, et il est d'une autre nature que cette assiette d'étain que je vois là*. On ne raisonne pas mieux quand on assure que l'*âme du chien n'a jamais eu que des sensations, etc., donc elle n'est point capable des idées de morale et des notions de métaphysique*. D'où vient qu'un morceau de cire porte l'image du prince et qu'un autre ne la porte pas? C'est à cause du cachet qui a été appliqué sur l'un et non pas sur l'autre. Ce morceau d'étain qui ne fut jamais une assiette, le sera dès que vous le jetterez dans le moule d'une assiette. Jetez de même cette âme de bête dans le moule des idées universelles, et des notions des arts et des sciences, je veux dire unissez-la à un corps humain bien choisi, *ce sera l'âme d'un*

(1) Nous prions de nouveau nos lecteurs de bien se pénétrer de toute cette note de Bayle.

habile homme et non plus l'âme d'une bête. On voit donc que les philosophes de l'école sont hors d'état de prouver que l'âme de l'homme et l'âme des bêtes soient de différente nature. Qu'ils disent et qu'ils répètent mille et mille fois : *celle de l'homme raisonne, et connaît les universaux, et le bien honnête, celle des animaux ne connaît rien de tout cela;* nous leur répondrons : *ces différences ne sont que des accidents, et ne sont point une marque d'une distinction spécifique entre des sujets. Aristote et Cicéron, à l'âge d'un an, n'avaient point eu de pensées plus sublimes que celles d'un chien, et s'ils eussent vécu dans l'enfance trente ou quarante ans, les pensées de leur âme n'eussent été que des sensations et des petites passions de jeu et de gourmandise; c'est donc par accident qu'ils ont surpassé les bêtes; c'est à cause que les organes dont leurs pensées dépendaient ont acquis telles et telles modifications, à quoi les organes des bêtes ne parviennent pas. L'âme d'un chien, dans les organes d'Aristote ou de Cicéron, n'eût pas manqué d'acquérir toutes les lumières de ces deux grands hommes.*

« Cette conséquence-ci est très-fausse : *une telle âme ne raisonne pas et ne connaît pas les universaux, donc elle est d'une nature différente de l'âme d'un grand philosophe;* car si cette conséquence était bonne, il faudrait dire que l'âme des petits enfants n'est pas de la même espèce que celle des hommes faits. A quoi songez-vous donc, philosophes péripatéticiens, lorsque vous osez prétendre que l'âme des bêtes ne raisonne pas et qu'elle est substantiellement moins parfaite que les âmes qui raisonnent? Il faudrait premièrement que vous prouvassiez que le défaut de raisonnement dans les bêtes procède d'une imperfection réelle et extérieure de leur âme, et non pas des dispositions organiques dont elle dépend. Mais c'est ce que vous ne sauriez jamais prouver; car il est clair qu'un sujet qui est capable des pensées que vous donnez à l'âme des animaux est capable du raisonnement et de toute autre pensée : d'où il résulte que s'il ne raisonne pas actuellement, c'est à cause de certains obstacles accidentels et externes, je veux dire à cause que le créateur de toutes choses a fixé chaque âme à une certaine suite de pensées, en la faisant dépendre des mouvements de certains corps. C'est ce qui fait aussi que les enfants à la mamelle, les fous et les frénétiques ne raisonnent pas.

VII.

« On ne peut, continue Bayle, songer sans horreur aux suites de cette doctrine (1) : *l'âme de l'homme et l'âme des bêtes ne diffèrent point substantiellement, elles sont de même espèce; l'une acquiert plus de lumières que l'autre, mais ce ne sont que des avantages accidentels et dépendants d'une institution arbitraire.* Cette doctrine coule *nécessairement* et *inévitablement* de ce qui s'enseigne dans les écoles sur la connaissance des bêtes. *Il s'ensuit de là que si leurs âmes sont matérielles et mortelles,* LES AMES DES HOMMES LE SONT AUSSI; et que si l'âme de l'homme est une substance spirituelle et immortelle, l'âme des bêtes l'est aussi : conséquences horribles de quelque côté que l'on se tourne; car si pour éviter l'immortalité de l'âme des bêtes on suppose que l'âme de l'homme meurt avec le corps, on renverse la doctrine d'une autre vie et l'on sape les fondements de la religion (Bayle aurait pu ajouter : *et de tout ordre social*). Si pour conserver à notre âme le privilége de l'immortalité, on l'étend sur celle des bêtes (ce qui depuis Bayle a été fait par Condillac), dans quel abîme se trouvera-t-on? Que ferons-nous de tant d'âmes immortelles? Y aura-t-il aussi pour elles un paradis et un enfer? passeront-elles d'un corps à un autre? seront-elles anéanties à mesure que les bêtes meurent? Dieu créera-t-il incessamment une infinité d'esprits pour les replonger sitôt après dans le néant? Combien y a-t-il d'insectes qui ne vivent que peu de jours! Ne nous imaginons pas qu'il suffise de créer des âmes pour les bêtes que nous connaissons : celles que nous ne connaissons point sont encore en plus grand nombre. Le microscope nous en fait découvrir par milliers dans une goutte de liqueur. On en découvrirait bien d'autres si on avait des microscopes plus parfaits. Et qu'on ne dise pas que les insectes sont des machines; car on expliquerait plutôt par cette hypothèse les actions des chiens que les actions des fourmis

(1) Nos lecteurs remarqueront ce jugement de Bayle, et il n'est pas suspect. Nous prouverons bientôt que la doctrine à laquelle Bayle ne peut songer sans horreur est professée dans toutes les écoles, et qu'il n'est pas un seul adolescent qui puisse être nommé bachelier sans en être complétement imbu. Du temps de Bayle les conséquences étaient implicites. De notre temps, la doctrine d'identité de nature entre l'intelligence de l'homme et l'intelligence des animaux est professée explicitement.

et des abeilles. Il y a peut-être plus d'esprit et plus de raison dans les animaux invisibles que dans les plus gros (Bayle appuie cette proposition des témoignages de Pline et de Cicéron). Vous allez voir les vains efforts que fait l'école pour établir une différence spécifique entre l'âme de la bête et celle de l'homme.

« Ils disent que l'âme des bêtes est une forme matérielle, mais que l'âme de l'homme est un esprit que Dieu crée immédiatement. Mais comment prouvent-ils cela? Je suppose qu'ils ne raisonnent que sur les principes de la lumière naturelle, sans recourir à l'Écriture ni aux dogmes de la religion, et je leur demande une bonne preuve que l'âme des bêtes soit corporelle et que la nôtre ne le soit pas. Ils m'allégueront la beauté et l'étendue des connaissances humaines, et la petitesse, la grossièreté et l'obscurité des connaissances animales; et ils concluront qu'un principe corporel sera capable de produire les connaissances des bêtes, mais non pas les réflexions, les raisonnements, les idées universelles, les idées de l'honnête qui se trouvent dans l'âme de l'homme; et par conséquent que cette âme doit être d'un ordre supérieur à la matière : elle doit être un esprit. Ne leur disons plus qu'ils assurent témérairement que l'âme des bêtes ne raisonne pas (1), et qu'elle n'a point d'idées du bien honnête, renonçons à cette objection; disons seulement qu'il est mille fois plus difficile de voir un arbre, que de connaître l'acte par lequel nous le voyons; de sorte que si un principe matériel est capable de connaître une infinité de choses qui se passent au dehors, il sera beaucoup plus capable de connaître ses propres pensées, de les comparer ensemble et de les multiplier. Ainsi les reflexions, et les conclusions, et les abstractions de l'homme ne demandent pas un principe plus noble que la matière, un fort habile péripatéticien en tombe d'accord. Oyons-le parler : son aveu sera plus persuasif que mes observations.

« Si une fois vous admettez que tout ce qui se passe de plus admirable dans les bêtes peut se faire par le moyen d'une âme matérielle, ne viendrez-vous point bientôt à faire le pas, et à dire que tout ce qui se passe en l'homme peut se faire aussi par le moyen d'une âme matérielle?... Si vous mettez une fois que les bêtes, sans aucune âme spirituelle, sont capables de penser, d'agir pour une fin, de prévoir le futur, de se ressouvenir du passé, de profiter de l'expérience par la réflexion particulière qu'elles y font, pourquoi ne direz-vous pas que les hommes sont capables d'exercer leurs fonctions sans aucune âme spirituelle? Après tout, les opérations des hommes ne sont point autres que celle-là que vous attribuez aux bêtes; s'il y a de

(1) Les péripatéticiens et les cartésiens n'ont pas remarqué que l'âme étant le sentiment de l'existence, et la matière tout ce qui modifie ce sentiment, une âme, qu'elle ait appartenu à un homme ou à plus ou moins qu'un homme, ne peut raisonner qu'autant qu'elle est unie à une organisation, à de la matière.

la différence, ce n'est que du plus et du moins ; et ainsi tout ce que vous pourrez dire, ce sera que l'âme de l'homme est plus parfaite que l'âme des bêtes, parce qu'il se ressouvient mieux qu'elles, qu'il pense avec plus de réflexion et qu'il prévoit avec plus d'assurance : mais enfin vous ne pourrez pas dire que cette âme ne soit toujours matérielle. Vous direz peut-être que dans l'homme il se trouve des opérations qui ne sauraient convenir aux bêtes, ni procéder d'autre principe que d'une âme spirituelle : et ces opérations sont les connaissances universelles, le raisonnement par lequel nous tirons une connaissance de l'autre, les idées que nous avons de l'infini et des choses spirituelles qui ne tombent point sous les sens. Mais ceux qui nient qu'il y ait aucune connaissance dans les bêtes, ne nient pas pour cela que ces pensées et ces connaissances ne soient en nous, puisque nous les expérimentons nous-mêmes ; aussi ils ont toujours le même droit que vous de prouver l'existence de l'âme raisonnable. Mais d'ailleurs ils ajoutent que toutes ces opérations, que vous trouvez si extraordinaires, ne diffèrent que comme le plus et le moins des opérations que vous attribuez aux bêtes : et certainement il semble qu'agir pour une fin, profiter de l'expérience, prévoir l'avenir (ce qui, selon nous, convient aux bêtes), ne doit pas moins procéder d'un principe spirituel que ce qui se trouve dans les hommes. Car enfin, qu'est-ce qu'une connaissance universelle, sinon une connaissance qui convient à plusieurs choses semblables, comme le portrait d'un homme conviendrait à tous les visages qui lui ressembleraient ? Qu'est-ce qu'un raisonnement, sinon une connaissance produite par une autre connaissance, comme nous voyons qu'un mouvement est souvent produit par un autre mouvement (1) ? Certes, si l'on admet une fois que la pensée, l'intention et la réflexion peuvent provenir d'un corps animé par une forme matérielle, il sera bien difficile de prouver que le raisonnement et les idées de l'homme ne sauraient provenir d'un corps animé aussi par une forme matérielle »

(Pardies, *De la connaissance des bêtes*, num. 49, p. 100 et suiv.)

— Nous ferons remarquer : que, tout le passage précédent n'est point d'un matérialiste, d'un sceptique ; mais, d'un ardent défenseur de la foi.

Revenons à Bayle.

— « Je prie mes lecteurs, dit-il, de prendre garde à la malheureuse situation où se trouvent les scolastiques par rapport au dogme de l'âme

(1) Le père Pardies, au lieu de *souvent*, aurait dû dire *toujours*; car tout mouvement est l'expression d'une force, et la force n'a d'expression que le mouvement.

sensitive. Ils allèguent contre Descartes les actions les plus surprenantes des animaux ; ils les choisissent exprès pour le confondre plus à coup sûr ; puis après cela ils éprouvent qu'ils se sont trop avancés, et qu'ils ont fourni des armes à leur adversaire pour ruiner la différence spécifique qu'ils souhaitent d'établir entre notre âme et celle des animaux. Ils voudraient bien que l'on oubliât tous ces exemples de ruse, de précaution, de docilité, de connaissance de l'avenir, qu'ils ont étalés avec tant de pompe, afin de montrer que les bêtes ne sont pas des automates ; ils voudraient que l'on ne songeât qu'aux actions grossières d'un bœuf qui ne fait que paître. Mais il n'est plus temps d'exiger cela ; on emploie ces mêmes exemples à les confondre et à leur prouver que si une âme matérielle est capable de toutes ces choses, elle pourra faire tout ce que l'âme de l'homme produit ; il faudra seulement donner à l'âme des bêtes plus de degrés de raffinement : ne faut-il pas que l'on suppose que l'âme d'un chien ou d'un singe est moins grossière que l'âme d'un bœuf ? En un mot, s'il n'y a qu'une âme spirituelle qui puisse produire les actions d'un gros lourdaud de paysan, je vous soutiendrai qu'il n'y a qu'une âme spirituelle qui puisse produire les actions d'un singe ; et si vous dites qu'un principe corporel est capable de produire tout ce que les singes font, je vous soutiendrai qu'un principe corporel pourra être cause de tout ce que font les gens stupides, et que pourvu que l'on subtilise la matière (1) et qu'on la dégage de ce qu'on appelle terrestréités, phlegmes, etc., elle sera cause de tout ce que font les habiles gens.

« Il se trouve des auteurs qui insinuent que puisque l'âme de l'homme est douée de franc arbitre, et que celle des bêtes est destituée de liberté, il faut qu'il y ait entre elles une différence spécifique, que l'une soit un esprit, et que l'autre soit corporelle. Le jésuite Théophile Raynaud publia en 1630 un petit livre qu'il intitula *Calvinismus bestiarum religio*. Son principal but était de prouver que la doctrine des Dominicains réduit l'homme à la condition des bêtes, en le dépouillant du libre arbitre..... Il suppose que le caractère de l'homme, je dis le caractère qui le distingue de la bête, est la liberté d'indifférence ; car pour ce qui est de la liberté qui ne consiste que dans l'exemption de contrainte ou dans la spontanéité, aucun scolastique ne peut nier qu'elle ne se trouve dans les animaux. Faisons voir qu'il est très-faux qu'une âme douée du libre arbitre soit d'une autre espèce qu'une âme qui ne le possède point. L'âme des enfants et celle des fous est destituée du libre arbitre, et cependant elles sont de la même espèce que l'âme la plus amplement pourvue de liberté. Joignez à cela que les partisans de la liberté d'indifférence conviennent qu'elle cessera après cette vie, et néanmoins ils reconnaissent que l'âme de l'homme est sur la terre la même substance que dans le ciel

(1) La science actuelle dit : et pourvu qu'il y ait plus de circonvolutions à l'organe cérébral.

ou dans les enfers. Il est donc visible que la liberté d'indifférence n'est point un attribut essentiel de la créature, mais une concession ou une faveur accidentelle dont le créateur la gratifie; et par conséquent les âmes qui n'obtiennent pas cette concession ne sont pas pour cela d'une autre espèce que celles qui la reçoivent. C'est donc très-mal raisonner que de se servir de cet argument : l'âme des bêtes est destituée du franc arbitre, et l'âme de l'homme n'en est point destituée; donc, l'âme des bêtes est matérielle, et l'âme de l'homme est spirituelle. Poussons plus avant, et disons que ceux qui admettent l'âme sensitive n'ont aucune bonne raison d'ôter aux bêtes la liberté. Ne disent-ils pas qu'elles font cent choses avec un plaisir extrême, et qu'elles s'y portent en conséquence du jugement qu'elles ont fait de l'utilité des objets, jugement qui a excité en elles l'envie de s'unir à ces objets? Si la liberté ne consiste que dans l'exemption de contrainte et dans une *spontanéité* qui soit précédée du discernement des objets, n'est-il pas absurde de nier que les animaux soient libres? Un chien affamé n'a-t-il pas la force de s'abstenir d'un morceau de viande, lorsqu'il craint d'être battu s'il ne s'en abstient? N'est-ce pas avoir la force d'agir et de n'agir pas? Son abstinence vient sans doute de ce qu'il compare sa faim avec des coups de bâton, et qu'il les juge plus insupportables que ne l'est la faim. Prenez garde à tous les actes humains que l'on attribue à la liberté d'indifférence; vous trouverez que jamais l'homme ne les suspend ou ne choisit l'un des deux contraires, que parce qu'ayant comparé le pour et le contre, il a trouvé ou plus de motifs de suspension que d'action, ou plus de motifs de cette action que de celle-là. »

— Laissons encore parler le jésuite qui a écrit contre les cartésiens :

— « Il est mal aisé, dit-il (1), de séparer ainsi le raisonnement d'avec la pensée; et il est, ce semble, bien facile de prouver que dès lors qu'une substance est capable de penser, elle est aussi capable de raisonner, qu'elle est pourvue d'une volonté et d'un libre arbitre, et, en un mot, qu'elle est en état d'agir comme les hommes. Les anciens philosophes et même les Pères de l'Église ont prouvé que nous avions un libre arbitre par cet argument général que tout ce qui est capable de connaître peut connaître le bien et le mal, c'est-à-dire CE QUI LUI EST BON OU CE QUI LUI EST MAUVAIS; que par conséquent, en considérant ces deux objets, il peut les comparer ensemble, il peut délibérer, il peut se déterminer pour en

(1) De nouveau, nous ne pouvons trop engager nos lecteurs à bien se pénétrer : des vérités énoncées dans cette citation du père Pardies.

choisir l'un à l'exclusion de l'autre, en quoi consiste l'usage de notre liberté. Et cela est si vrai, que la définition que nous retenons encore aujourd'hui de la liberté en général est celle-ci : *Facultas agendi cum ratione*, la faculté d'agir avec connaissance de cause ; ce *cum ratione* signifie cela. » (Pardies, *de la Connaissance des animaux.*)

Nous nous bornons à ces citations, si nos lecteurs le désirent, ils recourront à l'ouvrage de Bayle.

En terminant ce rapport, qu'il nous soit permis maintenant de faire remarquer à nos lecteurs, combien est claire cette définition de la liberté, et combien toute autre est nécessairement obscure. Nous ajoutons, et ce ne sera qu'un corrollaire de la définition acceptée par le père Pardies, que pour la société l'état de liberté consiste à exister sous un ordre rationnel, ou cru rationnel ; que la liberté relative existe aussi longtemps que la société croit rationnel l'ordre sous lequel elle se trouve : et qu'elle est à l'état de liberté absolue, lorsque l'ordre existant est rendu rationnellement incontestable vis-à-vis de chacun.

Le rapport que nous venons d'extraire du Dictionnaire de Bayle, démontre, de la manière la plus absolue : que l'hypothèse de Descartes, du moment que les sociétés se soustraient au joug des révélations, est d'une importance telle : qu'il faut que cette hypothèse soit portée à l'état de vérité rationnellement incontestable, ou que le matérialisme soit lui-même reconnu comme une vérité aussi rationnellement incontestable, ce qui anéantirait toute possibilité d'ordre social.

Nous savons : que l'hypothèse de Descartes répu-

gne aux apparences : que, ce sont les apparences qui dirigent ce que le vulgaire appelle le sens commun ; que cette hypothèse enfin ne paraît point ce qu'on appelle naturelle. Mais nous avons déjà dit, et nous répéterons encore mille fois : qu'il en était de même pour la prétendue hypothèse de Galilée. A ce sujet nous terminerons par une citation d'un homme que la science actuelle considère à juste titre comme une de ses sommités. « Lorsqu'une chose, » dit M. Arago : (Cours d'astronomie professé à l'Observatoire, leçon du 18 mai 1841) « peut être de deux manières, elle est *presque toujours de la manière qui paraît la moins naturelle.*

VIII.

La doctrine enseignée a la jeunesse, dans toutes les écoles supérieures, est qu'il n'y a, entre l'homme et les différents individus de la série des êtres, que des différences en plus ou en moins.

« Sur cela qu'ai-je fait? Je me suis insinué dans les cœurs, y jetant d'abord le doute. Qu'est-ce, disais-je, que le vrai, le bien, le beau, invisible, impalpable, que l'on vous vante artificieusement? Où le chercher? où le trouver? On vous leurre avec de grands mots, on vous parle d'esprit; aucun de vous sait-il ce que c'est? Pure bêtise, piége tendu à votre innocence. *Demandez plutôt au savants; ils s'y connaissent, ceux-là.* Or, après avoir pénétré, sondé, fureté partout et en eux-mêmes, ils ont doctement prononcé cette *sentence souveraine :* SUR NOTRE HONNEUR ET NOTRE CONSCIENCE, NON, IL N'Y A POINT D'ESPRIT.»

(La Mennais, *Amscharpands et Darvands.* Tarik, *Esprit d'avarice, à* Boschap, *Esprit de mensonge,* p. 161.)

« L'analogie est fondée sur la *probabilité* que les choses semblables ont des causes du même genre, et produisent les mêmes effets. Plus la similitude est parfaite, plus cette probabilité augmente. Ainsi nous jugeons, SANS AUCUN DOUTE, que des êtres pourvus *des mêmes organes* (1), exécutent les mêmes choses, éprouvent les mêmes sensations, sont mus par les mêmes désirs. La probabilité que les animaux qui se rapprochent de nous *par leurs organes* ont des sensations analogues aux nôtres, *quoiqu'un peu inférieures* (2) à celle qui est relative aux individus de notre espèce, est encore EXCESSIVEMENT grande, et il a fallu toute l'influence du *préjugé religieux*

(1) Des mêmes organes! Voilà la sensibilité, l'âme, relative aux organes. C'est le matérialisme présupposé vrai.

(2) Ici, sensation est pris pour sentiment d'existence ou sensibilité,

pour faire penser à quelques philosophes que les animaux sont de purs automates. *La probabilité de l'existence du sentiment* décroît à mesure que la similitude des organes avec les nôtres diminue; mais elle est toujours très-forte pour les insectes (1). En voyant ceux d'une même espèce exécuter des choses fort compliquées, exactement de la même manière, et sans les avoir apprises, on est porté à croire qu'ils agissent par une sorte d'affinité analogue à celle qui rapproche les molécules des cristaux. MAIS *un sentiment attaché à toute organisation animale* produit, avec la régularité des combinaisons chimiques, des combinaisons beaucoup plus singulières; on pourrait peut-être nommer *affinité animale* le mélange *des affinités électives* et *du sentiment*. Quoiqu'il existe beaucoup d'analogie entre l'organisation des plantes et celle des animaux, elle ne me paraît pas cependant suffisante pour étendre aux végétaux *la faculté de sentir*. MAIS RIEN N'AUTORISE A LA LEUR REFUSER. »

(Laplace, *Essai sur les probabilités*, p. 254.)

« AUX limites de la physiologie VISIBLE, commence une autre physiologie dont les phénomènes, beaucoup plus variés que ceux de la première, sont comme eux assujettis à des lois qu'il est très-important de connaître. Cette physiologie, que nous désignerons sous le nom de *Psychologie*, est SANS DOUTE *une continuation de la physiologie visible* (2). » (Laplace, *ibid.*, p, 219.)

« Je me suis entretenu quelque temps avec l'empereur sur la religion . . . . . .
. . . . . .

modifié de telle ou telle manière. Que peut signifier l'expression de supériorité ou d'infériorité appliquée au sentiment d'existence. Ce sentiment est *absolu*, il est ou il n'est pas. Les modifications seules sont *relatives*. Poisson qui, même en mathématiques, n'était pas inférieur à Laplace, a dit : « Il n'y a *primitivement qu'une vérité absolue*, LA PERCEPTION DE L'EXISTENCE. »

(1) Toujours la sensibilité, l'âme, dérivant des organes, de la matière.

(2) Cette doctrine qui donne le matérialisme comme philosophiquement incontestable, comme hors de doute, cette doctrine essentiellement antisociale, la France vient de lui donner son assentiment légal, en ordonnant qu'il fût fait une édition nationale des œuvres du philosophe qui en est l'auteur.

« Il y a tant de religions différentes, a-t-il continué, ou de modifications dans la religion, qu'il est difficile de savoir laquelle choisir. Si une religion existait depuis le commencement du monde, je penserais que c'est la véritable (1). Mais dans l'état où sont les choses, je pense que chacun doit conserver la religion dans laquelle il a été élevé, celle de ses pères. — Qu'êtes-vous? — Protestant. — Votre père l'était-il aussi? — Oui. — Eh bien! continuez dans cette croyance. . . . .

. . . . . .

« Il existe un lien entre l'animal et la divinité. L'*homme*, a-t-il ajouté, n'*est qu'un animal plus parfait que les autres. Il raisonne mieux.* Mais que savons-nous si les animaux n'ont pas un langage qui leur est propre? Mon opinion est qu'il y a de notre part *présomption* à dire que nous, seulement parce que nous ne les entendons pas. Un cheval a de la mémoire, de la connaissance et de l'affection. Il distingue son maître des domestiques, bien que ceux-ci soient plus souvent avec lui. J'avais un cheval qui me distinguait de toute autre personne, et qui indiquait par ses cabrioles, et en marchant avec orgueil la tête levée, lorsque j'étais sur son dos, qu'il avait la connaissance de porter un personnage supérieur à tous ceux dont il était entouré. Il ne se laissait monter par aucun autre, excepté un palefrenier qui en prenait soin, et lorsqu'il était monté par cet homme, ses allures étaient si différentes, qu'on aurait dit qu'il était convaincu de porter un inférieur. Lorsque je perdais mon chemin, je lui jetais la bride sur le cou, et il le retrouvait toujours en des lieux où avec toute mon intelligence, et *mon esprit humain si vanté*, je ne pouvais le faire. Qui oserait nier la sagacité des chiens? Il existe une chaîne entre tous les animaux. Les plantes sont autant d'animaux qui mangent et boivent; et *il y a des degrés jusqu'à l'homme, qui n'est que le plus parfait de tous.* C'EST LE MÊME ESPRIT QUI LES ANIME PLUS OU MOINS. »

(NAPOLÉON *en exil*, par B. O'Meara. Date du Journal d'O'Meara, 9 novembre 1816.)

(1) Depuis le commencement du monde, l'anthropomorphisme existe; et cependant l'anthropomorphisme est évidemment une erreur.

Il est un moyen de savoir si la doctrine *oralement inculquée* à la jeunesse est celle de la série continue des êtres, et ce moyen est unique. Il consiste à suivre les cours des professeurs ; non point dans les colléges, où se donne l'instruction élémentaire et où il n'est guère question que de grec et de latin ; mais, dans les cours d'instruction supérieure, comme ceux des facultés des lettres, des sciences, de droit, de médecine, du Collége royal de France, du musée d'histoire naturelle, etc. ; — et, à prendre des notes, dans lesquelles les propres expressions des professeurs seront fidèlement conservées. Et, pour que le résultat soit irrécusable, il faut en outre : que, ces cours aient été suivis avec le dessein prémédité de savoir si telle ou telle doctrine est généralement ou particulièrement professée. C'est ce que nous avons fait.

Les citations que nous allons donner, comme extraites des différents cours d'instruction supérieure professés à Paris, sont choisies parmi dix mille autres que nous avons, et qu'il est inutile de présenter au lecteur, le peu que nous lui offrons suffisant, selon nous, pour démontrer ce qui est en question. Toutes ces citations ont été prises par nous-mêmes. Toutes nous les avons sur nos cahiers ; nous pourrions nommer vingt personnes qui nous ont vu à ces différents cours, et auxquelles nous les avons montrées à l'instant même où nous les prenions. D'ailleurs, aucun professeur ne les niera. Et, si un seul d'entre eux affirmait qu'il ne professe pas la doctrine de continuité que nous lui attribuons, nous nous engagerions volontiers à prendre

de nouveau, et dans son cours même, de nouvelles preuves à l'appui de ce que nous avançons.

Nous répétons ici : que, nous n'accusons point les professeurs, dont nous citons les cours, d'être des matérialistes. Mais, nous disons : qu'ils professent la doctrine de continuité de la série des êtres ; et que, dès lors, *le sachant*, ou *sans le savoir*, ils sont propagateurs du matérialisme.

Faisons maintenant une observation de la plus haute importance, et pour nous-mêmes, et pour nos lecteurs.

Nous allons donner une foule de citations : où, la matière est considérée comme essentiellement active ; où, la vie est considérée comme appartenant essentiellement à la matière ; où, les êtres sont donnés comme ayant apparu successivement sur le globe, et cela par la seule force inhérente à la matière ; et, nous donnons ces théories comme établissant le matérialisme.

A cet égard plusieurs lecteurs, les uns de bonne foi, les autres de mauvaise foi, nous diront : « Vous « ne croyez donc point : que, la matière soit active par « essence ; que, la vie soit une des propriétés de la ma- « tière ; ni, que les êtres aient apparu successivement « sur le globe, par les seules forces inhérentes à la « matière ; ou, si vous croyez ces choses, vous êtes « matérialiste. »

Nous répondons :

Non-seulement nous croyons, mais nous savons : que, la matière n'est point inerte, mais qu'elle est active par essence ; que, la vie est une des propriétés de

la matière ; que les êtres ont apparu successivement sur le globe, par la seule force inhérente à la matière ; et nous ne sommes point matérialiste. Ces doctrines conduisent seulement au matérialisme : lorsque le sentiment de l'existence, ou la sensibilité réelle, est donnée comme un développement de la vie ; lorsque l'intelligence est donnée comme étant exclusivement un développement de la vie ou de la matière ; lorsqu'enfin, la série des êtres est considérée comme continue. Mais, du moment que le sentiment de l'existence ou la sensibilité réelle n'appartient point à la matière ; du moment qu'il est démontré : que l'intelligence est exclusive à l'homme, et ne dérive point exclusivement de la vie ; la matérialité de celle-ci, l'activité essentielle de la matière, et l'apparition successive des êtres sur le globe par les seules forces matérielles pour ce qui concerne la vie, ne sont plus en opposition avec la non-matérialité du sentiment de l'existence ; au contraire, c'est sur ces mêmes doctrines, que l'immatérialité de l'âme se trouve scientifiquement basée.

Quelques personnes, avant d'avoir mûrement réfléchi, nous reprocheront peut-être, d'avoir donné trop de citations sur la série continue des êtres et sur les conséquences matérialistes qui nécessairement sont tirées de cette continuité. Ce sont surtout les personnes les plus à la hauteur de la science qui nous feront ce reproche. Pourquoi diront-elles, et cela nous a été dit mille fois, pourquoi insister autant sur ce que tout le monde sait ? Nous allons nous justifier.

Lorsque dans la science, un fait est passé à l'état

de vérité, soit réellement soit illusoirement, la plupart des savants croient que personne n'est ignorant de la vérité de ce même fait. Si, alors, quelqu'un rassemble des preuves qui s'y rapportent, la plupart des savants affirment : que, c'est perdre et faire perdre du temps. Nous savons, diront-ils : que, la série continue des êtres existe ; que, les conséquences de cette série continue sont le matérialisme ; et, à cet égard : nous savons, ce que toute l'antiquité a su comme nous. Pourquoi donc venir nous parler d'une chose que personne ne met en doute, parmi ce qui n'appartient point au vulgaire ? Si, vous ajoutez : que, les conséquences du matérialisme sont terribles pour la société, ils répondent : qu'ils savent qu'il faut une religion pour le peuple ; et que, dès lors vous avez tort de vulgariser la science. Si pour vous défendre, vous ajoutez : que, ce sont les professeurs eux-mêmes qui vulgarisent la science ; ils triomphent en disant : Ce qui se dit en chaire, n'est nullement rassemblé en corps de doctrine ; et, c'est pour éviter que la science soit vulgarisée, que nous avons empêché de sténographier nos cours. Répliquerez-vous : que, M. Auguste Comte a mis toutes les leçons des professeurs en corps de doctrine, ils répondront : que, personne ne lit M. Auguste Comte ; et que, d'ailleurs, il a eu tort de publier son ouvrage. Voilà, pour ceux qui ont le courage de leur opinion, pour ceux qui parlent comme ils pensent.

D'autres affirment : que, le matérialisme social n'est pas incompatible avec l'existence de l'ordre ; et, que le plus célèbre d'entre eux, M. Guizot a dit : LE

TRIOMPHE DE LA PHILOSOPHIE EST D'AVOIR RENDU LA MORALE INDÉPENDANTE DE LA RELIGION.

Si, maintenant, nous arrivons à ceux qui ont reçu l'instruction philosophique du dix-huitième siècle, et croient qu'il est impossible à la science de jamais dépasser l'encyclopédie, ceux-là nous diront : que, la religion est naturelle, qu'il est aussi impossible d'empêcher l'homme d'avoir de la religion que de l'empêcher de voir la lumière avec de bons yeux ; et, mille autres lieux communs qu'il vous sera d'autant plus impossible de combattre ouvertement, qu'ils n'écouteront jamais ce que vous leur direz. Ceux-là, néanmoins, lisent quelquefois ; c'est pour eux que nous avons accumulé nos preuves.

Si, vous parlez aux partisans des révélations ; c'est encore pis. Non-seulement ceux-ci n'écoutent pas, mais ils affirment : que, de nos jours il existe une réaction religieuse infiniment marquée : bien entendu que cette réaction est toujours en faveur de leur révélation. Quelques-uns d'entre eux lisent aussi quelquefois ; c'est également pour ce petit nombre que nous avons accumulé nos preuves.

Il est une autre classe d'individus, prise parmi celles dont nous venons de parler, classe nombreuse, très-importante, nous voulons parler de celle qui prend une part active au gouvernement de la société. La pratique lui a fait connaître : que, le lien religieux est la seule base qu'il soit possible de donner à l'ordre social. Cette classe nomme les professeurs, et croit, avec toute la foi des anciens temps, que ceux-ci donnent à

leurs enfants une instruction qui n'ébranle nullement ce qu'elle considère comme le fondement réel de l'édifice social. C'est encore pour cette classe que nous accumulons nos preuves.

Nous dirons enfin, à ceux qui nous critiquent : que, si nous avions été certain d'être lu, nous eussions insisté plus encore : ayant la conviction que, pour beaucoup de ceux que nous venons de nommer, nos preuves, quelque nombreuses, quelque incontestables qu'elles soient, seront insuffisantes.

Nous avons placé, parmi les citations qui propagent le matérialisme, quelques-unes de celles qui sapent l'anthropomorphisme, la création, les révélations, etc. — C'est, qu'en effet, tout ce qui détruit la croyance en une révélation quelconque, conduit au matérialisme : pour aussi longtemps que la science y conduit elle-même ; pour aussi longtemps que la science n'a point démontré qu'il existe : non-seulement des phénomènes, des apparences ; mais, aussi, des réalités ; et que les réalités n'appartiennent point à la matière.

Nous ajoutons : que ce travail sur la doctrine enseignée à la jeunesse dans toutes les écoles supérieures, doit être lu et relu avec attention. Tout notre ouvrage sera inutile : pour ceux qui ne l'auront point médité.

IX.

NOMS, ET QUALITÉS, DES PROFESSEURS QUE NOUS CITERONS DANS CET EXAMEN.

Andral, professeur à l'École de médecine. Membre de l'Institut.

Arago, professeur à l'Observatoire. Membre de l'Institut, l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences.

Audouin, professeur au Musée d'histoire naturelle Membre de l'Institut.

Élie de Beaumont, professeur à l'école royale des Mines et au Collége royal de France. Membre de l'Institut.

Becquerel, professeur au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut.

Biot, professeur à la Faculté des sciences et au Collége royal de France. Membre de l'Institut.

Blainville, professeur à la Faculté des sciences et au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut.

Bérard, professeur à l'école de Médecine.

Brongniart fils, professeur au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut.

Broussais, professeur à l'école de Médecine. Membre de l'Institut.

Michel Chevalier, professeur au Collége royal de France. Conseiller d'État.

Chevreul, professeur d'histoire naturelle au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut.

Cordier, professeur au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut.

Coste, professant comme suppléant au Musée d'histoire naturelle et au Collége royal de France.

Damiron, professeur à la Faculté des lettres, suppléant M. Royer-Collard.

Desportets, professeur au Collége royal de France.

Dulong, professeur à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Dumas, professeur à la Faculté des sciences au Collége royal de France, à la Faculté de médecine. Membre de l'Institut.

Duméril, professeur au Musée d'histoire naturelle et à l'École de médecine. Membre de l'Institut.

Duvernoy, professeur au Collége royal de France. Membre de l'Institut.

Flourens, professeur au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut: l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences.

Frère, professeur à la Faculté de théologie.

Garnier, professeur à la Faculté des lettres, suppléant M. Jouffroy, député, etc.

Gay-Lussac, professeur au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut.

Geoffroy Saint-Hilaire (père), professeur au Musée d'histoire naturelle et à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Geoffroy Saint-Hilaire (Isidore), suppléant son père au Musée d'histoire naturelle et à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Auguste Saint-Hilaire, professeur à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Barthélemy Saint-Hilaire, professeur au Collége royal de France. Membre de l'Institut.

Guizot, professeur à la Faculté des lettres, suppléé par M. Lenormand.

Joufroy, professeur à la Faculté des lettres. Membre de l'Institut.

Jussieu, professeur au Musée d'histoire naturelle et ayant suppléé à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Laurent, docteur ès-sciences, ayant suppléé M. de Blainville à la Faculté des sciences.

Lenormand, professeur à la Faculté des lettres, suppléant M. Guizot, ministre des affaires étrangères.

Lherminier, professeur au Collége de France.

Libri, professeur à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Michelet, professeur au Collége royal de France.

Mirbel, professeur au Musée d'histoire naturelle et à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Pelletan, professeur à l'école de Médecine.

Poisson, professeur à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Poncelet, professeur à la Faculté de droit.

Royer-Collard, membre de l'Institut, député, etc. suppléé par M. Damiron.

H. Royer-Collard, professeur à la Faculté de droit.

Pouillet, professeur au Conservatoire des arts et métiers et à la Falcuté des sciences. Membre de l'Institut.

Prévost, professeur à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Rossi, professeur à la Faculté de droit et au Collége royal de France, pair de France, etc. Membre de l'Institut.

Serres, professeur au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut.

Simon (Jules), professeur à la Faculté des lettres.

Valenciennes, professeur au Musée d'histoire naturelle.

Valette, professeur suppléant M. la Romiguière à la Faculté des lettres.

X.

CITATIONS ET OBSERVATIONS.

— « En histoire naturelle, c'est par des *analogies* que nous arrivons *à la vérité.* »

(AUGUSTE SAINT-HILAIRE, 6 *avril* 1840.)

— Nos lecteurs savent déjà qu'il est impossible d'arriver à la vérité par des analogies.

COLINS, *commentaire.*

— « Dès le berceau de la science, le panthéisme existe. »

(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 29 *avril* 1835.)

— Le panthéisme, clairement énoncé, consiste essentiellement : dans l'unité de nature ; dans la série continue des êtres. On y arrive d'une manière incontestable, en prenant *des analogies* pour *des identités*. En procédant de cette manière, on arriverait également à prouver que *le blanc* est *le noir.*

Voici du reste comment M. Cousin, ministre de l'instruction publique, etc., s'exprime sur le panthéisme que lui-même, probablement sans le savoir, a professé toute sa vie.

— « Parlons sans détour : qu'est-ce que le panthéisme? Ce n'est pas un athéisme déguisé comme on le dit ; non, c'est un athéisme déclaré. »

(Victor Cousin, des *Pensées de Pascal,* avant-propos, p. XLIII.)

— « Gall a fait faire un pas immense vers la vérité, *en assimilant tous les êtres à une même force.* »

(Bérard, 10 *avril* 1838.)

— « Il y a en nous un principe de nos actions que nous sentons, mais que nous ne pouvons définir. On l'appelle *force.*

« Ces paroles d'un métaphysicien célèbre, de *Condillac,* sont la base de toute philosophie. »

(Valette, 2 *décembre* 1836.)

— « Les anciens ont supposé une âme, *force* régulatrice de l'univers. Aristote a supposé trois âmes. Il est inutile de supposer des êtres intérieurs. C'est faire comme les païens qui mettaient des naïades dans les chênes. »

(Bérard, 10 *avril* 1838.)

— « Les anciens croyaient que les substances électriques avaient une âme. »

(Becquerel, 15 *avril* 1839.)

— « Descartes avait placé l'âme dans la glande pinéale, et avait appelé les petits pédoncules qui y sont adjoints les rênes de l'âme. »

(Serres, 25 *novembre* 1839.)

— « Selon Van-Helmont, le principe de la vie perd le nom d'*âme* et devient *archée.* L'archée est placée à l'orifice du cardia. Il y a ensuite des archées secondaires relatifs aux divers organes. Il y a trouble pathologique lorsque les archées secondaires ne s'entendent pas entre eux. L'archée de l'utérus est le plus turbulent. »

(Bérard, 10 *avril* 1838.)

— « Barthez sépara l'âme pensante du principe vital. C'était inutile, puisque c'était vouloir expliquer la vie par l'âme, l'âme par la vie, et que LES FORCES PSYCHIQUES SONT LES MÊMES QUE LES FORCES VITALES. »

(Flourens, 15 *octobre* 1839.)

— « La question de savoir si les deux *forces,* les deux principes qui sont dans l'homme, appartiennent *à une même unité* existant dans la profondeur de l'être, est une question COMPLÉTEMENT INSOLUBLE. »

(Jouffroy, 26 *décembre* 1837.)

— Si, en présence de l'incompressibilité de l'examen, cette question est insoluble, que la société se prépare à mourir.

— « L'instinct de causalité est inhérent à l'homme. Nous appelons FORCE *ce qui met la matière en mouvement*.

« Il y a des gens qui mettent les forces en dehors de la matière. Ce sont les *animistes*. Pour d'autres, les forces sont inhérentes à la matière. »

« Les anciens, plutôt poëtes que naturalistes, mettaient les *forces* en dehors de la matière. Ils admettaient une âme générale, et c'étaient des parcelles de cette âme qui donnaient la vie aux animaux et aux plantes. *Mens agitat molem.*

« Dans ce cas, c'est toujours UNE MÊME FORCE qui préside aux mouvements des différents êtres. De là les trois âmes des anciens.

« Hippocrate changea le mot. Il appela NATURE l'âme universelle. »

— Remarquons bien : que, le mot NATURE, employé sans épithète, caractérise : les unitaires ; ceux qui ne reconnaissent qu'*une seule nature ;* les panthéistes ; les matérialistes ; les partisans de la série continue des êtres.

— « Mettre, continue le professeur, au sein de chaque organisation un ouvrier qui la dirige, c'est accorder une naïade à chaque fontaine.

« Paracelse, au lieu d'âmes, substitue les astres. Il faut être fou pour avoir de pareilles idées.

« Van-Helmont a imaginé un archée général et des archées secondaires pour chaque organe. A cet égard, M. Pariset dit que le plus turbulent des archées est celui de l'utérus.

« Tout cela est hypothétique.

« Descartes rapporte la vie à la matière. Buffon dit que c'est le pas le plus hardi qui ait été fait dans la science. »

(BÉRARD, 11 *avril* 1840.)

— Et, Buffon a raison. Mais, Descartes ne confondait point la sensibilité avec la vie.

— « Au dire des philosophes modernes, la physiologie doit renfermer la théologie. Nous donnerons à cette science une importance plus modeste.

« Une FORCE SECRÈTE... »

— Nous voilà dans l'occulte ; c'est-à-dire : au sein de l'ignorance.

« Entraîne, continue le professeur, les corps les uns vers les autres. Cette force est GÉNÉRALE, la physique s'en occupe. »

— Nous voilà en plein dans le panthéisme.

— « Il est des êtres, continue le professeur, qui paraissent soumis à une modification *particulière* de cette force. Ces êtres se nomment ORGANISÉS, VIVANTS.

« Qu'est-ce que la vie?

« La vie est un arrangement particulier de la matière nommé *organisation.*

« *Généralement*, les êtres vivants proviennent de parents. Ce caractère n'est cependant point absolu, *puisqu'il y a des générations spontanées.* »

— C'est évident : par l'apparition successive des différents organismes sur le globe. Le panthéisme consiste : à rendre l'homme, l'intelligence, le résultat de cette spontanéité matérielle.

— « La vie, continue le professeur, a des âges. La mort est la fin du dernier âge, ou la cessation des fonctions de la vie.

« *A la mort, l'individualité* SPÉCIALE *rentre dans l'individualité* GÉNÉRALE. »

— C'est aussi matérialiste que possible.

— « Il y a des corps, continue le professeur, qui ne sont ni vivants ni inorganiques. L'œuf est dans ce cas. C'est qu'il y a vie latente et vie patente. L'œuf est un amas de matière susceptible, dans certaines circonstances, de développer la vie.

« Selon quelques philosophes, la vie est un principe; selon d'autres, c'est une collection de phénomènes. L'opinion des premiers vient de ce qu'ils croient la matière inerte. C'est l'opinion des *animistes.* Mais cette opinion est une hypothèse, et la science doit se débarrasser des hypothèses. »

— Il paraît : que, selon M. le professeur, l'entrée de l'individualité spéciale, dans l'individualité générale, n'est point une hypothèque; mais, une vérité démontrée. Est-ce clair ?

— « La vie, continue le professeur, doit être considérée comme un résultat matériel. Tout principe vital est une entité.

« Dans la léthargie, la vie est suspendue; c'est comme une pendule arrêtée. Il suffit de mettre ou de remettre le balancier en mouvement. »

(Bérard, 7 *avril* 1840.)

— « La science physiologique fait trouver des rapports qui ne se découvrent point immédiatement par l'anatomie.

« Je ne vois point, par l'anatomie, le rapport entre le cerveau et la pensée, entre le muscle et le mouvement, entre le foie et la bile, entre les testicules et les animalcules spermatiques; et cependant ces rapports existent. La physiologie découvre ces rapports. »

(Bérard, 7 *avril* 1840.)

— C'est une traduction de *Cabanis* : le cerveau, sécrète la pensée ; comme le foie sécrète la bile. C'est l'Évangile du matérialisme.

— « Une *fonction* est une série d'actes qui se passent *dans les corps*, et qui se fait par un appareil.

« Le cerveau est l'appareil de la fonction de sensation. Le cerveau juge des actions. »

(Bérard, 14 *avril* 1838.)

— Encore une fois, est-ce clair? Ce n'est point l'âme qui juge les actions; c'est le cerveau. L'âme est l'expression figurée ; le cerveau est l'expression propre.

— « Il y a des fonctions pour la *vie psychologique* et des fonctions pour la *vie physiologique*. »

(Jouffroy, 26 *décembre* 1837.)

— Nous avons vu, dans le passage cité de *Laplace* : *que, la psychologie est une continuation de la physiologie*.

— « On avait proposé d'établir cette chaire sous le nom de *psychologie comparée*. Mais on lui a donné le nom de *physiologie comparée* parce que la *psychologie n'est qu'une branche de la physiologie*. »

(Flourens, *Discours d'ouverture*, 15 *octobre* 1839.)

— C'est aussi clair, chez M. Flourens, que chez M. Bérard.

— « Les doctrines du panthéisme sont généralement établies, en Allemagne, par les hommes les plus éclairés. »

(Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, 5 *décembre* 1837.)

— C'est aussi clair : chez M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire ; que, chez MM. Bérard et Flourens.

— « Pour nous, il n'y a pas de limites entre les minéraux et les végétaux, ni entre les végétaux et les animaux. »

(Mirbel, 9 *avril* 1836.)

— Continuation de clarté : il n'y a pas de coupe absolue : entre l'homme ; et, le singe.

— « Les générations spontanées, ou *mieux*, les organisations spontanées, existent.

« Si on distille des eaux chargées d'huiles essentielles, et que l'on mette ces eaux à l'abri de tout corps étranger, il y a organisation.

« D'abord, un mucilage paraissant inorganique ;

« Ensuite, avec le contact de la lumière, des globules remplis d'un fluide incolore, si on les soustrait au bout d'un certain temps au contact de la lumière, et des globules organiques coloriés dans le cas contraire.

« Bientôt ces globules s'arrangent en chapelets, ou s'allongent et s'agglomèrent de manière à former des membranes.

« L'individu organique est très-difficile à distinguer de l'individu inorganique. Il est même impossible à nos sens d'apercevoir le passage de l'un à l'autre. Ce passage est-il dans le mucilage ? est-il dans le globule ? Nous l'ignorons. C'est seulement lorsque l'organisation est déjà avancée que nous pouvons reconnaître l'individu.

« Les globules déjà en chapelets prennent le nom de *cellules*.

« La multiplication des globules, qui dans des circonstances favorables de lumière ou autres en produisent d'autres, est la première génération. Là est pour nous le point de départ du mot *vie*.

« Le mot *vie* n'exprime qu'*un mode d'attraction*. »

— Cette définition est la meilleure qui jamais ait

été donnée, des *vies* particulières. La vie générale, c'est la matière; y a-t-il autre chose que matière? Question.

— « Les premières collections d'individus perceptibles, continue le professeur, sont les *algues*, qui se divisent en *conferves* et *characées*.

« Dans les premières, il y a des cellules spéciales pour la reproduction.

« La spécialité des cellules augmente fait à fait que l'on avance dans l'organisation, ou que l'organisation devient plus composée.

« Déjà, dans un genre de conferves, il y a rapport à ce que nous nommons ANIMAL. Déjà il y a conjonction et union de globules forment un ensemble reproductif.

« Dans les charas, on trouve déjà un mouvement circulatoire apparent dans les globules. Là les moyens de reproduction sont déjà localisés.

« Entre les algues et les champignons, il n'y a aucune transition marquée, pas plus qu'entre la matière inorganique et la matière organique.

« Dans les champignons, il y a déjà analogie avec ce que nous appelons *organisation animale*. Les plaies des champignons se guérissent d'une manière analogue aux plaies des animaux; et comme les animaux, les champignons sont souvent phosphorescents.

« Le développement des granules organiques est d'une rapidité presque incroyable. En une seule nuit il se développe, d'une seule granule de lycoperdon, quarante-sept millions de cellules, ayant le volume d'une citrouille. »

(DE JUSSIEU, 8 *avril* 1836.)

—Remarquez: que, tout cela est admirable de science; et, complétement incontestable, si ce n'est par l'ignorance. Ce n'est donc point la science qu'il faut faire reculer; ce qu'il faut : c'est la faire avancer au contraire, en s'appuyant sur elle pour démontrer : que, la série n'est point continue ; mais, qu'elle est brisée, *d'une manière* ABSOLUE : entre l'homme composé d'une individualité immatérielle, plus d'un organisme ; et que le reste de la série est exclusivement matériel. C'est, ce que nous démontrerons SCIENTIFIQUEMENT ; c'est-à-dire d'une manière rationnellement incontestable. Nous ferons même,

ce qui paraîtra plus pour les ignorants ; nous rendrons la preuve facilement *expérimentale*.

— « Dans le végétal comme dans l'animal, c'est l'élément inorganique modifié.

« Les organisations spontanées sont incontestables.

« A la vérité, la sensibilité semble être une séparation entre les végétaux et les animaux. Les végétaux, dirons-nous en théorie, n'ont ni nerfs ni cerveaux. Mais il y a des êtres qui n'ont ni nerfs ni cerveaux, et que nous nommons *animaux*. Or, dès que nous les nommons *animaux*, ils DOIVENT ÊTRE SENSIBLES. »

— Ils DOIVENT, est très-joli ! Toujours l'analogie, donnée pour l'identité ; toujours l'apparence, donnée pour la réalité.

— « Le polype, continue le professeur, qui n'est qu'une gelée, qui n'a ni nerfs ni cerveau, EST DONC SENSIBLE. »

— Comment trouvez-vous la conclusion ? La conclusion anti-galiléenne était moins déraisonnable. Et voilà, cependant, la base du matérialisme !

— « En effet, continue le professeur, il saisit sa proie et ne prend plus quand il est repu. Dès lors, *il a connaissance de soi*, SI LA SENSIBILITÉ EST LA CONNAISSANCE DE SOI. Mais les végétaux donnent aussi des marques de sensibilité. Quelle différence y a-t-il donc entre les végétaux et les animaux ? »

— Aucune, sans aucun doute. Mais, où finit la zoologie pure ; et où commence l'humanité : si l'humanité, proprement dite, existe ?

— « Sera-ce l'intelligence ? continue le professeur. Les chiens se décident entre deux partis à prendre. CERTAINEMENT il y a là intelligence. »

— Toujours pétition de principe ; toujours donner

comme démontré, ce qui est en question. C'est là, le principal sophisme de l'ignorance.

— « Et il y a mille cas, continue le professeur, où un animal se décide pour un parti ou pour un autre. *Certes, il y a là* SENTIMENT D'EXISTENCE ET CONNAISSANCE. *Mais nous passons par gradations insensibles de l'homme à la sensitive. Il est donc impossible de décider où est l'être qui se connaît, l'être qui ne se connaît pas; où est l'animal, où est le végétal.* »

— Tant que la série n'est point brisée d'une manière ABSOLUE, c'est aussi vrai que deux et deux font quatre. Mais, il en résulte : que, vous ne savez pas si un chien est un homme ; ni, si un chou est un homme. Basez donc l'ordre social sur une pareille science !!

— « Dans les végétaux comme dans les animaux, continue le professeur, il y a des œufs, et les œufs ne sont que le résultat de la matière nutritive. D'ailleurs, plusieurs plantes se reproduisent par fragments, et *des animaux se reproduisent de même.*

« La classe des végétaux (*car il faut rejeter le mot règne*) est donc une division indéterminément établie dans la nature, et *il en est de même de la classe animale.* NOUS MARCHONS PAR GRADATIONS INSENSIBLES, DEPUIS L'ÊTRE LE PLUS INORGANIQUE JUSQU'A L'HOMME, SUPRÊME INTELLIGENCE. »

(MIRBEL, 9 *avril* 1836.)

— Vous venez de lire cette citation. Vis-à-vis de la prétendue science actuelle, elle est aussi incontestable qu'il est possible de l'être. Eh bien ! vous trouvez des hommes d'État qui vous disent sérieusement : que, la science n'est point matérialiste. S'ils osaient, ils vous feraient mettre au cachot pour avoir affirmé que deux et deux font quatre, que dis-je, s'ils osaient ? Ils l'ont osé, j'en ai l'expérience.

— « Trois règnes ont été établis : minéral, végétal, animal. Il n'y a que deux règnes : l'organique et l'inorganique. Et encore ne sont-ils point réellement séparés, puisque les générations spontanées sont incontestables. »

(BÉRARD, 7 *avril* 1838.)

— « Il y a unité de composition organique, c'est-à-dire, unité de vie relativement à la matière. *La nature est essentiellement* UNE. »

(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 9 *novembre* 1836.)

—Est-ce clair ? Il n'y a pas deux natures : l'une matérielle ; l'autre immatérielle : *la nature est essentiellement* UNE.

— « L'éponge est au dernier degré de l'échelle animale.

« *L'animalité se constitue d'organes, et les organes de tissus.*

« Les organes se compliquent à mesure que l'animalité progresse.

« Les premiers animaux sont d'abord *fixés au sol, et* LA SENSIBILITÉ AUGMENTE GRADUELLEMENT JUSQU'A L'HOMME.

« En fractionnant, en coupant l'éponge, on donne naissance à de nouveaux sujets.

« Chez l'espèce humaine, et longtemps auparavant, il faut deux individus réunis.

« Chez l'homme, le cerveau est au maximum, et le cerveau disparaît en avançant vers l'éponge, bien avant d'y arriver.

« Ainsi, entre l'homme et l'éponge, il y a *une série graduellement décroissante*; et cette série d'êtres *agit d'une manière* DÉTERMINÉE PAR L'ORGANISATION. C'est ce que Linnée a établi et nommé *ordo progressivus animalium.* »

— Et Linnée a placé le premier des singes, dans le genre HOMME.

— « *La série animale*, continue le professeur, *commence essentiellement à l'homme et se termine à l'éponge.* »

— Ainsi une seule et même nature : entre l'homme et l'éponge !!

— « Les animaux, continue le professeur, voient, goûtent, SENTENT comme nous.

« La sensibilité, COMMUNE aux animaux, est ce qui donne à l'animal CONSCIENCE des corps extérieurs.

« LA SENSIBILITÉ EST RELATIVE AU SYSTÈME *nerveux*. »

— Est-ce clair ?

— « Le cerveau, centre nerveux, continue le professeur, est chez les vertébrés l'*appareil de l'intelligence*.

« Chez l'homme, et *plusieurs vertébrés*, l'éducation et l'instruction sont les rapports *nécessaires* des parents aux produits. Dans le bas de l'échelle, les produits sont abandonnés à eux-mêmes. »

(BLAINVILLE, 9 *avril* 1836.)

— « L'ornithorhynque est le passage entre les mammifères et les oiseaux. »

(BLAINVILLE, 12 *avril* 1836.)

— « *La sensibilité existe dans le cerveau et les nerfs.*

« Où nous ne voyons pas de cerveau et de nerfs, *nous appelons la sensibilité* IRRITABILITÉ.

« Dans les polypes, les nerfs ne s'aperçoivent plus, et néanmoins nous disons que les polypes sont sensibles et irritables.

« La différence entre les animaux et les végétaux consiste donc :

« D'une part, dans la présence *apparente* de nerfs faisant *supposer* de la sensibilité.

— Supposer est très-joli ! Et ces messieurs disent : qu'ils ne veulent plus d'hypothèse !

— « D'une autre, continue le professeur, dans l'absence *apparente* de nerfs faisant *supposer* qu'il n'y a pas de sensibilité, laissant *indéterminés* les êtres où il y a mouvements *apparents*, sans *apparence* de nerfs.

« Relativement aux nerfs, nous ne voyons de centres nerveux complets, de système cérébral, que dans les mammifères, les oiseaux et les reptiles. Ce n'est que là où nous voyons une *volonté* de l'être *parfaitement marquée*. Ailleurs, il n'y a que le système ganglionnaire où il n'y a pas plus de volonté que dans la circulation du sang. »

— Ces messieurs ne sont pas d'accord à cet égard. Nous verrons plus loin : que, selon quelques-uns, l'intelligence s'étend jusqu'aux mollusques, dont l'huître

fait partie. Chez d'autres, l'intelligence va jusqu'au cristal. Logiquement, l'intelligence alors devrait aller jusqu'aux forces.

— « L'irritabilité, continue le professeur, ne renferme donc point la volonté. *Celle-ci est exclusive à un centre commun, à un système cérébral.*

« Où il n'y a pas de système cérébral, l'individu se sépare en plusieurs morceaux.

« Mais *on passe par degrés insensibles du système nerveux au système cérébral.*

« Déjà chez les reptiles, où il y a substance cérébrale, des parties du corps se reproduisent en totalité.

« Chez les zoophytes, il n'y a plus de système nerveux.

« Et si maintenant il nous est demandé si les zoophytes ont *le sentiment de leur existence*, que dirons-nous, puisque nous avons affirmé qu'il n'y a de volonté que là où il y a système cérébral?

« Nous répondrons que nous sommes obligé de croire *qu'ils ont le sentiment de l'existence.* Nous ne pouvons le croire cependant que par L'ANALOGIE de leurs mouvements avec les nôtres. Si nous disons qu'il y a sensibilité chez les zoophytes, c'est par ce qu'*il y a une chaîne* NON INTERROMPUE *depuis le zoophyte jusqu'à l'*HOMME, ET QUE NOUS NE SAVONS OU NOUS ARRÊTER. »

— Nous prions nos lecteurs : d'étudier, longtemps, cette phrase de M. de Mirbel ; elle est l'expression exacte de l'état de la science. Et, ces messieurs reprochent la *foi,* reprochent de *croire* aux partisans des révélations ! La foi irréligieuse est aussi crédule que la foi religieuse. Au moins la seconde a pu être base d'ordre. La foi irréligieuse ne le sera jamais.

— « Si nous refusons, continue le professeur, le sentiment de l'existence ou la sensibilité aux plantes, et surtout à la sensitive, C'EST UNE AFFAIRE DE CLASSIFICATION. »

— Nos lecteurs voudront bien remarquer : que, *sentiment de l'existence, sensibilité,* et *âme,* sont, au sein

de la science, comme vis à vis du sens commun, des expressions parfaitement synonymes.

— « Nous avons classé, continue le professeur, la sensitive parmi les plantes; nous avons refusé la sensibilité aux plantes; DONC la sensitive n'a que de l'irritabilité et point de sensibilité. IL N'Y A PAS D'AUTRES RAISONS, et voilà où se bornent les connaissances de l'homme. Il pourrait cependant y avoir de la sensibilité chez les plantes; mais nous n'en avons point de preuves, comme nous n'avons point de preuves de la sensibilité des zoophytes. »

— Et, comme M. de Mirbel a dit plus haut : que, la chaîne est *ininterrompue* depuis le zoophyte jusqu'à l'homme, il s'ensuit : qu'il n'y a pas de preuves que jusqu'à l'homme, exclusivement, il y ait sensibilité. Cet aveu, d'un homme aussi distingué, est déjà quelque chose.

— « Il y a, en effet, continue le professeur, des êtres que l'on peut placer A VOLONTÉ comme *animal* ou comme *plante*. Ces distinctions sont essentiellement relatives AUX CAPRICES DES CLASSIFICATEURS. »

(MIRBEL, 8 *avril* 1837.)

— Si nous exceptons la section de mathématiques, l'homme le plus clair de l'Académie des sciences est, selon nous, M. de Mirbel.

Ainsi le matérialisme est basé sur un caprice! Et, le caprice est toujours : un résultat de l'ignorance; quand, ce n'est pas un résultat de passion.

— « Qu'est-ce que la végétation?

« C'est la reproduction successive de nouveaux organes et *des mêmes individus*. C'est une transformation successive.

« En remontant à l'origine, rien ne distingue la végétation de l'animalisation.

« Il y a des animaux sans sexe, comme des plantes. Il y a des animaux

qui n'ont pas un plus grand nombre d'organes que les champignons. *L'ovologie est la même de part et d'autre.*

« Il y a des animaux qui se propagent par boutures, comme les plantes. »

— Ainsi, s'il y a sentiment d'existence, sensibilité ou âme, chez les animaux; en faisant une bouture animale, on fait une âme. En présence de la série continue, du matérialisme, c'est évident.

— « L'hydre, continue le professeur, peut être coupée en une multitude de pièces, et chacune devient un animal entier, comme une feuille devient un arbre.

« DÉFINITIVEMENT, RIEN NE SÉPARE LES ANIMAUX DES VÉGÉTAUX. »

(MIRBEL, 8 *avril* 1837.)

— Nos lecteurs commencent-ils à croire : qu'il y a impossibilité absolue à ce que leurs enfants, s'ils ne sont complétement stupides, aillent s'asseoir sur les bancs des écoles supérieures : sans devenir matérialistes?

Après cette réflexion, reposons-nous un instant : nous ne sommes pas au bout de notre examen.

XI.

— « Il y a UNITÉ *dans la nature depuis l'*ATOME *jusqu'à l'*HOMME. La loi d'attraction est *universelle pour les minéraux, pour les végétaux, pour les animaux.* TOUT DANS LA NATURE EST ATTRACTION. »

(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 15 *novembre* 1834.)

— Est-ce clair ?

— « Il y a UN PRINCIPE UNIVERSEL *de la matière* et *des* MANIFESTATIONS *de la matière* PAR ELLE-MÊME. »

(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 15 *novembre* 1834.)

— « Les êtres se divisent en organiques et inorganiques.

« Les êtres organisés sont doués de la *faculté* de vivre. »

— Faculté de vivre ? Le dix-neuvième siècle reconnaît : des *facultés*, là où il y a des mouvements apparemment spontanés ; et des *propriétés*, là où il n'y a pas apparence de mouvements spontanés. Et, comme il en est de la distinction des mouvements réellement spontanés, d'avec ceux qui ne le sont qu'illusoirement ; comme il en est des nerfs et des systèmes cérébraux, pour distinguer les végétaux des animaux, il s'ensuit : que, les facultés ne sont nullement distinguées des propriétés. Le dix-neuvième siècle appelle, cette manière indéterminée de s'exprimer, un *langage positif*, et ceux qui s'en servent *des hommes positifs !* Et le dix-neuvième siècle se croit supérieur aux siècles qui l'ont précédé !!

— « Parmi les êtres organisés, les uns, continue le professeur, sont pourvus de sensibilité, sont appelés à rechercher le plaisir, à fuir la douleur; ils doivent pouvoir se transporter, ils doivent choisir leur nourriture, ils ont un *centre de vie*.

« Les plantes au contraire n'ont pas le sentiment de leur existence. Elles absorbent *sans volonté*. Elles n'ont point de centre de vie. »

— Où donc commence la volonté ; et, où finit-elle ? La science doit le dire, sous peine de mort sociale. Nous le dirons.

— « Entre les animaux et les végétaux, les nuances, continue le professeur, disparaissent. Il y a même des naturalistes qui prétendent : que, des plantes se métamorphosent en animaux; et, des animaux en végétaux. »

— Pourquoi pas, si les uns et les autres ne sont qu'organisme ?

— « La meilleure définition, continue le professeur, qui ait été donnée de la différence des êtres, *quoiqu'elle n'ait rien d'absolu*, est de Linnée. *Mineralia crescunt. Vegetalia crescunt et vivunt. Animalia crescunt, vivunt et sentiunt*. En effet : *les nuances croissent et décroissent par gradations insensibles*. DANS LA NATURE IL N'Y A RIEN DE TRANCHÉ. »

(AUGUSTE SAINT-HILAIRE, 6 avril 1840.)

— Encore une fois : où donc commence la volonté; et, où finit-elle ? Il faut le dire, ou sinon : il n'y a pas de volonté *réelle*. Aussi, telle est la conclusion du matérialisme.

— « Personne ne sait au juste, personne ne connaît la place qu'occupe un végétal dans la série des êtres. Il est même probable qu'on ne le saura jamais. Les anciens avaient divisé les êtres en minéraux, végétaux et animaux. Les modernes, au contraire, divisent les êtres en organiques et inorganiques. Ils ont raison. »

— Et les générations spontanées ! et l'apparition successive des êtres sur un globe naguère incandescent ! elles doivent compter cependant. Alors, que devient la division : entre l'organisme et l'inorganisme ?

— « Les corps organisés, continue le professeur, se maintiennent par force d'affinité et ne se régénèrent point. Les corps organisés se maintiennent par nutrition.

« A mesure que la science progresse, nous voyons les différences entre les végétaux et les animaux disparaître. Chez les mammifères même, le cerveau est composé comme le végétal le plus simple. Il en est de même des ganglions, des nerfs, etc. Il y a longtemps qu'Aristote a dit, et après lui Boerhaave : que, le végétal n'est qu'un animal retourné ; et, *vice versâ*.

« Les végétaux et les animaux se nourrissent des mêmes éléments.

« La circulation ne sépare point davantage les végétaux des animaux, ainsi qu'on l'a prétendu. Dans le *Charas* il y a mouvement giratoire du liquide nutritif absolument comme chez les insectes. Il y a, d'ailleurs, des animaux sans circulation : le polype par exemple.

« La nutrition ne sépare pas davantage les animaux des végétaux.

« L'homme lui-même, comme le végétal, commence par une utricule. Et, *remarquez que les organes ne préexistent point dans cette utricule.* Ils se forment par une végétation réelle.

« Les métamorphoses des insectes sont de véritables végétations.

« La génération ne sépare pas davantage les végétaux des animaux.

« Si, un végétal montrait de la sensibilité, personne n'hésiterait à le placer parmi les animaux, sous le rapport de la génération. Le fœtus du mammifère, de l'homme même, est d'abord un œuf, comme chez le végétal. Et, s'il y a des boutures dans une série végétale, il y en a de même dans la série animale.

« Linnée avait séparé les végétaux des animaux, et c'est encore là l'opinion du vulgaire.

« Qu'est-ce donc que la sensibilité ?

« C'est la PROPRIÉTÉ des êtres vivants : de recevoir des impressions. »

— Ainsi la sensibilité est une propriété ! Or, toute propriété est une qualité ; et, toute qualité est essentiellement matérielle. Voilà la sensibilité dérivant de la matière. Tout le matérialisme est là.

— « Mais, continue le professeur, il y a sensibilité animale et sensibilité organique. Qu'est-ce qui différencie ces sensibilités?

« La première implique : *conscience de soi-même.*

« Et, cependant, combien de choses, en nous, dont nous n'avons pas conscience! L'assimilation, par exemple, la circulation, etc.

« La sensibilité *animale est relative au cerveau,* à la moelle épinière, aux nerfs. »

— Est-ce clair?

— « La sensibilité organique, continue le professeur, est relative aux ganglions.

« Les plantes ont la sensibilité organique, dira-t-on, et voilà le végétal séparé de l'animal.

« Il n'en est rien.

« Plusieurs animaux n'ont rien de relatif à la sensibilité animale.

« Les mouvements ne peuvent même rien décider. Les végétaux ont des mouvements.

« *La sensibilité animale est donc une expression vague qui ne sépare nullement les végétaux des animaux.*

« *La conscience ne sépare point davantage les animaux des végétaux. Les polypes coupés en mille morceaux n'ont pas plus conscience de leur existence que les végétaux.* »

— Et, comme la conscience de l'existence est évidemment absolue; qu'on a conscience de son existence, ou qu'on ne l'a pas; et que l'on va du polype jusqu'à l'homme par degrés insensibles : concluez. Ceci n'est pas encore une preuve : qu'il n'y a sensibilité réelle que chez l'homme. Mais cela prouve déjà : qu'accorder la sensibilité au singe ou au champignon sont également des préjugés.

— « *Il en est de même de la volonté,* continue le professeur. »

— Voilà une science qui ne sait même pas où il y a volonté. Et, comme la morale est exclusive à la vo-

lonté; voilà une science qui ne sait pas : là, où il y a moralité; là, où il y a humanité.

— « L'IRRITABILITÉ, continue le professeur, NE SE DISTINGUE NULLEMENT DE LA VOLONTÉ. Une goutte d'acide irrite toute une branche de sensitive, et lui fait *représenter une volonté*. *La sensation* de l'acide se propage de proche en proche.

« Enfin, il est des animaux qui n'ont ni cerveau, ni nerfs, ni locomotion.

« ABSOLUMENT RIEN NE SÉPARE LES VÉGÉTAUX DES ANIMAUX. »

— C'est comme si vous disiez : rien, absolument rien ne sépare l'homme des animaux. Affirmez-vous, qu'une pareille science puisse être base d'ordre social? Si vous l'affirmez, je vous en fais mon compliment.

— « Il faut conclure, continue le professeur, que les végétaux et les animaux forment *un seul et même règne*, qui se divise en deux branches, ayant le même point de départ, et s'éloignant par des *transitions insensibles*. Il y a mille cas où des naturalistes disent : *tel être est un végétal;* tandis que d'autres naturalistes, ÉGALEMENT INSTRUITS, disent : que *le même être est un animal*. »

(MIRBEL, 7 *avril* 1840.)

— Ce qui prouve : que, la science est infiniment savante!!

— « Dans ma dernière leçon, j'ai conclu : que, les végétaux et les animaux ne pouvaient être séparés d'une manière ABSOLUE. »

(MIRBEL, 11 *avril* 1840.)

— Vous avez conclu, et avec raison : que, la prétendue science actuelle ne pouvait faire cette séparation; mais, conclure de là, à l'impossibilité de démontrer la réalité de la séparation absolue, entre l'homme et le reste de la série, n'est : que de la vanité impertinente.

— « Les anciens disaient : qu'il y avait trois règnes. On a reconnu qu'il est impossible de séparer les animaux des végétaux. Aussi, depuis Lamarck, on ne reconnaît que le règne organique et le règne inorganique. Encore, beaucoup de savants ont voulu faire disparaître cette division, en disant qu'elle n'est qu'une apparence. »

(Bérard, 9 *avril* 1840.)

— Et, les générations spontanées sont la preuve : que, cette division n'est qu'une apparence.

— « Je n'admets point de différence entre les matières organiques et les matières inorganiques. »

(Dumas, 13 *avril* 1840.)

— Voilà qui est parfaitement logique.

— « Les corps organiques et inorganiques sont-ils contemporains sur le globe? Non.

« Comment sont nés les corps organisés?

« Avant de résoudre cette question, nous dirons : que, *les sciences n'ont* AUCUN RAPPORT *avec les croyances religieuses.* »

— Comme l'examen, ou le raisonnement, est une science; la plus difficile des sciences; ou plutôt, *la seule science;* il suivrait des doctrines du professeur : que, *croyances religieuses* et *préjugés* seraient absolument synonymes. Cela peut avoir été vrai jusqu'à présent. Mais, il est également vrai : qu'en époque d'incompressibilité de l'examen; on ne base point une société sur une instruction semblable. En présence de l'incompressibilité de l'examen, les *croyances religieuses* doivent être remplacées par *la science religieuse,* SOUS PEINE DE MORT SOCIALE.

— « Ce sont là, continue le professeur, deux champs de l'intelligence *parfaitement différents.*

« Cela posé, nous dirons : que les corps organisés ont apparu primitivement et successivement par les seules forces de la matière. Le singe et enfin l'homme ont apparu les derniers. »

(BÉRARD, 9 *avril* 1840.)

— Et l'homme aussi, par *les seules forces de la matière!* Est-ce clair?

— « L'architecte est encore à l'œuvre, il naît encore des étoiles. »

(ARAGO, 18 *mai* 1841.)

— En disant l'architecte, le professeur se riait de l'anthropomorphisme. Mais, son panthéisme valait-il mieux?

— « La botanique géologique nous présente l'histoire de l'apparition successive des différentes familles de plantes sur la surface du globe. »

(BRONGNIART, 13 *avril* 1840.)

— C'est évident, c'est palpable aux yeux de la science. Alors, adieu l'anthropomorphisme. Mais, le panthéisme vaut-il mieux?

— « Dans notre dernière leçon, nous avons dit : que les êtres organiques et inorganiques ne sont point contemporains; et que, *primitivement, les corps vivants naissent par les seules forces inhérentes à la* MATIÈRE.

« Mais y a-t-il encore des générations spontanées? . . . . . .

. . . . . .

« .....D'après toutes ces preuves, nous concluons : qu'*il y a encore des générations spontanées.* »

(BÉRARD, 11 *avril* 1840.)

— C'est encore évident aux yeux de la science.

— « Dans un corps organisé vivant, l'individualité consiste : dans l'ensemble des molécules de la matière vivante qui la composent. »

— C'est l'affirmation : que, toute individualité est

phénoménale, matérielle; c'est la négation de toute individualité réelle.

— « Dans les corps inorganiques, continue le professeur, l'individualité consiste : dans la molécule intégrante. »

(BÉRARD, 9 *avril* 1840.)

— Voilà des individualités qui ressemblent au bon Dieu UN et PLUSIEURS de M. Cousin.

— « Les forces vitales, les forces des corps organisés, n'ont pas encore été ramenées aux forces physiques, aux forces particulières des corps inorganiques. C'est encore à une force spéciale qu'il faut recourir en physiologie. *La sensation* et *l'intelligence* ne peuvent ENCORE être rapportées à un simple fait de gravitation, d'électricité ou de chaleur. »

— Quel dommage, en vérité !

— « Il est possible, continue le professeur, que *sensation* et *intelligence* dérivent exclusivement de l'*une* de ces forces. Mais il n'est nullement démontré que ce soit à l'une d'elles plutôt qu'à l'autre, plutôt qu'à leur ensemble »

(BÉRARD, 11 *avril* 1840.)

— Ainsi, *sensation* et *intelligence* dérivent : de l'une de ces forces; ou, de leur ensemble. C'est plutôt fait d'affirmer que de prouver : surtout quand l'affirmation doit tuer l'ordre social. Et, vous vous étonnez que, la société soit sans morale ? Bonnes gens !

— « IL N'Y A POINT DE SÉPARATION ENTRE LES CORPS ANIMÉS ET LES CORPS INANIMÉS, entre les corps inorganiques et les corps organiques. *Tous sont des machines à plusieurs courants.* LES GÉNÉRATIONS SPONTANÉES LE PROUVENT. Et les générations spontanées sont prouvées : par cela seul que le globe a été primitivement dépourvu d'êtres organiques; et, que les êtres organiques ont apparu successivement. »

(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 21 *novembre* 1834.)

— Lorsque Descartes osa poser l'hypothèse : que, les animaux étaient des machines ; toute la sience irréligieuse se révolta, au nom du raisonnement. Maintenant, elle déclare : que, l'homme est machine ; toujours au nom du raisonnement ; et cela, sans réfléchir : qu'une machine exclut la liberté ; et, que le raisonnement implique la liberté.

— « Les espèces ont varié selon les révolutions du globe. »

(FLOURENS, 17 *octobre* 1839.)

— « Il y a eu, dans la vie, une succession de formes depuis l'état le plus simple jusqu'à l'état le plus composé. Voilà l'histoire réelle de la terre.

« Dans les couches primitives, il n'y a point de vie.

« Dans les couches de transition, il y a des traces de zoophytes et de mollusques.

« Plus loin, des poissons et point de quadrupèdes.

« Plus loin, des reptiles.

« Plus loin, des mammifères marins.

« Plus loin, des mammifères terrestres.

« Plus loin, l'homme. »

(FLOURENS, 22 *octobre* 1839.)

— Et l'homme, comme le singe, est apparu : *par les seules forces de la matière*. C'est toujours la même chanson.

— « On a donné le canal digestif comme caractère de l'animal. Mais il n'y a point de canal digestif dans l'éponge.

« *Ce en quoi tous conviennent, c'est : que l'animal est sensible.*

« *Ce en quoi tous conviennent encore, c'est : que la sensibilité a son* ESSENCE *dans les nerfs.* »

— Oui, comme tous convenaient : que, le soleil tournait autour de la terre.

— « Mais, continue le professeur, les nerfs disparaissent : bien avant le canal digestif ; bien avant ce qui est nommé *animal*.

« En quoi donc consiste l'animalité ?

« Est-ce dans le mouvement ?

« Mais, les plantes cherchent la lumière. Les racines cherchent les bonnes terres. Et la sensitive a cent fois plus de mouvement que l'éponge.

« Puis, relativement au mouvement, voici venir une autre difficulté. Dans l'Encyclopédie du dix-neuvième siècle, rédigée par M. Edwards, nous trouvons : que les *mouvements des zoophytes ne sont point des mouvements animaux.*

« Encore une fois, en quoi consiste l'animalité ?

« *Dans les générations spontanées, ce sont tantôt des animaux, tantôt des végétaux. Et nous voyons : les animaux devenir végétaux, et, réciproquement.*

« Encore une fois, qu'est-ce que l'animalité ?

« Concluons :

« IL N'Y A POINT DE DIVISION RÉELLE ENTRE LES DEUX RÈGNES. »

(BÉRARD, 10 *avril* 1838.)

— C'est juste. Aussi, ces messieurs sont tous d'accord : que, *l'homme n'est que matière.* A-t-elle de l'esprit cette matière ! !

— « Les végétaux présentent des mouvements ASSEZ SPONTANÉS pour affirmer; qu'il est impossible que le mouvement puisse faire distinguer les animaux des végétaux. »

(BRONGNIART, 13 *avril* 1840.)

— Vous vous imaginez peut-être : que, si le mouvement, selon ces messieurs, ne peut faire distinguer les animaux des végétaux ; ils en concluront : que le mouvement ne peut faire distinguer la sensibilité de l'insensibilité. Allons donc ! Est-ce qu'il y a de la logique au sein de l'ignorance? Au sein de l'ignorance, il n'y a que vanité et sophisme.

— « *On a vu des monades, après avoir été doués de vie animale, devenir des végétaux de première organisation.* »

(DE JUSSIEU, 13 *avril* 1836.)

— « Les végétaux se reproduisent par boutures. Le cas est plus rare pour les animaux. »

(Brongniart, 29 *avril* 1835.)

— « Dans les infusoires, il y a *mouvement*; donc, il y a *sentiment*. Car *le sentiment n'est jamais prouvé que par le mouvement*. »

(Broussais, 13 *avril* 1836.)

— En effet, c'est, comme cela, que se prouvait : le sentiment du soleil aux yeux de Platon.

— « La transformation successive des espèces est *irrécusable*. Goethe doit être placé à la tête des philosophes pour l'avoir reconnu. »

(Geoffroy Saint-Hilaire, 9 *mai* 1835.)

— C'est-à-dire : la transformation du singe en homme; et, sans doute : de l'homme en singe. C'est le *Credo* de la série continue; il serait digne d'être honoré : du *quia absurdum*.

— « *Il y a des mouvements* spontanés : dans les graines polliniques, et dans les corps reproducteurs des conferves, analogues aux mouvements spontanés des animalcules infusoires. »

— Et comment distingue-t-on, s'il vous plaît, la spontanéité réelle de la spontanéité apparente ?

La spontanéité appartient à la sensibilité, à l'intelligence; ou, le langage n'a point pour but : de communiquer la pensée. Dès lors, voilà les végétaux sensibles et intelligents : qualités qui, du reste, sont inséparables.

— « Il y a, continue le professeur, des mouvements chez les végétaux, dans toutes les parties, moins la tige et les racines, sous l'influence :

« 1° De la lumière;

« 2° Des agents pondérables;

« 3° De la SPONTANÉITÉ.

« Il y a mouvements SPONTANÉS dans les étamines et les pistils des berberis, des passiflores, des capucines, etc., etc.; — dans les feuilles de l'hedysarum girans, etc. »

(BRONGNIART, 25 juin 1835.)

— C'est toujours la spontanéité réelle, qui ne peut appartenir qu'à un être absolu, éternel, confondue avec la spontanéité apparente, relative, temporelle, phénoménale, apparente, par essence.

— « La différence des végétaux aux animaux, est que, chez les végétaux, il n'y a ni sensibilité ni locomotion.

« *La sensibilité* GIT *dans le systeme nerveux.* »

BLAINVILLE, 24 *mars* 1835.

— Est-ce clair?

— « Les animaux, continue le professeur, s'éloignent des végétaux, en raison que la sensibilité s'augmente.

« *Le degré de sensibilité, arrivé jusqu'à l'intelligence, est un caractère zoologique.* »

— Est-ce clair? Concevez qu'il faut être bien sot: pour n'être point matérialiste; en recevant le bonnet de docteur.

XII.

— « La raison n'est pas exclusive a l'homme. »

(Blainville, 24 *mars* 1835.)

— De mieux en mieux ! !

— « Le ganglion hémisphérique, qui paraît être *le siége de l'intelligence*, est plus développé chez les poissons. »

(Blainville, 31 *mars* 1835.)

— Que Dieu soit loué ! les poissons ne sont point tout à fait sans intelligence. Nous verrons bientôt : que, les huîtres ont aussi une assez belle part d'intelligence.

— « Les singes sont les animaux les plus rapprochés de l'homme. Le premier, après l'homme, est le troglodyte. Les premières éditions de Linnée plaçaient le troglodyte parmi le genre humain. »

(Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, 20 *mai* 1837.)

— Vite, une statue à Linnée ! comme on en a élevé une à Broussais.

— « Quel rang doit occuper l'homme dans la classification?

« L'homme a toujours cru que tout avait été créé pour la terre ; que, sur cette terre, son habitation, tous les êtres avaient été créés pour lui ; qu'il était le maître et le dominateur ; enfin, que lui-même était d'*une nature tout à fait différente et supérieure*.

« Tout cela est préjugé. »

— Il n'y a que l'homme matière qui ne soit pas un préjugé; il n'y a que le raisonnement réel, sans un raisonnement réel, qui ne soit pas un préjugé. Ce qui n'est pas un préjugé, c'est : que les citrouilles raisonnent.

— « Linnée, continue le professeur, homme religieux, se mettant au-dessus de ces préjugés, a placé l'homme à la tête de son ordre des *primates* avec les singes. Il en fait le genre *homo*. Il avait encore désigné le *chimpanzé* sous le nom d'*homo troglodytes*. Cet ordre des *primates* doit être rétabli; et celui des *bimanes*, établi par les naturalistes du dix-huitième siècle, doit être supprimé. »

— Bravo! à bas, la supériorité de l'homme! Vive l'égalité dans le néant!!

— « *L'existence du langage n'est pas un caractère indicatif de la supériorité de l'homme sur les animaux.* »

— Sans aucun doute; vous allez voir que les chiens parlent.

— « L'état de domesticité de quelques-uns de ceux-ci montre, continue le professeur, qu'ils ajoutent des *sons acquis* aux sons de la nature. Le chien (loup, renard, chacal) hurle naturellement; c'est en domesticité seulement qu'il aboie. L'ABOIEMENT EST UN LANGAGE ACQUIS. L'aboiement a des nuances selon la personne ou l'animal après lequel le chien aboie. »

— Résistez donc à des pareilles preuves de matérialisme. Et le serin, qui siffle la *Marseillaise*; j'espère que cela vaut l'aboiement du chien.

— « En comparant, continue le professeur, l'homme et les animaux, sous le rapport des *facultés intellectuelles*, on voit que ceux-ci ont, COMME LUI, *les facultés d'observer, de connaître, de raisonner, de géné-*

raliser, d'aimer à des degrés différents. On connaît chez eux le sentiment *de la conscience* et même le sentiment *de la propriété.* »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 12 *décembre* 1837.)

— J'en suis charmé. Je craignais : que, le communisme ne pût gagner les animaux. Quant à la conscience des animaux, cela doit faire compensation : pour ceux des hommes qui n'en ont pas.

— « Les proportions des membres du troglodyte sont celles de l'homme. Dans les races humaines inférieures, les membres antérieurs sont plus longs que dans la race caucasique. Un peu plus long conduit au troglodite. Le poil du troglodyte est peu abondant. Sur l'avant-bras, les poils se dirigent, comme chez l'homme, de l'épaule au milieu du bras, et du poignet au milieu du bras, contrairement à ce qui est dans les autres animaux.

« Par l'*intelligence*, le troglodyte est plus près de l'homme que l'orang.

« Selon Buffon, cet animal peut apprendre tous les actes humains. Ils vivent en troupe, se servent de pierre et de bâtons pour se défendre contre les nègres et contre les éléphants. Ils aiment les négresses, les enlèvent. On cite même des métis qui en sont provenus. Il ne doit pas être affirmé que cela soit impossible. »

— Et, quand ce serait possible, à quoi cela servirait-il ? Si l'homme et le singe sont également matériels, il ne serait pas plus étonnant de voir l'homme et le singe faire des petits, qu'il ne l'est pour le serin et le chardonneret. Et, si l'homme n'est point complétement matériel ; et que le singe le soit ; il s'agirait de déterminer : si, le petit de l'homme et du singe, est un homme ou un singe : ce qui ne serait pas plus difficile que de savoir actuellement : si l'homme n'est qu'un singe avancé ; et si le singe n'est qu'un homme attardé.

— « Il est très-essentiel pour la PSYCHOLOGIE, continue le professeur, *de comparer l'intelligence du troglodyte avec l'intelligence de l'homme.* »

— Oui, à supposer que ces êtres soient intelligents *réellement*. Mais, là, précisément, est la question.

— « Les têtes d'idiots, continue le professeur, sont tout à fait comparables aux têtes des troglodytes.

« Chez l'orang des actes *spontanés* ont été observés, et ils agissent en raison des faits observés. Un orang a monté sur une chaise, pris la clef et ouvert la porte. Il a voulu arracher les ongles d'un chat. Moi-même j'ai vu un orang avoir *conscience* de la faiblesse du premier âge. Cet orang avait notion de la propriété. Quand il prenait une canne, il ne la restituait qu'à la personne à laquelle il l'avait prise. Une porte conduisait la cuisine où il jouait souvent, il prenait la clef, se trompait souvent de bout, mais finissait par ouvrir la porte. Il ouvrait les verroux. Le gardien accourcissait la corde dont il se servait pour tirer le penne. L'orang défit es nœuds. Le portier fit les nœuds en haut. Alors l'orang monta sur les nœuds et les défit. L'INTELLIGENCE DE L'ORANG L'EMPORTA SUR CELLE DU GARDIEN. »

— Toujours pétition de principe. Le singe est-il intelligent? et, s'il l'est, c'est un être moral, c'est votre frère. Et s'il l'est, il a, autant que vous, droit à l'égalité devant la loi. Quand vous tuez un singe, et aussi un chou, vous êtes un assassin. Dès lors, il n'est pas étonnant de trouver au mouton la bosse de l'assassinat.

— « Il est évident, continue le professeur, que refuser les facultés intellectuelles aux animaux, et attribuer toutes leurs actions à l'instinct, est totalement contre l'observation. L'*intelligence des animaux est tout à fait comparable à celle de l'homme*, *et* ABSOLUMENT DE MÊME NATURE. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 20 *mai* 1837.)

— Tant mieux ! Alors, la société n'a qu'à s'envelopper de son suaire; et, se préparer à mourir. On apprend de belles choses sur les bancs des écoles !

— « Si l'orang ne peut varier ses intonations, *comme l'homme*, C'EST A CAUSE DE SON LARYNX.

« L'orang-outang se rapproche *beaucoup plus de l'homme que des autres singes.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 23 *mai* 1837.)

— Et, alors, pourquoi ne parle-t-il point par signes ? Le verbe existe par le signe, comme par la parole. Et, nous prouverons : que, partout où il y a *sensibilité réelle, centre nerveux et société*, ou mieux absence d'isolement, et conformité d'organisme, *le verbe se développe* NÉCESSAIREMENT.

— « Parmi les quadrumanes, il y a des singes bimanes. Plusieurs hommes ont le pouce du membre inférieur plus ou moins opposable. *La différence entre les bimanes et les quadrumanes a été faite, pour donner à l'homme la petite satisfaction de vanité, qui le fait* SE DISTINGUER DES ANIMAUX. *L'orang est beaucoup plus près de l'homme que des autres singes.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 3 *mai* 1837.)

— M. le professeur est modeste ; il tient à n'avoir d'autre nature que celle de la boue. Et, notez : que, M. le professeur est un des hommes les plus instruits et les plus probes que la science puisse citer. Chez lui, la probité est une affaire de goût, comme, chez le singe, de faire des grimaces.

— « Pour séparer l'homme des animaux, il faudrait pouvoir faire de l'homme un règne séparé, CE QUI A ÉTÉ TENTÉ INUTILEMENT. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 3 *mai* 1837.)

— Et, parce que, jusqu'à présent, cela a été tenté inutilement, même par lui, M. le professeur le déclare impossible. C'est peu modeste. Eh bien ! ce que

M. le professeur déclare impossible ; nous prouverons : que, c'est très-facile.

— « L'ordre des bimanes (homme) doit-il être conservé ? Non. Il est de toute fausseté que l'homme diffère plus du singe, que le singe des derniers quadrumanes. Il faut nécessairement classer l'homme avec les singes. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 22 *mai* 1838.)

— Et l'homme avec la boue. Voilà M. le professeur qui redevient modeste. Ah, science de ces messieurs ! combien vous êtes iguorance !

— « La classification botanique de Linné est généralement connue. Elle est mauvaise. Personne presque n'a connu la classification zoologique de Linné. Elle est la seule bonne.

« Linné avait réuni l'homme au singe. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 11 *mai* 1835.)

— Une statue à Linné ; et, une statuette à M. Geoffroy Saint-Hilaire !

— « Le rapport des différentes races à un seul homme n'a rien de rationnel. »

(Flourens, 21 *novembre* 1839.)

— Soit ! Il n'y a pas de doute : que, les hommes de la lune et ceux de la terre n'ont pas la même origine, quant à l'organisme. Qu'importe ! l'essentiel est de savoir s'il y a des hommes, absolument parlant ; et, s'il y en a, ce que c'est qu'un *homme réel*, et ce qui le distingue d'un singe, *homme apparent*.

— « Un Australasien diffère plus d'un Caucasien qu'un cheval d'un ne. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 14 *mai* 1835.)

Toujours pétition de principe; c'est ce qui est à prouver. En outre, l'Australasien et le Caucasien sont des hommes; le cheval et l'âne sont des animaux. Alors, la différence n'est que dans l'organisme.

— « LA RACE AUSTRALASIENNE EST PLUS PRÈS DES SINGES QUE DE LA RACE CAUCASIENNE. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 19 *décembre* 1837.)

— Le gouvernement se dit religieux; il paye des prêtres de toute espèce; il exige le serment devant les tribunaux, ce qui implique : qu'il n'admettrait point à témoignage celui qui viendrait dire : Je refuse le serment *parce que je suis matérialiste*. Et, cependant, dans ses écoles, de pareilles doctrines sont professées!! Quel nom la postérité donnera-t-elle à de semblables incohérences?

— « Pendant longtemps l'homme a eu un tel sentiment de sa supériorité, qu'il n'a pas cru qu'il pût se classer lui-même dans le règne animal. Linné fut le premier qui y pensa. Puis Camper, Blumenbach... Celui-ci a placé les races sur des bases tellement solides, qu'elles y sont inébranlables.

« A l'époque où la Bible fut écrite, les races mongole, malaise et américaine n'étaient pas connues. Ainsi elle était aussi conforme que *possible* à l'état des connaissances.

« Avec tout le respect que je porte à la Bible, sa théorie de l'unité humaine se trouve démentie par le fait. *Le Hottentot tient moins de l'homme que de l'orang-outang.*

« Il y a spécialité d'hommes comme spécialité de climats.

« Les races sont-elles égales?

« La physiologie et le raisonnement conduisent à une conclusion négative. *L'intelligence est relative au volume cérébral.* »

(CHEVALIER, 8 *mai* 1841.)

— « Les différences entre les êtres ne sont point des différences absolues. Mais entre les êtres il y a, d'une part *plus*, d'une autre *moins*. Dans la nature il y a unité de composition, ou tendance générale vers un type commun.

« On est amené à considérer tous les êtres comme partie d'un même être, vivant tous d'une vie commune. »

(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 10 *mai* 1838.)

— C'est aussi matérialiste que possible.

— « Le règne animal peut être considéré comme un grand animal qui s'est développé successivement. »

(SERRES, 10 *janvier* 1840.)

— « L'embryon humain passe par tous les états des animaux inférieurs. Dans le premier âge embryonnaire la queue de l'homme est très-considérable.

« C'est un signe d'avance dans l'échelle que la prompte perte de la queue.

« Plusieurs singes, comme l'homme, perdent la queue dans la vie utérine. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 19 *mai* 1838.)

— « Jusqu'au troisième mois, l'homme a une queue comme le têtard. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 23 *décembre* 1837.)

— « Il n'y a point de différences absolues entre les êtres; il n'y a que des différences relatives de *plus* ou de *moins*. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 19 *mai* 1838.)

— Vous voyez que c'est un parti pris.

— « Il y a des créations d'espèces. Les espèces sont relatives aux circonstances accidentelles.

« Les métamorphoses des animaux inférieurs donnent souvent des espèces différentes, et même des genres différents. »

(SERRES, 9 *novembre* 1839.)

— « Du jour où le mot *espèce* n'est plus défini, *et il ne l'est pas, la zoologie doit être renouvelée.* »

— Que l'on fasse bien attention aux paroles du savant professeur. Ainsi qu'il le dit, la zoologie doit être renouvelée; et, à présent, il n'y a aucune espèce absolument déterminée. Mais, la zoologie sera renou-

velée, sera déterminée, sera une science claire : du moment, qu'elle n'aura rapport qu'à l'organisme ; du moment que la psychologie ne sera plus une branche de la physiologie, ainsi que le prétend le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; du moment que l'Australasien ne sera plus placé plus près du singe que du Caucasien. Alors tout ce que dit M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire de l'indétermination des espèces zoologiques ne sera plus un embarras : parce qu'il y aura une espèce réelle, une espèce absolue, non plus relative à l'organisme, mais à la sensibilité réelle, l'*homme*. Le reste sera des variétés de la matière, des phénomènes, des apparences, que l'on pourra *figurément* diviser en *espèces*, tout en n'attribuant à l'expression *espèce* qu'une valeur relative, ainsi qu'on le fait maintenant pour le mot *règne*.

— « *Les espèces,* continue le professeur, *ne sont que des distinctions relatives*. De là vient le renversement continuel des classifications. *L'espèce n'est qu'une race dont l'origine se perd dans la nuit des temps.* »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 9 *mai* 1837.)

— « Les espèces sont-elles fixes? Non. A la fin de sa carrière, Buffon abandonna la fixité de l'espèce. La fixité de l'espèce est maintenant un principe suspendu par un fil sur le vide. Les espèces sont des races qui diffèrent par les différences des causes extérieures.

« La fixité de l'espèce ébranlée, *la base de la science est détruite. Alors, c'est que la science était* ILLUSOIRE. *Dans ce cas, il faut chercher la science* RÉELLE. Et, POUR LA CHERCHER, IL FAUT SAVOIR QU'ELLE EST A CHERCHER. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 9 *mai* 1837.)

— Admirable de vérité. A notre avis, cette profession de foi est la plus sublime qui ait été faite, depuis que Socrate, pour avoir déclaré que toute sa sagesse

consistait à savoir qu'il ne savait rien, fut proclamé, par l'oracle, être le plus sage des hommes.

— « Nous nous résumons : IL Y A PLUSIEURS ESPÈCES D'HOMMES, *et dans chaque espèce, plusieurs races.* »

(BÉRARD, 5 *mai* 1838.)

— Il n'y a qu'une espèce d'hommes, celle relative à l'intelligence ; et si le chien est intelligent, il appartient à l'espèce humaine. Tout ce qui n'est point intelligent, sensible, appartient à l'espèce matérielle. Les différences d'organisme appartiennent aux variétés.

— « Les organes en marche de développement peuvent s'arrêter. Chez les animaux, cet arrêt forme les espèces. Chez les individus, l'arrêt de développement produit les monstruosités. »

(SERRES, 9 *décembre* 1839.)

— Oui, et toujours dans l'organisme, exclusivement.

— « Les organes se développent de la circonférence au centre. La préexistence et l'emboîtement des germes sont des erreurs.

« L'épigénèse ou la formation successive des organes est généralement reconnue.

« Haller n'a abandonné le système de la formation successive des organes, que par la crainte du matérialisme *auquel il croyait que doit conduire l'épigénèse.* »

(SERRES, 4 *novembre* 1839.)

— M. Proudhon, qui nie l'épigénèse, par un motif contraire à celui de Haller, aurait besoin de suivre les leçons du savant docteur Serres.

— « Le développement des spermatozoaires est centripète comme dans le reste de la série animale. »

(SERRES, 6 *janvier* 1840.)

— « La transformation des êtres est la base de la théorie de l'épigénèse. »

(SERRES, 4 *novembre* 1839.)

— Cela n'a aucun rapport avec la distinction entre la sensibilité réelle et la sensibilité apparente. Toute la question d'ordre humanitaire est dans la possibilité de faire cette distinction.

— « La première loi zoologique est le développement centripète des organes. C'est-à-dire que dans l'embryon les parties périphériques se forment avant les centrales. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 8 *mai* 1838.)

— « Dans les commencements de l'organisme, les genres se transforment avec la plus grande facilité. »

(De Jussieu, 13 *avril* 1836.)

— « La *transformation des espèces*, par influence des circonstances, est actuellement incontestée. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 9 *mai* 1837.)

— « M. Lamarck a dit : qu'un animal n'est point fait pour les circonstances ; mais, au contraire, qu'il est fait par les circonstances. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 9 *mai* 1837.)

— C'est vrai, quant à l'organisme. Mais, s'il y a autre chose que l'organisme ; et, si cette autre chose est immatérielle ! Les circonstances n'influent que sur la matière.

— « Les animaux et les végétaux *convergent et se ramènent en un point où il est impossible de les distinguer.* »

(Blainville, 10 *avril* 1838.)

— « Il y a gradation continuelle sur l'échelle des êtres. »

(Flourens, 8 *novembre* 1839.)

— Oui, quant à l'organisme. Mais l'homme n'est-il qu'organisme? Toujours pétition de principe.

— « Avant la solidification du globe, il y avait des marées terrestres. »

(Cordier, 3 *juin* 1834.)

— C'est évident comme le soleil : pour quiconque n'est point aveugle.

— « Le globe a été primitivement fluide par le feu. La quantité d'eau n'est pas la 4,000e partie du sphéroïde. Un kilogramme d'eau aurait dû dissoudre 50 k. de solide. »

(PREVOST, 20 *novembre* 1836.)

— C'est encore évident.

— « *Toute la physique est relative à la matière; la matière aux phénomènes; les phénomènes au mouvement.* TOUTE LA PHYSIQUE EST RELATIVE AU MOUVEMENT. »

(POUILLET, 6 *novembre* 1836.)

— Cette citation, et quelques-unes des suivantes relatives à la physique, sont données pour preuves : que, même dans l'état de la science, la *corporéité* n'est que phénomène, qu'apparence, qu'effet de force, ou mouvement. Dès lors, et dans l'état même de la science, la matière n'étant que mouvement, modification, la substance, le sujet de ces modifications est à chercher. Nous l'avons dit, et nous le démontrerons : cette substance, ce sujet, est l'AME, la SENSIBILITÉ de chacun.

— « Si, par *matérialité*, on comprend *corporéité* : la matérialité de la chaleur, de l'électricité, de la lumière, ne peut être démontrée. »

(DULONG, 31 *mai* 1836.)

— « Les fluides impondérables *ne sont pas des corps.* »

(PELLETAN, *examen public de médecine*, 25 *janvier* 1837.)

— « Relativement à la chaleur, il y a deux hypothèses. . . . . .
. . . . . .
Il y a des objections à l'une et à l'autre de ces hypothèses.

« *Dans tous les cas*, nous n'apercevons que des phénomènes; et, la physique est EXCLUSIVEMENT relative aux *phénomènes.* »

(DULONG, 31 *mai* 1836.)

— Phénomène signifie *apparence*. Si, comme l'état

des connaissances le proclame, *toutes* les sciences sont exclusivement relatives à la *physique*, prise dans son acception de tout ce qui embrasse la matière ; acception réelle : dès, que la physiologie dérive de la physique et la psychologie de la physiologie ; il n'y a, dans l'état des connaissances, que des *apparences*.... et point de *réalité*. Voilà une science, bien savante, en vérité !

— « Nous ne connaissons la matière que par des *phénomènes*, des *apparences*. »

(ANDRAL, 12 *novembre* 1839.)

— Même observation que ci-dessus.

— « Tout phénomène est une modification. *Il n'y a de modification que par le mouvement.* »

(POUILLET, 31 *mai* 1836.)

— Donc toute matière est force, et tout résultat matériel est mouvement.

— « *Tout phénomène provient de mouvement; tout mouvement provient de force.* »

(POUILLET, 6 *novembre* 1836.)

— C'est évident de vérité.

— « Il faut considérer la cause électrique *comme un mouvement*, plutôt que comme un fluide. »

(BLAINVILLE, 13 *août* 1834.)

— Il aurait fallu dire : *comme une force*.

— « On donne le nom de *force* à ce qui produit le *mouvement*. »
(DULONG, 4 *décembre* 1834.)

— « Nous ne connaissons la matière que par les phénomènes, et les phénomènes que comme étant des effets de force. »
(ANDRAL, 12 *novembre* 1838.)

— J'aime à répéter ces citations : parce que c'est en opposition avec toutes les folies de Descartes : donnant les trois dimensions, comme caractéristiques de la matière.

— « Une loi physique est l'expression concentrée de la discussion des *phénomènes*, des *apparences*.
« La cause des *phénomènes*, des *apparences*, se nomme FORCE. »
(BIOT, 22 *novembre* 1837.)

— Bravo ! Y a-t-il, absolument autre chose que force ? la connaissance n'est-elle qu'un résultat de force ! Alors, tout est matière ; tout est physique ; tout est phénomène, apparence ; *la réalité est un rêve*.

— « La matière n'est pas inerte. Elle est *active*, et *continuellement en action*.
« *La force est inhérente à la matière. C'est l'*INSTINCT DE CAUSALITÉ *qui nous fait séparer les forces de la matière.* »
(BÉRARD, 10 *avril* 1838.)

— C'est évident : puisque matière et force sont une seule et même chose.

— « Les forces sont-elles séparées de la matière ? qu'importe ? »
(ANDRAL, 7 *novembre* 1839.)

— Comment qu'importe? Si la lumière, le calorique, etc., étaient séparées de la matière, ce seraient des immatérialités. Voilà, précisément, pourquoi Desc rtes niait l'attraction.

XIII.

— « Le contact réel n'existe pas. *Toute force agit à distance.* Dans ce qui se nomme frottement, *les parties prétendues touchantes,* sont AU-DESSUS d'un plan; tandis, que les parties *prétendues touchées* sont AU-DESSOUS. *Il y a des forces répulsives aussi bien que des forces attractives.* SANS CELA IL N'Y AURAIT RIEN. »

(LIBRI, 28 *décembre* 1836.)

— Que l'on fasse bien attention qu'ici, il ne s'agit pas d'hypothèse; mais, d'une *démonstration mathématique*, donnée par un membre de l'Académie des sciences, professant la mécanique rationnelle dans la chaire de l'illustre Poisson. Dès lors, puisqu'il n'y a pas de contact réel, et que les corps sont mathématiquement divisibles à l'infini, il n'y a pas de corps en réalité; et, comme le dit le savant professeur, s'il n'y avait des forces, il n'y aurait rien.

. . . . . .

Rien? Au moins rien de modifiant.

— « La force électro-magnétique n'est ni une force attractive, ni une force répulsive; mais une force essentiellement RÉVOLUTIVE. »

(POUILLET, 22 *avril* 1837.)

— « Tout est relatif aux forces, au mouvement. LE MOUVEMENT LUI-MÊME EST MATIÈRE. »

(DUMÉRIL, 7 *septembre* 1836.)

— S'il y a des forces répulsives, et cela doit être où

il n'y aurait rien, l'attraction ou la force attractive n'est point universelle. Elle n'est que mi-universelle. Que serait-elle pour le physicien, qui prétend : qu'il y a aussi des forces révolutives ?

Si tout est relatif au mouvement et que le mouvement soit matière, la matière n'est que *force ou mouvement* : selon qu'elle est considérée comme cause ou comme effet.

— « Dans un corps organisé, il y a mouvement; et ce mouvement se nomme vie. »

(BLAINVILLE, 3 *avril* 1838.)

— « La vie est un arrangement particulier des molécules de la matière. »

(BÉRARD, 5 *avril* 1838.)

— Tout cela est rationnellement incontestable.

— « Loke a dit que Dieu pouvait donner la faculté de penser à la matière. *Ce n'est point une hérésie.* »

(VALETTE, 1er *juin* 1837.)

— Il est possible que ce ne soit pas une hérésie; mais, c'est du matérialisme : même en admettant un *Dieu donnant*, un Dieu anthropomorphe, ce qui est peu philosophique. Il serait aussi impossible, à ce Dieu, de donner la faculté de penser à la matière; qu'il lui serait impossible, de faire un bâton qui n'eût pas deux bouts. Il est vrai : que, la Sorbonne a déclaré : que, Dieu pouvait faire cette espèce de bâton.

— « Dans le règne organique, comme dans le règne inorganique, l'accroissement, ainsi que l'a démontré M. Chevreul, se fait de part et

d'autre, par juxtaposition. On disait que la ligne courbe était le type de l'organisme. C'est vrai de l'être développé. Mais dans le commencement de la formation, ce sont des lignes droites et brisées, qui font ensuite les lignes courbes. »

(SERRES, 11 *novembre* 1839.)

— « Tout être vivant a d'abord été attaché comme germe à un être vivant. Ce caractère n'est cependant point absolu. Les organisations spontanées font exception.

« Il est maintenant incontestable qu'il y a des générations spontanées. Les entozoaires sont une preuve, entre mille autres, de l'existence de ces générations. »

(BÉRARD, 7 *avril* 1838.)

— Les générations spontanées et les boutures animales sont les deux preuves principales du matérialisme, pour ceux qui admettent la série continue. Dans le premier cas, des âmes sont faites avec de la matière inorganique ; dans le second, des âmes sont faites à coups de ciseau. Il n'en est pas moins vrai : que, les générations spontanées, et les boutures animales existent. Mais, elles ne peuvent être base de matérialisme : que, sous la protection de la série continue.

— « Les corps organiques et inorganiques n'ont pas la même antiquité sur le globe. »

(BÉRARD, 7 *avril* 1838.)

— C'est évident, puisque le globe a été primitivement à l'état igné.

— « La matière organique se fait et se défait. »

(BÉRARD, 7 *avril* 1838.)

— C'est encore évident.

— « L'écorce du globe n'a point été faite d'un seul jet. On distingue

l'écorce primordiale et les couches secondaires où se trouvent une immense quantité de fossiles. Ce n'est guère que dans les terrains de transition que l'on trouve des dycotilédones fossiles.

« Il n'y a point de débris humains fossiles. »

(Cordier, *juin* 1834.)

— Toute la géologie est en opposition directe avec la Genèse. Il est impossible de croire à la géologie et à la révélation. Or, on voit les faits géologiques ; et, saint Thomas lui-même, se fût soumis à cette branche de la science. Ainsi, dès que l'on croit à la science, on croit au matérialisme : puisque la science est matérialiste. Du moment que l'on sort de la révélation, le seul moyen de ne pas tomber dans le matérialisme, est : de faire faire un pas à la science ; et, que celle-ci vienne à démontrer : que, le matérialisme a été l'erreur d'une science illusoire.

— « Il y a eu un temps où la vie n'existait pas sur le globe.

« La vie a paru sur notre globe dans un état simple ; et, cet état s'est compliqué, peu à peu, jusqu'au point où nous le voyons. »

(Flourens, 22 *octobre* 1839.)

— La vie organique, c'est vrai. Mais, si la vie n'est qu'activité, la matière est vivante.

— « Les générations spontanées sont maintenant démontrées. »

(Serres, 4 *novembre* 1839.)

— « Les générations spontanées ont toujours mêmes formes comme les composés d'atomes identiques ont toujours des formes identiques. »

(De Jussieu, 7 *avril* 1836.)

— Tout cela est vrai. Mais, tout cela est compatible : avec l'immatérialité des âmes.

— « Les eaux de Geissen d'Islande sortent bouillantes des sources. Renfermées dans des bouteilles, elles déposent des végétations. Ce n'est point là un des moindres arguments en faveur des générations spontanées. »

(Cordier, 17 *juin* 1837.)

— « Lamarck, Thielman, Tréviranus et autres, croient aux générations spontanées. Aristote et Needham y croyaient également.

« On a employé de l'eau distillée à l'abri de l'air, et on a trouvé des infusoires toutes les fois qu'on a introduit dans cette eau de l'air purgé de toute matière ayant germe, puisqu'on l'avait fait passer par un tube de porcelaine chauffé au rouge.

« Les entozoaires sont d'ailleurs une preuve des générations spontanées. »

(Blainville, 30 *avril* 1836.)

— Nier les générations spontanées, c'est nier la lumière.

— « Les entozoaires sont des produits de la nutrition. »

(Andral, 13 *mars* 1840.)

— « Lavoisier a prouvé que rien n'est perdu, que rien n'est créé ; et, que la matière ne fait que se transformer. »

(Dumas, 7 *mai* 1836.)

— Les créations et les anéantissements sont des faits : qui, ne méritent pas d'être réfutés, par un homme comme M. Dumas.

— « Les êtres organisés apparaissent successivement. Cette succession est facile à saisir. Il en est de même pour les différentes époques zoologiques. Dans les terrains primitifs, on trouve déjà des débris d'algues ; puis, dans les terrains houillers, 5/6 de cryptogames. Dans nos terrains actuels, il y a 5/6 de phanérogames. »

(De Jussieu, 29 *avril* 1836.)

— « En divisant l'âge du globe en quatre époques : la première depuis l'état incandescent jusqu'à la formation des terrains houillers; la seconde, jusqu'aux grès bigarrés ; la troisième, jusqu'aux craies; et la quatrième, jusqu'aux terrains de sédiments supérieurs, on trouve que les végétaux, en partant des plus simples et allant vers les plus composés, sont répartis de la manière suivante :

	Époques.			
	1re.	2e.	3e.	4e.
Acotylédonées.....	6/7,	3/5,	1/2,	1/6.
Monocotylédonées.....	1/7,	1/5,	1/5,	1/6.
Dicotylédonées.....	»	1/5,	1/2,	4/6. »

(De Jussieu, *juillet* 1835.)

— « Dans les couches les plus anciennes, on ne trouve de fossiles que les végétaux les plus simples. En s'élevant dans les couches les plus récentes, on trouve l'organisation s'élever également. L'homme ne paraît qu'aux terrains de sédiment supérieur. En descendant des couches supérieures aux terrains les plus anciens, on trouve de même les êtres actuellement existants disparaître progressivement, et apparaître des genres et des familles entièrement inconnus. »

(Prevost, 20 *avril* 1836.)

— Après cela, parlez-nous donc de créations simultanées !

— « Les corps organisés *prennent naissance* sur le globe, à mesure que le globe devient propre à leur conservation. »

(Cordier, 5 *juin* 1837.)

— « Les organisations spontanées ont lieu *partout où les circonstances sont favorables.* C'est ainsi que se forme la première couche organique du globe. »

(De Jussieu, 13 *avril* 1836.)

— « La vie est la même dans l'animal et le végétal, mais à des degrés différents. »

(Blainville, 14 *novembre* 1835.)

— Et pourquoi pas dans le cristal aussi ? Mais, n'y a-t-il que vie ?

— « Le globe a été dépourvu d'organisation d'abord. Le commencement de toute organisation est un globule rempli d'un liquide, puis rempli d'autres globules. *Les germes, comme* reproducteurs, *sont* secondaires *et* non primitifs. »

(De Jussieu, 7 *avril* 1837.)

— Adieu l'emboîtement des germes !

— « Aujourd'hui il est démontré : que, le germe ne renferme point d'organes. *C'est la force préétablie qui les* CRÉE. »

(COSTE, 30 *avril* 1838.)

— *Créer* est très-joli. M. Coste s'imagine-t-il : que, la force ne soit point matière ? Il était donc bien difficile de dire : « Aujourd'hui, il est démontré : que, le germe ne renferme point d'organes. Les organes se forment sous l'influence des lois éternelles de la matière. Il en est de même pour les univers. »

— « Il y a dans les germes une *force génératrice.* »

(COSTE, 3 *mai* 1838.)

— « Dans les minéraux, il y a force physique. Dans les végétaux, il y a force physique et force vitale. *Dans les animaux, il y a, en outre,* FORCE INTELLECTUELLE. »

(BECQUEREL, 10 *avril* 1839.)

— M. Becquerel prétend à une troisième statue. Il a beaucoup de collègues qui passeront avant lui.

— « Des forces physiques sont venues les forces vitales, puis les propriétés vitales. Il n'y a que des propriétés matérielles. C'est l'instinct de causalité qui a personnifié les forces. »

(BÉRARD, 10 *avril* 1838.)

— C'est très-vrai. Mais, en fait de raisonnement, il n'y a pas d'instinct. Il n'y a que le matérialisme qui puisse confondre : l'instinct, expression de la matérialité ; avec le raisonnement, expression de l'intelligence. Est-ce que M. Bérard prétend aussi à une statue ?

— « L'organisation est un phénomène matériel, une modification de la matière. De cette modification surgit une force nommée *vie,* d'où les forces vitales. »

(ANDRAL, 16 *novembre* 1837.)

— Très-bien! Mais, n'y a-t-il que cela ?

— « On peut inventer des propriétés vitales à l'infini. M. le professeur Gerdy en compte dix-sept : 1° FACULTÉ DE SENSATION; 2° transmission sensoriale; 3° PERCEPTION; 4° ÉMOTION DE L'AME; 5° excitation nerveuse; 6° contractilité; 7° érectilité; 8° absorption, etc., etc. »

(BÉRARD, 10 *avril* 1838.)

— Nouvelle statue à M. Gerdy!

— « La force vitale est la force des forces. »

(ANDRAL, 7 *novembre* 1839.)

— Il eût été plus clair de dire : force et matière sont identiques. Après cela vous auriez eu *force à faire les pavots*, force à faire les œillets, etc.

— « Il y a unité de composition organique, c'est-à-dire unité de vie de la matière. *La nature est* UNE. »

(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 9 *novembre* 1836.)

— Et, il n'y a que matière. Savez-vous que cela commence à devenir ennuyeux!

— « Nous sommes portés à tout animer dans la nature. C'est que nous assimilons tout à nous. »

(ANDRAL, 7 *novembre* 1839.)

— Cette pensée est d'une haute portée. C'est cette cause qui nous a fait *animer* la série dite *animale*. Heureusement, l'activité rationnelle finit par détruire cette tendance de la paresse intellectuelle. Il y a longtemps qu'Aristote disait : *Nous avons fait les dieux à notre image*.

— « Le vitalisme est une erreur tenant à la poésie des Grecs qui cher-

chaient quelque chose d'*à peu près vrai*. L'*à peu près vrai est le* MENSONGE. *La pile est la source de la vie.* »

(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 11 *novembre* 1834.)

— C'est possible : si la pile n'est autre que la matière.

— « L'eau est nécessaire à la vie. Il y a des animaux desséchés pendant deux ou trois ans qui reprennent la vie aussitôt que l'eau leur est rendue. Ces animaux sont à l'état *brut* pendant tout le temps qu'ils restent desséchés. »

(CHEVREUL, 16 *avril* 1835.)

— C'est possible : mais, il serait également possible qu'il en fût autrement. La matière ne se connaît que par l'observation.

— « Avant de reconnaître une immatérialité dans la vie, il faudrait la démontrer. Sans cela, il n'y a plus de physiologie possible. Si nous voyons une montre sans la connaître, *dirons-nous qu'il y a en elle quelque chose qui résiste aux lois physiques?* N'EST-CE PAS LA MÊME COMPARAISON POUR L'HOMME? »

(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 11 *novembre* 1834.)

— Sans aucun doute. Et, ce que demande M. Geoffroy Saint-Hilaire est très-raisonnable. M. le professeur demande la démonstration rationnellement incontestable de l'immatérialité des âmes. Nous aurons l'honneur de la lui donner.

— « Les corps vivants, animaux ou végétaux, sont actifs par eux-mêmes. Cette activité est relative aux forces vitales. »

(DUMÉRIL, 10 *septembre* 1839.)

— C'est vrai. Mais, il y a activité dérivant de la matière ; et, peut-être activité dérivant des immatérialités.

Ces deux activités existent-elles? Et, si elles existent, comment les distinguer? Si l'activité matérielle existe seule : adieu raisonnement; adieu morale; adieu liberté!

— « La vie générale ou végétative comprend la nutrition et la reproduction. La vie spéciale ou animale comprend la motilité et la SENSIBILITÉ. »

(DUMÉRIL, 10 *septembre* 1839.)

— Et, partout où il y a motilité, il y a sensibilité : n'est-il pas vrai? Toujours pétition de principe.

— « La nutrition est la combinaison du corps senti et du CORPS SENTANT. »

(BLAINVILLE, 19 *novembre* 1838.)

— Ainsi, partout où il y a nutrition, il y a sensibilité. Voilà le champignon sensible. Nouveau candidat à la statuette.

— « *La sensibilité n'est jamais séparée de la motilité, ni la motilité de la sensibilité.* Ces FONCTIONS sont toujours en harmonie. »

— Vous voyez! nous l'avions deviné.

— « Les animaux, continue le professeur, s'éloignent des végétaux en raison de la sensibilité et de la motilité.

« L'homme est à la tête des animaux. Un animal est un être animé. Un être animé est un être sensible. UN ÊTRE SENSIBLE EST UN ÊTRE QUI SE MEUT. CE QUI CARACTÉRISE L'ÊTRE ANIMÉ EST LA FACULTÉ DE SE MOUVOIR. »

(DUMÉRIL, 14 *septembre* 1839.)

— Si, vous n'êtes point satisfait d'une démonstration aussi logique; c'est, que vous êtes difficile.

— « La sensibilité est localisée dans le système nerveux. »

(FLOURENS, 15 *octobre* 1839.)

— Voilà des propositions qui vous rendent, nécessairement : secrétaire perpétuel d'une Académie des sciences... qui ne sait pas grand chose.

— « La vie animale est relative à quatre espèces de forces :
« 1° Forces chimiques ;
« 2° Forces mécaniques ;
« 3° *Forces psychiques* ou *vitales* ;
« 4° Forces organiques.
« La force psychique est une propriété de la vie, comme les forces physiques, chimiques et organiques. »

(FLOURENS, 17 *octobre* 1839.)

— Avec de pareilles propositions, on doit être deux fois secrétaire perpétuel. C'est une bien belle invention que les Académies... pour bouleverser le monde, en y introduisant l'anarchie !

— « La vie se décompose en faits chimiques, mécaniques, PSYCHIQUES, et organiques.
« Primitivement la vie est divisible : ce n'est qu'en montant sur l'échelle qu'il y a *multiplicité* de fonctions et *unité* de vie. »

(FLOURENS, 19 *octobre* 1839.)

— C'est toujours le bon Dieu UN et PLUSIEURS de M. Cousin.

— « *La chaleur est le principe de toute vie animale.* L'appareil nerveux est destiné à mettre l'animal en rapport avec l'électricité. »

(FLOURENS, 19 *novembre* 1839.)

— Et, l'électricité a fait l'Iliade. Une statue à M. Flourens !

— « L'essence de l'animalité est la sensibilité, LA VOLONTÉ, l'instinct, l'intelligence : et, LE TOUT est relatif au système nerveux. »

(FLOURENS, 29 *octobre* 1839.)

— J'ai dit une statue. Il faut qu'elle soit colossale.

— « L'animal n'existe que par le système nerveux. En dehors du système nerveux l'animal n'existe pas. »

(FLOURENS, 31 *octobre* 1839.)

— Pauvre éponge ! la voilà destituée de sa qualité d'animal. Elle en appellera.

— « L'animal *est* par le système nerveux. En dehors du système nerveux l'animal n'existe pas. »

(FLOURENS, 31 *octobre* 1839.)

— C'est une répétition. Mais c'est égal, les belles choses doivent être répétées. *Bis repetita placent.*

— « L'animal se distingue du végétal par le canal intestinal. »

(BLAINVILLE, 3 *avril* 1839.)

— « Le système nerveux est le système animal. »

(BLAINVILLE, 13 *août* 1834.)

— Le lecteur remarquera : que, ces deux définitions sont du même professeur.

— « Les nerfs donnent le sentiment et le mouvement. »

(FLOURENS, 21 *avril* 1840.)

— Je vous donne ces répétitions : pour, que vous sachiez bien que le professeur parle avec conviction. C'est si honorable d'être une machine !

— « Le sac digestif est le caractère essentiel de l'animalité. »
(VALENCIENNES, 5 *juin* 1836.)

— « Une cavité digestive est le caractère essentiel de l'animalité. »
(BRONGNIART, 13 *avril* 1840.)

— Ainsi, ayez une gueule, vous avez une âme. C'est une définition bourgeoise.

XIV.

— « Les organes du mouvement constituent essentiellement l'animal. »
(DUMÉRIL, 5 *septembre* 1836.)

— Et, la plus belle âme donne ses preuves : à la course.

— « Le tube digestif *caractérise mieux l'animal que* LA SENSIBILITÉ, puisque *la sensitive est* PLUS SENSIBLE *que l'éponge.* »
(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 9 *novembre* 1836.)

— Dans notre époque, la définition bourgeoise doit triompher.

— « Il est impossible de caractériser les animaux par le mouvement, puisque *les plantes ont des mouvements* SPONTANÉS *aussi marqués que beaucoup d'animaux.* »
(BRONGNIART, 13 *avril* 1840.)

— Nos lecteurs remarqueront : que, MM. Blainville, Brongniart, Duméril, Flourens, Geoffroy Saint-Hilaire, Valenciennes, sont professeurs au même établissement, au Muséum d'histoire naturelle ; et, qu'ils ne s'entendent certainement pas comme larrons en foire.

— « Les reptiles sont des êtres *animés*, c'est-à-dire *doués de mouvements*, et percevant les corps extérieurs pour se diriger vers eux ou s'en éloigner à leur *volonté.* »
(DUMÉRIL, 6 *septembre* 1836.)

— Pauvre volonté! Elle est véritablement mise à toutes sauces. Ces messieurs se font-ils bien une idée claire de la *volonté réelle?*

— « *La faculté de sentir est une* PROPRIÉTÉ dont jouissent les animaux, *au nombre desquels l'homme se trouve.* C'est par cette propriété que les animaux, au moyen d'organes, jouissent de la faculté de percevoir les modifications externes. »

— Voilà l'âme qui est une propriété de la matière!

— « La faculté de *sentir*, conclut le professeur, est *complexe.*

« 1° Les modifications externes sont perçues intérieurement; et ces perceptions sont les *causes* de ce qu'on appelle *sensation.* Cette faculté est ainsi *passive;*

« 2° La faculté de sentir ou la sensibilité est *active,* lorsqu'elle est le produit d'une puissance qui se *forme* intérieurement, et met le centre commun de l'être en rapport avec les corps extérieurs par un phénomène que les physiologistes appellent *innervation.* L'action s'exerce alors du dehors au dedans. Cette opération physiologique est *impossible à comprendre.* »

— Vous voyez : que, chez messieurs les panthéistes, il y a aussi des mystères.

— « Tout ce que nous savons, sur le pouvoir de la *volonté,* c'est, continue le professeur, que celle-ci DÉPEND DES NERFS, DU CERVEAU. »

— Alors, au diable la liberté!

— « Qu'elle est, continue le professeur, déterminée par la peine ou le plaisir; et que c'est parce que les animaux ont peine et plaisir, c'est-à-dire *conscience de leur existence,* qu'ils se conservent.

« Les animaux ne peuvent, en effet, continuer d'être que *parce qu'ils ont conscience de leur existence,* et *cette conscience est exclusivement inhérente au plaisir et à la douleur.*

« Nos sens et ceux des animaux, car nous sommes constitués comme eux, PERÇOIVENT les actions et les corps extérieurs par un contact. Et,

comme *Lucrèce*, nous n'appelons *corps* que ce qui peut *toucher* ou *être touché*. Il faut donc un contact pour qu'il y ait *sensation*.

« Alors, par des moyens chimiques ou physiques, la réaction a lieu, quoique nous ne sachions pas encore comment. Ce que nous savons, c'est que les sensations se centralisent pour les vertébrés dans un organe que nous nommons cerveau, organe qui communique par la moelle épinière et par les nerfs avec toutes les parties du corps; enfin qu'il s'établit ainsi une *action centripète* qui est LA SENSATION, et *une réaction centrifuge* qui est LA VOLONTÉ. »

(DUMÉRIL, 12 *septembre* 1836.)

— Et, voilà pourquoi... votre fille est muette. Ah Molière! si tu existais de notre temps, ce ne serait plus les marquis que tu ridiculiserais!

— « La vue est un tact qui se fait de la représentation de l'objet et produit la perception du mouvement.

« Les bruits sont la perception du mouvement.

« TOUTE SENSATION EST UN PRODUIT DU MOUVEMENT.

« LA MATIÈRE EST L'EXPRESSION DU MOUVEMENT.

« LE MOUVEMENT EST UNE MATIÈRE QUI S'UNIT AUX CORPS. »

— Et, comme les corps sont matière, nous avons : la matière, expression de la matière, qui s'unit à la matière, etc. — Quel galimatias!

Malgré cette incohérence d'idées, nos lecteurs verront plus tard : que, toutes ces propositions, quoique erronées, sont néanmoins bien près de la vérité.

— « C'est par l'atmosphère des corps, continue le professeur, quelle que soit cette atmosphère, que se transmettent les effets de la matière, les effets du mouvement. »

— Le mouvement n'est pas une cause, c'est un effet. Tout mouvement est un effet de *force*.

— « C'est ainsi, continue le professeur, que l'air sert de conducteur

aux vibrations qui produisent le son, et l'éther aux vibrations qui produisent la lumière.

« LE MOUVEMENT LUI-MÊME EST MATIÈRE. »

(DUMÉRIL, 13 *septembre* 1836.)

— « La sensibilité et la motilité sont inhérentes l'une à l'autre et constituent l'animalité. Il n'y a de différence entre l'animal et le végétal, sinon que le végétal doit attendre l'animal, et que l'animal va au-devant.

« *Être sensible,* LOCOMOTEUR *ou animé, c'est la même chose.* »

— Et, vous concevez : que, la branche, qui va au-devant de la lumière; et la radicule, qui va au-devant du fumier; ont chacune une âme : de la même nature que celle de M. le professeur.

— « La sensibilité, continue le professeur, a sa source dans la nutrition; et la nutrition est une revivification : car rien ne vient de rien. *Nihil de nihilo.* »

— La sensibilité, l'âme, doit être bien fière d'avoir une source aussi noble !

— « Supposez, continue le professeur, une formation primitive, du sable inerte sans aucun principe d'organisation.

« Il y a dans l'ensemble matériel un principe organisateur qui se développe dans le sable. Il se forme ainsi une matière organisée. Des lichens se développent et meurent : ils commencent la couche végétale. Puis viennent les mousses : celles-ci meurent et augmentent la couche. Ensuite viennent des fougères, des bruyères, des graminées, des dycotilédones et toute la série végétale : c'est ainsi que la végétation s'établit. Les animaux ont la même origine et ont subi les mêmes transformations.

« *Dans la nature tout est métempsychose.* »

(DUMÉRIL, 14 *septembre* 1836.)

— Oui dans la nature matérielle. Mais, cette nature est-elle unique? Tel est l'état de la question. Et, ce n'est point la résoudre : que, de la trancher, par une pétition de principe.

— « *La nutrition a pour objet de décomposer la matière au dernier*

degré pour la conduire à LA VIE SENSIBLE. C'est la digestion qui commence la série des phénomènes de la vie végétative et de *la vie animale.*»

(DUMÉRIL, 15 *septembre* 1836.)

— Oui. Mais, si l'âme a une existence réelle, immatérielle, il y a : vie animale réelle; et vie animale apparente. Comment les distingue-t-on, si les deux existent? Telle est encore la question.

— « La fibre charnue est une mécanique qui a son mouvement en elle-même. Les artères réagissent sur elles-mêmes, et le mouvement continué aussi longtemps que la machine vitale est intacte.

« La machine vitale est analogue à la machine à vapeur. La vie, dans le sang, est un mouvement d'attraction et de répulsion.

« La perfection de la vie se rapporte aux organes relatifs aux corps extérieurs qui doivent la conserver. »

(DUMÉRIL, 15 *septembre* 1836.)

— Ainsi, nous sommes des machines vitales. Que de candidats à la statue!

—« Les liquides sont destinés à former les solides, et toute organisation se fait dans un liquide : c'est donc dans les liquides que réside la vie. *C'est des liquides que se fait une sécrétion qui se transforme en nerfs,* EN SENSATION, EN VOLONTÉ. »

(DUMÉRIL, 17 *septembre* 1836.)

— Nous verrons plus loin : que, cette théorie matérialiste, reçue avec enthousiasme par la jeunesse studieuse, a été couronnée : *dans la personne du professeur Broussais.*

— « *La sensibilité est* EXCLUSIVEMENT inhérente à la respiration. »

— Ceci est une nouvelle source. Tout à l'heure la sensibilité était relative à la digestion. Est-ce que le système bourgeois perdrait faveur?

— « Voilà, continue le professeur, une salamandre à laquelle j'ai coupé la tête. J'ai mis cet animal sur du sable avec un peu d'eau ; il ne pouvait se nourrir et maigrissait : la tête néanmoins est revenue en partie. Cet animal vivait, SENTAIT, existait; il a été négligé : il est mort avant que la nouvelle tête fût parfaite. »

(DUMÉRIL, 15 *septembre* 1834.)

— « Voilà une salamandre (triton) à laquelle j'avais coupé la tête. *Cet animal a conservé la conscience de son existence*, a vécu pendant trois mois. Il n'est resté aucune ouverture ni pour l'air ni pour les aliments. Il respirait par la peau : il n'a péri que faute de soin. »

(DUMÉRIL, 20 *septembre* 1836.)

— Hélas ! pourquoi M. Duméril n'a-t-il pas expérimenté sur un autre animal et avec plus de soin? Mais quand il lui serait revenu deux têtes au lieu d'une, qu'est-ce que cela prouverait en faveur du matérialisme? La conscience et la sensibilité de la salamandre sont des hypothèses de M. Duméril.

— « C'est dans les rayonnés que se présentent les premiers rudiments du système nerveux. Il n'y a point de nerfs dans les éponges.

« Ce n'est qu'au milieu du dix-huitième siècle que la nature animale des polypes a été reconnue. Linné les regardait comme la transition du règne végétal au règne animal. »

(VALENCIENNES, 23 *mai* 1837.)

— « Le système nerveux *détermine l'intelligence*. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 23 *mai* 1837.)

— Est-ce encore clair?

— « Les radiaires ne diffèrent des végétaux que par un estomac. C'est par cela seul qu'ils sont animaux. Chez eux il n'y a pas encore de système nerveux. La reproduction a lieu par glumes, comme chez les végétaux.

« Ce qui fait *réellement* l'animal, c'est le système nerveux. *Du reste l'animal est plus ou moins* ANIMÉ *selon qu'il est plus ou moins capable de* MOUVEMENT. »

(VALENCIENNES, 9 *juin* 1837.)

— Ils frappent tous sur la même cloche et n'en retirent jamais qu'un même son : le matérialisme.

— « *L'animalité a pour caractère la sensibilité rendue* PERCEPTIBLE *par la locomotilité.*

« Le siége de la sensibilité est dans le système nerveux.

« Donc l'animalité se jugera par le système nerveux.

« *La série animale doit s'établir en mettant en tête ce qui est* PLUS *animal, et en queue ce qui est* PLUS *végétal.*

« L'éponge est-elle végétale ou animale ? »

— Pauvre éponge ! aujourd'hui elle est *animal ;* demain elle ne l'est plus.

— « On classe l'éponge, continue le professeur, dans le règne animal, *parce qu'elle renferme du phosphore et de l'ammoniaque.* »

(BLAINVILLE, 10 *novembre* 1835.)

— Voilà, l'animalité caractérisée par une propriété chimique. Ce caractère manquait, à la prétendue science, pour exposer ce que c'est que la sensibilité. Après cela, tirez l'échelle.

— « La vie a des degrés différents. Elle est composée d'organes et d'appareils. Les organes de la vie animale font connaître les objets extérieurs à l'animal. »

(BLAINVILLE, 9 *novembre* 1835.)

— « Les reptiles ont une sensibilité très-obtuse, mais beaucoup d'irritabilité ou d'excitabilité. Chez les ophidiens, souvent le cerveau n'est que la 1/800e partie de l'animal. »

(DUMÉRIL, 9 *octobre* 1834.)

— « Rhédi a vu une tortue, à laquelle on avait ôté le cerveau, vivre encore six mois. »

(DUMÉRIL, 22 *septembre* 1836.)

— « L'excitabilité est une propriété générale inhérente à la matière organisée vivante.

« *La sensibilité est une* PROPRIÉTÉ *spéciale* INHÉRENTE *à certaine modification* DE LA MATIÈRE ORGANISÉE VIVANTE. »

(ANDRAL, 18 *novembre* 1837.)

— Allez demander, à M. Andral, s'il est matérialiste ? Avec la meilleure foi du monde, il vous répondra : que, non. Demandez-lui si, d'après ses leçons, il croit être propagateur du matérialisme. Il vous répondra également que non ; et toujours avec la même sincérité.

Seigneur ! ayez pitié d'eux ; ils ne savent pas ce qu'ils font.

— « Il y a une transition insensible entre le règne végétal et le règne animal. On arrive *depuis l'homme, jusqu'aux dernières limites de l'organisation végétale, par* UNE SERIE NON INTERROMPUE. »

(BLAINVILLE, 12 *avril* 1836.)

— « Il n'y a rien de tranché dans la nature. »

(AUGUSTE SAINT-HILAIRE, 10 *avril* 1840.)

— Dans la nature matérielle, c'est bien vrai. Mais, n'y a-t-il que cette nature ? L'unité de nature est la négation de la liberté, la négation du raisonnement.

— « Entre les divers types des animaux, il y a des sous-types qui servent de transition ; comme il y a des sous-règnes qui servent de transition de l'animal au végétal. »

(BLAINVILLE, 12 *avril* 1836.)

— « Les végétaux et les animaux ont un point de départ commun. Les végétaux les plus simples ne *diffèrent pas* des animaux les plus simples. Si, le mouvement constitue l'animalité; on trouve dans les conferves des oscillaires qui ont des mouvements. »

(DE JUSSIEU, 13 *avril* 1836.)

— Tout cela est vrai. Mais, tout cela prouve-t-il : que, ce que vous appelez animal, soit de la même nature que l'homme ? Cela prouve-t-il : que, partout où il y a mouvement, il y a sensibilité ?

— « La sensibilité est la faculté de percevoir et connaître l'action des corps extérieurs sur notre organisation.

« La sensibilité est passive et active.

« La sensibilité passive est la cause des sensations.

« La sensibilité active agit du dedans au dehors. Elle *veut*, elle dirige les organes et fait d'un animal un tout identique. *Ce sont les mêmes organes qui sont* LES CAUSES de ces différents phénomènes que les physiologistes appellent INNERVATION.

« Les impressions reçues du dehors au dedans constituent les sensations, et les sensations dépendent de la manière dont les qualités de la matière sont jugées par les sens. Il s'opère une application de la substance, de l'objet sur une portion étalée de la pulpe nerveuse, dans laquelle RÉSIDE LA FACULTÉ DE SENTIR. »

(DUMÉRIL, 5 *septembre* 1834.)

—Il est, au sein de la science, une contradiction qui ne frappe que le vulgaire des savants. Cherchez à établir, devant eux, l'hypothèse de Descartes qui donne les animaux comme étant des machines, des automates, ils ne vous répondront que par le mépris. Et, cependant qu'est-ce qu'une machine, un automate; sinon, un ensemble matériel plus ou moins compliqué, agissant comme si c'était dans un but rationnel? Si cette objection leur est faite; et, que quelques-uns d'entre eux daignent sortir de leur dédain; ils répondent : dans le sens d'*ensemble matériel* les animaux sont certainement des machines; mais, des machines comme NOUS qui SENTONS. Ainsi, c'est dans le mot *sentir* que gît toute la difficulté. Donnons-lui un instant d'attention.

Primitivement que produit la sensation relativement à la direction des animaux?

Peine et *plaisir*. Rien d'autre, de l'aveu des matérialistes.

Qu'est-ce que le plaisir relativement à la direction des actions?

Une attraction.

Qu'est-ce que la peine ?

Une répulsion.

Placez donc, dans la machine, *attraction* et *répulsion* au lieu de *peine* et *plaisir;* combinez ces conditions, avec le reste de l'innervation ; et, les machines animales se conserveront identiquement *comme avec la propriété de sentir*. En effet, il est aussi facile, au cerveau, de paraître juger, par suite d'attraction et de répulsion; que, de juger réellement, par suite de plaisir et de peine. Le premier mode serait une *espèce* d'intelligence relative au *cerveau*, une intelligence *figurément dite ;* et, celle de l'homme en serait une *réellement dite*, relative à la *sensibilité réelle*. Y aurait-il là rien d'extraordinaire, rien qui ne fût très-compréhensible.

Nous savons, qu'à cet égard, les matérialistes sont en droit de dire : les animaux crient quand on les frappe; et, rationnellement, nous sommes autorisés à affirmer : qu'ils souffrent, parce que nous souffrons et crions quand on nous frappe. Prouvez-nous, d'une manière rationnellement incontestable, *d'une manière scientifique;* que, les animaux NE SENTENT POINT ; et, dès lors nous dirons : que, les animaux font, par automatisme matériel, par *automatisme cérébral*, simulant notre raisonnement ; ce que nous faisons *en outre* par SENTIMENT, dont un raisonnement non simulé, bon ou mauvais est la conséquence nécessaire. Mais, une pareille réponse n'est pas du vulgaire des savants ; elle appartient aux savants réels. Et, toutes les fois que le

défi, renfermé dans cette réponse, nous sera fait avec sincérité ; nous l'accepterons avec empressement : si le public nous est accordé pour témoin.

— « De quoi se compose la sensation?
« De l'action sur l'organe;
« De la transmission par les nerfs;
« Du jugement par le cerveau. »

(Bérard, 14 *avril* 1838.)

— Toujours le matérialisme : c'est le cerveau qui juge.

— « Les sensations sont perçues par le cerveau. »

(Broussais, 24 *juin* 1836.)

— Toujours le cerveau, jamais l'âme.

— « C'est la rétine qui apprécie les sensations de lumière. »

(Duméril, 17 *septembre* 1839.)

— Toujours le matérialisme.

— « Les sensations constituent l'intelligence. »

(Blainville, 9 *novembre* 1835.)

— Toujours le matérialisme.

— « C'est le cerveau qui sert de critérium à l'intelligence. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 13 *mai* 1837.)

— Ainsi, le cerveau est en même temps : et le critérium ; et la personne qui se sert du critérium ? Quel galimatias !

— « La puissance nerveuse est une puissance multiple. Chaque puis-

sance spéciale a ses propriétés particulières. L'INTELLIGENCE TIRE SON ORIGINE DE LA PUISSANCE SPÉCIALE DU CERVEAU. »

(FLOURENS, 17 *octobre* 1839.)

— Comprenez-vous? Je vous en fais mon compliment.

— « Les sensations constituent l'intelligence. »

(BLAINVILLE, 9 *novembre* 1835.)

—Cette proposition, évidemment vraie, doit être particulièrement remarquée : c'est, sur elle, que repose le matérialisme scientifique.

Elle est vraie : parce que *sentir* signifie : *éprouver peine et plaisir*. Tous les naturalistes, tous les philosophes sont d'accord à cet égard.

Éprouver peine et plaisir, c'est avoir de la *mémoire*. C'est rapporter le sentiment présent à un sentiment passé.

Distinguer la peine du plaisir c'est avoir de *l'entendement*.

Fuir la peine et rechercher le plaisir, c'est avoir de la *volonté*.

La faculté de *sentir* renferme donc : la mémoire, l'entendement, la volonté.

Par conséquent : *les sensations constituent l'intelligence*.

Si, maintenant, la faculté de sentir est répandue depuis l'homme jusqu'au végétal, et même jusqu'au minéral inclusivement, sans qu'il soit possible de dire, en parlant de deux degrés contigus : elle est plus certainement *ici* que là ; il est évident : que, la faculté de

sentir est elle-même matérielle ; est elle-même une des propriétés de la matière.

Nous savons que des croyants peuvent dire : l'âme de l'homme est immortelle PAR LA SEULE VOLONTÉ DE DIEU. Mais, cette manière de raisonner n'est point philosophique. D'ailleurs, nous avons déjà prouvé : qu'une pareille proposition, rendant *injuste* le dieu anthropomorphe, l'anéantit : ce qui rend cet argument *athée*, même pour l'anthropomorphisme.

Nous reviendrons souvent sur cette question. Il est essentiel de savoir : que, la science est matérialiste, anarchique, mauvaise, avant de chercher à la corriger. Généralement, on se refuse : à vouloir corriger ce qu'on croit bon.

XV.

— « Dans l'homme, le cerveau est plus volumineux chez le fœtus que chez l'adulte.

« Le nègre est un homme chez lequel le développement physique a continué d'avancer : *c'est pour cela qu'il est plus noir*. Le nègre en naissant n'est pas noir.

« Le cerveau du blanc est caractérisé par un arrêt de développement. Dans le nègre le cerveau a continué de diminuer comme dans les singes.

« L'angle facial est de quatre-vingt-dix degrés chez le fœtus du singe comme chez le fœtus de l'homme. Il diminue le moins chez l'adulte blanc, varie en diminuant chez les différentes races humaines jusqu'à soixante-quinze degrés, diminue plus encore chez le singe, et continue à diminuer jusqu'à disparaître.

« Le développement physique est opposé au développement intellectuel : les races singes *les plus intelligentes* sont les moins développées physiquement. Les mauvaises espèces de singes sont développées intellectuellement dans le jeune âge; ce n'est que plus tard que le développement physique a lieu et que le développement intellectuel s'efface. Le blanc, relativement au nègre, est un arrêt de développement physique : ce qui lui donne sa supériorité intellectuelle. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 22 *mai* 1838.)

— A quoi sert ce développement d'érudition? Il s'agit de savoir : si, la sensibilité existe réellement sur toute la série. Si, elle y existe, le matérialisme est démontré. Vous dites : que, le matérialisme est à l'état de démonstration. Alors, vous et le reste, n'êtes que des machines; et, des machines qui raisonnent réellement sont plus absurdes : que, tous les mystères de l'anthropomorphisme. De plus : c'est nier toute moralité; et conduire à la mort de l'humanité par l'anarchie. Vous

voulez donc que l'on en revienne à l'inquisition? à moins que vous ne préfériez : voir mourir l'humanité par le matérialisme; à la voir vivre par l'inquisition? Vos matérialistes m'ont répondu : oui, qu'elle meure!

— « Ce qui caractérise l'homme par rapport au singe, c'est l'arrêt de développement de la face et le maintien du cerveau.

« Il en est de même pour les différentes races humaines.

« *Ce qui distingue l'espèce des singes de l'espèce humaine*, c'est que dans l'espèce humaine il y a depuis l'âge fœtal un arrêt de développement de la boîte cérébrale; tandis que, dans l'espèce singe, le cerveau qui, dans l'âge fœtal, est l'analogue du cerveau de l'homme, diminue, parce que la boîte cérébrale, continuant son développement, augmente dans les mâchoires ou la face, et perd du volume cérébral par la diminution de la cavité osseuse.

« Dans l'espèce humaine *les facultés psychologiques* vont en se développant depuis la conception, *âge apathique*, en passant par l'âge de *sensibilité*, jusqu'à l'âge d'*intelligence*.

« *Il en est de même dans la série des animaux au-dessous de l'homme, qui a les facultés psychologiques* LES PLUS DÉVELOPPÉES. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 19 *novembre* 1857.)

— Est-ce clair de matérialisme? Et, M. Isidore Geoffroy St-Hilaire, est certainement l'un des hommes les plus instruits, dans la science actuelle, de toute l'Académie des sciences.

— « *L'étude de l'intelligence des animaux* est de la plus haute importance. M. Frédéric Cuvier a étudié pendant trente ans *les facultés intellectuelles des animaux.* »

(FLOURENS, 17 *octobre* 1859.)

— Et, M. Flourens est actuellement : le représentant de l'Académie des sciences, pour les sciences dites naturelles.

— « L'intelligence apparaît chez les animaux avant d'arriver aux vertébrés. »

(FLOURENS, 26 *octobre* 1839.)

— Voilà les huîtres intelligentes.

— « Les poissons ont très-peu d'intelligence.

« *L'intelligence* ainsi que les instincts se trouvent portés à un degré remarquable chez les oiseaux. *Ils comprennent la* PAROLE DE L'HOMME, et même ils l'imitent. »

— Le savant secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences connaît sans doute une parole autre que celle de l'homme. Il aurait bien dû en donner un exemple.

— « Les mammifères, continue le savant professeur, ont plus d'intelligence encore.

« C'est par le développement de l'encéphale, et PAR CONSÉQUENT de l'intelligence, que les mammifères se distinguent. »

— Le PAR CONSÉQUENT est délicieux !

— « *L'intelligence du singe*, continue le professeur, *est très-rapprochée de l'intelligence de l'homme*. »

(FLOURENS, 26 *octobre* 1839.)

— Pour peu qu'une monstruosité vienne à se rencontrer chez les singes; pour peu que le développement de la boîte cérébrale vienne à s'arrêter chez l'un d'eux; il ne faut pas désespérer : d'en voir un siéger à l'Institut comme secrétaire perpétuel.

— « Les facultés intellectuelles se développent de plus en plus dans la série animale, c'est-à-dire que de *plus en plus l'*INSTINCT SE RATIONALISE. »

(BLAINVILLE, 27 *mars* 1836.)

— L'instinct qui se rationalise est encore délicieux.

— « Les philosophes naturalistes ont tous reconnu que les facultés intellectuelles ont pour origine le système nerveux. »

(FLOURENS, 25 *avril* 1840.)

— J'en fais mon compliment aux philosophes naturalistes, qui ont la modestie de se placer au rang des brutes.

— « L'*essence de l'animal est* l'INTELLIGENCE ; cela n'a point été assez remarqué : c'est M. Frédéric Cuvier qui a posé cette base. »

— Frédéric Cuvier était le frère de l'illustre Cuvier, dont M. Flourens était, à juste titre, l'élève favori.

MM. Cuvier et Flourens ont donné une bien belle base à l'existence de l'ordre social! La postérité, à défaut de la génération actuelle, leur en sera bien reconnaissante.

— « L'intelligence est la dernière expression du système nerveux.

« Le système nerveux est l'essence de l'animalité. »

(FLOURENS, 31 *octobre* 1839.)

— Puis, morte la bête, mort le venin. Sont-ils ad-admirables, ces académiciens !

— « Le cerveau est un organe multiple. Chaque organe particulier a sa fonction particulière.

« La fonction du cervelet est de coordonner les fonctions des autres organes. *C'est au cervelet que se rapporte la volition.* »

(FLOURENS, 2 *novembre* 1839.)

— Comment trouvez-vous un fonctionnement coordonnateur? Il n'y a qu'une Académie des sciences, confite dans le matérialisme, qui puisse se faire représenter par un savant de pareille force.

— « Dans les articulés, les chaînes des ganglions tendent à se réunir sur la ligne moyenne du corps; de manière à faire croire qu'il n'y a qu'un seul ganglion : cette centralisation est le cerveau des vertébrés. A mesure que l'animal s'élève sur l'échelle, le système nerveux se concentre, et *les facultés intellectuelles sont en rapport avec la centralisation.* »

(Audouin, 29 *mai* 1834.)

— Toujours pétition de principe, toujours le matérialisme présupposé réel. Nul doute: que, la série ne soit continue, quant à l'organisme; nul doute : que, l'intelligence apparente n'augmente, à mesure que le système nerveux se centralise. Mais, l'intelligence, dont la sensibilité est la base, est-elle réelle chez les animaux; et, si l'intelligence ou la sensibilité, n'existe point pour toute la série; où, cette sensibilité qui est incontestable chez l'homme, finit-elle dans la série? Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que le règne moral, le règne humanitaire, existe : partout où il y a souffrance et jouissance; et, que si le chien souffre et jouit, le chien est un homme.

— « Le cerveau est un organe complexe, et de là vient la localisation *des facultés intellectuelles* chez les animaux. »

(Flourens, 15 *novembre* 1839.)

— C'est la statue de Gall qu'il aurait fallu prendre, pour secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

— « L'encéphale est une agglomération d'organes. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 29 *octobre* 1839.)

— « *L'intelligence* prédomine l'instinct en raison de l'élévation sur l'échelle animale. L'instinct prédomine sur l'intelligence en raison de l'abaissement sur cette même échelle. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 29 *octobre* 1839.)

—Le mot instinct exprime : ce qui se fait, nécessairement, par les lois éternelles de la matière. L'intelligence exprime : ce qui se fait, en raison de la liberté ; liberté qui ne peut exister, rationnellement, que chez les êtres composés : d'une âme immatérielle, éternelle, absolue, unie à un organisme. Une machine créée ; ou, une machine résultat d'organisme ; ne peut avoir : qu'une intelligence apparente, intelligence prétendue qui n'est que de l'instinct.

— « Dans toute la série des mammifères il y a *instinct et intelligence ;* et à mesure que l'on descend les *déterminations* volontaires et réfléchies *diminuent.* »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 13 *mai* 1837.)

— « Il y a des tiges assez résistantes par elles-mêmes, et qui s'inclinent vers la terre par une *force qui leur appartient ;* et, comme par un effet *de leur volonté.* »

(Mirbel, 11 *avril* 1840.)

— Voilà, la volonté qui s'étend : jusqu'au bois a faire des fagots. Ils en font des fagots les académiciens !

— « L'*intelligence* est le degré le plus élevé de la sensibilité. L'intelligence ne se trouve que dans les animaux les plus élevés. »

(Blainville, 12 *septembre* 1835.)

— Le 9 novembre 1835, M. de Blainville affirme : que *les sensations constituent l'intelligence.* Est-ce que les animaux, du bas de l'échelle, n'ont pas de sensa-

la sensibilité. Aucun serpent n'a de conduit auditif, mais ils ont l'organe de l'ouïe, au moyen duquel ils ont les idées *des bruits extérieurs.* »

(DUMÉRIL, 5 *septembre* 1836.)

— Les serpents pourront-ils entrer à l'orchestre de l'Opéra?

— « Chez les reptiles, il n'y a que la nécessité instinctive qui rapproche les sexes, et non point attachement ou *connexité intellectuelle*, comme dans les classes supérieures. »

(DUMÉRIL, 16 *septembre* 1834.)

— Comment les huîtres ont de l'intelligence; et, les serpents qui se trouvent presque au milieu de l'échelle des vertébrés, n'en ont point pour faire l'amour! Le serpent du paradis terrestre sera peu satisfait de M. Duméril.

— « Les oiseaux, sous le rapport de l'*intelligence*, sont ce qu'ils doivent être quant au système nerveux. *Leur intelligence est moins développée* que chez les mammifères. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 14 *mai* 1836.)

— « Un oiseau à ailes aiguës passe auprès d'un oiseau de proie à ailes obtuses *sans aucune crainte*, parce qu'il *a conscience* de la supériorité de son vol; et l'oiseau de proie à ailes obtuses ne poursuit point la proie à ailes aiguës, ayant aussi *la conscience* de son impuissance.

« Les oiseaux de proie savent tellement bien *calculer* leur chute, *qu'ils mesurent* leurs mouvements de manière à écraser leur proie sans se fracasser contre le sol. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 25 *mai* 1836.)

— Et, tout cela sans avoir suivi un cours de mécanique, sous un professeur de l'Académie. Je commence à croire : que, les professeurs ne feraient pas mal de se mettre à l'école chez les oiseaux.

— « Le faucon est plus hardi, a *l'intelligence plus développée* PARCE

qu'il *est mieux armé* : il va chercher sa proie dans les airs. La buse, *moins armée*, se borne au cadavre : *elle a l'intelligence moins développée.* »
(Blainville, 12 *avril* 1836.)

— Il paraît : que, chez les oiseaux, c'est comme chez nous : la charogne pour le faible et l'ortolan pour le fort. Casti a eu beau mettre les animaux en révolution, cela n'a rien changé.

— « L'oie n'est pas stupide ; cette réputation est due à sa démarche : *elle montre une intelligence très-développée.* »
(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 30 *juillet* 1836.)

— Témoin le Capitole.

— « La poule donne des soins extrêmement tendres et extrêmement *intelligents* a ses oeufs pendant l'incubation. »
(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 7 *juillet* 1836.)

— Et, le réveille-matin, qui vous obéit à la seconde, croyez-vous qu'il n'ait pas des soins autrement tendres et autrement intelligents pour son maître : ce qui est plus désintéressé encore, que d'en avoir pour ses petits?

— « Le pic a la notion *très-parfaite* des arbres vermoulus où il y a des insectes. »
(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 6 *juin* 1836.)

— Et, si vous avez une paillette de fer dans l'œil, le barreau aimanté a la notion *très-parfaite* : de l'endroit où elle se trouve ; et, des moyens de l'en retirer.

— « On fait couver des chapons. Lorsque celui-ci conduit les petits, il

est respecté des autres oiseaux de son espèce : *il reprend son rang dans* LA SOCIÉTÉ *par l'utilité.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 7 *juillet* 1836.)

— De pareilles phrases feraient fortune dans un club ! surtout dans un club d'académiciens.

— « Les constructions des castors sont-elles des effets de l'intelligence ou de l'instinct, d'un instinct aveugle, ou est-ce une suite de l'instruction ?

« D'abord le castor construit en dehors du besoin.

« Un castor était à la ménagerie, dans une boîte ouverte à tout vent. Il entrelaça, avec des branchages, les barreaux de sa cage, les remplit de carottes et de pain ; puis avec de la neige il tapissa le tout. *Cet animal était sans éducation aucune de ses parents ;* donc, il devait le tout à l'instinct : aussi son cerveau est peu développé. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 16 *juillet* 1835.)

— Et, cependant le castor, dans la série, est bien au-dessus du chapon. Je parie : que, si ce castor avait reçu de l'éducation, il aurait été supérieur au chapon. Si l'on donnait l'éducation aux prolétaires, ils vaudraient souvent mieux que des académiciens ; et cela, sans se donner beaucoup de peine.

— « L'*éléphant est moins intelligent que le chien.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 16 *juillet* 1835.)

— Allons ! encore une réputation qui se perd. Si, l'éléphant possédait le jargon académique, que facilement il prendrait sa revanche sur les académiciens !

— « Chez les éléphants, les chefs sont ceux qui ont donné des preuves de courage ; *les vicieux sont exilés de* LA SOCIÉTÉ. »

(FLOURENS, 16 *novembre* 1839.)

— Les académiciens devraient bien aller prendre des leçons chez les éléphants.

— « Les chats ont *beaucoup d'intelligence* et une grande adresse pour IMAGINER des ruses. Leur cerveau comporte *tous les éléments de l'intelligence.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 16 *juin* 1833.)

—Aussi, Casti en avait fait le ministre de la police des quadrupèdes.

— « Le chat ne nous sert que pour son avantage. »

(FLOURENS, 16 *novembre* 1839.)

— Je suppose : que, c'est pour son avantage dans cette vie. En présence du matérialisme, ce n'est pas si bête.

— « Chez le barbet LES FACULTÉS *intellectuelles sont très-développées :* le cerveau s'est accru. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 2 *juillet* 1833.)

— « Le poil laineux ne se trouve que chez le chien *peu civilisé,* comme chez le chien de la Nouvelle-Hollande. »

(FLOURENS, 14 *novembre* 1839.)

—Il paraît : que, chez les chiens, la civilisation arrive sans révolution. Nous devrions bien aller à l'école chez les chiens.

— « Les animaux à poil ras habitent nécessairement les pays chauds, quoiqu'ils n'aient point, comme l'homme, l'amour de la patrie. »

(DESPORTES, 15 *mai* 1840.)

— C'est bien dommage : car, l'amour de la patrie est le chef-d'œuvre de la civilisation !

— « La condition *de perfectibilité de l'intelligence des chiens*, par le développement de leur cerveau, prouve la perfectibilité d'intelligence des races humaines, par le développement de leur cerveau.

« Les développements du cerveau, occasionnant la perfectibilité de l'intelligence, se transmettent par génération. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 24 *juin* 1837.)

— Je suis charmé : que, la preuve de perfectibilité indéfinie de notre intelligence, ait été trouvée chez les chiens.

— « L'*aboiement des chiens est un* langage *acquis. L'aboiement est une véritable* langue *que les chiens apprennent comme nous apprenons les langues.* Les sons, chez les roquets, ne peignent qu'*un petit nombre d'*idées ; tandis que, chez les chiens de chasse, les sons peignent *un bien plus grand nombre d'*idées.

« *Les* idées *acquises se transmettent* par la génération. Les chiens, maintenant, aboient naturellement les mendiants, par suite de l'éducation donnée aux pères. »

(Geoffroy Saint-Hilaire, 27 *juin* 1837.)

— Alors, le fils d'un professeur, au Muséum d'histoire naturelle, devrait propager le matérialisme, même sans apprendre à parler.

— « L'*intelligence*, chez les chiens, est plus facile à développer que chez les chevaux, *parce que* le cerveau est plus volumineux chez le chien que chez le cheval. »

(Flourens, 14 *novembre* 1839.)

— « Les plus petites races de chiens sont celles où l'encéphale prédomine : c'est que la force diminue toujours, à mesure que l'intelligence augmente. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 24 *juin* 1837.)

— Et, voilà pourquoi, sans donte, les académiciens sont d'une force herculéenne.

— « Depuis que les singes sont en demi-liberté au jardin du Musée, les FONCTIONS *de l'intelligence se sont modifiées.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 31 *mai* 1838)

— Vous verrez : qu'un de ces jours, ils feront des visites de candidature.

— « L'*intelligence* des cynocéphales varie avec le développement physique de leur cerveau.

« Les singes hurleurs ont beaucoup d'intelligence. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 27 *mai* 1837.)

— Alors, criez-leur donc : *Dignus est intrare.*

— « Chez les gibbons, les mères sont extrêmement tendres pour leurs petits : c'est du reste le trait de la *conformation morale* de cette espèce. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 18 *mai* 1835.)

—Conformation morale est charmant !

— « Dans le saïmiri le volume du cerveau est supérieur, proportion gardée, au cerveau de plusieurs races humaines.

« LA PUISSANCE INTELLECTUELLE EST AU SUMMUM DANS LE SAÏMIRI. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 30 *mai* 1835.)

—Puis, étonnez-vous donc : que, des nègres se soient prosternés : devant des singes élevés sur des autels ! C'était preuve de jugement.

Combien de blancs, alors, devraient imiter ces nègres.

— « Le développement de l'*intelligence*. du saïmiri équilibre ce qui lui manque sous le rapport du développement physique. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 7 *juin* 1838.)

— Et le saïmiri ne s'est pas encore fait le roi des singes! Le saïmiri est un égoïste.

— « L'*intelligence de l'ouistiti* est en rapport avec le développement de son cerveau.

« La même chose existe entre les différentes races humaines. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 30 *mai* 1837. »

— Et, sans doute aussi, entre les différentes races de puces.

— « Il y a, dans l'orang-outang, des faits *de développement intellectuel* et *de* SPONTANÉITÉ RÉELLE. Il y a, chez les orangs : CALCUL, RAISONNEMENT, RÉFLEXION. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 26 *mai* 1838.)

— J'en suis bien aise! Cela fait équilibre avec les académiciens qui déraisonnent.

— « Maupertuis disait : qu'il aurait préféré avoir un quart d'heure de conversation avec un orang, qu'avec le premier philosophe du monde. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 26 *mai* 1838.)

— Pour ce qu'il y avait à gagner avec le philosophe, il est possible que Maupertuis ait eu raison.

— « Le troglodyte est *plus près de l'homme* que l'orang.

« Les principaux détails du cerveau du troglodyte sont les mêmes que chez l'homme : seulement il y a moins de circonvolutions. Il en est du reste de même pour le nègre vis-à-vis du caucasique; ET, IL Y A PLUS DE DIFFÉRENCE ENTRE L'HOMME DE LA RACE CAUCASIQUE ET L'HOMME DE LA RACE NÈGRE, QU'ENTRE L'HOMME DE LA RACE NÈGRE ET LE TROGLODYTE. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 26 *mai* 1838.)

— Nous verrons aux titres II et III : que, cette doc-

trine conduit : soit au despotisme le plus atroce ; soit à l'anarchie la plus effrénée. La citation suivante de M. Bérard, qui ouvrira le prochain chapitre, est la conséquence inévitable de cette même doctrine.

XVI.

— « Il ne faut point proscrire les vivisections, *sous prétexte des douleurs que l'on cause aux animaux :* l'UTILITÉ JUSTIFIE CE QU'ON APPELLE CRUAUTÉ. »

(BÉRARD, 7 *avril* 1840.)

— Celse, contemporain d'Auguste et ami d'Ovide, était d'un avis différent. Voici ses paroles :

Après avoir dit : qu'Hérophile et Érasistrate ont ouvert tout vivants les criminels que les rois leur abandonnaient, pour saisir, sur le vif, ce que la nature leur tenait caché, il ajoute :

— « Ce qui est cruel, c'est d'ouvrir les entrailles à des hommes vivants, et de faire, d'un art conservateur de la vie humaine, l'instrument d'une mort atroce ; surtout quand les questions qu'on essaye de résoudre, à l'aide de ces affreuses violences, ne sont jamais qu'imparfaitement connues, ou pourraient être éclaircies sans crime. »

— Et cependant Celse était panthéiste, matérialiste, etc., car voici comment il s'explique sur l'origine des dieux :

— « Il est constant que la science médicale fut bien plus cultivée chez les Grecs que chez les autres peuples, non pas, il est vrai, dès leur première origine, mais peu de siècles avant nous, puisque Esculape est célébré comme le plus ancien médecin. Pour avoir montré, dans la pratique d'un art

encore informe et vulgaire, *un peu plus d'habileté que ses devanciers*, il fut reçu parmi les dieux. »

(Préface des *Œuvres de Celse*, trad. du docteur des Étangs.)

— « C'est dans l'homme que se trouve le plus grand développement de l'intelligence, ce qui *dépend* d'un plus grand développement du système nerveux. »

(Blainville, 12 *avril* 1836.)

— Est-ce clair de matérialisme ?

— « Les instincts, chez l'homme comme chez les animaux, dépendent d'organes existant dans le cerveau. La vénération, le respect pour les chefs, l'amour de l'ordre et l'*intelligence* existent chez beaucoup d'animaux comme chez l'homme. Certains phrénologistes ont refusé aux chiens les qualités supérieures de l'homme : je proteste contre cette doctrine. »

(Broussais, 5 *juin* 1836.)

— Le sacré collége protestait aussi : contre la doctrine de Galilée.

— « Il est dans l'*instinct* de l'esprit humain de faire des comparaisons. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 8 *mai* 1838.)

— De l'esprit qui a de l'instinct ! ! Nous avions cru que l'instinct appartenait exclusivement à l'organisme.

— « *La croyance est un acte instinctif de l'homme.* »

(Lherminier, 5 *décembre* 1835.)

— Alors, intelligence et instinct sont une seule et même chose. C'est juste : au sein du matérialisme !

— « Toujours, il y a eu des croyances religieuses qui *naissent*, *se dé-*

veloppent et tombent en décadence, comme tout ce qui est humain, comme les OPINIONS philosophiques, dont *les croyances religieuses ne sont qu'une forme*. Les croyances religieuses sont un besoin. Sextus Empiricus a fait, à tort, abstraction de ce besoin. »

(BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, 26 *mai* 1840.)

— Cela signifie : qu'il n'y a de vrai que le matérialisme.

— « *On ne fait rien en* RELIGION, *comme en tout*, SANS ARGENT : il faut donc que le pouvoir religieux ait un temporel. »

(LENORMAND, 23 *mai* 1840.)

—C'est juste. M. Aug. Comte, pape du positivisme, ne demande, pour son clergé matérialiste : qu'un budget de 1500 millions.

—« Le scepticisme n'a tort qu'en généralisant le doute : car, toute *saine* philosophie établit le doute spécial. »

(BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, 26 *mai* 1840.)

— Voilà une *santé* philosophique qui équivaut à la peste.

— « On ne peut réfuter le scepticisme que par la démonstration d'Aristote, basée sur l'indémontrable. Sextus Empiricus a nié l'indémontrable. Nous, nous admettons des vérités éternelles quoique *indémontrables*. »

(BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, 26 *mai* 1840.)

—Je suis persuadé : que, M. Barthélemy Saint-Hilaire admet aussi le galimatias.

— « Premier motif de scepticisme (1).

(1) Commentaire sur Sextus Empiricus.

« Les animaux ont des sens et jugent des choses autrement que nous.

« Il est certain que les sens existent chez les animaux comme chez nous, qu'ils ont de l'intelligence, mais pas à l'égal de l'homme. Quelle est la différence? Cela n'a jamais été résolu et probablement ne le sera jamais. »

(BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, 26 *mai* 1840.)

— M. Barthélemy Saint-Hilaire prend son horizon pour les bornes du monde.

— « Chez tous les vertébrés, il y a des phénomènes *psychiques* de deux sortes :

« 1° L'intelligence : manifestation d'actes avec conscience et volonté ;

« 2° L'instinct : manifestation d'actes sans conscience ni volouté.

« Dans les vertébrés il y a *spontanéité*, *liberté*, coexistence de l'intelligence et de l'instinct.

« L'intelligence et l'instinct sont toujours en raison inverse.

« Tous les vertébrés peuvent être divisés en deux catégories :

« 1° Intelligents ;

« 2° Instinctifs.

« Chez les singes et les carnassiers, il y a prédominance incontestable de l'intelligence sur l'instinct.

« Chez les rongeurs, il y a prédominance de l'instinct sur l'intelligence.

« Dans l'homme, il y a prédominance très-grande de l'intelligence sur l'instinct. Il lui est même impossible de concevoir l'instinct. »

— Alors, comment avoir idée d'une chose qu'on ne peut concevoir? Et, pourquoi parler d'une chose, dont on ne peut avoir d'idée ?

— « L'intelligence, continue le professeur, est proportionnelle :

« Au développement du cerveau ;

« Au volume des hémisphères ;

« Au nombre et à la profondeur des circonvolutions :

« A la grandeur du trou occipital, qui est en rapport avec la masse encéphalique. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 12 *septembre* 1837.)

— Est-ce clair de matérialisme ?

— « *C'est l'instinct qui constitue les* SOCIÉTÉS : *chez l'homme, comme chez les autres animaux.* »

(FLOURENS, 16 *novembre* 1839.)

— Alors, socialistes et politiques : ne vous tracassez point. Car :

« L'instinct est une manifestation d'actes sans conscience ni volonté. »

— « L'homme est sociable. La brute elle-même recherche ses semblables. »

(MACAREL, 5 *mai* 1840.)

— Cela signifie-t-il que la brute est sociable ? Pourquoi pas ? si, les lois de Solon dérivent de l'instinct.

— « L'homme a plus d'intelligence que le *reste* des animaux ; mais, il est irrationnel de donner le raisonnement comme caractéristique de l'homme, parce que *le raisonnement existe dans beaucoup d'animaux.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 15 *décembre* 1837.)

— Sans cela, où diable en serait le matérialisme ?

— « La prédominance des lobes cérébraux CARACTÉRISE L'HUMANITÉ. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 15 *décembre* 1837.)

— Ainsi, toute la différence de l'homme au singe, à la buse, au reptile, au poisson, est un peu plus de matière cérébrale. Mais, non. Il en est une autre ; nous allons la connaître.

— « Ce qui place l'homme au-dessus des autres animaux, PROVIENT non point seulement de la prédominance de son intelligence, *supériorité relative à la prédominance de son cerveau, mais encore de ce qu'il est* OMNIVORE. »

— Et, le cochon qui est omnivore; et, le canard qui est omnivore; doivent-ils céder le pas à l'homme ?

— « L'intelligence, ainsi que la spontanéité, dépendent de la sensibilité; et, *la sensibilité du* SYSTÈME NERVEUX. Dans les mollusques, *le système nerveux disparaît; et,* PAR CONSÉQUENT, *la spontanéité.* »
(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 1er *décembre* 1837.)

— Diable ! voilà l'huître privée de son peu d'intelligence. Elle en appellera, je le répète.

— « Être sensible, c'est sentir l'action d'un corps extérieur. L'effet de la sensibilité est de faire se rapprocher ou de faire se retirer l'être sensible des corps extérieurs : *selon la sensibilité de l'être.* »
(BLAINVILLE, 12 *avril* 1836.)

— Et, voilà pourquoi : les pôles opposés s'attirent; et, les pôles de même nom se repoussent. Dès, que le mouvement est donné comme caractéristique de la sensibilité, tout ce qui se meut, d'une manière *apparemment* spontanée, est sensible. Le fer est sensible devant l'aimant. C'est, sur la sensibilité, ainsi déterminée, que reposent : la série continue des êtres ; et, le matérialisme de la science.

— « J'approche cet aimant de ce circuit ; ce circuit en a-t-il le *sentiment ?* Oui, sans doute. »
(POUILLET, 6 *mai* 1837.)

— J'en suis charmé; et, cela me fait un extrême plaisir. Sans doute, il y a réciprocité; et, l'aimant sera également sensible.

— « La sensibilité, produisant le mouvement, se nomme *volonté*. »
(BLAINVILLE, 12 *avril* 1836.)

— Ce qui fait : que, l'aimant est très-volontaire.

— « Le mouvement volontaire, ainsi que le sentiment, *dépendent de la force nerveuse*. »
(FLOURENS, 15 *octobre* 1839.)

— Ce qui rend l'âme, complétement inutile : pour avoir une volonté.

— « La volonté est une *impulsion instinctive* qui appartient à chaque organe. »
(BROUSSAIS, 13 *avril* 1836.)

— C'est la volonté du canard en porcelaine, qui, avance ou recule : selon le bout du barreau qui lui est présenté.

— « Le cerveau juge les sensations. De là, fonction de perception et d'entendement : d'*où, dérive le moral* : pour *la fonction relative à la volonté*. »
(BÉRARD, 14 *avril* 1838.)

— Je suis charmé qu'un cerveau puisse juger. Et, ces messieurs reprochent les *entités* aux métaphysiciens ! C'est pure jalousie de métier.

— « Les poissons ont peu de sensibilité et beaucoup d'irritabilité. Ils ont le vouloir et le non-vouloir : COMME NOUS. »

— Cela concerne les pêcheurs à la ligne.

— « Les poissons, continue le professeur, quoique muets par la voix,

ont les idées des sons *comme nous*. Ils s'entendent entre eux et se communiquent leurs idées : *par les vibrations de leurs nageoires.* »

(DUMÉRIL, 9 *septembre* 1839.)

—Quelque ridicules que paraissent ces propositions, elles sont, néanmoins, d'une exactitude mathématique : *si, les poissons ont le sentiment de l'existence.* C'est ce que nous démontrerons aux titres II et III. Le savant professeur a bien senti : que, le matérialisme scientifique exigeait le langage chez les poissons : il a été logique.

— « Chez les reptiles, la respiration est arbitraire; c'est-à-dire : qu'elle se fait *à la volonté de l'animal.* »

(DUMÉRIL, 5 *septembre* 1836.)

— Pauvre volonté! à combien de sauces n'est-elle pas mise!

— « Les reptiles sont des êtres animés; c'est-à-dire : *doués de mouvement*, et percevant les corps extérieurs, pour se diriger vers eux ou s'en éloigner : *selon leur volonté.* »

(DUMÉRIL, 6 *septembre* 1836.)

— Il est évident : que, si l'homme, exclusivement matière, a une volonté réelle; il n'y a pas de raison : pour, que le reptile, n'ait également une volonté réelle.

— « Il y a, *dit-on*, dans la tête de l'homme une intelligence qui juge, qui veut; alors c'est un homme assis dans la tête d'un autre homme. C'est une supposition donnée comme une réalité : C'EST ÉMINEMMENT RIDICULE.

« Demander un point central, c'est demander un homme, un esprit placé dans la glande pinéale, ou ailleurs, pour être plus à son aise : C'EST ABSURDE. »

(BROUSSAIS, 15 *avril* 1836.)

— Toutes les fois que l'âme immatérielle, éternelle, absolue, ne sera point considérée : comme constituant exclusivement l'individualité réelle ; comme constituant exclusivement la base de l'homme, sous quelque forme qu'il apparaisse ; le professeur sera dans le vrai. Et, aussi longtemps que l'existence de l'âme immatérielle, éternelle, absolue, n'est point démontrée comme une réalité ; et, que tout bûcher d'inquisition se trouve éteint ; tout professeur a le droit de s'exprimer ainsi. Il y a plus : il a le pouvoir de se faire croire, par des auditeurs incapables de comprendre : combien la confusion, de la fonction avec l'action, est absurde.

— « Il n'y a point d'organe central dans le cerveau : cet organe central est une hypothèse. *Le* MOI *est une fonction* COMPOSÉE COMME TOUTE AUTRE.

« On a dit à l'Académie de médecine que le *moi* tue la multiplicité des organes cérébraux. *Je nie le* MOI : il n'y a pas d'organe central. »

(BROUSSAIS, 1er *juin* 1836.)

— Là, où il n'y a que fonction, nier le *moi* est logique. Ce qui est illogique, c'est : de dire JE, après avoir nié le *moi*. Là, où le *moi réel* n'existe pas, il n'y a rien de réel ; et, tout est exclusivement phénoménal.

— « Les philosophes ont dit : qu'il y avait un MOI, pour percevoir les sensations. Cela n'est pas : *il n'y a pas de* MOI.

« Le *moi* est un être hypothétique : appelé *âme, esprit, sensorium commun*, ou tout ce que vous voudrez. »

(BROUSSAIS, 10 *juin* 1836.)

—Le lecteur ne perdra jamais de vue : que, c'est pour avoir professé ces doctrines, tant en chaire que dans ses écrits : que, le docteur Broussais a été nommé

membre de l'Institut, section *des sciences morales et politiques*. Où demanderez-vous? A Charenton? — Non, à Paris.

— « Un *moi* antérieur à la sensation, une sensation antérieure au *moi*, sont *des abstractions de notre esprit*, a dit M. Royer-Collard. »
(VALETTE, 8 *juin* 1837.)

— Qu'est-ce que cela prouve? Que M. Royer-Collard était aussi matérialiste que ses collègues.

— « Pour faire de l'*esprit*, on distille de la matière jusqu'à rendre le produit invisible : cela s'est toujours fait et se fera toujours. »
(BROUSSAIS, 10 *juin* 1836.)

— Et, toujours l'ignorance vaniteuse dira : *Je sais;* quand elle sait fort bien : qu'elle ne sait pas.

— « TOUT EST MATÉRIEL. *Le spiritualisme est une négation, et une négation* N'A PAS DE VALEUR. »
(BROUSSAIS, 29 *juin* 1836.)

— Le spiritualisme est l'affirmation : qu'il y a deux natures : la nature matérielle et la nature immatérielle.

Le matérialisme est l'affirmation : qu'il n'y a qu'une nature : la nature matérielle.

Le spiritualisme est la négation : que, la nature matérielle est unique.

Le matérialisme est la négation : que, la nature immatérielle existe.

Il n'y a pas d'affirmation qui ne soit négation de la

proposition opposée ; il n'y a pas de négation qui ne soit l'affirmation de la proposition opposée.

Tout cela est logomachique.

— « Je crois qu'*il est impossible de prouver que nous sommes* SUBSTANCE. »

(VALETTE, 8 *juin* 1837.)

— De nos jours, il faut laisser les croyances aux saint Augustin, s'il en existe encore. Un professeur devrait dire : Je sais ou je ne sais pas.

— « Newton se demande : si, l'éther n'est pas *la cause* des mouvements des animaux. »

(BECQUEREL, 13 *avril* 1839.)

— Cette citation de Newton a été faite dans le but : d'inclure l'homme au sein des animaux. Ce n'était point là l'intention de Newton, qui croyait à l'existence de l'âme pour l'homme. Mais, cela prouve : que, Newton, *empiriquement*, était de l'avis de Descartes.

— « Tout dans l'homme est relatif à l'innervation. »

(BÉRARD, 14 *avril* 1838.)

— C'est toujours la même ritournelle.

— « Le système nerveux est un mauvais système pour servir de base à une classification. *Les caractères de l'espèce humaine se trouvent* ESSENTIELLEMENT *dans les organes de la génération et de la nutrition.* »

(SERRES, 27 *décembre* 1839.)

— Si encore le professeur avait dit : de l'organisme

humain ! Il est vrai que pour lui il n'y a que des organes.

— « Il est *impossible de déterminer l'espèce humaine par l'*INTELLIGENCE, *celle-ci étant graduellement répandue : c'est dans les profondeurs de l'organisation qu'il faut chercher cette détermination.* »

(SERRES, 27 *décembre* 1839.)

— Tous ceux qui ne sont pas étrangers aux sciences physiologiques connaissent le mérite de M. Serres. Pour le vulgaire, nous dirons : que, M. Serres préside souvent l'Académie des sciences, ce qui indique : que, cette doctrine n'est point repoussée par cette Académie. Et, en effet, si l'intelligence était graduellement répandue, ce serait dans les organes de la génération, qu'il faudrait rechercher les caractères de *l'espèce humaine.*

— « C'est le développement de la masse encéphalique *qui constitue la supériorité de l'homme sur le reste du règne animal.* »

(SERRES, 25 *novembre* 1839.)

— Et, alors, il faudrait se rappeler : que, M. Geoffroy Saint-Hilaire a dit avec beaucoup de raison : qu'il n'y a pas d'espèces dans la série zoologique ; qu'il n'y a que des races, dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

— « J'ai déjà dit l'*espèce humaine ;* je devais dire le *genre humain : parce qu'il y a* PLUSIEURS ESPÈCES HUMAINES.

« On a voulu classer les races par l'*intelligence* ou l'ENCÉPHALE ; mais cela était impossible : par la variation de l'angle facial, *chez l'homme et les autres races animales.* »

(SERRES, 3 *janvier* 1840.)

— Avec la série continue : tout est homme ; rien n'est homme. Le matérialisme est à la fois : et le panthéisme ; et le nihilisme.

— « Les races humaines sont inégales en forces physiques et morales. Les races les plus fortes pèsent et NÉCESSAIREMENT doivent peser sur les plus faibles. »

(SERRES, 29 *janvier* 1840.)

— Voilà l'application inévitable du matérialisme des gouvernants : c'est le despotisme de nation à nation ; et, comme suite nécessaire, le despotisme, au sein de chaque nation, du plus fort sur le plus faible ; du matérialiste sur le superstitieux. C'est ce qui a existé depuis l'origine de l'humanité. Maintenant, que la superstition se détruit ; et, que le matérialisme se généralise ; la conséquence, de cette généralisation, est une anarchie générale qui pourra seulement disparaître : lorsque le matérialisme aura lui-même disparu du sein de la science.

— « Il y a diverses espèces d'hommes.

« Un physiologiste a voulu faire de l'homme un être à part. QUELLE IDÉE !! »

— En effet, c'est une bien singulière idée : que, de vouloir placer sur deux lignes différentes : l'homme et le crapaud.

— « Linné lui-même, continue le professeur, avait placé le troglodyte dans le genre *homo*.

« La définition faite pour l'homme d'*animal raisonnable* est *aussi mauvaise* que celle de *bimane*. Pour que la définition fût BONNE, il fau-

drait que chez les autres animaux il n'y eût pas de raison, pas d'intelligence; or PERSONNE N'OSE PLUS SOUTENIR CETTE ÉTRANGE PROPOSITION. »

(BÉRARD, 14 *avril* 1838.)

— C'est une proposition bien étrange, en effet, que de prétendre : que, l'homme n'est pas de la boue. Il est vrai : que, cette proposition étrange n'a plus lieu : que, hors les académies.

— « *Le raisonnement s'étend très-loin sur l'échelle animale.*

« On voit les hirondelles s'assembler pour le départ. Il y a entre elles lieu de rassemblement. Elles *consultent* pendant un jour, et elles partent la nuit, *pour éviter les oiseaux de proie.* »

— M. Isid. Saint-Hilaire est aussi certain de ce qu'il vous dit : que, si lui-même avait présidé le conseil des hirondelles.

— « Les individus d'une troupe s'aident, continue le professeur, et les troupes s'aident entre elles.

« Des moineaux ayant pris un nid d'hirondelles, des hirondelles furent chercher de la boue, toutes en firent autant, et elles murèrent le nid.

« Une hirondelle fut prise par un fil sur un toit; toutes les hirondelles arrivèrent, et à coups de bec elles brisèrent le fil.

« Une belette fut *soupçonnée* par les hirondelles : elles la tinrent captive dans son trou.

« Chez les hirondelles *il y a intelligence, il y a raisonnement.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 11 *juin* 1836.)

— Soit! Alors, quand vous vous exercez au tir, sur les hirondelles, vous êtes un assassin.

— « Ce n'est point au pouce que l'homme doit sa supériorité sur les animaux, ainsi qu'il a été prétendu, c'est *à son cerveau.*

« Le boschimane est la transition du singe à l'homme. »

—Voilà la qualité d'homme refusée au boschimane.

Dès qu'il y a gradation insensible, conçoit-on où cela conduit en politique?

« Il est certain, continue le professeur, que les espèces ne sont point absolues, on passe *insensiblement* de l'une à l'autre; *et, chez les animaux, comme chez les plantes, les espèces sont relatives à des caractères* ARBITRAIRES. »

(BÉRARD, 14 *avril* 1838.)

— Et, c'est à cet arbitraire que l'on doit : de placer le boschimane au rang des singes.

— « L'homme n'arrive à son état parfait qu'en passant par toute la série animale : c'est AINSI qu'il se trouve réellement en tête de la série. »

(SERRES, 9 *février* 1840.)

— Oui, quant à l'organisme. Mais, s'il n'y a qu'organisme : il n'y a ni tête ni queue; ni premier ni dernier; il n'y a qu'un *grand tout.*

— « Le règne animal peut être considéré comme un animal en voie de développement. »

(SERRES, 9 *février* 1840.)

— Toujours le grand tout qui n'est rien.

— « Y a-t-il différentes espèces d'hommes?

« Qu'est-ce qu'une espèce?

« Il y a plus de différence entre la race caucasienne et la race hottentote qu'il n'y a de différence entre le cheval et l'âne, l'âne et le zèbre, le daim et le cerf.

« La race hottentote est la plus rapprochée du singe. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 13 *mai* 1837.)

— M. Geoffroy Saint-Hilaire a dit avec raison : qu'il ne peut y avoir d'espèce absolue, au sein de l'or-

ganisme, au sein d'une même nature. Pour que des espèces absolues puissent exister, il faut : que la nature matérielle et la nature immatérielle puissent coexister. Alors, il y a l'espèce intellectuelle et l'espèce matérielle. La question, alors, est de savoir : où finit, d'une manière absolue, l'espèce intellectuelle, l'espèce humaine; où commence, l'espèce purement matérielle.

— « On ravale les animaux en prétextant un prétendu mur d'airain entre l'homme et eux. C'EST INFAME : *rien ne sépare l'homme des animaux.* »

(BROUSSAIS, 1er *juillet* 1836.)

— Vous voyez : que, les matérialistes se mettent en colère. Il faut le leur pardonner, ils ne sont que des machines.

— « Ce qui chez l'homme constitue *le moral* existe chez un grand nombre d'animaux. »

(BROUSSAIS, 1er *juin* 1836.)

— Alors, pourquoi les tuez-vous ? Mais, demander de la logique, à ceux qui, vis-à-vis de la logique, nient la logique, est très-illogique.

XVII.

— « Par la voix, les animaux se communiquent leurs désirs, leurs besoins. »

(DUMÉRIL, 20 *septembre* 1836.)

— Et, probablement, ils ont des tribunes et des gouvernements représentatifs.

— « Le crapaud accoucheur porte les œufs de la femelle huit ou quinze jours, selon la chaleur de l'atmosphère. Il *a la conscience* du moment où les œufs doivent éclore ; alors il va à l'eau, dont il est souvent très-éloigné, pour y déposer les petits au moment qu'ils éclosent. »

(DUMÉRIL, 22 *septembre* 1836.)

— Vous voyez : que, chez les crapauds, il n'y a pas d'enfants trouvés. Ce que c'est que d'avoir une *conscience* aussi sorcière !

— « *Comme nous*, les animaux sont conduits par la PEINE et le PLAISIR. »

(VALETTE, 9 *juin* 1836.)

— Ce qui procure, à M. le professeur, le plaisir de professer le matérialisme..... comme M. Jourdain faisait de la prose : sans le savoir.

— « Le *chien est très-intelligent*, car il est très-éducable ; et, sans intelligence il n'y a pas éducabilité. »

— Le professeur se trompe. L'éducation se donne à l'organisme. L'instruction seule est relative à l'intelligence.

Dans l'esprit du professeur les pêchers de Montreuil sont très-intelligents ; car, l'éducation qu'on leur donne, leur fait produire d'excellentes pêches.

— « Le chien, continue le professeur, a été amené à un grand degré de CIVILISATION ; car, ce mot peut lui être appliqué. »
(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 24 *juin* 1837.)

— Sans aucun doute. Voyez plutôt les chiens savants : ils donnent des séances plus amusantes que celles de l'Académie.

— « *Civilisation et domestication*, c'est *une même chose* : s'il y a deux mots, c'est la *vanité humaine qui veut se séparer des animaux.* »
(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 2 *juillet* 1835.)

— Ont-ils de la vanité ces hommes ! Par compensation, il faut convenir : qu'ils ont bien peu d'orgueil. Vouloir se séparer des animaux ! Fi ! l'horreur ! Aussi, les académiciens ont bien plus de modestie.

— « L'aboiement est un produit de la civilisation du chien. »
(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 4 *juillet* 1835.)

— C'est une répétition. Mais, les belles choses ne peuvent être trop répétées

— « La Providence nous a favorisés d'un langage articulé, tandis que les animaux n'ont point été favorisés de la même manière : ils n'ont que

des sons pour manifester leurs sentiments, leurs peines et leurs plaisirs. »

(Desportets, 18 *mai* 1840.)

— « Les animaux ont des notions intellectuelles en parfaite analogie avec celles de l'homme. L'acquis du langage du chien est le résultat de notions intellectuelles.

« Chez les phoques, il y a un grand développement du crâne : ces animaux sont donc très-intelligents et très-sociables. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 4 *juillet* 1835.)

— Avec un peu de bonne volonté, il serait possible : d'en faire des académiciens très-distingués.

— « La parole n'est nullement nécessaire à la satisfaction des besoins animaux. La parole n'a donc pu être inventée, car les animaux, *qui ont des sensations et des besoins, ne l'inventent pas*. Ce qui n'est pas utile n'est ni cherché ni trouvé : il faut en conclure : que, la parole était inhérente au premier homme ; et, que la parole n'a pas été inventée. »

(Desportets, 8 *mai* 1840.)

— Je suis persuadé que M. Desportets n'a pas jugé : que, l'anéantissement du matérialisme fût utile. Et, voilà pourquoi il n'a ni cherché ni trouvé : les moyens de l'anéantir.

— « Dans l'état sauvage les phoques sont très-familiers ; c'est depuis qu'ils connaissent la guerre qui leur est faite qu'ils sont devenus défiants. Chez eux chacun a sa place, *ils ont la notion de la propriété : le voleur est banni de la troupe et exilé*. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 4 *juillet* 1835.)

— Après une pareille affirmation, de la part d'un des membres les plus distingués de l'Institut, allez dire aux quatre-vingt-dix-neuf centièmes des auditeurs : que, la série animale n'est point continue. C'est, comme si vous alliez dire à un vrai chrétien : que, trois ne sont pas un.

— « Dans le aye-aye, le cerveau est sans circonvolutions, comme dans le cerveau embryonnaire. Ces animaux auront DONC *peu* d'intelligence, *peu* de spontanéité, *peu de libre arbitre;* mais, ils ont beaucoup d'instinct; ils font les actes comme les castors, instinctivement, sans les avoir appris. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 14 *juillet* 1835.)

— C'est, comme au sein des académies. Chez les académiciens, le matérialisme est instinctif. Ils sont comme les castors; ils prêcheraient le matérialisme en paradis.

— « *Les mœurs* des animaux ne sont que des *conséquences* de leur organisation, et l'*homme est toujours compris à la tête de la chaîne animale.* »

(BLAINVILLE, 12 *avril* 1836.)

— Voilà les mœurs : dérivant de l'organisme; de la nécessité. C'est, la négation du bien et du mal. Du reste, le matérialiste qui raisonnerait autrement, serait illogique.

Alors, tuez père et mère si vous voulez : *c'est votre organisation.* C'est le pendant du : *C'est votre léthargie.*

— « A Otahiti, le coït s'y pratiquait aussi publiquement que le boire et le manger : la pudeur n'est pas instinctive, mais appartient à l'éducation. »

(BÉRARD, 30 *avril* 1838.)

— Il aurait fallu ajouter : *elle dérive du raisonnement.*

— « L'homme, dans les commencements de la civilisation, sépare l'entendement de la volonté. Il nomme *esprit* cette faculté, aussi vive que l'éclair, qui ne paraît rien de matériel; et *il* SUPPOSE *un être immatériel*

qu'il appelle âme : DE LA *une foule d'hypothèses* TOUTES PLUS FAUSSES LES UNES QUE LES AUTRES.

« Voici ce qui doit être admis :

« Sensations, sentiments, facultés intellectuelles, mouvements : le TOUT provenant du CERVEAU. »

(BROUSSAIS, 11 *avril* 1836.)

— Broussais était candidat à la statue. Et il l'a eue, peu après sa mort. C'est à dégoûter des statues.

— « On peut supposer que le cerveau digère la pensée comme l'estomac digère les aliments ; que la pensée est le résultat des forces vitales, quitte à donner la vérification de son hypothèse. Mais il est impossible de nier la proposition de Descartes : Je suis un être pensant. »

(DAMIRON, 29 *avril* 1840.)

— Oui, mais, penser *réellement* présuppose la liberté. Et quand on ne parle pas clairement, on s'exprime comme une sibylle. La proposition de Descartes peut signifier : Je suis un être pensant *réellement ;* et, je suis un être pensant *illusoirement.* Si, parler inintelligiblement, mérite une statue : une statue à Descartes !

— « L'organe de la vénération ne donne point d'idées. Gall et Spurzheim ont dit que cet organe donnait l'idée de Dieu. Ils ne le croyaient pas eux-mêmes. »

— Il faut rendre justice au docteur Broussais et à M. Aug. Comte. Ils sont presque les seuls qui aient eu le courage d'exprimer sincèrement leur pensée. La plupart des autres propagent le matérialisme ; et nient qu'ils soient matérialistes.

— « Cet organe, continue le professeur, porte seulement l'*artiste à construire un Dieu*, et la multitude se prosterne devant l'idole. »

— Que l'organe existe ou n'existe pas, il est certain : que, tout dieu anthropomorphe est une idole. Et, comme jusqu'à présent, l'immatérialité de l'âme a été exclusivement basée sur l'idolâtrie, c'est probablement cette fausse base qui a porté Broussais à rejeter l'immatérialité, sans réfléchir : à toutes les conséquences absurdes que le matérialisme implique.

— « Du reste, continue le professeur, on peut être vénérant sans être adorateur. L'adoration part de l'organe de la merveillosité.

« Le sentiment de vénération est un des liens de la société. Les princes le savent ; et, au moyen des cultes, ils se servent de ce sentiment afin de se consacrer davantage.

« L'opposition à l'organe de la vénération et à son auxiliaire, l'organe de la merveillosité, se trouve dans l'organe de l'intelligence réflective. Celui-ci éclaire le monde et fait disparaître les idoles que l'ignorance et la crédulité peuvent créer. »

— Pour suivre la métaphore il aurait fallu ajouter :

— « Et jusqu'à ce que cet organe ait fait découvrir la réalité du lien religieux, il plonge le monde dans l'anarchie. »

—Mais comment trouvez-vous *un organe qui éclaire?* Il faut avoir la monomanie du matérialisme pour parler ainsi. Et, je le répète : ces messieurs osent crier contre les entités !

— « Plusieurs vertébrés ont l'organe de la vénération. Il existe chez les chevaux, les moutons, chez les chiens. Le chien met le maître en tête, puis les enfants, puis les domestiques, puis les étrangers, puis les bien vêtus, puis les bonnes physionomies.

« Et d'ailleurs, *que signifie cet orgueil de vouloir nous placer dans une nature supérieure aux animaux?* Il y a dans la nature, *dans la nature essentiellement* UNE, *des gradations et non des sauts.* TOUT EST MATIÈRE. »

— Alors, tout n'est rien : que phénomène, apparence. Broussais est le grand prêtre du nihilisme.

— « Ce qui relève le plus la phrénologie, continue le professeur, c'est qu'elle est fondée EXCLUSIVEMENT SUR LA MATIÈRE. »
(BROUSSAIS, 17 *juin* 1836.)

— Ce qui relève le plus la phrénologie, c'est que, comme dans un jeu de cartes, comme dans un marc de café, comme dans la lune, comme dans un brasier, comme dans l'école historique, on y voit tout ce que l'on veut y voir. Dans un de ses cours, M. Bérard nous a prouvé : que, le mouton avait la bosse des assassins.

— « La conscience est le sentiment de ce qui est juste et injuste, du devoir, de l'obligation morale. La conscience est considérée comme immatérielle par les philosophes modernes, et comme placée dans l'âme humaine par le créateur. Tout cela est fort beau. Mais je dis que la conscience tient à un organe, et qu'elle est en proportion de l'organe. *Cela paraîtra impie, blasphématoire à certains croyants. Peu importe,* C'EST LA VÉRITÉ. »
(BROUSSAIS, 17 *juin* 1836.)

— Eh! Monsieur; la conscience est le résultat de l'éducation; et, quand l'éducation est erronée, il est bien difficile à l'instruction de déraciner l'erreur.

— « L'homme est dans l'ordre toutes les fois que ses organes sont dirigés *vers ce que la nature le porte à faire.* »
(VALETTE, 23 *juin* 1836.)

— Dirigés par qui? Par le hasard, le préjugé, la force? Puis, la nature, énoncée comme unique, c'est la nature matérielle. Celle-ci est le diable; et, porte à

tous les crimes. Si, le préjugé de cette nature unique n'est bientôt anéanti, les hommes se mangeront jusqu'au dernier.

— « Ceux qui ont dit : que, les idées de bien et de mal étaient nécessairement liées à l'existence de Dieu ne sont trompés. »

(VALETTE, 30 *juin* 1836.)

— Ils ne se sont point trompés, Les idées de bien et de mal sont nécessairement liées à l'existence de *Dieu :* soit que le mot *Dieu* signifie l'anthropomorphe personnel; soit qu'il signifie le Dieu impersonnel, l'éternelle justice. Hors de là : il n'y a de bien, que d'être fort; de mal, que d'être faible.

— « *Le chef-d'œuvre de la philosophie a été de rendre la morale indépendante de toute religion.* »

(VALETTE, 21 *janvier* 1836.)

— C'est pillé de M. Guizot. A rendre à son propriétaire.

— « Le monde moral repose sur des *propriétés* comme le monde physique; et si nous observons bien, nous pourrons conclure *relativement au moral comme nous concluons au physique.* »

(GARNIER, 28 *avril* 1840.)

— Quand on veut prêcher le matérialisme, il faudrait être clair et franc du collier. Sous ces rapports : vive Broussais !

— « Les organes relatifs à l'estime de soi, au désir de l'estime des autres et à la conscience, forment un groupe. C'est de ce groupe que naît le remords.

« C'est une conquête immense pour l'histoire naturelle d'*avoir rattaché la conscience à la* MATIÈRE. »

(BROUSSAIS, 17 *juin* 1836.)

— Si, c'est une conquête immense pour l'histoire naturelle ; c'est une perte immense pour l'ordre social.

— « Ce dont toutes les philosophies se sont occupées a toujours été *Dieu, âme, matière*, etc., questions *ontologiques, psychologiques*, complétement AU-DESSUS DES FORCES DE L'ESPRIT HUMAIN. »

(ROSSI, 16 *mai* 1840.)

— En voici un qui aimait l'ordre ; et, faisait tout son possible pour le détruire. Choléra moral !

— « La société ne serait pas tenable, *si elle ne s'appuyait : que, sur la raison* et non sur le sens moral. »

(VALETTE, 21 *janvier* 1836.)

— Raison et morale sont donc en opposition ? Cette proposition ne peut être vraie qu'autant que le matérialisme est reçu comme vérité. Choléra moral ! Alors les gens moraux sont les imbéciles ; et, les fripons les rendent tels pour mieux les exploiter.

— « LA SANCTION EST LE PLAISIR OU LA PEINE QUI RÉSULTE DE L'ACTION. »

(VALETTE, 11 *février* 1836.)

— Volé à Bentham. Matérialisme. Choléra moral.

— « Si, l'organe de l'espérance s'applique aux affaires religieuses, alors l'espérance se donne à l'autre monde.

« L'organe de la merveillosité est l'organe de la surnaturalité. *La*

surnaturalité est une ineptie (1). NOUS SOMMES UN PRODUIT DE LA CROUTE DU GLOBE, UN PRODUIT DE L'ORGANISATION. N'est-ce pas une fatuité que de vouloir s'imaginer qu'il y a pour soi un être au-dessus de la nature? »

— Je le répète : le matérialisme est la réaction contre l'absurdité anthropomorphique. Le dix-huitième siècle et le dix-neuvième n'ont point vu : que, si l'antropomorphisme était absurde, il avait été, et même il était encore, la base de l'ordre, vie humanitaire ; et, que le matérialisme ne pouvait jamais être, que base d'anarchie, source de mort humanitaire. Mais, la prétendue science existante les a aveuglés. Ils se sont dit : le matérialisme est scientifique; il nous est impossible de prouver que cette science est fausse ; donc, elle est vraie. Le besoin d'ordre a toujours été la source de l'anthropomorphisme ; l'ignorance vaniteuse a toujours été la source du matérialisme.

— « L'organe de la merveillosité, continue le professeur, se trouve chez Moïse. C'est une disposition à croire aux miracles, aux démons, à la magie, aux fées, etc. Les *Mille et une Nuits* et la *Vie des Saints* sont écrites sous l'influence de cet organe. Il n'y a point là ombre de raison.

« L'organe de la merveillosité est le roi de l'ignorance. »

— C'est possible; mais d'une ignorance curable. L'organe de la vanité, pour m'exprimer comme ces messieurs, est le roi de l'ignorance incurable.

— « Les apôtres de religion ne peuvent, continue le professeur, s'appuyer que sur l'influence de cet organe. *Un logicien en chaire ne cause-*

(1) Est-il besoin de dire : que, surnaturalité signifie ici *immatérialité?*

rait aucune émotion. Un homme qui voudrait appuyer la religion sur la raison ferait bâiller. »

— Ces deux propositions sont d'une incontestable vérité, pour les temps passés et pour le temps présent. Il n'y a que les malheurs, causés par l'irréligion prétenduement scientifique, qui pourront un jour empêcher les peuples de bâiller, en écoutant un logicien. Nous ferons observer néanmoins : que, le cours irréligieux de M. Broussais, loin de faire bâiller, causait un enthousiasme presque universel; et, dont nous parlerons bientôt. Cependant, M. Broussais se prétendait logicien. D'après lui-même, alors, il n'était logicien qu'*illusoirement*.

— « Les comédiens, continue le professeur, jouant le même rôle que les apôtres, doivent s'appuyer sur le même organe.

« Les poëtes religieux, qui composent des sujets dits sacrés, doivent avoir cet organe.

« La vénération, jointe au merveilleux, produit l'adoration.

« Si cette faculté dominait, *les hommes seraient des fous.*

« Le jugement est le correctif de cet organe. »

— Il y a jugement bon et jugement mauvais; jugement sain et jugement malade. Le docteur Broussais aurait bien dû nous enseigner : comment il est possible de les distinguer avec certitude; et, surtout, comment il est possible qu'une organe soit un juge.

— « Du reste, continue le professeur, l'ignorance est *nécessaire* aux *masses*; et, c'est sous l'influence de cet organe : que, *les masses sont exploitées depuis le berceau de l'humanité.* »

(Broussais, 20 *juin* 1836.)

—L'ignorance est nécessaire, dit le professeur. Alors

il ne faut point s'en plaindre. Il faut avouer, néanmoins : que, le matérialisme est une doctrine consolante : l'exploitation nécessaire des masses dans ce monde ; et le néant ensuite. O choléra ! !

— « *Le fait est que nous ne connaissons point de certitude. Il y a donc dans l'humanité une foule qui doit croire par sympathie, par sentiment.* »
(VALETTE, 1er *décembre* 1836.)

— Et, ce qui n'est pas foule ne croira rien, n'est-il pas vrai ? C'est toujours l'ignorance nécessaire des masses. C'est l'établissement théorique du despotisme. Le despotisme pratique en est la conséquence inévitable !

— « L'organe relatif à la faculté de comparaison est notre cour de cassation. »
(BROUSSAIS, 4 *juillet* 1836.)

— Et, comme il y a autant de cours de cassation que d'individus, cette belle doctrine sert de base : au tohu-bohu dans lequel nous nous trouvons.

— « L'individu est concentré dans le temps et dans l'espace.
« L'individualité, c'est la *forme unie à la matière.*
« L'individu est seul du domaine de l'observation.
« Ce qui est *avant* et *après* l'individu est la *matière cahotique, l'inconnu, x.*
« L'âme et Dieu, S'ILS EXISTENT, appartiennent au domaine des idées. »
(LAURENT, *mars* 1837.)

— Comprenez-vous quelque chose à ce galimatias ?

— « Les catholiques ont voulu établir Platon en prophète, parce qu'il reconnaît le purgatoire. »
(JULES SIMON, 18 *mai* 1840.)

— « Vous verrez, Messieurs, que Platon, sur l'autre vie, n'avait que des espérances. »

(Jules Simon, 18 *mai* 1840.)

— A quoi tout cela conduit-il, s'il vous plaît?

— « Mersen et Arnault objectent à Descartes :

« Vous appelez la chose pensante *âme*. Connaissez-vous assez le corps pour affirmer qu'il ne peut penser?

« L'objection de Hobbes est plus matérialiste encore. Pour lui *substance* est synonyme de matière, et *substance immatérielle* synonyme de non-sens. Les deux premiers l'attaquent par la forme, le second par le fond. Vient ensuite Gassendi. Il fait les objections suivantes :

« Vous dites que l'âme est le *cogito*. »

— Le plus grand des obstacles à la conception claire et distincte de l'expression *âme*, est de faire de l'âme un être pensant, la chose pensante, le *cogito* etc. Tout être pensant est nécessairement complexe. Il est composé : de l'être capable de sentir l'existence; et, de l'être capable de modifier le sentiment de l'existence. L'âme, si l'âme existe, en donnant à cette expression une valeur immatérielle, ne peut, isolée, que sentir l'existence dans l'éternité. Et, toute âme : capable de subir des modifications et de se les rappeler; capable de penser; est unie à une organisation : que celle-ci soit humaine, angélique, ou diabolique.

— « C'est, continue le professeur, l'œil qui se verrait lui-même. C'est irrationnel. Si nous nous connaissons, c'est comme être matériel. Puis la question n'est pas de savoir si vous êtes un corps grossier, mais si vous n'êtes pas une matière subtile. N'y a-t-il pas d'ailleurs une telle dépendance des phénomènes physiques et moraux, qu'il soit possible de conclure qu'ils aient une même source? Si l'âme n'était pas étendue, comment pourrait-elle mouvoir le corps? Comment, si l'âme n'est pas étendue, peut-elle recevoir l'idée du corps? La douleur elle-même n'est qu'une

destruction de parties. Vous dites que les animaux ont du sentiment et pas d'âme; pourquoi l'homme n'aurait-il pas également du sentiment et pas d'âme?

« Descartes répond à toutes les objections, mais souvent avec hauteur, dédain et difficulté.

« Il est de fait : que, l'*immatérialité n'est pas démontrée*, quoiqu'il faille l'admettre. »

(Damiron, 29 *avril* 1840.)

— « Descartes admet dans les bêtes le sentiment. Il donne des armes contre lui. Du reste, il est facile de garantir le spiritualisme de cette objection. Admettons le sentiment dans les animaux, il y aura une âme immatérielle dans les bêtes, et l'âme de l'homme restera immatérielle. »

(Damiron, 29 *avril* 1840.)

— Oui, et le matérialisme sera à l'état de démonstration. Quand on professe la philosophie, il faudrait au moins connaître l'histoire naturelle.

— « L'âme, dit Descartes, est immortelle parce qu'elle est immortelle. Descartes dit cependant que par des causes inconnues et par la volonté de Dieu, l'âme pourrait être matérielle. Aussi, Mersen lui reproche-t-il qu'il n'a point prouvé l'immatérialité de l'âme, ainsi qu'il l'avait promis. — Je confesse, dit Descartes, qu'en dehors de la révélation *le raisonnement ne donne aucune preuve de l'immatérialité de l'âme*, et surtout de l'immortalité religieuse.

« Et Descartes a raison. »

(Damiron, 6 *mai* 1840.)

— Ainsi : la société doit se soumettre à une révélation quelconque ; ou, la société doit se baser sur le matérialisme ; ou, l'immortalité religieuse doit se démontrer. La première condition est devenue impossible ; et, la seconde est absolument impossible.

— « Il ne serait pas impossible que l'âme fût mortelle : et, il serait même nécessaire qu'elle le fût, si elle était une simple modification de la matière. Alors, il n'y aurait que l'*illusion du moi*. Mais, cela n'est pas ;

je vous prie de me l'accorder. S'il me fallait le démontrer, cela me mènerait trop loin.

« Je vous demande encore de m'accorder que l'âme est simple, identique, intelligente, libre, morale. *Ce n'est pas une grande concession que je vous demande*, mais elle m'est NÉCESSAIRE pour démontrer l'immortalité.

« L'HOMME SOUFFRE. N'y eût-il que cette condition de l'homme, elle suffit pour démontrer l'immortalité de l'âme. »

(DAMIRON, 4 mai 1849.)

— M. Damiron n'aura nullement besoin de la *petite* concession qu'il demande, laquelle renferme des absurdités, quand il aura prouvé : que, les animaux ne souffrent pas.

Il résulte de ce plaidoyer : que, si les animaux souffrent, les âmes sont matérielles; c'est vrai. Mais, avancer une pareille proposition, sans prouver que les animaux ne souffrent pas, c'est : professer le matérialisme.

— « Les Esquimaux dirent au capitaine Ross : que, ses navires étaient des créatures *vivantes, parce qu'ils les voyaient* SE MOUVOIR, et leurs membres (les voiles) se mouvoir. Ils demandèrent aux navires s'ils venaient de la lune ou du soleil. »

(BÉRARD, 30 *avril* 1838.)

— Ces Esquimaux appartenaient, sans le savoir, à la série des philosophes modernes : qui, donnent le mouvement comme caractéristique de la sensibilité.

— « Les dieux sont les produits de l'organe de la causalité. *Ce sont des produits erronés de l'intelligence*. Les prêtres et les chefs règnent au nom des dieux. C'est au nom des dieux que les guerres s'établissent et que les vaincus sont esclaves. *Væ victis !* »

(BROUSSAIS, 8 *juillet* 1836.)

— Bien ! Mais, avant de détrôner les faux dieux, il

eût fallu inaugurer, reconnaître : e Dieu réel, l'éternelle justice. Sans cela, c'est plonger le monde dans l'anarchie ; et, le despotisme est moins infernal que l'anarchie.

— « C'est encore la faculté relative à l'organe de la causalité qui invente le mot *substance*.

« *Dieu* et *substance* sont des généralisations. »

— S'il n'y a pas de substance, il n'y a donc que des modifications. Il y aurait donc des modifications, qui ne modifieraient rien. Est-ce logique ?

— « L'idée de durée infinie, continue le professeur, appartient encore à cet organe. Quand cet organe ne peut aller plus loin, il faut appeler *infini* ce *je ne puis aller plus loin*.

« L'infini n'est que la lassitude de l'organe de la causalité. »

— Non maître : l'infini *en durée* c'est l'éternité. L'infini numérique est une folie. Et, ce qui n'est pas fini, c'est l'immatériel. Il y a longtemps que Leibnitz a dit toutes ces choses.

— « Quelle reconnaissance, continue le professeur, ne doit-on pas aux phrénologistes qui ont rapporté la *morale* à un organe *matériel* relatif au cerveau ! »

— Aussi, la société a nommé l'auteur de cette découverte : membre de l'Institut, section *des sciences morales et politiques*, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur ; et, après sa mort, elle lui a élevé une statue. Anacharsis Clootz voulait qu'on élevât une statue à l'auteur du *Curé Meslier*, comme ayant pro-

fessé le matérialisme avec le plus de succès ; 1830 a réalisé : ce que 1793 avait tenté inutilement.

— « Cet organe, continue le professeur, appartient aux animaux les plus rapprochés de l'homme. Car, tout ce qui se trouve dans l'homme se trouve *dans les animaux qui s'en rapprochent le plus.* »

(Broussais, 4 *juillet* 1836.)

— « Nous n'aurions pas d'idées de morale si nous n'étions doués d'un *sens particulier* pour les distinguer. »

(Valette, 16 *juin* 1837.)

— Il paraît, qu'aux yeux de MM. les professeurs de philosophie, la morale n'est point accessible au raisonnement, au sens commun.

— « Se demander la question de la certitude, donnée par le sens moral, est la question même de l'existence du sens moral. *La certitude morale n'est pas en notre puissance.* »

(Garnier, 28 *avril* 1840.)

— Elle est consolante cette philosophie ! Elle livre la société à une anarchie inextinguible, si ce n'est : par la mort de l'humanité.

— « Les mœurs sont une déduction *nécessaire* de l'organisation. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 4 *juillet* 1837.)

— Alors, adieu morale et liberté.

— « Les individus qui ont l'organe de la destructivité poussé à un certain point, sont *dévoués* au crime et à l'échafaud. »

(Broussais, 9 *juin* 1836.)

— A l'échafaud ! c'est possible, pour une époque comme la nôtre. Mais, il n'y a de crime, que là où il y a liberté.

— « Les actes *intellectuels* et *moraux* appartiennnnt *aux propriétés de la vie animale*, et non aux propriétés de la vie générale. »

(BÉRARD, 10 *avril* 1838.)

— Comprenez-vous ce galimatias ?

— « Il n'y a point d'actions spontanées indépendantes de l'extérieur. L'embryon n'a pas de *moi*. Le *moi* ne détermine nullement la nature de l'homme. Les animaux ont *le même* MOI que l'homme. Quelquefois le *moi* est le maître. L'instruction tend à faire prédominer le *moi*; quand le *moi* prédomine, il y a *liberté*; quand il ne prédomine pas, il n'y a point *liberté*. Du reste, la liberté hausse et baisse *comme le thermomètre*. Prenons garde de ne point faire de la liberté une entité. Comme entités, *liberté, sensorium, esprit*, SONT DES ROMANS. »

(BROUSSAIS, 6 *juillet* 1836.)

— Comprenez-vous également ce galimatias ?

— « C'est un instinct intellectuel qui nous donne l'idée de l'avenir. »

(GARNIER, 28 *avril* 1840.)

— Un instinct intellectuel est très-joli !

— « Chez le petit être qui aspire le lait peu après sa naissance, il y a déjà la *conjecture*, l'*idée* de l'avenir. »

(GARNIER, *id.*)

— Seigneur ayez pitié d'eux !

— « Toutes les choses que nous faisons librement, nous les avons faites *une fois* INVOLONTAIREMENT. »

(VALETTE, 23 *mai* 1836.)

— Quand, donc, sortirons-nous du galimatias ?

— « La religion, dans son essence, nie la liberté. »

(LHERMINIER, 5 *décembre* 1835.)

— Cela ne finira donc pas?

— « *Il n'y a aucune contradiction à supposer que l'homme n'est pas libre. La philosophie ne peut résoudre cette difficulté.* »

— Elle est savante cette philosophie !

— « *Comment admettre*, continue le professeur, *la liberté avec la prescience?* C'EST IMPOSSIBLE. »

(VALETTE, 16 *juin* 1836.)

— Eh bien ! niez la prescience, qui est absurde; et prouvez : que, la liberté existe.

— « On a fait une entité du goût. C'est l'aptitude à bien juger. Cette aptitude est relative à un organe; le goût absolu, *la vérité absolue n'existent pas.* »

(BROUSSAIS, 6 *juillet* 1836.)

— Parbleu ! au sein du matérialisme, rien d'absolu ne peut exister.

— « C'est une chimère que de vouloir ramener les choses à l'évidence mathématique. »

(VALETTE, 12 *janvier* 1837.)

— Oui, pour ceux qui nient la vérité. Le maître de M. Valette, Laromiguière, ne pensait pas ainsi.

— « La *vérité absolue* n'a d'*autre critérium* que la perception claire et distincte. »

— C'est-à-dire la démonstration rationnellement incontestable de la réalité de son existence.

— « *Tout ce qui se perçoit*, continue le professeur, EST. »

— Voilà les phénomènes, les apparences transformés en réalités ; et, considérés comme les seules réalités possibles. C'est le matérialisme appliqué.

— « La *certitude* vient de ce que *la croyance est inébranlable.* »

— Voilà la vérité dépendant : de la résistance aux tortures ; ou bien encore, de la force brutale qui établit les croyances.

— « Une théorie n'en est pas moins scientifique pour n'être point vraie. »

— Ainsi, la science actuelle peut fort bien n'être point la vérité. C'est un secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences qui nous l'apprend.

— « Une théorie, continue le professeur, est scientifique quand elle est probable. »

(FLOURENS, 22 *octobre* 1839.)

— Une explication probable, n'est pas une théorie réelle, c'est *une hypothèse*. Voilà la science réduite aux hypothèses.

— « Le droit est ce qui est conforme à l'ordre. »

(VALETTE, 30 *juin* 1836.)

— Ainsi, lorsque l'ordre exigeait de brûler les professeurs de philosophie qui niaient la liberté, cela était dans le droit ? Dans le droit relatif à une époque d'ignorance, OUI. Mais, dans le droit absolu, NON.

— « Le droit positif est le contenu de la loi; le droit alors vient de la loi, la loi CRÉE le droit. Le législateur proclame ce qui lui PARAIT *droit naturel* : c'est là Grotius.

« Il y a une opinion opposée qui prétend : que, la loi n'est que la reçonnaissance du droit.

« IL N'EST PAS ENCORE DÉCIDÉ; *si, le droit vient de la loi; ou, si la loi vient du droit.* »

(PONCELET, 8 *novembre* 1836.)

— Il est impossible de mieux peindre l'ignorance de l'époque, que par ces propositions.

— « Le travail est une garantie efficace contre la disposition révolutionnaire des *classes pauvres. La nécessité incessante du travail est le côté admirable de notre société. Le travail est un* FREIN. »

(GUIZOT, Chambre des députés, 3 *mai* 1837.)

— Oui, tant que l'examen peut être comprimé. Mais, après... ce n'est plus un frein, c'est un éperon.

— « *La propagation est le but* ESSENTIEL *de l'être vivant.* »

(DUMÉRIL, 10 *septembre* 1836.)

— Pour les chiens, c'est possible.

Ici arrêtons-nous un instant.

XVIII.

Relativement à la science sociale, toutes les citations que nous venons d'exposer se résument dans les dernières, dont voici incontestablement le sens :

« Il n'est pas encore décidé si le droit vient de la loi, ou si la loi vient du droit;

« Le droit est ce qui est conforme à l'ordre;

« Il n'y a d'ordre que par la force;

« L'ordre consiste à exploiter les classes pauvres, de manière à les rendre tellement malheureuses, qu'elles ne puissent résister à l'oppression;

« Le but de l'humanité. est exclusivement *matériel;* et, par conséquent, exclusivement relatif à l'exploitation des pauvres par les riches. »

Telle est l'instruction donnée à la jeunesse; et nous disons : que, pour une époque, où il est impossible de parquer la prétendue science, dans une caste, cette instruction est essentiellement anarchique. Quant à la religion, tout ce qui s'y rattache, au sein des écoles supérieures, se rapporte à une maxime maintenant devenue générale : *il faut une religion pour le peuple.* Cela, une fois admis, la jeunesse qui se croit instruite, et prétend bien ne point être peuple, court les prédicateurs les plus célèbres pour voir : comment chacun d'eux peut s'y prendre pour faire admettre, par le vulgaire, ce

que tout homme éclairé sait n'avoir été établi : que, pour contenir les masses ; et, servir de complément *à la nécessité incessante du travail.*

Arrivons, maintenant, à constater : l'enthousiasme avec lequel l'instruction matérialiste est reçue, par la jeunesse de la génération actuelle.

Parmi les professeurs officiels, dont nous venons de rassembler des citations orales, il n'en est qu'un seul qui ait osé coordonner la science ; et, en présenter les conclusions à ses disciples. C'est le docteur Broussais. Il y a là un immense mérite ; c'est celui de la franchise. Cet homme peut être attaqué, corps à corps, au tribunal de la raison : soit pour combattre ses doctrines, si on les trouve fausses ; soit, pour en prouver les conséquences anarchiques, si l'état des connaissances ne permettait pas encore de les combattre. Mais, que faire avec ces hypocrites qui disent : « Nous respectons la Bible, elle est au-dessus de la science. Néanmoins, notre devoir est de vous exposer la science. Ce que nous disons n'est que du raisonnement ; et, la foi est au-dessus du raisonnement. » Agir ainsi : c'est, caresser d'une main ; et, poignarder de l'autre.

Le docteur Broussais énonça sa conviction, d'abord dans l'amphithéâtre de l'École de médecine ; puis, le local étant trop petit, dans un immense salon de la rue du Bac. Il y avait constamment environ deux mille auditeurs.

A la séance de clôture, qui eut lieu le 8 juillet 1836, il résuma son cours de la manière suivante (1) :

(1) Le cours de phrénologie du docteur Broussais a été imprimé du

— « La même opération produite par l'organe de la causalité, *qui a créé le Dieu unique*, CRÉE aussi les entités *vertu*, *courage*, *générosité*, etc. Tout cela est personnifié, déifié. Les substantifs abstraits, c'est-à-dire les signes des sentiments, sont RÉALISÉS en divinités.

« De là guerre religieuse pour les dieux, pour le droit divin. Il y a des juges pour ces divinités qui condamnent tout ce qui leur déplaît : la question, l'inquisition, les profanations, l'anathème, paraissent pour venger l'*entité* qui aurait été offensée.

« Ceux auxquels profite la société prennent tout : *on dépouille par la loi, au lieu de dépouiller par la guerre.*

« Alors les maîtres ont toutes les jouissances.

« Voilà le règne de la métaphysique, et cela est la religion et la politique du siècle présent et des siècles passés (1).

« Cela peut-il rester ainsi ?

« Quel est le remède ?

« L'observation, la phrénologie.

« La phrénologie se trouve en présence des métaphysiciens (2). Les métaphysiciens veulent rejeter l'application de *la logique* à l'état social (3).

vivant de son auteur. Une foule de phrases que nous rapportons ne s'y trouvent point. C'est que, pour l'imprimé, il y avait des susceptibilités à ménager. Néanmoins, le matérialisme s'y trouve également à nu. Quant à la véracité de nos citations, nous en appelons à tous ceux qui, comme nous, ont suivi ce cours. De plus nous affirmons sur l'honneur : que nous n'avons pas changé une seule expression. Si, le docteur Broussais vivait, ce serait à lui que nous en appellerions.

(1) Sans accepter les idées de l'auteur sur l'importance de la phrénologie, et sans vouloir expulser celle-ci du domaine de la science, nous n'hésitons point à dire : que, nous approuvons ce qu'il affirme relativement aux conséquences sociales de ce qui a été et de ce qui est. Seulement nous ajoutons : ce qui a été *était nécessaire* à cause de l'ignorance primitive et de la possibilité de comprimer l'examen ; ce qui a été, c'est-à-dire ce qui est, *est devenu impossible comme base d'ordre*, par l'impossibilité de faire accepter : non-seulement l'absurde ; mais même, une simple hypothèse, comme étant la vérité.

(2) Pour les matérialistes, les *métaphysiciens* sont ceux qui croient que l'âme n'est point *physique*, n'est point *matérielle*.

(3) La philosophie du dix-neuvième siècle veut baser l'état social sur le matérialisme au moral, et les intérêts matériels au physique. En 1843 un professeur d'économie politique *en Russie* nous disait : que, l'organisation pacifique ne pouvait se baser que sur le matérialisme et les intérêts matériels. C'est la doctrine du saint-simonisme, du fouriérisme, du communisme, du républicanisme, et de tout ce qui veut substituer l'anarchie du scepticisme au despotisme des révélations.

« Voyons ce que pensent les phrénologistes, CE QU'ILS N'OSENT DIRE, et ce que je prends sur moi de dire (1) :

« 1° Toute connaissance vient des sens (2) ;

« 2° Tout instinct et tout sentiment serait confus, s'il n'était spécialisé par les perceptions.

« On ne dépassera jamais ces limites.

« A entendre le jargon des *sectes* qui nous sont opposées, *on peut aller au ciel, en enfer* (3).

« NOUS SOMMES UNE PRODUCTION DE LA CROUTE DU GLOBE, ET NOUS NE POUVONS PAS EN SORTIR.

« Le grand moyen dont on se sert est donc *la terreur d'une autre vie*.

« On fait intervenir un Dieu vengeur, punisseur, rôtisseur... »

—Ici, le professeur a ajouté une foule d'épithètes, en vociférant avec une telle vitesse, qu'il y avait impossibilité de les recueillir.

Puis, il a continué avec plus de calme.

— « L'expérience a prouvé que cette terreur n'a jamais arrêté un criminel. Les plus grands criminels se sont trouvés parmi les hommes religieux. »

— Ici, Broussais aurait pu ajouter : que l'homme riche ne recule point devant un crime que l'argent, obtenant des prières, peut racheter ; et, que le pauvre compte sur l'absolution, comme le riche sur son argent. L'anthropomorphisme a moins été inventé pour empêcher les crimes, que pour rendre facile l'exploi-

(1) Ainsi, Broussais dit lui-même : que, les phrénologistes, les matérialistes ne disent point franchement leur pensée. Dès lors écoutons attentivement le novateur.

(2) Cela signifie : *toute connaissance* jusqu'au sentiment de l'existence base de toute connaissance, *vient des sens*. Le sentiment de l'existence, l'âme est matérielle.

(3) C'est-à-dire : les sectes qui nous sont opposées croient qu'il y a en nous, une âme, une immatérialité qui persiste après la mort.

tation sociale. Il n'en est pas moins vrai : que, dans les commencements de toute humanité, un anthropomorphisme quelconque, fétichisme, polythéisme, ou monothéisme, est, la seule base qu'il soit possible de donner : à l'existence de l'ordre.

— « *Cette terreur d'une autre vie,* continue le professeur, n'a aucun effet même sur ceux dont l'intelligence est faible : il n'y a qu'un petit nombre de SIMPLES qui en sont les VICTIMES.

« Je viens de vous faire des observations claires sur tout le fatras des religions. Du reste, *toutes ces fantasmagories d'enfer sont depuis longtemps repoussées.* »

— Ainsi, la pensée *franchement exprimée* des phrénologistes, est : que, le lien religieux n'existe pas en réalité.

— « Mais, dira-t-on, continue le professeur, votre conscience est donc notre évangile ?

« Non ; mon évangile c'est mon cerveau. »

— Ici, les applaudissements les plus frénétiques, de l'immense majorité des auditeurs, se sont fait entendre. L'un d'eux est sorti des rangs ; et, au nom de tous, a présenté au professeur une médaille en or sur laquelle se trouvait une inscription exprimant la reconnaissance qui lui était due : pour *toutes les* VÉRITÉS *qu'il venait de développer* (1).

Nous nous arrêtons. Nous croyons avoir prouvé : que, la doctrine enseignée à la jeunesse, dans toutes les

(1) Est-il nécessaire de faire remarquer : qu'une médaille ne peut être frappée sans l'autorisation du gouvernement représentant la société ; et, que par cette seule autorisation, la société protége elle-même les doctrines matérialistes : qui doivent la conduire à l'anarchie.

écoles supérieures, est : qu'il n'y a entre l'homme et les différents individus de la série des êtres, que des différences en *plus* ou en *moins*. Si, maintenant, des parents éclairés, viennent à croire, après avoir lu ce qui précède : que, leurs enfants peuvent aller s'asseoir sur les bancs de l'instruction actuelle ; et, sortir des écoles, sans être des imbéciles ou des matérialistes ; ils auront des motifs : que nous serions curieux de con naître ; et, qu'il nous est impossible de deviner.

Avant de passer à l'examen des doctrines écrites, nous croyons cependant devoir donner quelques citations des mêmes professeurs ; citations, que nous considérons comme ayant un mérite incontestable. Nous saisissons cette occasion, pour répéter de nouveau : que, nous sommes loin d'accuser les professeurs, de vouloir corrompre la jeunesse. Loin de nous cette pensée. Ces messieurs exposent l'état de la science, il leur est impossible de faire mieux. Ce ne sont point les professeurs, qu'il faut réformer ; c'est la science. Et, lorsque celle-ci sera réformée, les professeurs les plus capables de l'exposer, seront peut-être à Paris.

Voici les quelques citations dont nous venons de parler.

— « Avant l'existence de la parole il n'y avait rien, absolument rien que des êtres physiques. Avant cette existence, l'esprit n'existe ni pour lui ni pour les autres. »

(Desportes, 11 *mai* 1840.)

— C'est-à-dire : qu'avant le verbe, l'homme n'est qu'un être dont le moral n'est point développé. Nous verrons ailleurs : que, partout où il y a : humanité

réelle, sensibilité réelle, la société, le non-isolement, développe immédiatement : l'usage de la parole.

— « Pour les hommes, dont l'intelligence n'est point développée, le présent est tout, le passé n'est plus, l'avenir n'existe pas. »

(DESPORTETS, 11 *mai* 1840.)

— L'homme, avant le verbe, n'existe que dans l'ÉTERNITÉ : la seule succession des idées, donne le présent, le passé, l'avenir, et constitue le TEMPS.

— « Le mouvement n'est pas plus nécessaire à la vie de l'homme, que la parole à l'existence de la société. »

(DESPORTETS, 11 *mai* 1840.)

— Nous répétons et nous prouverons ailleurs : que, partout où il y a humanité réelle, sensibilité réelle, et non-isolement, le verbe se développe nécessairement. Le verbe et la société, naissent : SIMULTANÉMENT.

— « C'est sur des analogies qu'ont été fondées les premières erreurs. Les premiers systèmes religieux, le fétichisme et l'anthropomorphisme n'ont pas même eu d'autre base. »

(GARNIER, 28 *avril* 1840.)

— C'est admirable de vérité ! Mais, tant que la vérité absolue n'est point démontrée être une réalité, il n'y a de possible : que, des hypothèses ; et des analogies.

— « Sans une définition précise des faits et des mots qui les expriment, il n'y a que logomachie. »

(ANDRAL, 26 *novembre* 1832.)

— Encore admirable de vérité. Mais, tant que la

réalité de la vérité absolue n'est point démontrée pour servir de critérium, il ne peut y avoir : que, des indéterminations ; et, par suite, logomachie.

— « Avant que le génie puisse *coordonner* les faits, il faut que les faits soient déjà *observés*. Si, Newton fût arrivé deux siècles plus tôt, il n'eût pu rien faire. »

(Dumas, 5 *juin* 1835.)

— Avant de pouvoir prouver : que, la continuité de la série est absurde ; il fallait, qu'elle fût établie comme continue.

— « La méthode *naturelle* n'est autre que la méthode rationnelle. Il est absurde de dire qu'une science se compose de faits : une science se compose de faits et de raisonnements. »

(Blainville, 10 *avril* 1838.)

— Les faits même n'existent, dans la science, que par l'observation, le raisonnement. Et toute science reste illusoire, problématique : tant qu'il n'est point encore possible de distinguer, *incontestablement*, le bon raisonnement du mauvais.

— « Il ne faut pas craindre le raisonnement. Parce qu'on a abusé du raisonnement, il ne faut pas le proscrire. L'observation n'a-t-elle pas causé plus d'erreurs encore? Faut-il pour cela renoncer à l'observation ? »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 24 *janvier* 1835.)

— La folie capitale du dix-huitième siècle a été : de séparer l'observation du raisonnement ; de subordonner le raisonnement à l'observation ; et de prendre les analogies pour des identités. Cette logophobie conduit à toutes les erreurs. Le soleil paraît à l'orient et dispa-

rait à l'occident : le soleil marche. Le chien crie quand on le frappe : le chien est sensible. L'eau monte dans les pompes jusqu'à 32 pieds. C'est qu'elle a horreur du vide. Mais, elle ne monte pas plus haut que 32 pieds. C'est qu'elle n'a horreur du vide que jusqu'à 32 pieds.

Bacon va nous donner un exemple d'idolâtrie d'observation et de haine du raisonnement.

— « Comment se forme le cristal de roche? Rien de plus simple encore. L'eau, en circulant au hasard dans les entrailles de la terre, arrive enfin, sans trop savoir pourquoi, jusque dans les cavités obscures et profondes où elle gèle misérablement ; à la fin, cependant, lorsqu'elle a demeuré longtemps dans cet état sans espoir de chaleur, elle prend son parti et ne veut plus dégeler : et voilà ce qui fait le cristal de roche. ».

— « C'est à tort que l'on divise les médecins en rationalistes et en observateurs. Galien lui-même a dit : l'observation est impossible sans le raisonnement. »

(Andral, 16 *novembre* 1839.)

— C'est évident comme le soleil pour quiconque n'est point aveugle. Eh bien ! nous vivons dans une époque, où, l'énoncé d'une pareille vérité : paraît un paradoxe, pour la grande majorité des individus ; et, pour le reste, un acte d'éminent courage.

— « Toutes les fois que l'on observe on raisonne. »

(Andral, 16 *novembre* 1839.)

— Et voilà : ce qu'on est obligé de dire au dix-neuvième siècle !

— « Les déductions du raisonnement sont toujours essentiellement supérieures aux déductions de l'expérience : *mais, il faut que le raisonnement soit réel et non sophistique.* »

(Biot, 22 *novembre* 1837.)

— Voilà un de nos premiers mathématiciens, qui reconnaît la nécessité de pouvoir distinguer : *le raisonnement réel ; du raisonnement illusoire*. Mais, cette distinction ne peut être faite réellement, c'est-à-dire d'une manière absolue : tant que la vérité absolue n'est point incontestablement démontrée : comme RÉELLE.

— « Rien n'est plus facile que de trouver ce qui a été trouvé hier.

« Rien n'est plus difficile que de trouver ce qui doit être trouvé demain.

« RIEN N'EST PLUS DIFFICILE QUE DE FAIRE ADMETTRE LA VÉRITÉ. »

(BIOT, 22 *novembre* 1837.)

— Tant que la vérité sociale n'est point devenue socialement nécessaire, vouloir la faire admettre est une folie.

— « Nous trouvons dans l'éloge de Fagon, qu'UN DEMI-SIÈCLE après la découverte de la circulation, Fagon fut le premier qui osa soutenir l'existence de cette circulation. Les vieux docteurs, dit Fontenelle, trouvèrent que le jeune récipiendaire s'était assez bien tiré d'affaire, dans la justification de *cet étrange paradoxe*. »

(ANDRAL, 26 *novembre* 1839.)

— Allez dire à M. Andral : que, la doctrine de la série continue est absurde et anarchique ; vous trouverez M. Andral, homme très-instruit et de très-bonne foi : parmi les vieux docteurs.

— « Copernic fut joué sur un théâtre pour avoir annoncé le mouvement de la terre.

« Galilée, confirmant Copernic, fut persécuté par les savants et par les prêtres.

« Un élève de Képler publia que son maître était timbré de corps d'esprit.

« Des ACADÉMIES ont opposé à Newton que la lumière ne se décompose point dans le prisme.

« Le contraire est *également dangereux*.

« L'un est de la FOI;

« L'autre est de l'INDIFFÉRENTISME. »

(BIOT, 22 *novembre* 1837.)

— Et, tout cela est inévitable : jusqu'à ce que la vérité réelle, absolue, soit devenue socialement nécessaire, cherchée, trouvée et socialement admise.

— « Le progrès de la science EST la marche de l'humanité *depuis l'ignorance primitive jusqu'à l'arrivée à la connaissance de Dieu.* »

— Cette proposition, du professeur de théologie, est éminemment vraie. Mais, en partant de l'ignorance primitive, sommes-nous arrivés à la connaissance du Dieu réel, de la justice éternelle, de la sanction religieuse ? Cette connaissance se borne *nécessairement* à la démonstration rationnellement incontestable : de l'immatérialité des âmes ; et, du lien, par une sanction *fatale* : des actions volontaires ou libres ; avec le bien être ou le mal être en d'autres vies. Toute autre idée de Dieu, que celle attachée à cette sanction éternelle : ne peut être claire et distincte ; ne peut être que logomachique.

— « Là, continue le professeur, là s'arrête le progrès. Il doit s'arrêter : on ne dépasse point l'infini. »

(L'abbé FRÈRE, 14 *avril* 1836.)

— Il fallait dire : on ne dépasse point l'absolue vérité. Au delà, il n'y a qu'erreur ou mensonge.

— « Le mouvement n'est pas du progrès : on peut marcher en arrière ou de côté et ne pas approcher du but. »

(ANDRAL, 26 *décembre* 1839.)

— Allez dire cette vérité aux partisans du progrès indéfini ; ils vous traiteront : comme les vieux docteurs traitèrent Fagon ; et, probablement pis encore.

— « Ce sont toujours les applications résultant des besoins qui ont fait progresser les méthodes mathématiques ou analytiques ; et non : le développement théorique de l'unité. »

(POISSON, 19 *janvier* 1837.)

— C'est aussi, exclusivement, le besoin d'ordre, causé par l'anarchie dans laquelle le matérialisme aura plongé la société, qui fera chercher, trouver et accepter : la démonstration de l'immatérialité des sensibilités, des sentiments d'existence ; et, de leur exclusivité à l'humanité.

— « Il n'y a premièrement qu'une vérité absolue, la perception de l'existence. »

(POISSON, 5 *novembre* 1836.)

— C'est évident comme la lumière : pour quiconque n'est point aveugle. Et encore, cependant : si, le sentiment de l'existence n'est point, lui-même, relatif à l'organisme : *quod est demonstrandum.*

— « *Notre propre existence est la seule chose primitivement certaine d'une manière* ABSOLUE : les autres sont relatives à nos connaissances. »

(POISSON, 8 *décembre* 1836.)

— Voilà les sensibilités, les sentiments d'existence donnés : comme seul critérium ABSOLU qu'il soit possible

d'avoir; et, c'est le premier mathématicien de notre époque qui nous le donne.

— « Nous jugeons mal les animaux, parce que nous les faisons à notre image, comme nous faisons Dieu à notre image. »

(DUMÉRIL, 20 *septembre* 1836.)

— Et, toute sa vie, M. Duméril a fait les animaux à sa propre image.

Telles sont les preuves : que, l'instruction orale propage le matérialisme, comme scientifique. Ici, devraient se trouver les preuves : que l'instruction écrite, est en harmonie avec l'instruction orale. Mais, ainsi que nous l'avons dit, dans notre avertissement au lecteur, nous publierons dans des ouvrages séparés, ce qui n'est point absolument indispensable, à la marche vers notre but : LA NÉCESSITÉ DE BRISER LA SÉRIE CONTINUE ; ET, LA DÉMONSTRATION : QUE, CETTE SÉRIE EST BRISÉE : D'UNE MANIÈRE ABSOLUE.

L'ouvrage, qui se rapportera à l'instruction matérialiste écrite, aura pour titre :

FOI MATÉRIALISTE.

TITRE II.

Dès l'origine des sociétés, une règle des actions, tant individuelles que sociales, est indispensable à l'existence d'un ordre non physique ou nécessaire, mais moral ou libre.

C'est cette règle d'actions, ou plutôt la SANCTION lui servant de base, qui, socialement, prend le nom d'AUTORITÉ.

Mais, une règle d'actions ne peut contribuer à la permanence d'un ordre non physique, si, généralement, elle n'est incontestée.

Car, le doute, relatif à la possibilité de contester rationnellement la réalité de l'autorité sur laquelle cette règle se trouve établie, ou le scepticisme, ou encore le protestantisme contre l'autorité, est précisément : ce qui constitue l'ÉTAT D'ANARCHIE.

De plus, une règle d'actions ne peut être incontestée : que *rationnellement;* ou que, *sentimentalement*. Et, à cause de l'ignorance essentiellement primitive, inhérente à toute humanité possible, une règle d'actions, dès l'origine des sociétés, ne peut, rationnellement, être incontestable.

Dès l'origine de toute humanité possible, *le besoin d'ordre*, NÉCESSITÉ SOCIALE, force donc la société d'établir une règle d'actions, qui soit : non point rationnellement, intellectuellement; mais sentimentalement, éducationnellement, organiquement incontestée. Cette règle se trouve établie par les minorités dont l'intelligence est le plus développée. Par le besoin d'ordre encore, ces minorités devaient aussi employer tous les moyens possibles pour établir cette règle : comme sentimentalement, éducationnellement, organiquement INCONTESTABLE.

Maintenant, une règle d'actions, essentiellement basée sur un *sentiment* non rationnellement incontestable, ne peut rester incontestée; à moins que le *sentiment*, qui la soutient, ne soit lui-même appuyé : sur l'éducation, d'abord, qui modifie l'organisme; et ensuite, sur une instruction, elle-même toujours soumise à l'éducation : l'instruction, en dehors de cette soumission, pouvant s'opposer aux tendances d'organisation, et même aux tendances d'éducation.

Pour que l'ordre soit permanent au sein des sociétés; c'est-à-dire : pour que la règle, ou plutôt que les règles d'actions restent sentimentalement, organiquement incontestées, les minorités qui, nécessairement, ont établi une règle dans chaque société, se trouvent donc forcées : de se réserver le monopole de l'éducation et de l'instruction; ou, le monopole complet des développements de l'intelligence; le monopole complet de l'établissement des opinions. L'emploi de ce monopole est alors exclusivement dirigé vers la permanence de l'incontestabilité sentimentale de la règle, dont ces mêmes minorités conservent une interprétation arbitraire : par le monopole de l'établissement des opinions. Elles s'attribuent ainsi la force morale ou l'autorité. Elles peuvent alors exploiter les masses. Et, dès qu'elles le peu-

vent, elles le font nécessairement; car, le monopole de l'autorité conduit nécessairement à cette exploitation.

Le monopole des développements de l'intelligence, de l'établissement des opinions, devenant nécessairement le monopole de l'autorité, conduisant nécessairement à l'exploitation des masses, forme un ensemble vulgairement nommé DESPOTISME.

Le *despotisme*, dès lors, est l'un des termes d'un premier rapport social, dont le second est l'*esclavage*. Un ensemble de despotes et d'esclaves se trouve ainsi être, nécessairement, le premier état social possible, pour toute première époque d'humanité.

L'autorité despotique doit lutter, en effet, dans chaque société, contre la *nature intellectuelle* de chaque esclave qui le porte à examiner la règle d'actions à laquelle il se trouve soumis. Et les différentes autorités despotiques doivent lutter contre les tendances intellectuelles des pays soumis à d'autres règles; pour que les règles ne soient point réciproquement examinées en dehors des préjugés nationaux; et, que les résultats de ces examens ne puissent se communiquer de nation à nation.

C'est donc : en faisant des esclaves, et en pervertissant la nature intellectuelle, chez les esclaves, au moyen d'une éducation et d'une instruction, se refusant à tout examen rationnel; et, en excitant des haines : non-seulement entre les esclaves d'une même nation; mais surtout, entre les nations soumises à des règles différentes, pour les empêcher de communiquer entre elles; qu'il est possible, aux minorités despotiques, de conserver l'autorité.

Ainsi, les moyens que le despotisme se trouve obligé d'employer pour établir et conserver le seul ordre social possible à cette première époque, peuvent se résumer dans les maximes : RÉGNER PAR LA FOI; et DIVISER, POUR CONTINUER DE RÉGNER.

L'état de despotisme reste un état social subsistant nécessairement, comme seul susceptible de servir de base à l'existence de l'ordre, jusqu'à la naissance de la PRESSE.

Nous donnons à cette première époque de l'humanité, existant nécessairement sous le despotisme, le nom d'ENFANCE DE L'HUMANITÉ.

« Le système protestant ou philosophique, détruit, pour les individus, comme pour les États, toute vérité sans exception; et l'ATHÉISME absolu, qui en est la suite inévitable, en est aussi le fondement. »

L'ABBÉ DE LA MENNAIS, *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, 3e édition, 1826, p. 64.

« Qu'est-ce que l'athéisme?

« Le mot DIEU, dont l'athéisme est la négation, a DEUX significations principales et COMPLÉTEMENT différentes :

« 1° Il signifie : la négation de la réalité de l'anthropomorphisme, dont la création est la conséquence nécessaire;

« 2° Il signifie : la négation de la réalité de la sanction religieuse, de l'existence de la justice éternelle, dont le Dieu anthropomorphe n'est que la personnification.

« Il est évident : que, si l'anthropomorphe est supposé réel, si l'homme n'est qu'une machine, un pot de terre, toute liberté, et par conséquent toute moralité disparaissent chez l'homme. Dès lors, la négation de l'anthropomorphisme, ou l'ATHÉISME pris dans le premier sens, devrait être ordonné, PRESCRIT par la loi : si la loi devait ordonner, PRESCRIRE, ce qu'il est nécessaire que la société accepte, pour que l'ordre, en dehors de la force brutale, puisse exister.

« Puis, il est également évident : que, si la croyance ou la certitude que le lien religieux n'est point une illusion; mais, au contraire, que cette croyance ou cette certitude sont les bases exclusives de l'ordre, la société devra condamner, PROSCRIRE, au premier chef, l'ATHÉISME, dans le second sens de l'expression.

« Et, si la situation sociale est telle : à

cause de l'ignorance, non encore anéantie, et de l'examen, devenu incompressible, qu'il soit devenu impossible à la société : soit d'ordonner ou de PRESCRIRE l'athéisme, dans le premier sens; soit de le condamner, de le PROSCRIRE, dans le second; il en résultera, nécessairement : que, l'anarchie sera la suite : et, de l'impossibilité de PRESCRIRE l'athéisme; et, de l'impossibilité de le PROSCRIRE.

« Résumons! l'expression ATHÉE signifie : dans le premier sens, HOMME RELIGIEUX, homme opposé à la doctrine du matérialisme; dans le second sens, HOMME IRRÉLIGIEUX, partisan de la doctrine du matérialisme.

« La confusion de l'ATHÉISME avec le MATÉRIALISME, est la source : de toutes les logomachies religieuses. »

COLINS, *Qu'est-ce que la science sociale?* t. I, p. 166.

TITRE III.

La presse une fois découverte, les moyens qui servaient au despotisme, pour maintenir un *ordre apparent*, s'usent, peu à peu, à mesure qu'elle se généralise.

Cependant, les moyens qui seuls peuvent établir, au sein de l'humanité, un *ordre réel*, un ordre basé sur une autorité rationnellement incontestable, ne se découvrent pas aussitôt que la PRESSE : puisque, ce n'est que par les maux que celle-ci cause, en dehors de cet ordre, qu'il est possible de sentir le besoin de ces mêmes moyens, de les chercher, de les trouver.

De l'incapacité, dans laquelle le despotisme se trouve alors tombé; de maintenir, au sein de l'humanité, même un ordre seulement apparent; et de l'impossibilité, encore existante pour l'humanité, de voir l'ordre maintenu autrement que par le despotisme; résulte, *nécessairement*, un état de désordre, ou d'anarchie quasi-permanent.

Cette époque d'anarchie quasi-permanente est celle où se trouve notre génération.

C'est une époque où toute autorité, toute force morale, se trouve rationnellement contestée.

Nous donnons, à cette époque, le NOM D'ÉTAT PUÉRIL DE L'HUMANITÉ.

« Tout se lie et s'enchaîne tellement dans les sociétés humaines, comme dans l'univers, que l'on ne saurait traiter une question de quelque importance, sans en remuer un grand nombre d'autres, surtout lorsque l'absence de maximes établies et généralement reconnues, oblige d'éclaircir et de prouver jusqu'aux vérités les plus simples. Aujourd'hui principalement qu'il n'est rien sur quoi l'on ne conteste; aujourd'hui qu'à la place de la raison publique, presque entièrement éteinte, il n'existe que des opinions aussi opposées entre elles, aussi diverses que toutes les chimères qui peuvent s'offrir à des esprits abandonnés sans règle à eux-mêmes, on ne doit supposer comme admis, aucun principe, ni aucun fait, mais chercher d'abord, en parlant aux hommes, à se faire avec eux UNE RAISON COMMUNE, si l'on veut être entendu. Ce n'est pas assurément une difficulté médiocre; et parvînt-on à la surmonter, IL Y A LOIN DE LA ENCORE A PERSUADER ET A CONVAINCRE. Malgré l'anarchie des croyances, *jamais on ne fut plus affirmatif;* et le caractère du temps présent est LE DOGMATISME INDIVIDUEL et LE SCEPTICISME SOCIAL. »

L'ABBÉ DE LA MENNAIS, *id.*, p. 94.

—Nous embrassons les titres II et III sous un même ensemble, parce que les deux âges de l'humanité, qu'ils représentent, se lient et s'enchaînent tellement : qu'il est impossible d'approfondir l'examen de l'un, sans être souvent entraîné à parler de l'autre. Vouloir maintenir leur division, d'une manière absolue, serait tomber dans la confusion.

Nous éviterons, néanmoins, d'embrasser à la fois un point de vue trop étendu. A cet effet, nous diviserons,

en trois livres, l'ensemble des titres II et III traitant spécialement du despotisme.

Le premier livre se rapportera plus particulièrement à la nécessité et à l'établissement du despotisme, avant la naissance de la presse. Le second à l'insuffisance du despotisme et à sa décadence : par suite du développement de la presse. Le troisième, à la période d'anarchie progressive existant : entre l'état de despotisme ; et l'état de liberté relative, mentionné au titre VI.

Avant d'entrer en matière, conformément à la division que nous venons d'établir pour la discussion des titres II et III, éclaircissons plusieurs expressions qui peuvent offrir quelque obscurité.

Nous avons souvent opposé *sentimentalement* à *rationnellement;* et, *rationnellement* à *sentimentalement*, *organiquement*. Voyons ce que peuvent valoir ces oppositions ; et, occupons-nous d'abord : de l'expression *sentiment*, racine de *sentimentalement*.

Dans l'état indéterminé de presque toutes les connaissances, sur ce qui est incontestablement vrai, presque toutes les expressions sont nécessairement indéterminées ; puisque toutes représentent des connaissances. Si nous sortons des mathématiques, qui n'ont elles-mêmes d'incontestabilité : que, parce que les propositions qu'elles renferment peuvent toutes être ramenées à l'unité, abstraction du sentiment de l'existence ; il n'est, dans aucun langage, aucune expression parfaitement définie, sauf quelques-unes, qui encore pourraient se rattacher aux mathématiques ; et l'expression *sentiment*, à l'exception de son application à l'existence

reconnue, est l'une des plus indéterminées. Nous renvoyons au dictionnaire ceux qui pourraient douter de cette assertion. Ils y verront : que, *sentiment* signifie toute espèce de jugement ; puisqu'il a aussi pour valeur *opinion*.

Exposons les principales valeurs de l'expression *sentiment*.

Le sentiment, toujours en dehors de son application à l'existence reconnue, est relatif :

1° A l'organisme : le sentiment de la faim, du sommeil, de l'amour;

2° A un contact plus ou moins rapproché : les sentiments d'attraction et de répulsion, de sympathie ou d'antipathie, d'amitié ou de haine, entre des individus circonscrits dans un même cercle ;

3° A l'éducation : les sentiments de famille entre des êtres qui souvent n'ont en réalité aucun lien de parenté ; l'antipathie contre l'inceste entre des individus souvent étrangers l'un à l'autre ; le sentiment religieux qui fait adorer un oignon, ou telle autre idole de notre époque ; le sentiment de patriotisme que ses limites font varier ou anéantissent ; etc., etc ;

4° Au raisonnement : le sentiment de la religion musulmane, erreur pour un chrétien, et réciproquement ; le sentiment matérialiste du philosophe actuel, qui condamne les révélations sans être plus certain, vis-à-vis du raisonnement, de la réalité du matérialisme ; que, chaque fidèle ne l'est de la vérité de sa révélation. C'est, surtout ici : que, l'expression *sentiment* est synonyme d'*opinion*.

Voyons, maintenaint, en quoi consiste l'opposition : entre *sentimentalement ;* et, *rationnellement.*

L'expression *sentiment,* nous venons de le reconnaître, est aussi un synonyme d'*opinion* ; et toute opinion est le résultat d'un raisonnement, bon ou mauvais, mais non encore à l'état de démonstration rationnellement incontestable. Comment donc opposer *sentimentalement* à *rationnellement ?*

Une des valeurs de l'expression *sentiment,* celle de dériver d'un raisonnement bon ou mauvais, va nous indiquer : en quoi peut consister l'opposition.

Sentimentalement, en outre de se rapporter à l'organisme, à l'éducation de l'organisme, se rapportera *plus particulièrement encore :* à tout ce qui dérivera d'un raisonnement, bon ou mauvais, sans qu'il soit incontestablement déterminé : si, ce raisonnement est bon ou mauvais : ce qui le rend, alors, essentiellement *relatif.*

Rationnellement, absolument pris, indiquera : ce qui est déterminé, démontré : par un raisonnement rationnellement incontestable; par un raisonnement partant du sentiment de l'existence (1), ou y aboutissant ; et, composé exclusivement d'identités (2).

Rationnellement, absolument pris, sera enfin : l'expression caractérisant ce que nous avons appelé : *raisonnement réel* (3).

(1) Préalablement démontré absolu ; ou, préalablement admis, comme tel, hypothétiquement.

(2) Ne pas oublier : que, les identités ne peuvent exister que dans le domaine des absolus, que dans le domaine des immatérialités. Dans le domaine de la matière, les identités sont impossibles.

(3) Voir : *Qu'est-ce que la science sociale?* t. II, p. 434.

Il est maintenant facile de voir : qu'*intellectuellement* est donné comme synonyme de *rationnellement*, et *organiquement*, comme synonyme de *sentimentalement*. Par exemple : une opinion, basée sur l'éducation, enracinée par l'habitude, devient : un *sentiment*, que l'on croit tellement dériver de l'*organisme*, dans lequel on inclut le raisonnement ; que le dix-huitième siècle donnait à cette espèce de sentiment : le nom de NATUREL.

Quelquefois, nous nous sommes servis de l'expression : *nature intellectuelle*. Ici un éclaircissement devient encore nécessaire.

Les philosophes du dix-huitième siècle reconnurent : que, les règles d'actions, données par les révélations, perdaient toute force de sanction, vis-à-vis de l'examen ; et que, par conséquent, elles devenaient, alors, incapables de servir de base à l'existence de l'ordre. Ils virent aussi : qu'il en avait été fait des abus énormes, quelquefois monstrueux ; et, ils voulurent en renverser le règne : sans savoir, néanmoins, d'où devait, précisément, dériver *la règle réelle*. A cet égard, ils marquèrent leur ignorance en énonçant : que, la règle réelle dérivait d'un être indéterminé, fantastique même, qu'ils nommèrent NATURE. En cela, ils imitèrent leurs devanciers anti-révélationistes. Cicéron, Virgile, Lucrèce, à l'exemple des Grecs et des Égyptiens, avaient aussi invoqué la NATURE. Mais que signifie cette expression ?

Si, l'expression NATURE embrasse toutes les tendances possibles, par conséquent celles de raison, la nature,

alors est unique ; et, cette unité de nature anéantit la liberté qui ne peut être : que, le choix entre des tendances de natures essentiellement différentes, la nature *unique* rendant tout raisonnement illusoire, pour ne laisser exister : que, le domaine de la nécessité, le domaine de l'automatisme, même au sein d'une apparence de liberté.

Les encyclopédistes ne réfléchissaient pas aux conséquences de leur nature unique, anéantissant : tout ordre moral plus qu'illusoire ; et, par suite, la réalité de ce qu'ils croyaient être leurs propres raisonnements.

Si, par l'expression NATURE, les encyclopédistes ont entendu : une règle d'action, devant être comprise *intuitivement* par chacun; cette nature régulatrice devient un Dieu anthropomorphe, si elle est personnelle; et, se réduit à la matière, si elle est impersonnelle. Dans les deux cas, c'est la négation de la liberté réelle ; et, l'automatisme toujours, sous une apparence de liberté.

Ce ne peut encore être là, ce que les encyclopédistes ont voulu exprimer : par le mot NATURE.

En parlant de *nature*, et relativement à la liberté des actions, relativement à leur moralité, les encyclopédistes comprenaient probablement : *nature intellectuelle;* expression équivalente à nature rationnelle ou libre ; nature différant essentiellement : de nature organique, essentiellement privée de liberté. Mais, ils n'ont point osé établir ouvertement cette distinction. S'ils avaient prononcé : *nature intellectuelle, nature relative au raisonnement*, il leur aurait été opposé : qu'il y a raisonnement contestable, et raisonnement incontes-

table ; que, jusqu'à présent, les mathématiques ont eu seules le privilége d'avoir un critérium incontestable, une unité hypothétiquement absolue, pour distinguer un raisonnement réel d'un raisonnement illusoire; c'est-à-dire ici : un raisonnement bon d'un raisonnement mauvais ; et que, si eux, encyclopédistes, ne donnaient : et ce critérium pour juger tout raisonnement extra-mathématique, tout raisonnement moral ; et, les moyens de s'en servir ; ils ne faisaient : que, mettre à la place d'un sentiment règle d'action basé sur la *foi*, et, conduisant à l'ordre ; un sentiment ne réglant rien, et conduisant au désordre ; qu'ils ne faisaient enfin : que, renverser *le despotisme de la foi ;* pour lui substituer *l'anarchie du scepticisme.*

Nous ne craignons point de pareils reproches ; et, nous disons :

Que, l'expression *nature,* donnée sans épithète, est une expression indéterminée, complétement vide de sens, et qui ne peut être employée : que, par l'ignorance ; ou, que pour masquer sa propre ignorance.

Qu'il y a dans l'homme : nature organique, nature physiologique, nature physique, nature à laquelle il est impossible de résister, à supposer que la résistance soit possible, sinon : par la nature intellectuelle, la nature rationnelle.

Que, la nature intellectuelle, la nature rationnelle, a pour expressions : le raisonnement, l'examen, dont la tendance, vers la vérité, est nécessairement vaincue par l'ignorance primitive, et doit rester vaincue, pour que l'ordre puisse exister : aussi longtemps que l'examen

n'est point devenu incompressible, par les développements de la presse; aussi longtemps que l'incompressibilité de l'examen n'a pas développé l'intelligence, au point de rendre possible la connaissance de ce qui est incontestablement vrai, relativement à l'inévitable sanction des actions; aussi longtemps que, l'anarchie, causée par l'incompressibilité de l'examen, n'a point rendu l'ordre impossible : en dehors de la vérité.

Nous donnerons : et le critérium de raisonnement; et le moyen de s'en servir; et la démonstration : que, la sanction des actions, selon leur conformité avec une règle dérivant d'un raisonnement, est : INÉVITABLE.

LIVRE I.

DE LA NÉCESSITÉ, ET DE L'ÉTABLISSEMENT DU DESPOTISME, AVANT LA NAISSANCE DE LA PRESSE.

« Instruite par l'expérience, et par la tradition universelle des peuples, la sagesse antique avait compris qu'aucune société humaine ne pouvait ni se former, ni se perpétuer, si la religion ne présidait à sa naissance, et ne lui communiquait cette force divine, étrangère aux œuvres des hommes, et qui est la vie de toutes les institutions durables. Les anciens législateurs voyaient en elle la loi commune (1), source des autres lois (2), la base, l'appui (3), le principe régulateur (4) des États constitués selon la nature et la volonté de l'intelligence suprême (5). « En toute république bien ordonnée, dit Platon, le premier soin doit être d'y établir *la vraie religion, non pas une religion fausse ou fabuleuse,* et de veiller à ce que le souverain y soit élevé dès l'enfance (6). » Ces maximes, partout admises comme une règle immuable, furent aussi partout le fondement de l'organisation sociale : de là l'importance, quelquefois excessive à nos yeux, qu'on attachait non-

(1) Arist. *Rhetor.* lib. I.
(2) Cic. *de Legib.* lib. II, c. 1.
(3) Religio vera est firmamentum reipublicæ. Plat. lib. IV, *de Leg.*
(4) Omnia religione moventur. Cic. *V in Verrem.*
(5) Cic. *de Legib.* lib. II, cap. 4 et 5.
(6) Prima in omni republica bene constituta cura esto de vera religione, non autem id falsa vel fabulosa stabilienda, in qua summus magistratus a teneris instituatur. PLAT., lib. II, *de Republ.*

seulement aux croyances publiques, mais aux plus petites cérémonies du culte; de là l'union intime des lois religieuses et des lois politiques dans la constitution de chaque cité, quelle que fût la forme de son gouvernement; de là enfin le pouvoir toujours si étendu du sacerdoce chez les nations, soit civilisées, soit barbares : et il faut bien qu'il y ait en cela quelque chose de nécessaire, de conforme à la nature de l'homme et de la société, puisque aucun temps ni aucun lieu n'offre d'exception à ce fait primitif et permanent. »

L'abbé de la Mennais, *De la religion, etc.*, p. 17.

L'ordre.... C'est l'univers ; c'est la vie ; c'est tout.

L'absence d'ordre.... C'est la mort; c'est le néant.

L'ordre social, n'a de base possible que la religion.

Toute religion, inculquée par l'éducation, et non justifiée par l'instruction, constitue le DESPOTISME.

L'absence de religion, c'est l'anarchie.

Pendant toute l'époque d'ignorance sur la réalité du lien religieux, l'ordre, la vie sociale, la vie humanitaire, n'a de durée possible : que, par le DESPOTISME.

DIVISION MATÉRIELLE DE CE LIVRE.

La division, même seulement matérielle, d'un travail scientifique, est loin d'être indifférente à la facilité de le comprendre. Un ouvrage peut être parfait de doctrine ; et, détestable d'exposition. Dans ce cas, peu de lecteurs sont capables de reconnaître la bonté du fond au travers des vices de la forme ; et, pour y parvenir, un travail obstiné est souvent nécessaire. Nous croyons qu'il faut éviter à ses lecteurs toute contention d'esprit inutile ; surtout, dans un genre d'étude, qui de quelque manière qu'il soit présenté, demande : l'attention la plus soutenue ; et, le moins de distraction possible. C'est, dans ce but, que nous commençons par parler d'un objet de peu d'importance, aux yeux du vulgaire.

Nous diviserons ce livre par chapitres ; et, chaque chapitre portera, en tête, le sujet principal, qu'il devra renfermer dans ses limites.

Chaque chapitre, lorsqu'il devra être d'une certaine étendue, sera divisé en paragraphes ; et, chaque paragraphe, portera également, en tête, le sujet principal qu'il devra contenir.

Enfin, et lorsque le paragraphe, nous paraîtra trop considérable pour n'être point fractionné ; ou, qu'il contiendra plusieurs sujets distincts ; nous le partagerons en divisions : que nous distinguerons par les différentes lettres de l'alphabet.

CHAPITRE I.

DE LA NÉCESSITÉ DU DESPOTISME AVANT LA NAISSANCE DE LA PRESSE, DE SES DIVISIONS ET DE SES PÉRIODES, AINSI QUE DE SES MOYENS DE DURÉE.

« Voilà ce qui força de tout temps les pères des nations de recourir à l'intervention du ciel, et d'honorer les dieux de leur propre sagesse. »

J. J. Rousseau, *Contr. soc.*, liv. II, ch. 7.

---

§ 1.

De la nécessité du despotisme avant la naissance de la presse.

« Veri Dei ignoratio est summa omnium rerum-publicarum pestis..... itaque omnis societatis fundamentum convellit, qui religionem convellit. »

Plato, lib. X, *de Legib.*

« En matière de religion, il n'y a rien qui s'ajuste mieux avec le génie grossier des peuples, que de leur représenter le ciel comme semblable à la terre. C'est par là que les fantaisies et les caprices des poëtes sur le mariage des dieux, sur leurs conseils, sur leurs divisions, sur leurs intrigues, passèrent si aisément pour des articles de foi parmi les Grecs, et ensuite parmi les Romains. On ne pouvait pas élever l'homme jusqu'aux dieux; on abaissa ceux-ci jusqu'à l'homme, et l'on forma par ce moyen le point de rencontre et le centre d'unité. »

Bayle, *Dict. hist.*, art. *Nestorius.*

A

ORIGINE DE L'HUMANITÉ.

L'évidence des faits, généralement reconnue par les savants, et même admise par les révélationistes qui, depuis plus d'un siècle, s'attachent, par des interprétations, à conformer la Genèse à la Bible, démontre :

Que, antérieurement à toute organisation, notre globe a été à l'état igné ;

Que, ce n'est que postérieurement à l'état igné, qu'a eu lieu l'apparition des eaux ;

Que, les êtres organisés ont ensuite apparu, dans l'ordre de leur complexité d'organisation, en commençant par les plus simples ; et cela, en vertu de forces inhérentes à notre matière ; apparitions que les révélationistes ont nommées CRÉATIONS ;

Que, l'homme est apparu le dernier, après une foule de catastrophes géologiques, qui déjà avaient fait disparaître un grand nombre d'espèces : tant phytologiques ; que, zoologiques.

B

ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ.

Par la division des sexes, l'unité physiologique humaine est composée de deux individualités. Aussi longtemps qu'il n'y aurait, sur le globe, que des individus d'un même sexe, l'humanité physiologique n'existerait pas ; il n'y aurait que des monstres.

Par la division des sexes, l'état de non-isolement, est inhérent à notre nature physiologique.

L'état de non-isolement, inhérent à notre nature physiologique se nomme : FAMILLE.

Voyons : si, une famille est une société.

Le mot *société* est exclusif à des êtres capables de raisonnement, bon ou mauvais. Partout où il n'y a point raisonnement, il ne peut y avoir : que, rapprochement causé par des tendances exclusivement organiques.

Mais, il ne suffit pas, pour qu'il y ait société, que des êtres capables de raisonnement, soient en contact; il faut encore qu'il y ait entre eux, raisonnement, communication d'idées. Cette communication est l'*essence sociale*.

Une première famille est une société, si l'essence sociale lui est inhérente.

C

ORIGINE DE L'ESSENCE SOCIALE.

« In principio erat verbum. »
S. Jean.

Avant d'arriver au titre IV, il se trouvera démontré :

Que, lorsque deux individus réels, ayant réellement sensibilité, et une organisation capable de transmettre des modifications, organisation ayant un centre nerveux nommé *mémoire*, capable de renouveler des modifications passées, se trouvent en contact ; le résultat NÉCESSAIRE de ce contact, est : l'établissement de signes, le développement de l'intelligence, le développement du VERBE.

La conséquence de cette nécessité, est :

« Que, partout où il y a contact de deux êtres, ayant une organisation capable de transmettre des sensations, plus un centre nerveux nommé *mémoire ;* et que, malgré ce contact, il n'y a point développement du verbe ; la sensibilité de ces êtres n'est que phénoménale, apparente, illusoire. »

La première famille humaine ; ou, pour parler correctement, la première famille est une société ;

Et, l'état de NATURE, considéré comme EXTRA-SOCIAL, est : une immense folie.

D

DIVISION DES SOCIÉTÉS.

« Sur ce, ils ont imaginé, presque dès l'origine, trois principales sortes de gouvernements, qui, plus tard, combinés ensemble, en ont produit un quatrième, le plus drôle de tous.

« Souviens-toi qu'il s'agit de maintenir la justice, ou d'empêcher la violation du droit, je parle leur langage. Ils y réfléchissaient profondément à leur manière, en s'embrouillant de plus en plus, quand l'un d'eux leur dit :

« Vous n'êtes que des niais. Commençons par poser un principe, un principe divin. Je suis le plus fort, et la preuve en est qu'il n'est pas un de vous à qui je ne puisse tordre le cou, pour peu que la fantaisie m'en prenne. Ou je n'y entends rien, ou c'est là une supériorité qu'il serait pour le moins très-ridicule de contester. Reconnaissez-la, consacrez-la par un assentiment dont je me passerais, après tout, fort bien. Convenez entre vous et avec moi, que la justice, le droit, ce sera ma volonté, mon caprice, et haro sur quiconque refusera d'obéir. Alors plus de violation possible du droit et de la justice; car enfin, ou je me trompe beaucoup, ou je voudrai toujours ce que je voudrai. »

« Là-dessus ébahissement d'admiration; et tous d'applaudir, honteux de n'avoir pas aperçu tout d'abord une vérité si claire. Voilà donc le problème résolu.

« Il ne l'était cependant pas de manière à satisfaire tout le monde longtemps. L'ordre régnait, mais on s'en lasse : quelques-uns se dirent :

« Mais, si nous faisions à notre tour la justice et le droit? C'est une si bonne chose, et si commode, et si agréable, et si profitable! Que nous manque-t-il pour cela? n'avons-nous pas aussi notre volonté? C'est presque tout, et ce sera tout

quand nous aurons la force. » Ils s'entendirent et se concertèrent; la force alors fut de leur côté, et avec elle la justice, le droit.

« Ce moment vit naître le gouvernement de PLUSIEURS, seconde solution du problème. Innombrables furent les formes de ce gouvernement. Il me convenait à moi pour le moins autant que l'autre. Car c'était le même fond, avec plus de mouvement, d'activité dans les passions, de roideur, de dureté, d'envie, de colère, de haines, de querelles, de noises, et partant de culbutes. Eghetesch (génie de la corruption du cœur) seulement regrettait un peu, me disait-il, la tranquille corruption du régime antérieur. Il trouvait qu'elle menait sans bruit à une dissolution plus rapide et plus profonde.

« Quoi qu'il en soit, l'exemple donné, chacun voulut faire pour sa part, la justice, le droit, et, après de longs et violents combats, un grand nombre y parvinrent : d'où les gouvernements populaires, troisième solution. Ceux-ci, Akouman, offrent généralement une instabilité qui te plairait. C'est plaisir de voir *la justice, le droit, changer d'un jour à l'autre, et quelquefois du matin au soir, avec* LES MOBILES MAJORITÉS, ou selon les intérêts qui prévalent momentanément; et même diversité selon celle des pays, quelle que soit d'ailleurs la forme du gouvernement. *Justice ici, injustice là; justice aujourd'hui, injustice demain.* LEUR DROIT EST UNE ROUE QUI TOURNE SANS CESSE : figure-toi combien ces pauvres Izeds (1) assis dessus doivent être étourdis quelquefois.

« Pour moi, ma jouissance toujours nouvelle, mon ravissement, est de contempler l'ineffable bêtise de cette race d'innocents qui, au milieu de ces variations sans fin, sans nombre, ne laisse pas de croire la société régie au fond par je ne sais quel principe effectif du juste, dont le caractère, s'il existait, serait d'être immuable, indépendant des lieux, des temps. Enfin n'importe comme, ils y croient, et bien en prend à ceux qui gouvernent; cette croyance, qui dépasse en absurdité les plus absurdes, *fait leur seule vraie sécurité.* Car là même où sont établies des institutions popu-

(1) Génies du bien.

laires, elles ne le sont certes pas, à beaucoup près, au profit de tous. En dehors des possesseurs de l'autorité publique, il reste toujours une masse énorme de simples gouvernés, qui, sous le nom d'esclaves, de serfs, de prolétaires, de plébéiens, de vilains, sont comme le troupeau de la classe gouvernante, sa propriété, sa matière exploitable, et rudement exploitée, je t'en réponds.

« Il me resterait à te parler de cette récente combinaison qu'ils ont imaginée, des trois vieilles sortes de gouvernement, laquelle surpasse en bouffonnerie tout ce qui jamais, en aucun temps, passa par ces têtes bouffonnes. Un peu de patience, cela viendra. En attendant, immortel patron des faiseurs de lois, de codes et de chartes constitutionnelles, repose-toi, Akouman, dans ta sublime inutilité. »

La Mennais, *Amschaspands et Darvands*. Zuresch (qui gâte le bien) à Akouman (qui est tout inutilité).

—Il y a société sentimentale, et société rationnelle.

Nous appelons *sentimentale* : toute société, ayant pour base une règle d'actions influencée par les tendances organiques, les préjugés, les sentiments, etc. : tant de ceux qui la formulent ; que, de ceux qui l'acceptent.

Nous appelons société rationnelle : toute société ayant pour base une règle d'action incontestablement rationnelle ; et, ne pouvant être influencée par les tendances organiques, les préjugés, les sentiments, etc. : ni de ceux qui la formulent ; ni de ceux qui l'acceptent.

A l'origine de la société, au sein de la famille primitive, une règle d'action où le sentiment domine, vient à naître *nécessairement* : pour rationaliser, justifier, l'emploi de la force. Et, le sentiment y domine *nécessairement* aussi : à cause de l'ignorance primitive.

Pour que la règle d'action puisse, quant au droit, devenir indépendante des temps et des lieux, il faut : que, le seul sentiment soit devenu incapable de servir de base à l'existence de l'ordre. Et cela ne peut être : que, lorsque par le développement de l'humanité, l'isolement des familles, des sociétés, est devenu impossible; et, que l'incompressibilité de l'examen a rendu toute règle d'action, basée sur le seul sentiment, incapable de conserver, vis-à-vis du raisonnement, aucune espèce de force hiérarchique.

Dans la société sentimentale : le sentiment domine le raisonnement.

Dans la société rationnelle : le raisonnement domine le sentiment.

E

ORIGINE DE LA FRATERNITÉ.

« Le despotisme est un attentat à la fraternité humaine. » FÉNELON.

Au propre, des frères sont relatifs à une même famille physiologique. Des frères sont les enfants d'un même père, où d'une même mère, au premier degré. Au propre, tous les hommes ne sont point des frères.

Au figuré, la fraternité se rapporte à l'espèce.

Mais, à quoi se rapporte l'espèce?

L'état de la science déclare : que, les espèces, comme les règnes, n'ont point de séparation ABSOLUE.

Dans l'état de la science, il n'y a donc point de fraternité possible.

En fait, il ne peut exister qu'une seule espèce réelle, une seule espèce ABSOLUE : celle relative au sentiment de l'existence ; si, ce sentiment est lui-même ABSOLU.

Le chien a-t-il le sentiment de l'existence? Le chien a-t-il la sensibilité ?

Dans ce cas, l'homme est le frère du chien.

Si, comme le prétend la science actuelle, les espèces comme les règnes, sont des coupes arbitraires, établies pour faciliter l'étude des êtres ; si, toutes les

prétendues espèces appartiennent à une série continue, nulle part tranchée d'une manière absolue ; si même, toutes les espèces ne font que dériver de la matière ; tous les êtres sont frères : comme fils d'une même mère.

La fraternité, sans aucun doute, est l'expression de ce que les philosophes ont nommé : *Droit naturel.* Avoir part aux mêmes droits, c'est être frères. Cette fraternité, entre tout ce qui *sent*, est passée jusqu'au sein des lois. En voici la preuve dans le passage suivant de Justinien :

— « Jus naturale est quod natura omnia animalia docuit. Nam jus istud non humani generis proprium est, sed *omnium animalium* quæ in cœlo, quæ in terra, quæ in mari nascuntur. »

(*Institut.*, lib. I, tit. II.)

— Telle est la fraternité philosophique.

Et, en effet, il ne peut exister, entre les hommes, de fraternité extra-organique, extra-matérielle : que, s'il y a, chez l'homme, quelque chose d'extra-organique, d'extra-matériel ; et alors, la fraternité s'étendrait à tous les êtres qui renfermeraient en eux, quelque chose d'extra-organique, d'extra-matériel ; quelque chose de *sentant* : quelles que fussent d'ailleurs leurs différences de forme ; leur délimitation matérielle.

En se servant de l'expression *fraternité humaine*, Fénelon n'a pas réfléchi : que les strictes conséquences de cette même expression, conduisent au matérialisme. Tout le dix-huitième siècle, et le nôtre, abondent de locutions pareilles. Nos philosophes et même nos théo-

logiens parlent : de pensée humaine; de liberté humaine ; de moralité humaine; de société humaine ; de travail humain; de droit humain. Ces manières de s'exprimer sont aussi matérialistes, que sont anthropomorphiques, et par conséquent idolâtres, les expressions : intelligence, sagesse, bonté, miséricordes divines.

En disant ensuite : que, le despotisme est un attentat à la fraternité humaine, Fénelon faisait une phrase pompeuse ; mais, il prouvait en même temps : qu'il n'avait aucune idée précise : ni du despotisme, ni de la fraternité. Défendre l'examen de la rationalité de la règle, en imposant le joug de la FOI, est le despotisme par excellence. Fénelon ignorait : qu'à l'origine de toute humanité, le despotisme est nécessaire à l'existence de l'espèce ; et, par conséquent, à l'existence de la fraternité.

Lorsque Fénelon s'écriait : « O raison ! raison ! n'es-tu pas le Dieu que je cherche ? » (1) il était plus près de la vérité.

(1) *De l'existence de Dieu*, 1re partie, § 60.

F

ORIGINE DU DESPOTISME AVANT LA NAISSANCE DE LA PRESSE.

LIV.

Pertanto scusa, amico Can, deh scusa;
Ma il tuo discorso a schiavitù ci mena:
Piu poter che si ha in man, più se n' abusa,
Se legittimo vincolo non frena
Il capriccio dispotico, che punge
Gl' indocili regnanti; e il Can soggiunge:

LV.

Scusa tu, Caval mio; sei troppo ombroso,
E temi ove non son mali e perigli;
Credi prence assoluto un mostro esoso,
E alla volgar prevenzion t' appigli:
Logico usar ragionamento astratto
Teco in non vo', vo' ti convinca il fatto.

LVI.

Sa ognun di noi, quanto la specie umana
Sensatamente opra, ragiona, e pensa:
L' illimitata autorità sovrana
Pur ella è sempre a sostener propensa;
E il poter assoluto ed arbitrario
Util non crede sol, ma necessario.

LVII.

Senza di cio quel bipede animale
Pienò di vanità, gonfio d' orgoglio
Potria ripor sua gloria principale
In mantener i despoti sul soglio?
E in preferir l' utile lor privato
Al pubblico interesse, al ben di stato?

LVIII.

Non vedi tu con quanto ardor, con quanta
Ostinatezza scannansi a vicenda,

Acciò più forte ognor la sacrosanta
Autorità dispotica si renda?
Non vedi come ciaschedun s' onora
Del nobil giogo, e il dispotismo adora?

LIX.

Se libere in te volgi idèe secrete,
O muovi dubbio sol contro di quello,
Turbator della pubblicca quiete,
Tu sei chiamato, e al tuo sovran rubello,
Credi che l'uom così operar volesse,
Se ragion grandi e forti ei non avesse?

LX.

Onde su punto tal, Cavallo mio,
Gli scrupoli deponi, e i timor' tuoi.
Dispotismo vi vuol, to lo dich' io,
Su di me riposartene tu puoi;
Quando è il genere uman di tale avviso,
Caro Caval, questo è un affar deciso.

CASTI, *Gli animali parlanti*, canto 1°.

« A cet égard, ami Chien, excuse-moi, je t'en prie, excuse-moi. Mais, ta manière de voir nous conduit droit à l'esclavage. Plus on a de pouvoir, plus on en abuse : si des liens légitimes ne sont un frein aux caprices despotiques des gouvernants. »

Et le chien répondit :

« Toi-même, cher Cheval, excuse-moi. Tu es réellement trop ombrageux; et tu crains, là, où aucun péril n'existe. Tu t'imagines qu'un prince absolu est un monstre odieux. En cela, tu te soumets à des préventions vulgaires. Avec toi, je n'userai point de raisonnement abstrait. C'est au fait seul que j'en appellerai pour te convaincre.

« Il n'est aucun de nous qui ne sache : combien l'espèce humaine pense, raisonne, agit sensément. Eh bien! celle-ci est toujours portée à soutenir l'autorité illimitée du souverain. Et, le pouvoir absolu, le pouvoir arbitraire : non-seulement elle le considère comme *utile;* mais encore, elle le considère comme *nécessaire*.

« S'il n'en était ainsi, est-ce que cet animal bipède, si pleiu de vanité, si gonflé d'orgueil, placerait sa principale gloire à maintenir les despotes sur le trône? à préférer l'intérêt de ceux-ci à leur propre intérêt, à l'intérêt de l'État?

« Ne vois-tu pas avec quelle ardeur, avec quelle obstination même, ils s'égorgent à l'envi : afin que l'autorité, sainte et sacrée du despotisme, devienne de plus forte en plus forte. Ne vois-tu pas combien chacun s'honore de porter le noble joug et adore le despotisme ?

« Si, chez l'un d'eux, une idée de liberté se présente à l'esprit ; si même, il ose mettre en doute la justice du despotisme ; aussitôt, la voix publique le traite : de rebelle au souverain ; de perturbateur de la paix publique. Est-ce que l'homme agirait ainsi, s'il n'avait, à cet égard, les raisons les plus fortes et les plus réelles ?

« Ainsi donc, cher Cheval, repousse, à cet égard, tout scrupule et toute crainte. Tous, je te le répète, tous, nous voulons le despotisme. Quand, sur ce point, le genre humain a donné son avis, c'est là, cher Cheval, une affaire décidée. »

CASTI, *les Animaux parlants*, chant Ier, stances LIV à LX.

Toute législation repose exclusivement sur une sanction.

Toute sanction est relative : soit à cette vie ; soit à une vie future.

Toute sanction, relative à cette vie, repose exclusivement : sur le bourreau.

L'expérience et le raisonnement sont d'accord pour démontrer : que, toute sanction, exclusivement relative au bourreau, est incapable de servir de base à l'existence de l'ordre.

Ainsi donc que le dit Jean-Jacques : tous les pères des nations doivent, et NÉCESSAIREMENT, recourir à l'intervention du ciel pour donner des lois. Nous dirions même, comme Rousseau, qu'ils doivent honorer les dieux de leur propre sagesse ; si, cette phrase, dans la bouche de l'auteur de la profession de foi du vicaire

savoyard, idolâtre anthropomorphiste, autant que chrétien puisse l'être, n'était à la fois : et irrationnelle vis-à-vis du philosophe réel; et impie vis-à-vis du croyant.

Mais, ce n'est pas seulement pour faire intervenir le ciel, quand il lui est impossible d'employer soit la force soit le raisonnement, que le législateur, ainsi que le dit Rousseau, doit attribuer aux dieux la règle qu'il prétend faire accepter; c'est, surtout, pour établir : que, la base de la sensibilité, l'âme, est immortelle, *par privilége,* ne pouvant prouver qu'elle l'est par essence; et, qu'il existe un lien, entre le bien-être ou le mal-être de chacun dans une vie future : selon que les actions seront ou ne seront pas conformes avec la règle, toujours formulée et acceptée par un raisonnement quelconque.

Aussi, du besoin de sanction relative à une vie future, tout législateur, avant que la presse vienne briser le joug de la foi, établit nécessairement :

1° Un Dieu révélateur : et, par conséquent, anthropomorphe;

2° Une révélation donnant une règle;

3° L'immatérialité de l'âme;

4° Le lien des actions de cette vie, avec le bien-être ou le mal-être dans une vie future : selon la conformité ou la non-conformité des actions avec la règle.

Nous savons : qu'il a été reproché, à la révélation juive, de n'être basée que sur le matérialisme. Peut-être, les conjurations de Samuel contredisent cette assertion. Si, néanmoins, le matérialisme judaïque

était démontré, nous serions porté à croire : que, le mépris de tous les peuples pour la nation hébraïque, aurait eu pour cause : cette exception à la règle générale.

L'âme de l'homme, ou la base de la sensibilité humaine, une fois déclarée immortelle *par privilége*, à une époque où il est impossible de refuser la sensibilité à toute la série dite animale ; l'établissement d'une divinité anthropomorphe créatrice et révélatrice de la règle, *nécessitaient*, au profit du législateur, inventeur de la révélation ; au profit de ses coadjuteurs et de ses successeurs :

1° Le monopole de l'éducation : afin d'établir, pour ainsi dire organiquement, les dogmes anthropomorphiques, qui, *seuls alors*, pouvaient servir de base à l'existence de l'ordre ;

2° Le monopole de l'instruction : afin, que l'examen ne pût détruire, ce que l'éducation avait déjà établi.

Nous disons : *nécessitaient* ces deux monopoles constituant le despotisme : parce qu'en dehors du monopole des développements de l'instruction, ceux qui auraient reçu l'éducation religieuse, et se trouveraient soit par leur intelligence, soit par des circonstances quelconques à même d'examiner, deviendraient par le seul fait de l'examen, matérialistes, ATHÉES ; et, pourraient ensuite communiquer au peuple, le résultat de leur examen : ce qui renverserait, promptement, les bases de l'ordre. Même, sous le joug des deux monopoles, les intelligences supérieures devaient parvenir à se soustraire aux langes de la foi ; et alors, le collége des prêtres, dépositaire et protecteur des dogmes

anthropomorphiques, bases de l'ordre, était obligé : ou de mettre à mort les raisonneurs, les ATHÉES ; ou, de se les incorporer : alternatives qui, toutes les deux, n'étaient point sans inconvénients. L'histoire confirme ce que nous avançons.

Nous venons de prononcer le mot *athée*. Il est essentiel d'y attacher un sens précis, un sens absolu. Nous croyons : que, jusqu'à présent, cela n'a jamais existé.

Athée signifie *sans Dieu*.

Pour que le mot *athée* ait jamais eu un sens précis, un sens absolu, il faut que le mot Dieu ait lui-même été déterminé d'une manière absolue.

De deux choses l'une : ou le mot Dieu, jusqu'ici, a signifié une divinité anthropomorphe, signification on ne peut plus relative ; ou bien il a eu une signification absolue.

Jusqu'à présent, et personne ne le contestera, le mot Dieu, depuis le fétichisme jusques et y compris le christianisme, a toujours eu une valeur relative, une valeur anthropomorphiste. Or, loin d'être précise vis-à-vis de la raison, cette valeur est non seulement relative, mais encore irrationnelle.

Vis-à-vis de ceux, qui, soumis à la raison, se sont trouvés en dehors du joug de la foi, le mot *athée* a donc toujours été un mot vide de sens précis, au point de vue absolu. Quant au point de vue relatif ou anthropomorphe, il n'est pas étonnant que tous ceux qui, par la force de leur intelligence ou celle des circonstances, ont été soustraits au même joug, soient devenus :

ce que les anthropomorphes ont nommé *athées*. Cette expression, dans la bouche des chrétiens, signifie effectivement: *sans Dieu*. Mais, dans la pensée des anti-anthropomorphes elle signifie seulement : *Nous ne tenons point votre Dieu pour le Dieu véritable*. Les chrétiens se sont-ils jamais crus athées : parce que les Romains leur reprochaient : de ne point croire à la divinité de Jupiter?

Avant de parler de Dieu, l'expression *religion*, dont la base est l'immatérialité du sentiment de l'existence, devrait être précisée, et sa valeur démontrée. Car, à quoi peut servir Dieu, considéré comme base d'ordre social, si, la matérialité de l'âme rend impossible : tout lien religieux ? A moins, cependant : que, ainsi qu'on le reproche aux juifs, on ne fasse une divinité tellement anthropomorphe, qu'elle soit obligée de borner sa sanction à la vie actuelle : ce que l'expérience la plus vulgaire démontre être une sanction impuissante : parce qu'elle est hypothétique et illusoire.

Il est vrai : que, l'existence de l'ordre, vie sociale, a besoin d'un Dieu relatif, pour établir l'immatérialité de l'âme, aussi longtemps que la science ne peut, elle-même, démontrer cette immatérialité. Mais, ce besoin ne peut ainsi être satisfait utilement : que, pour autant que l'examen peut être comprimé. Quand la presse vient le rendre incompressible : l'anthropomorphisme tombe ; par conséquent, l'immatérialité de l'âme ; par conséquent, tout lien religieux ; par conquent, l'ordre social ; et, l'anarchie persiste : jusqu'à ce que la science vienne établir un ordre, que, relati-

vement à notre globe, et figurément parlant, il serait permis de nommer : *éternel*.

Si, d'une part, l'expression *religion :* non-seulement signifiait le lien des actions de vies passées avec le bien-être ou le mal-être dans cette vie, selon que les actions des vies passées auraient été, oui ou non conformes au raisonnement, à la conscience de celui qui agissait ; mais, signifiait encore : la même relation, entre les actions de cette vie, et le bien-être ou le mal-être des vies futures ;

Si, d'une autre part, l'expressiou DIEU représentait : la sanction de ces mêmes actions, considérée comme éternellement harmonique avec la *liberté*, par conséquent, comme *inévitable*, *nécessaire, fatale;*

Si enfin, le lien des actions des vies passées avec le bien-être ou le mal-être dans cette vie ; et, le lien des actions de cette vie avec le bien-être ou le mal-être des vies futures; ainsi que *Dieu*, *sanction éternelle*, se trouvaient INCONTESTABLEMENT DÉMONTRÉS ; il y aurait, alors : impossibilité rationnelle qu'il existât un seul athée, non privé de raison, devant cette valeur absolue de l'expression DIEU.

Et, ce que nous venons de poser, comme des hypothèses, doit se trouver réalisé ; ou, la presse doit périr, pour que l'examen puisse être comprimé ; ou, notre humanité doit bientôt se trouver : anéantie.

Quant au matérialisme, il est, nous le répéterons mille fois : la suite inévitable des développements de l'intelligence, dès que, par la naissance de la presse, l'intelligence se trouve placée en dehors du joug de la

foi. Alors le matérialisme devient, de plus en plus, apparemment rationnel : jusqu'à l'époque où la série des êtres, crue continue, vienne à se trouver *absolument* tranchée, d'une manière rationnellement incontestable. Dès ce moment, il devient impossible de trouver des matérialistes, des athées : excepté aux Petites-Maisons.

Revenons au despotisme : considéré comme ayant son origine dans la nécessité d'établir une révélation, par conséquent le monopole des développements de l'intelligence ; et aux révélations : considérées comme nécessaires à l'existence de l'ordre, pendant toute l'époque d'ignorance primitive.

Quelques personnes objecteront peut-être ; qu'il n'y a point identité entre *inventeur de révélation* et *législateur ;* que, beaucoup de législateurs ont trouvé les dogmes nécessaires à l'existence de l'ordre, le lien des actions avec une autre vie, ainsi que la sanction, conformément à la règle, déjà établis; et que c'est, sur ces bases, qu'ils ont fait reposer leur législation.

Nous répondrons : que, de pareils législateurs ne méritent pas plus ce nom ; que, ne le mériterait tout organisateur d'un octroi municipal, s'appuyant sur une charte non encore renversée. Ainsi que le dit Rousseau : tout législateur est un père de nation ; et, nos corps de législateurs, où se font des chartes, ne sont pères de rien ; ou, ne le sont que de désordres. Toute législation véritable est basée sur une sanction : que, le secret ni la force ne peuvent éviter ; sur une sanction religieuse : toute autre législation, *exclusivement basée sur le bourreau*, ne peut que lui être complémentaire;

elle devient nulle, quant à l'existence de l'ordre, du moment que la première se trouve anéantie ; et devient INUTILE quant au bourreau : du moment que la réalité du lien religieux se trouve rationnellement démontrée ; et, que le monopole des développements de l'intelligence se trouve anéanti.

Résumons ce que nous venons d'établir.

Voltaire a dit :

« Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

Pour tout homme social pratique, cette proposition est de la plus incontestable vérité.

Or, et vis-à-vis de la raison : un Dieu, qui ne peut être prouvé, n'existe pas.

Pendant l'époque d'ignorance primitive, et pour avoir de l'ordre, il faut donc : inventer Dieu ; et comprimer la raison.

Un Dieu inventé, ne peut être qu'anthropomorphe.

Un Dieu anthropomorphe exige : le monopole des développements de l'intelligence ; ou, le despotisme.

Nous venons de voir : que, le despotisme, le monopole de l'éducation et de l'instruction, se trouve nécessaire dès l'origine des sociétés. Démontrons que cette nécessité persiste, et aussi les monopoles : jusqu'à la naissance de la presse.

N'oublions pas : que, les monopoles de l'éducation et de l'instruction ne peuvent persister qu'ensemble ; et, qu'ils sont relatifs : au maintien des dogmes, bases de l'ordre.

La presse pouvant seule rendre l'examen incompressible; et, le despotisme étant nécessaire, aussi longtemps que l'examen peut être comprimé; le despotisme reste nécessaire : jusqu'à la naissance de la presse.

Étudions maintenant, ce qui peut anéantir les monopoles constituant le despotisme.

Trois circonstances, exclusivement, peuvent produire ce résultat.

1° La soustraction, *par une cause quelconque*, de l'un des monopoles ou de tous les deux, aux gouvernants soutenant ce despotisme; et, par conséquent, l'ordre social. Cette soustraction, en dehors d'une réorganisation radicale, produit nécessairement l'anarchie.

2° La démonstration, rendue publique et connue de tous : que, les dogmes, bases de l'ordre, ne sont qu'hypothétiques, ou même qu'ils sont des erreurs; démonstration qui, nécessairement encore, conduit à l'anarchie.

3° La démonstration : que, les dogmes, bases de l'ordre, quoique donnés par l'anthropomorphisme, sont néanmoins des réalités. Ce qui, nous le verrons bientôt, nécessiterait une réorganisation radicale.

Examinons ces différentes circonstances, pouvant seules : amener la destruction du despotisme.

La première, la soustraction d'un des monopoles, ou de tous les deux, par une cause quelconque, ne peut avoir lieu : qu'en démontrant, *malgré les gouvernements;* et, en faisant accepter la démonstration, aussi *malgré les gouvernements :* que, les dogmes bases

de l'ordre, sont des erreurs ; ou, qu'ils sont des vérités.

Ces deux cas, étant identiques aux deux dernières circonstances, la première s'évanouit.

La démonstration que les dogmes, bases de l'ordre, sont des erreurs, conduisant nécessairement à l'anarchie, ne peut être rendue publique, et bien moins encore examinée et acceptée, avant la naissance de la presse ; car, avant cette époque, les gouvernants, au moyen de monopoles, peuvent toujours mettre à mort ceux qui voudraient donner ces démonstrations ; et, ils le font nécessairement. Ajoutons même : qu'en qualité de protecteurs de l'ordre, cette manière d'agir est strictement logique.

Avant d'examiner la troisième cause, voyons si, par la naissance de la presse, le monopole de l'éducation et de l'instruction peuvent être enlevés aux gouvernants. Cette discussion, quoique incidente, dans ce moment, projettera quelque lumière sur ce livre ; et, sera reprise avec plus d'intérêt, lorsqu'elle deviendra essentielle. Nous la ferons maintenant, aussi rapidement que possible.

Commençons par constater : que si, lorsque la presse vient à naître, les gouvernants pouvaient se douter : que, nécessairement, elle doit servir à démontrer : que, les dogmes, bases de l'ordre, ont été, jusqu'alors, exclusivement appuyés sur des révélations, elles-mêmes appuyées sur des miracles supposés par les révélateurs ; il leur serait facile : de détruire cette source de publicité, avant que ses développements eus-

sent rendu son anéantissement impossible. Il est même probable : que, depuis l'origine de notre humanité, la presse a été ainsi plusieurs fois inventée et plusieurs fois détruite. Mais, ne nous occupons ici que du fait ; nous verrons, ailleurs, comment les gouvernants, par le monopole, ont eux-mêmes protégé les développements de la presse, à sa dernière apparition.

Disons maintenant, et le plus sommairement possible, nous réservant de développer plus tard cette proposition avec tous les détails nécessaires : qu'avant la presse, les diverses révélations, les diverses nations (car, ainsi que le dit Rousseau, les nations se caractérisent par la communauté de sanction, et non par des limites de royaume ou d'empire) : restent séparées, d'une manière pour ainsi dire absolue : parce qu'elles s'anathématisent mutuellement. Les nations chrétienne, musulmane, idolâtre, n'avaient, en effet, aucun rapport entre elles, avant cette époque.

Ces considérations établies, voyons : comment la presse détruit les monopoles constituant le despotisme.

Aussitôt la presse née, et plus ou moins développée, les différentes nations, caractérisées par des révélations différentes, du consentement des gouvernants, attaquent les révélations étrangères, dans le but de faire triompher celle à laquelle elles se trouvent soumises. Chacune prouve facilement : que, les autres sont mensongères. Bientôt, ces démonstrations passent, malgré les censures, des pays où elles sont permises dans ceux où elles sont prohibées ; et, en peu de temps,

les savants de tous les pays ont cessé de croire aux révélations.

Ce que nous venons de dire des différentes nations, a lieu également, dans des limites plus resserrées, pour chaque nation religieuse, toujours divisée en sectes. Si, à ces causes, nous ajoutons : ce qui appartient à ce qu'on appelle la liberté de la presse, prétendue liberté qui s'établit *nécessairement*, par des raisons que nous exposerons en leur lieu, il sera facile de comprendre : comment le monopole de l'éducation, échappe aux gouvernants.

En effet :

Sous le despotisme, l'éducation est nécessairement domestique. Or, du moment que les pères cessent de croire aux dogmes, l'éducation devient bientôt irréligieuse ; et, il est de toute impossibilité, aux gouvernants de s'y opposer.

Quant au monopole de l'instruction publique, il est plus difficile de l'enlever aux gouvernants. Mais, il leur est impossible de conserver le monopole de l'instruction domestique, du moment qu'ils ont perdu celui de l'éducation. Il vient même une époque, où, encore que les gouvernants conservent les nominations relatives à l'instruction publique, tous les professeurs, le sachant ou sans le savoir, professent ouvertement le matérialisme. Nous avons donné de ce fait, des preuves aussi convaincantes que possible : en discutant notre titre premier.

Passons maintenant, à la troisième circonstance relative à la démonstration : que, les hypothèses bases

de l'ordre : l'immortalité de l'âme ; le lien des actions, avec le bien-être ou le mal-être d'une vie à l'autre, selon leur conformité à une règle ; et, la sanction inévitable de cette règle ; sont des réalités.

N'oublions pas : que, nous parlons de l'époque antérieure à la presse.

D'abord, avant la naissance de la presse, les connaissances relatives à l'ordre physique, ne peuvent être assez avancées : pour, que leur coordination puisse démontrer : qu'il y a plus que des phénomènes, des apparences ; qu'il y a aussi des réalités ; qu'il est un ordre moral *absolument* distinct de l'ordre physique. Et nous disons : que, pour cette époque, ces connaissances physiques ne pouvaient être assez avancées : parce que, nécessairement, et à cause de l'ignorance primitive, ce développement, devait souvent être arrêté par le sacerdoce, comme contraire aux révélations. Par exemple : en dehors de l'époque de la presse, Galilée n'eût jamais réussi à faire accepter : que, *sta sol* était une erreur. En dehors de cette époque, on n'eût pu enseigner à Rome : que, chaque jour de la création était une période de plusieurs milliers d'années.

Mais, abandonnons cette fin de non-recevoir ; et supposons : qu'avant la presse, la troisième circonstance soit possible.

Dans ce cas, quel avantage auraient ou plutôt croiraient avoir, les gouvernants à sa publicité ? Aucun. Ils y verraient même : la nécessité d'une réorganisation radicale par le besoin de rendre la démonstration scientifique accessible à chacun. Alors ils auraient dit, comme il

disent à présent : SI TOUT LE MONDE EST INSTRUIT, QUI TRAVAILLERA ? Et, les philosophes démonstrateurs eussent été mis à mort, après avoir été excommuniés. Si, à présent il était encore possible de faire des auto-da-fé, ceux qui prétendent que TOUS DOIVENT ÊTRE INSTRUITS se trouveraient bientôt revêtus : de *san-benito*.

En général, aussi longtemps que les foudres de l'excommunication conservent leur vigueur, toute démonstration scientifique relative aux dogmes, même de ce qu'une église enseigne devoir être reçu par la foi, conduit inévitablement au martyre. Depuis son origine, le sacré collége a toujours défendu : que, les vérités établies par la foi, fussent non-seulement discutées, mais même protégées par la science.

En voilà assez pour prouver : qu'avant la naissance de la presse, les monopoles de l'éducation et de l'instruction sont nécessaires à l'existence de l'ordre ; et, qu'en outre, il y a impossibilité, pour cette même époque, de détruire ces monopoles constituant le despotisme.

---

§ 2.

Des divisions et des périodes du despotisme.

« On parle de son droit, on affecte de se croire fort de raison : ce pouvoir qu'on possède, il appelle l'examen, il défie toute contestation; plus on en sonde la base, plus on la trouve inébranlable, plus on voit clairement que l'ordre établi a sa racine dans la nature éternelle des choses, dans le sein même de Dieu. Voilà ce qu'on répète gravement, solennellement. Mais enfin LE SECRET ÉCHAPPE : *N'oublions jamais* (1) *que le dernier malheur des rois, c'est de ne pas jouir de l'obéissance* AVEUGLE *du soldat; que compromettre ce genre d'autorité qui est la* SEULE *ressource des rois, c'est s'exposer aux plus grands dangers. C'est là véritablement la partie honteuse des monarques, qu'il ne faut pas montrer, même dans les plus grands maux de l'État.* De là l'union des monarques et de l'Église. Pour maintenir les monarques, la force aveugle ne suffit pas : il faut de plus que l'esprit se soumette, car, après tout, on ne peut détruire l'intelligence. *Substituant la foi à la raison*, l'Église, en vertu de son autorité infaillible, commande de croire, commande d'obéir. Les monarques, *en retour*, lui rendent un service pareil. Si la raison conteste le droit royal, *elle conteste aussi le droit de l'Église.* Pour maintenir son autorité, elle a aussi besoin de force : les rois alors lui prêtent leur appui, et c'est ce qu'on appelle la concorde du sacerdoce et de l'empire. Cette concorde est la chaîne à double anneau qui lie les peuples. Le pouvoir spirituel en tient dans la main l'un des bouts, le pouvoir temporel tient l'autre. Lorsqu'ils viennent à tirer tous les deux, *les os craquent et l'angoisse est grande.* »

LA MENNAIS, *Discussions critiques et pensées diverses*, p. 187.

Il y a despotisme théorique et despotisme pratique.

(1) Mémoire du cardinal Dubois adressé au régent contre la convocation des états généraux.

A

DU DESPOTISME THÉORIQUE.

« La théorie de la souveraineté, et de l'obéissance au souverain, a changé plus d'une fois dans l'Église. *Obéissez aux puissances,* dit saint Paul. Et pourquoi? *Parce que toute puissance est de Dieu.* Il n'en recherche point l'origine, il ne distingue point, il parle d'une manière absolue. C'est le pouvoir de fait, l'identification de la force et du droit : *quia nominor leo.* Longtemps après, lorsque les papes se furent coiffés de la triple tiare, lorsqu'ils s'attribuèrent, en vertu de l'institution divine, une domination suprême, universelle, la souveraineté, devenue dans l'ordre temporel une délégation de leur propre souveraineté, changea de nature. Elle ne fut plus simplement la force, mais l'attribution spéciale d'un droit dérivé de celui que Dieu même avait directement et surnaturellement conféré au chef de l'Église. On dut alors obéir au prince par la même raison qui oblige d'obéir au pape. Puis les princes s'étant affranchis d'une dépendance qui leur pesait, ils conservèrent l'idée d'institution divine dans leur race ou dans leur personne, mais ils rattachèrent *immédiatement* à Dieu le droit dont ils se disaient investis. Ce fut là le droit divin, tel que l'établit la déclaration du clergé de France de 1682, tel que nous l'avons vu expliquer de nos jours. On a soutenu ensuite, selon la doctrine des théologiens du quatorzième et du quinzième siècle (1), que la souveraineté découlait originairement du peuple, mais en y ajoutant, contre les principes de ces mêmes théologiens, que ce choix fait une fois, liait le peuple à jamais, parce que Dieu le consacrait immuablement, et, pour ainsi dire, appliquait sur le front

(1) Entre autres le cardinal d'Ailly, Gerson, Jean Major, Jacques Almain, et les universités du temps.

de l'élu le sceau de son éternité même. C'est ce qu'on a nommé la légitimité. La papauté n'en tient pas grand compte. Elle en est revenue à saint Paul, au pouvoir de fait, au droit pur et simple de la force. »

LA MENNAIS, *Discuss. critiques*, etc., p. 155.

Le despotisme théorique est relatif : à la règle d'action, à la révélation; à son interprétation; à l'infaillibilité de l'interprétation; à l'interprète; à la ligne de leur succession; enfin, au sacerdoce, aux protecteurs moraux de la règle, ayant le monopole de l'éducation et de l'instruction. De tout temps cet ensemble a été nommé : le *spirituel;* et, figurément : l'AUTEL.

En époque d'ignorance primitive, la règle d'action, la révélation se rapporte toujours : aux circonstances du peuple, pour lequel elle est faite. Jamais, une révélation intertropicale n'ordonnera : de ne point se baigner; jamais, révélation groenlandaise n'ordonnera : de ne se nourrir que de riz.

L'interprétation de la règle remédie, néanmoins, aux erreurs du révélateur; et même, aux changements de circonstances que peuvent apporter : soit les émigrations; soit les conquêtes.

L'interprète, en outre d'être : le chef du despotisme théorique; le chef de l'autel; est aussi, ou n'est point : le chef de l'exécution de la règle; le chef du despotisme pratique; le chef de la force armée; le chef du TRÔNE.

Cette union, existe, ou n'existe pas : selon des circonstances que nous examinerons ailleurs. Toujours est-il : que, sous peine d'anarchie, l'interprète de la règle

doit dominer celui qui n'en est que l'exécuteur. Sous peine d'anarchie : L'AUTEL DOIT DOMINER LE TRONE.

L'interprète de la règle doit être unique et infaillible. Si, l'interprétation appartient à un collége de prêtres, l'anarchie est la suite inévitable de cette mesure pseudo-rationnelle.

L'Église de Rome, ou plutôt la nation chrétienne a été en état d'anarchie : jusqu'à l'établissement de l'infaillibilité papale; qui, du reste, a duré peu de temps. Et, elle est retombée dans l'anarchie : depuis que cette infaillibilité a cessé d'être reconnue.

Quant à la ligne de succession, elle doit être héréditaire : lorsque le trône est uni à l'autel; et élective : quand l'autel est séparé du trône. C'est, que le trône est relatif à la matière; et, l'autel à l'intelligence. A mesure que les connaissances progressent, les trônes se séparent de l'autel. C'est principalement : la nécessité de l'élection, pour le chef de l'autel; et, de l'hérédité, pour le chef du trône; qui cause cette séparation.

L'anarchie arrive : lorsque l'autel et le trône sont en opposition.

Les protecteurs moraux de la règle, composant le sacerdoce, sont électifs de haut en bas, excepté pour le chef, soit au sein d'une caste, soit au sein du peuple. L'hérédité pure et simple, au sein de l'autel, soumettrait bientôt le sacerdoce à l'empire; et, l'anarchie, amenant la chute du trône lui-même, serait la suite de cette mesure irrationnelle.

B

DU DESPOTISME PRATIQUE.

« Inspiré ou non inspiré, le souverain, par exprès commandement de Dieu, doit justifier du choix de Dieu. Jusqu'à ce qu'il montre ses titres, l'acte authentique de son élection, il n'est qu'un brigand et un imposteur. »

(La Mennais, *Discussions critiques*, p. 192.)

— « On l'a dit depuis longtemps : *les peuples ne sont pas faits pour les rois ;* c'est le contraire. Quand un roi manque à ses engagements, quand il déchire le contrat, exprès ou *tacite*, fait avec son peuple, celui-ci rentre dans tous ses droits par la résiliation du pacte. Ou le peuple le laisse tomber, ou il dispose de la couronne, et *ce n'est pas là de la violence. C'est tout simplement de la justice.* On nous demandera sans doute à qui appartiendra le droit de constater la violation, et de juger du moment où commencera, pour le peuple, le droit de faire descendre le souverain de son trône.

A la raison publique, ce tribunal auguste, que l'on sent et que l'on trouve partout : *à cette autorité* infaillible, à laquelle il n'est pas permis de résister, parce qu'elle est le résultat de la conscience, et pour ainsi dire de l'organisation humaine. »

(M. Persil, *plaidant comme procureur général du roi, devant la cour des pairs, dans le procès de M. de Kergorlay.*)

Le despotisme pratique est relatif : à l'exécution de la règle; à celui qui doit l'exécuter; à l'ordre de succession des chefs d'exécution; aux protecteurs du

trône par la force matérielle, protecteurs partageant, avec le sacerdoce, les fruits du monopole; enfin, à tout ce qui concerne le *temporel*, la propriété. Cet ensemble a toujours porté le nom de *trône*.

Nous ne nous occuperons, ici, que du cas : où, le trône est séparé de l'autel. Il sera facile de se représenter : ce qui se rapporte à leur union.

L'exécution de la règle, implique soumission à l'interprétation. Celui qui exécute, doit donc être soumis à celui qui interprète.

Le choix du chef de l'exécution et même son existence comme chef, appartient à l'interprète. Mais, sous peine de graves inconvénients, que l'expérience finit par démontrer, la ligne de succession du trône doit être héréditaire et par ordre de primogéniture. La cause en est facile à saisir. Au moyen de l'hérédité et de la primogéniture, la ligne de succession reste en dehors des passions; et le sujet donné par une pareille légitimité, restant sous la tutelle du chef de l'autel, est toujours bon, quel qu'il soit.

Le chef du trône doit être unique, surtout lorsque le trône est séparé de l'autel. Rome païenne ne fait pas exception. Rome commandant à l'empire était un individu. Lorsque l'anarchie était dans Rome, l'empire n'existait plus. D'ailleurs, le sénat et le collége des prêtres étaient réellement un. César était chef du sacerdoce.

Les protecteurs matériels du trône sont les propriétaires.

Aussi longtemps que le trône reste soumis à l'autel,

les protecteurs du trône sont héréditaires. La raison de cette transmission est la même que pour le chef. Et, pour que la protection ne puisse rien perdre de sa force matérielle, ce protectorat est exclusivement relatif à la propriété immobilière ; le privilége d'inaliénabilité lui est attaché ; et, la transmission se fait par primogéniture, comme pour le trône. Cette période du despotisme, relative à la propriété du sol, se nomme PHASE FÉODALE, PHASE NOBILIAIRE.

Lorsque, par suite des développements de la presse, l'autel est renversé ; lorsque, le scepticisme détruit toute croyance sociale, même celles dérivant de l'expérience ; le trône et ses protecteurs matériels sont bientôt renversés. La primogéniture se trouve anéantie, quant à l'hérédité de la propriété. Elle persiste, néanmoins, un certain temps encore, pour servir de base à une ombre de trône ; et, les protecteurs matériels d'un ordre sans règle absolue, sans aucune espèce de sanction morale, sont les possesseurs de la propriété mobilière, représentée par l'or. Cette société anarchique, exclusivement basée sur le scepticisme, dure : jusqu'à ce que l'excès de maux, qu'elle développe nécessairement, vienne rendre nécessaire : le règne de la vérité.

Cette seconde et dernière période du despotisme, période relative à la propriété mobilière, se nomme : PHASE BOURGEOISE. C'est alors que se trouvent inculquées, au sein des populations, les maximes anarchiques : qui servent d'épigraphes à la présente subdivision.

---

§ 3.

Protestations.

1° La féodalité n'est pas la première période du despotisme.
2° La féodalité est d'origine moderne.
3° Les périodes de despotisme, données comme générales, ne se rapportent qu'à la civilisation occidentale.
4° La phase bourgeoise a existé : avant la naissance de la presse.

« Le protestantisme n'a aucune espèce de valeur positive, non plus que la philosophie qui l'a engendré. L'un et l'autre ont servi à ébranler *la doctrine* FAUSSE *et hostile au progrès* DE L'AUTORITÉ SURNATURELLE ; mais ils n'ont pu y rien substituer de solide et de durable. Ils ont renversé ; IL RESTE A RECONSTRUIRE. »

LA MENNAIS, *Discussions critiques*, p. 123.

— « Notre vie est rude, Eghetesch ; elle a cependant ses joies, que nous seuls connaissons, les joies du mal, fiévreuses, brûlantes, qui se projettent dans la nuit de notre être comme le reflet d'un incendie.

« J'ai soigneusement examiné le monde qu'Ariman, alarmé par les vanteries de nos rivaux, a voulu que j'observasse de près. Il peut certes se tranquilliser. Si Ormudz et les siens doivent vaincre, ce ne sera pas du moins ici, ou les choses changeront bien. Tout dans l'universel sens-dessus-dessous y branle, y craque. Rien de risible comme cette sotte machine que les Izeds, rendus de fatigue, travaillent vainement à rapetasser. Je laisse pour ce qu'elle est la nature physique. Assez peu nous importe celle-là. Ce qui nous intéresse,

c'est la nature intelligente, c'est l'homme, cette œuvre de prédilection de la puissance ennemie que notre destinée est de combattre sans relâche. Elle a fait de lui, dit-on, un être raisonnable, et je défie de rassembler en un même sujet plus d'ignorance et d'extravagance, de bêtise innée et de sottise acquise; un être libre, et, dans tous les ordres, nul esclavage aussi profond, nulle servitude aussi honteuse, aussi dégradante que la sienne; un être moral, et il ramasse, et il entasse incessamment au fond de son bouge turpitudes, vices, crimes, tout ce qu'abhorrent les Izeds, et s'étend avec volupté sur cette litière de son goût, de son choix, et ne dort bien que là, non moins étranger que nous aux devoirs fondés sur le stupide amour d'autrui, le dévouement, le sacrifice. Relégué en soi, n'aimant que soi, s'adorant lui-même dans ses convoitises, notre loi est sa loi, notre religion sa religion; nous avons le même Dieu et le même culte.

« A force de brouiller ses idées naturellement peu nettes, nous l'avons amené à douter de toutes choses, et douter de tout, c'est nier tout. Le scepticisme a beau agiter ses flasques ailes dans le vide pour se soutenir au-dessus de la négation, il faut qu'il y tombe. LA FOI EST ÉTEINTE SUR LA TERRE. *Les vieux dogmes qu'aucun autre n'a remplacé, se décomposent au fond de la raison humaine comme des cadavres dans les tombeaux.*

« Je me souviens d'avoir vu jadis cette créature burlesque à l'état qu'on appelle sauvage. Les Amschaspands un peu confus disaient : elle en sortira. Elle commence à la vérité assez pauvrement, mais le progrès est dans sa nature. Laissez agir le temps, la brute d'aujourd'hui, graduellement transformée, deviendra semblable aux Izeds.

« S'ils se reconnaissent dans leur portrait, je les en félicite.

« *Ce n'est pas que le progrès ne se soit accompli.* L'homme s'est, en effet, déniaisé, civilisé, pour parler comme lui. Quittant sa vie première, il a fondé des sociétés, institué des lois, et nous ne saurions, certes, nous en plaindre. Car ces lois, la plupart du moins, ce sont les Dews qui les ont dictées, et ces sociétés, c'est la nôtre qui leur a servi de modèle. La brute s'est faite Darvand au lieu d'Ized, et, à cela près, les Amschaspands

prévoyaient juste. Qu'ils prévoient jusqu'au bout et prophétisent aussi savamment.

« J'y compte bien, au reste, *et que le progrès continuera*. L'humanité, comme ils disent dans leur jargon si drôle, est en marche, et ne s'arrêtera pas. Partout elle obéit à nos inspirations, partout, sur la route qu'elle parcourt, elle marque ses stations par des ruines, partout prévaut notre pouvoir, partout le mal se développe en des proportions colossales, grandit comme l'ombre d'Ariman lorsqu'il se dresse contre Ormudz et son œuvre. Une certaine force de destruction mine en tous lieux les bases de ce qui est. Rien n'y échappe, rien n'y résiste. Les peuples se sentant défaillir, s'attristent, s'inquiètent. Du sein de leur corruption s'élève comme une vapeur empoisonnée qui les suffoque. Ils entendent dans les airs des voix sinistres, des bruits lugubres et menaçants. Au fond de l'avenir tintent des glas funèbres. Quelque chose se prépare qu'ils ignorent et qui les trouble, et qui les jette en d'immenses angoisses. Aliénés par la peur, ils s'agitent d'un mouvement aveugle. Leurs regards cherchent à l'horizon un signe rassurant, et l'horizon en deuil ne leur montre qu'une bande noire qui s'épaissit de moment en moment, et la terre prend l'aspect d'une fosse. O triomphe! ô joie! Bientôt la race humaine viendra s'y engloutir. Et elle se refermera sur elle. Et Ariman la scellera de son sceau. Et le silence de la mort proclamera notre victoire finale. »

(La Mennais, *Amschaspands et Darvands*, *Astouiad* (qui ne pense que le mal) à *Eghetesch* (génie de la corruption du cœur), pag. 391.)

A

RÉPONSE A LA PREMIÈRE OBJECTION : LA FÉODALITÉ N'EST PAS LA PREMIÈRE PÉRIODE DU DESPOTISME.

> « C'est le partage des terres qui grossit principalement le code civil. Chez les nations où l'on n'aura point fait ce partage, il y aura très-peu de lois civiles..... Chez de pareilles nations, on n'y peut être distingué par les besoins, mais par la main et par les conseils. »
>
> (MONTESQUIEU, *Esprit des lois*, liv. XVIII, ch. 12.)

La féodalité est relative à l'appropriation du sol, donnant droit aux bénéfices produits par le monopole des développements de l'intelligence, à charge de protéger la nationalité, c'est-à-dire la féodalité, contre toute tentative qui serait faite : dans le but de l'anéantir. La primogéniture n'est qu'une annexe de l'appropriation du sol, annexe qui peut tarder plus ou moins à s'établir; mais qui, nécessairement, finit toujours par être mise en vigueur : partout où il n'y a pas une famille possédant le sol exclusivement. De plus : partout où la primogéniture a existé, et a été remplacée par le système bourgeois, l'impossibilité, de maintenir l'appropriation se fait sentir; et, l'impossibilité de rétablir la féodalité nobiliaire fait avancer la société : au système rationnel relatif au sol; système qui doit seulement

être développé : lorsque l'impossibilité de maintenir le système bourgeois, ou la féodalité bourgeoise, aura été démontrée.

A l'origine des sociétés, le sol est dit commun : ce qui signifie tout uniment : qu'il est encore à l'état anarchique. Son aliénation, à des individus, a seulement lieu : lorsque les sociétés patriarcales, nomades, se trouvent déjà resserrées : par l'accroissement de population.

La féodalité n'est donc point effectivement la première période du despotisme. Mais, c'est seulement à dater de l'appropriation du sol : que, la stationarité fait naître le luxe ; que, le luxe fait naître des besoins ; et, que les besoins causent le développement de l'intelligence : par la nécessité de chercher les moyens de les satisfaire. C'est à cette époque : que, commence ce qui, chez nous est nommé si indéterminément *civilisation*. C'est à cette époque : que, commence l'histoire. Il nous suffit de cette explication, pour que nous nous croyions justifiés du premier reproche.

Nous ajouterons néanmoins, et à propos de notre épigraphe, un mot sur l'auteur qui nous l'a procurée ; et, sur le passage même que nous lui avons emprunté.

Montesquieu a cru faire de la théorie relativement aux lois. Il n'a fait que de l'observation sur les peuples.

Dans l'ordre physique, le raisonnement doit partir de l'observation. Dans l'ordre moral, il n'en est plus de même. Avant d'arriver au moral, il faut :

1° Connaître l'ordre physique, connaissance basée sur l'observation ;

2° Savoir s'il y a un ordre moral ;

3° Avoir observé les peuples, dans le but d'étudier LES NÉCESSITÉS SOCIALES.

C'est seulement alors : qu'il est permis de faire de la théorie sur les lois ; ou plutôt : de découvrir la théorie des lois, l'ordre rationnel des lois, théorie, nous ne pouvons trop le répéter, toujours essentiellement basée sur les nécessités sociales ; ou plutôt : sur la nécessité sociale. Car, s'il était, simultanément, deux nécessités sociales opposées, l'ordre, c'est-à-dire : les lois qui procurent l'ordre ; c'est-à-dire : la théorie des lois serait impossible à trouver, par n'importe quelle série d'observation. Alors, ce n'est plus de l'observation que l'on part ; mais du *moral* lui-même *préalablement reconnu*. En mathématiques d'ailleurs, et s'il était nécessaire de citer un exemple, on ne part point de l'observation ; on part de l'*unité*, *abstraction de l'être moral*, PRÉSUPPOSÉ RÉEL.

Quant au passage de Montesquieu, il semblerait vouloir insinuer : que, l'état nomade est le plus juste. Montesquieu s'est trompé. Il y a des besoins ; et, qui plus est, des pauvres ; et, qui plus est, des injustices ; au sein de l'état nomade. L'appropriation du sol, suit, nécessairement, cette première situation sociale ; et, cette appropriation est même nécessaire au développement de l'intelligence. Ici le génie de Montesquieu a parlé par empirisme. L'auteur de l'*Esprit des lois* a indiqué vaguement : que, relativement au sol, il est

un état qui n'est ni nomade, ni d'appropriation individuelle; et qui, en effet, est le meilleur possible comme seul rationnel. Nous développerons, plus tard, cette pensée empirique de Montesquieu; et, de tous ceux, du reste, qui ont eu du génie depuis Moïse; pensée que tous auraient énoncée clairement : s'ils n'étaient nés, quelques siècles trop tôt.

B

RÉPONSE A LA SECONDE OBJECTION : LA FÉODALITÉ EST D'ORIGINE MODERNE.

Pas de terre sans seigneur.
DROIT FÉODAL.

Si, nous appelons exclusivement *féodalité*, l'aristocratie nobiliaire, telle qu'elle existe encore dans plusieurs États de l'Europe : avec sa primogéniture, sa hiérarchie, ses titres, ses armoiries, etc. ; certes, il sera possible d'affirmer : que, la féodalité n'appartient point aux temps fabuleux. Mais, si à cette expression, nous attachons le sens d'une aristocratie exclusivement relative à la propriété du sol ; nous verrons la féodalité commencer, toujours, à la fin de l'état nomade. Dans ce sens, la féodalité n'est point exclusivement relative ; à la transmission par primogéniture. Cette espèce de transmission n'a souvent lieu : que, là où le chef du trône est séparé du chef de l'autel. En Russie par exemple où le trône est uni à l'autel, il n'y a point de primogéniture pour la transmission du sol. Dira-t-on : que, la noblesse n'a point de pouvoir en Russie ?

Ce qui contribue encore à nous faire croire : que la

féodalité est d'origine moderne; c'est, que les civilisations qui ont précédé la nôtre, celle de Grèce et de Rome païenne, avaient des féodalités qui ne ressemblaient point à la nôtre : quoique toujours relatives à la possession du sol. Si, cependant, nous étudions les nations contemporaines de ces deux civilisations, que celles-ci nommaient barbares ou étrangères, nous y verrons partout : des féodalités temporaires ou héréditaires; et, lorsqu'elles deviennent indéfiniment héréditaires, nous les voyons : se transmettre, par primogéniture; lorsque, cette transmission a lieu pour les chefs du trône; et, que celui-ci est séparé de l'autel.

C

RÉPONSE A LA TROISIÈME OBJECTION : LES PÉRIODES DE DESPOTISME DONNÉES COMME GÉNÉRALES NE SE RAPPORTENT QU'A LA CIVILISATION OCCIDENTALE.

« Dans tous les temps, les plus grands crimes ont été commis au nom des lois. »

La Mennais, *Discussions critiques*, p. 172.

—« C'est encore du droit de la force qu'émanent, chez les nations les plus vantées pour leurs lumières, et les législations et les constitutions. »

La Mennais, *Amschaspands et Darvands*, p. 99.

— « Il serait bon qu'on obéît aux lois et coutumes, parce qu'elles sont lois, qu'on sût *qu'il n'y en a aucune juste et vraie* à introduire, que nous n'y connaissons rien, et qu'ainsi il faut seulement *suivre les reçues*. Par ce moyen on ne les quitterait jamais. Mais le peuple n'est pas susceptible de cette doctrine, et ainsi, comme il croit que la vérité se peut trouver, et qu'elle est dans les lois et coutumes, il les croit, et prend leur antiquité comme une preuve de leur vérité (et non de leur seule autorité sans vérité). Ainsi il obéit; mais il est sujet à se révolter dès qu'on lui montre qu'elles ne valent rien; ce qui se peut faire de toutes en les regardant d'un certain côté. »

Manuscrit autographe de Pascal. *Passage supprimé par Port-Royal; rétabli par M.* Cousin *dans son rapport à l'Académie*, p. 169.

—« Quatre civilisations diverses, liées à autant de systèmes religieux, se partagent la terre; et toutes elles déclinent, s'affaissent, chancellent; toutes elles penchent sur l'abîme, comme des rocs dont la mer a sapé les fondements. Des extrémités de l'Asie aux derniers confins de l'Occident, la société se dissout. »

La Mennais, *Amschaspands et Darvands*, p. 58.

Avant d'examiner, si la féodalité a existé, en dehors de la civilisation occidentale; tâchons d'attacher un sens précis, à l'expression civilisation; ou, sachons au moins : si, cette expression est indéterminée.

Si, primitivement, il existait : un état de nature; un état où les individus ne sont point en état de société; l'état de nature pourrait être opposé à l'état de civilisation, considéré comme synonyme d'*état social*. Mais, du moment qu'il est reconnu : que, le prétendu état de nature est une hypothèse complétement illusoire, inventée par la prétendue philosophie, pour faire opposition aux prétendues révélations; le mot *civilisation* peut seulement signifier : telle ou telle forme sociale. Or, les formes sociales peuvent se rapporter à mille points différents; par exemple; à la manière dont la règle détermine la jouissance du sol. Dans ce rapport nous aurions : la civilisation nomade qui abuse du sol à volonté; la civilisation relative à l'aliénation du sol à plusieurs; la civilisation relative à la possession du sol par un seul; la civilisation relative à la possession du sol par tous, sans abus général ni particulier. L'expression *civilisation* pourrait encore se rapporter : aux règles d'action; et, alors, nous aurions : civilisation chrétienne; civilisation musulmane; civilisation indienne; civilisation chinoise; etc. — Civilisation rationnelle.

En résumé :

Le mot civilisation ne peut se rapporter : qu'à la forme sociale;

La force sociale ne peut se rapporter : qu'à la force ; ou, à la raison.

Depuis son origine, l'humanité n'a été, et n'a pu être : que, sous le régime de la force.

Jusqu'à présent il n'y a donc eu : que, la civilisation relative à la force,

La civilisation, relative à la raison, appartient à l'avenir ; et, arrivera nécessairement dans peu : la civilisation, relative à la force, étant devenue incapable : de conserver la vie à l'humanité.

Répondons maintenant à la troisième objection.

Nous ne connaissons l'histoire des peuples orientaux, que depuis qu'ils existent en agglomérations tellement considérables : que, les nôtres, sous ce point de vue, n'ont jamais pu leur être comparées. Et, toute tradition relative à leurs diverses transformations sociales, se trouve nécessairement cachée, sous l'amas de mille fictions diverses : que, les différents législateurs ont dû établir pour empêcher que l'anarchie ne persiste : au milieu de pareilles agglomérations. Là, une multitude de révélations ont dû exister en contact, et se trouver successivement détruites, avant de se trouver ramenées : à une espèce d'*unité*, caractéristique exclusive de l'absence d'anarchie.

Malgré ces difficultés, pour arriver à découvrir la marche des développements de l'humanité, chez les peuples de l'Orient, nous voyons néanmoins, depuis que les premiers rayons de l'histoire traditionnelle, monumentale ou écrite, nous permettent d'observer ces mêmes peuples ; que, chez eux, les diverses som-

mités des hiérarchies territoriales, *pouvoirs matériels apparents et illusoires*, représentant, comme partout ailleurs, des sacerdoces respectifs, *pouvoirs intellectuels*, *cachés et réels*, possèdent la totalité du sol; et que, pour en régler la jouissance, elles établissent des féodalités territoriales héréditairement temporaires; féodalités : avec ou sans distinction de primogéniture; et, toujours limitées, soit à une, soit à plusieurs générations, *en nombre déterminé;* et, non des féodalités territoriales héréditairement indéfinies, ainsi que cela s'est pratiqué pour notre civilisation occidentale.

C'est, essentiellement, dans ce point relatif à la possession et à la transmission, c'est-à-dire à la jouissance du sol, que consiste la différence : entre les deux variétés de civilisation. Voyons d'où ces différences dérivent : nécessairement.

Aussi longtemps que des agglomérations sociales différentes, chacune soumise à une règle d'action différente, restent chacune assez peu nombreuse, relativement au sol qu'elles occupent, pour que le contact entre elles puisse être empêché par les sommités hiérarchiques, respectives ; cet obstacle aux communications est considéré comme base d'existence de chacune d'elles. C'est que les sommités savent : qu'elles ont intérêt à ce que les règles d'actions ne soient pas examinées réciproquement. Et, pour que, chaque règle ne soit point examinée intérieurement par les masses; le sol, dont la jouissance est intimement liée aux développements de l'intelligence, doit se trouver aliéné à certains individus, pour être transmis indé-

finiment. Mais une fois que, par suite de l'accroissement des populations et des développements des intelligences, le contact devient INÉVITABLE; les règles d'actions sont réciproquement examinées : parce que chaque agglomération a le but de se rendre dominante au moyen de sa propre règle. Toutes croient, dès lors, avoir intérêt : à ce que chaque révélation étrangère, soit reconnue rationnellement *contestable*. Il en résulte : que, toutes étant *contestables*, ainsi que l'avoue Pascal lui-même, toutes se trouvent rationnellement *contestées*.

C'est alors, qu'au milieu de cet ensemble d'agglomérations, où toute règle d'action se trouve contestée, le besoin d'ordre fait sentir : la nécessité d'une règle d'action *incontestée*.

Mais, aussi longtemps qu'une règle d'action, *rationnellement* incontestable, ne peut exister; il ne peut y en avoir d'incontestée : que, *sentimentalement*.

C'est donc mille règles d'actions qu'il faut ramener à une seule, et appuyer : sur le seul sentiment.

Dans ce cas :

Comme les sentiments, relatifs aux règles d'actions, dérivent essentiellement de l'éducation ;

Comme, pour que l'éducation soit *une*, il faut qu'elle ait pour base : l'état de l'instruction ;

Comme la possession de l'état de l'instruction est essentiellement liée à la jouissance du sol ;

Le sol, au milieu d'une circonscription vouée à l'anarchie, par l'excès de population, nécessitant un contact des différentes agglomérations qui anéantit l'incontestabilité de toute règle, par l'expansion de

l'instruction, devient nécessairement : la propriété d'un seul, sommité sociale.

Alors, ce *seul*, établit l'unité, c'est-à-dire l'incontestabilité d'une règle *quelconque*. Il parvient à ce but : en disposant du sol en faveur de ceux qui l'aident à établir et à maintenir : l'instruction subordonnée à la règle d'action ; et l'éducation dominatrice de cet état d'instruction, alors nécessairement stationnaire ; CETTE SUBORDINATION ET CETTE DOMINATION, SE TROUVANT ALORS ÉGALEMENT NÉCESSAIRES AU MAINTIEN DE L'ORDRE.

Si, nous résumons l'examen que nous venons de faire, nous verrons : qu'en occident, il y a eu nécessairement appropriation par plusieurs ; et, transmission héréditairement indéfinie du sol : parce que la possession du sol par un seul, peut seulement exister : lorsqu'elle devient socialement nécessaire.

Or, cette possession ne devient socialement nécessaire : que, par excès de population, ce qui n'a pas encore eu lieu chez nous ; ou, que par naissance intempestive de la presse, ce qui ne serait que prochainement le cas existant : si, les connaissances acquises n'étaient déjà suffisantes : à l'établissement de la règle, basée sur le raisonnement réel.

En Orient, au contraire, il y a eu, nécessairement, appropriation du sol par un seul ; et, répartition à plusieurs, avec transmission temporairement héréditaire, quant à la jouissance : parce qu'il y a eu excès de population ; contact entre différentes règles ; et probablement aussi naissance intempestive de la presse, à une époque où les connaissances acquises ne permettaient

pas encore : l'établissement de la règle, basée sur le raisonnement réel.

Il n'y a donc pour l'Orient, même abstraction faite de tout développement social, dont la marche reste inhérente aux temps fabuleux : qu'une variété de forme, à laquelle nous parviendrions nécessairement, par suite : de la seule agglomération des populations; de leur contact; et, plus encore, par suite de la découverte de la presse; si les résultats de cette découverte, qui a commencé pour nous une nouvelle période de civilisation et une tendance générale vers l'anarchie; n'étaient déjà susceptibles : d'anéantir les différents protestantismes religieux, politiques et sociaux; sans recourir à la possession du sol par un seul, comme moyen unique de rétablir l'ordre, en abrutissant les masses. Et cela : parce que les développements de connaissances que la presse a produits ont été plus rapides; que le mal social que la presse occasionne, en dehors de la règle rationnelle.

La possession du sol par un seul; ou, le gouvernement paternel; est, en effet, la seule forme sociale capable, alors, au moyen d'une éducation basée sur une instruction illusoire et stationnaire, d'abrutir les masses; et, de détruire ainsi : tout protestantisme, source exclusive d'anarchie. Car, le protestantisme, une fois devenu général, ne peut être détruit : que, par l'abrutissement qui fait accepter, non-seulement sans examen, mais encore sans aucun moyen de jamais examiner, une règle d'action quelconque; ou, que par l'établissement d'une règle d'action, rendue ration-

nellement incontestable pour tous, et rendue socialement comprise par chacun. Or, ce dernier cas est impossible : aussi longtemps, que le raisonnement réel n'est point lui-même : NÉCESSAIRE ; et POSSIBLE.

La presse, que l'histoire nous montre avoir existé en Orient, à une époque bien antérieure à celle où elle est née chez nous, a probablement été une des causes qui ont nécessité l'établissement du système social, sous forme paternelle.

L'objection relative aux différences, entre les civilisations de l'Occident et de l'Orient, commence à disparaître ; achevons de la faire évanouir.

Au Pérou, la féodalité territoriale, temporairement héréditaire, telle que depuis un grand nombre de siècles, elle existe en Orient, s y trouvait déjà établie : lorsque nous nous sommes emparés de l'Amérique. Mais, au Mexique, la féodalité territoriale indéfiniment héréditaire ; ou, la possession du sol telle qu'elle existe chez nous ; s'y trouvait encore dans toute sa vigueur.

Cette même différence trouvée sur le nouveau continent, entre des civilisations, différentes aussi par l'ancienneté de leur existence, mais ayant une origine évidemment commune ; et, chez lesquelles, la seule agglomération de population, et non la presse, avait causé ces variations de forme sociale ; confirme, la non-valeur de l'objection : puisqu'elle nous donne, sur un nouveau continent, un exemple analogue de ce qui se trouve dans notre ancien monde.

Nous pourrions trouver de pareilles analogies, en observant les différentes civilisations africaines. Mais,

les points relatifs à l'appropriation du sol, ainsi qu'à la transmission de sa jouissance, nous paraissent, pour le moment au moins, suffisamment éclaircis.

Concluons :

Les féodalités territoriales, soit indéfinies, soit temporaires, soumises à la primogéniture ou abandonnées à l'hérédité commune, relatives à l'Occident et à l'Orient, relèvent également d'*un chef* : qui, sous un prétexte quelconque, peut toujours, soit indirectement soit directement, à une époque où la force fait le droit, les annuler : dès qu'il croit ou qu'il paraît croire : que, ceux qui en jouissent ne contribuent plus à maintenir, ou tendent à renverser : l'état d'instruction, servant de base à l'éducation subordonnée à la règle, sur laquelle l'ordre social se trouve établi.

Il y a donc, entre les deux civilisations, quant au maintien de l'ordre ; identité complète ; et, l'objection s'évanouit.

D

RÉPONSE A LA QUATRIÈME OBJECTION : LA PHASE BOURGEOISE A EXISTÉ AVANT LA NAISSANCE DE LA PRESSE.

« Je t'ai dit, Akouman, que dans sa rare imaginative, l'espèce humaine avait *récemment* inventé un système de gouvernement des plus curieux, et fort en vogue, car elle aime le nouveau.

« Lasse du pouvoir d'un seul, du pouvoir de plusieurs, et du pouvoir de tous, de tous moins le vrai peuple pourtant, prolétaires, serfs, esclaves, il arriva qu'un jour elle se trouva frappée d'une illumination soudaine.

« Chacun de ces pouvoirs, pensait-elle, est mauvais en soi, cela est clair, une longue expérience ne me l'a que trop appris. Mais que faire? quel remède? comment sortir de là? car encore faut-il bien un pouvoir, quel qu'il soit. Oh! que je suis bête! Mettons-les tous ensemble, ce sera pour le coup un pouvoir parfait, il n'y manquera rien, les vices disparaîtront corrigés l'un par l'autre, il ne restera que les avantages. C'est cela, c'est cela. Et qu'il ait fallu tant de siècles pour m'en aviser. Oh! que j'étais bête!

« Toute heureuse d'avoir eu, quoique un peu tard, une fois de l'esprit, la voilà donc à l'œuvre. Elle arrange de son mieux sa trinité de pouvoirs. Elle manipule, elle amalgame en un tout magnifique royauté, aristocratie, démocratie, investies chacune d'un droit pareil et d'une puissance indépendante. Cela fait, elle leur dit : Vous m'êtes toutes trois également chères, toutes trois vous aurez votre volonté également, complétement souveraine; c'est-à-dire que chacune pourra tout ce qu'elle voudra; c'est-à-dire, pour me faire mieux entendre encore, ne pourra rien, absolument rien, à moins toutefois que, par hasard, les deux autres ne veuil-

lent aussi ce qu'elle veut. De la sorte vous serez trois et ne serez qu'un : c'est la trinité, c'est le mystère.

« Tout acte de gouvernement exigeant ainsi le concours de ces trois pouvoirs, il reste à deviner comment, de l'antagonisme des positions, des prétentions et des intérêts, naîtra l'unité de volonté. Les habiles disent : on transigera. Fort bien. Chacun se relâchera, cèdera quelque chose, afin d'obtenir quelque chose ; d'où ce résultat que, par transaction, la loi, qui devait être la volonté de tous, *ne sera la volonté de personne.* Aurais-tu jamais rien imaginé de mieux ?

« Je parlais tout à l'heure de l'antagonisme des intérêts qui, pour chaque pouvoir, a des directions opposées. Distinguons cependant.

« Tu n'as point oublié qu'au-dessous des trois pouvoirs et de ce qu'ils représentent, il existe une nombreuse multitude à laquelle on a réservé pour sa part le droit d'obéir, le droit de payer, le droit de travailler et de suer, et de peiner, au profit des classes gouvernantes.

« Toutes les fois donc qu'il s'agira de grossir ce profit, de préserver de toute atteinte une organisation si utile, de perpétuer un si bel ordre, il règnera entre les pouvoirs le plus touchant accord, et les trois volontés n'en feront jamais qu'une. Mais sitôt qu'on en vient au partage, adieu cet accord, adieu l'harmonie de la machine; ces ressorts si doux, si onctueux commencent à crier. Ah! quelle musique! et que ne l'as-tu, Akouman, entendue comme moi!

« Jaloux l'un de l'autre, tendant à s'absorber l'un l'autre, continuellement en guerre, soit ouverte soit latente, le plus fort enfin dévore les plus faibles, manière toute simple et toute naturelle de mettre un terme aux défiances respectives et aux mutuelles inimitiés. Les peuples alors sont avertis que cette révolution nécessaire et sainte s'est faite uniquement pour leur bien, sans aucun autre but, aucune autre intention, pour les sauver, pauvres petits, de l'oppression que les vaincus faisaient déloyalement et méchamment peser sur eux. Il est bien juste qu'un service éminent soit reconnu, et on les aide, par de bonnes lois, bien méditées, bien libellées, bien appuyées par la persuasive intervention de la gent qui juge, emprisonne, et de

la gent qui tue, à le reconnaître généreusement. Vive la liberté! Un autre moyen, plus sûr peut-être, parce qu'il n'ébranle rien violemment et laisse subsister l'apparence des institutions établies, est la corruption. Un pouvoir en achète deux autres, et de concurrents qu'ils étaient, en fait ses instruments, d'autant plus précieux qu'ils le déchargent, pour un temps du moins, de la responsabilité de ses actes. Mais il faut pour cela qu'il ait dans ses mains l'administration des affaires, et le maniement des deniers publics. N'est donc pas corrupteur qui veut. Pour corrompu, c'est autre chose, le bon vouloir suffit, et il manque rarement. C'est une justice à rendre aux représentants comme aux représentés, et si tu doutes de mon témoignage, interroge Eghetesch (1), il n'est pas suspect.

« A travers l'épaisse couche des agents du pouvoir et des privilégiés politiques, la corruption s'infiltre dans la nation entière; elle boit le mal, comme en été la terre boit la pluie. La richesse est le but exclusif où l'on tend, et pour y arriver, nul moyen qui ne soit bon. Ils la poursuivent dans toutes les voies avec un désir forcené. Mais pour notre plus grand amusement, nous avons arrangé les choses de manière que, pour récompense d'un zèle si actif, si intelligent, d'une passion si noble, ils recueillent tous la servitude, et le plus grand nombre, la misère; une misère telle, souvent, que le monde n'en vit jamais qu'on y puisse comparer.

« Finalement, quant aux trois pouvoirs qui constituent, disent-ils, leur gouvernement, ce n'est qu'une pure fiction, un sot mensonge, une plus dure tyrannie voilée par des mots, un expédient fiscal, une machine à pressurer le peuple qu'on dépouille d'une main, qu'on emprisonne de l'autre, et qui se laisse faire avec une docilité bien digne assurément de cette race imbécile.

« Je ne sache, Akouman, aucune invention que je fusse plus disposé à envier que celle de ce système devant lequel les nations maintenant se prosternent à deux genoux, les mains jointes, avec une dévote admiration. J'y trouve tout ce qui peut me plaire; il satisfait en moi le penchant que nous te-

(1) Génie de la corruption du cœur.

nous tous de notre nature commune, et mon humeur particulière. Quoi de mieux ?

« Qu'on me donne un peuple neuf, plein de vie de séve, et en moins d'un siècle de bonne et active pratique de ce gouvernement pondéré, comme ils le nomment si plaisamment, je me charge *d'en faire un peuple pourri.* Mais la bêtise, mais la sottise, mais l'ineffable extravagance de cette absurdité colossale, est ce qui me charme par-dessus tout. J'ai déjà touché ce point, revenons-y encore, car le sujet est inépuisable.

« Ça, braves gens, parlez, expliquez-vous. J'aime à vous entendre, cela m'amuse toujours; vous vous êtes ennuyés, et je le conçois sans peine, de vos vieilles formes de société. Votre cervelle s'est mise en travail pour en chercher quelque autre. Voyons, qu'avez-vous imaginé?

« — Oh ! pour cela, la plus ingénieuse, la plus fine, la plus subtile chose du monde. Nous n'y mettons point de vanité, il convient d'être modeste, mais vous serez surpris. Individu ou corps, il n'y avait autrefois, en définitive, qu'une volonté, une seule, qui commandait et fit la loi. De là le mal. Une seule volonté! Nous l'avons divisée en trois, afin que chacun en eût sa part. N'est-ce pas là une idée? N'en est-ce pas une?

« — Une idée, vraiment, comme on n'en a guère.

« — Quand nous disions que vous seriez surpris!

« — Pas tant, pas tant, rien ne me surprend de vous. Mais continuons. Qui se reassemble s'assemble; en supposant donc que la société se groupe tout entière autour des trois centres, chacun de ces centres aura un tiers de volonté, un tiers ni plus ni moins. Autrement que deviendrait l'égalité? On retomberait dans l'une des vieilles formes.

« Et ces trois tiers de volonté constitueront trois pouvoirs distincts?

« — Justement, vous y êtes.

« — J'aime cette manière de vouloir à trois, elle est nouvelle, elle est singulière. Mais, bonnes gens, dites-moi, qu'en résultera-t-il?

« — L'équilibre entre les trois pouvoirs. L'équilibre, remarquez bien l'équilibre.

« — Vous tenez donc beaucoup à l'équilibre?

« — Si nous y tenons.....

« — L'équilibre est sans doute quelque chose de superbe; mais.....

« — Oh! l'équilibre!

« — Rien de si beau, je l'avoue, de si désirable, de si admirable; cependant.....

« — L'équilibre!

« — Il est vrai, cela dit tout. L'équilibre! Gardez-le, mes amis, si vous pouvez, ce sera sagement fait. Toutefois, si vos trois pouvoirs sont si bien équilibrés, que feront-ils? L'équilibre, si je ne me trompe, c'est le repos. L'action commence à l'instant même où l'équilibre cesse, à cet instant seul. Votre gouvernement ne gouvernera donc qu'en violant, par cela même, sa loi fondamentale, en se détruisant lui-même en tant que conforme au droit. Vivant, ne lui demandez rien, n'en attendez rien; il faut, pour agir, que d'abord il meure; pour fonctionner, qu'il se détraque. Cela ne laisse pas de me peiner un peu; mais, comme vous l'observez si profondément, l'équilibre.

« Encore une question. Pour caractériser votre gouvernement, le distinguer des autres, vous l'appelez représentatif. Qui représente-t-il? Et de qui émane-t-il?

« — Ce qu'il représente? Eh mais! l'universalité de la nation. D'où il émane? Du peuple, en qui réside la souveraineté inaliénable, imprescriptible.

« — J'en suis vraiment fort aise. Ainsi les trois pouvoirs émanent du peuple, et ils le représentent. Ainsi tout le peuple concourt au choix de ses représentants.

« — Non pas, non pas. Comme vous y allez! Nous n'avons garde. Il est souverain, quant à cela, c'est vrai; mais nous lui épargnons la fatigue d'user de sa souveraineté. Entre nous, d'ailleurs, ses lumières sont si courtes. Nous reconnaissons hautement son droit; on ne dira pas que nous le contestions. Il est écrit en tête de nos chartes. Pour ce qui est de l'exercice de ce droit fondamental, inaliénable, nous le restreignons à certaines choses plus éclairées, et qui le prouvent, car, pour en faire partie, il faut prouver arithmétiquement sa supériorité intellectuelle, et morale aussi, évaluée en francs et centimes, système décimal, et dûment attestée par le percepteur des contributions.

« — Mesure prudente et que je loue fort; de sorte donc que ce peuple, source de tous les pouvoirs, n'a aucune action dans l'établissement ni sur

la direction de ces pouvoirs qui émanent de lui, qui n'ont d'autorité que celle qu'ils tiennent de lui; de sorte qu'il possède la souveraineté que d'autres exercent sans son aveu; en vertu de leur volonté propre, quelle que puisse être la sienne; de sorte qu'il est tout en ce sens qu'il n'est rien.

« — Ce que c'est que de saisir les choses! D'autres s'y seraient embrouillés. Nous nous y embrouillons parfois nous-mêmes; quoique très en règle avec le fisc, quoique très-officiellement enregistrés par noms et surnoms, sur le tableau des hommes d'esprit.

« — Et à bon droit, braves gens, je vous le jure.

« Sincèrement, Akouman, n'es-tu pas ravi de cette incomparable espèce? »

La Mennais, *Amschaspands et Darvands.*

La première chose, pour ne point marcher en aveugle, est de savoir : où l'on est; et, où l'on veut aller.

En quoi consiste la phase bourgeoise?

A cette demande, nous pouvons faire plusieurs réponses :

1° La phase bourgeoise existe : chez une nation, dont la règle n'est point appuyée sur une révélation.

2° La phase bourgeoise existe : chez une nation, où la règle, basée sur les majorités, est ainsi : variable par essence.

3° La phase bourgeoise existe : chez une nation, où le sol n'est point possédé par privilége de caste. Et, il y a caste : partout où il y a des esclaves, domestiques; des *hommes choses.*

Ces prémices établies, que l'on nous montre dans l'histoire, une seule nation où l'une de ces trois circonstances ait existé avant la presse; et, l'objection que

nous voulons réfuter, sera fondée : nous aurons tort.

Nous ajouterons cependant : que, si même on nous montrait : qu'une de ces circonstances aurait existé avant la presse, nous dirions alors : que, nous n'avons tort que dans la forme. Car, pour avoir tort dans le fond, il faudrait : que, la nation, où l'une de ces circonstances se serait trouvée, fût devenue capable par son principe et sa durée de dominer le monde. Sans cela, ce ne serait qu'une aberration sociale, éminemment éphémère, sans aucune valeur scientifique (1).

Or, il est évident : qu'avant la naissance de la presse, le système bourgeois n'a jamais été établi de manière : à avoir même une simple chance de domination : soit perpétuelle ; soit universelle.

La dernière objection se trouve ainsi éliminée.

(1) Athènes, Tyr, Sidon, Carthage, et même Rome, après la prise de Carthage, pourraient être dites : avoir existé sous le système bourgeois : parce que la règle n'y était plus basée sur un autel quelconque. Mais, la durée, toujours éphémère, de ces exceptions, confirme ce que nous avançons.

§ 4.

Moyens de durée du despotisme et considérations relatives à leur examen.

« L'histoire, qu'est-ce? Le long procès-verbal du supplice de l'humanité. Le pouvoir tient la hache. Le prêtre exhorte le patient. »

La Mennais, *Discussions critiques*, p. 83.

A

MOYENS DE DURÉE DU DESPOTISME.

« A terre, à terre devant l'image de Dieu! Qui dit cela? Le prêtre. Pauvre peuple! le voilà prosterné. Lui, le roi, comme ils l'appellent, met le pied dessus. C'est bien! la société est désormais fondée. »

LA MENNAIS, *Discussions critiques*, p. 88.

Nous avons déjà dit : que, le despotisme consistait à *règner par la foi ;* et, que l'ensemble de ses moyens de durée pouvait se résumer dans la maxime : *diviser pour continuer de régner.*

Disons, maintenant, quels sont : les principaux de ces moyens de durée ; et, les seuls qui soient capables de servir de base à la stabilité du despotisme : pour aussi longtemps que l'existence du monopole est possible.

Ces moyens sont, les suivants :

1° L'esclavage ou l'appropriation du travail réel, du travail de l'homme ; et, le pouvoir de disposer de sa vie ; érigés en droit, pour la société.

2° La diversité des langues.

3° L'exaltation des passions ; ou, le fanatisme mis en œuvre sous toutes les formes ; et, spécialement : sous celles de religion ; et, de patriotisme.

4° L'aliénation du sol à des individus ; et, sa transmission par hérédité.

5° L'attache à la propriété foncière, de droits politiques, héréditairement transmissibles comme elle.

6° L'établissement des douanes.

7° L'exemption d'impôt accordée à la propriété ; et le fardeau de l'impôt, ainsi rejeté sur le travail.

8° Le maintien des masses dans l'ignorance.

9° Enfin, la terreur de l'avenir.

L'examen, relatif à ces différents moyens, tant pour leur établissement que pour leur décadence, démontrera : que, leur ensemble renferme, en effet, tous les moyens nécessaires pour régner par la division, par le monopole ; et, qu'en l'absence de cet ensemble, tout despotisme devient impossible.

B

CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'EXAMEN DES MOYENS DE DURÉE DU DESPOTISME.

« EMPIRIQUE : Qui n'a que l'expérience sans étude ni méthode, sans théorie. »

DICTIONNAIRE.

Nous avons vu : que, le despotisme existe, nécessairement, à l'origine des sociétés ; et, qu'il dure, nécessairement aussi, jusqu'à la naissance de la presse. Les moyens de durée existent donc nécessairement aussi. Par conséquent, il serait inexact de dire : que, les moyens, inventés par les despotes, l'ont été *sciemment :* dans le but prémédité d'exploiter les masses. Il y aurait, cependant, du vrai dans cette assertion. Ce qui cause cette ambiguïté, c'est que nos langues ou plutôt nos expressions sont bien éloignées de la précision qu'elles doivent avoir dans l'avenir.

Aujourd'hui, par exemple, sans nous inquiéter de savoir :

Si, l'expression *despotisme* représente l'abstraction d'un état social primitivement nécessaire ;

Si, le mot *instinct*, qui implique nécessité physique, peut s'appliquer à un être susceptible de choix, en parlant d'actes relatifs à sa liberté ;

Si, le mot *nature* a jamais eu, jusqu'ici, un sens

assez déterminé pour entrer dans un raisonnement, et laisser distinguer : si, sa valeur est relative à la matière, à la nécessité ; ou bien à l'intelligence, au raisonnement, à la liberté ;

Si, le *raisonnement* résultat de la liberté, diffère du *sentiment ;* et, en quoi il en diffère ;

Si, le *sentiment*, avant que la valeur attachée à ce signe soit incontestablement jugée réelle, est, oui ou non un préjugé ;

Nous pourrions dire : que, le despotisme, en établissant ses moyens de durée, a agi : *instinctivement ; par nature ; par sentiment ; par préjugé.*

Dès que nous avons la prétention d'exposer la science sociale avec exactitude, cette manière d'éluder la question, ne saurait être la nôtre : nous devons être précis. En conséquence, nous allons faire disparaître cette ambiguïté.

Lorsque nous usons des connaissances acquises, sans pouvoir nous rendre un compte, incontestablement rationnel, des motifs qui dirigent leur emploi, parce que nous ignorons : et la source incontestable d'où ces connaissances proviennent ; et, les rapports qu'elles ont incontestablement entre elles et avec le but proposé ; nous disons : que les actions sont dirigées *empiriquement ;* et, que les connaissances qui se rapportent à cette direction, sont *empiriques.*

Il est évident : que, des études bonnes ou mauvaises, des méthodes bonnes ou mauvaises, des théories bonnes ou mauvaises, rentrent dans l'empirisme : lorsque leur réalité, ou leur illusion, n'est point in-

contestablement démontrée. Car, personne n'agit *librement* sans une étude, une méthode, une théorie quelconque; et, surtout, sans croire qu'il fait bien.

Relativement à l'établissement des moyens que le despotisme met en œuvre pour persister, *empirisme* est donc l'expression qui doit être employée; au lieu des expressions indéterminées : *nature*, *instinct*, *sentiment*, *préjugé*.

Ainsi, c'est par une force dérivant de l'empirisme, que, les despotes, à l'origine des sociétés, établissent et maintiennent l'ordre; c'est-à-dire : qu'ils *règnent* ou *établissent la règle;* et, qu'ils *gouvernent* ou *appliquent la règle, exécutent ce qu'elle prescrit*. C'est même encore par cette seule force, qu'ils règnent et gouvernent actuellement. Et, il ne peut en être autrement : jusqu'à ce que l'établissement et la durée de l'ordre, puissent dériver : du raisonnement réel.

Maintenant, que nous avons donné ces explications, relatives à la valeur et à la durée de l'empirisme, nous allons, par le raisonnement, et en nous soustrayant, autant que possible, au vague inhérent à l'imprécision des signes, ainsi qu'à l'absence d'un critérium absolu et des moyens de s'en servir; nous allons, dis-je, étudier : l'influence que l'empirisme a dû avoir, sur chacun des moyens que nous avons énumérés. Nous comparerons en même temps, les conclusions de nos raisonnements sur chaque moyen : *aux récits de l'histoire;* et, *à l'état social actuel*. Puis s'il y a, entre les résultats de ces manières d'observer essentiellement différentes, une identité parfaite, nous en

conclurons : que, nous sommes restés dans les limites de la vérité.

Commençons, maintenant, l'examen des moyens nécessaires à la durée du despotisme.

CHAPITRE II.

PREMIER MOYEN DESPOTIQUE : ESCLAVAGE OU APPROPRIATION DU TRAVAIL RÉEL, DU TRAVAIL DE L'HOMME ; ET, POUVOIR DE DISPOSER DE SA VIE ; ÉRIGÉS EN DROIT POUR LA SOCIÉTÉ.

« VERI JURIS! Nous n'en avons pas. Si nous en avions, nous ne prendrions pas pour règle de suivre les mœurs de son pays. »

PASCAL, *Manuscrit autographe, p.* 406, *cité par M. Cousin dans son rapport à l'Académie, p.* 221.

— « Ils confessent que la justice n'est pas dans les coutumes, mais qu'elle réside dans les lois naturelles, *communes en tout pays.* Ils le soutiendraient opiniâtrément, *si la témérité du* HASARD *qui a semé les lois humaines*, en avait rencontré au moins une qui fût universelle. Mais la plaisanterie est telle que le caprice des hommes s'y est si bien diversifié, qu'il n'y en a point. »

PASCAL, *id.*, p. 69 et 365.

— « De là vient le droit de l'épée; car L'ÉPÉE DONNE UN VÉRITABLE DROIT. Autrement, on verrait la violence d'un côté et la justice de l'autre. »

PASCAL, *id.*, p. 159.

— « Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir. »

J. J. ROUSSEAU, *Contrat social*, l. I, ch. 3.

§ 1.

Empirisme.

« Le droit de propriété a son origine dans la nature même de l'humanité. Il est né lorsque la société avait besoin de son secours pour se développer. Il en est de même d'un grand nombre de lois; leur origine est une nécessité de l'humanité, et *c'est cette nécessité* QUI LES LÉGITIME. Le principe du droit des gens, qu'on pouvait tuer son prisonnier, était légitime, puisqu'il dérivait de la nécessité de se défendre; il en était de même du principe qu'on pouvait réduire en servitude, qui n'était que la conséquence de l'autre. Le droit de propriété d'un homme sur un autre, conforme au droit des gens, était donc dérivé du droit naturel; il était légitime, sacré; aussi voyons-nous qu'il n'a jamais été attaqué dans l'antiquité (1).

« La propriété s'est établie d'abord sur des choses mobilières. . . . . .

« La propriété sur l'homme est venue après; elle est née de la guerre et du droit de la défense. La dernière à s'établir, *la plus difficile à justifier peut-être*, a été la propriété foncière. Fille de l'occupation et du temps, elle est venue à la suite du travail, et par conséquent de l'esclavage.

. . . . . .

« Lorsque le *travail* venu à la suite de l'esclavage (2) eut étendu la culture, rendu les peuplades plus sédentaires, les familles s'attachèrent aux

(1) Aristote et plusieurs anciens ont jugé : que, l'esclavage était de droit naturel.

(2) L'auteur entend le travail de la terre.

portions de terre dont elles n'avaient auparavant que la jouissance. Elles les ensemencèrent chaque année et finirent par croire qu'elles avaient à la chose des droits *exclusifs et transmissibles;* de sorte que le droit de propriété est né d'une possession longtemps continuée. *Est-il légitime, ou n'est-ce qu'une usurpation?* En d'autres termes: le temps peut-il changer la possession en droit? Les jurisconsultes trouveront peut-être facile la solution de cette question; les philosophes n'en jugeront pas de même. Invoquer, en effet, la prescription, comme feront les premiers, n'est-ce pas justifier la chose par la chose même, *mettre l'*EMPIRISME *à la place de la* DOCTRINE?

« Si maintenant nous comparons les deux genres de propriété qui nous occupent, nous verrons que l'une s'est établie aux dépens de l'*ennemi*, l'autre aux dépens de la *tribu;* que la première est née d'un principe du droit naturel, que l'autre ne s'appuie SUR AUCUN PRINCIPE et N'A POUR SANCTION QUE SA DURÉE.

« Si quelqu'un me demandait quelle est l'origine de ma propriété sur mon esclave, je ne craindrais point de remonter avec lui dans l'antiquité, de livrer mes titres à son investigation, car ils s'appuient et sur le droit civil et sur le droit naturel.

« Si un de mes concitoyens, au contraire, me demandait comment il se fait qu'étant tous enfants de la même patrie, les uns ne possèdent rien, tandis que les autres possèdent tout, je me garderais bien de me reporter jusqu'au temps où le sol appartenait en commun à toute la tribu; je lui montrerais mes contrats, j'invoquerais le DROIT ARBITRAIRE, la prescription, et je me retrancherais dans le grand principe d'intérêt général qui veut qu'on respecte les institutions dont l'origine se perd dans la nuit des temps, de crainte, en les détruisant, de porter la perturbation dans la société. »

De l'affranchissement des esclaves, par M. CHARRIÈRE, président de la cour royale de la Guadeloupe.

A

QU'EST-CE QUE LE DROIT SOUS L'EMPIRISME? D'OU PROVIENT-IL? DE QUI ÉMANE-T-IL? EST-IL UN OU MULTIPLE? S'IL EST MULTIPLE, CHACUN PEUT-IL APPARTENIR : A DES UNITÉS SOCIALES ISOLÉES; OU, A DES UNITÉS SOCIALES EN CONTACT.

« Les lois de la conscience, que nous disons *naître de la nature, naissent de la* COUTUME; chacun ayant en vénération intime LES OPINIONS et mœurs approuvées et reçues autour de lui, ne s'en peut déprendre sans remords, ni s'y appliquer sans applaudissement. . . . . et les communes imaginations que nous trouvons en crédit autour de nous, et infuses en notre âme par la semence de nos pères, il semble que ce soient les générales et naturelles : par où il advient que ce qui est hors les gonds de la coutume, on le croit hors les gonds de la raison; *Dieu sait combien* DÉRAISONNABLEMENT *le plus souvent.* »

MONTAIGNE, liv. I, ch. 22.

« Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage. » *Id., ibid.*, ch. 30.

— « Nous n'avons autre mire de la vérité et de la raison, que l'exemple et l'idée des opinions et usances des pays où nous sommes. Là est toujours la parfaite religion, la parfaite police, le parfait et accompli usage de toute chose. »

Id., ibid., ch. 30.

— « Considérez la forme de cette justice qui nous régit; c'est un vrai témoignage de l'humaine imbécillité : tant il y a de contradiction et d'erreur. »

Id., l. III, ch. 13.

—« Tout ceci me fait souvenir de ces anciennes opinions (PLUTARQUE, *Instructions pour ceux qui manient affaires d'État*), qu'il est forcé de faire tort en détail, qui veut faire droit en gros ; et injustice en petites choses, qui veut venir à chef de faire justice es grandes : que l'humaine justice est formée au modèle de la médecine, selon laquelle tout ce qui est utile est aussi juste et honnête; et de ce que tiennent les stoïciens, que nature même procède contre justice en la plupart de ses ouvrages; de ce que tiennent aussi les Cyrénaïques, qu'il n'y a rien de juste de soi (DIOGENE LAERCE, II, 92); que les coutumes et les lois forment la justice; et les Théodoriens, qui trouvent juste au sage le larcin, le sacrilége, toute sorte de paillardise, s'il cognoist qu'elle lui soit proufitable (DIOGENE LAERCE, p. 99). »

MONTAIGNE, l. III, ch. 13.

—« Les loix se maintiennent en crédit, non parce qu'elles sont justes, mais parce qu'elles sont loix : c'est le fondement mystique de leur autorité ; elles n'en ont point d'autre; qui bien leur sert. Elles sont souvent faites par des sots ; plus souvent par des gens qui, en haine d'égualité, ont faulte d'équité; mais toujours par des hommes vains et irrésolus. Il n'est rien si lourdement et largement faultier que les lois, ni si ordinairement. Quiconque leur obéit parce qu'elles sont justes, ne leur obéit pas justement par où il doibt. »

Id., ibid., ibid.

Sous l'empirisme, le droit est la conformité à une règle considérée comme nécessaire à l'existence de l'ordre. Le nom de JUSTICE, donné au droit, signifie : que, la règle est conforme à ce qu'ordonne : soit la divinité justice infinie ; soit le raisonnement bon ou mauvais ; mais, considéré comme bon, comme énonçant ce qui est nécessaire à l'existence de *l'ordre*, de la *vie sociale*. Dans ce dernier cas, le raisonnement

social; ou plutôt le législateur suppose : que, ce qu'il croit NÉCESSAIRE : est JUSTE.

Toute règle dérive EXCLUSIVEMENT du raisonnement.

En effet :

Une tendance organique quelconque, soit d'attraction, soit de répulsion, n'est règle d'action : que, lorsque le raisonnement, soit *illusoire*, soit *réel*, a décidé : qu'il est *bien* ou *mal ;* c'est-à-dire : qu'il est, *oui* ou *non*, conforme à la *conscience*, au *raisonnement* d'y *résister ;* ou de la *suivre*.

Mais, sous l'empirisme, le raisonnement est nécessairement : indéterminé; relatif; *contestable*. Et, toute conclusion d'un raisonnement contestable, prise comme vérité, est : un préjugé.

Sous l'empirisme, toute règle d'action, toute justice, tout droit, PROVIENT DONC : DU PRÉJUGÉ.

Nous avons déjà dit : que, sous l'empirisme, tout sentiment est lui-même un préjugé.

Il s'ensuivrait : que, sous l'empirisme, tout droit provenant du sentiment, est aussi : un préjugé.

Avant de l'affirmer, nous aimons, quant à identifier le sentiment au préjugé, à nous placer sous une autorité, que, relativement à la justesse des expressions, l'époque actuelle ne récusera point.

— « La constitution intime des nuées, dit M. Arago, est trop imparfaitement connue pour qu'on ait été à même d'apprécier, d'après des considérations théoriques, le danger qu'il pourrait y avoir à trop approcher du foyer d'un orage. Sur ce point l'OPINION GÉNÉRALE me paraît bien plutôt une affaire de SENTIMENT que le résultat d'une DISCUSSION APPROFONDIE. De noirs nuages lancent quelquefois *au loin* la destruction, l'incendie et la mort. Que ne doivent-ils pas faire de *près?* Tel est l'aperçu *vague* auquel on s'est arrêté. »

— D'après l'opinion de M. Arago ; et, d'après la raison ; *l'opinion, même générale,* et *le sentiment,* ne sont ainsi : que, le résultat d'un aperçu vague ; d'une discusssion non approfondie.

Et, comme toute conclusion d'une discussion non approfondie, est un préjugé ; il s'ensuit :

« QUE LE SENTIMENT EST LUI-MÊME UN PRÉJUGÉ. »

Ainsi :

Sous l'empirisme, toute règle d'action, toute justice, tout droit, proviennent d'un raisonnement contestable, de l'opinion, du sentiment, du préjugé.

Mais, au raisonnement illusoire, à l'opinion, au sentiment DE QUI, se rapporteront : la règle, la justice, le droit ? Il faut le savoir. Car, s'il n'est préalablement déterminé, de qui le droit doit émaner, il y aura une infinie variété de sentiments, sur ce qui doit être considéré comme justice. Et, c'est précisément cette variété de sentiments, qui constitue l'anarchie. Pour que la société puisse exister, il faut donc : que, la régle émane *d'un seul*, d'une unité : simple pour formuler ; multiple ou collective pour accepter. Quel sera cet un seul ?

Toute règle d'action devant émaner du raisonnement d'un seul ; et, de plus, toute règle d'action, tant pour son acceptation que pour sa durée, étant relative à la *force intellectuelle ;* la règle d'action devra émaner : du plus fort, *intellectuellement ;* et, cette règle sera acceptée : par les plus faibles. Quant aux dissidents : ou ils périront ; ou ils iront former d'autres sociétés. De là vient : que, sous l'empirisme, toute inquisition est

juste : parce qu'elle est *nécessaire* à l'existence de l'ordre ; à l'existence sociale.

Remarquons ici : que, sous l'empirisme, il y a, nécessairement, une infinité de forces intellectuelles, plus ou moins énergiques se rapportant à autant de *sophismes*, plus ou moins adroits ; et, qu'en dehors de l'empirisme, la force intellectuelle est, essentiellement UNE : comme la vérité.

Dès lors, et sous l'empirisme, il y a autant de règles, de justices, de droits : qu'il y a de sociétés.

Mais, l'essence du droit étant de servir de base à l'existence sociale (1) ; et, la non-unité d'opinions, de préjugés sur la réalité du droit constituant l'anarchie ; il faut affirmer :

« Que, chaque unité sociale, relative à un droit par-
« ticulier, doit être isolée. »

En effet :

Dès que des unités sociales, *différant par le droit*, communiquent entre elles ; ont, entre elles, des rapports inévitables ; il faut :

Que, l'unité d'opinion, relativement au droit de ce nouvel ensemble, vienne à se rétablir ;

Que l'un des deux droits disparaisse ;

Ou, que ce nouvel ensemble s'anéantisse.

(1) La règle, le droit, servant de base à l'existence sociale, embrasse : non-seulement la matière, mais aussi le moral ; non-seulement le temporel, mais aussi le spirituel ; non-seulement la sanction du bourreau, mais aussi la sanction religieuse. Et, cela existe : quand même le moral, le spiritualisme, et la sanction religieuse, seraient des illusions : ce que d'ailleurs, sous l'empirisme, les sociétés ne permettent jamais de mettre en discussion publique, avant que l'examen ne soit devenu incompressible.

De ce qui précède, il résulte : et, nous ne pouvons trop engager nos lecteurs : à vérifier la réalité de ce résultat; et, à s'en rappeler toujours, pendant l'examen de notre travail :

Que, lorsque les communications deviennent inévitables, entre les diverses circonscriptions sociales ayant des droits particuliers, l'un des droits dérivant du préjugé, ou un autre droit en résultant, et provenant également du préjugé, parvient, nécessairement, à dominer ce nouvel ensemble. Et, cette domination nécessite toujours :

Soit l'abrutissement des masses, pour empêcher l'examen du droit;

Soit l'établissement du droit réel, si l'examen ne peut plus être comprimé : un ensemble social ne pouvant exister, sans unité de droit ;

Soit, l'anéantissement de l'humanité relative à cet ensemble, pour le cas : où, l'examen ne pourrait être comprimé ; ni les masses abruties.

Ceux de nos lecteurs, qui n'admettraient point l'incontestable réalité de ce résultat, doivent abandonner, dès ce moment, l'examen de notre travail; leurs études seraient complétement inutiles.

Maintenant, et avec le petit nombre de ceux qui consentiront à nous suivre (1), nous pouvons con-

(1) Les vérités, comme les semences, ont des époques et des sols, où seulement elles peuvent se développer. Il y a trois siècles, nous n'eussions pas été suivi par un homme sur un million; à présent nous le serons peut-être par un sur dix mille. Longtemps avant trois quarts des siècles, pas un sur un million ne mettra en doute : que, pour un ensemble social, il puisse exister deux droits; ou, que des hommes en communications inévitables ne forment pas un seul ensemble social.

clure, relativement aux questions posées en tête de ce paragraphe, et dire :

Sous l'empirisme, une règle d'action quelconque, nommée *justice* ou *droit*, provient nécessairement d'un raisonnement illusoire, d'une opinion, d'un préjugé, d'un sentiment, relatif à un individu, ayant la plus grande force intellectuelle;

Sous l'empirisme, il y a nécessairement une multitude de pareils droits;

Chacun d'eux doit être unique : relativement à une circonscription sociale ;

Chaque circonscription relative à un droit, doit être isolée de toute autre.

Et, lorsque toutes sont inévitablement en contact, soit par accroissement de populations, soit par insuffisance des moyens de séparation, et surtout par naissance et développement de la presse :

LE DROIT DOIT DEVENIR RELATIF AU RAISONNEMENT RÉEL, OU L'HUMANITÉ DISPARAÎT.

Disons, pour terminer : qu'avant Pascal, que nous avons cité en tête de ce chapitre comme ne reconnaissant de *droit que la force*, personne au sein du christianisme, n'a, mieux que saint Paul, reconnu ce même droit, comme source exclusive de justice. Le passage suivant va le démontrer :

— « Ce grand apôtre (saint Paul), inspiré de Dieu, et immédiatement dirigé par le Saint-Esprit dans tout ce qu'il écrivoit, se propose l'objection que les lumières naturelles peuvent former contre la doctrine de la prédestination absolue. Il comprit toute la force de l'objection; il la rapporte sans l'affaiblir le moins du monde. « *Dieu a compassion de celui « qu'il veut.* » (*Épître aux Romains*, ch. IX, v. 18.) Voilà le dogme de

saint Paul, et voici la difficulté qu'il se proposa. « Or, tu me diras : Pour-« quoi se plaint-il encore; car qui est celui qui peut résister à sa volonté?» (*Ibid.*, v. 19.) On ne sauroit pousser plus loin cette objection. Vingt pages entières des plus subtils molinistes n'en diroient pas davantage. Que pourroient-elles conclure, sinon que, dans l'hypothèse de Calvin, Dieu veut que les hommes pèchent? Or, c'est justement ce que saint Paul a reconnu qu'on lui pouvoit objecter. Mais que répond-il? Cherche-t-il des distinctions et des adoucissements? Nie-t-il le fait? En avoue-t-il seulement une partie? Entre-t-il dans quelques détails? Ote-t-il les équivoques de mots? Rien de tout cela. Il n'emploie que la souveraine puissance (la force) de Dieu et le *droit* suprême qu'à le Créateur de disposer de la créature comme bon lui semble (*indépendamment de la justice*). « *Mais plu-« tôt, ô homme, qui es-tu, toi qui contestes contre Dieu* (1)? *La chose for-« mée dira-t-elle à celui qui l'a formée : Pourquoi m'as-tu ainsi faite?* » (La même, v. 20.) Il reconnoît là une incompréhensibilité qui doit arrêter toutes les disputes et imposer un profond silence à notre raison. « *O pro-« fondeur des richesses, et de la sapience, et de la connoissance de Dieu,* « s'écrie-t-il (ch. XI, v. 33), *que tes jugements sont incompréhensibles,* « *et tes voies impossibles à trouver!* » Tous les chrétiens doivent trouver là un arrêt définitif prononcé en dernier ressort, et sans appel. »

(BAYLE, *Dict. histor.*, article ARMINIUS.)

Les prolégomènes, que nous venons de donner, étaient nécessaires : pour arriver à la discussion du premier moyen despotique.

(1) C'est aussi ce qui se peut dire : du faible vis-à-vis du fort; du vilain vis-à-vis du noble; du pauvre vis-à-vis du riche.

B

ESCLAVAGE, OU APPROPRIATION DU TRAVAIL RÉEL, DU TRAVAIL DE L'HOMME; ET DROIT DE VIE ET DE MORT, MIS, SOUS L'EMPIRISME, EN RAPPORT AVEC LA RÈGLE D'ACTION, LA JUSTICE, L'ORDRE.

« L'Anglais ou le Français qui, du centre de civilisation où il est placé, jette sur l'esclavage un regard superficiel, qui s'arrête à l'écorce, qui n'embrasse que le présent, voit dans ce fait une usurpation de la force sur la faiblesse, une anomalie morale, un abus, un crime qu'il faut faire cesser sur-le-champ et à tout prix; mais si on examine la chose de plus près, si on scrute la nature, si on remonte à son origine pour en étudier la cause et les effets, si, en un mot, on interroge l'histoire de l'humanité, on arrive à des résultats auxquels on était loin de s'attendre.

« Lorsque nous contemplons l'antiquité, nous sommes étonnés de voir l'esclavage admis chez toutes les nations. Elles étaient toutes divisées en deux classes, celle des libres et celle des esclaves; les deux populations se fondaient continuellement l'une dans l'autre.

« Montesquieu a parfaitement décrit ce mouvement. Voici comment il s'exprime en parlant des Romains :

« Le peuple fut presque composé d'affranchis, de façon que ces maîtres du monde, non-seulement dans les commencements, mais dans tous les temps, furent la plupart d'origine servile.

« Le nombre du petit peuple, presque toujours composé d'affranchis ou de fils d'affranchis, devenant incommode, on en fit des colonies par le moyen desquelles on s'assura de la fidélité des provinces. C'étoit une circulation des hommes de tout l'univers. Rome les recevoit esclaves et les renvoyoit Romains. »

« Tacite nous apprend que la classe des affranchis était très-étendue; qu'un grand nombre de chevaliers, et même de sénateurs, lui doivent leur origine.

« Nous voyons des peuples entiers, tels que les Klotes et les Juifs, réduits en servitude. Nous savons que les armées des Arthes étaient composées d'esclaves. Les guerres étaient presque continuelles, et il n'y en avait aucune qui ne ravît la liberté à un grand nombre d'individus. D'un autre côté, leur industrie, la libéralité des maîtres, les circonstances critiques qui forçaient souvent à recourir aux esclaves pour augmenter le nombre des défenseurs de la patrie, en faisaient passer un grand nombre de la servitude à la liberté.

« Nous sommes donc fondés à penser qu'il n'est peut-être aucun de nous dont les ancêtres n'aient été esclaves, et que l'humanité tout entière a passé par l'esclavage.

« Un fait aussi général ne peut être dû à un simple abus de la force. C'est dans la nature des choses, c'est dans l'humanité même que nous devons trouver cette cause.

. . . . . .

« Nous sommes forcés de conclure de là que l'esclavage est une des phases par lesquelles l'humanité est obligée de passer dans sa marche progressive; qu'il était impossible qu'il ne fût point, qu'il a été une nécessité, et par conséquent un progrès.

« Cette conclusion peut étonner, elle n'en est pas moins rigoureuse; elle n'est point déduite d'une vaine théorie, mais de faits incontestables.

« Cherchons donc quelles sont les causes qui ont introduit l'esclavage dans le monde, comment il s'est établi, et quels ont été ses effets sur la société? Ces recherches ne sont pas inutiles; il faut bien que l'on étudie à fond ce que c'est que la servitude pour s'en faire une juste idée, et savoir comment on doit en agir avec elle.

« Pour atteindre ce but, examinons les hommes dans l'état de nature, tels qu'on les a trouvés dans l'Amérique en général, et en particulier dans les îles que nous habitons.

« Je dois prévoir ici une objection qu'on pourrait me faire, en disant que mes raisonnements sont fondés sur l'hypothèse que l'état sauvage a été l'état primitif de l'homme, ce qui n'est pas admis par tout le monde.

« Je réponds que je ne prends pas ce mot *primitif* dans un sens absolu. Il désigne, dans cet écrit, l'enfance d'un peuple, c'est-à-dire sa position morale et physique à l'époque où le sol est couvert de bois ; que la jouissance en appartient à tous, la propriété à personne; lorsque l'agriculture et les arts sont inconnus ; que la pêche, la chasse, les produits des forêts, ceux d'une culture imparfaite et passagère, sont les seuls moyens de subsistance ; en un mot, lorsque la tribu existe déjà, la nation pas encore.

« Peu importe ce qui a précédé; il suffit pour justifier nos raisonnements que tous les peuples aient passé par cet état ; or, c'est ce qu'il est impossible de contester. C'est celui dans lequel se trouvaient les peuplades de l'Amérique à l'époque de la découverte de ce continent. Il n'est pas permis de douter qu'il n'ait également subsisté dans l'ancien monde, puisque les poëtes, les philosophes, les orateurs, tantôt vous représentent les premiers législateurs réunissant les hommes encore sauvages, leur enseignant les arts et l'agriculture; tantôt nous parlent d'un temps où l'homme habitait des troncs d'arbres et se nourrissait de glands.

« Je ne cherche pas d'où venait l'humanité, et comment elle est parvenue à cet état ; mais comment elle en est sortie.

« Le sauvage est chasseur, pêcheur et guerrier, il n'a aucun souci de l'avenir, le présent est tout pour lui ; nous autres, habitants de l'ancien monde, il n'y a que peu de temps que nous sommes délivrés de nos chaînes, une longue suite de siècles d'esclavage nous a familiarisés avec le travail, il est en quelque sorte entré dans notre nature ; nous ne le considérons plus comme un malheur, mais le sauvage l'envisage d'un œil bien différent. Il le voit dans toute sa laideur, avec tous ses inconvénients ; il le regarde comme une peine corporelle; l'y contraindre serait pour lui une condamnation. Sa manière de sentir sur ce point est conforme aux Écritures qui nous apprennent que l'homme, par l'effet de sa chute, a été condamné au travail. L'opinion du sauvage est donc l'opinion primitive, celle qui a dû régner chez les premiers hommes.

« L'humanité resterait stationnaire, elle ne se composerait que de peuplades sauvages, si le travail n'était introduit dans le monde.

« Avancer par le travail, telle était la loi de l'humanité. Seul, il pouvait conduire l'homme à cet état social, à cette civilisation où l'appelaient ses destinées ; mais il fallait une force irrésistible pour l'imposer à des êtres qui l'abhorrent, pour soumettre au joug la nature roide et rebelle du sauvage, pour lui faire perdre sa fougue et sa férocité, pour la transformer en quelque sorte en lui faisant oublier ses anciens appétits, en le rendant propre à de nouvelles habitudes, à une nouvelle vie.

« Cette force ne pouvait venir de Dieu, qui ne met pas continuellement la main à ses ouvrages, qui ne pourrait le faire qu'en détruisant toute liberté dans ce monde ; elle est venue de l'homme lui-même. Elle a été le résultat de sa situation physique et morale, de ses passions, en un mot des lois de son organisation, en tant que destiné à la société.

« Cette force, c'est l'ESCLAVAGE, *la transition indispensable à la marche progressive de l'humanité*. Examinons donc comment il s'est établi, et quels en ont été les résultats.

« Les peuplades sauvages ne connaissent point le droit civil (1), mais elles connaissent le droit des gens. Aucune portion de territoire de la tribu n'est la propriété d'un de ses membres ; mais le territoire appartient en commun à la tribu entière, qui y exerce, exclusivement aux autres, le droit d'y camper, d'y pêcher, d'y chasser.

« Les guerres doivent être presque continuelles ; en voici les raisons :

« Les limites ne peuvent être fixées d'une manière certaine, à cause des marais et des bois dont la terre est couverte ; il n'existe aucun moyen de constater les conventions d'un traité, on est obligé de les confier à la mémoire infidèle des hommes.

« Chez les nations civilisées, une foule de routes

(1) Ici M. le président de cour royale se trompe. Les peuplades, même primitives, connaissent le droit civil. Ce droit naît avec la société civile, dès qu'il y a deux familles juxtaposées ; et il naît avant le droit des gens. Du reste, nous prévenons ici que nous ne nous rendons nullement responsables des propositions renfermées dans nos épigraphes. En les plaçant en tête de chacune de nos divisions nous avons désiré présenter à nos lecteurs des espèces de préludes devant les prédisposer au ton et au mode dans lequel nous allions nous trouver.

s'offrent à l'ambition, à l'activité qui dévore l'homme; chez les sauvages il n'en existe que deux : la chasse et surtout la guerre. Leurs exploits peuvent seuls leur assurer la considération de leur tribu. Les passions étant en plus petit nombre, ont par cela même plus d'énergie. Le désir de se distinguer, si naturel à l'homme, et l'amour de la vengeance règnent avec d'autant plus de force dans leurs cœurs, qu'ils y règnent sans partage.

« Leurs guerres, c'est l'extermination. Que feraient-ils des vaincus? Ils ne sauraient, comme nous, les retenir prisonniers. Leur vie errante, leur peu de moyens de subsistance s'y opposent. Il faut cependant qu'ils les mettent hors d'état de leur nuire; il ne faut pas qu'ils s'exposent à les retrouver un jour dans les combats; il n'est pour cela qu'un moyen, la mort! Pour le sauvage, TUER C'EST SE DÉFENDRE. De là ce principe du droit des gens qui le régit, qu'il est permis de tuer les vaincus. Ceci n'est pas l'effet, mais la cause de sa férocité. *Comme toutes les lois humaines, celle-ci naît d'une* NÉCESSITÉ DE LA NATURE ACTUELLE DE LA SOCIÉTÉ.

« De ce principe découle une conséquence, c'est qu'on peut réduire les vaincus en servitude : qui peut le plus peut le moins.

« Tant que c'est le principe qui est suivi, les peuplades restent stationnaires; mais dès que la conséquence est mise en pratique, est adoptée comme règle, l'esclavage s'établit, le travail vient à sa suite, et l'humanité entre dans une phase nouvelle.

« Sans doute on a dû longtemps se borner au principe sans songer à la conséquence; mais puisqu'elle était NÉCESSAIRE, il était impossible que, tôt ou tard, les circonstances propres à sa manifestation ne se présentassent pas. Tout principe doit finir avec le temps par se développer dans toutes ses conséquences (1).

. . . . . .

« Lorsque les Caraïbes s'emparèrent des îles que nous habitons, ils les trouvèrent possédées par une autre nation sauvage comme eux. Ils n'avaient

(1) Aussi, le principe *raison*, essence de l'humanité, doit finir : par se développer, dans toutes ses conséquences; et, par soumettre l'humanité tout entière, AU RAISONNEMENT RÉEL.

que trois partis à prendre : se l'incorporer, la réduire en servitude, l'exterminer.

« Le premier parti était impossible, les moyens de subsistance n'auraient pas suffi, leur orgueil d'ailleurs s'y opposait ; ils n'étaient pas assez avancés pour songer au second ; ils prirent le dernier.

« Il en est de même de toute nation sauvage qui conquiert. Il faut qu'elle extermine les vaincus ou qu'elle en fasse des esclaves.

« Le parti qu'elle prendra dépendra de mille circonstances : de la nature plus ou moins fertile de la contrée, de l'état actuel de ses idées religieuses, de sa puissance, de sa population, de sa constitution plus ou moins aristocratique.

« *Une idée qui, pendant des siècles, ne s'était présentée à personne, finit, lorsque le moment est arrivé, par éclore dans le cerveau d'un homme. Elle se révèle à tous par l'intermédiaire d'un seul. Cette idée, c'est* UNE RELIGION, UN SYSTÈME ENTIER, UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE.

« Les nations conquérantes auront pendant longtemps, comme les Caraïbes, exterminé la nation conquise ; mais on aura dit : Pourquoi faire périr ces hommes dont nous sommes les maîtres ? Réservons-les pour notre usage. Cette servitude aura d'abord été très-douce : un peuple sauvage a peu de besoins ; la garde de quelques troupeaux, la culture de quelques plantes alimentaires, comme le maïs, auront été leur seule occupation. La nation se sera trouvée composée de deux classes : les libres et les esclaves. Une de ces classes étant exclusivement consacrée aux travaux domestiques et à la culture, les moyens de subsistance seront devenus plus abondants, plus assurés, les famines plus rares ; les moyens d'échange auront fait naître le commerce ; la nation se sera attachée de plus en plus au sol, à mesure qu'elle en aura retiré plus d'avantages, et elle se sera éloignée de jour en jour de l'état sauvage pour passer à l'état de barbarie...

« Un grand fait s'est accompli, un grand principe est né dans la société : *le droit de propriété sur les personnes ;* UN AUTRE FAIT, UN AUTRE PRINCIPE EN SERA LE RÉSULTAT : *le droit de propriété sur le sol.*

« Nous reviendrons plus tard sur l'origine de ces droits, les principes sur lesquels ils se fondent.

Nous ferons connaître leurs différences et leurs rapports.

« Presque tout ce que nous venons de dire était *encore vrai* chez les Romains. Les jurisconsultes de cette nation nous apprennent que *servus*, esclave, vient de *servare*, conserver.—Sur le champ de bataille on pouvait tuer son ennemi vaincu ou le réduire en servitude. Le réduire en servitude c'était le *conserver*.

« Concluons donc, de tout ce qui précède, que l'esclavage a été une *conservation* et un *progrès*. Ainsi critiquer l'esclavage, c'est critiquer la marche même de l'humanité; le lui reprocher, c'est lui reprocher d'être progressive.

« Ainsi l'esclavage, lorsqu'il a paru, a adouci la férocité des hommes en faisant cesser le carnage; il a changé la face du monde en amenant le travail à sa suite. Il a fait franchir à l'humanité un espace immense; mais il l'a menée à un point au delà duquel il ne lui est pas donné de la conduire. *Dès lors il est devenu un obstacle.* Ce point est, pour chaque peuple, le moment où le travail peut se passer de l'esclavage. *Abolir l'esclavage sans abolir le travail, voilà donc le but que tout philosophe, tout législateur, tout vrai philanthrope, doit se proposer* (1). »

(*De l'affranchissement des esclaves, par M.* André de la Charrière, *président de la cour royale de la Guadeloupe. — Paris, chez Renduel.* 1836. — Pag. 7 à 18.)

— « Autre chose est l'esclavage dans le monde ancien, autre chose l'esclavage dans le monde moderne; ce qui serait un crime aujourd'hui, à cause de notre civilisation, peut avoir été une chose fort simple il y a mille ans. Aujourd'hui, en France, avec nos idées, un homme qui en achète ou qui en vend un autre, nous semble quelque chose de monstrueux. Cependant toute l'Europe n'est pas encore arrivée à ces croyances, à ces habitudes, à ces idées. Quelquefois nous lisons dans les jour-

(1) Et comme, selon M. Michel Chevalier lui-même, le pire des esclavages est l'esclavage collectif, le nègre de la Caroline et de la Virginie étant moins malheureux que le prolétaire français, il en résulte : que, l'abolition de l'esclavage ne peut avoir lieu : que, par l'anéantissement du prolétariat.

maux d'Irlande qu'un homme a conduit sa femme au marché avec un licou, et qu'il l'a vendue quelques schellings ou troquée contre une chèvre. Les Russes, les Autrichiens, les Prussiens, les Turcs ont des esclaves; nos ambassadeurs en reçoivent en présents, ou peuvent en recevoir. Bien plus, tous les peuples anciens, dont nous apprenons l'histoire dans les colléges, avaient des esclaves : les Hébreux, les Perses, les Égyptiens, les Grecs, les Romains, les Gaulois; bien plus encore, des hommes dont nous admirons les livres ont été esclaves ou fils d'esclaves : Ésope, Térence, Plaute, Phèdre, Horace, et ils ne s'en plaignaient pas. Comment concevoir alors la répugnance que nous avons aujourd'hui pour l'esclavage des nègres? Est-ce qu'un mulâtre est un plus grand personnage que Phèdre et que Térence? Non. Est-ce que nous sommes beaucoup plus éclairés que la Judée au temps de Salomon, que la Grèce du temps de Socrate, que l'Italie du temps d'Horace? Cela peut bien être; mais, en vérité, cela nous semble si étrange à dire, que nous ne l'osons pas. Nous croyons donc qu'il y a dans notre opinion sur l'esclavage beaucoup de vérité et de raison sans contredit; mais il y a aussi un peu de nos habitudes morales et de nos croyances politiques, ainsi que nous le disions.

« Il n'y a pas un seul peuple ancien, un seul, chez lequel on ne rencontre l'esclavage, et nos colonies se trouvent dans le cas où se sont trouvés tous les pays, les plus grands, les plus éclairés, les plus célèbres, comme était encore la France au treizième siècle, comme est la Russie, comme est tout l'Orient.

« Si haut qu'on remonte dans l'histoire, on voit toujours l'esclavage déjà établi. Il l'est dans l'*Iliade*, il l'est dans la *Genèse;* il y a trois mille ans de cela. Il y est comme une chose déjà vieille, comme une chose naturelle, simple, dont personne ne se plaint ni ne se vante; l'esclave n'en est pas plus humble, le maître n'en est pas plus fier.

« A l'étudier dans son histoire primitive, on voit clairement que l'esclavage n'est pas une institution humaine, mais un fait providentiel; on ne l'a pas établi, mais accepté (1). Si les hommes avaient

(1) Les faits généraux, universels, dans la société, dérivent : DE LA NÉCESSITÉ SOCIALE.

établi l'esclavage, comme il a été universel, il aurait fallu l'établir partout; il aurait fallu qu'à un jour donné, une portion du genre humain liât et garrottât l'autre, hypothèse qui est contre les faits, car, en tout pays les esclaves sont plus nombreux que les maîtres. Bien plus, comme une pareille iniquité eût constitué dans l'histoire des esclaves une époque terrible, solennelle et mémorable, le souvenir s'en serait conservé quelque peu et quelque part. La captivité des Hébreux en Egypte, qui n'était qu'une pure *domination politique* (1) sans aucune espèce d'esclavage corporel, ne s'oubliera jamais. Or, il n'y a dans les livres d'aucun peuple, ni dans ses traditions, ni dans ses légendes, rien qui rappelle un assujettissement universel et violent des esclaves. L'esclavage apparaît, au contraire, comme un fait antérieur aux lois, aux gouvernements, aux théories; un fait primordial, naturel, spontané, inhérent à la condition humaine, et dont il est très-facile d'expliquer la formation; une manière d'être normale et logique *à de certaines époques historiques;* enfin une phase comme une autre de ce qu'on nomme la civilisation.

« Dans l'histoire, l'esclavage se présente donc beaucoup plus comme une fatalité que comme un crime.

« Il nous semble qu'on n'y regarde peut-être pas d'assez près aujourd'hui, quand on se répand en anathèmes philosophiques contre l'esclavage en général, en disant qu'il viole la dignité humaine et la loi naturelle. Cette opinion-là, que nous ne contestons pas en elle-même, est un fruit des idées chrétiennes éclos à peu près vers le quatorzième siècle; du reste, l'opinion contraire avait régné plus de deux mille ans, depuis Moïse et Homère jusqu'à saint Louis. Il n'y a pas dans tous les écrits des philosophes de l'antiquité, sans distinction de secte, une seule page, une seule ligne, un seul mot qui fasse penser qu'ils regardaient l'esclavage comme une chose contre nature; et pourtant cette

(1) Ainsi, au sein d'une nation, il peut y avoir des ESCLAVES POLITIQUES. Nous prions nos lecteurs de remarquer : que, cette dénomination n'est point de notre invention; et, de ne point nous la reprocher, comme nouveauté, lorsque, nous viendrons à dire : que, les prolétaires sont des ESCLAVES POLITIQUES; c'est-à-dire : DES ESCLAVES SOCIAUX; des ESCLAVES COLLECTIFS.

période de deux mille années a été remplie par les peuples les plus éclairés, et par les intelligences les plus hautes. Il n'y aura jamais de plus grands moralistes que Moïse, Socrate, Jésus-Christ; et cependant si nos philanthropes d'aujourd'hui avaient *absolument* raison, pour les temps anciens comme pour les temps modernes, il s'ensuivrait qu'il aurait été commis, pendant vingt siècles, par tout l'univers, ouvertement, au grand jour, un crime odieux, le plus grand des crimes, la violation de la loi de nature, sous les yeux de ce que la pensée a de plus sublime, le savoir de plus profond, la vertu de plus saint, l'imagination de plus éblouissant, sous les yeux de Moïse, d'Homère, de Platon, de Virgile, de saint Paul, de saint Augustin, sous les yeux de tous les poëtes, de tous les orateurs, de tous les historiens, de tous les philosophes; et pas un d'entre eux n'aurait flétri ce crime, ne l'aurait signalé, ne l'aurait vu; et ce serait nous autres, peuples modernes, qui aurions découvert la justice, l'humanité, la raison, le bon sens, il y a de cela un peu moins de cinq siècles, vers l'avénement au trône de la branche des Valois!

« Non-seulement les philosophes de l'antiquité n'attaquent pas l'esclavage comme une chose injuste, mais encore ils le défendent et l'organisent comme une chose légitime. Moïse est tout plein de considérations calmes, simples, sereines, sur l'état des esclaves; Aristote établit comme un principe qu'il y a deux sortes de nature humaine, celle des esclaves et celle des maîtres; Platon cite des vers d'Homère où il est dit que Jupiter n'a pas donné aux esclaves une âme tout entière; Plutarque nous représente Caton l'Ancien exigeant de ses intendants que ses esclaves et ses chevaux fussent traités avec le même soin; saint Paul écrit aux esclaves d'Éphèse qu'ils doivent se tenir devant leurs maîtres avec crainte et tremblement; les monastères du moyen âge reçoivent en donation ou achètent sur les marchés publics des milliers d'esclaves pour cultiver leurs terres. Enfin, il y a dans les temps anciens, de la part des hommes dont nous ne pouvons suspecter ni la moralité ni les lumières, un accord constant, unanime, non interrompu pendant plus de vingt-cinq siècles, pour regarder l'esclavage comme un fait naturel, logique, normal,

preuve incontestable qu'il ne violait à leurs yeux aucune loi première et essentielle de la nature humaine, parce que, si cela était, cette nature offensée et violée pendant tant d'années se serait plainte et aurait poussé quelque cri.

« Chose singulière, et qui achève notre démonstration, c'est que, durant toute l'antiquité et durant plus de la moitié des temps modernes, les esclaves eux-mêmes n'ont jamais réclamé contre le principe de l'esclavage. On cite dans l'histoire trois ou quatre exemples de révoltes armées de la part des esclaves, mais toutes ont eu pour cause, non pas une résistance au dogme de la servitude, mais le redressement de quelque tort accidentel, ou l'inobservance de quelque règlement établi. La plus célèbre est celle qui eut pour chef *Spartacus*, un berger de la Thrace, qui avait été enlevé et vendu. On a même tort d'appeler cela la révolte des esclaves, il faudrait dire la révolte des gladiateurs, ce qui est bien différent. Plutarque, qui la rapporte fort au long dans la vie de Crassus, nous en apprend le motif, qui est de ceux que nous avons signalés. Un entrepreneur des jeux publics de Capoue, nommé Lentulus Batiatus, avait acheté plusieurs centaines de Gaulois et de Thraces qu'il tenait enfermés, et qu'il contraignait par force à se battre entre eux, à outrance. Ces esclaves ne se plaignaient pas d'être esclaves, mais ils se plaignaient d'abord d'être tenus enfermés, ensuite d'être obligés de s'égorger les uns les autres. Là-dessus ils forment le dessein, non pas de se révolter, mais de s'enfuir. Deux cents entrent dans les rôtisseries de l'établissement, s'emparent des broches, des couperets, et se sauvent. Voilà tout le commencement de cette guerre de gladiateurs, dont les mauvais orateurs, les mauvais peintres, les mauvais sculpteurs des temps modernes se sont emparés, et qu'ils ont considérée à tort comme le réveil de la liberté humaine parmi les anciens. Le principe de l'esclavage était autrement enraciné, autrement respecté, autrement solide; la preuve, c'est qu'il dure encore en Asie. Il y a, du reste, dans l'histoire romaine un exemple si frappant de la sainteté dont était l'esclavage pour les esclaves eux-mêmes, que nous ne pouvons pas ne pas le citer dans la matière que nous traitons. Durant la se-

conde guerre punique, Annibal fit un assez grand nombre de prisonniers et les vendit, comme c'était l'usage. Douze cents environ furent achetés par des Grecs et amenés dans le Péloponèse. C'étaient des soldats romains, et par conséquent des citoyens, des hommes libres, ayant des droits civils et politiques, plus ou moins riches, plus ou moins instruits. On les distribua par les champs, et ils se mirent à cultiver la terre, comme leurs propres esclaves d'autrefois la cultivaient, avec autant d'ardeur et non moins de résignation. Ils étaient encore en cet état lorsque le sénat envoya une armée en Grèce pour défendre la ligue achéenne contre Philippe de Macédoine. L'armée romaine demeura victorieuse sur tous les points; Titus Quintius Flaminius, traversant la Grèce en maître, rencontra ces douze cents esclaves romains qui travaillaient. Ce fut une entrevue fort touchante; les frères, les pères, les fils, les parents, les amis se reconnurent et s'embrassèrent en pleurant; mais ce fut tout. L'armée du consul se remit en marche, sans que les soldats dissent aux esclaves : Venez avec nous; et sans que les esclaves dissent aux soldats : Emmenez-nous. On s'étreignit, on se dit adieu, et l'on se quitta. Seulement, comme cette aventure fit du bruit, les villes achéennes se cotisèrent pour faire une somme commune; on racheta ces douze cents esclaves cinquante écus romains par tête, et on en fit présent au consul, qui les affranchit. Ils rentrèrent à Rome à la suite de l'armée, non pas comme soldats, mais comme affranchis, la tête rasée, et avec le petit chapeau; et ils ne redevinrent pas citoyens comme avant la guerre, mais ils restèrent patronés.

« Ainsi, soit qu'on regarde les maximes des moralistes les plus élevés de l'antiquité, et même les écrits des pères les plus renommés de l'Église, soit qu'on regarde la conduite des esclaves, à partir des temps historiques les plus reculés jusqu'au quatorzième siècle, on trouve que l'esclavage est considéré par les uns et par les autres, unanimement, universellement, sans hésitation, sans partage, comme un état social naturel, normal, légitime. Les moralistes n'y trouvent rien à redire, les esclaves non plus; les premiers le maintiennent sans remords, les seconds le subissent sans regrets;

tous y voient, non pas une institution humaine, mais une forme providentielle et éternelle des sociétés, un fait dont personne n'a vu le commencement et dont personne ne prévoit la fin.

« L'esclavage, quand on le considère dans de certains pays et parmi de certains hommes, n'a pas cette immoralité qui révolte avec raison les nations qui marchent à la tête de l'Europe. Nous ne nous sommes jamais sentis indignés ni contre les Hébreux, ni contre les Grecs, ni contre les Romains, ni contre les Gaulois, ni contre aucun grand peuple de l'antiquité, parce que l'esclavage était un des éléments de leur constitution sociale. Nos pères avaient encore des esclaves il n'y a pas trois siècles, et nous ne rougissons pas de nos pères. Les Prussiens, les Autrichiens et les Russes en ont encore, et nous sommes les alliés politiques des Russes, des Prussiens et des Autrichiens. Quand M. de Lamartine, qui est un talent si élevé et si noble, s'est mis, sans y songer, au service de l'*Encyclopédie*, il oubliait qu'il ne faisait que d'arriver du fond de l'Orient, où il a été servi par des esclaves; que les cheiks arabes, dont il vante si poétiquement l'hospitalité, vivent entourés de leurs esclaves; que ce roi Salomon, dont il est allé chanter la splendeur au pied des cèdres du Liban, avait dans son harem cinq cents esclaves; et cette sujétion d'une moitié des hommes à l'autre moitié n'a répandu, sur les beaux pays qu'il a parcourus, aucune teinte de désolation ou de crime. Le discours qu'il a prononcé à la chambre, à l'occasion du budget des colonies, doit donc lui être échappé malgré lui, et sans qu'il y songeât sérieusement. Aussi n'est-il pas digne de la sagesse ordinaire de sa pensée. Mieux inspiré, inspiré de ses réflexions habituelles, il aurait laissé à M. Isambert cet axiome philanthropique qu'un homme ne se vend pas. Qu'est-ce à dire, en effet, qu'un homme ne se vend pas? Est-ce qu'il ne se vend pas actuellement? Mais il se vend dans les deux tiers de la terre habitée. Qu'il ne peut pas se vendre légalement? Mais les lois de vingt peuples autorisent à le vendre. Qu'il ne peut pas se vendre moralement? Mais toutes les morales, et les morales les plus pures, permettent qu'on le vende; la morale de l'Ancien Testament le permet, la morale du *Phé-*

don le permet, la morale de l'Évangile le permet; Moïse avait des esclaves, Socrate en avait, saint Augustin en avait. Au nom de quelle morale est-il donc vrai qu'un homme ne se vend pas, puisque les trois plus grands moralistes de l'univers entier, Moïse, Socrate et Jésus-Christ, n'en condamnent pas la vente? »

De l'esclavage aux colonies françaises, par M. Granier de Cassagnac, pag. 13 à 20.

— « Le prolétaire en France est plus complétement déshérité du patrimoine commun que l'esclave dans les colonies. Celui-ci, quand il est chez son maître, est en quelque sorte chez lui. Il y trouve nourriture, logement, soin et terres à cultiver pour son usage; ces avantages, il les doit moins à la volonté de son maître qu'aux rapports de réciprocité du maître à l'esclave, rapports qui sont sanctionnés et réglés par la loi.

« Le prolétaire, au contraire, ne peut s'écarter de la grande route ou sortir de la rue sans se trouver sur une terre étrangère, dont on peut le chasser à l'instant même. Il n'a droit à rien. Il peut périr de froid devant la maison bien chauffée du riche, mourir de faim devant la boutique du boulanger. Il n'a pour lui que son travail, et pour travailler il faut deux choses : la santé qui le lui permette, et quelqu'un qui veuille l'employer; et cependant il est membre de la même tribu que nous, est enfant de la même patrie.

« Le choléra a exercé ses ravages à Londres. Lorsqu'on a comparé le chiffre des décès de cette année désastreuse, en apparence, avec celui des années précédentes, on a été étonné de le trouver moins élevé. On a expliqué ce résultat inattendu en disant que les souscriptions faites par les riches en faveur des pauvres, leur avaient fourni les moyens de mieux se vêtir, de mieux se chauffer qu'ils ne pouvaient le faire avant l'apparition de la maladie.

« Ainsi la misère et tous les maux qu'elle traîne à sa suite, font, chaque année, périr plus de monde dans cette capitale, que n'a pu en moissonner un fléau qui épouvante l'univers! Le choléra a été un soulagement pour les pauvres de Londres! Aveu terrible, digne de la méditation de l'homme d'État et du philosophe!.....

« Que dire maintenant de l'Irlande, de Paris, etc.

« Voici comment M. Fourier s'exprime :

« Les journaux de Dublin, 1826, disent :

« Il règne ici une *épidémie parmi le peuple;* les malades qu'on emmène à l'hôpital guérissent dès qu'on leur donne à manger. Leur maladie est donc la faim; il ne faut pas être sorcier pour le deviner, puisqu'ils sont guéris dès qu'ils trouvent à manger.

« Les ouvriers français sont si misérables que, dans les provinces de haute industrie, comme la Picardie, entre Amiens, Cambrai et Saint-Quentin, les paysans sous leurs huttes de terre n'ont pas de lit. Ils se forment des couchettes avec des feuilles sèches qui, pendant l'hiver, se changent en fumier plein de vers; de sorte qu'au réveil les pères et les enfants s'arrachent les vers attachés à leur chair. La nourriture, dans ces huttes, est de même élégance que l'ameublement. On citerait une douzaine de provinces où la misère est au même degré : Bretagne, Limousin, haute Auvergne, Cévennes, Alpes, Jura, Saint-Étienne, et même la belle Touraine. »

.....

« On lit des choses si étranges dans les auteurs qui ont écrit sur ce sujet, et entre autres dans l'ouvrage de M. de Villeneuve-Bargemont, qu'elles paraissent incroyables, et que je n'ose les rapporter.

« Lorsque nous sommes accoutumés à un objet, et surtout lorsque notre intérêt s'y rattache, nous n'en voyons pas le côté faible. Tel philanthrope qui croit que rien n'est plus affreux, n'est plus injuste que l'esclavage dans les colonies; qui s'écrie qu'il faut le détruire tout de suite et à tout prix, ne se doute pas que sa propriété sur des riches domaines, au détriment d'un si grand nombre de ses concitoyens, N'EST PAS PLUS FACILE A JUSTIFIER QUE NOS DROITS SUR NOS ESCLAVES; il s'apitoie sur leur sort, et il n'a pas l'air de s'apercevoir de ce contraste hideux qu'offre la métropole : des riches plongés dans toutes les jouissances du luxe, des prolétaires qui meurent de faim et de froid. Il trouve fort injustes les droits de chasse, de pêche, etc., que la loi accordait aux seigneurs. D'un autre côté, il est persuadé que rien n'est

plus sacré ici-bas que la loi sur laquelle repose sa propriété à lui; et cependant quel terrible droit seigneurial que celui d'user et d'abuser, à l'exclusion des autres, d'une portion du globe, des eaux, des forêts qu'elle contient, de l'atmosphère qui l'environne!

« Et qui nous dit qu'elle subsistera toujours cette propriété foncière (1)? Qui nous dit que le dernier développement du christianisme, la dernière phase de l'humanité, ne sera pas la société, moins cette propriété?

« Supposons qu'il existe quelque part une société fondée sur le principe que le sol appartient à tous les citoyens. Qu'il arrive deux étrangers, que l'un dise :

« Le pays où je suis né est peuplé de nombreuses tribus; chaque tribu a son territoire. Chacun de ses membres a le droit d'y chasser, d'y pêcher, de planter et de récolter. Nous avions des guerres fréquentes avec nos voisins; nous donnions la mort aux vaincus, afin de diminuer le nombre de nos ennemis, de n'être pas plus tard tués par eux; tuer, c'était nous défendre. Plus éclairés, plus humains, au lieu de les tuer, nous les rendons esclaves, nous concilions l'humanité et notre sûreté, nous jouissons de leur travail; mais ils jouissent de nos lois et de notre protection. Ils travaillent pour nous, mais ils travaillent aussi pour eux. Ils sont vêtus, nourris, soignés. »

« — Que l'autre dise :

« Dans ma patrie, le sol appartient à quelques familles; les autres citoyens n'ont droit à rien; ils vivent, s'ils trouvent à s'employer; ils végètent, ils meurent, s'ils ne trouvent personne qui veuille leur donner de l'ouvrage. »

« Quelle est, pensez-vous, celle de ces deux sociétés qui paraîtra s'écarter le plus des principes du droit commun et de l'équité?

(1) La distinction, relativement au droit, entre la propriété individuelle foncière et la propriété individuelle mobilière; l'injustice de la première, et l'incontestable justice de la seconde; ont été établies dans un ouvrage intitulé : *du Pacte social*, publié en 1834, ouvrage que personne ne connaît.

« Que conclure de ces considérations? Qu'il faut détruire la propriété foncière (1)? Non; *qu'il faut la respecter et laisser faire l'humanité, qui, dans sa marche*, ADOPTE *des principes nécessaires à ses fins, qu'elle* REJETTE *plus tard, lorsque, leur objet étant rempli, ils ne sont plus que des* OBSTACLES. LE LÉGISLATEUR NE FAIT PAS CES TRANSFORMATIONS, IL LES DÉCLARE. »

De l'affranchissement des esclaves, par M. DE LA CHARRIÈRE, *président de la cour royale de la Guadeloupe*, pag. 25 à 29.

Nous venons de placer, en tête de cette subdivision, de bien longues épigraphes. C'est, que nous aimons à constater : que, nous n'inventons rien; que, nous ne faisons que rapporter, que coordonner : des connaissances déjà existantes.

Déjà, nous avons dit : que, l'expression travail humain, travail de l'homme, était une expression matérialiste; et, que l'homme seul travaille. Mais, comme il n'appartient qu'au temps, développant seul les besoins, de changer le langage; il nous suffit d'établir nos réserves, en nous servant des mauvaises locutions résultats de l'ignorance.

La famille physiologique, devenant immédiatement une société rationnelle ou plutôt raisonnante; et, cette société primitive étant l'unité moléculaire de la famille politique; c'est *dans la famille physiologique*, devenue *raisonnante*, que nous devons rechercher : l'origine de l'esclavage; et, du droit de vie et de mort.

(1) La propriété foncière individuelle? Oui, il faut la détruire : quand a maintenir causerait la mort de l'humanité. Quant à vouloir détruire a propriété foncière, en tant qu'appartenant à l'humanité, cette prétention serait aussi insensée : que, de vouloir détruire le soleil.

Sous l'empirisme, et pour la famille politique, la règle, la justice, le droit, sont exclusivement relatifs : à la plus grande force intellectuelle. Mais, c'est pour autant : que, celle-ci dispose des forces matérielles des individus. Alors, la majorité, acceptant la règle, maîtrise les passions, et même la raison : de ceux qui ne voudraient pas s'y soumettre. Il n'en est pas de même dans la famille physiologique, considérée en dehors de la règle sociale.

Là, c'est la force matérielle guidée, par la passion, qui établit la règle ; et l'homme, étant organiquement le plus fort, l'appropriation du travail des membres de la famille, et même la disposition de leur vie, deviennent de droit, de justice : dès que celui, d'où dérive cette plus grande force, juge ces conditions nécessaires à l'existence de l'ordre.

L'esclavage de la femme est ainsi primitif, naturel, c'est-à-dire : organique ; et, dès l'abord purement domestique. Bientôt, cependant, il devient politique, en ce qu'il divise le genre humain en deux castes : l'une de sexe noble ou d'individus libres : par cela seul qu'ils sont les plus forts ; l'autre de sexe vil, ou d'individus esclaves : par cela seul qu'ils sont les plus faibles.

De la noblesse de sexe, aux noblesses de primogéniture, de sang, de peau, de richesse, il n'y a que des gradations. Et, sous l'empirisme, entre les nations comme dans les familles, où une règle ne peut avoir de sanction que la force matérielle ; c'est toujours cette force : qui établit le droit. Seulement, ainsi que nous l'avons dit, c'est la plus grande force intellectuelle qui

s'en empare. En dehors de l'empirisme, ce n'est plus la *plus grande* force intellectuelle, force toujours mensongère ou illusoire, par cela seul qu'elle est *relative;* c'est la force intellectuelle réelle, ABSOLUE : parce qu'elle est VÉRITÉ.

Dès, que l'esclavage de la femme est ainsi légitimé; l'esclavage des hommes vaincus dans les guerres, alors inévitables, devient légitime à son tour : par l'emploi de la plus grande force matérielle, toujours nécessaire à l'existence de l'ordre.

L'esclavage de l'homme, *individu;* entraîne l'esclavage de l'homme, *famille.*

Voici, pour le vainqueur, le raisonnement de l'empirisme.

« L'homme qui attente à ma vie, je puis lui donner « la mort. Je dispose donc de sa vie. Ma femme me « sert, elle qui est la moitié de moi-même. A plus forte « raison tu me serviras, toi à qui je laisse la vie. Sois « donc *libre*, sois *affranchi* de la mort immédiate, sois « comme ma femme assimilé à moi-même : *Sois mon « esclave!* »

Mais, les guerres entre les familles, d'une même circonscription, troublent l'ordre, alors exclusivement relatif aux passions dominantes; et, l'ordre ne se rétablit : qu'à la voix du despote, gouvernant la circonscription.

Dans ce cas, voici également le raisonnement empirique du despote, lequel, au moyen de la force et selon ses passions, dit à son tour :

« Nous réglons les différends des sujets, des soumis

« à la règle ; et, au nom de la force que nous pos-
« sédons ; et, au nom de l'ordre, base du droit et de
« la justice, dont nous sommes régulateurs ; la vie des
« sujets nous appartient : Nous donnons justement la
« mort : à ceux qui refusent de nous obéir. »

Il est vrai : que, par ce même raisonnement empirique, que le despote vient d'énoncer, tout despote, qui vient à perdre la force nécessaire pour maintenir l'ordre, perd, *justement* aussi, la liberté ou même la vie : par les mains du nouveau chef, qui, comme devenu nécessaire à l'existence de l'ordre, possède, de droit : la force à son tour.

C'est, que sous l'empirisme; et, nous ne pouvons trop le répéter : la justice est nécessairement subordonnée à l'ordre. C'est, seulement, lorsque le raisonnement réel est devenu nécessaire à l'existence de l'ordre social; que, l'ordre peut être subordonné : au raisonnement réel, au droit réel, à la justice réelle.

Le résultat des guerres entre les despotes ; c'est-à-dire : entre les circonscriptions qui leur sont soumises ; est toujours : de faire des esclaves.

Lorsqu'ensuite, il y a plus d'esclaves, que la sécurité de l'ordre ne permet d'en garder ; on les tue ; si, même on n'a commencé par tuer ses ennemis, ce qui est plus probable. C'est un *droit*, toujours relatif à l'ordre ; un droit de conservation ; un droit de justice empirique.

Ainsi, sous l'empirisme, l'esclavage et le pouvoir de disposer de la vie de l'homme, sont : dans le droit.

C

ESCLAVAGE, ET DROIT DE VIE ET DE MORT, MIS EN RAPPORT : AVEC LA VALEUR DE L'EXPRESSION : HUMANITÉ.

« On prétend qu'il y a des peuples entiers qui ont des queues comme les quadrupèdes.... Tous ces faits, dont il est aisé de fournir des preuves incontestables, ne peuvent surprendre... Toutes ces observations sur les variétés que mille causes peuvent produire, et ont produites en effet, me font douter si divers animaux semblables aux hommes, pris par les voyageurs pour des bêtes, sans beaucoup d'examen, ou à cause de quelques différences dans la conformation extérieure, ou seulement parce que ces animaux ne parlaient pas, ne seraient point, en effet, de véritables hommes sauvages dont la race dispersée anciennement dans les bois n'avait eu occasion de développer *aucune* de ses facultés virtuelles, n'avait acquis aucun degré de perfection, et se trouvait encore dans l'état primitif ou de nature.

. . . . . .

« On trouve dans la description de ces prétendus monstres (orang-outang et mandrille) des conformités frappantes avec l'espèce humaine, et des différences MOINDRES que celles qu'on pourrait assigner d'homme à homme. On ne voit point dans ces passages les raisons sur lesquelles ces auteurs se fondent pour refuser aux animaux en question le nom d'hommes sauvages; mais il est aisé de conjecturer que c'est à cause de leur stupidité, et aussi parce qu'ils ne parlaient pas, raisons FAIBLES pour ceux qui savent que, quoique l'organe de la parole soit NATUREL à l'homme, la parole elle-même ne lui est pourtant pas NATURELLE. »

ROUSSEAU, *de l'Inégalité des conditions*, première partie.

— « Toute la différence entre les esclaves et les bêtes, c'est que les bêtes ne participent aucunement à la raison, et n'en ont pas même le sentiment, et n'obéissent qu'à leurs sensations. Les esclaves sentent bien la raison dans les autres, mais n'en ont pas eux-mêmes l'usage. Du reste, l'usage des esclaves et des bêtes est à peu près le même, et l'on en tire les mêmes services pour les besoins de la vie. »

ARISTOTE, *Politique*, liv. I, ch. 4.

Avant de comparer aux faits historiques, les résultats de l'empirisme, tels que nous venons de les trouver, faisons observer : que, nous venons d'admettre pour les signes *homme*, *humantié*, les valeurs données par l'empirisme lui-même ; et, que ces valeurs ne peuvent être que des préjugés : aussi longtemps qu'elles ne sont point déterminées : par le raisonnement RÉEL.

Cependant, quand on parle de l'humanité, pour en spécifier les droits, il est indispensable de savoir : quelle est, *précisément*, la valeur du signe *humanité ;* ou, sinon, toute application des droits de l'homme, des droits de l'humanité, autres expressions matérialistes, devient : socialement impossible.

Donnons, un premier moment d'attention, à une question tellement importante : que, c'est exclusivement sur sa solution, que peut, désormais reposer l'ordre social. Nous y reviendrons, souvent, dans le cours de notre travail.

L'humanité est relative : soit à la FORME ; soit à l'INTELLIGENCE.

Mais, l'humanité est-elle relative : à la forme ; ou

bien, à l'intelligence? Voilà le dilemme, si important, qu'il s'agit d'examiner.

De prime abord, nous pouvons dire : que, le sentiment et le raisonnement sont d'accord pour affirmer : qu'une statue, quelque parfaite que puisse être sa forme, n'appartient point à l'humanité, au moins pour ce qui concerne *le droit* (1).

Sous le rapport du *droit*, l'humanité est donc essentiellement relative à l'intelligence.

Cette première solution, est cependant insuffisante : pour déterminer, *précisément*, les limites de l'humanité.

En effet : l'humanité, quant à ses droits, est-elle relative à tout être ayant un degré quelconque d'intelligence ; ou bien est-elle relative à quelques êtres doués d'un certain degré d'intelligence ? Degré, que, dans ce dernier cas, il faudrait savoir déterminer *précisément, incontestablement ;* afin de pouvoir dire : tel être fait partie de l'humanité ; tel être n'appartient point à l'humanité ; tel être a des droits, et il y a des devoirs envers lui ; tel être ne possède pas de droit, et envers lui, il n'y a pas de devoir.

Voilà un nouveau dilemme essentiel ; et, il doit être résolu par sentiment et par raisonnement : l'un et l'autre devant s'accorder : sous peine de scepticisme ; de contestabilité de droit ; de désordre enfin.

(1) Des matérialistes, ou plutôt des panthéistes, pourraient fort bien ne point accepter cette proposition. M. de Lamartine dit : que le cristal raisonne. Or, le marbre primitif est un cristal. Donc la statue raisonne. Il est vrai, qu'alors : le mot *droit* est un mot vide de sens.

En effet, si, ce dilemme n'est résolu d'une manière ABSOLUE : *humanité, droit de l'homme, droits de l'humanité,* resteront des signes, dont les valeurs ne pourront avoir de sens théorique précis ; et, par conséquent, aucun sens applicable à la pratique, au maintien de l'ordre : dès, que la précision devient nécessaire.

Etudions ce dilemme, d'après les données de la *science actuelle*. Si, les alternatives qui le composent ; et, qui sont exclusives ; conduisent également à l'absurde ; nous en conclurons : que, LA SCIENCE ACTUELLE EST ABSURDE.

D

LES DROITS DE L'HOMME, LES DROITS DE L'HUMANITÉ, SONT-ILS RELATIFS : A TOUT ÈTRE AYANT UN DEGRÉ QUELCONQUE D'INTELLIGENCE ?

« Seul, oisif, et toujours voisin du danger, l'homme sauvage doit aimer à dormir, et avoir le sommeil léger, comme les animaux qui, *pensant peu*, dorment pour ainsi dire *tout le temps qu'ils ne pensent point.*

. . . . . .

« Tout animal a des idées puisqu'il a des sens, il combine même ses idées jusqu'à un certain point; *et l'homme ne diffère à cet égard de la bête que du plus au moins.* Quelques philosophes ont même avancé qu'il y a plus de différence de tel homme à tel homme, que de tel homme à telle bête. »

ROUSSEAU, *de l'Inégalité des conditions*, première partie.

Sous le rapport pratique, la question que nous devons résoudre appartiendrait au second livre des présents titres ; mais, sous le rapport théorique, elle appartient au premier ; car, elle se rattache aux preuves de la nécessité du despotisme pendant l'époque d'empirisme. On sait, d'ailleurs : que, ces divisions de tout travail intellectuel ne sont jamais absolues ; et, qu'elles ne sont faites : que, pour en faciliter : soit l'étude ; soit l'examen.

Nous venons de dire : que, les divisions de tout tra-

vail intellectuel ne sont jamais absolues. Nous aurions dû dire : qu'en dehors des mathématiques, elles n'ont jamais été absolues. Car, du moment que la vérité sera découverte, du moment qu'il sera démontré, d'une manière absolue, que, parmi les phénomènes il y a des réalités ; il y aura : d'une part, la science des être *réels ;* et d'une autre, la science des êtres purement phénoménaux : ce qui séparera les sciences d'une manière absolue. A cette époque, une réforme générale du langage devra avoir lieu. Les êtres phénoménaux ne devront être considérés comme *êtres ;* que, *métaphoriquement ;* et, les qualités exclusives aux êtres réels, ne devront être attribuées aux êtres phénoménaux ou illusoires, que *figurément.* Dans ce cas, et pour éviter de continuelles équivoques, ainsi que cela arrive pour nos langues indéterminées, chaque expression devra avoir, tant pour l'écriture que pour la parole, des annexes servant à préciser : si, l'expression est prise au propre ou au figuré. Si, par exemple, on se sert du mot *bonté*, en parlant d'un être phénoménal, il faudra : que, ce mot *bonté* marque que cette expression est figurée ; et, si l'on parle de souffrance, à propos d'un être réel, il faudra également : que, ce mot *souffrance* désigne : qu'il est pris au propre. Mais revenons à notre question.

Si avant de la décider, nous pouvions voir rassemblés, dans un espace où il fût facile de les comparer, des individus pris parmi les différentes races dites humaines ; et d'autres individus, pris parmi les animaux les plus rapprochés de ces races ; beaucoup de person-

nes, par *sentiment,* trouveraient : qu'il y a plus de différence entre l'individu de la race *caucasique,* dont l'intelligence est la mieux développée, *Newton* par exemple ; et, l'individu le moins développé de la race *australasienne ;* qu'il n'y en a, relativement à l'intelligence, entre le dernier individu de la race australasienne, et un troglodyte, ou un orang bien développés.

Ce jugement, par *sentiment*, est en outre celui auquel le *raisonnement*, tel qu'il existe aujourd'hui, fait arriver dans toutes nos écoles supérieures, sans en excepter une seule. C'est un fait que nous avons démontré au titre I.

Dès lors nous pouvons dire :

« Selon le *sentiment* mis en dehors du raisonnement « incontestable ; et selon le raisonnement relatif à l'é- « tat actuel de l'instruction ; l'humanité, quant à ses « droits, est relative à un degré quelconque d'intelli- « gence. »

En effet :

Puisqu'il y a plus de distance de Newton au dernier Australasien, que de celui-ci au premier des orangs, il est évident : que, les droits de l'homme, les droits de l'humanité, appartiennent : aussi bien à l'animal que Linné avait d'abord classé dans le genre *homme*, sous le nom d'*homme des bois*, lequel homme est actuellement du genre *singe ;* qu'à l'autre espèce du genre *homme,* qui, pour parler le langage de l'époque, est actuellement notre propre genre.

Or, si une pareille conclusion est admise, il doit s'ensuivre : par ce même sentiment ; par ce même raison-

nement ; et par des gradations dans la série animale, tellement insensibles qu'elles rendraient toute séparation absolue, absolument impossible :

« Que l'humanité, quant à ses droits, est exclusive-
« ment relative à l'intelligence. »

Dès lors, nous trouverions les droits de l'homme, les droits de l'humanité, exister : non-seulement pour un ou pour plusieurs singes ; mais pour *tous les vertébrés ;* ensuite pour les *articulés ;* puis pour les *mollusques ;* et ils existeraient encore pour les *radiés ;* jusqu'à ce qu'enfin nous n'apercevions plus de sensibilité, laquelle, selon les connaissances de l'époque, est essentiellement caractérisée : par *un système nerveux.*

En effet, selon ces mêmes connaissances, *être sensible* ou *être nerveux*, c'est essentiellement : *sentir* l'existence ; avoir le sentiment de l'existence ; distinguer ses modifications ; souffrir ou jouir ; distinguer le bien-être du mal-être : être *intelligent.*

Ordonner les droits de l'humanité : aux huîtres ; aux radiés ; et, sans doute aux infusoires ; est le comble de l'absurde.

E

SI LES DROITS DE L'HOMME, LES DROITS DE L'HUMANITÉ SONT RELATIFS A TOUT ÊTRE AYANT UN DEGRÉ QUELCONQUE D'INTELLIGENCE, DEVRONT-ILS ÊTRE BORNÉS AUX SEULS ÊTRES DOUÉS D'INTELLIGENCE?

« Ceux-ci (les Manichéens), entre autres erreurs, enseignaient que l'âme des plantes était raisonnable; et ils condamnaient l'agriculture comme un exercice meurtrier. »

BAYLE, *article* MANICHÉENS.

— « Quoiqu'il existe beaucoup d'analogie entre l'organisation des plantes et celle des animaux, elle ne me parait pas suffisante pour étendre aux végétaux *la faculté de sentir*. MAIS RIEN N'AUTORISE A LA LEUR REFUSER. »

LA PLACE, *Essai sur les probabilités*, p. 254.

Sur les limites de la disparition du système nerveux, *la sensibilité*, caractéristique de l'intelligence, et *l'excitabilité* caractéristique de la vie, se confondent (1); et, par conséquent l'intelligence et la vie. Il s'ensuivrait: que, l'humanité, les droits de l'homme, les droits de l'humanité, devenus relatifs à la vie aussi bien qu'à l'intelligence, s'étendraient : jusqu'à la dernière molécule organique; que, celle-ci ait nom *animale* ou *végétale*.

(1) Voyez le titre I.

Et, ce ne serait point encore là que se borneraient : les limites de l'humanité ; les droits de l'homme ; les droits de l'humanité.

L'existence des générations spontanées, c'est-à-dire : le passage de l'état inorganique à l'état organique, est maintenant incontestable.

L'humanité, rapportée d'abord au système nerveux, à la sensibilité, ensuite à la vie, à l'excitabilité ; devrait donc maintenant se rapporter : aux molécules inorganiques ; et, définitivement, à toute force, au mouvement, à la matière.

Dès lors, et sentimentalement et rationnellement, une statue pourrait être appelée un homme ; et, les droits de l'homme, les droits de l'humanité, relatifs à un degré quelconque d'intelligence, et non à un certain degré d'intelligence, pourraient définitivement se trouver inhérents : à la pierre.

Évidemment ce serait affirmer :

Qu'il n'y a pas d'humanité proprement dite ;

Qu'il n'y a pas de droits de l'homme, pas de droits de l'humanité absolument dits ;

Qu'il n'y a pas de droit absolument dit ;

Qu'il n'y a de droit que celui relatif : à la force inhérente au mouvement, à la matière.

Ces conclusions sont absurdes ; et, ce qui, socialement, est pire encore : elles sont anarchiques.

Résumons ce que nous venons d'établir, sur la première partie du dilemme transformé :

« D'après le raisonnement *actuel*, et sous peine, d'*après ce même raisonnement de tomber dans l'absurde ;*

ou, dans l'anarchie, ce qui socialement est pire encore; l'humanité, et, par conséquent, les droits de l'humanité, ne peuvent être relatifs : à un degré quelconque d'intelligence.

F

LES DROITS DE L'HOMME, LES DROITS DE L'HUMANITÉ, SONT-ILS RELATIFS A UN CERTAIN DEGRÉ D'INTELLIGENCE?

« Il est douteux, selon Grotius, si le genre humain appartient à une centaine d'hommes, ou si cette centaine d'hommes appartient au genre humain; et il paraît, dans tout son livre, pencher pour ce premier avis; c'est aussi le sentiment de Hobbes. Ainsi voilà l'espèce humaine divisée en troupeau de bétail, dont chacun a son chef, qui la garde pour la dévorer.

« Comme un pâtre est d'une nature supérieure à celle de son troupeau, les pasteurs d'hommes, qui sont leurs chefs, sont aussi d'une nature supérieure à celle de leurs peuples. Ainsi raisonnait, au rapport de Philon, l'empereur Caligula, concluant assez bien de cette analogie, que les rois étaient des dieux, ou que les peuples étaient des bêtes.

« Le raisonnement de ce Caligula revient à celui de Hobbes et de Grotius. Aristote, avant eux tous, avait dit aussi que les hommes ne sont point naturellement égaux; mais que les uns naissent pour l'esclavage et les autres pour la domination. »

ROUSSEAU, *Contrat social*, liv. I, ch. II.

Examinons la seconde partie de notre dilemme, toujours d'après l'état actuel du raisonnement. Si, sous ce même guide, nous arrivons à une conclusion également absurde, nous en conclurons : qu'un état de raisonnement qui, appliqué à l'examen de deux alter-

natives d'un dilemme, dont l'une, dans l'état de la science : est nécessairement vraie, conduit néanmoins à des solutions également absurdes, est lui-même un état de raisonnement, un état de science : complétement absurde.

L'opinion, restreignant l'extension des limites de l'humanité aux individus doués d'un *certain degré d'intelligence*, est, d'après l'état actuel du raisonnement, aussi absurde : que, celle, qui examinée d'après le même raisonnement, donne les droits de l'humanité à tout être ayant un degré quelconque d'intelligence. Si, l'une conduit nécessairement à l'anarchie, ce qui socialement est absurde ; l'autre conduit nécessairement au despotisme le plus absolu ; ce qui, *pour notre époque*, est également absurde.

Examinons :

Si, l'humanité ; et, par conséquent, les droits de l'homme, les droits de l'humanité, sont relatifs à un certain degré d'intelligence ; si, entre Newton et le dernier des Australasiens, il y a plus de différence, relativement à l'intelligence, qu'il n'y en a entre le dernier des Australasiens et le plus développé des orangs ; s'il en est ainsi, dis-je, il est incontestable : que, l'orang peut faire partie de l'humanité et posséder les droits de l'homme, avec autant de raison : que, les Australasiens pourraient en être retranchés ; et, que ces mêmes droits pourraient leur être refusés.

Une fois que l'Australasien se trouve éliminé, il n'y a aucune raison, pour ne point éliminer également : et l'Américain ; et l'Africain ; et l'esclave ; et le prolé-

taire, vis-à-vis des bourgeois ; et, le bourgeois, vis-à-vis des nobles ; et, le noble, vis-à-vis des rois ; et, les rois, vis-à-vis de tout autocrate.

La seconde partie du dilemme, limitant l'humanité à un certain degré d'intelligence, conduit donc, nécessairement, au despotisme le plus absolu ; et, par conséquent, à un absurde social tout aussi complet, pour notre époque, que, la première partie du même dilemme, étendant les limites de l'humanité : à tout ce qui, en apparence, est doué d'intelligence.

Concluons :

Les deux opinions opposées, dont l'une, selon la science de l'époque, est nécessairement vraie, conduisent toutes les deux à l'absurde : dès, qu'elles sont examinées, selon l'état actuel du raisonnement. Dès lors, ce même état du raisonnement est lui-même : incontestablement absurde.

Avant de passer à l'examen des faits historiques, relatifs au premier moyen despotique, examinons : quel a été le jugement du prince des philosophes, relativement à la question de savoir : si, les droits de l'humanité doivent être restreints : aux êtres, ayant un certain degré d'intelligence.

G

SENTIMENT D'ARISTOTE, SUR LA QUESTION DE SAVOIR : SI, LES DROITS DE L'HUMANITÉ DOIVENT ÊTRE RESTREINTS : AUX ÊTRES AYANT UN CERTAIN DEGRÉ D'INTELLIGENCE.

« Les remontrances de la Sorbonne sur lesquelles le parlement de Paris donna un arrêt contre les chimistes, l'an 1629, portaient qu'on ne pouvait choquer les principes de la philosophie d'Aristote sans choquer ceux de la philosophie scholastique *reçue dans l'Église*. L'an 1624, le parlement de Paris bannit de son ressort trois hommes qui avaient voulu soutenir publiquement des thèses contre la doctrine d'Aristote, défendit à toute personne de publier, vendre et débiter les propositions contenues dans ces thèses, sous peine de punition corporelle, et d'enseigner aucune maxime contre les anciens auteurs approuvés : A PEINE DE LA VIE. »

MERCURE FRANÇAIS, tom. X, pag. 304, *cité par* BAYLE, *article* ARISTOTE.

— « Il ne faut pas s'étonner que le péripatétisme, tel qu'on l'enseigne depuis plusieurs siècles, trouve tant de persécuteurs, et qu'on en croie les intérêts inséparables de ceux de la théologie; car *il accoutume l'esprit à acquiescer sans évidence*. Cette réunion d'intérêts doit être au péripatétisme, un gage de l'immortalité de leur secte. »

BAYLE, *article* ARISTOTE.

L'opinion, qui restreint les limites de l'humanité à un certain degré d'intelligence; et, à un degré bien plus considérable qu'il ne paraît l'être chez l'Australasien ou l'Africain; était l'opinion d'Aristote, qui,

pendant tant de siècles a régné sur le monde; d'Aristote, dont les affirmations, il y a peu de générations encore, devaient *à peine de la vie*, être tenues pour vraies : dans cette même France, où, maintenant, elles sont déclarées absurdes; sans, que les affirmations opposées, aient encore été incontestablement démontrées. L'opinion d'un tel homme mérite d'être examinée : non pour la tirer de l'absurde où elle se trouve placée; mais pour chercher à savoir : ce qui a pu porter un aussi grand génie, à braver l'essence de l'absurde, qui est de se faire repousser par le raisonnement; et, à essayer de le protéger : contre la raison même.

Avant de procéder à cette recherche, mettons sous les yeux du lecteur, les opinions d'Aristote; en priant de remarquer : quel abus fait ce philosophe des expressions *nature*, *naturel*, *droit dérivant de la nature*, etc.

— « Ce n'est pas seulement pour vivre ensemble, c'est plutôt pour bien vivre, qu'on s'est mis en société, etc. Sans quoi, la société comprendrait LES ESCLAVES ET AUTRES ANIMAUX. De tels êtres ne prennent aucune part au bonheur public, ni ne vivent à leur volonté. »

(*Politique*, liv. III, ch. x.)

— « La guerre est un moyen *naturel* d'acquérir; la chasse en fait partie. On use de ce moyen, non-seulement contre les bêtes, mais contre les hommes qui étant NÉS pour obéir, refusent de le faire. Cette sorte de guerre n'a rien d'injuste, étant pour ainsi dire DÉCLARÉE PAR LA NATURE ELLE-MÊME. »

(*Ibid.*, liv. I, ch. VII.)

— « L'homme qui par *nature* n'est point à *soi*, mais à un *autre*, est esclave par nature. C'est une possession et un instrument pour agir séparément et sous les ordres du maître. »

(*Ibid.*, liv. I. ch. IV.)

— « Il n'est pas seulement *nécessaire*, il est avantageux qu'il y ait com-

mandement d'une part, et obéissance de l'autre; et tous les êtres, *dès le premier moment de leur naissance*, sont pour ainsi dire marqués par la *nature*, les uns pour *commander*, les autres pour obéir. »

(*Ibidem.*)

— « Toute la différence entre les esclaves et les bêtes, c'est que les bêtes *ne participent aucunement à la raison, n'en ont pas même le sentiment*, et n'obéissent qu'à leurs sensations. Les esclaves sentent bien la raison dans les autres, mais n'en ont pas eux-mêmes l'*usage*. Du reste, l'*usage des esclaves et des bêtes est à peu près le même*, et l'on en tire les mêmes services pour les besoins de la vie. »

(*Ibidem.*)

— « Il y a deux sortes d'instruments : les uns animés, les autres inanimés. L'esclave est une propriété instrumentale animée. »

(*Ibidem.*)

Telles sont les opinions d'Aristote.

De prime abord, et avant réflexion, elles inspirent une horreur qui, pour ainsi dire, ne peut être égalée par aucune autre proposition sociale. Et, cependant, lorsque la génération rationnelle viendra à comparer l'époque d'Aristote, fondée sur ces propositions, époque existant depuis l'origine sociale jusqu'à l'incompressibilité de l'examen, à notre propre époque; la nôtre sera considérée comme plus horrible, de toute l'énormité : qui rend l'anarchie, plus horrible que le despotisme.

Remarquons ensuite; et, par parenthèse : combien il est peu exact d'attribuer au christianisme l'abolition de l'esclavage, lorsque le péripatétisme a été soutenu par l'Église : jusqu'au dix-septième siècle.

Voyons, maintenant, ce qui a pu porter Aristote à émettre de pareilles doctrines.

Si, le prince des philosophes s'est engagé : à déclarer, à soutenir même : que, les droits de l'humanité sont relatifs à un certain degré d'intelligence, degré

lui-même relatif à l'état politique au milieu duquel on se trouve né; c'est, qu'en raisonnant, comme on raisonne encore aujourd'hui au sein de la science ; et, de la seule manière qu'il soit possible d'y raisonner, jusqu'à ce qu'il y ait des connaissances acquises en nombre suffisant, pour que la rationalité des jugements puisse être incontestablement déclarée illusoire ou réelle ; le génie de ce grand homme avait reconnu : qu'en dehors de cette même conclusion absurde, limitant les droits de l'humanité à une classe indéterminée d'individus, il ne pouvait exister, pour l'époque dans laquelle il se trouvait, époque que son génie reconnaissait devoir s'étendre jusqu'au temps que nous venons d'assigner : ni humanité rationnellement déterminée ; ni droits de l'humanité incontestablement déterminés.

Du reste, que notre siècle ne s'effarouche pas trop des doctrines d'Aristote. Dire : que, les esclaves doivent être du même usage que les bêtes ; ou, que les prolétaires seront exploités, dans un état social où, pour les $\frac{999}{1000}$, il est impossible de sortir du prolétariat ; n'est qu'exprimer le même thème : d'une part explicitement ; d'une autre implicitement ! La franchise est du côté d'Aristote.

De la discussion que nous venons d'établir, tirons maintenant la conséquence :

Que, jusqu'à l'époque où le raisonnement réel devient nécessaire à l'existence de l'ordre, l'esclavage et le droit de vie et de mort, sont eux-mêmes NÉCESSAIRES : à l'existence sociale.

Nous pouvons passer, maintenant, à l'examen des faits historiques, relatifs au moyen despotique que nous venons de discuter.

---

§ 2.

Histoire.

« Non, monsieur, répliquai-je ; je suis pour la liberté, cet attribut de Dieu ; pour la glorieuse liberté, ce sujet des déclamations modernes. Je voudrais que tous les hommes fussent *rois*. Je voudrais être roi moi-même. Nous avons tous une même prétention au trône ; nous sommes tous originairement égaux. Telle est mon opinion, et telle fut autrefois celle d'une espèce d'honnêtes gens qu'on appelait *levellers*. Ils essayèrent de s'ériger en une société où tous seraient ÉGALEMENT LIBRES. Mais, hélas ! cela ne pouvait jamais réussir. Car parmi eux, il y avait des individus, les uns plus forts, les autres plus fins. Ceux-là devinrent maîtres du reste.

. . . . . .

« Car il est aussi sûr que votre postillon ne monte sur vos chevaux que parce qu'il est un *animal* plus fin qu'*eux*, qu'un autre animal, plus fin et plus fort que lui, lui montera sur les épaules à son tour.

. . . . . .

« Puisqu'il est donc *nécessaire* que l'homme soit soumis A QUELQU'UN ; et que les uns soient NÉS pour *commander* et les autres pour *obéir* ; la question est de savoir s'il vaut mieux, etc. »

M. GUIZOT.

— « Ce qu'il y a de plus admirable dans les machines, ce qui doit rendre l'extension et les progrès de la mécanique chers à quiconque aime ses semblables, c'est que la destination des machines est de remplacer l'homme et de produire à sa place, afin qu'il y ait plus de produit avec moins d'efforts, plus de jouissances avec moins de peine, et que tout homme cessant d'être écrasé par la

matière, puisse participer quelque peu aux plaisirs de l'intelligence, et se cultiver lui-même tandis que les éléments travailleront pour lui.

« Eh bien ! dans la constitution actuelle de l'industrie (1), sous la loi de la *concurrence illimitée* (2), on arrive à l'effet contraire. Les ouvriers de Brighton *ont eu raison de dire :* « Les machines, qui devraient être nos esclaves, sont devenues nos plus redoutables compétiteurs. » — Ils ont eu raison de les comparer à ce monstre d'une légende allemande qui, après avoir reçu la vie, ne l'employait qu'à persécuter celui qui la lui avait donnée. *Dans l'état actuel des choses*, la mécanique sert quelquefois, souvent même, à adoucir à la longue le travail de l'homme; mais PLUS SOUVENT encore elle ravit à la génération présente sa subsistance; au lieu de relever la dignité de l'homme, elle l'abaisse, et chez lui l'intelligence devient comme une superfétation. Il est si peu de chose en présence des merveilleux mécanismes qu'il dirige, je devrais dire par lesquels il est dirigé, qu'on ne songe pas à lui attribuer la moindre part du mérite et de la gloire de l'œuvre industrielle (3); et remarquez-le, ce n'est point par dédain pour la classe ouvrière, c'est tout simplement l'expression de ce fait que dans les grandes manufactures, FAUTE D'UNE ORGANISATION FONDÉE SUR UNE PENSÉE MORALE, l'homme n'est rien de plus qu'*un instrument de production*, un petit engin naturellement insignifiant à côté des machines gigantesques dont se sert l'industrie (4). On n'emploie plus cet engin animé qu'en attendant, jusqu'à ce qu'on ait trouvé un autre engin tout matériel *qui coûte moins cher*.

(1) L'auteur évidemment a voulu dire : *dans l'organisation sociale actuelle.*

(2) Une des grandes erreurs de l'époque est de croire : que, la concurrence réelle, la libre concurrence existe actuellement. Ailleurs cette erreur sera mise en évidence.

(3) Est-ce par inadvertance que l'auteur confond toujours les mots *industrie* et *intelligence?* Le règne de l'industrie, c'est le règne du *capital*, le règne de la matière. Le règne de l'*intelligence*, c'est la soumission de l'industrie, du capital, du temporel, au spirituel. Bientôt nous allons voir un Anglais plus franc dire : « La mécanique a délivré le CAPITAL des exigences du travail. » Or, le travail n'est que l'intelligence : plus ou moins développée.

(4) Il fallait dire le CAPITAL; ou, plutôt : le CAPITALISTE.

Écoutez l'aveu que naturellement et sans penser à mal, des manufacturiers anglais, gens réputés libéraux, faisaient récemment à un de nos compatriotes qui visitait leur île, et qui en a rapporté un très-bon livre (1) : « LA MÉCANIQUE, lui disaient-ils, A DÉLIVRÉ LE CAPITAL DES EXIGENCES DU TRAVAIL. Les machines remplacent tout, jusqu'au chauffeur de nos machines à vapeur. Il y a quelque temps nous avions besoin de chauffeurs habiles, sachant bien mesurer la quantité de combustible sur la quantité d'oxygène que recevait le fourneau, et un bon chauffeur coûtait cher : aujourd'hui une trémie et une machine à broyer le charbon font la besogne beaucoup mieux que le meilleur chauffeur, et un manœuvre nous suffit Partout où nous employons encore un homme, ce n'est que *provisoirement*, en attendant qu'on invente pour nous (2) le moyen de remplir la besogne sans lui. » — « Ainsi, comme le dit M. Sismondi en répondant aux économistes de l'autre côté du détroit, il semble que la *perfection sociale* doive être atteinte lorsque le roi, demeuré seul dans son île, et tournant constamment une manivelle, fe accomplir par des automates tout l'ouvrage l'Angleterre, gardant pour lui-même tous les produits afin de les expédier au dehors par d'autre automates flottants que conduirait l'impulsion de la vapeur.

« Voilà pourtant où l'on aboutit lorsqu'on se met en route sans avoir pour boussole UN PRINCIPE MORAL.

. . . . . .

« Dans la condition actuelle de l'industrie (3), *point de lendemain assuré*. C'est le sort commun de l'ouvrier et du maître, avec cette seule différence que, pour le maître, le lendemain est à une distance d'un an ou de six mois, tandis que pour l'ouvrier il est à une semaine ou à vingt-quatre heures. Or, *la plus précieuse des richesses, c'est la certitude du lendemain* (4). C'est comme un

(1) *De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France*, par E. Buret.

(2) Nous *capitalistes*, remarquez-le bien.

(3) Encore une fois c'est *de l'organisation sociale qu'il fallait dire*.

(4) Cette richesse appartient : à l'esclave domestique ; au nègre de nos colonies.

de ces talismans des légendes orientales, dont la perte change aux yeux de celui qui en est dépouillé l'aspect de la nature entière, tout, jusqu'à la teinte de la végétation et l'éclat du soleil. L'homme à qui elle est ravie est campé dans la société, il n'y est pas établi. *Sans lendemain*, pas de foyer domestique, pas de famille ni de bonnes mœurs. Pour l'homme qui n'a pas de lendemain, L'INTELLIGENCE (1) EST UN DON FUNESTE, ET LA FACULTÉ DE PRÉVOIR, UNE TORTURE.

. . . . . .

« Évidemment, Messieurs, c'est là une situation violente, contraire aux conditions de toute société, aux immuables lois de l'ordre universel, au vœu de la civilisation, à la mission de l'homme sur la terre, et, je tiens à en faire la remarque, à la nature intime de l'*industrie* (2), qui aime la sécurité.

« Si elle se prolongeait, le maintien de la société elle-même serait impossible. Car quelle chance de stabilité peut offrir un régime social (3) où l'existence matérielle d'un nombre immense d'hommes est de l'instabilité la plus extrême? Sur quel avenir compter là où une grande quantité de citoyens n'a aucune garantie pour le lendemain le plus immédiat?

« Puis nous nous étonnons de ce que le sol tremble sous nos pas et de ce que le gouffre des révolutions ne peut pas se clore!

« Cette situation est particulièrement insoutenable et menaçante en France, car chez nous l'ouvrier a le DROIT, quand il souffre, de répéter cette exclamation que le prince des orateurs romains mettait avec un accent d'énergique désespoir dans

(1) C'est sans doute, *le développement de l'intelligence* que veut dire l'auteur; alors, le nègre esclave est mille fois moins malheureux que le prolétaire; et, si on suivait les conclusions de l'auteur, qui place les maîtres sur la même ligne que les prolétaires, quant à un lendemain, le nègre esclave serait moins malheureux, serait plus riche même, que le baron Rothschild.

(2) Dites donc à la nature intime du capitaliste. Le capitaliste veut la sécurité, même aux dépens de la justice; *l'intelligence veut justice et sécurité.*

(3) Voici la preuve : que, par *constitution de l'industrie*, l'auteur entend : *régime social* ou *organisation sociale.*

la bouche d'un citoyen iniquement condamné par un odieux proconsul : Je suis un citoyen de Rome, un fils de la reine du monde, *civis sum Romanus!* Et à la connaissance de ses droits, l'ouvrier français joint le sentiment de sa force; car il y a dix ans il renversa un trône en trois jours, et de toute part on l'excite à ne pas l'oublier. Autour de lui, tout est calculé pour qu'il s'en souvienne.

« Pour sortir de ce labyrinthe, il n'y a que deux issues. L'une mènerait à une féodalité industrielle, où les masses laborieuses, traitées comme des *mutins*, seraient de nouveau condamnées au servage. On leur commanderait d'oublier à jamais cette loi d'égalité qu'elles s'étaient flattées de conquérir en baignant l'Europe de leur sang et en parsemant le monde de leurs os, et on les tiendrait barricadées dans les geôles de l'*industrie*, comme dans l'enfer du Dante, sans espoir! L'autre issue, peu explorée encore, et où l'on ne peut s'avancer qu'à tâtons, conduit à l'association.....

« C'est une œuvre qui glorifiera la civilisation. Je me hâte de le dire, cependant, ce n'est point à l'économie politique seule qu'il peut être donné de l'accomplir. La science économique est appelée à y contribuer pour une bonne part, mais c'est AVANT TOUT UNE ŒUVRE MORALE. »

M. MICHEL CHEVALIER, *Cours d'économie politique, professé au collége de France, discours d'ouverture* (1).

—« J'admets très-bien qu'une vieille société puisse vivoter, au jour le jour, un certain espace de temps, quand bien même les hommes qui *savent* et qui *peuvent* seraient gouvernés, tandis que l'*ignorance* et l'*impuissance* trôneraient; mais, avec de pareilles conditions, il est impossible de rien *fonder*, de rien entreprendre de *neuf;* c'est l'anarchie, c'est le monde renversé; ce qui est en bas, en haut; c'est, en un mot, l'âge social où se font les *révolutions qui détruisent*, mais non pas celles qui *créent;* c'est la France de 1780 à 1793.

« Or, longtemps encore après que ce renversement *inévitable* est opéré, et que la société s'est

(1) En prononçant ce discours, M. Chevalier avait à sa droite, un ancien président du conseil des ministres, appartenant à l'ancienne aristocratie.

pour ainsi dire *retournée*, beaucoup d'hommes conservent, par éducation et par habitude, le principe qui a très-légitimement provoqué et favorisé ce bouleversement. Bien des gouvernés prétendent *savoir* et *pouvoir* plus que les gouvernants, et quelques gouvernants eux-mêmes sont souvent disposés à croire qu'en effet il doit en être ainsi; c'est ce qui s'appelle, dans l'histoire des nations, l'époque de la *souveraineté du peuple*, pendant laquelle, en effet, les gouvernants marchent à la remorque des gouvernés, ou du moins sont obligés d'employer des moyens détournés pour les entraîner, et, s'il faut le dire, de paraître vouloir le contraire de ce qu'ils désirent leur faire faire.

« En pareille circonstance, la société est divisée en deux parties à peu près égales, qui se font contre-poids : le gouvernement *à bascule* est inventé, on cherche entre le parti du *pouvoir* et celui de l'*opposition*, entre le *oui* et le *non*, un certain équilibre impossible, puisqu'il n'est ni oui ni non; on oscille, mais on ne marche pas; on hésite, on doute, on ne fait rien, mais l'on *parle* beaucoup. Cette époque est nommée *parlementaire*.

« Enfin il arrive un moment où l'on commence généralement à rougir de l'impuissance d'un grand peuple qui ne peut plus rien faire de grand; où l'on réfléchit, en bas comme en haut, à la cause réelle de cette impuissance; où l'on s'aperçoit que les gouvernants n'*osent pas gouverner*, et que les gouvernés ne *veulent pas obéir*, parce que, des deux côtés, on ignore également ce que l'*intérêt de tous* réclame; et alors les hommes qui brûlent de rendre à leur patrie sa grandeur perdue, qui souffrent de la voir s'épuiser dans des luttes intestines, dans des entreprises mesquines ou entravées si elles sont capitales, qui sont ennuyés de son vain parlage, et honteux de la voir déchue du rang qu'elle occupait dans l'assemblée des peuples; ces hommes appellent de tous leurs vœux le moment où un gouvernement, DIGNE REPRÉSENTANT DES DESTINÉES SOCIALES, *osera commander*, et où le peuple s'empressera et se *glorifiera d'obéir*. »

De la colonisation de l'Algérie, par M. ENFANTIN (1).

(1) M. Enfantin fait partie d'une commission nommée *par le gouvernement* pour faire un rapport sur cette colonisation.

A

FAITS HISTORIQUES RELATIFS A L'ESCLAVAGE DANS LA FAMILLE DOMESTIQUE.

« En dehors du règne rationnel, le plus faible est, *nécessairement*, opprimé par le plus fort. »
ANONYME.

Chez tous les peuples que nous nommons sauvages, par cela seul que leur civilisation, leur organisation sociale est différente de la nôtre, la femme est la bête de somme de la famille. A cet égard les voyageurs et les témoignages de l'histoire sont unanimes.

Chez les peuples qui se prétendent exclusivement civilisés, la femme est plus esclave encore qu'elle ne l'est chez les sauvages. Nous le prouverons ailleurs.

En énonçant cette dernière proposition, nous sommes loin de prétendre : que, la femme doive être : ce qui, si indéterminément, est nommé *libre;* si, par ce mot on veut comprendre : *indépendante du chef de la famille*. Émanciper la femme de l'autorité de ce chef, serait briser : l'unité moléculaire de la famille politique; et, se précipiter dans l'anarchie. Mais, nous disons : que, la faiblesse, opprimée par la force, est en état d'esclavage ; que la faiblesse, protégée par la force

soumise à la justice, est en état de minorité; et, que la femme, fraction faible de l'unité domestique, doit être non point *libre*, dans ce sens indéterminé; mais *mineure*, et jamais esclave (1).

(1) Du moment que *libre* signifie : *volontairement soumis à ce que le raisonnement réel exige;* la femme, à l'état de minorité, est aussi libre que l'homme.

B

FAITS HISTORIQUES, RELATIFS A L'ESCLAVAGE LÉGAL : EXPLICITE OU IMPLICITE.

« Chose étrange! Tandis que les hommes du passé, unis à ceux qui ont recueilli la succession immense encore des abus du passé, s'entendent pour perpétuer ces abus à leur bénéfice, pour imprimer à la société un mouvement rétrograde; d'autres hommes, *divisés d'ailleurs sur presque tous les points*, affectent de se déclarer les défenseurs, les continuateurs de l'œuvre commencée par leurs pères. Chacun d'eux se présente avec ses idées, ses vues, son système; et il n'est pas un de ces systèmes qui, partant du principe théorique de LA LIBERTÉ, ne conclue de fait au DESPOTISME. »

LA MENNAIS, *Amschaspands et Barvands*, p. 100.

— Tous les empires, toutes les prétendues républiques des temps fabuleux ou historiques, ont eu des esclaves : légalement et explicitement.

Aujourd'hui encore, le monde est couvert d'esclaves : soit de droit; soit de fait.

L'Europe elle-même est chargée d'esclaves de droit. Et, la France, qui se prétend à la tête de la civilisation, renferme, sur trente-six millions d'habitants, au moins vingt-six millions d'esclaves de fait. Nous le prouverons également (1).

Quant à l'esclavage, relatif aux sociétés considérées

(1) Voyez : *L'économie politique source des révolutions*, tom. I.

dans leurs rapports entre elles, il existe nécessairement : aussi longtemps que l'unité de droit réel n'existe point au milieu de l'humanité ; aussi longtemps que les guerres sont possibles ; aussi longtemps que les nationalités ne sont point anéanties.

Nous savons : qu'il nous sera objecté : que le droit DES GENS existe.

Nous en parlerons ailleurs, de ce prétendu droit (1). En attendant, qu'il nous soit permis de présenter, à ce sujet, le tableau de notre premier coloriste.

— « Voilà ce qu'est chaque peuple considéré individuellement. Ils ont, en outre, des relations mutuelles, réglées par ce qu'ils nomment LE DROIT DES GENS, sur lequel les pédants ont écrit de gros livres, où nos maximes (celles des génies du mal) et celles des Izeds (les génies du bien) sont tellement mêlées, confondues, que toi-même, Astouiad, je te défierais d'imaginer un chaos plus inextricable. Il en résulte que, dans les querelles, chacun a toujours le droit de son côté ; grande et sublime consolation véritablement lorsqu'on s'entr'égorge. De plus, le mélange des principes a ceci de commode, qu'il permet un partage. On garde pour soi les nôtres, très-naturellement préférés ; on cède aux autres ceux des Izeds, on les leur impose même. C'est alors qu'ils sont beaux, et respectables, et vénérables. Mais personne n'en voulant que pour autrui, on se les renvoie, on se les jette à la tête, de sorte que ce pauvre droit izédien passe sa vie en l'air.

« Au reste, dans la sphère politique, les rapports entre les peuples dépendent exclusivement de Savel (esprit de violence) et de moi (2). *Nous gouvernons souverainement le monde*, en gouvernant ceux qui le gouvernent. Une question, une seule, est constamment posée dans leurs conseils, la question d'intérêt, la question de puissance et de richesse, d'orgueil et de cupidité, de cupidité surtout. O Dew ! de quelle vive émotion tu dois ressaillir à la vue de ce reflet de toi-même !

« Cependant, il ne suffit pas de se proposer, en dehors de toute idée de justice, de tout sentiment d'équité et d'humanité, son intérêt pour but unique ; il faut encore atteindre ce but, et c'est ici que commence le rôle de Savel et le mien. Il ne serait besoin que de lui, si la force était en chaque peuple proportionnelle à sa convoitise, chose impossible évidem-

(1) Voyez : *L'économie politique source des révolutions*, tom. IV.
(2) Esprit de mensonge.

ment. Il n'existerait alors qu'un peuple qui se dévorerait lui-même. Ce serait pour nous, sans doute, un magnifique triomphe, mais il est au-dessus de notre pouvoir. Les forces respectives, quelles qu'en soient les oscillations, se balancent assez, soit directement, soit en se combinant, pour qu'à la longue aucune ne prévale. Si l'une s'éteint, il en naît une autre, et le combat subsiste toujours. Lors donc qu'un peuple rencontre la limite de sa force, qu'il ne peut accomplir ses desseins par la pure violence, qu'elle y deviendrait même un obstacle, je l'introduis dans une autre voie, je lui ouvre les trésors inépuisables de la ruse. La guerre se transforme; silencieuse et secrète, elle prend le nom de diplomatie.

« La diplomatie, Astouiad, est le SACERDOCE DE L'INTÉRÊT, et j'en suis le grand-prêtre. Elle a deux objets principaux : faire son bien et le mal d'autrui. Qu'une nation, par exemple, en ruine une autre, n'y trouvât-elle aucun profit direct, elle acquiert du moins une supériorité relative de richesse, par conséquent de puissance. Voilà le bien, voilà un acte pieux et méritoire du *culte de soi*. Le diplomate doit donc être exempt de tous les vices qu'engendre la morale de nos rivaux, des scrupules du devoir, des faiblesses de la sympathie; il doit constamment tenir sa pensée dans la direction de la tienne, froid, sec, dur, impassible, impitoyable au dedans, de quelque apparence qu'il lui convienne, pour mieux arriver à ses fins, de se parer au dehors.

« Ses fonctions, très-variées dans le détail, se réduisent, quant au fond, à une seule : tromper. Qu'il se taise, qu'il parle, qu'il affirme, qu'il nie, insinue, conseille, il n'a pas d'autre but. Ses discours, son silence, sa figure, son geste, ses caresses, ses colères, tout en lui ment; mais il faut de l'art, et la vérité est quelquefois le sublime du mensonge.

« Un réseau d'intrigues souterraines qui, partant de chaque cabinet, se croisent en mille sens divers, recouvre surtout les pays civilisés, comme on les nomme. Ils ont de secrets sanctuaires où s'accomplissent les mystères auxquels tu présides, où, escortés de la ruse, de la perfidie, de la corruption, les pontifes de notre loi, les maîtres des peuples, viennent se combattre dans l'ombre, ou signer des pactes d'oppression pour le genre humain, leur commune possession. Puis, de ces antres sacrés, on les voit sortir resplendissants de l'auréole dont se couronne leur tête, les mots de justice, d'humanité, de liberté même sur les lèvres, au grand attendrissement du troupeau que va tondre leur main paternelle. Et encore s'il n'était que tondu? Mais je lui ai réservé mieux.

« Est-ce que ce mensonge gigantesque qu'on appelle SOCIÉTÉ ne te ravit pas, Astouiad? Est-ce qu'il ne te paraît pas un magnifique monument de ma gloire? »

Boschap (esprit de mensonge) à *Astouiad* (qui ne pense que le mal).

(LA MENNAIS, *Amsch. et Darvands*, p. 284.)

C.

FAITS HISTORIQUES, RELATIFS AU DROIT DE VIE ET DE MORT.

« Le DROIT (avant d'arriver au règne réellement rationnel) dérivant exclusivement de la FORCE, le refus de se soumettre à la force donne nécessairement lieu au *droit de vie et de mort*. Pendant cette période, la société, privée de ce droit, *périrait par l'anarchie*. »

ANONYME.

— Le droit de vie et de mort est relatif :

1° Aux familles domestiques : considérées en dehors de toute société politique ;

2° Aux familles domestiques : existant en état de famille politique ;

3° Aux familles politiques : sur les individus des sociétés domestiques ;

4° Aux familles politiques : considérées dans leurs rapports entre elles.

En dehors de toute société politique, état momentané et transitoire, même en remontant : soit à un premier père, soit à un couple que le hasard aurait isolé ; le droit de vie et de mort existe : parce qu'il est alors exclusivement relatif à la force.

Nous savons : que, Rousseau, et tant d'autres ont

dit : que la force ne fait pas le droit ; et qu'on n'est obligé d'obéir qu'aux puissances légitimes (1). Mais, en dehors de toute société politique, il n'y a de légitime que le raisonnement de chacun ; et, en dehors de toute société politique, il n'y a que la force qui puisse être juge de la bonté du raisonnement. Même au sein de toute société politique, il n'y a de réellement légitime : que, ce qui est incontestablement rationnel ; et, Rousseau lui-même est de cet avis, puisqu'il dit aussi : que, *force ne fait pas droit* (2). Or, jusqu'à présent, il n'y a jamais eu de droit incontestablement rationnel. Il s'en suit donc : que, même au sein des sociétés politiques, toute espèce de droit a toujours été exclusivement basé sur la force. Du reste, le plus fort essaye toujours : de transformer sa force en droit ; et, l'obéissance en devoir. Si Caïn avait été chargé de nous transmettre les causes de la mort d'Abel, premier fait historique à cet égard, il aurait prouvé : que, sa mort avait été juste. Là, où le législateur donne à l'homme droit de vie et de mort sur la femme ; là, aussi, il y a des sophismes pour ériger cet acte en droit absolu. A plus forte raison, lorsqu'en dehors de la société politique, l'homme se trouve juge et partie.

Relativement aux familles domestiques, existant en état de famille politique, le seul droit de donner la mort en se défendant, droit que l'histoire déclare avoir existé généralement, donne encore droit de vie et de mort à tout agresseur assez adroit pour se faire pas-

(1) *Contrat social*, liv. I, ch. III.
(2) *Contrat social*, liv. I, ch. IV.

ser pour défenseur. Il nous sera encore objecté : que, la supériorité du mensonge sur la vérité, pas plus que la supériorité de l'intelligence sur la folie, ne constitue un droit. Nous répondrons : que, ce n'est pas de théorie, qu'il s'agit maintenant ; mais de pratique. De plus : le duel, soit légal, soit toléré ; et, aussi l'*assassinat* dans certaines circonstances ; donnent encore à la force, le droit de vie et de mort entre les membres d'une même famille politique. Or, l'histoire, est toujours là, pour attester : que, ces duels et ces assassinats ont existé : depuis l'origine sociale.

Ici, nous croyons nous entendre dire : que, placer l'assassinat, sous quelque point de vue qu'il puisse être considéré, au nombre des droits ; est le comble de la déraison.

Encore une fois, s'il s'agissait de discuter la réalité du droit, nous serions les premiers à nous condamner. Mais ici, il s'agit : du fait, de ce qui est pratique, de ce qui est en usage *comme droit ;* et, non de ce qui est écrit dans les codes. Certes, dans aucun code, l'adultère n'est donné comme un droit. Eh bien ! voyez les théâtres, miroirs des mœurs ; et, depuis leur origine, vous y verrez l'adultère en honneur : au point que, religion à part, tout homme qui reculerait devant ce qui est donné comme crime par les lois, serait déshonoré vis-à-vis de la société. Dans ce cas l'adultère, pratiquement, est-il, oui ou non dans le droit de chaque homme ?

Arrivons à l'assassinat.

Dans les pays où le duel est défendu, et pour punir

des cas qui ne sont point repris par les lois, l'assassinat est tellement au nombre des droits pratiques : que, quiconque n'assassine pas ou ne fait pas assassiner celui qui lui a infligé un affront, que l'opinion considère comme impardonnable ; est *déshonoré :* pour ne point avoir usé de son droit.

Passons maintenant au droit de vie et de mort relatif aux familles politiques, sur les individus, des familles domestiques, qui les constituent.

L'histoire atteste : que, ce droit a toujours existé. Et, cela doit être. En dehors de la société rationnelle ; de la société basée sur le raisonnement réel ; ce droit est tellement nécessaire : qu'une seule exception, à cet égard, est complétement impossible.

Reste le droit de vie et de mort, inhérent à ce qu'on appelle : droit de guerre entre les nations.

L'histoire est encore là pour établir : que, ce droit existe depuis l'origine sociale.

Mais, le droit de guerre, et le droit de vie et de mort en général, ne sont point des droits réels : vous dira telle ou telle philanthropie théorique.

Nous répondons :

Que, sans vouloir établir ici une discussion sur ce qui, théoriquement, différencie le droit réel des droits illusoires, nous affirmons néanmoins : que, tout ce qui est NÉCESSAIRE à l'existence sociale, entre nécessairement dans le droit pratique ; et, que tel fait, qui, sous ce rapport, aura appartenu au droit dans telle période sociale, viendra, dans une autre, à se trouver contre le droit : non-seulement pratique ; mais même, théorique.

Donnons un exemple à cet égard. Depuis l'origine sociale, les sociétés ont eu droit de vie et de mort, sur les individus qui les constituent. Supposons qu'il y ait une période sociale : où, ce droit, loin d'être nécessaire à la société, deviendrait, au contraire, une source d'anarchie. Dans ce cas, il disparaîtrait de la pratique ; et certainement aussi de la théorie. Nous ajoutons : que, tout ce qui dérive *nécessairement* d'un état social donné, entre *nécessairement* aussi dans le droit *pratique*. C'est ainsi : que, l'adultère et l'assassinat peuvent y entrer.

Rousseau reproche à Grotius et à Hobbes d'établir toujours *le droit par le fait* (1). En dehors du raisonnement incontestablement rationnel, il n'y a cependant pas d'autre manière de reconnaître le droit ; et, toute autre conduit, à un galimatias tellement obscur : qu'il est impossible d'y rien trouver que des mots. Certes, une bonne théorie, et il n'y en a de bonne que celle qui est incontestable, est infiniment supérieure à toute pratique quelque bonne qu'elle puisse paraître ; aussi supérieure enfin que l'intelligence l'est à la pure matière; mais, une pratique sociale, quelle qu'elle soit, du moment qu'elle est en dehors de l'anarchie, est toujours, en sa qualité de fait, infiniment supérieure à une mauvaise théorie, à une utopie.

(1) *Contrat social*, liv. I, ch. II.

CHAPITRE III.

DEUXIÈME ET TROISIÈME MOYEN DESPOTIQUE : DIVERSITÉ DES LANGUES.

« Nous ne sommes hommes, et ne nous tenons les uns aux autres, que PAR LA PAROLE. »

MONTAIGNE, liv. I, ch. XI.

— « Si un animal faisoit *par esprit* ce qu'il fait *par instinct*, et s'il parloit *par esprit* ce qu'il parle *par instinct*, pour la chasse et pour avertir ses camarades que la proie est trouvée ou perdue, il parleroit bien aussi pour des choses où il a plus d'affection, comme pour dire : Rongez cette corde qui me blesse, et où je ne puis atteindre. »

PASCAL, *Manuscrit autographe*, p. 229, cité par M. Cousin dans son rapport à l'Académie.

§ 1.

Empirisme.

« Les prêtres ont toujours eu une langue mystique ou sacrée : la langue vulgaire des Égyptiens devint la langue sacrée des lévites ; l'ancienne langue des Toscans fut la langue sacrée des augures de Rome ; et la langue vulgaire des Romains d'alors est aujourd'hui la langue sacrée de nos prêtres. Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia. »

C. Dutrel, *Dict. des hiéroglyphes*, p. XLII.

A

SOUS L'EMPIRISME, L'HUMANITÉ SE DIVISE NÉCESSAIREMENT. LA DIVERSITÉ DES LANGUES EST LA SUITE NÉCESSAIRE DE CE FRACTIONNEMENT INÉVITABLE.

« Ut silvæ foliis pronos mutantur in annos,
Prima cadunt : ita verborum vetus interit ætas. »
HORACE, *Art poétique.*

Dans tout commencement de société ; et, jusqu'à l'époque où le raisonnement réel, devient nécessaire à l'existence de l'ordre ; l'énonciation et l'interprétation du droit sont essentiellement relatives : à l'opinion, au sentiment, au préjugé d'un seul.

Il y a dès lors, vis-à-vis des sentiments de chacun, beaucoup d'injustices commises, illusoires ou réelles. Pour se soustraire aux conséquences de ces injustices, des familles émigrent et s'isolent.

Dès lors, sous l'empirisme, l'humanité se divise nécessairement. Et, ses fractions peuvent seulement *se réunir*, et ne point rester en état d'anarchie : lorsque le règne de la justice contestable ou illusoire, est, lui-même : devenu impossible.

Du fractionnement de l'humanité en peuples divers, naît la diversité des langues. Car, deux peuples, même ayant primitivement le même langage, ont bientôt des

langues différentes : si, leurs communications viennent à diminuer de plus en plus.

Or, sous l'empirisme, les communications s'entravent nécessairement. Puisque sous cet état, la base de la conservation de l'ordre est : de *diviser, pour continuer de régner; de diviser, pour continuer d'exister.*

B

CONSÉQUENCES DU FRACTIONNEMENT NÉCESSAIRE DE L'HUMANITÉ ET DE LA DIVERSITÉ DES LANGUES. INIMITIÉS EXISTANT NÉCESSAIREMENT ENTRE LES PEUPLES. ANTIPATHIES NATIONALES. PATRIOTISME.

« Une idée commune entre les hommes est plus qu'une patrie commune. »

LAMARTINE, *Voyage en Orient*, t. III, p. 21.

—« La diversité des langues facilite l'antagonisme des idées. »

ANONYME.

Deux peuples ayant des langues différentes, sont facilement rendus ennemis. Il suffit, à cet égard, d'un interprète intéressé à leur mésintelligence.

Or, le despotisme; c'est-à-dire alors *les sociétés*, ont un intérêt d'existence à ce que les peuples soient ennemis : puisque l'ordre social, c'est-à-dire l'existence de l'humanité, repose, à cette époque, sur la maxime : *diviser pour continuer de régner*.

Les peuples, sous l'empirisme; c'est-à-dire : A l'origine des sociétés; et, jusqu'à ce que l'ordre devienne impossible par le raisonnement illusoire; sont, dès lors, nécessairement ennemis. Ces inimitiés, nécessaires pendant cette période, se nomment *antipathies nationales*. Et, le résultat de ces antipathies

nécessaires, se nomme, relativement à chaque peuple : PATRIOTISME.

L'union des peuples ; la communauté d'idées entre les peuples ; ou, l'exercice de la fraternité ; est, ainsi, essentiellement relative : à l'unité de langage ; à la destruction du patriotismé. Et, l'empirisme patriotique, ou despotique, doit protéger la diversité des langues.

---

§ 2.

Histoire.

« Belot, avocat au conseil privé du roi, sous le règne de Louis XIII, publia un livre qui le fit entrer avec *peu d'honneur* dans la fameuse requête des dictionnaires. Il entreprit de prouver qu'il ne fallait pas se servir de notre langue dans les ouvrages savants, et il allégua, entre autres raisons, qu'*en communiquant au peuple les secrets des sciences,* ON A PRODUIT DE GRANDS MAUX. Il promettait un autre ouvrage où il devait faire voir le détail de cette preuve. Notez qu'il voulait que M. Seguier s'interposât dans cette cause pour des raisons politiques.

« *Il y va du bien de l'État et de celui de la* « *religion*, » disait-il.

« Les anciens Romains, à son compte, se trouvèrent mal d'avoir employé à tout la langue vulgaire.

« Ce sont là (continue Belot) les effets que les « secrets des savants, mal à propos découverts au « peuple, ont produits chez les Romains, et dont « l'exemple seroit aussi périlleux à notre monar- « chie qu'il a été dommageable à cet empire. Je « laisse à part les belles considérations qui pour- « roient être tirées de chaque science, et qui feroient « voir clairement *de quelle importance il est de les* « *tenir cachées*, ou du moins ne les déclarer qu'à « des personnes qui en fussent capables; ce sera « dans un traité politique à qui j'ai donné le nom « de *France*, ou *la Monarchie parfaite*, où l'on « trouvera sujet d'étonnement et d'admiration, en « examinant combien la connoissance qu'on a don- « née de la philosophie aux peuples a fait de brouil-

« lons et de sophistes, combien celle de la théologie « d'*hérétiques et d'athées*, la morale de fausses « vertus et d'hypocrites, et combien la médecine, « que l'on professe en notre langue, a fait d'empi- « riques et d'homicides qui tuent plus d'hommes « que la peste et la guerre ensemble, et qui n'ont « point trouvé d'autres moyens de vivre que celui « de faire mourir impunément tant de monde. »

« Il n'est pas inutile, ajoute Bayle, de conserver la mémoire de ces sortes de faussetés de l'esprit humain, ce sont des poisons qui peuvent servir de remède. »

BAYLE, *Dict. crit., art.* BELOT.

— Ce que dit Belot est de la plus évidente vérité, pour l'époque d'*empirisme*. Comment donc Bayle, l'un des hommes les plus perspicaces de son siècle, ne l'a-t-il pas reconnu ? Par une seule cause : C'est, que Bayle croyait, malgré toutes ses affirmations contraires, passe-ports qu'il donnait à ses ouvrages : que, l'*existence sociale n'était pas incompatible, avec la vulgarisation du matérialisme*. En effet, pour l'époque d'empirisme, la vulgarisation de la science, n'est autre : que, la vulgarisation du matérialisme. L'époque actuelle en est la preuve.

Nous venons de dire : que, Bayle, malgré ses affirmations contraires, croyait à la possibilité d'une société matérialiste. Donnons d'abord : ces affirmations contraires; nous donnerons ensuite les preuves qu'il ne croyait point à ses propres affirmations. Ce que nous allons citer, est extrait de l'*Encyclopédie nouvelle* de P. Leroux et J. Reynaud.

— « Je viens de dire dans quel but Bayle exposa, à la fin du dix-septième siècle, son célèbre paradoxe d'un peuple athée. Il fallait jeter de

l'eau sur cette rage de persécution qui avait ensanglanté l'Europe pendant deux cents ans, et qui régnait encore aussi violente et aussi absurde chez les protestants que chez les catholiques. Bayle rendit donc un grand service en poussant comme il le fit à l'indifférence religieuse, et en accoutumant les esprits à considérer l'*athéisme sans aucune horreur*. Mais son paradoxe n'a pas pour cela plus de vérité ni d'importance qu'il ne lui en donnait lui-même. Au fond Bayle n'a jamais soutenu que l'athéisme fût l'état normal d'une nation; loin de là, il répète plusieurs fois que ce qui arriverait d'un tel peuple est un grand problème : « Si l'on regarde, dit-il, les athées dans la disposition de leur cœur, on trouve que n'étant ni retenus par la crainte d'aucun châtiment divin ni animés par l'espérance d'aucune bénédiction céleste, ils doivent s'abandonner à tout ce qui flatte leurs passions : c'est tout ce que nous en pouvons dire, n'ayant point les annales d'aucune nation athée. »

(*Pensées diverses sur la comète.*)

— Et plus loin :

— « N'en déplaise à Cardan, une société d'athées, incapable qu'elle serait de se servir des motifs de religion pour se donner du courage, serait bien plus facile à dissiper qu'une société de gens qui servent des dieux; et quoique Cardan ait quelque raison de dire que la croyance de l'immortalité de l'âme a causé de grands désordres dans le monde, par les guerres de religion qu'elle a excitées de tout temps, il est faux, même à ne regarder les choses que par des vues politiques, qu'elle ait apporté plus de mal que de bien, comme il le voudrait faire accroire. »

(*Ibid.*, § 151.)

« Que voulait donc Bayle? Il voulait uniquement dire à ses contemporains : « J'aimerais mieux un peuple d'athées que de fanatiques comme vous (1); j'aimerais mieux des gens sans religion que des hommes qui brûlent leurs adversaires..... » Voilà les horreurs qui révoltaient l'âme de Bayle, et c'est contre elles que son esprit organisait ses paradoxes. S'il avait ADMIS *la nécessité d'une religion pour un État*, il lui eût semblé que toutes les conséquences qui le faisaient frémir venaient nécessairement à la suite d'une pareille concession.....

.....

Bayle ne voulut pas faire cette concession. Il soutint donc que la reli-

(1) Bayle ne comprenait pas : que, sous l'empirisme, il n'existe rien : entre l'athéisme et le fanatisme; et, que le règne de l'*athéisme*, dans le sens de *matérialisme*, serait la mort de l'humanité.

gion n'a aucune influence sur les actions des hommes, que les hommes n'agissent pas selon leurs principes, qu'ils se conduisent uniquement d'après certaines passions qui règnent constamment dans tous les pays et dans tous les siècles; « que l'ambition, l'avarice, l'envie, le désir de se venger, l'impudicité et tous les crimes qui peuvent satisfaire ces passions se voient partout; que le juif et le mahométan, le Turc et le More, le chrétien et l'infidèle, l'Indien et le Tartare, l'habitant de la terre ferme et l'habitant des îles, toutes ces sortes de gens qui dans le reste ne conviennent pour ainsi dire que dans la notion générale de l'homme, sont si semblables à l'égard de ces passions, que l'on dirait qu'ils se copient les uns les autres. »

(*Pensées diverses sur la comète*, § 156.)

— Il soutient enfin :

— « Que le véritable principe des actions des hommes n'est autre chose que *le tempérament*, *l'inclination naturelle pour le plaisir*, *le goût que l'on contracte pour certains objets*, *le désir de plaire à quelqu'un*, *une habitude gagnée dans le commerce de ses amis*, *ou quelque autre disposition qui résulte du fond de notre nature*, en quelque pays que l'on naisse et de quelque connaissance qu'on nous remplisse l'esprit. »

(*Ibid.*)

« La religion étant aussi peu nécessaire, et aussi peu efficace pour nous diriger dans la vie, il ne restait d'elle aucun bien, il ne restait que le mal. Elle servait uniquement à diviser les hommes, à les armer les uns contre les autres (1) : et c'est ainsi que Bayle préférait, disait-il, un peuple d'athées à un peuple de croyants. »

(*Encyclopéd. nouv.*, art. CULTE.)

— Il est évident : que, malgré toutes ses affirmations contraires, Bayle croyait à la possibilité d'une société matérialiste.

(1) Cela est vrai pour l'époque d'empirisme; mais aussi c'est, que pendant cette époque, l'humanité ne peut exister : que, divisée en religions, en patries.

A

FAITS HISTORIQUES RELATIFS A LA DIVERSITÉ DES LANGUES.

« L'altération du langage s'est rencontrée même sans les causes qui hâtent la barbarie et le déclin social. Les idiomes cessent de vibrer pour l'imagination et le goût, lorsqu'ils servent encore à la civilisation et à la vie; ils meurent enfin comme les hommes, ils meurent avant l'extinction des races qui les ont parlés... L'érudition moderne nous atteste que dans une contrée de l'immobile Orient où nulle invention n'a pénétré, où nulle barbarie n'a prévalu, une langue parvenue à sa perfection s'est déconstruite et altérée d'elle-même par la seule loi de changement naturelle à l'humanité. »

ACADÉMIE FRANÇAISE, *Préfaces du Dictionnaire*, 1835.

— M. Armand-Alexis Monteil, dont les connaissances historiques sont si vastes et si précises, le premier peut-être qui ait réellement écrit l'histoire, nous fournit le fait suivant dans la 41e épître de son *Histoire des Français des divers états au quatorzième siècle.*

Cette épître est supposée écrite par un moine de cette époque.

— « Un de ceux, dit-il, qui ont le plus vivement combattu mon projet (la réunion de la langue d'Oc à la langue d'Oil) a composé une histoire de la langue française dans une forme qu'on a fort approuvée et que vous

approuverez de même. Il a écrit en lettres rouges, pour ainsi dire couleur de rouille, la traduction d'un discours de Cicéron faite sous Charles le Chauve. On y voit en lettres noires quelques mots, ce sont ceux qu'aujourd'hui on emploie encore. Il donne ensuite la traduction du même discours faite sous le bon roi Robert : il y a plus de mots écrits en noir. Il y en a encore plus dans la traduction faite sous Philippe-Auguste. Il n'y a presque plus de mots écrits en couleur de rouille dans celle qui a été faite sous Philippe le Bel. Il n'y en a plus dans celle faite de nos jours. »

— Si, chez un même peuple où les communications sont continuelles, la langue varie aussi rapidement, devons-nous être étonnés des différences plus rapides encore qui se sont établies entre les langues des peuples isolés ?

B

RÉSULTATS HISTORIQUES DE LA DIVERSITÉ DES LANGUES.

« Tout conquérant, s'il veut s'incorporer le peuple conquis, doit faire adopter au vaincu la langue du vainqueur. Deux agglomérations d'hommes ne peuvent être réellement une, aussi longtemps qu'il existe entre elles diversité de langage. »

ANONYME.

— Quels ont été les effets de la diversité des langues?

Dans l'Écriture, le premier pas fait hors la voie de la justice, après l'époque de réconciliation, est signalé par la confusion des langues.

Jamais, peut-être, l'établissement du despotisme n'a été mieux caractérisé, comme nécessaire à l'existence de l'ordre : aussi longtemps que l'incontestabilité, relative à l'unité de conclusion sur l'énoncé du droit, reste inaccessible à l'humanité; et que, par conséquent, il y a confusion de langues.

Plus loin, dans l'Écriture encore : un seul mot mal prononcé, suffit pour livrer une tribu à la mort.

Chez les Grecs, comme chez les Romains, tout ce qui ne parlait point grec ou latin, était considéré comme *barbare :* expression qui, alors, était synonyme : d'*étranger* ou d'*ennemi*.

Si, nous passons aux temps modernes, nous voyons partout les différences de langue : entre les diverses circonscriptions d'une part ; et, d'une autre, entre les maîtres et les esclaves dans chacune d'elles ; caractériser le despotisme.

De plus : dans chaque circonscription agglomérée de peuples communiquant facilement entre eux, comme on a vu l'empire grec et l'empire romain ; circonscriptions : qui se disaient seules *civilisées ;* qui s'intitulaient, qu'on nous permette cette expression, de *civilisation* par excellence, à l'exclusion de toutes les autres qu'elles traitaient de *barbares,* ainsi d'ailleurs que nous le faisons nous-mêmes maintenant ; dans chacune de ces circonscriptions, disons-nous, il y a toujours une langue spéciale, commune à tous les despotes qu'elle renferme, nommée : tantôt *sacrée ;* tantôt *diplomatique.* Aujourd'hui, par exemple, notre civilisation européenne a la même langue féodale, partout où la féodalité est encore en vigueur. Et, ce qui peut-être n'est pas le moins remarquable ; c'est, que le pays, qui a fourni cette langue, est celui qui, le premier, a détruit la féodalité.

Si, du domaine politique, nous passons au domaine domestique, que voyons-nous encore ?

Partout où il existe des esclaves de droit, les maîtres ont une langue que les esclaves ne comprennent point. Et, où il n'y a plus que des esclaves de *fait :* la langue du propriétaire diffère, plus ou moins, de celle des prolétaires.

Enfin, les voleurs eux-mêmes, classe de despotes la

moins dangereuse peut-être, en ce que toutes leurs actions portent *dès l'abord à chercher* le rétablissement de l'ordre dans leur anéantissement ; les voleurs, disons-nous, ont un langage spécial, auquel la société a été obligée de donner un nom.

La diversité des langues est donc, à elle seule, une cause suffisante pour rendre les nations ennemies. Et, par la raison contraire, les haines nationales s'effacent promptement : lorsqu'à la suite des communications entre deux peuples parlant des langues différentes, beaucoup d'individus de chaque nation, parlent les deux langues.

L'influence que, les différences dans l'expression de la pensée, peuvent avoir au milieu d'une circonscription, s'étend même au point : qu'au sein des peuples parlant un langage uniforme, une simple variation d'accent est souvent suffisante pour exciter des antipathies.

La disparition des patois, des dialectes, et de la diversité des langues, est donc le meilleur des mètres : pour juger de l'établissement plus ou moins prochain, du règne du raisonnement. La caractéristique de la réunion de l'humanité, SOUS UN SEUL DROIT, sera : L'UNITÉ DE LANGAGE.

CHAPITRE IV.

DEUXIÈME ET TROISIÈME MOYEN DESPOTIQUE : EXALTATION DES PASSIONS, OU FANATISME MIS EN ŒUVRE SOUS TOUTES LES FORMES, ET SPÉCIALEMENT SOUS CELLES DE RELIGION ET DE PATRIOTISME.

« Il n'y a que les grandes passions qui fassent les grandes nations. »

CARNOT.

---

§ 1.

Empirisme.

« Nulle cause plus puissante de séparation que la diversité des croyances; rien qui rende l'homme plus étranger à l'homme, qui crée des défiances plus profondes, des inimitiés plus implacables. Cela est vrai, surtout pour les peuples. Quand la religion ne les unit pas, elle crée entre eux un ABÎME. »

L'ABBÉ DE LA MENNAIS, *de la Religion considérée dans l'ordre politique et civil*, édit. de 1826, pag. 293.

— « Par cela même que les systèmes religieux, d'où dérivèrent jadis autant de civilisations diverses, meurent à la fois, que ces civilisations se pénètrent et se dissolvent mutuellement, semblables à des

fleuves qui, mêlant leurs ondes, se gonflent, débordent et dévastent au loin, et recouvrent de gravier les contrées qu'ils fertilisaient quand chacun d'eux suivait le cours que lui traçait sa propre pente; par cela même il se formera une doctrine plus complète, plus en harmonie avec *les progrès de la raison*, *les développements de la science*, et conséquemment une société moins imparfaite. De ce mélange des antiques croyances, ou plutôt de leurs éléments modifiés, il naîtra une pensée nouvelle, une conception, un dogme, destiné à devenir la base d'une civilisation commune à toutes les nations, fractions de la race humaine que divisent DES RELIGIONS INCONCILIABLES. »

LA MENNAIS, *Amschaspands et Darvands*, pag. 69.

— « Les corps politiques restant entre eux dans l'état de nature (n'ayant que la force pour droit) se ressentirent bientôt des inconvénients qui avaient forcé les particuliers d'en sortir, et cet état devint encore plus funeste entre ces grands corps qu'il ne l'avait été auparavant entre les individus dont ils étaient composés. De là sortirent les guerres nationales, les batailles, les meurtres, ces représailles qui font frémir la nature et choquent la raison, et tous ces préjugés horribles qui placent au rang des vertus l'honneur de répandre le sang humain. Les plus honnêtes gens apprirent à compter parmi leurs devoirs celui d'égorger leurs semblables : on vit enfin les hommes se massacrer par milliers, sans savoir pourquoi; et il se commettait plus de meurtres en un seul jour de combat, et plus d'horreurs à la seule prise d'une seule ville, qu'il ne s'en était commis dans l'état de nature (1), durant des siècles entiers, sur toute la face de la terre. *Tels sont les premiers effets qu'on entrevoit de la division du genre humain* EN DIFFÉRENTES SOCIÉTÉS. »

ROUSSEAU, *de l'Inégalité des conditions.*

(1) Rousseau ne savait pas : que, l'état de nature, considéré en dehors de l'ordre social, n'a jamais existé.

A.

L'EMPIRISME DESPOTIQUE A UN INTÉRÊT D'EXISTENCE A FOMENTER LES PASSIONS; ET PRINCIPALEMENT : LE FANATISME RELIGIEUX; ET, LE FANATISME PATRIOTIQUE.

« Ces haines si animées, si persévérantes, ce *patriotisme étroit et barbare*, quel en était le premier principe, si ce n'est l'opposition des cultes idolâtriques?

L'ABBÉ DE LA MENNAIS, *de la Religion considérée dans ses rapports, etc.*, p. 294.

— « Si l'ordre social était, comme on le prétend, l'ouvrage de la raison plutôt que des PASSIONS (1), eût-on tardé si longtemps à voir qu'on en a fait *trop* ou *trop peu* pour notre bonheur; que chacun de nous étant dans l'état civil avec ses concitoyens, et dans l'état de nature (2) avec tout le reste du monde, nous n'avons prévenu les guerres particulières que pour en amener de générales, qui sont mille fois plus horribles; et *qu'en nous unissant à quelques hommes, nous devenons réellement les ennemis du genre humain?* »

Extrait, par ROUSSEAU, *du projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre.*

(1) Logomachie. Tant que la raison *réelle* ne peut être distinguée, *incontestablement*, des raisons illusoires, toujours essentiellement *sentiments* ou *passions*, par cela seul qu'elles sont préjugés; il est impossible de distinguer la raison des passions. Alors : tout est raison; tout est passion.

(2) Ainsi l'état de nature est un état de guerre, l'état de passion, l'état où domine exclusivement l'organisme, la matière? Et comment ne pas voir : que, ce prétendu état de nature, dure encore; et qu'il est inévitable : non-seulement entre les nations; mais encore au sein de chacune d'elles; dès que l'ignorance primitive sur la réalité du droit se trouve en présence : de l'incompressibilité de l'examen!

— Déjà nous avons vu : que, pour exister, le despotisme doit empêcher les communications entre les peuples : afin que les règles, qui toutes alors sont nécessairement relatives au sentiment d'un seul, ne soient point respectivement soumises à l'examen, au raisonnement. Voyons : ce que l'empirisme doit faire, pour arriver à ce but.

S'il était possible de placer les peuples dans le délire pathologique ; et, surtout, dans un délire qui les portât à l'obéissance passive ; nul doute : que, ce moyen ne fût employé par l'empirisme. Alors, il suffirait de dé fendre les communications, pour que la maladie ne pût se guérir ; et, le despotisme serait éternel. A défaut de ce moyen, les despotes inoculent aux peuples un délire moral, dont l'essence même est l'obéissance passive ; et, ils arrivent à ce résultat : en exaltant la passion de la *foi ;* passion, qui n'est autre : que, *la paresse cérébrale ;* ou, la tendance à croire sans examen. De cette passion exaltée, en naissent mille autres ; et, principalement une, qui, à elle seule, suffirait pour diviser les peuples : si, elle pouvait exister longtemps sans la foi qui lui donne naissance ; et, la protége exclusivement, d'une manière durable.

Développons : ce que nous venons d'énoncer sommairement.

Les révélations, nous l'avons vu, s'établissent NÉCESSAIREMENT. Toutes ont pour bases :

1° Un Dieu révélateur d'une règle : par conséquent un Dieu anthropomorphe ;

2° L'immortalité de l'âme ;

3° Le lien des actions de cette vie, avec le bien-être ou le mal-être dans une autre vie, selon la conformité ou la non-conformité des actions avec la règle.

Jusque-là, rien ne divise les peuples. Au contraire : la seconde base établit la fraternité universelle. Elle en est même la base exclusive. Car, pour que cette fraternité ne soit pas illusoire, il faut, dès que la foi devient incapable de servir de base à cette immatérialité : que, le raisonnement vienne à en prouver la réalité. Comment, dès lors, la foi peut-elle servir : à diviser les peuples ; à exciter leur antipathie ?

Les règles d'actions, alors relatives au sentiment d'un seul, occasionnent des injustices, illusoires ou réelles, dont les conséquences produisent des émigrations. Même en dehors des injustices, les membres d'une même famille ne peuvent vivre ensemble. Voyez Loth et Abraham se séparer volontairement.

Les nouveaux peuples, ont besoin de nouvelles règles. Car, ils ont trouvé l'ancienne : insuffisante pour les maintenir unis. Des législateurs leur deviennent nécessaires ; et, tout véritable législateur sait : qu'une règle particulière, contestable, a besoin de l'isolement pour pouvoir persister. Rousseau, écrivant comme législateur de la Pologne, voulait : que, les Polonais restassent isolés de tout l'univers.

La nécessité, de séparer les nations, se présente donc, nécessairement, à l'esprit de tout révélateur. Le Christ, théoriquement le plus philosophe de tous, adresse seul sa règle au monde entier. Mais, bientôt ses successeurs apprirent, par la *pratique*, lorsque la

religion du Christ devint *sociale* : que, s'il est bien de destiner théoriquement une règle unique à tous les peuples ; il est pratiquement insensé de la leur laisser examiner : aussi longtemps qu'elle reste basée sur une hypothèse. Aussi, la nécessité de se soumettre à l'interprétation, corrigea bientôt le vice de la révélation ; et, toute communication fut interdite : avec les infidèles, les hérétiques, les schismatiques et les excommuniés.

Que faut-il, en outre, pour qu'une révélation serve, de plus en plus, à rendre les peuples ennemis ?

Qu'il y ait dans la règle :

1° Que, le Dieu anthropomorphe s'occupe du peuple, auquel la règle est adressée, de préférence à tout autre. Et, la preuve de cette protection spéciale se trouve : dans la révélation de sa divine existence, que la faiblesse humaine ne pourrait parvenir à connaître : en dehors de cette voie ;

2° Que, ce même Dieu charge le peuple élu : de faire éclater sa *gloire*, en propageant les vérités qu'il lui confie ; et, de défendre ces mêmes vérités, contre les attaques des mécréants, des infidèles : même au prix des biens ; même au prix de la vie ;

3° Que, les sacrifices faits en cette vie terrestre : tant, pour soutenir la prétendue gloire de Dieu ; que, pour obéir à ses commandements, dont l'obéissance sans examen est toujours la base ; seront récompensés, d'une manière infinie, par ce même Dieu, dans une vie ultra-terrestre : ayant, elle-même, une durée infinie.

Or, ces trois conditions sont les bases : de toute révélation.

Ici, le fanatisme religieux est de toute évidence.

Quant au fanatisme patriotique, il s'y trouve implicitement renfermé.

En effet : la patrie d'une révélation est circonscrite : par les limites, dans lesquelles elle est acceptée.

Du moment, que les conditions ci-dessus énoncées existent dans chaque révélation ; et, nous le répétons, elles y sont toujours : soit explicitement ; soit par interprétation ; les peuples sont nécessairement séparés ; et, ne peuvent, avant la naissance de la presse, avoir des communications : que, par des tentatives de conquêtes.

Disons maintenant : que, sous l'empirisme, et jusqu'à la naissance de la presse ; la croyance, en une révélation, se nomme exclusivement : RELIGION.

B

QUELLE A ÉTÉ, JUSQU'A PRÉSENT, LA VALEUR DU MOT RELIGION? POUR ÈTRE RATIONNELLE, QUE DEVRAIT SIGNIFIER CETTE EXPRESSION? Y A-T-IL UNE RELIGION RÉELLE? S'IL Y EN A UNE, A-T-ELLE JAMAIS EXISTÉ?

« Qu'est-ce que la religion? Le dictionnaire la définit par culte, croyance, foi, piété, dévotion; qu'est-ce encore que tout cela? M. de Bonald, un père laïque de la moderne église, dit que la religion est la société entre l'homme et Dieu. Le physionographe Lavater la traite de foi aux êtres invisibles. C'était, dans les rhétoriques déductions de Dumarsais, l'adoration de Dieu et la pratique de la vertu. C'était la crainte de Dieu, selon Bossuet et La Bruyère. Le moqueur Selden l'intitule une certaine manière de se vêtir, de tromper, de se déguiser. L'abbé Maury, homme d'esprit comme Selden, mais plus grave que lui, l'appelait la philosophie du malheur; et le traître Kotzbue, celle du peuple, ce qui est la même chose. Le vieux Plutarque, qui réduisait tout en précepte, en faisait la science de servir Dieu; Molière, la perfection de la raison; le pape Ganganelli, une statue qui a l'humanité pour piédestal; Rivarol, le rapport de Dieu à l'homme. De nos jours, M. Cousin, M. Jouffroy, tous les doctrinaires charlatans plus ou moins effrontés, ont osé la borner à l'éducation du peuple.

« De ces opinions, et de bien d'autres encore, il résulte que la religion, *telle qu'elle a été comprise jusqu'ici*, ne s'attachant à rien de RÉEL, est tout simplement une abstraction, variable selon les temps, les lieux, les usages, l'organisation indivi-

duelle, la profession, l'éducation, la richesse ou la misère, la puissance ou la faiblesse de chacun. »

AUG. LUCHET. *Le nom de famille*, *tome II*, p. 200.

— « Tout le droit public des peuples est dans les préceptes de leur religion, et toute leur religion, et toute leur raison dans ses dogmes. Quoi qu'en puissent penser ceux dont la science n'a su jusqu'à présent que détruire, la vie de la société n'est pas de l'ordre matériel ; jamais État ne fut fondé pour satisfaire aux besoins physiques. L'ACCROISSEMENT DES RICHESSES, LE PROGRÈS DES JOUISSANCES NE CRÉENT ENTRE LES HOMMES AUCUNS LIENS RÉELS ; ET, UN BAZAR N'EST POINT UNE CITÉ. Essayer de réduire à des relations de ce genre les rapports constitutifs d'une nation, c'est chercher les lois de la nature humaine et de la nature sociale dans ce que l'homme a de commun avec les animaux, c'est travailler dès lors à le rabaisser au niveau de la brute, condition indispensable pour le succès d'un pareil dessein : car tant que l'homme demeurera un être moral et intelligent, les lois de l'intelligence et de l'ordre moral se manifesteront invinciblement, et domineront toutes les autres lois ; elles seront SEULES la société. »

L'ABBÉ DE LA MENNAIS. *De la religion considérée dans ses rapports*, *etc.*, p. 293.

— RELIGION est une expression qui, JUSQU'A LA NAISSANCE DE LA PRESSE, a pour *valeur sociale :*

« Croyance en une révélation quelconque, révélation « énonçant toujours : qu'il existe un lien qui unit, *lie*, « *relie* les actions de cette vie, relative au temps, avec « le bien-être ou le mal-être dans une vie future, rela- « tive à l'éternité, selon leur conformité ou leur non- « conformité avec une règle, donnée par la divinité « révélatrice ; et, par conséquent, anthropomorphe. »

Nous avons dit *valeur sociale ;* parce qu'il serait inutile et fastidieux de rechercher : toutes les valeurs

que des individus ont prétendu attacher à cette expression ; et, dont l'une de nos épigraphes fournit des exemples.

Dès lors, et pour l'époque d'empirisme, la réalité du lien religieux repose essentiellement :

1° Sur la réalité de l'immatérialité de l'âme ;

2° Sur la réalité de sa création : puisque, dans le sens révélé, l'âme immatérielle est toujours censée commencer avec la vie ;

3° Sur la réalité de la règle ;

4° Sur la réalité de la divinité anthropomorphe qui lui sert de sanction.

Voyons quels sont les reproches : que, le raisonnement peut faire à la réalité de ce lien religieux.

L'immatérialité de l'âme. L'état actuel du raisonnement croit démontrer, par des arguments qui paraissent s'enchaîner de la manière la plus logique : que, l'âme, ou la sensibilité, ou *le sentiment de l'existence*, est exclusivement relatif à la matière. Et d'ailleurs, en dehors d'une longue série d'arguments, le simple bon sens énonce lui-même : que, si les bêtes ont une âme, ont la sensibilité, ont le sentiment de l'existence : ce qui, actuellement, est généralement cru ; et, que cette sensibilité, chez les bêtes, soit un simple résultat de matière organisée : ce qui est encore l'opinion générale même des partisans des révélations ; l'âme de l'homme est AUSSI : un résultat de matière organisée.

La création. Le mot *création* ne peut avoir de valeur rationnelle. Vis-à-vis de la raison, *ex nihilo nihil* sera toujours : un axiome aussi vrai : que, UN EST UN.

La réalité de la règle. Cette réalité peut se rapporter :

A la réalité et à l'infaillibilité de son auteur ;

A l'incontestabilité rationnelle de la règle.

La réalité et l'infaillibilité des divinités anthropomorphes, ne sont pas encore mises en question.

uant à l'incontestable rationalité des règles, il est évident : qu'aucune n'a encore été dans ce cas.

La réalité des divinités anthropomorphes. Si Dieu existe, il est infini, absolu.

S'il est infini, absolu, il ne peut être anthropomorphe ; puisque l'essence de l'anthropomorphisme est : le fini ; le relatif à l'organisme ; le relatif au VERBE.

C'est, d'après ces reproches, que nous allons juger : ce que devrait être la religion, pour être rationnelle. Mais, auparavant, disons un mot d'une espèce de *religion,* prétendue philosophique, nommée *religion naturelle.*

Nous avons déjà démontré : que, relativement au règne de l'intelligence, *naturel* ne peut signifier que *rationnel.* Nous avons également démontré : que, l'expression *rationnel* se rattache : et au sophisme ; et au syllogisme ; à l'illusoire ; et au réel. Il y a donc : religion rationnelle *illusoire ;* et, peut être, religion rationnelle réelle. Dans tous les cas, la religion naturelle ou philosophique du dix-huitième siècle, n'étant point démontrée d'une manière incontestable, appartient aux religions illusoires. Pour s'en convaincre il suffit d'observer : que, le Dieu du dix-huitième siècle est aussi anthropomorphe, que toute autre espèce de fétiche.

Pour que l'expression *religion* ait une valeur rationnelle, en dehors du sophisme, il faut :

1° Que la sensibilité, le sentiment de l'existence, l'*âme*, soit démontrée être *immatérialité*; et, que la démonstration soit : RATIONNELLEMENT INCONTESTABLE.

2° Que, la conformité, aux lois du raisonnement réel, soit reconnue : être l'essence de l'ordre moral ; comme la conformité, aux lois de l'attraction, est reconnue : être, pour *les corps*, l'essence de l'ordre physique ; comme la conformité, aux lois du mouvement est reconnue : être l'essence de l'ordre matériel.

Les corollaires NÉCESSAIRES de ces démonstrations, seraient :

1° L'éternité des âmes ;

2° Des successions éternelles de vies : relatives à chaque âme, à chaque immatérialité ;

3° L'harmonie éternelle, pour chaque immatérialité : d'une part, entre le bien-être et le mal-être d'une vie, et la bonne ou mauvaise conduite des vies antérieures ; d'une autre, entre la bonne ou mauvaise conduite d'une vie, et le bien-être ou le mal-être des vies postérieures : bonne et mauvaise conduite, se rapportant : à la conformité des actions libres avec la conscience, qui n'est autre : que, le raisonnement ;

4° La sanction *fatale* des actions *libres*.

5° Et, par conséquent : l'ÉTERNELLE HARMONIE : ENTRE LA LIBERTÉ DES ACTIONS ; ET, LA FATALITÉ DES ÉVÉNEMENTS.

Alors, cette sanction prendrait le nom de DIEU. Et, à la question : *Qu'est-ce que Dieu ?* il pourrait être ré-

pondu clairement, rationnellement : DIEU EST CE QUI EST.

A la question : *Qu'est-ce qui est?* il serait répondu : *la vérité.* A la question : *Qu'est-ce que la vérité?* il serait répondu : Ce qui est conforme au raisonnement réel ; et, voilà ce qui est conforme au raisonnement réel.

Si, maintenant, nous arrivions aux règles d'actions, pour les individus et pour les sociétés, il est évident :

Que, pour l'époque d'empirisme, la règle d'action, pour chaque individu, est : ce que chacun *croit* conforme à la justice, au raisonnement ; et, pour la société : ce que chacune *croit*, également, conforme à la justice ;

Et que, pour l'époque de science ou de vérité, la règle, pour chaque individu, est : ce qu'il *sait* être conforme à la *justice ;* et, pour la société : ce qu'elle *sait* être conforme au *raisonnement ;* justice et raisonnement, considérés comme dirigeant les actions, étant : des expressions de valeurs absolument identiques.

Supposons, maintenant : que, ces démonstrations, exigées pour que la religion fût rationnelle, soient possibles et données : ce qui rendrait la religion, réellement rationnelle, seule réelle. Examinons, alors : Si, jamais, il y a eu *religion réelle?* La solution de cette question, même d'après nos prémisses, n'est point aussi simple qu'elle le paraît dès l'abord.

En effet, le mot RÉEL n'est point encore déterminé. Au mot *Réel,* le dictionnaire dit : *Ce qui est en effet, sans fiction ni figure.* Mais, *qu'est-ce qui est en effet sans fiction ni figure?* Nous voilà complétement dans un cercle vicieux.

Supposons qu'il nous soit demandé de préciser : le nombre des grains de sable qu'il y a dans l'Océan. Nous donnons au hasard un chiffre quelconque, très-élevé sans doute.

Supposons encore : que, pour qui serait en état de vérifier notre solution, nous ayons donné le chiffre précis : notre solution, pourra-t-elle être dite *réelle*, pour l'humanité incapable de la contrôler ? Certainement, non !

Dès lors, le mot *réel* signifie : Non l'opposé de *faux ;* mais, l'opposé d'hypothétique, l'opposé d'illusoire ; et, le mot *illusoire* ne signifie point *faux ;* mais, non incontestablement démontré : car, l'*illusoire peut être vrai.*

Dans le sens que nous venons d'attacher à l'expression *réel*, il n'y a jamais eu de religion *réelle.*

C

LA RELIGION RÉELLE, PAR CELA SEUL QU'ELLE N'EST POINT UNE RELIGION PARTICULIÈRE, DOIT EXCITER UNE RÉPULSION UNIVERSELLE, JUSQU'A CE QU'ELLE DEVIENNE UNE NÉCESSITÉ D'EXISTENCE SOCIALE.

« Toute religion particulière est *nécessairement fausse;* car la vérité est universelle. »

L'ABBÉ DE LA MENNAIS. *De la religion considérée, etc.* p. 303.

— Sous l'empirisme, les religions dérivent : ou, des philosophes révélateurs ; ou, des philosophes non révélateurs. Les premières se disent *divines;* les secondes *naturelles.*

Toutes les religions révélées, quelque ennemies qu'elles puissent être entre elles, se réunissent contre la religion rationnelle. En disant : Les religions révélées ; nous comprenons : ceux qui, les pratiquent. La révélation leur défend de raisonner. Dès lors, du moment qu'un livre, raisonnant contre une révélation, se trouve entre les mains d'un vrai fidèle appartenant à cette révélation ; le livre est brûlé et non lu.

Toutes les religions, dites naturelles, appartiennent au protestantisme, à la philosophie dite *scientifique.* Or, la prétendue science actuelle a déclaré l'âme ma-

térielle, ce qui anéantit toute religion ; et, n'en laisse subsister les noms qu'hypocritement. Puis, comme tous les philosophes savent : que, le sentiment religieux est la base nécessaire de tout ordre social ; comme toutes les révélations leur sont également indifférentes, pourvu que le peuple soit soumis à l'une d'elles ; ils sont, du moment qu'ils se trouvent parmi les gouvernants : peut-être plus ardents encore à soutenir toute révélation relative à leur localité ; que, ne le sont les vrais fidèles.

C'est seulement : lorsque l'examen a sapé toute révélation, et par conséquent toute morale relative à l'époque d'empirisme ; lorsque, par absence de toute morale, l'anarchie vient à déchirer la société ; lorsque l'excès de maux, produit par l'anarchie, vient à démontrer : l'inutilité de toute espèce de remède social, dérivant soit de la foi soit du matérialisme ; c'est seulement alors disons-nous : que, le raisonnement peut, utilement, commencer à démontrer : que, toute religion hypothétique est devenue : incapable de servir de base, à l'existence de l'ordre.

D

DÉVELOPPEMENTS DES RÉVÉLATIONS EN SECTES, DONNANT LIEU A DES FANATISMES RELIGIEUX SPÉCIAUX. NAISSANCE, SOUS L'EMPIRE DE CE DÉVELOPPEMENT, DE FANATISMES PATRIOTIQUES ANALOGUES.

« Toujours, *et nécessairement*, la révolution commencée dans l'Église, passe ensuite dans l'État, qui, à son tour, l'achève dans l'Église. C'est ainsi qu'on a vu naître et s'établir en Europe, avec des gouvernements ou despotiques ou républicains, les religions *nationales* ou *civiles*, qui ne sont qu'un ATHÉISME DÉGUISÉ. »

L'ABBÉ DE LA MENNAIS. *De la religion considérée dans ses rapports, etc.* p. 36.

—Voyons comment, sous l'influence de l'empirisme, les différentes révélations génériques se développent : en révélations spécifiques, nommées *sectes*.

Par la suite des temps, et d'une trop grande étendue de circonscription, dérivant : soit d'accroissement de population, soit de conquêtes, un peuple, soumis à une révélation primitive ou générique, se trouve obligé de se fractionner.

Il faut, alors, au milieu de la circonscription nouvellement fractionnée, des différences spécifiques : qui rendent les différentes fractions respectivement enne-

mies : car, des inimitiés internationales relatives à la religion, sont des conditions d'ordre, sous le despotisme. Nous verrons ailleurs : que, lorsque l'indifférentisme religieux vient à naître, les sociétés se trouvent déjà : en état d'anarchie latente.

La division, par sectes, affaiblit la croyance en l'infaillibilité de l'interprète de la révélation : même pour les peuples qui lui restent soumis. Et, cependant, l'intégralité de cette croyance, est aussi nécessaire à l'existence de l'ordre, que la croyance en la révélation même. Car, en dehors de cette intégralité, toute révélation devient insuffisante au maintien de l'ordre : non-seulement pour les cas imprévus à l'époque de sa création ; mais encore pour ceux où il y aurait contestation, sur le sens d'une expression quelconque. Et, cela est commun : Les révélations étant toujours essentiellement obscures, quant à l'expression du droit.

Pour compenser cet affaiblissement de croyance, les chefs de chaque fraction de révélation, s'imaginent, par suite de leur ignorance et de leur présomption, qu'il leur suffit de se constituer, eux-mêmes : en représentants de Dieu ; en pères de chaque nation ; et, comme tels, de se faire accepter comme infaillibles. Dès ce moment, chaque fraction de révélation, devient une PATRIE.

Auparavant, les patries étaient relatives aux révélations. Chaque circonscription de révélation formait une *nationalité*. Maintenant, les patries deviennent relatives aux fractions de révélation ; chacune de ces fractions devient une CITÉ, ayant son *église nationale*.

Et, le développement des fanatismes patriotiques, suit le développement des fanatismes religieux.

Pour exploiter les fanatismes de patrie, chaque despote national secondaire, né d'une secte, comme tout despote national primitif, naît d'une révélation, n'a plus qu'à se faire reconnaître : comme représentant de Dieu, sur la terre, pour la nation qu'il gouverne ; comme représentant de la patrie dont il se dit le père ; comme représentant des individus par conséquent. Et, du moment qu'il y parvient, ce qui lui est facile, pour autant qu'il dispose de l'éducation et de l'instruction : se dévouer à sa personne, c'est se dévouer : au père de ses frères ; à ses frères ; à sa patrie : à Dieu même. Alors, tous les devoirs de l'homme se trouvent renfermés dans la devise : DIEU ; ET MON ROI. L'expression *Dieu*, n'ayant de valeur pratique : que, celle qu'il plaît au roi de lui donner.

Quelquefois, le fractionnement des révélations en sèctes, présente des obstacles à la pratique. Par exemple : les chefs du trône, forcés par les habitudes des peuples, pourront devoir, pour un temps plus ou moins long, rester en communication avec le chef de l'interprétation, qu'ils auront cependant cessé de considérer, comme étant leur propre chef. Alors, à défaut de la division en sectes, circonstanciellement impossible, l'empirisme établit, par chaque circonscription devenue indépendante : *des différences de discipline*. Dans ce cas, les prêtres des nouvelles circonscriptions nationales sont obligés : de reconnaître le despote de la fraction devenue unité : comme représentant de *Dieu sur la*

terre, pour les intérêts temporels. Et bientôt, lorsque ces intérêts sont indépendants, ils dominent : *exclusivement*.

De la domination des intérêts matériels, *naît l'anarchie*. C'est ainsi : que, les despotes travaillent, eux-mêmes, à leur propre ruine.

Ces différentes considérations générales, relatives aux fanatismes de patrie, et que nous ne faisons qu'indiquer ici, seront reprises ailleurs, avec plus de détails.

E

LORSQUE LE FANATISME RELIGIEUX, BASE DU FANATISME PATRIOTIQUE, VIENT A S'ÉCROULER ; L'EMPIRISME DESPOTIQUE LUI SUBSTITUE : UNE BASE NOUVELLE.

« La souveraineté affranchie du pouvoir spirituel défenseur suprême de la justice et des droits de l'humanité, affranchie même de toute doctrine et de tout devoir, parce qu'elle seule créait les devoirs et déterminait les doctrines, n'a eu désormais et n'a pu avoir, au dedans comme au dehors, d'autre règle de conduite, d'autre principe de gouvernement que l'INTÉRÊT : c'est-à-dire, que chaque peuple s'est trouvé, suivant l'expression de Rousseau, dans un état naturel de guerre avec tous les autres : et le souverain, par la même raison, dans un état naturel de guerre avec ses sujets : de sorte que *naturellement* il ne saurait exister que de courtes trêves entre les peuples ; et des trêves non moins courtes entre les sujets et le souverain. La fatigue, le besoin de repos, pour ranimer leurs forces et panser leurs blessures, séparent un moment les combattants, et bientôt après recommence la lutte *interminable* : entre le despotisme et l'anarchie.

. . . . . .

« Calculer, voilà le devoir pour les hommes de ce temps. *La conscience étonne et scandalise presque.* Tel est le progrès de la corruption : que, la servilité lasse déjà la puissance ; et que se vendre deviendra bientôt un privilége. Qu'attendre de la génération qui prend racine dans cette fange ? Enivrée d'elle-même, de ses pensées, de sa force, des désirs vagues qu'elle étend dans un vague avenir, tout ce qui est, lui semble un obstacle à l'accomplissement de ses destinées. Une ardente inquiétude l'emporte dans

mille routes diverses : agitée, tourmentée parce qu'elle n'a pas la vie en elle, les anciens l'auraient comparée à ces ombres qui cherchent un tombeau.»

L'abbé de la Mennais, *De la religion considérée, etc.*, p. 309-312.

— Le despotisme, une foi établi sur les fanatismes religieux, d'où dérivent essentiellement les fanatismes patriotiques, se trouve irrévocablement assuré : à moins, qu'un nouvel élément social, la presse par exemple, ne surgisse au milieu de l'humanité ; et, par les communications qu'elle rend inévitables, n'amène la nécessité : d'une réorganisation radicale.

Si donc, par un développement d'intelligence que le despotisme n'aurait pu empêcher, un semblable élément vient à se produire ; et que, par sa présence, il vienne à rendre toute révélation religieuse incapable de servir plus longtemps de base, au patriotisme qui divise les peuples ; dans ce cas, l'empirisme, pour suppléer aux révélations religieuses, doit inventer un nouveau genre de révélation : non plus basé sur la parole de Dieu et le sophisme ; mais, exclusivement sur le sophisme. Alors : de même que le despotisme, sous l'empire des révélations religieuses, opposait la révélation appuyée sur la parole de Dieu, aux connaissances religieuses rationnelles ; de même, lorsque le raisonnement vient à exclure ce genre de foi du domaine politique, et à amener la discussion sur le terrain des intérêts matériels, le despotisme devra combattre le raisonnement réel, par une *foi* dans quelque nouvelle espèce de so-

phisme ; afin de toujours annihiler le raisonnement par une *foi*. En examinant les faits historiques, nous verrons : quelle est cette seconde base du fanatisme de patrie.

---

§ II.

Histoire.

« De toutes les causes qui séparent et isolent les peuples, la diversité des religions est celle qui produit entre eux, la division la plus complète et la plus insurmontable. »

L'abbé de la Mennais, *De la religion considérée dans ses rapports, etc.*, p. 303.

A

FAITS HISTORIQUES RELATIFS A L'ÉTABLISSEMENT DES RÉVÉLATIONS, CONSIDÉRÉES, POUR L'ÉPOQUE D'EMPIRISME, COMME SEULES BASES D'ORDRE SOCIAL.

« Lorsque cette constitution primitive et fondamentale, qui constitue LE DOGME RELIGIEUX, cessant de satisfaire l'esprit à cause de ce qu'elle a d'incomplet, lui répugnant par ce qu'elle a de faux, PERD SON AUTORITÉ, tout ce qui s'y rattachait s'évanouit avec elle. La conscience ne sait plus où se prendre. Privé de BASE et de SANCTION, *le devoir* n'est désormais qu'UN VAIN MOT. L'égoïsme le remplace; et concentré en soi, ne croyant qu'à cette vie d'un jour, la seule que les sens lui révèlent, livré dès lors à ses appétits, l'homme s'ensevelit au sein de la matière, et, par un travail opiniâtre s'efforce d'apaiser les désirs qui le tourmentent, de créer en quelque manière, et de renfermer dans un point de la durée et de l'espace, l'infini auquel à son insu même, il aspire invinciblement (1). Ainsi confiné dans le monde physique, il n'existe pour lui d'autres lois que les lois de ce monde. LA SCIENCE dont le but est de les découvrir, et la fonction de les promulguer, devient la religion de la société, et les savants en sont les prêtres (2).

(1) Le mot *infini* est relatif à l'espace, au temps, à l'étendue, etc. Est-ce vers l'un de ces infinis que l'homme à son insu, aspire invinciblement? Non; ces infinis sont relatifs à la matière. L'infini vers lequel l'homme aspire, et l'infini qu'il peut atteindre, est : LA CONNAISSANCE DE L'IMMATÉRIALITÉ, LA CONNAISSANCE DE LA VÉRITÉ.

(2) Il y a science illusoire, et science réelle. La science illusoire se borne à découvrir : les lois des phénomènes, les lois de la matière; la science réelle découvre : les lois de l'ordre moral. Les savants de la fausse science, sont les prêtres de l'anarchie; les savants de la science réelle, sont les prêtres de l'ordre.

« C'est ce qui se voit maintenant chez les peuples que le mouvement de la raison humaine a détachés de leurs anciennes croyances. Insouciants de toute vérité qui ne se résout pas en un fait matériel, la science relative à cet ordre de faits a pour eux le caractère de dogme. Qui oserait douter lorsqu'elle parle? qui ne s'incline devant elle avec un pieux respect et une foi absolue? Elle institue au Dieu MATIÈRE un culte dont les hymnes sont des équations ou des nomenclatures, et les sacrements des manipulations chimiques. »

LA MENNAIS, *Amsch. et Darv.*, p. 295.

— Depuis l'origine des sociétés, nous voyons les peuples dominés par des révélations. Toutes, sous peine de sacrilége, s'opposent à ce que l'homme ose prétendre : à déterminer la règle des actions, tant sociales qu'individuelles, par le seul secours de la raison. A cet égard, nous avons déjà cité Jean-Jacques Rousseau, philosophe protestant, comme constatant : que, tous les pères de nations ont été révélateurs. Voici, maintenant, comment un autre des princes de la philosophie empirique, philosophe croyant, s'exprime sur le même sujet. C'est de Bossuet que nous allons parler.

— « Tous les peuples, dit ce grand écrivain, ont voulu donner à leurs lois une origine divine; et ceux qui ne l'ont pas eue, ONT FEINT DE L'AVOIR (1). Minos se vantoit d'avoir appris de Jupiter les lois qu'il donna à ceux de Crète. Ainsi Lycurgue, ainsi Numa, ainsi tous les législateurs ont voulu que la convention par laquelle les peuples s'obligent entre eux à garder les lois fût affermie par l'autorité divine, afin que personne ne pût s'en dédire. Platon, dans sa *République* et dans son livre des *Lois*,

(1) Il est évident que chaque peuple affirme : que, ses lois ont cette origine ; et, que les autres feignent de l'avoir.

n'en propose aucune qu'il ne veuille faire confirmer par l'oracle avant qu'elle soit reçue : et c'est ainsi que les lois deviennent sacrées et inviolables. »

(Bossuet. *Politique tirée de l'Écriture sainte*, liv. I, art. IV, proposit. VII.)

— Montesquieu lui-même, dont l'ouvrage sapait toutes les révélations, par la séparation du temporel d'avec le spirituel, s'est cependant cru obligé de dire :

— « La révélation est le plus beau présent que Dieu ait fait aux hommes. »

— Il est vrai qu'ailleurs il dit également :

— « Celui qui attaque la religion révélée n'attaque qu'elle, mais celui qui attaque la religion naturelle les attaque toutes. »

— C'est, que pour Montesquieu : religions révélées et religion naturelle ; étaient également illusoires. Malgré cela, Montesquieu était injuste : en assimilant ces deux espèces de fausses religions. Le fidèle, le croyant, est excusable de reconnaître un Dieu créateur anthropomorphe ; c'est le préjugé de son enfance. Mais : qu'un philosophe, un sceptique, un raisonneur, s'avise de créer un créateur philosophique, et vienne à croire à sa propre création ! c'est le comble de l'absurde.

B

FAITS HISTORIQUES DONNANT LE FANATISME RELIGIEUX OU DE RÉVÉLATION, COMME SOURCE DU FANATISME PATRIOTIQUE, SERVANT A ISOLER LES PEUPLES.

« Malgré leur civilisation moins imparfaite à quelques égards, les Orientaux, furent toujours séparés du reste du monde, et les uns des autres par l'*insurmontable barrière des croyances ;* et l'on ne sait que trop de quelles effroyables tragédies l'Inde a été le théâtre, toutes les fois que deux religions diverses s'y sont trouvées en présence. Essayez d'établir un lien social entre les bouddhistes et les disciples de Brahma, entre les parsis et les musulmans, entre les juifs et un autre peuple quel qu'il soit ; habitants du même sol, ils formeront constamment deux peuples séparés ; désunis de foi, d'espérance, et de prières, jamais le mariage ne les rapprochera ; ils n'auront rien de commun, pas même le tombeau. »

L'Abbé de la Mennais, *De la religion considérée, etc.*, p. 294.

— Les révélations sont ennemies par essence. La haine, qui divise les peuples par les révélations, constitue : un patriotisme primitif ; égoïsme indépendant de toute circonscription territoriale ; et, relatif : à une circonscription spirituelle.

Citons de nouveau Bossuet :

— « Il faut encore plus respecter les bornes qui séparent les États que

celles qui séparent les particuliers, et on doit garder la société que Dieu a établie entre les hommes. Il n'y a que certains peuples MAUDITS et ABOMINABLES avec qui TOUTE SOCIÉTÉ DOIT ÊTRE INTERDITE, à cause de leur effroyable corruption qui se répandrait sur leurs alliés. N'aie point, dit la loi, *de société avec ces peuples; ne leur donne point ta fille, ne prends point la leur pour ton fils, parce qu'ils le séduiront et* LE FERONT SERVIR AUX DIEUX ÉTRANGERS. »

(*Politique tirée de l'Écriture sainte*, liv. I, art. 5, *proposition unique.*)

C

FAITS HISTORIQUES RELATIFS AUX SECTES ET AUX DIFFÉRENCES DE DISCIPLINE DANS UNE MÊME RÉVÉLATION.

« Les maximes gallicanes ne sont que l'expression théologique des doctrines du siècle, des *doctrines athées,* dont la philosophie née du protestantisme, s'efforce de faire l'application rigoureuse à la société. »

L'ABBÉ DE LA MENNAIS, *De la religion considérée, etc.*, p. 291.

— « Ainsi donc, et ceci mérite qu'on y réfléchisse, en séparant, contre la nature essentielle des choses, l'ordre politique de l'ordre religieux, le monde aussitôt a été menacé d'*une anarchie* ou d'*un despotisme* UNIVERSEL; la sécurité des États est demeurée sans autre garantie qu'une *balance illusoire* des forces. Chaque État, soumis dans son intérieur à la même cause de désordre, a marché également *vers le despotisme et l'anarchie :* et pour échapper à ces deux fléaux des sociétés humaines, qu'a-t-on jusqu'à ce jour imaginé ? Encore une balance des forces, ou, en d'autres termes, *des pouvoirs.* Voilà tout : ON A FAIT DES TRAITÉS DE WESTPHALIE.

« Et comme les nations divisées par LEURS INTÉRÊTS, *seule loi qu'elles reconnaissent en tant que nations*, n'ont AUCUN LIEN COMMUN, et, au lieu de former entre elles une société véritable, vivent à l'égard les unes des autres dans un état d'*indépendance sauvage,* ainsi là où plusieurs pouvoirs indépendants sont établis, il n'existe non plus AUCUNE VRAIE SOCIÉTÉ; l'État est perpétuellement en proie à la lutte intestine des intérêts divers qui cherchent à prévaloir. Tous se défendent, tous attaquent la pensée de chacun; son désir étant

son seul droit, nul n'est lié envers autrui dans l'ordre politique, et les troubles succèdent aux troubles, les révolutions aux révolutions, jusqu'à ce que cette démocratie de sauvages policés enfante avec douleur un despote.

. . . . . .

« Point de pape, point d'Église ; sans Église, point de christianisme ; sans christianisme, point de religion pour tout peuple qui fut chrétien, et pour lors point de société : de sorte que la vie des nations européennes a sa source, son unique source, dans le pouvoir pontifical (1).

. . . . . .

« L'Église est une monarchie, et le pape en est l'unique souverain.

. . . . . .

« Rien de plus absurde que de nier l'infaillibilité du pape, et de soutenir en même temps l'infaillibilité de l'Église qui ne peut être infaillible que par le pape.

. . . . . .

« Contester au pape, soit l'infaillibilité, soit la *plénitude de la puissance monarchique*, c'est contester à l'Église sa propre existence, c'est nier qu'elle soit *une*, *universelle*, perpétuelle, sainte. *C'est l'anéantir entièrement.*

. . . . . .

« Toute attaque contre le pouvoir du souverain pontife est un crime de lèse-religion pour le chrétien de bonne foi et capable de lier deux idées ensemble; pour l'homme d'État, c'est un crime *de lèse-civilisation, de lèse-société* (2). »

L'ABBÉ DE LA MENNAIS, *De la religion, etc.*

(1) C'est vrai ; essentiellement vrai : tant que l'ignorance sociale sur la réalité du droit, ignorance nécessitant un interprète infaillible, n'est point évanouie.

(2) Tout ce que nous venons de citer, et que M. l'abbé de la Mennais écrivait avant 1830, est absolument vrai, pour l'*époque d'empirisme*. Seulement, l'illustre écrivain n'avait pas réfléchi : que, la séparation du spirituel et du temporel, ainsi que la domination du matériel sur le spirituel, est *la suite nécessaire* de l'incompressibilité de l'examen et de l'ignorance sociale. La réunion du temporel et du spirituel, ainsi que la domination de l'intelligence sur la matière, peut seulement avoir lieu désormais : lorsque la vérité réelle sera mise en évidence ; et reconnue par tous, comme établissant la société dans le plus grand intérêt possible de chacun.

— Nous avons dit : que, les révélations sont ennemies par essence. Par essence, les sectes sont aussi ennemies. Et, toujours celles-ci sont relatives : à un patriotisme secondaire, dépendant d'une circonscription territoriale. Ces divisions s'établissent : quand une révélation vient à s'étendre, et à comprendre plusieurs empires, qui veulent se rendre indépendants : du chef de la révélation.

Quand des sectes viennent ainsi à se former ; et, que chaque despote national s'est fait, lui-même, représentant de Dieu et père de la nation ; nous voyons : la révélation chanceler. Mais, nous voyons aussi : les circonscriptions nouvelles ne s'appuyer, que secondairement, sur l'esprit de révélation ; ou, souvent ne se distinguer, que par des différences de discipline ; et, perdre ainsi, peu à peu, leur base spirituelle.

Les scissions des églises de Grèce, d'Angleterre, d'Allemagne, *les libertés de l'Église gallicane*, en sont autant d'exemples. Les révélations de l'Arabie, de l'Inde, nous en présentent d'analogues. Partout, enfin : les différences de sectes et de sous-sectes, sont employées pour exciter les haines entre les peuples limitrophes ; comme l'avaient été, dans l'origine, les différences de révélation.

A la vérité, une fois que les unités politiques, dérivant des révélations, sont détruites ; les guerres de révélation à révélation, telles que les croisades, deviennent impossibles : parce que l'infaillibilité de l'interprète se trouve anéantie ; et, par conséquent : la domination du spirituel sur le temporel ; la domination

de l'intelligence sur la matière. Mais aussi, les hostilités deviennent faciles à susciter entre les nouveaux peuples, fractions de ces unités.

En effet : chaque despote alors, ayant abandonné l'étendard unitaire de révélation, pour arborer le drapeau fractionnaire de secte, dans le but de bientôt y substituer le sien, possède *des prêtres nationaux,* qui le reconnaissent et font reconnaître comme seul représentant de Dieu sur la terre, au moins quant aux *intérêts temporels*. Ceux-ci bénissent les drapeaux et les armes de leurs maîtres respectifs. Et les sujets, persuadés que Dieu se trouve à leur tête, vont s'égorger mutuellement.

C'est ainsi : que, le fanatisme de révélation, continue, pendant une longue suite de siècles, à servir de base : au fanatisme patriotique.

D

LORSQUE LE FANATISME DE RÉVÉLATION NE SUPPORTE PLUS LE FANATISME PATRIOTIQUE, UNE NOUVELLE BASE, TOUTE D'INTÉRÊT MATÉRIEL, EST DONNÉE A CE DERNIER.

« Dès lors (à la fin de la puissance des papes) la politique se sépara toujours davantage de la religion et l'on put de nouveau la définir : *la force dirigée par l'intérêt* (1). On ne demande plus : cela est-il juste? mais cela est-il utile? Les princes furent sans frein; et les peuples sans protection. Nul n'étant lié par les traités, il n'existait que des trèves; et de là cette fureur des armes, qui désola si longtemps l'Europe transformée en un champ de bataille où toutes les ambitions venaient tour à tour se mesurer. On réduisit en théorie le brigandage, la perfidie, la trahison, l'assassinat; et Machiavel fut le législateur de cette société de souverains qui se déclaraient indépendants de Dieu. Le livre du *Prince*, commenté par les passions, remplaça l'*Évangile* interprété par les pontifes. »

L'ABBÉ DE LA MENNAIS, *de la Religion, etc.*, pag. 147.

(1) « La décadence fut si rapide que cette doctrine était avouée hautement sous les Valois; et l'histoire de ces temps si agités et si malheureux n'en est qu'une perpétuelle application. « Les plus belles prétentions, dit Brantôme, et *les plus grands droits* que les rois et les « hauts princes souverains ont, *sans tant pointiller sur la justice et sur « l'honneur*, consistent sur la pointe de leurs épées; et comme le disoit « le bon duc de Bourgogne : Les royautés appartiennent de DROIT à ceux « qui les peuvent avoir par *force d'armes* ou AUTREMENT. »

Hommes illustres français, t. VIII des Œuvres, p. 305.

— Depuis un demi-siècle, les sectes, comme les révélations, ont commencé à devenir insuffisantes : pour faire considérer les despotes, comme représentants de Dieu et pères des nations. Aussi, voyons-nous : que, les despotes, frappés de ce que le patriotisme perdait ainsi sa base religieuse, ont immédiatement cherché : à lui en substituer une autre. C'est depuis cette époque en effet : que, nous les avons vus inventer un nouveau genre de révélation, qu'ils font dériver : non plus d'une autorité tenant lieu de raison ; mais, disent-ils, de la raison même. Et, c'est pour éloigner toute suspicion d'origine superstitieuse, que nous les voyons encore : faire prêcher, par de prétendus philosophes, ce nouveau genre de révélation, dont le dogme fondamental est : non plus que les pères de nations peuvent avoir des intérêts différents ; mais, que les circonscriptions limitrophes ont essentiellement des INTÉRÊTS OPPOSÉS. L'empirisme, protestant ou anarchique, avait dit : LAISSEZ FAIRE, LAISSEZ PASSER. L'empirisme despotique, désormais appuyé sur le seul sophisme, intervient ; et, par la voix de l'*économie* dite *politique*, il s'écrie : CHAQUE NATION DOIT SE PROTÉGER. CHACUN CHEZ SOI, CHACUN POUR SOI (1).

Or, protéger, c'est diviser : car, qui protége *tous* ne protége *personne*. Et, diviser : c'est assurer l'existence du despotisme. C'est ainsi, lorsque les révélations reli-

(1) Ceci est le cri de l'économie politique pratique ou despotique; l'économie politique, théorique ou anarchique, porte sur sa bannière : *liberté du commerce, au sein des nationalités.*

gieuses deviennent insuffisantes pour servir de base au *patriotisme :* que, les prétendus intérêts matériels de circonscription, rétablissent le *patriotisme* nécessaire : au salut des despotes.

Cette nouvelle base, donnée au patriotisme, n'est cependant pas moins absurde que l'ancienne. Car, s'il est aujourd'hui évidemment faux d'affirmer : que, deux peuples qui s'égorgent sont un spectacle agréable à l'éternelle justice, pour peu que les pères des nations viennent à s'imaginer qu'ils ont des intérêts différents ; il n'est pas moins absurde, vis-à-vis de la raison, de prétendre : que, deux situations géographiques peuvent avoir des intérêts réellement opposés ; et que, sous le règne du raisonnement, anéantissant les nationalités, le bien-être des uns, ne fait pas essentiellement le bien-être des autres.

E

DEPUIS LA SÉPARATION DU POUVOIR POLITIQUE, TEMPOREL, MATÉRIEL, DU POUVOIR RELIGIEUX, SPIRITUEL, MORAL; ET DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES GOUVERNEMENTS BOURGEOIS, QUI SONT *la suite nécessaire* DE CETTE SÉPARATION; LE PATRIOTISME *basé sur les intérêts matériels*, EST DEVENU LE PRINCIPAL APPUI DU DESPOTISME; ET, EN MÊME TEMPS, UNE SOURCE INÉPUISABLE D'ANARCHIE.

« De l'or! de l'or! Je veux de l'or! Qu'on me donne de l'or! qu'on m'en donne toujours, toujours plus! J'en ai faim, j'en ai soif, et cette soif est inextinguible, et cette faim est irrassasiable.

« Tu entends, Eghetesch, le cri universel, l'hymne que chaque homme répète en son cœur, et qui retentit maintenant partout où luit le soleil. Elle est le fond de ma liturgie, dans laquelle, en définitive, toutes les autres sont venues se fondre.

« Universel représentant de la richesse et des jouissances, l'or est tout en une *société qui ne croit qu'à la matière*, n'admet qu'elle, ne cherche qu'en elle sa vie aveugle et sourde; en une société où tout se vend, s'achète; où, dans l'absence de toute autre pensée que les pensées sensuelles, de tout autre amour qu'une convoitise brutale, le riche et le pauvre, tourmentés, dévorés des mêmes appétits, ne se touchent que par deux points : une haine ombrageuse et une envie désespérée. Et tu t'imagines bien que je veille à ce que rien ne change ces relations réciproques, que j'ai des auxiliaires qui poussent, avec un zèle que tu louerais, le pauvre et le riche chacun dans sa voie.

« D'accord sur le fond des choses, je veux dire

sur le sentiment qu'ils en ont, et le jugement qu'ils en portent; animés, quel que soit leur état respectif, d'une cupidité semblable en tous, et plus ardente seulement en ceux qui déjà ont approché leurs lèvres de la source à laquelle ils croyaient naïvement se désaltérer, les hommes asservis à ma puissance ont répudié la loi qu'Ormuzd, en les créant, leur avait imposée, s'étonnant d'avoir jamais pu se soumettre à ses prescriptions, et se moquant, avec toute la grâce et toute la finesse que tu leur connais, *des réalités spirituelles*. Braves gens! Pour eux ce n'était pas se moquer de *soi-même*.

« Tu te figures aisément ce que sont devenus, dans cet affranchissement général des vieux préjugés, des vieilles opinions, les mœurs privées et les mœurs publiques. On s'est rué sur l'or, on l'a recherché jusqu'au fond des plus sales égouts. On s'est mis corps et âme dans une balance, en disant : pesez-moi; et la plupart s'en sont retournés avec quelques deniers dans la main, ou même rien du tout. C'était bien ce qu'ils valaient, au reste.

« L'estime alors a eu son tarif des plus simples; et chacun, de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de toute dénomination, a pris son rang, non d'après les qualités personnelles, la vertu, la probité, l'honneur, le génie, le talent, la science, qu'est-ce que cela? mais d'après ce qu'il possédait en bons revenus et bons billets dûment hypothéqués. On a valu tant.

« Organisée suivant ce tarif, la société offre une image, sinon plus parfaite encore, du moins aussi exacte qu'on pouvait l'espérer, du type que j'avais conçu en moi-même.

« On a partagé les membres en deux classes caractérisées par une certaine mesure de richesse. Arrivez-vous à cette mesure, vous êtes un homme d'esprit, un homme d'ordre, un conservateur digne d'avoir des droits et de les exercer, un homme évidemment créé pour gouverner les autres, c'est-à-dire pour les exploiter.

« Restez-vous, si peu que ce soit, en deça de cette même mesure, vous n'êtes qu'un sot, un brouillon, un barbare (l'heureux mot, Eghetesch!) un factieux actuel ou futur, créé non moins évidemment pour être gouverné, exploité. A ta place,

imbécile ! et marche droit, et point de murmure, ou l'on t'apprendra ton devoir !

« Cela n'empêche pas de parler avec une onction touchante d'égalité, de liberté, de fraternité même. Mes disciples sont tous frères, et comme entre *frères* on se gêne peu, le fort dit tendrement au faible : Cher frère, j'aime le repos et l'aisance, travaille pour moi, travaille le jour, la nuit, et vis sobrement. Je t'y aiderai de mon mieux par un ensemble de moyens combinés de telle sorte que, si le courage venait à te manquer, la nécessité viendra au secours de ta vertu chancelante. Il y a même toute une race de frères qu'on achète par philanthropie, à beaux deniers comptants, pour les éclairer, les civiliser, tâche difficile, car ils ont la peau brune. Cependant le fouet est un grand maître, et il y a vraiment lieu de tout espérer de ses leçons.

« Mais l'étendue de mon influence apparaît surtout dans un phénomène aussi curieux que nouveau. La puissance de l'or fut toujours immense; jusqu'ici néanmoins elle ne s'était jamais, pour ainsi dire, ORGANISÉE. Aujourd'hui elle réside dans une espèce de corps qui a ses degrés hiérarchiques, sa discipline, ses lois, corps dont le pouvoir, s'élevant au-dessus de tout autre, domine même le pouvoir officiel de la société. LA FINANCE, c'est son nom, gouverne réellement le monde. Elle s'impose aux chefs des États, leur commande en maître, dirige à son gré leur politique, fait la paix, la guerre, les traités. Par mille canaux secrets, elle attire à soi les richesses nationales, absorbe le fruit du labeur des peuples, s'en nourrit, s'en engraisse. Le financier n'est d'aucun pays; sa patrie, c'est son coffre-fort. D'une prodigieuse sagacité pour découvrir, pour deviner la plus imperceptible veine où circule la séve qu'il convoite, il y applique son avide suçoir, et aspire, aspire jusqu'à la dernière gouttelette. Produits de la terre, produits de l'industrie, nulle richesse qui ne vienne, après plus ou moins de détours, aboutir à lui. Quiconque possède est sa proie fatale. Il ressemble à l'insecte tapi au fond du cône qu'il a creusé dans le sable. Tout ce qui approche du bord est entraîné et dévoré.

« Il a trois auxiliaires : le besoin, la passion, la cupidité.

« Le besoin lui livre les petits, et cela de mille manières; depuis le prêt sur gage jusqu'aux monopoles qui élèvent le prix des denrées nécessaires, équivalant, pour le pauvre, à la confiscation d'une partie de son travail, ou du salaire de son travail.

« La passion qui veut jouir, la cupidité qui veut acquérir, acquérir toujours davantage, ont le même effet à l'égard de ceux que la fortune a mieux partagés. Il leur faut de l'argent, à l'un pour dépenser, à l'autre pour spéculer. L'argent ne s'obtient qu'en payant. On s'engage pour le capital, on s'engage pour les intérêts; de mois en mois la dette s'accroit, grandit, grossit, car on a soin de la bien nourrir d'intérêts composés, accumulés, de frais d'escomptes, que sais-je? Solde final, la ruine, des emprunteurs s'entend.

« Mais le prêteur, comme il s'élargit, s'épanouit, se dilate! Comme cette membrane enflée d'écus devient un personnage qu'on salue de loin, qu'on admire, qu'on flatte, à qui les ministres, les rois font la cour, qu'ils monseigneurisent chapeau bas. Je suis charmé, ravi de vous voir. Un fauteuil à M. le Baron!

« Toute fausse modestie à part, Eghetesch, tu m'avoueras qu'il est agréable d'être ainsi et si justement honoré dans les siens.

« Merveilleuse puissance de l'usure, c'est à elle maintenant que le monde obéit. Fille de la convoitise, elle en étend le règne; elle est le lien, le ressort de toutes les corruptions qui émanent de toi. Comme la liane embrasse le tronc colossal et les plus faibles branches, elle étreint dans ses spires et les membres de l'État, séparés, isolés, et l'État même. Il lui prête son appui, sa force; il se fait son vassal, il la sacre reine. Que dis-je, il lui bâtit des temples, convoque les peuples au pied de ses autels. Avec quel empressement, quelle joie, quelle ferveur, ils accourent et s'y agenouillent, et s'y prosternent! Quels pieux élans! quelles dévotes prières! quel culte de latrie et de dulie et d'hyperdulie!

« Je m'enflamme moi-même à cette pensée. Je crois entendre les hommes, d'un bout de la terre à l'autre, célébrer mes louanges dans leurs chants, adorer mon pouvoir, l'invoquer d'une voix unanime.

« De l'or! de l'or! Je veux de l'or. Qu'on me

donne de l'or! qu'on m'en donne toujours, toujours plus! J'en ai faim, j'en ai soif, et cette soif est inextinguible, et cette faim est irrassasiable. »
LA MENNAIS, *Amschaspands et Darvands.*

— Nous citons souvent M. de la Mennais. C'est que, selon nous, personne n'a aussi bien que lui, démontré la nécessité de soumettre le temporel au spirituel. D'autres que nous, en s'énonçant ainsi, pourraient craindre d'être pris pour ultramontain. Ce reproche ne peut nous atteindre, puisque nous établissons : que, tout pouvoir religieux, basé sur une révélation anthropomorphe, est DEVENU : incapable de servir de base à l'existence de l'ordre. Mais, quoique ce pouvoir soit devenu relativement impossible, les raisons de M. de la Mennais n'en sont pas moins incontestables. Dès lors, il faut : ou, que le pouvoir religieux s'établisse sur une base nouvelle ; sur une base incontestablement rationnelle ; sur une base non sujette à des interprétations diverses ; ou, que la société périsse ; ou, que le despotisme devienne assez fort : pour anéantir la presse, pour anéantir l'incompressibilité de l'examen. Or, nous ne croyons pas : que, les deux dernières alternatives soient possibles. Il faut donc : que, la première se réalise. Cette explication, nous a paru nécessaire. Maintenant, nous continuons.

Les erreurs relatives, à la réalité d'opposition absolue d'intérêts entre des peuples, quand cette opposition n'est que relative à l'existence des nationalités, sont malheureusement en rapport avec l'ignorance de l'époque. Le sophisme qui colore ces erreurs est d'ail-

leurs choisi avec art; et, l'espèce de patriotisme, auquel elles servent de base, a même sur le patriotisme dérivant des révélations religieuses, l'avantage : de favoriser une classe plus nombreuse de despotes ; d'affermir ainsi leur pouvoir sur les esclaves; et, de ne permettre d'accès au remède : que, par l'excès même du mal social.

Pour combattre ces erreurs nous avons rempli ce chapitre de citations de M. de la Mennais, démontrant, avec toute la force de son coloris : l'impossibilité que des nations puissent exister *en contact,* sans être soumises, par une *foi,* à une communauté de lien religieux, tant que la foi reste possible, comme base d'ordre; et, quel est l'état de corruption et d'anarchie, où finit par se trouver : un ensemble de sociétés, n'ayant de base : que, l'intérêt matériel.

Le patriotisme, sur quelque erreur qu'il se trouve établi, est l'appui principal du despotisme. Pour l'époque d'empirisme, le patriotisme est même la véritable base de l'ordre, pour aussi longtemps que l'examen ne vient point substituer l'anarchie au despotisme. C'est que, pour que le patriotisme puisse être la base d'un ordre apparent, il faut : qu'il reste isolé. L'isolement, une fois devenu impossible par des communications inévitables, le patriotisme devient la source d'une anarchie, qui ne peut finir : que, par l'anéantissement des patriotismes, par l'anéantissement des nationalités.

Le patriotisme est tellement l'appui des despotes : que, quoique ennemis irréconciliables entre eux sous

tout autre rapport, nous les voyons se déclarer unanimement : les fauteurs du patriotisme. Tous le proclament le beau idéal : non-seulement pour les nations ; mais encore pour les provinces, pour les villes, pour les villages.. Tous, sont conséquents : en multipliant les divisions de l'humanité, ils font remonter le patriotisme à sa source naturelle : au village, au hameau, à la famille, à l'individu, à l'égoïsme. Or, une fois que le despotisme est parvenu à placer les individus sous l'influence de l'égoïsme, il triomphe ; et, croit n'avoir plus besoin : du secours des révélations.

A l'époque où nous nous trouvons, les despotes doivent croire, en effet, qu'ils sont inébranlablement affermis : du moment qu'ils sont parvenus à faire, généralement, triompher l'égoïsme des intérêts matériels. Car, quel intérêt commun pourrait unir les esclaves contre les maîtres, quand des intérêts particuliers, toujours à la disposition des maîtres, peuvent influencer les individus, au point de rendre toute coalition impuissante ? Aucune coalition possible ne peut renverser le despotisme. Le despotisme ne peut être tué, il doit mourir. Et, son agonie : c'est l'excès du mal social ; c'est l'anarchie à son apogée.

FIN DU PREMIER VOLUME.

SCIENCE SOCIALE

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, rue Jacob, 56.

COLLINS

SCIENCE SOCIALE

ADSIT MENS POPULIS !

TOME DEUXIÈME.

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

BESTEL ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DE LA BOURSE, 7.

1857

Droit de traduction et de reproduction réservé.

4778
OCT

SCIENCE SOCIALE.

CHAPITRE V.

QUATRIÈME MOYEN DESPOTIQUE : ALIÉNATION DU SOL A DES INDIVIDUS ; ET, SA TRANSMISSION, PAR HÉRÉDITÉ.

« Voulez-vous que les peuples cessent d'être révolutionnaires ? Soyez hardiment réformateurs, abjurez hautement, et à toujours, la fatale doctrine qui consiste à séparer des intérêts inséparables, ceux du pouvoir de ceux de la société. Aucune doctrine n'est plus pernicieuse, ne favorise plus ouvertement l'insurrection, n'est plus ennemie de l'autorité, plus subversive de l'ordre. »

ÉM. DE GIRARDIN. *Études politiques*, p. 62 (1).

— « Si nous considérons l'homme dans son état ordinaire, et sans société réglée avec ses semblables, il paraît qu'il ne peut avoir de droit exclusif sur aucun objet de la nature. Car ce qui appartient également à tous, n'appartient réellement à personne.

« Il n'est aucune partie du sol, aucune production spontanée de la terre, qu'un homme ait pu

(1) C'est vrai : en présence de l'incompressibilité de l'examen. Mais, comment est-il possible de rendre identiques les intérêts du pouvoir, c'est-à-dire, l'intérêt de l'ordre, avec les intérêts de la société, c'est-à-dire les intérêts de tous ceux qui composent la société ? Telle est la question sociale de notre époque. Tant qu'elle n'est point résolue, d'une manière rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun, des milliards de volumes pourront être écrits sans faire avancer la question d'un seul pas.

s'approprier à l'exclusion d'un autre homme : ce n'est que sur son propre individu, sur le travail de ses mains, sur la cabane qu'il a construite, sur l'animal qu'il a abattu, sur le terrain qu'il a cultivé, ou PLUTOT sur la culture même et son produit, que l'homme peut avoir un *vrai privilège*. Dès le moment qu'il a recueilli le fruit de son travail, le fond sur lequel il a déployé son industrie REDEVIENT COMMUN *à tous les hommes*.

« C'est le partage des terres fait et CONSENTI par les hommes rapprochés entre eux, qui peut être regardé comme l'origine de la PROPRIÉTÉ (1); et ce partage suppose une société naissante, une convention primitives, une loi réelle.

« LA PROPRIÉTÉ (2) est donc de droit social ou civil, et, par conséquent, la loi peut défendre ou permettre d'en disposer par testament. ELLE POURRAIT MÊME S'EMPARER DES SUCCESSIONS AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ TOUT ENTIÈRE (3). »

MIRABEAU, *Sur la question : le propriétaire peut-il disposer par testament* (4).

(1) Ici doit se trouver sous-entendu FONCIÈRE, ne l'oublions jamais.

(2) Encore une fois n'oublions pas d'ajouter *foncière*. Il est singulier qu'une foule de publicistes ne distinguent point la propriété foncière de la propriété mobilière. Plusieurs refusent à cette dernière le titre de *propriété* et l'appellent *possession*. De pareilles logomachies ont souvent rendu ennuyeuses et inintellibles des discussions qui, sans ces défauts, auraient été fort utiles.

(3) Mirabeau avait besoin de pouvoir conclure relativement à la totalité de la propriété. Telle est la cause qui ne lui a point fait distinguer la propriété foncière, de la propriété dérivant du travail. La première est effectivement de droit conventionnel ou arbitraire; la seconde est de droit rationnel.

(4) Tout le saint-simonisme, tout le communisme est dans cette question. Du moment qu'il est défendu de tester, ce qui présuppose l'abolition absolue de l'hérédité, il faut un pape, un père ; et, la société reste éternellement esclave : sous un despotisme patriarcal. Comme plus qu'éphémère, et en présence de l'incompressibilité de l'examen, c'est la plus absurde des utopies. C'est le vrai régime chinois.

§ I.

Empirisme.

« La place de l'homme, ce qu'il peut couvrir de son corps, c'est la vraie mesure de la propriété primitive.

. . . . . .

« D'équivoque en équivoque, la propriété glisserait jusqu'au bout du monde. L'homme ne se bornerait pas, s'il ne trouvait sa borne dans l'homme.

. . . . . .

« Tel est l'amour de l'homme pour la terre. Pour lui donner, à cette terre, *indifférente* et IMPERSONNELLE, l'empreinte de la personnalité humaine, il consentira s'il le faut, à y déposer ses ossements. Limitée par les tombeaux, mesurée par les membres humains, par le pouce, par le pied, par la coudée, elle s'harmonise, autant qu'elle en est susceptible, aux proportions mêmes de l'homme. Il n'est pas rassuré encore. Il prend en quelque sorte le ciel à témoin qu'*elle est bien à lui*, il essaye d'orienter sa terre, de lui appliquer la forme du ciel. L'orientation et la limitation constituaient, chez les anciens, une sorte de religion de la propriété.

. . . . . .

« Étrange orgueil de la propriété. L'homme se croit le Dieu de la terre. C'est mon bien, dit-il, c'est mon lot, propriété solide, immuable comme le fond de l'Océan. L'enthousiaste possesseur place sur cette terre l'idée de l'infini ; il *prétend* la posséder comme Jupiter possède le monde. Il qualifie la propriété, dans son *ivresse titanique*, des noms mêmes du *Dieu très-grand et très-bon :* Fundus optimus maximus.

« Qu'il la frappe du pied en maître, qu'il y laisse des empreintes de dix coudées qui sont restées du pied de Brahma et d'Hercule, ELLE N'EST POURTANT PAS ENCORE A LUI. Pour que l'*occupation* soit parfaite, pour que la terre s'identifie à l'homme, qu'elle *transhumane* comme dit Dante, il faut qu'il y entre en effet, qu'il mette en elle ce qu'il a de sacré, la *volonté* et le *travail*. Plus tard il y enfoncera un sillon plus profond, il l'*occupera* plus intimement encore, il y sèmera non plus l'orge et le froment, mais l'homme même. Il y fera sa couche et ils ne seront plus séparés.

« En attendant qu'elle le possède, il CROIT la posséder. Il jouit, il transmet. Pour garantir cette transmission aux autres, pour les persuader de sa validité, *il a fallu tout un monde de* SYMBOLES. »

MICHELET, *Origines du droit français*, pages XXII à XXVII (1).

(1) Tout cela est très-poétique. En réalité, la terre est seulement humanitaire : lorsqu'elle appartient à la propriété collective.

A

LE SOL, SOUS L'EMPIRISME, SE TROUVE INÉVITABLEMENT ALIÉNÉ : D'ABORD, A DES INDIVIDUS COLLECTIFS, HORDES, PEUPLADES, OU TRIBUS; ENSUITE, A UNE OU A PLUSIEURS FAMILLES DANS CHAQUE SOCIÉTÉ; ET, TOUJOURS, IL SE TRANSMET PAR HÉRÉDITÉ, SEULE TRANSMISSION POSSIBLE, UNE FOIS QU'IL EST ALIÉNÉ.

« Les propriétés foncières et l'inégalité des conditions sont-elles conformes ou contraires *à l'ordre de la nature?* Que je crains que votre ordre naturel ne soit contre nature! Dès que je vois *la propriété foncière* établie, je vois des fortunes inégales; et de ces fortunes disproportionnées ne doit-il pas résulter des intérêts différents et opposés, tous les vices de la richesse et tous les vices de la pauvreté, l'abrutissement des esprits, la corruption des mœurs, tous ces préjugés et toutes ces passions qui ÉTOUFFERONT NÉCESSAIREMENT L'ÉVIDENCE. Ouvrez toutes les histoires, vous verrez que tous les peuples ont été tourmentés par cette inégalité de fortune. Des citoyens, fiers de leurs richesses, ont dédaigné de regarder comme leurs égaux des hommes condamnés au travail pour vivre : sur-le-champ vous voyez naître des gouvernements injustes et tyranniques, des lois partiales et oppressives, et pour tout dire en un mot, cette foule de calamités sous lesquelles les peuples gémissent.

. . . . . .

. . . . . « Voilà le tableau que présente l'histoire des nations! Et je vous défie de remonter

jusqu'à la source de ce désordre, et de ne pas le trouver dans la PROPRIÉTÉ FONCIÈRE (1). »

MABLY, *Doutes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques selon les économistes.*

— « Quand les héritages se furent accrus en nombre et en étendue *au point de couvrir le sol entier et de se toucher tous,* les uns ne purent plus s'agrandir qu'aux dépens des autres, et les surnuméraires que la faiblesse ou l'indolence avait empêchés d'en acquérir à leur tour (2), devenus pauvres sans avoir rien perdu, parce que tout changeait autour d'eux, eux seuls n'avaient point changé, furent obligés de recevoir ou de ravir leur subsistance de la main des riches; et de là commencèrent à naître, selon les divers caractères des uns et des autres, la domination et la servitude, ou la violence et les rapines. Les riches, de leur côté, connurent à peine le plaisir de dominer, qu'ils dédaignèrent bientôt tous les autres; et se servant de leurs anciens esclaves pour en soumettre de nouveaux, ils ne songèrent qu'à subjuguer et asservir leurs voisins, semblables à ces loups affamés qui, ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent toute autre nourriture, et ne veulent plus que dévorer des hommes. C'est ainsi que les plus puissants ou les plus misérables, se faisant de leurs forces ou de leurs besoins *une sorte de droit au bien d'autrui,* équivalant selon eux *au droit de propriété,* l'égalité rompue fut suivie du plus affreux désordre; c'est ainsi que les usurpations des riches, le brigandage des pauvres, les passions effrénées de tous, étouffant la pitié naturelle et la voix *encore faible* de la justice, rendirent ces hommes avares, ambitieux et méchants. Il s'élevait entre le droit du plus fort et le droit du premier occupant un conflit perpétuel qui ne se terminait que par des combats et par des meurtres. La société naissante fit place au plus horrible état de guerre; le genre humain, avili et désolé, ne pou-

(1) Il aurait fallu dire : Dans l'ignorance primitive sur la réalité du droit; ignorance, dont la conséquence nécessaire est : l'aliénation de la propriété foncière.

(2) Rousseau aurait dû ajouter : ou *naissant sans héritage.*

vant plus retourner sur ses pas (1) ni renoncer aux acquisitions malheureuses qu'il avait faites (2), et ne travaillant qu'à sa honte par l'abus des facultés qui l'honorent, se mit lui-même à la veille de sa ruine :

> Attonitus novitate mali, divesque, miserque,
> Effugere optat opes, et quæ voverat odit.

« Il n'est pas possible que les hommes n'aient fait enfin des réflexions sur une situation aussi misérable, et sur les calamités dont ils étaient accablés. Les riches surtout durent bientôt sentir combien leur était désavantageuse une guerre perpétuelle, dont ils faisaient tous les frais, et dans laquelle le risque de la vie était commun, et celui des biens particuliers (3). D'ailleurs, quelques couleurs qu'ils pussent donner à leurs usurpations, ils sentaient assez qu'elles n'étaient établies que sur un droit précaire et abusif; et que n'ayant été acquises que par la force, la force pouvait les leur ôter, sans qu'ils eussent raison de s'en plaindre. Ceux même que *la seule industrie* avait enrichis ne pouvaient guère fonder leur propriété sur de meilleurs titres. Ils avaient beau dire : C'est moi qui ai bâti ce mur ; j'ai gagné ce terrain par mon travail. Qui vous a donné les alignements ? leur pouvait-on répondre, et en vertu de quoi prétendez-vous être payé à nos dépens d'un travail que nous ne vous avons point imposé? Ignorez-vous qu'une multitude de vos frères périt ou souffre du besoin de ce que vous avez de trop, et qu'il vous fallait un consentement exprès et *unanime* du genre humain pour vous approprier sur la substance commune tout ce qui allait au delà de la vôtre (4) ? Destitué

(1) Le thème et l'erreur de Rousseau, est : qu'il y a un état de nature, qui n'est pas l'état de société.

(2) Les connaissances.

(3) Rousseau se trompe. Jamais, en passant de l'état nomade à l'état d'appropriation du sol par les individus, un tel calcul n'a été fait par les riches. Mais il sera fait, inévitablement fait, lorsqu'il deviendra *nécessaire* de passer de l'état d'appropriation du sol à son entrée à la propriété collective. Que de sang versé avant que les riches n'en viennent à le faire : ce calcul !

(4) Rousseau oublie : que, selon ses propres principes, une génération même unanime, ne peut, en raison, en droit, aliéner ce qui appartient aux générations suivantes. En supposant même qu'une génération una-

de raison valable pour se justifier, et de forces suffisantes pour se défendre; écrasant facilement un particulier, mais écrasé lui-même par des troupes de bandits; seul contre tous, et ne pouvant, *à cause des jalousies mutuelles*, s'unir avec ses égaux contre des ennemis *unis par l'espoir commun du pillage*, le riche, PRESSÉ PAR LA NÉCESSITÉ, conçut enfin le projet le plus réfléchi qui soit jamais entré dans l'esprit humain : ce fut d'employer en sa faveur les forces mêmes de ceux qui l'attaquaient, de faire ses défenseurs de ses adversaires, de leur inspirer d'autres maximes, et de leur donner d'autres institutions qui LUI FUSSENT aussi favorables que *le droit naturel* lui était contraire.

« Dans cette vue, après avoir exposé à ses voisins l'horreur d'une situation qui les armait tous les uns contre les autres, qui leur rendait leurs possessions aussi onéreuses que leurs besoins, et où nul ne trouvait sa sûreté ni dans la pauvreté ni dans la richesse, il inventa (le riche) aisément des raisons *spécieuses* pour les amener à son but (1). Unissons-nous, leur dit-il, pour garantir de l'oppression les faibles, contenir les ambitieux, et assurer à chacun la possession de ce qui lui appartient; instituons des règlements de justice et de paix, auxquels tous soient obligés de se soumettre, qui ne fassent acception de personne, et qui réparent en quelque sorte les caprices de la fortune, en soumettant également le puissant et le faible à des devoirs mutuels. En un mot, au lieu de tourner nos forces contre nous-mêmes, ras-

nime pût aliéner sa liberté, pourrait-elle aliéner la liberté de ses enfants? Le seul droit qui consacre l'aliénation du sol, en sortant de l'état nomade, dérive de la *nécessité*.

(1) Encore une fois, Rousseau se trompe. Ce n'est ni le riche, ni de pareils sophismes qui ont porté à un pacte social nécessairement plus ou moins illusoire, à une époque où la vérité sociale ne pouvait être connue ; c'est le législateur, dans ces temps et selon Rousseau, toujours *révélateur*, toujours parlant au nom de Dieu, au nom des intérêts spirituels, et jamais au nom des intérêts matériels, qui a organisé la société. Encore une fois, les riches raisonneront un jour, mais ce sera seulement pour quitter le système d'appropriation du sol ; et, alors, ce ne sera plus de sophismes qu'il sera question, ni des intérêts d'une classe; mais, de raisonnement réel et des intérêts de tous.

semblons-les en un pouvoir suprême qui nous gouverne selon de sages lois, qui protége et défende tous les membres de l'association, repousse les ennemis communs, et nous maintienne dans une concorde éternelle.

« Il en fallait beaucoup moins que l'équivalent de ce discours pour entraîner des hommes grossiers, faciles à séduire, qui d'ailleurs avaient trop d'affaires à démêler pour pouvoir se passer d'arbitres, et trop d'avarice et d'ambition pour pouvoir se passer de maîtres. Tous coururent au-devant de leurs fers, croyant assurer leur liberté; car, avec assez de raison pour sentir les avantages d'un établissement pacifique, ils n'avaient pas assez d'expérience pour en prévoir les dangers (1) : les plus capables de pressentir les abus étaient précisément ceux qui comptaient en profiter; et les sages mêmes virent qu'il fallait se résoudre à sacrifier une partie de leur liberté à la conservation de l'autre, comme un homme blessé se fait couper un bras pour sauver le reste du corps (2).

« Telle fut ou DUT ÊTRE (3) l'origine de la société et des lois qui donnèrent de nouvelles entraves et de nouvelles forces au riche, détruisirent sans retour la liberté naturelle, fixèrent pour jamais la loi de la propriété et de l'inégalité (4), d'une adroite usurpation firent un droit irrévocable (5),

(1) Ici, Rousseau confond : les époques d'établissement politique et d'aliénation du sol à des familles domestiques. Ç'est une erreur immense et peut-être volontaire. L'établissement politique est, pour ainsi dire, contemporain de la première famille domestique; et, l'aliénation du sol, à des familles domestiques, lui est postérieur de bien des siècles.

(2) Ainsi, selon Rousseau lui-même, l'aliénation du sol à des familles domestiques était inévitable : puisqu'il fallait la subir ou mourir. Cette seule raison pouvait faire supprimer toutes les autres; et, les rendait même inutiles.

(3) Quelle singulière alternative!! Si elle dut être, elle fut.

(4) Avant la société, et les lois, et la propriété, il y avait donc des riches? Et, c'est Jean-Jacques qui dit de pareilles choses; et, c'est le dix-huitième siècle qui ne les lui reproche pas! Puis, toujours rapporter la propriété à l'aliénation du sol; comme, si avant cette aliénation la propriété n'existait pas. Quel gâchis philosophique!

(5) Irrévocable! Pour autant que cette loi est une nécessité, qu'il faille la subir ou mourir, oui. Mais, si cette nécessité vient à changer; si, au contraire, il faut avec le temps changer cette loi; s'il faut aussi

et pour le profit de quelques ambitieux, assujettirent désormais tout le genre humain à la misère (1). »

ROUSSEAU, *Discours sur l'inégalité des conditions.*

— Les philosophes du dix-huitième siècle ont continuellement parlé de l'*ordre de la nature, de l'ordre naturel, de la liberté naturelle* sans distinguer : si, cet ordre, cette liberté dérivent de la force ou de la raison; et, surtout sans remarquer : que, l'ordre selon la raison peut seulement être recherché et exister : lorsque la période sociale, déjà très-avancée d'incompressibilité d'examen, est venue rendre l'ordre, par la seule force, complétement incapable de protéger : la vie de la société; la vie de l'humanité. A chaque instant, nous aurons lieu de faire la même remarque, sur la philosophie du dix-huitième siècle. Ici, il nous suffit de signaler à nos lecteurs : que, même selon les hommes de destruction, c'est le raisonnement, poussé par la nécessité, qui a forcé de consacrer l'aliénation du sol. Ailleurs il sera démontré : que, c'est encore le raisonnement, poussé par la nécessité, qui forcera de faire entrer le sol à la propriété collective : non plus d'une société; mais, de la société tout entière.

subir ce changement ou mourir; restera-t-elle irrévocable? Il faudrait être fou pour l'affirmer.

(1) Rousseau vient de dire : qu'il fallait subir cette loi ou mourir; et, maintenant, il dit : qu'elle a été seulement faite pour le profit de quelques ambitieux. Ces contradictions sont trop évidentes et trop rapprochées pour qu'il y ait mauvaise foi. C'est le fait d'un homme qui écrit en rêvant; et, qui oublie, à la seconde ligne, ce qu'il a écrit à la première.

Arrivons à ce que comporte la présente divison.

Nous avons déjà vu : comment la famille domestique primitive devient immédiatement famille sociale ; et, comment celle-ci se fractionne nécessairement, même en supposant : que, primitivement, une seule famille ait apparu sur le globe.

Voyons, maintenant : comment le sol vient à se trouver inévitablement aliéné.

Commençons par l'aliénation à des individus collectifs : hordes, peuplades, ou tribus.

Aussi longtemps que les fruits venus spontanément, la chasse, la pêche suffisent à l'existence des populations, elles restent nomades. Le besoin seul rend prévoyant ; le besoin seul porte au travail ; un homme sans besoin, quel que fût son genre d'intelligence, resterait éternellement : dans l'impuissance de l'embryon.

Lorsque deux peuplades viennent à se trouver en contact, il y a guerre pour la jouissance du sol, même en faisant abstraction de toute autre cause de discords. La suite de la guerre, est une paix, une délimitation ; et, le sol se trouve aliéné.

Passons à l'aliénation du sol à une ou à plusieurs familles dans chaque société.

Aussi longtemps, que les productions spontanées du sol social, et la guerre, peuvent subvenir aux besoins de la tribu, celle-ci reste nomade.

Remarquons néanmoins : que, chaque tribu conserve sa tendance à se fractionner, même lorsque plusieurs sont en contact. Et presque toujours c'est une

fraction émigrante qui, pour s'isoler plus facilement, se livre à l'agriculture.

De l'agriculture, s'établissant nécessairement par suite du contact des fractions sociales; et, de l'accroissement de population; naît, nécessairement aussi : l'appropriation du sol social par des individus; et, le droit de premier occupant.

Alors, deux systèmes s'établissent :

Ou, le sol appartient, en entier, à la famille gouvernante, qui le distribue temporairement aux familles pour une ou plusieurs générations : et, c'est le système oriental;

Ou, le sol appartient à plusieurs familles, sans détermination temporaire : et, c'est le système occidental.

Dans tous les cas, le sol se transmet héréditairement.

Cette transmission héréditaire est évidente : pour chaque sol social;

Elle l'est également : pour les systèmes relatifs aux familles.

Du reste, le sol est toujours transmis héréditairement, même en dehors de l'aliénation. Car, alors il est héréditaire à l'humanité. Pour que cette hérédité fût en litige, il faudrait : que, sur un globe il y eût deux humanités : ce qui est impossible.

Quant aux plaintes des philosophes de tous les siècles, contre l'aliénation du sol, l'ignorance seule les cause. Elles sont, néanmoins, un commencement de protestantisme social, produit par le sentiment em-

pirique de ce qui doit exister un jour. Il n'en est pas moins vrai : que, jusqu'à l'époque où l'examen devient incompressible, ce commencement de protestantisme social est toujours anarchique, sans aucune espèce d'utilité. L'ordre, ainsi que nous le verrons dans la suite du présent paragraphe, étant alors exclusivement relatif : à l'aliénation du sol dans chaque société; et, à sa transmission héréditaire.

B

SOUS L'EMPIRISME, LE SOL EST JUSTEMENT ALIÉNÉ.

« Le premier qui, ayant enclos son terrain, s'est avisé de dire : *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile (1). Que de guerres, de crimes, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût pas épargné au genre humain celui qui, arrachant les pieux et comblant les fossés, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ! Vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne. »

ROUSSEAU, *Contrat social.*

— « La classe supérieure investie de l'autorité publique, en use pour tourner à son profit le travail de la classe dépendante. *Propriétaire du sol, elle veut qu'il produise uniquement pour elle ;* d'où un notable affaiblissement de la production même. Qui cultive pour un autre cultive mal, cultive le moins possible, parce que ses sueurs sont stériles pour lui. »

LA MENNAIS, *Amschaspands et Darvands*, p. 245.

— « L'idée du respect que le peuple doit avoir pour la propriété du riche n'est difficile à lui inspi-

(1) Il est inutile de faire remarquer ici : combien Rousseau se trompe. La société civile existe : du moment que deux familles domestiques sont en contact. Comment l'auteur du *Contrat social* a-t-il pu s'imaginer : que, les peuples que nous appelons *sauvages,* ne sont point en société? L'état nomade est une organisation sociale particulière; l'état d'appropriation du sol en est un autre. Toutes deux sont nécessaires, inévitables; et, toutes deux durent : jusqu'à ce qu'il soit nécessaire qu'elles disparaissent, pour faire place à l'organisation rationnelle.

rer que : 1° parce qu'il regarde les richesses comme une espèce d'*usurpation* et de *vol* fait sur lui, et malheureusement cette opinion est VRAIE en grande partie (1) ; 2° parce que son excessive pauvreté le porte toujours à se considérer dans le cas de la nécessité absolue, *cas où des moralistes très-sévères ont été de son avis ;* 3° parce qu'il se croit aussi méprisé et maltraité comme pauvre qu'il le serait après s'être avili par des friponneries. C'est donc uniquement parce que les institutions sont mauvaises que le peuple est si souvent un peu voleur. »

CONDORCET, *Réponse à l'académie de Berlin.*

— « Je défriche et cultive un champ : il était à moi comme à tout le monde; il est maintenant à moi plus qu'aux autres, parce que j'ai le droit de premier occupant; et ces circonstances suffisent pour qu'il soit ma propriété exclusive, POURVU QU'IL EN RESTE ASSEZ POUR LES AUTRES. »

SIEYÈS, *Qu'est-ce que le tiers-état?*

Toutes ces épigraphes sont contraires à l'aliénation du sol. La dernière seulement l'approuve, avec la seule restriction qui puisse paraître rationnelle, et qui le serait en effet : si, sous peine d'anarchie ou de mort sociale, le sol ne devait rester aliéné jusqu'à l'époque, où cette aliénation deviendrait elle-même et aux yeux de tous : incompatible avec l'existence de l'ordre.

Pourquoi donc n'avons-nous choisi pour épigraphes, que des citations complétement opposées au titre de cette seconde partie du présent paragraphe? C'est, que nous avons cherché en vain : quelque passage qui lui fût en même temps harmonique et rationnel. Jusqu'à présent, l'aliénation du sol n'a été justifiée : que, par des arguments relatifs aux prétendus droits de premier

(1) Pour ce qui concerne la propriété foncière.

occupant et de travail ; droits complétement illusoires, et renversés par l'argument de Sieèys : lorsqu'il s'agit de justice et de sol, abstraction faite de la nécessité relative à l'époque d'empirisme.

La proposition : que, l'aliénation du sol n'a jamais été défendue, d'une manière au moins pseudo-rationnelle, doit paraître tellement étrange, aux yeux de ceux qui n'ont point fait, de ce sujet, une étude particulière ; que, nous croyons devoir ici l'appuyer de quelques preuves. A cet égard, il nous suffira de citer J. B. Say, le prince de l'école d'économie politique française.

— « Les terres cultivables, dit cet auteur, sembleraient devoir être comprises parmi les richesses naturelles, puisqu'elles ne sont pas de création humaine, et que la nature les donne gratuitement à l'homme ; mais *comme cette richesse n'est pas fugitive*, ainsi que l'air et l'eau ; comme un champ est un espace fixe et circonscrit, que certains hommes ont pu s'approprier à l'exclusion de tous les autres, qui ont donné leur consentement à cette appropriation, la terre, qui était un bien naturel et gratuit, est devenue une richesse sociale dont l'usage a dû se payer. »

(*Économie politique.*)

— Voici comment M. Proudhon, dans son ouvrage sur la propriété, réfute ce passage :

— « Avais-je tort de dire, en commençant ce chapitre, que les économistes sont la pire espèce d'autorités en matière de législation et de philosophie ? Voici le *proto-parens* de la secte qui pose nettement la question : Comment les biens de la nature, les richesses créées par la Providence, peuvent-elles devenir des propriétés privées ? et qui y répond par une équivoque si grossière qu'on ne sait vraiment plus auquel croire, du défaut d'intelligence de l'auteur ou de sa mauvaise foi. Que fait, je le demande, la nature fixe et solide du terrain au droit d'appropriation ? Je comprends à merveille qu'une chose *circonscrite* et *non fugitive*, comme est la terre, offre plus de prise à l'appropriation que l'eau et la lumière ;

qu'il est plus aisé d'exercer un droit de domaine sur le sol que sur l'atmosphère; mais il ne s'agit pas de ce qui est plus ou moins facile, et Say prend la possibilité pour le droit. On ne demande pas pourquoi la terre a été plutôt appropriée que la mer et les airs, on veut savoir en vertu de quel droit l'homme s'est approprié cette richesse qu'*il n'a point créée et que la nature lui donne gratuitement.*

« Say ne résoud donc point la question qu'il a lui-même posée; mais quand il l'aurait résolue, quand l'explication qu'il nous donne serait aussi satisfaisante qu'elle est pauvre de logique, resterait à savoir qui a droit de faire payer l'usage du sol, de cette richesse qui n'est point le fait de l'homme. A qui est dû le fermage de la terre? au producteur de la terre, sans doute. Qui a fait la terre? Dieu. En ce cas, propriétaire, retire-toi.

« Mais le créateur ne la vend pas, il la donne, et en la donnant il ne fait acception de personne. Comment donc, parmi tous ses enfants, ceux-là se trouvent-ils traités en aînés et ceux-ci en bâtards? »

— Voici, un autre plaidoyer de Say, en faveur de la propriété territoriale.

— « Le service de propriétaire, dit-il, est commode pour lui, j'en conviens.

« Mais nous ne pouvons nous en passer. Sans la propriété, un laboureur se battrait avec un autre pour cultiver un champ qui n'aurait point de propriétaire, et ce champ demeurerait en friche. »

— Il est évident: que, ce second plaidoyer est encore plus faible que le premier.

Maintenant si, pour l'époque d'empirisme, l'aliénation du sol est rationnelle, juste, ou fondée en droit; pourquoi les bases, de ce droit, n'ont-elles jamais été clairement énoncées?

A cette demande il y a deux réponses :

1° Ou bien, parce que la force ayant toujours été à la disposition de ce droit, il a été inutile d'en exposer les bases au vulgaire;

2° Ou bien, parce que ces bases ont été ignorées;

et que c'est *empiriquement* que ce droit a été établi et accepté.

Nous allons exposer les bases de ce droit ; le lecteur adoptera ensuite celle de nos deux hypothèses, qui lui paraîtra approcher le plus de la vérité.

Voyons d'abord si, une fois que l'état nomade vient à s'évanouir, il serait possible : que, le sol ne fût point aliéné. Si, l'aliénation du sol est alors nécessaire ; le droit se trouvera : dans cette nécessité. Car, *une nécessité sociale* RÉELLE *est toujours un droit.* Un individu peut, doit, mourir plutôt que d'agir contre sa conscience. Mais, la conscience sociale a d'abord pour but : d'exister. C'est même, ce qui, pour l'époque d'ignorance, légitime seul les états de guerre.

Sous ce point de vue, commençons par étudier l'aliénation du sol, relative aux différentes sociétés.

Pour que le sol fut humanitairement commun, il faudrait qu'il n'y eût : qu'une même société, une même religion, un même droit. Or, à cause de l'ignorance primitive ; à cause des révélations différentes, donnant lieu aux différents patriotismes ; l'unité humaine est impossible sous l'empirisme. Nous ajouterons même : que, tout en supposant l'ignorance disparue du sein de la science, l'unité humaine resterait encore impossible : aussi longtemps que cette unité ne serait pas, elle-même, devenue nécessaire à l'existence de l'humanité. En effet : il n'est fait usage de la science qu'à cause des besoins ; et, ce qui se trouve dans la science, s'en efface nécessairement : si, le besoin ne l'y conserve.

Ainsi, jusqu'à ce que le sol soit, nécessairement, entré à la propriété collective de l'humanité ; et, nous ne sommes point arrivés à cette époque ; le sol reste nécessairement aliéné, au moins entre les nations.

Passons aux familles, au sein de chaque nation.

Comment, chez une nation, le sol pourrait-il être, ou paraître propriété collective ?

De deux manières : l'une illusoire, l'autre réelle.

La première, illusoire, existe lorsque la famille gouvernante : distribue le sol, selon son bon plaisir, pour une ou plusieurs générations ; et, se trouve être censée employer la part, qu'elle se réserve des produits, au bien de tous. C'est, le système paternel, le système oriental, le plus avilissant, le plus despotique de tous les systèmes. Alors le sol, commun en apparence, appartient, en réalité, à une seule famille.

La seconde, réelle, existe lorsque le sol : à des termes, et par portions convenables à l'agriculture, est loué au plus offrant ; qu'il ne peut être sous-loué ; que le revenu en est employé au bien-être de tous ; dans une société où les développements de l'intelligence ne sont point monopolisés ; à une époque où la vérité sociale est généralement reconnue et acceptée.

Et, ces conditions sont nécessaires : pour que le sol puisse rester réellement propriété collective. Nous dirons même : que, la dernière de ces conditions, est seule nécessaire : parce que les autres s'y trouvent implicitement comprises.

Voyons ce qui arrive : quand, cette dernière condition n'existe pas ; quand, l'empirisme existe encore.

Lorsque, sous l'empirisme, le sol viendrait à se trouver propriété collective, au moins en apparence ; et, que les développements de l'intelligence peuvent encore être monopolisés par une classe ; ils le sont nécessairement ; et, ils le sont avec justice : car, ainsi que nous allons le voir, ce monopole est alors nécessaire à l'existence de l'humanité.

Sous l'empirisme, une révélation quelconque, affirmant l'immortalité de l'âme et la réalité du lien religieux, est nécessaire à l'existence de la société.

Or :

La collectivité du sol exclut le monopole des développements de l'intelligence ;

Le non-monopole des développements de l'intelligence est l'équivalent de la liberté, de l'incompressibilité de l'examen ;

La liberté, l'incompressibilité de l'examen anéantit toute FOI religieuse ;

Et, pour l'époque d'empirisme, l'anéantissement de toute foi religieuse est la mort de la société.

Le monopole des développements de l'intelligence ou le despotisme ; et, l'aliénation du sol son corrélatif obligé ; sont ainsi justes, rationnels, c'est-à-dire de droit : pour aussi longtemps que dure l'époque d'empirisme.

C

L'ALIÉNATION DU SOL, RESTE JUSTE, RATIONNELLE, JUSQU'A L'ÉPOQUE OU CETTE ALIÉNATION DOIT SE TROUVER SOCIALEMENT RÉDIMÉE : SOUS PEINE DE MORT SOCIALE.

> « Tant qu'une opinion est universellement admise, l'universalité de croyance se sert à elle-même d'argument et de preuve; dès que cette même opinion est attaquée, la foi antérieure ne prouve plus rien; il faut subir le raisonnement. L'ignorance, quelque cruelle et excusable qu'elle soit, ne prescrit pas contre la raison. »
>
> PROUDHON, *Lettre à M. Blanqui sur la propriété.*

— Malgré le protestantisme philosophique de tous les siècles, contre l'aliénation du sol à des individus, nous venons de démontrer : que, cette aliénation était nécessaire; par conséquent, juste ou rationnelle. Voyons si cette aliénation reste juste, rationnelle, jusqu'à l'époque où, sous peine de mort sociale, le sol doit entrer à la propriété collective.

Ici, qu'il nous soit permis de donner, et sur nous-même, un exemple de la difficulté, qu'avec nos langages indéterminés, il y a d'être clair; c'est-à-dire de se comprendre : d'abord soi-même, réellement et non illusoirement; ensuite, de se faire comprendre des autres comme soi-même on a compris.

Nous venons de dire : que, sous l'empirisme, l'alié-

nation du sol est juste, est rationnelle; mais aussi : qu'elle ne l'est, que relativement à cette époque.

Et, quand finit cette époque?

Lorsque, va-t-on nous répondre : la vérité sociale est démontrée : d'une manière rationnellement incontestable.

Bien, ou presque bien. Car il y a encore du louche dans cette réponse.

En effet : il ne suffit pas que la vérité sociale soit rationnellement démontrée à un, à cent, à mille, pour que l'époque d'empirisme ait disparu; il faut en outre : que, la vérité sociale soit *socialement* démontrée, c'est-à-dire socialement acceptée. Et, cette définition, très-claire pour la théorie, l'est encore très-peu, pour la pratique des individus. Car, c'est comme si l'on disait : l'aliénation du sol, reste juste : aussi longtemps qu'elle dure; elle cesse d'être juste : dès qu'elle n'existe plus.

Arrivons à la difficulté pratique. Un des gouvernants (et ce mot est encore bien indéterminé, mais nous ne pouvons tout élucider à la fois) ; un des gouvernants, disons-nous, se trouve parmi les cent, les mille, qui ont la certitude : que, le maintien de l'aliénation du sol conduit : à l'anarchie, à la mort sociale. Faudra-t-il qu'il continue à protéger le maintien de cette aliénation; et, qu'ainsi il agisse contre sa propre conscience? Ou, si le maintien de l'aliénation est juste, aussi longtemps que cette aliénation existe; faut-il qu'il lutte contre ce qui est juste?

Dans l'époque d'anarchie, de pareilles difficultés se

présentent à chaque instant; et, sous mille formes différentes. Nous allons les résoudre.

Elles proviennent de ce que, dans cette même époque, la justice relative à la société et la justice relative aux individus, ne sont pas *une;* et, que le mot justice est employé : tantôt relativement à la société; et, tantôt relativement à l'individu.

Socialement, l'aliénation du sol reste juste : aussi longtemps que la société ne reconnaît point : que, cette aliénation doit être rédimée. En effet, il est irrationnel, injuste, que des individus veuillent contraindre, par la force, une société à faire ce qu'elle ne veut pas faire; quand même, ce qu'ils demanderaient serait juste, d'une manière absolue. Car, ce qui est juste, d'une manière absolue, peut fort bien ne pas l'être, relativement à une époque : témoin l'aliénation du sol. Et, si les individus prétendaient : que, cette chose qu'ils demandent est devenue socialement juste, relativement à l'époque, ils seraient en contradiction, avec eux-mêmes. Car, ce qui est nécessairement rationnel, nécessairement juste relativement à une époque, existe nécessairement. Aussi, lorsque la collectivité du sol sera devenue socialement juste, elle existera nécessairement; et, pas auparavant. Voilà, pour la justice sociale; passons maintenant à ce qui concerne les individus.

Plusieurs, beaucoup même peuvent savoir : que, pour notre époque, l'aliénation du sol conduit à l'anarchie, à la mort sociale. Alors, que doit faire un gouvernant pour ne manquer : ni, à la justice sociale; ni, à sa propre conscience ?

Entrer franchement dans le protestantisme social, et dire :

« Socialement, l'aliénation du sol est encore juste; « mais en cela uniquement : que, l'ignorance sociale la « protége; et, que la vérité ne doit point s'établir par « la violence des individus; mais, par sa seule force. Il « n'en est pas moins vrai : que, l'aliénation du sol est « en opposition avec toutes les nécessités sociales « actuelles; qu'elle conduit à l'anarchie; je le dis, je « le prouve; maintenant, j'ai fait mon devoir; à chacun « le sien. »

Si, ensuite, le protestant a raison; incontestablement raison; bientôt le mal social lui vient en aide; et, l'incontestabilité reconnue : mal social, aliénation du sol, et protestantisme : disparaissent en même temps.

Mais, jusqu'à quel point, l'imminence de la mort sociale doit-elle arriver : pour, que l'aliénation du sol disparaisse ?

Nous avons traité ce sujet dans notre lettre prolégoménale (1). Si, ce que nous y avons dit ne satisfait pas complétement; après avoir lu notre second livre, il n'y aura plus de doute à cet égard.

Passons à l'examen des faits historiques.

(1) Voyez la première partie des Prolégomènes ayant pour titre : *Qu'est-ce que la Science sociale?* t. II, p. 434 à 442.

§ 2.

Histoire.

« Les prolétaires, — classe nombreuse, *inaperçue* sous les gouvernements théocratiques, despotiques et aristocratiques, ou ils vivent *à l'abri des puissances qui* possèdent le sol, et ont leurs garanties d'existence au moins dans leur patronage; classe qui, aujourd'hui, livrée à elle-même par la suppression de leurs patrons, et par l'individualisme, est dans une condition pire qu'elle n'a jamais été, a reconquis des droits stériles, sans avoir le nécessaire, et remuera la société jusqu'à ce que le *socialisme* ait succédé à l'odieux individualisme.....

« C'est de la situation des prolétaires qu'est née la question de propriété, qui se traite partout aujourd'hui, question qui se résoudrait par le combat et le pillage, *si elle n'était résolue* bientôt *par la raison*..... »

Lamartine, *Voyage en Orient*, t. IV, p. 311.

A

FAITS HISTORIQUES RELATIFS A L'APPROPRIATION DU SOL PAR DES INDIVIDUS COLLECTIFS.

« Comment obvier aux périls que je viens de signaler, comment consacrer l'égalité en droit, et la nier dans les faits ? Comment admettre l'examen, et résister à la raison et à son organe, la presse? Comment répandre l'instruction et refouler les capacités qu'elle multiplie? Comment activer l'industrie et pourvoir aux agglomérations de population et aux subites cessations de travail et de salaire qu'elle amène? Comment enfin contenir les masses de prolétaires qui s'accroissent sans cesse, armées, indisciplinées, ayant à lutter entre la misère et le pillage? *Comment sauver la propriété des agressions de doctrines et de faits qu'elle aura de plus en plus à subir?* ET SI CETTE PIERRE ANGULAIRE DE TOUTE SOCIÉTÉ venait à crouler, comment sauver la société elle-même? Et où serait le refuge contre une seconde barbarie? Ces périls sont tels que si la prévision des gouvernements de l'Europe n'y trouve pas de préservatifs, LA RUINE DU MONDE SOCIAL CONNU EST INÉVITABLE DANS UN TEMPS DONNÉ. »

LAMARTINE, *Voyage en Orient*, t. IV, p. 313.

— L'appropriation du sol par des individus collectifs: nations, peuplades, hordes ou tribus; est évidente. Il serait inutile de perdre du temps et de l'espace à établir, à cet égard, des observations qui, maintenant, ne pourraient être que des lieux communs. Nous avons

préféré donner ici place à des épigraphes, partant d'un homme qui, nous allons le voir, va se dire révolutionnaire. Il n'en est pas moins vrai, et personne ne le révoquera en doute : que, M. de Lamartine est un homme d'ordre : et par sentiment; et par raisonnement; et par position. Or, si M. de Lamartine se dit révolutionnaire; que se dira donc le prolétaire d'intelligence, froissé dans tous ses sentiments : quand, un raisonnement, faux sans aucun doute; mais, toujours très-spécieux et partant facilement consciencieux; viendra lui crier : que, les besoins de l'humanité exigent la violence, pour établir l'harmonie : entre l'immense majorité des positions; et, l'organisation de la propriété? Nos lecteurs réfléchiront sur ces épigraphes; dont, toute la valeur ne pourra être appréciée : que, dans notre second livre (1).

(1) Ceci a été écrit en 1845.

B

FAITS HISTORIQUES RELATIFS A L'APPROPRIATION DU SOL PAR DES INDIVIDUS.

« La révolution française, qu'on appellera plus tard la révolution européenne, car les idées prennent leur niveau comme l'eau, n'est pas seulement une révolution politique, une transformation du pouvoir, une dynastie à la place d'une autre, une république au lieu d'une monarchie; tout cela n'est qu'accident, symptôme, instrument, moyen. L'œuvre est tellement plus grave et plus haute, qu'elle pourrait s'accomplir sous toutes les formes de pouvoir politique, et qu'on pourrait être monarchiste ou républicain, attaché à une dynastie ou à l'autre, partisan de telle ou telle combinaison constitutionnelle, sans être *moins sincèrement et moins profondément révolutionnaire*. On peut préférer un instrument à un autre pour remuer le monde et le changer de place; *voilà tout*. Mais l'idée de révolution, c'est-à-dire de changement et d'amélioration, n'en éclaire pas moins l'esprit, n'en échauffe pas moins le cœur. Quel est parmi nous l'homme pensant, l'homme de cœur et de raison, l'homme de religion et d'espérance qui, mettant la main sur la conscience et s'interrogeant devant Dieu, en présence d'une société qui tombe d'anomalie et de vétusté, ne se réponde : JE SUIS RÉVOLUTIONNAIRE. »

LAMARTINE, *Voyage en Orient*, t. IV, p. 301.

— L'appropriation du sol, par des individus domestiques, partout où l'état nomade a cessé d'exister, est aussi évidente : que, l'appropriation, par des individus collectifs, avant l'état de fixité. Les exceptions, de quel-

ques peuplades, de Germanie, données par Tacite, ne sont même qu'illusoirement exceptionnelles; car, les terres étaient distribuées par le chef de l'État; et, ce n'était d'ailleurs, sous ces gouvernements militaires : que, les passages de l'état nomade à l'état fixe.

De fait, et sans aucune exception historique de quelque durée, tout État autocratique, a toujours vu : le sol aliéné à un ou à plusieurs individus; à un pour le système oriental; à plusieurs pour le système occidental. Nous disons : *États autocratiques;* parce que les communautés de thérapeutes, d'anabaptistes, etc., ont toujours eu, pour protection, une société basée sur l'aliénation du sol; en dehors de laquelle aliénation, il n'y a pas de société durable possible, pour l'époque d'empirisme : une fois que l'état nomade a cessé d'exister.

Nous avons tenu à établir d'une manière rationnelle : que, depuis la cessation de l'état nomade, l'appropriation du sol par un ou plusieurs individus est une nécessité sociale : non-seulement relative à quelque nation; à quelque localité; à quelque religion; mais, absolue; et, en dehors de laquelle l'humanité ne peut exister.

Nous avons tenu également à établir : que, l'entrée du sol à la propriété collective ne pouvait avoir lieu : que, lorsque cette entrée serait devenue : une nécessité sociale, et, que cette nécessité aurait été socialement reconnue.

Ces déclarations, croyons-nous, donneront quelque poids à nos raisonnements, pour attirer l'attention de

nos lecteurs, lorsqu'au second livre nous viendrons à démontrer :

Que, l'époque de rédimer l'aliénation du sol est arrivée ; que la collectivité du sol est devenue une nécessité sociale théorique ; que toute nécessité théorique réelle devient une nécessité pratique : dans le seul temps nécessaire au développement de la cause à l'effet ; et, que toute opposition pratique, à cette nécessité théorique, ne servira : qu'à sceller cette dernière, dans le sang des populations.

CHAPITRE VI.

CINQUIÈME MOYEN DESPOTIQUE : ATTACHE A LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, INDIVIDUELLEMENT POSSÉDÉE, DES DROITS POLITIQUES, HÉRÉDITAIREMENT TRANSMISSIBLES COMME ELLE.

« Qu'on observe les hommes, on trouvera que parmi eux, le plus souvent, la parole n'est pas l'expression, mais le masque de la pensée, sa trompeuse image. Le commerce habituel, les relations de tous genres dont se compose la trame de leur vie, que sont-elles qu'un échange réciproque de mensonges ? Je les exerce à feindre et à dissimuler, à se déguiser en toutes choses, à se montrer ce qu'ils ne sont pas, et ils seraient bien ingrats de s'en plaindre, car ils y gagnent étonnamment.

« Suivant les dispositions plus ou moins heureuses que je rencontre en eux, je les élève du simple mensonge à l'imposture, de l'imposture à l'hypocrisie. Celle-ci forme le sommet de l'échelle, non pas tant à cause de sa perfection intrinsèque, que parce qu'elle constitue un état permanent et se déploie dans une sphère plus haute, variant, du reste, selon les variations de la société même : hypocrisie de piété, de religion, dans les temps de croyance ; en d'autres temps, hypocrisie de sentiments, de principes, de probité, d'humanité. Maintenant elles brillent toutes ensemble. Peins-toi l'effet de ces lumières louches sur les pauvres Izeds, leur éblouissement à la vue de cette magique illumination.

« C'était déjà, ce me semble, un assez beau succès. Je ne m'en suis pas cependant tenu là. Il y avait mieux à faire. Je me lassais d'ailleurs de façonner en détail, un à un, les individus de cette flasque espèce. L'idée m'est venue, l'idée heureuse, d'opérer plus en grand, sur les peuples entiers. Cette entreprise, au premier abord, m'effrayait

quelque peu. Je m'attendais de leur part à une vive résistance. Pas du tout, ils se sont merveilleusement prêtés à tout ce que je voulais d'eux; de trop bonne grâce même. J'aurais préféré, pour mon amour-propre, une victoire disputée.

« La société, en général, est fondée sur ce que les Izeds nomment *justice*, DROIT, DEVOIR, et sur des lois, des institutions qui en dérivent et les organisent *en chaque société particulière*. Je n'ai rien changé à tout cela. — Quoi, rien? — Non, rien, illustre Dew, absolument rien. Arrête un moment tes regards sur la terre; examine, écoute; qu'aucune nation, tribu, horde, peuplade, n'échappe à ton investigation; partout tu entendras parler de devoir, de DROIT, de justice. Mais qu'est-ce que la justice? *La force. Qu'est-ce que le droit?* LA PASSION, LA CONVOITISE UNIE A LA FORCE. Qu'est-ce que le devoir? La nécessité de céder à la force. Les mots restants, *puisqu'on y tient*, je me suis contenté de cette légère modification du sens primitif; et il faut que ma langue soit facile, car ces gens-là, quoique assez épais, l'ont apprise tout de suite : on la croirait leur langue naturelle.

« Quant aux lois, aux institutions, il y en a et beaucoup qui te plairaient, où notre inspiration se découvre d'abord. D'autres, il est vrai, présentent un caractère très-différent, fastueuses productions de nos rivaux, dans lesquelles ils se mirent et s'admirent. Celles-ci ont pour moi un attrait tout particulier. Je me garde bien de toucher aux dehors; je laisse aux Amschaspands la joie innocente de contempler ces fruits superbes, soignés par eux avec un zèle si tendre; mais je les creuse et me loge dedans. Oh! la molle couchette! Que j'y suis à l'aise! que j'y repose doucement! »

LA MENNAIS, *Amschaspands et Darvands.* Boschap (esprit de mensonge) à Astouiad (qui ne pense que le mal).

— « Voici les deux critiques ou les deux objections qui nous sont faites tour à tour :

« 1° Pourquoi s'occuper de religion? Ce n'est « pas là qu'est la plaie du siècle. Il paraît *impro-* « *bable* que la société ait un avenir religieux.

« 2° Quand même il serait démontré que la so- « ciété a un avenir religieux, que savez-vous si le « christianisme en se transformant, en s'expliquant,

« en se régénérant, ne sera pas le centre de forma-
« tion de la religion de l'avenir (1)? »

« Mais d'où vient cet intérêt si tendre pour la vieille religion, de la part d'écrivains qui se font gloire d'ailleurs du titre de libres penseurs? Pourquoi aussi cette espèce de scellé mis sur les idées? Pourquoi ce refus de passe-port à la philosophie?

« Il faudrait pourtant s'entendre. Si l'humanité n'a pas d'avenir religieux, votre soin pour préserver le christianisme de tout jugement définitif est superflu. Car, puisque l'humanité ne sera plus religieuse, on ne saurait trop tôt en finir avec les superstitions du passé.

« Et si, au contraire, comme vous le supposez ensuite, le christianisme doit être le centre de la religion de l'avenir, c'est donc que l'humanité marche vers un avenir religieux, et, en ce cas, il faut hâter cette transformation, cette explication, cette régénération du christianisme.

« En outre, dans cette seconde hypothèse, il est trop clair que l'humanité devant aboutir à une religion, l'absence de cette religion est aujourd'hui la plaie du siècle.

« Ah! ce langage dans votre bouche n'est pas la vérité..... La vérité, c'est que vous, POLITIQUES attachés aux choses du moment, aux incidents du jour, vous êtes portés à faire consister uniquement la *politique* dans ces incidents..... C'est à ce titre que vous prenez sous votre protection le reste du christianisme fictif que nous avons encore.

« Il nous prend envie aujourd'hui de répondre à vos critiques, sur votre terrain même, en démontrant qu'il est impossible de traiter un peu profondément la *politique* (2) sans toucher aux questions religieuses.

« Au nom de la politique on nous arrête dès les

(1) *Le National*, numéro du 21 juillet 1832.

(2) Quelle confusion de langues! La politique n'est que le gouvernement de la société selon la *règle*. Gouverner est un métier comme celui de cocher. Dans le sens réel, la politique n'a rien à voir avec les questions religieuses. Elles sont décidées par la règle. Mais, par *politique* on veut comprendre : l'exercice de la souveraineté; *le droit d'établir le droit*. De là, logomachie. La politique n'a jamais à commander : que, dans le cercle *tracé par le droit;* SON DEVOIR *est* D'OBÉIR.

premiers pas, on nous barre le passage, on nous interdit d'entrer dans le cercle où nous voulions pénétrer; on ne veut pas discuter avec nous; on croit avoir tout dit lorsqu'on nous a crié : Prenez garde de nuire en étendant trop les questions, en introduisant de nouveaux problèmes, en dérangeant les calculs de *notre politique*, en gênant ses opérations, ses mouvements, ses manœuvres.

« A nôtre tour donc, nous adressant aux *politiques*, nous leur demanderons compte de leur *science;* et, au nom même de la politique, nous leur dirons : Prenez garde de rendre la politique, non-seulement faible et débile, mais impuissante et stérile, en l'isolant de tout ce qui pourrait l'éclairer et la diriger dans son œuvre (1). Vous nous accusez de trop étendre les questions. Il s'agit de savoir si c'est nous qui les étendons trop, ou si c'est vous qui les restreignez à tort. Vous prétendez que la religion est en dehors de la question; nous, à l'inverse de vous, nous sentons la religion sous toutes les questions politiques.

. . . . . .

« Arbitres de la presse. . . . . vous décidez trop vite les questions. Savez-vous ce qu'ont écrit sur ce point les plus grands esprits de notre temps (2)?

« Je ne vous citerai pas SAINT-SIMON..... mais combien d'autres à qui, du moins, vous ne dénierez pas le génie!

« Il faut nous tenir prêts, dit DE MAISTRE, pour un événement immense dans l'ordre divin, vers lequel nous marchons avec une vitesse accélérée qui doit frapper tous les observateurs. Il n'y a plus de religion sur la terre, le genre humain ne peut rester dans cet état..... Mais attendez que l'affinité natu-

(1) Comment l'auteur n'a-t-il pas reconnu : qu'il est impossible d'éclairer, de diriger l'établissement d'un droit, formulé par des majorités, chez lesquelles : les passions étouffent nécessairement les lumières; et, se refusent à toute direction rationnelle? Comment l'auteur n'a-t-il pas reconnu : que, la souveraineté du peuple n'est autre : que, la souveraineté des passions; la souveraineté de l'anarchie : comme la souveraineté de droit divin, est la souveraineté du despotisme?

(2) Est-ce que l'auteur s'imagine que les hommes soumis aux passions aiment à raisonner? Ce que les passions ont le plus en horreur, c'est la raison. Et, voilà précisément : pourquoi, l'excès de mal social est la seule source possible : du remède social.

relle de la religion et de la science les réunisse dans la tête d'un seul homme de génie ; l'apparition de cet homme ne peut être éloignée, et peut-être même existe-t-il déjà. Celui-là sera fameux et mettra fin au dix-huitième siècle, qui dure toujours; car les siècles intellectuels ne se règlent pas sur le calendrier, comme les siècles proprement dits (1).

« Dans ses *Considérations sur la France*, DE MAISTRE avait déjà exprimé cette pensée prophétique de la manière suivante : « Lorsque je considère « l'affaiblissement général des principes moraux, la « divergence des opinions, *l'ébranlement des sou-* « *verainetés qui manquent de base*, l'immensité « de nos besoins et l'inanité de nos moyens, il me « semble que tout vrai philosophe doit opter entre « ces deux hypothèses : ou qu'il va se former une « nouvelle religion, ou que le christianisme sera « rajeuni de quelque manière extraordinaire (2). »

PIERRE LEROUX, *Revue indépendante, discours aux politiques* (3).

— « Nous avons rejeté d'un coup tous les despotismes, toutes les idolâtries; les idoles que se font les ignorants, et celles que se forgent les érudits et les mystisques; les superstitions des hommes occupés des choses actuelles, et les superstitions des esprits méditatifs et rêveurs.

« Mais certes ce n'est pas pour constituer une autre idolâtrie, l'idolâtrie d'une pure abstraction, appelée *souveraineté du peuple*.

«La souveraineté du peuple existera, le peuple sera en effet le vrai souverain, le souverain légitime, *quand* la science aura donné à cette souveraineté le souffle de l'existence (4). Jusque-là ce n'est qu'un projet. »

PIERRE LEROUX, *Id.*, *ibid.*

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg*, 11e entretien.

(2) Pag. 65.

(3) Tous ces raisonnements sont inutiles, vis-à-vis des gens : qui, implicitement ou explicitement, se disent MACHINES; et, néanmoins, se croient capables de raisonner. A cet égard, il n'y a pas une exception d'un par million; et M. Pierre Leroux ne fait point partie des exceptions. Excès du mal social ! viens au secours de l'ordre !

(4) Comme la science n'est que l'expression de la raison, ne serait-il pas plus simple et plus intelligible de dire : que, lorsque la raison s'est énoncée d'une manière rationnellement incontestable, *la raison est le souverain;* et, le peuple, le *sujet*, acceptant, librement, ce que la raison

§ 1.

Empirisme.

« Est-il vrai, Messieurs, qu'il y ait une souveraineté de droit, une volonté qui ait droit de gouverner les hommes? Il est certain qu'ils y croient; car ils cherchent, et ils ont constamment cherché, et ils ne peuvent pas ne pas chercher, à se placer sous son empire. Concevez, je ne dis pas un peuple, mais la moindre réunion d'hommes; concevez-la soumise à un souverain qui ne le soit que de fait, à une force qui n'ait aucun droit que celui de la force, qui ne gouverne pas à titre de raison, de justice, de vérité; à l'instant la nature humaine (1) se révolte contre une telle supposition : il faut qu'elle croie au droit. C'est le souverain du droit qu'elle cherche, c'est le seul auquel l'homme consente à obéir. Qu'est-ce que l'histoire, sinon un ardent effort vers ce souverain du droit, afin de se placer sous son empire? Et non-seulement les peuples, mais les *philosophes* croient fermement à son existence, et le cherchent incessamment. Que sont tous les systèmes de *philosophie politique*, sinon la recherche du souverain de droit? Que traitent-ils, sinon la question de savoir qui a droit à gouverner la société? Prenez les systèmes théocratiques, monarchiques, aristocratiques, démocratiques, tous se vantent d'avoir découvert en qui réside la souveraineté de droit; tous promettent à la société de la placer sous la loi de son *maître légitime*. Je le

déclare être la vérité? Pierre Leroux veut bien de la souveraineté de la science; mais, quelques pages plus loin, il crie : anathème sur la souveraineté de la raison! O époque! comme tu es bien caractérisée par ce même auteur, disant : *Anarchie de la société; anarchie de chaque homme dans le fond de son cœur.*

(1) Le raisonnement.

répète, c'est là le but de tous les travaux des philosophes, comme de tous les efforts des nations.

« Comment les uns et les autres ne croiraient-ils pas au souverain de droit ? Comment ne le chercheraient-ils pas constamment ? Prenez les suppositions les plus simples ; qu'il y ait un acte quelconque à accomplir, une action quelconque à exercer, soit sur la société dans son ensemble, soit sur quelques-uns de ses membres, soit sur un seul ; il y a toujours évidemment *une règle de cette action*, une volonté légitime à suivre, à appliquer. Soit que vous pénétriez dans les moindres détails de la vie sociale, soit que vous vous éleviez à ses plus grands événements, partout vous rencontrerez une vérité à constater, une idée juste et raisonnable à faire passer dans les réalités. C'est là ce souverain de droit vers lequel les philosophes et les peuples, n'*ont pas cessé et ne peuvent pas cesser d'aspirer*.....

.....

« .....En aucun lieu, en aucun temps, aucun pouvoir ne saurait LÉGITIMEMENT être possesseur INDÉPENDANT DE CETTE SOUVERAINETÉ.....

.....

« Quels sont les caractères du souverain de droit, les caractères qui dérivent de sa nature même ? D'abord il est UNIQUE ; puisqu'il n'y a qu'une vérité, une justice, il ne peut y avoir qu'un souverain de droit. Il est de plus PERMANENT, TOUJOURS LE MÊME (1) : LA VÉRITÉ NE CHANGE POINT (2). »

GUIZOT, *Histoire de la civilisation en Europe*, p. 265 à 268.

— « La démocratie de notre époque.... repose sur le dogme athée de la souveraineté primitive et absolue du peuple. Considérées en elle, nos institutions, sur lesquelles des discoureurs peuvent faire des phrases, et bâtir des systèmes sans fin, ne sont évidemment que des conséquences de ce dogme absurde. Il règne dans les esprits, il est l'âme de la société, et le fond réel quoique inaperçu des opi-

(1) Concluez, M. Guizot ! Le droit dérivant de la souveraineté du peuple, *variant comme les majorités*, ne peut dériver : de la souveraineté de droit.

(2) Et, le droit dérivant de la souveraineté bourgeoise, change continuellement.

nions les plus divergentes. Combiné avec les idées étroites et matérielles de la politique moderne et la corruption morale qu'elles engendrent, il produit, et dans les lois une anarchie hideuse, et dans l'administration un despotisme tel qu'il n'en exista jamais de si funeste et de si dégradant. A la vue de ce supplice, car c'en est un, on serait tenté de croire qu'il y a des crimes pour lesquels la justice suprême condamne les peuples à être étouffés dans la boue.

.....

« Certes, nous sommes descendus bien bas, si bas qu'à peine conçoit-on qu'il soit possible de descendre encore. Une nation peut se corrompre et même périr par l'excès de la corruption : cela s'est vu; mais qu'un peuple rejette systématiquement de ses lois tout principe spirituel, toute vérité religieuse, et par conséquent toute vérité morale, il n'en existait aucun exemple; c'est un phénomène nouveau sur la terre. Cependant je m'étonne moins encore de cette prodigieuse dégradation, que de l'espèce d'orgueil qu'elle inspire à certains êtres qu'il faut bien appeler humains, puisqu'il leur reste la figure et le langage de l'homme.....

.....

« Un matérialisme abject a tout envahi : dans la société on ne voit que de la terre, des bras et de l'argent ; DANS LA LOI *que le rapport entre des boules noires et des boules blanches ;* dans la justice que les prescriptions VARIABLES *d'une loi sourde et aveugle;* dans le crime qu'un simple fait, dont, pour la sûreté commune, l'idée doit se lier à celle du bourreau. »

L'ABBÉ DE LA MENNAIS, *De la religion considérée,* etc., p. 96 à 103.

« Lorsque LE JUGEMENT DE LA RAISON devient la décision commune d'un État, il prend le nom de LOI. »

PLATON, *Lois*, liv. I, *traduction de Groux*, 1842, p. 32 (1).

(1) Et quel est le juge social, pour distinguer la raison réelle, de la raison illusoire : tant que la raison réelle n'est point incontestablement connue, vis-à-vis de tous et de chacun ? La force, exclusivement la force. Voilà, l'humanité condamnée, jusqu'à cette époque, à exister : soit, sous le despotisme; soit, au sein de l'anarchie.

A

QUE SIGNIFIE L'EXPRESSION *droit politique?* LA VALEUR DE CETTE EXPRESSION VARIE-T-ELLE SELON LES DIFFÉRENTS AGES DE LA SOCIÉTÉ?

« Peut-il exister une science POLITIQUE sans un principe? Une politique sans principe, c'est un arbre sans racines. Ce n'est pas un arbre vivant et réel, c'est une vaine apparence, une décoration de théâtre.

« Évidemment la question fondamentale de la politique, c'est de savoir où gît la souveraineté, quel est le souverain, qui a le droit de faire la loi.

« Nous avons inspecté la racine de l'arbre qu'on appelle aujourd'hui politique, et nous avons vu que ce qu'on nous donne pour de la politique n'est qu'un arbre sans racines, un vain simulacre. »

PIERRE LEROUX, *Revue indépendante. Discours aux politiques.*

— « On a dit avec raison qu'il y avait trois âges dans l'histoire : *divin, héroïque* et *humain;* autrement dit : *sacerdotal, guerrier, raisonneur.* »

MICHELET, *Orig. du droit français*, p. XCIX.

— « DROIT HUMAIN : je m'explique.

« *Humain*, c'est-à-dire non divin, sans mystère, sans formule ni symbole.

« La beauté que peut chercher le droit, c'est justement la forme abstraite et pure, l'*élégance de la démonstration*, pour parler comme les géomètres. »

Id. ibid., p. CXXII (1).

(1) L'explication est plus obscure que le texte. Tout droit est l'expression d'une règle. Toute règle s'adresse à la liberté. Tout être libre est un homme. Donc tout droit est humain. L'expression abstraite et pure du droit, est la règle rendue rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun. Tout autre droit est celui du plus fort.

— La question de savoir : ce que peut signifier l'expression *droit politique*, va paraître impertinente. Si, cependant, cette même question était adressée à chacun de nos innombrables législateurs, peut-être n'y aurait-il pas deux réponses de valeurs identiques.

L'expression *droit politique* est spécifique; pour qu'elle ait une valeur réelle, il faut : que, l'expression générique *droit*, ait elle-même une valeur réelle. Cependant, ne portons point la rigueur jusqu'où la logique nous permettrait d'aller; et, acceptons, comme droit *absolu*, ce qui est admis comme tel; que, la raison qui le fait accepter : soit illusoire ou réelle.

Pour faciliter notre examen, admettons pour un moment, la réalité des trois âges indiqués par M. Michelet.

Pendant l'âge divin ou sacerdotal, la *règle*, *le droit* est donné : par la révélation socialement acceptée.

Pour cette époque, l'expression *droit politique* ne peut signifier : *puissance de changer la règle;* car, l'essence de toute révélation est d'être immuable.

Sera-ce, peut-être, la puissance d'interpréter la règle?

Alors, le droit politique deviendrait le droit social, le droit moral, le droit humain, le DROIT enfin; et, l'espèce deviendrait le genre, ce qui est absurde.

Et, par qui, alors, serait formulé le droit?

Question essentiellement anarchique : du moment que la réponse n'a point été prédéterminée par le droit révélé. Mais, abandonnons encore cette objection capitale; et, supposons-la indifférente. Dès lors, arrivons

à demander : parmi ceux qui auraient *droit*, à énoncer leur *opinion* sur le *droit*, quels seront les préférés : pour donner à une formule quelconque de *droit*, le caractère de *réalité?*

Évidemment, ce sera la majorité : après qu'on se sera entendu : sur ceux qui auront le droit de formuler.

Or, toute décision de majorité, SUR LE DROIT, est exclusive à la force ; et, toute décision sur le droit, exclusivement relative à la force, est anarchique par essence. L'objection, relative à l'impossibilité de formuler le droit en dehors des majorités ou des révélations, ne signifie donc rien : car, une vérité est une vérité : quels que soient les inconvénients qu'il y ait à la reconnaître. Relativement aux majorités, Cicéron va même jusqu'à croire : qu'une chose, quelque bonne qu'elle puisse paraître, est mauvaise : par cela seul, qu'elle reçoit cette sanction.

— « Et moi, dit-il, bien qu'une chose ne soit point honteuse en elle-même, je dis cependant qu'elle semble l'être si elle est louée par la multitude. »

(CICÉRON, *de Finib.*, II, 15.)

— Si, pour cette époque, le droit politique ne peut être : ni de formuler la règle ; ni de l'interpréter ; il devra se trouver être, *exclusivement :* la puissance de déterminer certain mode d'application de la règle, dans certaine latitude et selon certaines formes, préalablement déterminées par la règle, en dehors de laquelle, relativement à l'ordre, le droit politique n'est absolument rien.

Ce sera, par exemple : la nomination des magistrats ; la nomination de l'applicateur de la règle ; la nomination même de l'interprète de la règle, lequel peut changer : et la latitude ; et, le mode d'établir le droit politique.

Pour l'âge divin ou sacerdotal, le droit politique, considéré en dehors de l'anarchie, est donc purement administratif. C'est un droit essentiellement secondaire, comme celui d'établir un chemin en telle ou telle localité ; un droit enfin complétement privé : de toute puissance d'organisation fondamentale.

Passons à l'âge *héroïque* ou *guerrier*. Et, de crainte de nous égarer dans le vague, tâchons de préciser cette époque.

Aussi longtemps que dure l'âge divin ou sacerdotal ; l'âge héroïque ou guerrier n'existe pas encore. Rome païenne, avant l'expansion générale du panthéisme, n'existait pas sous l'âge guerrier.

— « L'institution des *augures* fut entre les mains du *sénat* de Rome un moyen de gouvernement à la fois doux et énergique. Rien ne se faisait dans la république sans la sanction de l'augure ; sans elle un général ne pouvait franchir le Pomœrium, entrer sur la terre de l'ennemi, ni livrer combat. La nomination des consuls, des divers magistrats, des pontifes, n'avait de valeur qu'après l'*inauguration*. Chez les patriciens, la science augurale intervenait, comme une sanction nécessaire, jusque dans les actes solennels de la vie privée, tels que les mariages et l'adoption. »
(*Encyclopédie nouvelle*, art. AUGURE.)

— Il s'ensuit : que, le sénat de Rome était le sacerdoce d'une révélation continuelle, mode admirable de gouvernement, aussi longtemps qu'il est possible :

puisqu'il dispense d'un interprète infaillible, toujours sujet à inconvénient.

Maintenant, si, dans la réalité, l'empire romain à l'époque relative au pouvoir des augures, n'appartenait point à l'âge héroïque, quelle est donc la période qui pourra lui appartenir ?

— Toutes les époques anarchiques, en dehors de l'âge raisonneur; toutes les époques où la souveraineté du peuple, la démocratie, n'est point dominante; par exemple : l'empire romain, lorsque la puissance des augures eut disparu; l'empire chrétien, avant que la domination temporelle des papes fût établie, et après qu'elle fut renversée; enfin, toutes les époques où le temporel est séparé du spirituel; où le spirituel ne domine point essentiellement le temporel.

Pendant l'âge héroïque, quelle est la valeur de l'expression : *droit politique?*

Pour répondre à cette question, avec la précision qu'elle mérite, distinguons, pour cette époque, les différents exercices de la souveraineté; et d'abord, précisons l'expression : *souveraineté.*

— « Quiconque fait *la loi* (la règle, le droit) exerce la souveraineté. »
(La Mennais, *De la religion considérée dans ses rapports*, etc., p. 27.)

— Cette définition claire, précise, ne doit jamais être perdue de vue. Ainsi, sous l'âge sacerdotal : *Dieu* est le souverain.

Pendant l'âge héroïque, la souveraineté est exercée par un seul, ou par plusieurs, et *jamais par tous*. Car,

sous l'empirisme, la démocratie n'est jamais et ne peut être : qu'une aristocratie.

Lorsque la souveraineté est exercée par un seul, le droit dérive de la volonté de l'autocrate. *Tel est notre bon plaisir*. Alors, le droit politique est une concession arbitraire, révocable à volonté : ce n'est rien.

Lorsque la souveraineté est exercée par plusieurs, le droit politique, est le droit proprement dit. Mais alors le droit social, le droit moral, le DROIT enfin, est évidemment arbitraire puisqu'il ne dérive plus d'une révélation ; et, qu'il ne dérive pas encore de la raison, rendue incontestable vis-à-vis de tous et de chacun. Or, tout droit évidemment arbitraire, conduit inévitablement à l'anarchie. De ce point de vue, le droit politique est essentiellement : anarchique.

Passons à l'âge humain, à l'âge raisonneur.

Répétons ici : que tout âge historique est humain, est raisonneur. L'âge divin ou sacerdotal est basé sur le raisonnement illusoire ou réel, bon ou mauvais : qu'il y a un Dieu anthropomorphe ; et, que ce Dieu a donné la règle. L'âge héroïque est basé sur le raisonnement bien réel : qu'il faut se soumettre à la *force*. Selon M. Michelet, l'âge raisonneur serait donc celui où l'on ne se trouverait soumis : ni à une révélation ; ni à la force. Or, cette situation n'est possible : qu'à l'époque où le raisonnement réel formule, d'une manière incontestable, la règle des actions tant sociales qu'individuelles. C'est là, ce que M. Michelet aurait dû préciser. Il en aurait conclu : que, l'âge humain ; l'âge où la réalité du droit a pour beauté une démons-

tration géométrique ; appartient encore à l'avenir.

Il est donc évident : que, l'âge humain ou raisonneur de M. Michelet, considéré en dehors de l'âge guerrier ; est, essentiellement, relatif à la souveraineté des majorités dite souveraineté du peuple. C'est l'âge du raisonnement non démontré réel ; l'âge des opinions, l'âge anarchique par excellence, l'âge où il n'y a de droit que le droit politique ; et, pour cette époque, les droits politiques sont essentiellement anarchiques.

Jusqu'à présent, nous n'avons traité du *droit politique* que considéré au sein de chaque peuple. Donnons un instant au mot *droit politique*, considéré au sein des différentes nations.

Aussi longtemps, qu'une règle révélée règne sur une civilisation, sur un ensemble de nations ; l'interprète de la règle formule le droit politique ; et, il y a *ordre :* aussi longtemps, que la règle reste acceptée.

Du moment qu'une civilisation, un ensemble de nations passe à l'âge héroïque ; c'est-à-dire : du moment que chaque nation prétend à l'autonomie, relativement à la détermination du droit ; le droit politique prend la place du droit. Qui, alors, au sein des nations, sera chargé de le déterminer pour l'ensemble ? Qui, en démontrera la justice ?

A cet égard, laissons parler un savant professeur de philosophie, devenu depuis, et à cause de ses doctrines : pair de France ; et, ministre de l'instruction publique.

— « La guerre, dit-il, a sa racine dans la nature des idées des diffé-

rents peuples, qui, étant NÉCESSAIREMENT *partielles, bornées, exclusives*, sont NÉCESSAIREMENT *hostiles, agressives, tyranniques :* donc LA GUERRE EST NÉCESSAIRE (1).

« Voyons maintenant quels sont ses effets. Si la guerre n'est autre chose que la rencontre violente, le choc des idées exclusives des différents peuples, il s'ensuit que, dans le choc, l'idée qui sera la plus faible sera détruite par la plus forte, c'est-à-dire sera absorbée par elle ; or la plus forte idée dans une époque est *nécessairement* celle qui est le plus en rapport avec l'esprit même de cette époque (2). Chaque peuple représente une idée ; les peuples différents d'une même époque représentent différentes idées ; le peuple de l'époque qui représente l'idée le plus en rapport avec l'esprit général de l'époque, est le peuple appelé dans cette époque à la domination (3). Quand l'idée d'un peuple a fait son temps, ce peuple disparaît ; mais il ne cède pas facilement la place, il faut qu'un autre peuple la lui dispute et la lui arrache : de là guerre. Défaite du peuple qui a fait son temps, victoire du peuple qui a le sien à faire et qui est appelé à l'empire, voilà l'effet incontestable de la guerre : donc LA GUERRE EST UTILE (4).

« Messieurs, je ne viens pas faire ici l'apologie de la guerre ; la philosophie n'est d'aucun parti en ce monde, *elle ne fait l'apologie de rien*, comme *elle n'accuse rien ;* elle aspire à comprendre tout (5). Je ne fais pas l'apologie de la guerre, je l'explique. Sa racine, vous la connaissez, est *indestructible ;* ses effets, vous les connaissez, *ils sont bienfaisants* (6). . . . . .

. . . . . .

« Ainsi un peuple n'est progressif qu'à la condition de la guerre (7).

(1) Il eût été mieux de dire : les guerres sont inhérentes à l'ignorance primitive ; et, mieux d'ajouter : en quoi consiste l'ignorance, source nécessaire des guerres.

(2) Le professeur veut arriver à conclure : que la force, c'est la justice. Apercevez-vous ses précautions oratoires ?

(3) Appelé par qui ? par la force : que celle-ci soit le résultat de l'intrigue, de la ruse, du parjure, de l'empoisonnement ou de l'assassinat, peu importe.

(4) Sans doute, elle est utile : pour faire de ce monde un enfer, un lieu d'expiation. Si, tout n'était pas bien : l'ordre moral n'existerait pas. Est-ce ainsi que M. Cousin l'a compris ?

(5) Et, elle comprend : que le plus fort est nécessairement le plus juste. C'est la philosophie des bandits.

(6) Oui : la bienfaisance de l'incendie, de la peste, et de tous les fléaux réunis.

(7) Je vous ai toujours dit : que, le progrès sortait de l'enfer. Voilà M. Cousin qui vous l'affirme.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'histoire : la guerre n'est pas autre chose qu'un échange sanglant d'idées à coups d'épée et à coups de canon; une bataille n'est pas autre chose que le combat de l'erreur et de la vérité : je dis vérité, parce que, dans une époque donnée, une moindre erreur est vérité relativement à une erreur plus grande ou à une erreur qui a fait son temps. *La victoire et la conquête ne sont pas autre chose que la victoire de la vérité du jour sur la vérité de la veille, devenue l'erreur d'aujourd'hui* (1). . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Si, comme je l'ai démontré, l'histoire, avec ses grands événements, n'est pas autre chose que LE JUGEMENT DE DIEU SUR L'HUMANITÉ, on peut dire que *la guerre n'est pas autre chose que le prononcé de ce jugement*, et QUE LES BATAILLES EN SONT LA PROMULGATION ÉCLATANTE. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« J'ai prouvé que la guerre et les batailles sont premièrement inévitables, secondement bienfaisantes. J'ai absous la victoire comme nécessaire et utile; j'entreprends maintenant de l'absoudre comme juste *dans le sens le plus étroit du mot;* J'ENTREPRENDS DE DÉMONTRER LA MORALITÉ DU SUCCÈS. »

VICTOR COUSIN.

— Nous renvoyons à l'ouvrage, pour avoir les preuves : que, Dieu et la vérité se trouvent toujours du côté des gros bataillons. Quelque bonnes que ces preuves puissent être, il n'en est pas moins évident : que, si la guerre, entre les nations, est une anarchie; le droit politique de l'épée et du canon, quand même on le décorerait du nom de JUGEMENT DE DIEU, est un droit essentiellement anarchique..... et, si j'osais le dire : un droit de brigand.

Concluons :

(1) Ce qui prouve : qu'il n'y a de vérité que la force. Je suis heureux de n'avoir aucun nom à donner à une pareille philosophie; et, de pouvoir laisser ce soin au lecteur.

Fondamentalement, l'expression *droit politique* : ou, ne signifie rien ; ou, signifie source d'anarchie.

Voyons, maintenant, à qui ou à quoi, selon les différents âges, et au sein de chaque nation, l'empirisme attribue l'exercice des droits politiques ; droits : toujours plus ou moins illusoires, du moment qu'ils sont subordonnés au droit absolu ; toujours plus ou moins anarchiques, du moment qu'ils tendent à se substituer au droit absolu.

B

AGE DIVIN OU SACERDOTAL.

« Considérée particulièrement sous le point de vue politique (la société chrétienne), son action, qui, nous le répétons, n'était que le développement du principe même de son existence, tendait à tout ramener à l'unité, à coordonner les nations, comme les membres d'une seule famille, dans un système de fraternité universelle, par l'obéissance au père commun, et d'établir la prééminence du *droit* sur les intérêts, en substituant partout la justice à la force. »

L'abbé de la Mennais, *De la religion considérée*, etc., p. 140 (1).

— « Je dois attirer votre attention sur un fait... qui caractérise l'Église chrétienne en général, et a décidé, pour ainsi dire, de sa destinée.

« Ce fait, c'est l'unité de l'Église, l'unité de la société chrétienne, indépendamment de toutes les diversités de temps, de lieu, de domination, de langue, d'origine.

« Singulier phénomène : c'est au moment où l'empire romain se brise et disparaît, que l'Église chrétienne se rallie et se forme définitivement. L'unité politique périt (2), l'unité religieuse s'élève. Je ne sais combien de peuples divers d'origine, de mœurs, de langage, de destinée, se précipitent sur la scène; tout devient local, partiel; toute idée étendue, toute institution générale, toute grande combinaison sociale s'évanouit; et c'est à

(1) C'est le système directement opposé à celui de M. Cousin : qui ne connaît de juste, que le résultat de la force.

(2) L'unité politique romaine a péri : parce qu'elle a cessé d'être société religieuse. Le panthéisme avait envahi la société romaine. Ainsi périssent les nations : quand il n'y a plus de ciment, le granit tombe en poussière.

ce moment que l'Église chrétienne proclame le plus haut l'unité de sa doctrine, l'universalité de son droit.

« Fait glorieux et puissant, Messieurs, qui a rendu, du cinquième au dix-huitième siècle, d'immenses services à l'humanité. L'unité de l'Église a seule maintenu quelque lien entre des pays et des peuples que tout d'ailleurs tendait à séparer; sous son influence, quelques notions générales, quelques sentiments d'une vaste sympathie, ont continué de se développer; et du sein de la plus épouvantable confusion politique que le monde ait jamais connue, s'est élevée l'idée la plus étendue et la plus pure, peut-être, qui ait jamais rallié les hommes, l'idée de la société spirituelle; car c'est là le nom philosophique de l'Église, le type qu'elle a voulu réaliser.

« Quel sens attachaient à ces mots, Messieurs, les hommes de cette époque, et quels progrès avaient-ils déjà faits dans cette voie? Qu'était vraiment dans les esprits et dans les faits cette société spirituelle, objet de leur ambition et de leur respect? Comment était-elle conçue et pratiquée? Il faut répondre à ces questions pour savoir ce qu'on dit quand on parle de l'unité de l'Église, et ce qu'on doit penser de ses principes comme de ses résultats.

« Une conviction commune, c'est-à-dire, une même idée reconnue et acceptée comme vraie, telle est la base fondamentale, le lien caché de la société humaine (1). On peut s'arrêter aux associations les plus bornées et les plus simples, ou s'élever aux plus compliquées, aux plus étendues; on peut examiner ce qui se passe entre trois ou quatre barbares réunis pour une expédition de chasse, ou dans le sein d'une assemblée appelée à traiter des affaires d'un grand peuple; partout et dans tous les cas, c'est dans l'adhésion des individus à une même pensée que consiste essentiellement le fait de l'association : tant qu'ils ne se sont pas compris et entendus, ils ne sont que des êtres

(1) Et, quand l'erreur ne peut plus se faire accepter comme vérité, à cause de l'incompressibilité de l'examen, il faut : que la vérité paraisse; qu'elle soit vulgarisée au point d'être connue de tous et de chacun; ou que la société périsse. C'est M. Guizot qui vous le dit.

isolés, placés les uns à côté des autres, mais qui ne se pénètrent et ne se tiennent pas (1). Un même sentiment, UNE MÊME CROYANCE, quels qu'en soient la nature ou l'objet, telle est LA CONDITION PREMIÈRE DE L'ÉTAT SOCIAL; c'est dans le sein de la vérité seulement, ou de ce qu'ils prennent pour la vérité, que les hommes s'unissent, et que naît la société (2). Et en ce sens, un philosophe moderne (3) a eu grande raison de dire : qu'il n'y a de société qu'entre les intelligences; que la société ne subsiste que sur les points et dans les limites où s'accomplit l'union des intelligences; que là où les intelligences n'ont rien de commun, *la société n'est pas;* en d'autres termes, que la société intellectuelle est la seule société, l'élément nécessaire et comme le fond de toutes les associations extérieures et apparentes (4).

« Or, le caractère essentiel de la vérité, Messieurs, est précisément ce qui en fait le lien social par excellence, c'est l'UNITÉ. La vérité est une, c'est pourquoi les hommes qui l'ont reconnue et acceptée sont unis; union qui n'a rien d'accidentel ni d'arbitraire, car la vérité ne dépend ni des accidents des choses, *ni de l'incertitude des hommes;* rien de passager, car la vie est éternelle; rien de borné, car la vérité est complexe et infinie. Comme de la vérité, l'UNITÉ sera donc le caractère essentiel de la société qui n'aura que la vérité pour objet, c'est-à-dire, de la société purement spirituelle. Il n'y a pas, il ne peut y avoir deux sociétés spirituelles; elle est de sa nature UNIQUE et UNIVERSELLE (5).

(1) Et, il en est de même, dès qu'ils ne se comprennent plus : n'est-ce pas, M. Guizot?

(2) Et, qu'elle meure, n'est-il pas vrai, M. Guizot? dès que les croyances ne sont plus possibles : si la vérité ne vient à paraître.

(3) M. l'abbé de la Mennais.

(4) Et, c'est pour cela, sans doute : que M. Cousin veut soumettre les intelligences à la force brutale.

(5) Et, qu'est-ce que la vérité? Parler de la vérité, sans avoir l'ombre d'une idée de ce en quoi elle peut consister, est d'un homme qui s'efforce de se cacher son ignorance. Selon vous, Monsieur, la vérité n'est point dans la matière : puisque la vérité est une; et, que la matière est multiple par essence. La vérité, selon vous, n'est point dans les imma-

« Mais pour que la société spirituelle naisse et subsiste, l'unité de la vérité en elle-même ne suffit point. L'union des esprits, c'est-à-dire la société spirituelle, est la conséquence de l'unité de la vérité; mais tant que cette union n'est pas accomplie, la conséquence manque au principe. la société spirituelle n'est pas. Or, à quelle condition s'unissent les esprits dans la vérité? A cette condition qu'ils la connaissent et acceptent son empire: quiconque obéit sans connaître la vérité, par ignorance et non par lumière, ou quiconque ayant connaissance de la vérité, refuse de lui obéir, n'est pas entré dans la société spirituelle: nul n'en fait partie *s'il ne voit* et ne veut; elle exclut d'une part l'ignorance, de l'autre la contrainte (1); elle exige de tous ses membres l'intime et personnelle adhésion de l'intelligence et de la liberté (2).

. . . . . .

« Il a fallu bien des siècles, Messieurs, ... pour mettre en lumière la vraie nature de la société spirituelle, sa nature complète et l'harmonie de ses éléments (3). Ce fut longtemps l'erreur générale, de croire que l'empire de la vérité, c'est-à-dire de la raison universelle, pouvait être établi sans le libre exercice de la raison individuelle. sans le respect de son droit (4). On méconnaissait ainsi la société spirituelle, en la proclamant; on

térialités : puisque, toujours selon vous, la morale, expression exclusive des immatérialités, est indépendante du lien religieux, lui-même exclusivement relatif aux immatérialités, s'il y en a. Or, comme il n'y a de possible: que, matérialité et immatérialité; vous niez donc la vérité. Pour arriver à cette conclusion, il était inutile de parler aussi longtemps sur la vérité.

(1) Ici, M. Guizot aurait dû dire la contrainte extérieure. Car, intérieurement, nul ne peut, sans être fou, résister à la vérité qu'il connait. Personne, hormis l'insensé, ne peut se refuser à reconnaître : que, deux et deux font quatre.

(2) Voilà M. Guizot qui déclare : que la société réelle ne peut exister : que par la démonstration, rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun : de la réalité de la vérité; et de ce qui constitue la vérité.

(3) Il paraît que, selon M. Guizot, la vraie nature, la nature complète de la société spirituelle, consiste à reconnaître : que, la morale est indépendante des idées religieuses.

(4) Que signifie ce galimatias? Est-ce que la raison individuelle n'est

l'exposait à n'être qu'une illusion mensongère. L'emploi de la force fait bien plus que la souiller, il la tue : pour que son unité soit non-seulement pure, mais réelle, il faut qu'elle éclate au milieu du développement de toutes les intelligences, de toutes les libertés (1).

« Ce sera l'honneur de notre temps, Messieurs, d'avoir ainsi pénétré dans l'essence de la société spirituelle, bien plus avant que n'avait encore fait le monde; de l'avoir bien plus complétement connue et *revendiquée*. Nous savons maintenant qu'elle a deux conditions : 1° La présence d'une vérité générale, ABSOLUE, *règle des croyances et des actions humaines ;* 2° le plein développement de toutes les intelligences, en face de cette vérité, et la libre adhésion des âmes à son pouvoir (2). Que l'une de ces deux conditions ne nous fasse jamais oublier l'autre; que l'idée de la liberté des esprits n'affaiblisse point en nous celle de l'unité de la société spirituelle : parce que les convictions individuelles doivent être éclairées et libres, ne nous laissons pas emporter à croire qu'il n'y a point de vérité universelle qui ait droit de commander (3); en respectant la raison de chacun, ne perdons pas de vue la raison unique et souveraine (4). L'histoire de la société humaine s'est passée jusqu'ici en alternatives de l'une à l'autre de ces suppositions. A certaines époques, les hommes ont été

pas libre : quand elle croit à l'erreur qu'elle prend pour vérité? Pour que la raison individuelle soit libre, faut-il qu'elle puisse admettre que deux et deux font cinq?

(1) Et, tant qu'on ne la connaît pas, la vérité réelle, la vérité unique, faut-il : déclarer qu'il n'y a pas de vérité; ou laisser périr la société, par absence de vérité, en ne lui imposant point un préjugé comme vérité?

(2) Bien! voilà, de nouveau, la démonstration rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, de la réalité de la vérité, et de ce en quoi elle consiste, reconnue comme *nécessité sociale*. Et où est-elle, cette démonstration? Consiste-t-elle à dire, comme M. Guizot : que la morale est indépendante des idées religieuses?

(3) Mais, malheureux homme, où est-elle, cette vérité; et si la société ne le sait pas, comment peut-elle s'en passer? Allons! accouchez-donc; et, ne tergiversez pas.

(4) Mais, pour ne point la perdre de vue, il faut d'abord : la connaître; ou croire la connaître. Et, comment est-il possible de s'assurer que l'on ne se trompe pas?

surtout frappés de la nature et des droits de cette vérité universelle, absolue, *maître légitime* au règne duquel ils aspirent; ils se sont flattés qu'ils l'avaient enfin rencontrée, qu'ils la possédaient, et, dans leur folle confiance, ils lui ont accordé le pouvoir absolu, qui bientôt et *inévitablement* a engendré la tyrannie (1). Après l'avoir longtemps subie, respectée même, l'homme l'a reconnue; il y a vu le nom, les droits de la vérité usurpés par des forces ignorantes ou perverses; alors il s'est plus irrité contre les idoles qu'occupé de Dieu même; l'unité de la raison divine, si cette expression m'est permise, n'a plus été l'objet de sa contemplation habituelle; il a surtout songé au droit de la raison humaine dans les relations des hommes, et a souvent fini par oublier que, si elle est libre, la volonté n'est point arbitraire; que, s'il y a droit d'examen pour la raison individuelle, elle est cependant subordonnée à cette raison générale qui sert de mesure, de pierre de touche à tous les esprits. Et, de même que dans le premier cas, il y avait une tyrannie, de même, dans le second cas, il y a eu anarchie, c'est-à-dire, absence de croyances générales, puissantes; absence de principes dans les âmes, et de ciment dans la société (2). *On peut espérer que notre temps est appelé à éviter l'un et l'autre écueil,* car il est, si je puis parler ainsi, en possession de la carte qui les signale l'un et l'autre. Le développement de la civilisation doit s'accomplir désormais sous l'influence simultanée d'une double foi, d'un double respect: la raison universelle sera recherchée comme la loi suprême et le dernier but; la raison individuelle sera libre et provoquée à se développer comme le meilleur moyen d'atteindre à la raison universelle (3). »

M. Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, t. I, p. 347.

(1) Alors, donnez donc le remède à cet *inévitablement;* et, si c'est *inévitable*, que voulez-vous y faire?

(2) Tout cela, est parler pour ne rien dire: avez-vous un remède? donnez-le. Sinon: c'est vendre des paroles et du vent.

(3) Voici, en peu de mots, le résumé de ce long passage: la société est une sotte; et, tous nous sommes: des sots vaniteux, qui ne voulons point reconnaître notre sottise.

— « Le gouvernement de l'Église était complétement, à cette époque, entre les mains des conciles; conciles généraux, nationaux, provinciaux. On y portait les questions de la foi et de la discipline, les procès des évêques, toutes les grandes ou difficiles affaires de l'Église. Dans le cours du quatrième siècle, on trouve quinze conciles; et vingt-cinq dans le cinquième; et ce ne sont là que les principaux conciles, ceux dont il est resté des traces écrites : il y en a eu, à coup sûr, un grand nombre de locaux, peu fréquentés, de courte durée, qui n'ont laissé aucun monument, dont le souvenir même a été perdu.

« Une preuve indirecte démontre l'importance des conciles à cette époque. Personne n'ignore qu'en Angleterre, dès l'origine du gouvernement représentatif, lors de la formation de la chambre des Communes, on a fait beaucoup de statuts pour ordonner la tenue régulière et fréquente des parlements. Le même fait parait au cinquième siècle pour les conciles. Plusieurs canons, entre autres ceux du concile d'Orange tenu en 441, portent qu'un concile ne se séparera jamais sans indiquer le concile suivant, et que si le malheur des temps empêche qu'on ne tienne un concile *deux fois par an*, on prendra toutes les précautions possibles pour s'assurer du moins qu'il ne s'écoulera pas un long intervalle sans qu'il s'en réunisse quelqu'un. »

M. Guizot, *ibid.*, p. 99 (1).

— L'âge divin ou sacerdotal peut comprendre deux époques bien distinctes : celle ou les conciles sont chargés d'interpréter la règle, le souverain pontife n'étant pas encore accepté comme infaillible; celle enfin où le pontife dominant les conciles vient à être accepté comme infaillible. La première époque est d'examen, de discussion, de représentativité; et rien

(1) Le gouvernement de droit divin, c'est le despotisme ; le gouvernement représentatif, soit sous forme de concile, soit sous forme de parlement, c'est l'anarchie. Pendant toute l'époque d'ignorance, la société se trouve nécessairement entre ces deux écueils.

n'étant encore démontré, elle est essentiellement anarchique. L'époque des conciles, eût fini par anéantir le christianisme; si, le besoin d'ordre n'eût fait recourir : à l'infaillibilité du pape ; à l'absolutisme. La seconde époque est seule véritablement sacerdotale. Mais aussi, ainsi que le remarque M. Guizot, elle est tyrannique. C'est, qu'avant l'époque de vérité absolue, démontrée à chacun ; il n'y a de choix : qu'entre l'anarchie et la tyrannie. Ce qui a fait tomber le système représentatif religieux, même ayant une règle absolue, fera, à plus forte raison, crouler le système représentatif politique, qui n'a pas seulement l'ombre d'une règle ; ou, plutôt qui se trouve basé sur le principe : qu'il n'y a pas de règle.

Ce que disent MM. de la Mennais et Guizot de la société chrétienne, peut se dire : de tout gouvernement sacerdotal ; de toute société spirituelle. De cette identité de vue, naît la maxime : *Hors l'Église point de salut ;* dont la conséquence se trouve être : ou, le *compelle intrare ;* ou, l'*anarchie*. Aussi, dès que deux gouvernements divins sont en contact, il y a guerre entre eux, anarchie, jusqu'à la mort de l'un d'eux ; et c'est ainsi : que, sous le rapport de l'ordre, la guerre peut être considérée : comme relativement juste. Il y a mort nécessaire de tous les deux : lorsque la tolérance, l'indifférence religieuse, vient à les dominer.

Jusqu'à présent, sous le signe droit politique, nous avons pu confondre : et, le droit formulé, et, le pouvoir de le formuler. C'est, l'effet pris pour la cause, ou la cause prise pour l'effet. Voyons, maintenant, si le

pouvoir de formuler ce prétendu droit, appartient : à l'homme ; ou, à certains hommes (1) ; ou, à certaines choses, considérées comme possédées. Il est évident que partout : où il n'y aura pas de droit absolu ; où le droit politique formulera le droit ; et, où le droit politique se trouvera attaché à la possession soit de la terre, soit de l'or ; la société sera : non point spirituelle ; mais matérielle.

Le pouvoir de formuler, n'importe quoi de relatif à la société, ne peut, *sous l'empirisme*, dériver de l'homme en général : car, le résultat de cette dérivation serait : la vérité rendue incontestable ; et, l'existence de ce caractère, serait : l'anéantissement de l'époque d'empirisme.

Pendant l'âge sacerdotal, les droits politiques sont réellement nuls : puisqu'ils dépendent complétement de la révélation. Et, ce qui va paraître contradictoire, ils ont néanmoins une grande importance : c'est qu'en dehors de la vérité, il y a là, nécessairement, un cercle vicieux. Cette importance est la nomination de l'interprète de la révélation. La durée de l'ordre social, relatif à une révélation, est ainsi en rapport : avec la sagesse de la révélation, dirigeant la sagesse du choix de son interprète ; et surtout de la sagesse de l'interprète : dirigeant, interprétant, la règle du choix. Dans ce cas, les droits politiques appartiennent à un certain collége de prêtres, toujours aussi restreint que possible ; et, c'est ainsi à l'intelligence réelle ou pré-

(1) Au Canada, les femmes ou filles majeures et hors de pouvoir : jouissent des droits politiques.

sumée : que, ces droits sont spécialement attachés.

Ces droits politiques, toujours secondaires, ont néanmoins, ainsi que nous venons de le remarquer, une réalité quelconque, aussi longtemps : que, la révélation et l'interprète de la révélation, restent : socialement acceptés.

Pour cette époque, il est encore d'autres droits politiques, mais infiniment moins réels. Voyons à *qui* ou à *quoi*, ils sont nécessairement attribués.

Lorsque, par suite de la réunion de plusieurs révélations en une seule, l'ensemble contient plusieurs *nationalités ;* le chef réel, le chef spirituel, confère l'administration des nationalités, soit à des chefs, soit à des ensembles de chefs, à des rois ou à des aristocraties. Alors, il y a des droits politiques relatifs aux administrations de ces nationalités : toujours, ne l'oublions pas, complétement illusoires comme *souverains :* en ce qu'ils ont besoin de la sanction du chef spirituel.

Ces droits politiques nationaux seront-ils attachés : à l'intelligence essentiellement ; ou bien, à la matière, considérée comme possédée ?

Ils n'appartiendront point à l'intelligence, abstraction faite de la possession de la richesse ; car, sous l'empirisme, l'ordre est inhérent : au monopole des développements de l'intelligence ; et, à l'exploitation de ceux dont l'intelligence n'est point développée. Si, les droits politiques *nationaux* étaient accordés, indépendamment de la richesse, les administrations nationales deviendraient protestantes ; et, l'anarchie serait le résultat : de cet ordre de choses.

Mais, il y a deux espèces de richesses : foncière ; et mobilière. A quelle espèce de possession de richesses, les droits politiques nationaux seront-ils attribués ?

Avant l'époque de l'appropriation du sol par les individus, les droits politiques appartiennent, *nécessairement,* à la possession de la richesse mobilière. Mais, remarquez : que, pour cette époque, chaque nationalité a sa révélation, son sacerdoce ; et, qu'il n'y a point de chef spirituel sur plusieurs nationalités. Si, pour l'époque nomade, plusieurs nationalités appartiennent à une même révélation, alors le chef spirituel appartient lui-même à une circonscription : où, le sol est aliéné. Voyez les Arabes et la révélation musulmane.

Après l'aliénation du sol, les droits politiques nationaux se trouvent nécessairement attribués à la possession du sol. Car, le chef spirituel a besoin de pouvoir toujours frapper les possesseurs de ces droits ; et, il ne le pourrait : lorsque ces mêmes droits seraient attribués aux possesseurs de la richesse mobilière, qui toujours peuvent émigrer.

De cette nécessité d'attribuer ces droits aux possesseurs du sol ; et, de l'utilité, pour l'ordre, que l'exercice de ces droits ne change point de famille ; naissent, pour la fixité de cette richesse : et l'indivisibilité des propriétés foncières ; et, le droit de primogéniture.

Mais, ne l'oublions jamais, pendant l'âge sacerdotal les droits politiques nationaux sont toujours essentiellement secondaires ; et si, en dehors de l'influence

— Tout ce que vient de dire M. l'abbé de la Mennais est d'une vérité incontestable. Mais, il a tort de particulariser. Tout ce qu'il affirme est également vrai : partout où le pouvoir spirituel vient à perdre : la domination sur le pouvoir temporel.

Pour l'âge héroïque, âge essentiellement privé de chef spirituel, c'est alors, et plus particulièrement encore : que, les droits politiques sont attribués au possesseur du sol. Et, cette attribution dure aussi longtemps qu'elle peut durer ; c'est-à-dire : jusqu'à ce que la nécessité vienne à rétablir un chef spirituel ; ou, jusqu'à ce que l'incompressibilité de l'examen, venant à rendre ce chef impossible, les développements de l'intelligence, chez les possesseurs de la richesse mobilière, viennent à faire triompher cette classe ; et, à soumettre le sol, ainsi que l'intelligence elle-même, à leur domination.

D

AGE HUMAIN OU RAISONNEUR.

« Il y a encore la fiction légale, la plus amusante, la plus plaisante de mes inventions. Ainsi tel fripon est un honnête homme, tel sot est un homme d'esprit, par une fiction légale. Par une fiction pareille on déclare impeccable le plus fieffé coquin. Un autre est, par la loi, proclamé inviolable : on le chasse poliment, on lui coupe la tête; assez rude fiction, comme tu vois. Ceux-ci ne répondent pas de ce qu'ils font, ceux-là répondent de ce qu'ils ne font pas, sorte de justice fictive extrêmement admirée ici, *et la justice n'est tout entière qu'une fiction à peu près du même genre.* On a des droits fictifs, dépendants non du fond, mais de la forme, et ce sont les meilleurs. Aussi maintenant qui se soucie des autres? QUI Y CROIT? Quelques imbéciles obstinés, qu'aucunes leçons, si officielles, si sévères qu'elles soient, ne désabusent. Mais de toutes les fictions, la plus hardie, la plus vaste, la plus rare, la plus étourdissante, la plus réjouissante, c'est assurément la fiction solennelle intitulée : SOUVERAINETÉ DU PEUPLE. »

LA MENNAIS, *Amschasp. et Darv.*, p. 280.

— « La souveraineté du peuple renferme le principe de l'athéisme, puisque, en vertu de cette souveraineté, le peuple, ou le parlement qui le représente, a le droit de changer et de modifier, quand il lui plaît et comme il lui plaît, la religion du pays. »

LA MENNAIS, *De la religion*, etc., p. 39.

— « La démocratie détruit la notion de toute espèce de droit, soit divin, soit humain ; et c'est pour cela que, lorsqu'elle ne vient pas à la suite de l'athéisme, elle l'enfante tôt ou tard. »

Id., ibid., p. 38.

— « La démocratie, qu'on nous représente comme le terme extrême de la liberté, n'est que le dernier excès du despotisme : car, quelque absolu qu'on le suppose, le despotisme d'un seul a pourtant des limites ; le despotisme de tous n'en a point. Et voilà pourquoi les démocraties finissent toujours par un despote ; auprès d'elles, il n'est rien qui ne paraisse tolérable au peuple. »

Id., ibid., p. 40.

— « La plupart de vous ont lu, à coup sûr, le *Contrat social* de Rousseau : la souveraineté du nombre, de la majorité numérique, est, vous le savez, le principe fondamental de l'ouvrage, et Rousseau en suit longtemps les conséquences avec une inflexible rigueur. Un moment arrive cependant où il les abandonne, et les abandonne avec éclat ; il veut donner à la société naissante ses lois fondamentales, sa CONSTITUTION ; SA HAUTE INTELLIGENCE l'avertit qu'une telle œuvre *ne peut sortir du suffrage universel, de la majorité numérique, de la multitude :* « Il faudrait des dieux, dit-il, pour donner des lois aux hommes. ... Ce n'est point magistrature, ce n'est point souveraineté..... c'est une fonction particulière et supérieure, qui n'a rien de commun avec l'empire humain (1)..... » Et le voilà qui fait intervenir un législateur unique, un sage, violant ainsi son principe de la souveraineté du nombre pour recourir à un principe tout différent, à la souveraineté de l'intelligence, au droit de la raison supérieure. »

M. GUIZOT, *Histoire de la civilisation en France*, t. I, p. 169 (2).

— Nous voilà parvenu à l'âge humain, à l'âge raisonneur, à l'âge des majorités, à la souveraineté du nombre. A cette époque, chacun considère son propre raisonnement, comme étant le meilleur : parce que,

(1) *Contrat social*, l. II, ch. VII.

(2) Très-bien ! Alors, dites-nous : qui doit être, qui est le souverain réel ; et, comment il est possible de distinguer, socialement, le souverain réel, du souverain illusoire, autrement que par la force. Si vous ne le dites pas, c'est découvrir la plaie pour l'envenimer.

le moyen de distinguer un raisonnement réel, un syllogisme; d'un raisonnement illusoire, d'un sophisme; n'est point encore connu et socialement accepté. A cette époque, il n'y a plus de disciples, il n'y a que des maîtres. A cette époque, il n'y a même plus de faits généralement admis. Car, du moment qu'un fait, la misère du peuple par exemple, vient à gêner dans la discussion : on le nie ; et, cela suffit. Faites-donc voter toute la France, toute l'Europe pour avoir une décision. Et, à quoi servirait-elle ? Ce n'est plus pour s'instruire, que l'on discute ; c'est, pour faire preuve d'adresse. On ne croit même pas que la vérité existe. D'ailleurs, si même la vérité venait à se présenter ; pas un individu ne voudrait consentir : à la reconnaître comme souveraine. Pour, que cette reconnaissance puisse jamais avoir lieu ; il faut : que, l'excès du mal social l'ait rendue NÉCESSAIRE.

— « Quand les philosophes seraient en état de découvrir la vérité, dit Jean-Jacques (*Émile*, t. III, p. 80), qui d'entre eux prendrait intérêt à elle? Chacun sait bien que son système n'est pas mieux fondé que les autres, mais il le soutient parce qu'il est à lui. Il n'y en a pas un seul qui, venant à connaître le vrai et le faux, ne préférât le mensonge qu'il a trouvé à la vérité découverte par un autre. Où est le philosophe qui, pour sa gloire, ne tromperait pas volontiers le genre humain? Où est celui qui, dans le secret de son cœur, se propose un autre objet que de se distinguer? Pourvu qu'il s'élève au-dessus du vulgaire, pourvu qu'il efface l'éclat de ses concurrents, que demande-t-il de plus? L'essentiel est de penser autrement que les autres. Chez les croyants il est athée, chez les athées il serait croyant. »

— Il est évident : qu'à une époque où il n'existe aucune vérité ; à une époque où la vérité ne serait même pas admise, si elle venait à se présenter ; *les droits politiques*, qui, par absence de droit absolu, par

absence de cette *révélation constitutionnelle* (1) dont parle Rousseau, établissent un prétendu droit absolu, se trouvent ainsi anéantis : les droits politiques dérivant, eux-mêmes, par essence : soit, du droit absolu réél ; soit, d'un droit absolu illusoire ; mais, socialement tenu pour réél.

Examinons la base de ces prétendus droits, qui tous reposent : sur un prétendu droit naturel. Et, pour connaître cette base, écoutons ce qu'en dit : le souverain pontife de la religion naturelle ; et, par conséquent, du droit qui en dérive.

— « Par *le droit de nature* je n'entends rien autre chose que les lois selon lesquelles nous concevons que chaque être est déterminé naturellement à exister et à agir d'une certaine manière. Les poissons, par exemple, sont déterminés par la nature à nager, et les grands sont déterminés à manger les petits : c'est pourquoi l'eau appartient aux poissons, et les grands mangent les petits de DROIT NATUREL. Il suit de là que chaque être a un souverain droit à tout ce qu'il PEUT (2) ; et nous n'admettons à cet égard aucune différence *entre l'homme et les autres êtres*, ni entre les hommes doués de raison et ceux à qui la raison est inconnue. Ainsi pendant que les hommes vivent *sous l'empire de la seule nature*, celui qui ne connaît pas encore la raison ou qui n'a pas acquis l'*habitude* de la vertu, vit selon les seules lois de ses appétits avec autant de droit que celui qui règle sa vie sur les lois de la raison ; c'est-à-dire que, de même que le sage a un souverain droit à tout ce que la raison lui dicte, ou le droit de vivre selon le droit de la raison, l'ignorant ou l'homme passionné a un souverain droit à tout ce vers quoi ses appétits le portent, ou le droit de vivre selon les lois de ses appétits. Le droit naturel n'est donc point déterminé pour chaque homme par la seule raison, mais par LES DESIRS et LE POUVOIR. Considéré sous ce seul empire de la nature, chacun a le souverain droit de désirer ce que, éclairé par la saine raison, ou *emporté par les passions*, IL JUGE LUI ÊTRE UTILE ; et il peut licitement s'en emparer, soit par la force, soit par la ruse, soit par tout autre moyen, et tenir par conséquent pour *ennemi* quiconque veut l'empêcher de satisfaire ses désirs ; d'où il suit que le droit de nature, sous lequel les hom-

(1) « Il faudrait des dieux pour donner des lois aux hommes. »

(2) N'oublions pas : que, dans la série des êtres, le caillou est un ÊTRE, aussi bien que l'homme.

mes naissent (1) et vivent en grande partie, n'interdit rien que ce qu'on ne désire ou ce qu'on ne peut, et permet les *contentions*, les *haines*, la *colère*, la *fraude*, et absolument tout ce qui excite nos appétits. Ainsi le droit naturel n'est déterminé pour chacun que par SA FORCE, *et nul ne peut être certain de la foi d'autrui tant qu'il n'a de garant que sa promesse*; puisque chacun, PAR LE DROIT DE LA NATURE, peut agir de ruse, et que les pactes N'OBLIGENT que par l'espérance d'un plus grand bien ou la crainte d'un plus grand mal. »

(SPINOSA, *Trait. théolog. polit.*, cap. XVI, *De jure unius cujusque naturali et civili*, p. 85.)

— « Quelle société, dit ensuite M. de la Mennais, qui cite Spinosa (*Essai sur l'indifférence*, t. I, p. 315), pourra se maintenir lorsque les droits de chacun n'auront d'autre règle que ses désirs et d'autres limites que sa force, à laquelle on donne la ruse et la fraude pour supplément? Ou plutôt comment concevoir, sous les notions de société, un assemblage d'êtres humains ennemis naturels les uns des autres, et sans cesse occupés à se nuire mutuellement? Dans cette horrible anarchie de volontés contraires et d'intérêts opposés, de forces inégales et de désirs inégaux, l'amour de soi se confond avec la haine d'autrui; et l'homme, assujetti à la seule loi des appétits, indépendant de toute autorité et libre de tout devoir, ainsi que *le peuple souverain, comme lui non plus n'a pas besoin de raison pour légitimer ses actes*, il suffit QU'IL VEUILLE et QU'IL PUISSE : à ces deux conditions tout lui est permis. Le champ, la maison, la femme de mon voisin, sa vie même, m'appartiennent de droit naturel, si je la désire et que je sois le plus fort. La nature n'interdit à l'homme que ce qu'il lui est physiquement impossible d'obtenir; la borne de son pouvoir ou de ses convoitises est la borne de son droit. A-t-il faim de son semblable, il peut, s'il en a la puissance physique, manger sa chair et boire son sang, avec aussi peu de scrupule qu'il mange un morceau de pain et s'abreuve de l'eau des fontaines. Et l'on n'entrevoit pas même, au milieu de ce conflit de passions, la consolante possibilité de la paix, ou seulement d'une trève, puisque aucun pacte n'est obligatoire, que chaque promesse peut cacher une embûche perfide, et qu'enfin nul n'est lié que par son intérêt. Plus d'état donc, plus de famille, plus d'union, plus de sécurité. L'homme tremblera de terreur à la rencontre de l'homme, plus terrible à ses yeux que le caïman du Gange et le tigre du Zara. Que si quelquefois l'instinct rapproche au hasard deux individus de sexe différent, leur appétit satisfait, ils se regarderont avec effroi, et le plus faible se hâtera de fuir dans la crainte d'être dévoré. »

(1) Nous ajoutons : sous l'empire duquel ils restent, jusqu'à ce qu'une révélation soit admise; ou, que la raison, rendue incontestable vis-à-vis de chacun, ait démontré et fait accepter le droit.

— Nous venons de citer l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*. Cet ouvrage est peu lu, maintenant, des libéraux. En voici la raison. Les libéraux sont convaincus : que, désormais la société ne peut plus se baser sur une hypothèse, sur une révélation ; et, en présence de l'incompressibilité de l'examen, cette manière de voir est incontestable. Mais, est-ce là une raison de ne point étudier cet admirable ouvrage ? Son auteur a prouvé, d'une manière à laquelle il est impossible de résister : que, la société ne peut se baser en dehors d'un droit absolu : non dérivant des majorités, non dérivant d'*une raison qui peut se tromper*. Il en conclut : que, le droit absolu ne peut dériver que d'une révélation. Sa conclusion n'est pas logique. Si, jusqu'à présent, le raisonnement ne s'est point encore présenté d'une manière incontestable ; c'est, que ce raisonnement devient seulement nécessaire : lorsque toute révélation est devenue incapable de supporter l'ordre. En étudiant M. de la Mennais, du point de vue que toute révélation est devenue insuffisante comme base sociale, on demeure convaincu : que, le droit absolu, dérivant d'un raisonnement incontestable, est devenu nécessaire : à l'existence de l'humanité.

La théorie du consentement universel, sur laquelle M. de la Mennais s'appuie exclusivement, pour démontrer la réalité de la révélation chrétienne ; a été, par lui-même, détruite de la manière la plus complète, par tous ses arguments contre la doctrine du sentiment. Mais, cette erreur est une erreur du génie. M. de la Mennais a pressenti : que, le consentement universel

était absolument nécessaire : du moment, que les peuples venaient à se trouver : dans un contact inévitable. Et, en effet : en dehors de ce consentement; ou, de la doctrine CROIS OU JE TE BRULE, qui ne peut plus être employée; aucune vérité ne peut être utile, en pratique sociale. Mais, remarquez aussi : qu'aussi longtemps que la foi peut dominer; aussi longtemps que le *crois ou je te brûle* peut être mis en pratique; le consentement universel ne peut exister. De plus : ce n'est même point immédiatement après la destruction de toute foi, que ce consentement peut exister. Pour qu'il devienne possible, il faut : que, l'anarchie, causée par l'absence de droit, ait fait reconnaître socialement : la nécessité d'une démonstration religieuse rationnellement incontestable. Et, c'est seulement : lorsque cette démonstration a été cherchée et trouvée; après être devenue nécessaire : que, la nécessité de la faire connaître socialement à chacun; rend possible : le consentement universel.

Qu'il nous soit permis, maintenant, de rapporter : quelques passages de l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, auquel il n'a manqué, pour découvrir la vérité : que, de s'être trouvé sur la bonne voie.

Commençons par lui laisser démontrer : l'absurdité de toute espèce de pacte social; lequel, en définitive, n'est jamais : qu'une expression de majorité.

— « Tout pacte, dit-il, implique essentiellement l'idée d'une SANCTION qui le rende OBLIGATOIRE. Où trouvera-t-on cette sanction, fondement nécessaire de l'obligation morale, et sans laquelle il n'existe pas de vrai contrat? Le concours des volontés qu'on fait tant valoir n'est ici d'aucun secours. La volonté de l'homme n'est pas obligatoire pour lui-

même, comment serait-elle obligatoire pour autrui? Celui qui cède sa souveraineté ou l'exercice de sa souveraineté, au fond ne cède donc rien, puisqu'il peut, et Rousseau l'avoue, reprendre dès qu'il voudra ce qu'il a cédé. Celui qui reçoit la *souveraineté* ne reçoit rien qu'une faculté temporaire, une puissance *physique* de régir, qu'on peut lui ôter à chaque instant; et il n'est tenu d'aucune condition, puisqu'il ne saurait être obligé ni par la volonté d'autrui, ni par la sienne même. Je ne vois donc résulter du prétendu contrat social aucun devoir ni aucun droit, ni par conséquent aucune autorité véritable; je ne vois qu'un déplacement de la force, qui reste, en dernier ressort, seul arbitre de la société. Si le peuple a plus de force, il renversera le souverain dès qu'il en aura la volonté, et les partisans de la souveraineté du peuple lui accordent tous ce droit, qu'ils ne sauraient lui refuser dans leurs principes. Si la force, au contraire, est du côté du souverain, il aggravera les liens du peuple au gré de ses caprices ou de ses craintes, comme on serre la chaîne d'un animal féroce, de peur d'en être dévoré.

« Au lieu de la tranquillité de l'ordre, le pacte qu'on suppose n'établit donc qu'un conflit de volontés arbitraires; et, en détruisant la notion *du droit et du devoir*, ou le principe de l'obéissance, il constitue en état de guerre le pouvoir et les sujets. Quand la force du souverain prévaut, on a le despotisme; quand la force du peuple l'emporte, on a l'anarchie: *et il faut qu'une des deux prévale tôt ou tard*. Toute lutte dont le pouvoir est l'objet est trop violente pour durer longtemps, et, pendant qu'elle dure, l'État est en proie à tous les maux qui peuvent accabler un peuple. C'est ce qui rend le despotisme préférable de beaucoup à l'anarchie, car l'anarchie n'est que le choc de tous les pouvoirs particuliers dont chacun cherche à prévaloir; et, jusqu'à ce qu'un prévale, le désordre est au comble, et l'unique loi est la destruction. Dans ce combat terrible de chacun contre tous, tous périraient s'ils n'étaient vaincus (1).

« Sous l'empire du contrat social, il n'existe donc dans la société d'autres droits, d'autres devoirs que la volonté du plus fort. L'on n'attribue au peuple le pouvoir souverain que parce qu'il possède la plus grande force physique; et cette force est si bien l'unique droit, que *le peuple*, dit Jurieu, n'*a pas besoin de raison pour valider ses actes*, ou, comme s'exprime Rousseau, que *la volonté générale* (ou la volonté du peuple) *est toujours droite* (2). Ainsi les idées de pouvoir, de droit, d'ordre et de

(1) Ici, M. de la Mennais entendait vaincus par l'obligation de se soumettre à la révélation. Ce mode de vaincre l'anarchie et le despotisme est devenu impossible. Il faut donc: que, le consentement universel devienne possible; et, il ne peut l'être: que, par le raisonnement, rendu incontestable vis-à-vis de tous et de chacun.

(2) *Contrat social*, liv. II, ch. 3.

justice, viennent se confondre et se perdre dans l'idée de la force, loi générale et unique raison de la société. »

(T. I, p. 285.)

— Aussi longtemps que la force, qu'elle soit oui ou non déguisée par un sophisme religieux, reste établie comme seule base d'ordre social; le bourreau est la SEULE SANCTION qu'il soit possible de donner à l'existence de l'ordre. Quand la force est masquée sous un sophisme religieux, il faut employer le bourreau : pour empêcher d'examiner; ou, tout au moins, pour empêcher la publication des résultats de l'examen. Quand la force est acceptée sans déguisement aucun, ainsi qu'il en est sous le régime représentatif constituant le droit; le bourrreau est alors, et sans déguisement aucun, la seule sanction sociale possible. Nous avons entendu, il y a peu de mois encore, une princesse, qui se croit et que l'on croit fort instruite, déclarer : que, la seule manière de bien vivre, sous un régime d'ordre, était d'avoir : des gendarmes et des bourreaux.

Écoutons M. de la Mennais, parlant de cette espèce de sanction.

Après avoir cité cette phrase de Rousseau :

— « *Si la divinité n'est pas, il n'y a que le méchant qui raisonne,* LE BON N'EST QU'UN INSENSÉ (1), »

— Il s'écrie :

— « Certes, la philosophie devrait parler avec moins de hauteur de la raison, quand par *la raison seule* (2) elle ne peut établir que le crime;

(1) *Émile*, t. III, p. 318.
(2) Rousseau a dit aussi : « On a beau vouloir établir la vertu *par la*

elle devrait moins vanter ses bienfaits, quand elle fait de la vertu le partage des *insensés*. Tout son pouvoir est dans le raisonnement, et, sitôt qu'elle *raisonne*, l'homme qui l'écoute devient *méchant*; et alors, seulement alors, il devient son vrai disciple : quiconque reste *bon*, elle le désavoue comme indigne de recevoir ses leçons ou incapable de les comprendre. Et maintenant, allez, rassemblez des hommes, dictez-leur *des lois*, écrivez des constitutions, des codes ; cherchez des *insensés* qui consentent à s'*ordonner*, pour votre intérêt *par rapport au tout*, après que vous leur avez appris que la sagesse consiste à *ordonner le tout par rapport à soi*. Philosophes, qui exaltez avec tant d'orgueil, dans vos phrases pompeuses, la raison de l'homme, il faut que vous comptiez étrangement sur son imbécillité. Quel langage à lui tenir que le vôtre !

« Nul n'a droit de te commander; en conséquence, reconnais un maître. Ton unique règle est ta volonté; en conséquence, obéis aux lois qui « contrarient toutes tes volontés. Ton seul devoir est de te rendre, n'importe comment, heureux ici-bas; en conséquence, renonce à tous tes « intérêts, étouffe la voix du désir et celle même du besoin, sois juste à « tes dépens, soumets-toi sans murmure aux plus dures privations, à « l'indigence, au travail, à la douleur, à la faim. Tu ne dois rien espérer après cette vie; en conséquence, agis comme si tu en attendais une « autre; respecte religieusement l'ordre établi contre toi, sois notre victime volontaire, et nous te payerons en retour d'un profond mépris. »

— « Philosophes, rendez grâce à l'inventeur de la potence : lui seul a trouvé le fondement et la sanction de votre morale. »

(T. I, p. 313.)

— L'antiquité n'a rien : de plus admirable de coloris ; de plus vrai de dessin ; que, ce morceau sublime.

Écoutons, maintenant, ce même auteur : poursuivant les philosophes, comme incapables de découvrir le droit absolu ; ce qui est absolument vrai, aussi longtemps : que le raisonnement ne devient point, *par nécessité*, aussi absolu, en morale ; qu'il l'est en mathématique.

— « Non la philosophie ne peut opposer au vice que des freins im-

raison seule, quelle solide base peut-on lui donner? La vertu discutée est l'amour de l'ordre : mais cet amour peut-il donc et doit-il l'emporter en moi sur celui de mon bien-être? Qu'ils me donnent une raison claire et suffisante pour le préférer, etc. » (*Émile, ibid.*)

puissants, comme elle ne peut proposer que des prix chimériques à la vertu. Que me promet-elle? un nom dont je ne suis point assuré de jouir, un vain bruit de réputation que le sage dédaigne, et qui ne console pas d'une seule infortune de la vie. Encore cette promesse, qui me la garantit? Qui me répond que la vertu n'attirera pas au contraire sur ma tête l'insulte, le mépris, la haine, la persécution? Serais-je le premier mortel qui eût recueilli ce triste fruit de sa fidélité à des devoirs pénibles? On m'offre alors, pour compensation, la joie qui accompagne le bon témoignage de soi. Quelle dérision! La joie de la pauvreté, de la faim, de la soif, des maladies, des souffrances du corps et des douleurs de l'âme, la joie des prisons et des échafauds, la joie d'une misère sans espérance! Je ne sais que comparer à cette joie étrange, si ce n'est cette autre joie que doit, dit-on, nous faire éprouver la stérile contemplation de l'ordre qui froisse et brise tous nos penchants sous ses lois inflexibles. Eh! qu'importe la beauté d'une machine au malheureux qui est broyé entre ses rouages. »

(T. I, p. 376.)

— Peu après, l'auteur cite un passage de d'Alembert, de la teneur suivante :

— « Toutes les questions qui tiennent à la morale ont dans notre propre cœur une solution toujours prête, que les passions nous empêchent quelquefois de suivre, mais qu'elles ne détruisent jamais; et la solution de toutes ces questions aboutit toujours, par plus ou moins de branches, à un tronc commun, à *notre intérêt bien entendu*, principe de toutes les obligations morales. »

(D'Alembert, *Éclaircissements sur les éléments de philosophie*, t. V des *Mélanges*, p. 6.)

— Puis, M. de la Mennais ajoute :

— « J'admire qu'avec de l'esprit on puisse dire de si grandes sottises. Comment mon intérêt, qui n'est relatif qu'à moi, peut-il m'imposer des obligations envers les autres? Je ne crois pas qu'on ait jamais allié deux idées plus disparates. Autant vaudrait soutenir franchement, comme Diderot, que notre seul devoir est de nous rendre heureux : cela se comprend au moins (1). Mais quoi qu'il en soit, au fond, de la maxime de

(1) Les phrases de Diderot et de d'Alembert sont identiques en valeur. Mais, notre devoir, notre bonheur, sont-ils solidaires du droit des autres et du bonheur des autres; ou ne sont-ils relatifs qu'à nous seuls? Voilà toute la question. Jusqu'à ce qu'elle soit résolue, c'est mâcher à

d'Alembert, considérez-en les conséquences. D'abord, qui vous garantit que la généralité des hommes sauront toujours *bien entendre* leur intérêt, *dans le sens où cet intérêt est celui de la société entière et dépend de tous les rapports qui peuvent exister entre ces membres* (1)? Que de connaissances, que de lumières, que d'expériences, que de réflexions, quelle profondeur et quelle sagacité d'esprit ne faut-il pas pour embrasser tant d'objets divers, les examiner, les comparer, et en tirer dans chaque circonstance des règles de conduite appropriées à notre position! La morale ne sera donc que pour les philosophes tout au plus (2). En effet, puisque *notre intérêt bien entendu est le principe de toutes les obligations morales*, il ne saurait exister d'obligations morales pour ceux qu'une cause quelconque met hors d'état de bien entendre leur intérêt. S'ils se trompent, c'est un malheur et non pas un crime (3). Il y a plus, le fripon qui croit, en me volant, bien entendre son intérêt, loin de mériter qu'on le blâme, fait au contraire une action louable. Il remplit avec scrupule son devoir, tel qu'il le connaît (4). Non, répondez-vous, il s'abuse et devrait mieux raisonner. Mais qui vous a dit qu'il le peut? Et puis de quel droit prétendez-vous qu'en ce qui le concerne votre jugement l'emporte sur le sien? Comment lui prouverez-vous que vous entendez mieux que lui ses intérêts (5)? Notre intérêt, qui n'est que notre bonheur, ne dépend-il pas de notre manière de penser et de sentir (6)? Vous craignez l'infamie, il la brave; vous lui montrez la potence : tous les voleurs sont-ils pendus? La probabilité de voler impunément est un des éléments de son calcul (7). Mais en donnant un exemple funeste il s'expose à ce qu'un

vide. M. de la Mennais, la résoud par la révélation. Mais, en présence de l'examen, cette solution est sans valeur sociale.

(1) C'est absolument impossible : tant que l'intérêt de chacun n'est pas démontré pouvoir être; et, être réellement : identique à l'intérêt de tous.

(2) Tant que tous ne sont point philosophes; c'est, que la philosophie réelle, n'a pas encore d'existence réelle.

(3) Individuellement, sans aucun doute. Socialement, le crime dépend de la désobéissance à la loi.

(4) Individuellement, c'est-à-dire : vis-à-vis de la justice éternelle, si elle existe, aucun doute à cet égard. Mais, socialement, c'est différent. Cette opposition est ce qui arrive : quand, l'éducation et l'instruction ne sont point harmoniques.

(5) Cette situation des individus est inévitable : en présence de l'ignorance sociale sur la réalité et la formule du droit, et de l'incompressibilité de l'examen.

(6) Oui, en absence de foi commune; ou, de science commune. Non. quand la foi, ou la science, est commune.

(7) M. de la Mennais suppose toujours : que l'absence de foi est l'ab-

jour on l'imite à ses dépens : soit, c'est un risque qu'il court ; et pourquoi préférerait-il la certitude de n'être jamais volé, ne possédant rien, au danger hypothétique de perdre une portion de ce qu'il aurait acquis par cette voie? Le pis-aller pour lui est de revenir à l'état fâcheux où vous vouliez qu'il demeurât. Dans l'intervalle il aura joui; et comme, à ne considérer que la vie présente, c'est son *intérêt bien entendu*, le VOL, accompagné des précautions convenables, est évidemment, à son égard, *une obligation morale* (1). »

(T. I, p. 378.)

— Peu après M. de la Mennais continue :

— « L'intérêt du chrétien, dit-il, est de gagner le ciel, quoi qu'il lui en coûte de travaux et de souffrances en cette vie ; mais qui n'en attend point d'autre, n'a qu'un intérêt : c'est de se rendre, n'importe à quel prix, heureux dans celle-ci. Or, quel étrange bonheur à proposer à l'homme, que de combattre incessamment ses désirs, ses inclinations, les besoins même de la nature ; que de se sacrifier en toute occasion, sans espoir de récompense, à la félicité d'autrui ! Quoi ! l'intérêt du pauvre est de manquer du nécessaire, lorsqu'il peut s'emparer d'une portion du superflu du riche ? On le pendra s'il vole. J'entends : l'intérêt de vivre doit l'emporter sur celui d'apaiser sa faim ; donc, s'il était sûr d'éviter le supplice, le second intérêt, demeurant seul, déterminerait au devoir contraire. Otez le bourreau, la morale change : il est le père de toutes les vertus. Cependant, quoi qu'on fasse, ce puissant moraliste ne saurait suffire à tout. La plupart des vices qui ruinent sourdement la société ou qui en troublent l'harmonie : l'avarice, la cupidité, l'égoïsme, l'ingratitude, la dureté de cœur, l'envie, la haine, la calomnie, le libertinage, ne sont point de son domaine ; il ne garantira pas votre fille, votre femme de la séduction. Or, que dans l'ardeur d'une violente passion, je sois maître de la satisfaire en secret, avec la certitude de n'être jamais découvert, direz-vous que mon intérêt me commande de repousser obstinément le plaisir qui s'offre à moi? Sera-ce encore mon intérêt qui me fera renoncer à mes habitudes, à mes commodités, à mes biens, à ma patrie, à ma famille, à tout ce que j'ai de plus cher, pour l'utilité de mes semblables ou

sence de religion. Il ne se doute pas : qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, la foi n'est plus capable, socialement, d'être base religieuse.

(1) C'est incontestable, de toute incontestabilité. Eh bien! l'argument que M. de la Mennais réfute, court les fauteuils des académies depuis un siècle ; et, je doute : qu'il y ait jamais eu un académicien, qui en ait reconnu l'ineptie. O moutons de Panurge!!

de l'État à qui j'appartiens (1) ? . . . . . .

. . . . . .

En mille circonstances, l'intérêt commun exigera que je languisse dans l'indigence, que j'use mes forces et ma santé dans des travaux pénibles dont d'autres recueilleront les fruits ; que j'étouffe mes désirs, mes penchants, mes affections ; que je souffre enfin et que je meure ; et jusqu'à ce qu'on ait prouvé que la misère, la souffrance, la mort, sont en elles-mêmes des biens préférables aux richesses, aux plaisirs, à la vie, il sera faux, évidemment faux, que l'intérêt particulier, séparé de la crainte des châtiments et de l'espoir des récompenses futures, soit la règle du devoir et le fondement de la morale. S'il existait une contrée où cette doctrine fût universellement reçue, la plus horrible confusion y tiendrait lieu de l'ordre ; et il faudrait se hâter de fuir cette terre funeste, où le crime sans remords régnerait arrogamment sous le nom de vertu (2).

(T. I, p. 381.)

— Les différents passages, que nous venons de citer, sont d'une évidence : à laquelle il n'y a rien à opposer. Nous ne pouvons trop engager, ceux qui voudront connaître l'impossibilité de baser l'ordre sur le gouvernement représentatif constituant le droit ; à étudier l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, en se plaçant : au point de vue que nous avons indiqué.

Le sentiment : que, l'incontestabilité du raisonnement, et *non les majorités*, doit servir de base à l'existence de l'ordre, du moment que la révélation devient insuffisante à cet égard ; se présente à la raison, d'une manière tellement nécessaire : que, du moment que M. de la Mennais n'a plus cru au pouvoir des révéla-

(1) C'est évident, comme la lumière, pour quiconque n'est point aveugle. Eh bien ! pas un matérialiste, par million, n'aperçoit cette évidence. La vanité les rend aveugles. Il est vrai : que, beaucoup ne veulent pas voir. Ceux-là, sont les fripons.

(2) Et bientôt, pour pouvoir fuir cette terre funeste, où le crime sans remords régnerait sous le nom de vertu, il faudrait : pouvoir sortir du globe.

tions, il a peu tardé à se convaincre : que, c'est de cette seule source, que l'ordre peut, désormais, dériver. Cette pensée apparaît à chaque page d'*Amschaspands et Darvands*; et, cette remarque est d'autant plus essentielle : que, M. de la Mennais, en quittant le parti des révélations, avait embrassé celui des majorités : qu'il avait substitué à celui du consentement universel. Ils sont bien rares, les hommes assez grands : pour quitter successivement les deux erreurs qui, depuis l'origine du monde, avaient seules pu servir de base à l'existence de la société; et, pour les quitter, par une simple négation, en reconnaissant seulement: que, ces mêmes erreurs sont devenues incapables de produire, plus longtemps, ce qu'elles avaient produit, depuis l'existence de l'humanité : l'ORDRE.

Une fois, que les droits, dérivant de la force dépouillée de tout sophisme de droit, sont acceptés : par impossibilité de faire accepter un sophisme, relatif à une révélation quelconque ; et, par non-existence démontrée de vérité religieuse, rationnellement incontestable ; les droits politiques, quoique essentiellement relatifs, sont considérés comme absolus. Dès lors et nécessairement, ils sont dévolus aux propriétaires de la richesse mobilière ; les droits politiques, attachés au sol, étant exclusivement relatifs : au monopole des développements de l'intelligence ; à la compressibilité de l'examen ; au droit dérivant d'une révélation. Si, à l'époque d'incompressibilité de l'examen, les droits politiques étaient dévolus à l'intelligence, ainsi que le veut Rousseau ; s'ils lui étaient dévolus, abstraction

faite de la propriété ; l'anarchie, qui est alors dans les idées, passerait bien plus tôt dans les faits. Dès lors, ceux qui, à cette époque, oppriment l'intelligence sont des hommes d'ordre : d'abord, parce qu'ils arrêtent momentanément l'anarchie ; ensuite, parce que, en l'arrêtant momentanément, ils contribuent, sans le savoir, à la rendre infiniment plus terrible, lorsqu'elle vient à surgir ; ce qui est *nécessaire :* pour, que la *nécessité,* de chercher la vérité, vienne à se faire sentir.

N'est-il pas inutile de vouloir démontrer : que, cet âge est essentiellement anarchique ? Il faudrait être fou pour ne pas comprendre : que, le droit absolu, dérivant de droits politiques essentiellement relatifs aux majorités, quelles qu'elles puissent être ; constitue : l'époque la plus anarchique, qu'il soit possible d'imaginer.

En résumé :

Pour l'époque d'empirisme ; et, AVANT que l'incompressibilité de l'examen ait amené l'anarchie, soit dans les idées, soit dans les faits ; les droits politiques sont attachés : à la propriété foncière.

APRÈS, que l'incompressibilité de l'examen a fait naître l'anarchie dans les idées ; les droits politiques sont dévolus : à la propriété mobilière ; et, l'anarchie, existant dans les idées, ne tarde point à se manifester : dans les faits.

§ II.

Histoire.

« Celui qui le premier mit en avant cet avis de tenir les états (généraux) : fut messire Charles de Marillac..... Il dit qu'il ne trouvoit remède plus prompt au mal qui se présentoit..... C'est une vieille folie qui court en l'esprit des plus sages françois qu'il n'y a rien qui puisse tant soulager le peuple que de telles assemblées. Au contraire il n'y a rien qui lui procure plus de tort.... Pour général refrain on a accordé (aux états d'Orléans) pour cinq ans au roi, un subside de cinq sous pour chaque muids de vin entrant dans les villes closes. C'est presque le but et conclusion de telles assemblées de tirer argent du peuple..... »

ETIENNE PASQUIER *cité par* BAYLE, *article* MARILLAC.

—« Il y a des gens qui comparent les états généraux avec les conciles. Ce sont, disent-ils, toutes assemblées de mauvais augure : elles sont le témoignage que les maux publics sont grands, et que l'on commence à désespérer de la guérison. On fait alors comme dans les maladies à peu près désespérées : on assemble quantité de médecins ; on les fait venir de loin ; ils consultent, ils disputent ; ils s'accordent rarement ; *il en faut venir à la pluralité des suffrages ;* ils font si bien que le malade peut dire : la multitude des médecins m'a fait mourir. Les belles harangues ne manquent pas dans ces assemblées, mais les cabales et les intrigues y manquent encore moins ; et la conclusion suit presque toujours, non pas la justice et la vérité, mais la brigue la plus forte. »

BAYLE, *article* MARILLAC.

— « Ce concile (d'Éphèse), bien loin de porter la paix, n'a apporté que du trouble, des divisions et des scandales dans l'église de Jésus-Christ. Et il n'y en a point eu dont on puisse dire avec plus de vérité ce que saint Grégoire de Nazianze a dit des conciles de son temps — qu'il n'avait jamais vu d'assemblées d'évêques qui eussent eu une heureuse fin ; qu'elles avaient toujours augmenté le mal plutôt que de le guérir ; que les contestations obstinées, et l'envie de vaincre et de dominer qui y règnent ordinairement, les rendaient préjudiciables, et qu'ordinairement ceux qui se mêlaient de juger les autres y étaient portés plutôt par leur mauvaise volonté que par le dessein d'arrêter les fautes des autres. »

Du Pin, *Bibliothèque des antiquités ecclésiastiques, cité par* Bayle, *article* NESTORIUS.

— « Quand on se rend bien compte du caractère de ces assemblées (les états généraux) dans l'histoire de la France, elles apparaissent comme de purs accidents, un pis-aller politique pour les peuples comme pour les rois : pis-aller pour les rois quand ils n'ont pas d'argent et ne savent plus comment se tirer d'embarras ; pis-aller pour les peuples quand le mal devient si grand qu'on ne sait plus quel remède appliquer..... Aussi voyez quel est le caractère de l'activité politique de ces assemblées. Elles sont tantôt parfaitement insignifiantes, tantôt terribles. Si le roi est le plus fort, leur humilité, leur docilité sont extrêmes ; si la situation de la couronne est déplorable, si elle a absolument besoin des états, alors ils tombent dans la faction, deviennent les instruments ou de quelque intrigue aristocratique, ou de quelques meneurs ambitieux. En un mot, tantôt de pures assemblées de notables, tantôt de véritables conventions. »

Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe ;* page 308.

A

FAITS HISTORIQUES RELATIFS AUX DROITS POLITIQUES GÉNÉRALEMENT CONSIDÉRÉS.

« Que n'a-t-on une histoire de ce concile par un Fra-Paolo ! et que ne pourrait-on pas observer dans un commentaire historique sur les paroles de saint Grégoire de Nazianze ? Car il ne faut pas s'imaginer que, sous prétexte que dans les autres conciles on n'a point usé d'une aussi grande précipitation que le fut celle de saint Cyrille dans celui d'Éphèse, les passions et les cabales y aient eu moins de part. Il est bien nécessaire que le *Saint Esprit* préside dans ces assemblées, car sans cela tout serait perdu. »

BAYLE, *article* NESTORIUS.

— N'oublions jamais que les droits politiques sont : ou, subordonnés au droit, considéré comme absolu ; ou, prétendant à le formuler. Dans le premier cas, ils sont purement administratifs : dans la latitude que leur laisse le droit absolu. Dans le second, ils se considèrent : comme absolument indépendants.

Examinons-les, d'abord, sous ce premier point de vue.

Les conciles sont l'expression, la plus générale, des droits politiques. Certes, il est presque impossible d'avoir un vote : plus universel et mieux représentant l'intelligence. Eh bien! que d'anarchies, les conciles n'ont-ils point causées ? Y a-t-il eu, dans l'empire chré-

tien, une horreur qui n'en provienne point ? Y a-t-il une erreur, qu'ils n'aient sanctionnée ? Y a-t-il un point, sur lequel ils n'aient prononcé de deux manières ?

— « Il semble, dit Bayle (art. *Priscillien*), qu'on ait condamné dans les priscillianistes un sentiment que l'on a canonisé en la personne de saint Augustin. Voici trois choses certaines : 1° saint Augustin croit que l'homme est déterminé *invinciblement* ou au mal par sa corruption naturelle, ou au bien par le Saint-Esprit ; 2° cette doctrine ôte à l'homme le franc arbitre, en prenant ce mot pour la liberté d'indifférence ; 3° la doctrine de saint Augustin a été autorisée par l'approbation solennelle de l'Église. Or, nous allons voir que les priscillianistes furent condamnés pour avoir détruit le franc arbitre, en soumettant la volonté de l'homme à une fatale nécessité qui l'entraîne sans qu'il puisse s'y opposer. »

— Passons aux états généraux. En est-il jamais sorti une base d'ordre ? Nous demandons un exemple.

Voyons les congrès des rois, tenus depuis le traité de Westphalie. Ce sont les conciles modernes, avec le canon pour Saint-Esprit. Là, aussi on peut dire : que, c'est une réunion de représentants de droits politiques. Il y a longtemps que les congrès sont comparés : à la boîte de Pandore.

Arrivons à toutes les conventions, à toutes les constituantes, à toutes les assemblées de députés. En vérité, c'est se traîner dans la boue. Sous le rapport d'*établissement d'ordre*, il est impossible d'exprimer tout le mépris : que, ces assemblées ont mérité d'inspirer.

Examinons, maintenant, les différents âges historiques ; en partant du point de vue que nous avons accepté, pour traiter des droits politiques empiriquement établis.

B.

AGE DIVIN OU SACERDOTAL.

« Pour que la société existe, deux choses sont *indispensables*, une loi qui unisse ses membres : et un pouvoir qui maintienne l'observation de cette loi. »

L'ABBÉ DE LA MENNAIS, *De la religion, etc.*, page 206.

— Pour l'âge divin ou sacerdotal ; la loi, qui unit les membres de la société, est la révélation ; le pouvoir, qui maintient l'observation de la loi, est celui de DIEU : représenté par l'interprète infaillible de la révélation.

Voyons : ce que l'histoire, sous le rapport des droits politiques, nous donne de relatif à cet âge ; et, si alors les droits politiques sont effectivement attribués : à la possession du sol.

Pour abréger, prenons la civilisation chrétienne pour exemple. Il en serait de même, pour toute autre révélation.

Nous avons vu qu'il devait y avoir : les droits politiques universels ou catholiques ; et, les droits politiques particuliers ou nationaux. L'histoire vient confirmer cette prévision de l'empirisme.

Est-ce au sol que sont attribués les droits politiques universels ou catholiques, relatifs à la nomination de l'interprète infaillible?

Non et oui.

Non, parce que la possession du sol n'est pas une condition nécessaire à ceux qui doivent les exercer.

Oui, parce que le collége appartient presque toujours, en entier, à la nation où réside l'interprète. Le collége fait en sorte de n'y laisser introduire : que, des étrangers non hostiles à ses vues.

Passons aux droits politiques nationaux.

Les conciles appartiennent à cette classe : même les œcuméniques. Car, ils ne sont assemblés : que, pour dominer telle ou telle nation : sous prétexte de décision générale. Cette espèce de droit politique n'est, cependant, mise en exercice, qu'aussi longtemps que l'interprète n'est pas encore déclaré infaillible; et, l'anarchie est presque toujours, la suite de ces délibérations. Aussi, ces droits politiques ne sont-ils relatifs au sol : que, nationalement; que, représentativement.

Quant aux droits politiques, exclusivement nationaux; ceux-ci, pour cet âge, sont toujours attachés au sol; à cet égard, il n'y a pas d'exception dans l'histoire.

C

AGE HÉROÏQUE OU GUERRIER.

« Tel est, sur toute la terre, l'état présent du genre humain. Pas une religion qui ne chancelle ; pas un empire qui ne croule. »

LA MENNAIS, *Amschas. et Darv.*, p. 14.

— « Des religions sur lesquelles reposait chez les différents peuples, la société humaine, pas une aujourd'h ui ne tient debout. »

Id., *ibid.*, p. 39.

—« Maintenant il ne reste guère de ces religions que des formes vides, de vains mots qu'on répète par habitude, du bout des lèvres, sans y attacher de sens, ou en y attachant un sens dont on se raille. »

Id., *ibid.*, p. 40.

— L'âge héroïque ou guerrier, absence de toute espèce de joug sacerdotal, ne peut s'établir : que, sur les ruines de toute religion. Le raisonnement le dit ; l'histoire le confirme.

Pendant l'âge héroïque : les droits politiques sont-ils inhérents au sol?

Nous n'avons eu l'âge héroïque, que depuis la séparation du temporel d'avec le spirituel ; et, cet âge finit : avec le commencement du règne représentatif.

L'histoire est là pour démontrer : que, pendant l'âge héroïque, les droits politiques sont inhérents au

sol. En vain parlerait-on des trois ordres d'états : sous cet âge, le clergé appartient au roi, à la noblesse, à la féodalité, au sol ; le tiers-état ou la bourgeoisie n'est *rien :* jusqu'à ce qu'il soit *tout*. Alors le sol, comme puissance, disparaît : sous la domination du capital.

D

AGE HUMAIN, AGE RAISONNEUR.

« Le caractère de la démocratie est une mobilité continuelle ; tout sans cesse y est en mouvement, tout y change, avec une rapidité effrayante, au gré des passions et des opinions. Rien de stable dans les principes, dans les institutions, dans les lois ; on n'y connaît la puissance du temps ni pour détruire, ni pour modifier. Une force irrésistible pousse et agite les hommes ; ce qui se trouve sur leur route, quel qu'il soit, est foulé aux pieds : ils avancent, reviennent, avancent encore, et tout l'ordre social devient pour eux comme un chemin de passage. Le pouvoir ne donne pas l'impulsion, il la reçoit. Je ne sais quoi d'indéfinissable emporte le peuple et ses chefs ; il y a dans les esprits une certaine indocilité, dans les cœurs un certain mépris haineux et défiant pour l'autorité qui fait qu'on cède et qu'on n'obéit pas. Conjurer est le besoin de tous ; c'est un soulagement pour l'orgueil, et aussi une vengeance. Nulle faute n'est pardonnée à ceux qui gouvernent, parce que nul n'étant, par les lois, obligé de gouverner, quiconque se charge du gouvernement se rend garant du succès même (1).

« La médiocrité réussit mieux dans les démocraties que le vrai talent, surtout lorsqu'il s'allie à un noble caractère. La flatterie, la servilité, la bassesse, une fausse habileté souple et patiente,

(1) Voulez-vous connaître ce qui caractérise l'excès de mal social, nécessaire pour que la société nouvelle puisse s'établir ? En voici la marque. A cette époque, personne ne veut accepter : ni le gouvernement ; ni une parcelle du gouvernement. Pour qu'un champ soit gardé, il faut alors dire à un homme : sois garde-champêtre ; ou sois fusillé.

conduisent plus sûrement aux emplois que le génie et la vertu chez les peuples qu'on APPELLE LIBRES.»

L'ABBÉ DE LA MENNAIS, *De la religion, etc.*, page 34.

—«L'égalité absolue, ou la destruction de toute hiérarchie sociale ne laissant subsister d'autre distinction que celle de la fortune, produit une cupidité extrême, une soif insatiable de l'or; car, quoi qu'on fasse, les hommes veulent s'élever, c'est-à-dire se classer : et comme la richesse participe elle-même à la mobilité du gouvernement et de la société entière, elle devient corruptrice au plus haut degré. Les désirs sans bornes et sans règles se précipitent vers tout ce qui promet cet or, seule noblesse désormais, seul honneur, seule considération ; et dans ce mouvement rapide, le temps manquant à son tour pour apprendre à posséder, tous se jettent dans les jouissances avec une sorte de fureur. Nulle prévoyance pour les siens, nulle pensée d'avenir ; le présent est tout pour l'homme concentré dans l'abjection des sentiments personnels, et les lois et les mœurs tendent de concert à l'anéantissement de la famille. »

Id., ibid., p. 36.

—«Que sont des droits électoraux ou municipaux (droits politiques) pour des hommes enchaînés à la misère ? Les Anglais ont raison d'appeler l'aisance une indépendance. »

MICHEL CHEVALIER, *Des intérêts matériels, etc.*, page 3.

—« Anarchie de la société, anarchie de chaque homme dans le fond de son cœur, voilà notre époque. »

PIERRE LEROUX, *Revue indépendante, discours aux politiques*, t. I.

— Dans l'âge raisonneur, à une époque où il n'y a pas de critérium de raisonnement ; à une époque où ni la tiare, ni l'épée ne peuvent dominer; le pouvoir appartient nécessairement à la corruption ; et, à cette époque, il n'y a plus que l'or qui puisse corrompre : parce qu'alors, *lui seul* donne confiance dans l'avenir.

Il n'est donc pas étonnant : que, pour l'âge raisonneur, les droits politiques, ayant alors la prétention de déterminer des droits absolus, soient exclusivement attachés à l'or. Aussi, l'histoire contemporaine, la seule relative à cette époque, nous montre ces droits exclusivement relatifs à la finance.

Résumons-nous.

Sous l'empirisme, et pour toute l'époque qui précède la période anarchique, les droits politiques sont inhérents au sol.

Sous l'empirisme, et pour toute l'époque anarchique, les droits politiques sont inhérents à la finance.

CHAPITRE VII.

SIXIÈME MOYEN DESPOTIQUE, ÉTABLISSEMENT DES DOUANES.

« Disciple de Say, qu'y a-t-il à vos yeux de plus antisocial que les douanes, ou, comme vous dites avec tant de raison, que les barrières élevées par le monopole entre les nations? Quoi de plus vexatoire, de plus immoral, de plus absurde que ce système de prohibitions qui nous oblige à payer quarante sous en France ce que l'Angleterre et la Belgique nous apporteraient pour quinze! C'est la douane, avez-vous dit (1), qui arrête le développement de la civilisation en empêchant la spécialisation des industries; c'est la douane qui enrichit une centaine de monopoleurs en appauvrissant des millions de citoyens; c'est la douane qui produit la famine au sein de l'abondance, qui rend le travail stérile en prohibant l'échange, qui étouffe la production dans un mortel embrassement; C'EST LA DOUANE QUI REND LES PEUPLES JALOUX ET ENNEMIS LES UNS DES AUTRES; les quatre cinquièmes des guerres, A TOUTES LES ÉPOQUES, ont eu pour cause première la douane. Et, avec une exaltation toujours croissante : Oui, vous êtes-vous écrié, si pour mettre fin à cet odieux régime il fallait verser mon sang jusqu'à la dernière goutte, je tendrais la gorge avec joie et ne demanderais que le temps de rendre grâce à Dieu de m'avoir jugé digne du martyre.

« Et moi je me disais dans cet instant solennel: Qu'il y ait dans chaque département un professeur comme celui-là, et la révolution est sauvée. »

M. PROUDHON, *Lettre à M. Blanqui*, p. 34.

(1) Séance du 15 avril 1841.

§ 1.

Empirisme.

« Les impôts (sous l'empire romain) sont levés avec plus d'ordre..... Les douanes, ce poison si doux et si fatal en même temps à l'industrie moderne, sont organisées sur le pied le plus rigoureux, non pas à titre de protection, mais comme moyen de revenu; les matières premières y sont sujettes, ainsi que les marchandises. On remboursait les droits en cas de réexportation faute de vente; mais les douaniers, il faut l'avouer, n'étaient pas plus tolérants que les nôtres..... Néron voulut un jour supprimer cet impôt pour se rendre populaire, mais le sénat lui représenta que si celui-là succombait on attaquerait bientôt tous les autres, et l'empereur se rendit à ces tristes raisons. L'histoire nous a conservé un de ces tarifs, et la connaissance que j'en ai prise ne me permet pas de douter qu'en fait d'absurdité, nos douanes l'emportent de beaucoup sur celles des anciens. »

BLANQUI, *Histoire de l'économie politique*, t. I, p. 77.

A

« Chez nous le fisc n'hésite jamais à soumettre les citoyens les plus honnêtes à des mesures vexatoires. Nous avons laissé prendre à notre administration des douanes des habitudes indignes d'une nation civilisée. Il est inexplicable que l'on ait imposé aux Français, qui se croient le peuple le plus policé de la terre, des règlements en vertu desquels, par exemple, leurs femmes et leurs filles sont personnellement visitées et palpées dans de sales réduits par d'ignobles mégères. Ces scandaleuses brutalités du fisc n'ont aucune excuse, car elles ne produisent rien au trésor. Elles ont pour objet d'empêcher la contrebande sur des articles dont, malgré trois lignes de douanes, la contrebande inonde le marché ; et la contrebande, on le sait, est faite en grand par des chiens, et non par les poches des voyageurs. On estime que, sur les frontières du nord, le nombre de chiens qui entrent annuellement chargés de contrebande est de 5 à 600,000 ; 6 à 7,000 seulement sont saisis par la douane. »

M. Michel Chevalier, *Lettres sur l'Amérique du nord*, note 48.

— Empêcher les peuples limitrophes de communiquer entre eux, de confondre leur langage, de comparer leurs situations ; les porter à se haïr mutuellement ; les empêcher en même temps de se reconnaître réciproquement comme esclaves ; ce serait donner au despotisme un nouveau moyen de diviser pour continuer de régner : et, par conséquent, un nouvel appui dont la force serait presque incalculable. L'établissement des douanes est la solution de ce problème.

En effet :

Sous prétexte de s'assurer de l'obéissance à des lois, que les despotes peuvent rendre aussi iniques que possible, il n'est point de vexations qu'un des despotismes limitrophes, ne puisse faire subir à ses voisins. Et, comme ces vexations ont, pour instruments, les sujets opprimés qui les exercent les uns sur les autres; les haines particulières, entre les habitants des frontières limitrophes, se communiquent aux masses; et, deviennent ainsi : des haines internationales.

Les douanes sont, en outre, un excellent moyen d'imposer les prolétaires au profit des propriétaires; et, par conséquent : d'obliger le prolétaire, à employer tout son temps pour subsister.

Or, le despotisme consiste essentiellement : dans le monopole du développement de l'intelligence; et, ce monopole ne peut se maintenir : qu'en enlevant tout loisir aux esclaves, qui sont les travailleurs exploités.

L'établissement des douanes : qui enlève, aux exploités, une partie des moyens qu'ils auraient de développer leur intelligence; et, qui en même temps excite le fanatisme patriotique, les haines internationales; est donc un des meilleurs moyens de conservation : que, le despotisme puisse employer.

Disons, néanmoins, pour le prouver ailleurs : que, l'anéantissement des douanes, tant que les nationalités ne sont point anéanties, serait essentiellement anarchique. En époque d'ignorance, tout ce qui est contraire au despotisme, est favorable à l'anarchie.

---

§ 2.

Histoire.

« Dans un pays, c'est par l'impôt qu'on arrache au travailleur, *sous prétexte du bien de l'État*, le fruit de ses sueurs; dans un autre, c'est par les priviléges, en déclarant le travail objet de concession royale, et en faisant payer cher le droit de s'y livrer. Le même abus se reproduit sous des formes plus indirectes, mais non moins oppressives, lorsque, par le moyen des *douanes*, l'État partage avec les industries privilégiées les bénéfices des taxes imposées à toutes celles qui ne le sont pas. »

BLANQUI, *Histoire de l'économie politique*, introduction, p. XI (1).

(1) Depuis que l'histoire existe, elle témoigne : que, les masses ont toujours été exploitées. Pendant toute l'époque d'ignorance sur la réalité du droit, cette réalité doit être basée sur une hypothèse ; et l'hypothèse ne doit pas pouvoir être examinée par les masses, sous peine de mort sociale. L'exploitation des masses permet à l'humanité de vivre : jusqu'à ce que la réalité du droit, doive et puisse être démontrée. Les millions de volumes qui ont été écrits, à cet égard, n'ont pu dire autre chose; et, s'ils ont dit autre chose, ils se sont trompés.

A

FAITS HISTORIQUES RELATIFS AUX DOUANES.

« Les douanes existaient à Rome avant le règne de Néron. »
BLANQUI, *Histoire de l'économie politique*, pag. 9.

— Ouvrez tous les traités d'économie politique ; suivez les cours des professeurs enseignant cette prétendue science, dont le but est encore à trouver et les éléments à coordonner ; et vous verrez : que, l'établissement des douanes, considérées comme obstacles aux communications entre les populations, remonte pour ainsi dire aux temps fabuleux.

Dans un des prolégomènes de la science sociale, intitulé : l'*Économie politique, source des révolutions et des utopies prétendues socialistes*, nous traitons très en détail, de l'échafaudage monstrueux nommé économie politique ; lequel, en résumé, n'est autre : que, l'art d'exploiter les masses, au profit des propriétaires.

Du reste, établissons, dès ce moment, pour être démontré en son lieu :

Qu'au matériel les douanes sont l'*ultimum moriens*

du despotisme; comme la foi l'est à l'intellectuel. Mais, qu'avant d'arriver à l'époque d'ordre réel, nous verrons également : la destruction des douanes et de la foi, conduit inévitablement à l'anarchie.

CHAPITRE VIII.

SEPTIÈME MOYEN DESPOTIQUE : EXEMPTION D'IMPÔT ACCORDÉE A LA PROPRIÉTÉ, ET FARDEAU DE L'IMPÔT REJETÉ SUR LE TRAVAIL.

« Le plus grand mal est déjà fait quand on a des pauvres à défendre et des riches à contenir... C'est donc une des plus importantes affaires du gouvernement de prévenir l'extrême inégalité des richesses, non en enlevant les trésors à leurs possesseurs, mais en ôtant à *tous* les *moyens* d'en accumuler; non en bâtissant des hôpitaux pour les pauvres, mais en garantissant les citoyens de devenir pauvres..... Il faut que l'impôt ne porte que sur le SUPERFLU, et qu'il ne soit pas seulement proportionnel, mais progressif. »

J. J. ROUSSEAU, *Économie politique.*

— « Pourquoi les empires ne sont-ils peuplés que d'infortunés? Le malheur presque universel *des hommes et des peuples* dépend de l'imperfection de leurs lois et du partage trop inégal des richesses. Il n'est, dans la plupart des royaumes, que deux classes de citoyens : l'une qui manque du nécessaire, l'autre qui regorge de superflu; la première ne peut pourvoir à ses besoins que par un travail excessif qui est un mal physique pour tous et un supplice pour quelques-uns; la seconde vit dans l'abondance, mais dans les angoisses de l'ennui.

« Que faire pour ramener le bonheur? Diminuer la richesse des uns, augmenter celle des autres, procurer à chacun quelque propriété, mettre le pauvre dans un état d'aisance qui ne lui rende nécessaire qu'un travail de sept à huit heures, donner A TOUS l'éducation (1).

(1) Mâcher à vide! Comment peut-on donner l'éducation à tous? Et

« Mais dans quel gouvernement d'Europe établir maintenant (1770) cette moins inégale répartition des richesses NATIONALES? On n'en aperçoit pas sans doute la possibilité prochaine..... Cependant l'altération qui se fait journellement dans la constitution de tous les empires prouve qu'au moins cette possibilité n'est point une chimère platonicienne. Dans un temps plus ou moins long, il faut, disent les sages, que toutes les possibilités se réalisent. Pourquoi désespérer du bonheur futur de l'humanité? Ce sera le résultat d'une *meilleure législation* (1). »

HELVÉTIUS.

— « Dans l'état actuel des sociétés, la plupart des impôts sont employés à défendre le riche contre le pauvre.....

« Cela est vrai, surtout de l'impôt du sang; en effet, on dit que l'armée est instituée pour défendre l'ordre et la propriété; MAIS SI LA PROPRIÉTÉ EST L'ART D'ABSORBER LE TRAVAIL DU PAUVRE, celui-ci composant l'armée en entier, est une portion de la classe pauvre, isolée et enrégimentée pour opprimer l'autre. Alors ne parlez donc plus d'*armée nationale*, et achetez vous-mêmes vos esclaves, car la nation c'est le plus grand nombre. »

SIMONDE DE SISMONDI, *Principes d'économie politique* (2).

— « C'est l'esprit du temps de déplorer la condition du pauvre..... Mais on dit vrai; et il est impossible de regarder sans une compassion profonde tant de créatures humaines si misérables..... Cela est douloureux, très-douloureux à voir; et cepen-

quelle éducation donner à tous? Est-ce celle du matérialisme; et il n'y en a pas d'autre possible et durable, en présence de l'incompressibilité de l'examen et de l'ignorance sociale. Puis, comment anéantir le paupérisme sans porter à l'anarchie? Mâcher a vide!... je le répète.

(1) Tout cela, et tout ce qui ressemble à cela, je ne puis trop le répéter, est parler pour ne rien dire. La société est-elle malade? Y a-t-il nécessité de la guérir sous peine de mort? Quel est le remède? Est-il incontestablement bon? Tout le reste est du bavardage.

(2) C'est aussi révolutionnaire que possible; surtout, pour un économiste. Mais, le remède! le remède! Ces messieurs ne savent qu'accélérer la mort de la vieille société, en lui présentant des palliatifs empoisonnés.

dant il faut y penser beaucoup; car à l'oublier, il y a tort grave et GRAVE PÉRIL. »

M. GUIZOT, *Sur la religion dans les sociétés modernes* (1).

— « C'est moins la consommation *absolue* du travailleur que la consommation *relative* qui rend la condition *heureuse* ou *malheureuse*. Qu'importe à l'ouvrier de pouvoir se procurer quelques produits auparavant inaccessibles à ses pareils, si le nombre des produits auxquels il ne peut atteindre s'est accru dans une proportion encore plus forte, si la distance qui le sépare des capitalistes n'a fait qu'augmenter, si sa position sociale est devenue plus humble et plus désavantageuse? *A part les consommations strictement nécessaires au maintien des forces et de la santé physique, la valeur de nos jouissances est essentiellement* RELATIVE (2).

« On oublie trop souvent, dans l'examen de ces questions, que le travailleur *salarié* est un homme pensant, doué des mêmes facultés, mû par les mêmes mobiles, capable des mêmes sentiments que le travailleur *capitaliste*. On en a fait une classe à part, sur laquelle on raisonne à peu près comme s'il s'agissait de bêtes de somme.

« Pourvu que le cheval ait une ration suffisante de foin et d'avoine, que sa litière soit fraîche et qu'il ne soit ni exposé à trop de fatigues ni mené trop rudement, voilà un animal heureux. Son maître peut compter sur l'approbation, la reconnaissance des amis les plus ardents et les plus exagérés de l'espèce animale.

« Le prolétaire a quelques besoins de plus, auxquels certains philanthropes ne paraissent guère songer. Le prolétaire a une âme qui se nourrit de sentiments et non de pain, qui cherche le repos et la paix, non dans les jouissances du présent, mais dans la sécurité sur l'avenir, et qui redoute plus la dépendance et l'humiliation que la fatigue et la douleur.

« Ou bien n'aurait-il plus cette âme immortelle? Sa position précaire et le manque d'éducation l'au-

(1) Et, pour diminuer le péril, M. Guizot leur enseigne : que, la morale est indépendante des idées religieuses.

(2) Voilà encore des vérités, évidentes comme la lumière; et, qu'il est aussi impossible de faire accepter aux académies : que, de blanchir un nègre.

raient-ils abruti au point de ne lui laisser que la nature animale du cheval? Oh! alors, que n'en faites-vous des esclaves? Il achètera volontiers, au prix de sa liberté, la litière et le pain pour le reste de ses jours. »

CHERBULIEZ, *professeur d'économie politique et de droit public à Genève* (1).

(1) Bravo! professeur! Voilà une profession de foi économique, qu'il serait bon de renouveler en 1857.

§ 1.

Empirisme.

« M. Charles de Rémusat émit un jour à la tribune une grande vérité. L'*impôt*, dit-il, est pour la nation le meilleur des placements. Il laissait échapper la pensée profonde des vrais financiers et économistes. Il fut couvert des huées libérales, et pourtant IL AVAIT RAISON. L'impôt est pour la nation le meilleur des placements, *à la condition que le budget soit bien réparti* (1). »

PIERRE LEROUX, *Revue indépendante, de la Ploutocratie*, septembre 1842.

— « Jusqu'à présent, nous n'avons trouvé pour base de l'édifice que la propriété. Est-il bien certain que nos droits politiques ne se règleront désormais que par le registre des impositions ? »

BALLANCHE, *Essai sur les institutions sociales*, t. II des *Œuvres*, p. 69 (2).

« Qui ne sait que l'impôt frappe avec toute sa rigueur et pèse de tout son poids sur le pauvre ouvrier agricole, qui n'a qu'un lambeau de terre à cultiver, une mauvaise cabane pour abriter sa tête,

(1) Il aurait fallu ajouter : *et, prélevé harmoniquement avec l'état de la société.*

La répartition et le prélèvement du budget ne doivent pas être les mêmes, pour que l'ordre existe : en époque d'ignorance et en époque de connaissance. En époque d'ignorance et d'incompressibilité de l'examen, tout prélèvement et toute répartition de budget sont même incompatibles : avec l'existence de l'ordre.

(2) L'organisation de la propriété n'a jamais été : que, base secondaire de l'édifice social ; c'est, l'organisation des intelligences, qui est la base principale. Les droits politiques ne sont que secondaires ; c'est, le DROIT qui est le principal. Pourquoi s'occuper du secondaire avant d'avoir résolu les questions principales, qui dominent les questions secondaires?

mais qu'il n'atteint pas de même l'homme riche, du moins celui auquel convient réellement le titre de propriétaire? Au premier la loi est appliquée tout entière, il ne peut rien cacher au fisc; son champ, sa récolte sont mesurés, estimés par les agents de l'administration et les commissaires répartiteurs; il n'a lui qu'à payer. Il n'en est pas de même du second. Au lieu de le taxer d'office, on lui demande, pour ainsi dire, de quelle somme il veut bien consentir à diminuer son revenu. Sa cote n'étant établie que d'après le revenu qu'il déclare lui-même, il ne se fait pas faute de profiter de cette latitude pour faire sa part aussi petite que possible. »

BLANQUI, *Leçons professées au Conservatoire*, t. III, p. 24 (1).

— « Il existe en France, le croirait-on! près de trois cent cinquante mille maisons qui, pour échapper à l'impôt sur l'air et la lumière, n'ont qu'une ouverture, c'est-à-dire pas de fenêtres, et près de deux millions qui n'ont qu'une porte et qu'une fenêtre. »

Rapport de M. de CHABROL, *comme ministre des finances*, *en* 1830, *où il déclare qu'il a été impossible à l'administration de soumettre à l'impôt des portes et fenêtres, dans toute la France, plus de vingt-six millions d'ouvertures. Vingt-six millions d'ouvertures pour trente-quatre millions d'hommes!*

(1) Et le remède, s'il vous plaît? Ne vaudrait-il pas mieux : en parler et le discuter?

A

QU'EST-CE QUE L'IMPÔT?

« Dieu, en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant NÉCESSAIRE la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme ; et cette propriété est la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes. Si le souverain doit à tous les sujets de leur assurer la *jouissance pleine et entière de leurs droits*, il doit SURTOUT cette protection à cette classe d'hommes qui, n'ayant de propriété que celle de leur travail et de leur industrie, ont d'autant plus le *besoin* et le *droit* d'employer DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE les seules ressources qu'ils aient pour subsister. »

TURGOT, *Préambule de l'édit supprimant les jurandes en* 1776 (1).

— « Sous l'empire de la Charte, de cette charte qui déclare que les citoyens indistinctement contribueront *en proportion de leur fortune* aux charges publiques, la majorité des impôts frappe tous les citoyens, pauvres et riches, d'une capitation (2) qui effleure à peine les seconds, et écrase les premiers. La famille la plus pauvre paye au fisc une somme aussi forte, plus forte peut-être, que la famille d'un rentier assez riche pour vivre dans un loisir absolu. La consommation indispensable du pauvre est frappée d'un impôt aussi élevé que celui du riche. Que dis-je ! l'impôt s'adresse avec

(1) Du moment que le travail est assimilé à la propriété, l'esclavage des masses est assuré. Voyez, à cet égard, notre *Économie politique source des révolutions*.

(2) Impôt indirect.

une prédilection toute spéciale aux substances particulièrement destinées à la consommation du pauvre. Nous demandons à tous les hommes de bon sens, à tous les hommes honnêtes, si la promesse de la Charte a été tenue, si tous les citoyens indistinctement contribuent *en proportion de leur fortune* aux charges de l'État? »

E. Buret, *De la misère des classes laborieuses*, t. II, p. 394 (1).

— Que de volumes ont souvent été écrits, sans que préalablement la valeur de l'expression énonçant le sujet à discuter ait été déterminée! Alors, chacun se fait une idée particulière de ce dont il s'agit. Et qu'arrive-t-il de cette absence de détermination commune? Qu'au moment où plusieurs individus, croyant avoir étudié un même sujet, viennent à en discourir; chacun croit : que, les autres sont des fous. En général tous ont raison : chacun, *vis-à-vis des autres*, argumente follement, au point de vue qui *lui est seul propre;* quoiqu'il soit possible que chacun raisonne sensément, à son propre point de vue.

Et, qu'on ne s'imagine pas qu'il suffise : d'être d'accord sur la définition du sujet, pour l'être sur sa discussion. Car, chaque mot de la définition, et ensuite de la discussion, élèvera de nouvelles difficultés. En effet, il n'est aucun point moral dans lequel ne se trouvent compris, soit implicitement soit explicitement, les mots : *société, liberté*, *homme*, *droit,* etc. Eh bien! jusqu'à présent il n'y a pas, dans le monde philoso-

(1) Le remède! le remède! Quand vous mettrez, à chaque instant, le cancer social à nu, cela le guérira-t-il? Et, ne l'oubliez pas! c'est un remède qu'il faut; un remède radical; et, non des palliatifs.

phique ou raisonneur, deux individus qui soient d'accord sur les valeurs de ces expressions. Faut-il s'étonner : de l'anarchie qui s'est emparée de nous?

Mais, va-t-on nous dire, cette anarchie a dû exister toujours. Dans le monde philosophique certainement. Mais ce monde, avant notre époque, était, pour ainsi dire, extra-social, étant extra-vulgaire. Avant l'incompressibilité de l'examen, il y avait : une autorité, une *force*, qui déterminait, *socialement;* ou, si l'on veut, *pour le vulgaire;* la valeur des mots. Et, quelque irrationnelles que ces valeurs pussent se trouver; cette force les faisait accepter, par l'éducation, comme rationnelles ; et, ceux qui voulaient démontrer : combien, l'éducation se trouvait illogiquement basée; étaient immédiatement mis à mort. Que cette méthode fût juste, relativement au temps, parce qu'elle était *nécessaire* et *possible,* nous ne le nions point, nous l'affirmons même. Mais, ce qui étonne; c'est, lorsque cette méthode est devenue évidemment impossible; qu'un homme, que l'Europe entière nomme un *penseur,* ait osé, au dix-neuvième siècle, écrire les lignes suivantes :

— « Savez-vous, Messieurs, d'où vient le débordement de doctrines insolentes qui jugent Dieu sans façon et lui demandent compte de ses décrets? Elles nous viennent de cette phalange nombreuse, qu'on appelle *les savants,* et que nous n'avons pas su tenir dans ce siècle *à leur place,* qui est la SECONDE. Autrefois, il y avait très-peu de *savants*, et un très-petit nombre de ce très-petit nombre était impie; aujourd'hui, on ne voit que SAVANTS : c'est un métier, c'est une foule, c'est un peuple; et, parmi eux, l'exception déjà si triste est devenue règle. De toutes parts ils ont usurpé une influence sans bornes; et cependant, s'il y a une chose sûre dans ce monde, c'est, à mon avis, que *ce n'est point à la science qu'il appartient de conduire les hommes.* Rien de ce qui est nécessaire ne lui

est confié. Il faudrait avoir perdu l'esprit pour croire que Dieu ait chargé les académies de nous apprendre ce qu'il est et ce que nous lui devons (1). *Il appartient aux prélats, aux nobles, aux grands officiers de l'État d'être les dépositaires et les gardiens des vérités conservatrices; d'apprendre aux nations ce qui est mal et ce qui est bien, ce qui est vrai et ce qui est faux dans l'ordre moral et spirituel : les autres n'ont pas le droit de raisonner sur ces sortes de matières. Ils ont les sciences naturelles pour* S'AMUSER; de quoi pourraient-ils se plaindre? Quant à celui qui *parle* ou *écrit* pour ôter un dogme national au *peuple*, IL DOIT ÊTRE PENDU COMME VOLEUR DOMESTIQUE. Rousseau même en est convenu, sans songer à ce qu'il demandait pour lui. Pourquoi a-t-on commis l'imprudence d'accorder la parole à tout le monde? C'EST CE QUI NOUS A PERDUS. »

— En effet; c'est, ce qui a perdu l'autorité par la force, masquée de raison. Depuis la chute de cette autorité, l'anarchie est passée dans les mots; les mots représentent les idées; les idées causent les faits; et, l'anarchie ne peut disparaître : qu'en se soumettant de nouveau à la foi, *ce qui est devenu impossible;* ou, qu'en rendant le raisonnement, sur la direction des actions, tellement incontestable : qu'il soit impossible, à qui que ce soit, de ne pas le reconnaître comme tel.

Maintenant, nous répétons : qu'est-ce que l'impôt?

Prenons d'abord ce mot dans un sens très-indéterminé, ou très-général, en lui donnant pour valeur : *prélèvement sur les familles domestiques au profit de la famille politique.*

(1) Que Messieurs les libéraux déistes ne se rient pas trop de M. le comte de Maistre, en se plaçant sur le piédestal du raisonnement. Car, du moment qu'ils sont *anthropomorphistes*, ils doivent, s'ils sont réellement logiciens, se soumettre à tout ce qu'annonce ici le philosophe ultramontain. Et, si le panthéisme philosophique était vérité, la doctrine de M. le comte de Maistre, devrait être acceptée : pour, que l'humanité pût ne point se noyer dans le sang.

Ainsi, dans la famille domestique primitive; en dehors de la société politique; il n'y a pas d'impôt. Le revenu de la famille appartient au père, qui en dispose dans son intérêt, renfermant celui de tous. Il n'y a pas d'impôt, nous le répétons, parce que : tout le revenu de la famille est impôt.

Du moment, que la famille politique vient à s'établir, il y a une règle; et, cette règle a pour expression : des institutions.

Les institutions ne marchent pas seules : ce sont des hommes qui les font marcher; qui travaillent, pour les faire marcher.

Leur travail, il faut le payer.

Avec quoi?

Avec un revenu quelconque.

Ce revenu sera : le revenu de la société.

*Le revenu de la société est l'*IMPÔT.

Voilà une définition, en apparence, parfaitement claire. Elle est, cependant, loin de l'être.

En effet, qu'est-ce que la société?

L'esclave, le serf, le paysan, le prolétaire font-ils partie de la société?

Le mot société signifie-t-il : une troupe d'individus quelconques? Ou, un ensemble d'individus, supposés avoir contracté? Ou, l'ensemble des individus, ayant reconnu : ce qui est incontestablement rationnel; s'y soumettant; et, se trouvant associés, dans cette commune soumission?

Y a-t il des classes d'individus héréditairement déterminées?

Peut-on contracter : avec les Australiens, avec les singes, avec les chiens ?

Quelles sont les conditions : pour qu'un contrat soit valide ?

Y a-t-il : contrat juste et contrat injuste ?

Y a-t-il : raisonnement juste et raisonnement faux ?

Y a-t-il : une justice ?

L'existence du raisonnement : est-elle réelle ou illusoire ?

Toutes ces questions doivent être résolues, avant qu'il soit possible d'avoir : une idée claire et distincte de l'impôt.

Mais, la solution de ces différentes questions n'appartient point à ce livre. Resterons-nous donc dans le vague, pour tous les points non-résolus ?

Ce serait nous empêcher d'avancer. Dès lors, SUPPOSONS ces questions résolues, sans oublier qu'elles ne le sont point encore ; et essayons de déterminer, en restant soumis à cette hypothèse : dans quelle latitude, l'expression *impôt* pourra être commune : à ceux qui voudront raisonner, dans le seul but de s'éclairer ?

Dans sa plus grande généralité, l'impôt sera, nous l'avons dit : *le revenu de la société*, *le revenu de la richesse sociale*.

Si, nous cherchons à préciser la généralité de cette valeur ; nous trouverons : que, l'expression *impôt* a nécessairement, deux valeurs particulières, absolument différentes : la première, se rapportant à la société exclusivement basée sur la force ; la seconde, se rapportant à la société basée sur la justice.

Jusqu'à présent, il n'y a eu dans le monde : que, l'impôt relatif à la force. Le dictionnaire, à l'article *Impôt*, le dit lui-même : *tributum* (imposition, taxe, tribut, droit imposé.) Il est rare de trouver le dictionnaire aussi lucide.

Que doit être l'impôt relatif à la justice ?

Le revenu social conforme à la justice, conforme à la raison.

Et, que peut être l'impôt relatif à la force?

Le complément du revenu : de ceux qui ont la force, des forts, des prétendus aristocrates; complément prélevé : sur les faibles, sur le peuple; lorsque tous ne sont point PEUPLE.

Donnons une esquisse rapide de la justice ou de l'injustice de l'impôt; et, commençons par la justice. Nous prendrons ici, entre nos lecteurs et nous, le simple bon sens pour arbitre; en attendant : que, nous puissions nous mettre sous la protection, de l'incontestabilité rationnelle.

L'impôt ou le revenu : soit de la société rationnelle ou libre; soit de la société despotique ou esclave; ne peut ressortir : que, de la propriété du sol; de la propriété du capital; ou, de la faculté de travailler.

Avant l'aliénation du sol, le sol est la richesse sociale. Chacun y puise selon sa faculté, selon sa force.

Après l'aliénation du sol, le revenu social, l'impôt, devrait, en justice, se prélever : sur le sol aliéné; et, complémentairement : sur la propriété mobilière; sur le capital.

Ce ne serait, que subsidairement; et, lorsque sol et

capital auraient été reconnus insuffisants, pour subvenir aux besoins de la société ; que, le revenu social, le revenu nécessaire à l'existence, à la conservation de l'ordre, devrait se prélever : non sur le *travail,* car le travail n'est point saisissable ; mais, sur l'homme, sur la faculté de travailler.

Supposons ce cas devenu nécessaire.

Alors, la dette de chacun devrait se payer en travail personnel : il serait irrationnel, c'est-à-dire injuste : de faire payer à celui qui ne peut travailler, soit par incapacité physique, soit par ce que personne ne lui donne à travailler ; car, alors il ne pourrait payer : que, sur la nourriture qui lui est nécessaire. Il est donc évident, vis-à-vis du sens commun : que, le revenu du sol et le capital doivent être absorbés, avant d'imposer la faculté de travailler ; et, que préalablement à toute imposition sur cette faculté ; le travail des valides doit avoir subvenu : aux besoins des faibles.

Concluons maintenant :

Tout impôt indirect, frappant exclusivement la faculté de travailler, sans distinction de forts et de faibles, est UN ASSASSINAT SOCIAL ; quand, cette espèce d'impôt n'est point nécessaire, absolument nécessaire : à l'existence de l'ordre, VIE SOCIALE.

Il paraît facile, d'après ce qui précède, de reconnaître un impôt injuste. Ce sera : tout impôt en opposition, avec celui que nous venons de décrire comme juste. Et, l'impôt sera d'autant plus injuste : que, l'opposition sera plus marquée.

Nous disons : *il paraît facile;* et, cela n'est pas aussi

facile que cela le paraît. Car, pour discerner l'impôt juste de l'impôt injuste; il faut pouvoir dire : quand, l'impôt dit *assassinat social,* devient juste : parce qu'il est nécessaire à l'existence de l'ordre VIE SOCIALE. A cet égard, nous renvoyons au prolégomène intitulé : *Qu'est-ce que la science sociale?* T. II et III.

Revenons, maintenant, à l'impôt considéré dans sa généralité.

L'impôt, avons-nous dit, est le revenu de la richesse sociale.

De cette proposition, nous déduirons, malgré les partisans des gouvernements à bon marché :

Que, plus l'impôt est considérable, plus la société est riche; et, que moins l'impôt est considérable, plus la société est pauvre.

A ces conséquences, il est impossible de rien opposer de rationnel.

B

L'IMPÔT EST-IL, OU DOIT-IL ÊTRE : UN OU ABSOLU ; COMPLEXE OU RELATIF ?

« En France tout le monde paye; aux Etats-Unis, le riche est le seul qui contribue. »

MICHEL CHEVALIER, *Lettres sur l'Amérique du Nord*. Note 48 (1).

—« Cet impôt, la rétribution universitaire est une sorte de démenti donné à la civilisation et aux lumières de notre époque; et l'on ne comprend pas qu'au dix-neuvième siècle, on puisse dire à un père: Si tu fais élever ton fils tu seras imposé.

« A aucune époque du monde ancien et moderne, on n'a assujetti à un impôt le développement de l'intelligence humaine (2). Il n'est peut-être pas d'impôt qui soulève davantage les répugnances morales. »

Commission du budget de 1839.

(1) Toute la question sociale, quant au matériel, se trouve dans la connaissance de la cause de cette différence. Si, M. Michel Chevalier avait indiqué cette cause; la solution sociale serait trouvée, quant au matériel. Dans notre travail intitulé *Qu'est-ce que la science sociale?* nous avons prouvé : que, la cause de cette différence, pour les États-Unis, est : que, le sol y appartient encore, presque en totalité, à la propriété collective : par la facilité d'en avoir à 1 dollar l'acre, payable au bout de quatorze ans. Nous avons également prouvé : qu'alors, le salaire se trouve au maximum possible des circonstances ; et, l'intérêt du capital, au minimum possible, aussi des circonstances.

(2) La commission est dans l'erreur. Toujours, depuis que ce monde existe, le développement de l'intelligence des masses a été comprimé. Il est seulement vrai : que, l'imposition directe, sur ce développement, est moderne. C'est, qu'il y avait nécessité d'agir ainsi, ne pouvant réussir au-

« Il suffit en France de regarder autour de soi pour reconnaître que si la bourgeoisie oisive représente en totalité l'élément d'ordre, ce n'est qu'à l'aide et par l'intermédiaire de 400,000 baïonnettes, non compris les baïonnettes bourgeoises..... ce qui démontre clairement que cette bourgeoisie ne conserve plus sa prédominance qu'en opposant aux masses la force des masses elles-mêmes : position critique à faire frémir, et qu'il est impossible de faire durer, car toutes les baïonnettes *commencent à être intelligentes.* »

MICHEL CHEVALIER, *Lettres sur l'Amérique du Nord;* lettre 32 (1).

—« Quand nous aurons des routes, quand les écoles auront appris à lire à tout le monde, vous verrez, si dès à présent vous n'y prenez garde, l'irréligion envahir les campagnes et les infecter. »

Id., ibid., lettre XXIII (2).

— La question : l'impôt est-il, ou doit-il être un ou absolu ; complexe ou relatif? est la même que celle de demander : l'impôt est-il, ou doit-il être *juste* ou *injuste?*

Aussi longtemps : que, le mot *société* n'est point déterminé, en dehors de toute hypothèse; aussi longtemps : que, les mots *juste* et *injuste* ne seront point également déterminés; nous nous trouverons, dans l'impossibilité de répondre sans nous baser sur des hypothèses. Mais, nous supposerons : que, *juste* et *injuste* signifient *conforme* ou *non conforme* à la raison ; et, que *société* signifie : *agrégation soumise à la raison;* sans

trement. L'intelligence des masses, développée en époque d'ignorance, est ce qu'il y a de plus anarchique : d'abord parce qu'elle facilite l'examen des mensonges ou des hypothèses sociales bases de l'ordre ; et ensuite, parce qu'elle vulgarise le matérialisme, seule science possible en époque d'ignorance.

(1) Le remède, s'il vous plaît ! le remède ! Sinon, vous n'êtes qu'un déclamateur révolutionnaire.

(2) Le remède, s'il vous plaît ! le remède! Faut-il aussi fermer les écoles primaires, ainsi que le veut M. Thiers ?

oublier : que, jusqu'à présent rien n'a distingué, d'une manière absolue, la raison du préjugé. Dès lors, raisonnons : dans les limites de ces hypothèses.

Si, dans une société, il y a des maîtres et des esclaves ; s'il y a des castes relatives à la naissance ; s'il y a des classes relatives aux deux propriétés absolument différentes, l'une naturelle et l'autre acquise ; il y aura dans cette agrégation d'individus, diverses agrégations secondaires, au sein desquelles une seule sera réellement *associée ;* si, par association, on entend, implicitement, ou explicitement : une réunion, établie dans le but du plus grand intérêt possible, de ceux qui la composent.

Alors, chacune des agrégations pourra paraître payer un impôt ; il se pourra même : que, les unes payent un impôt, et d'autres point ; il se pourra encore : que, celles qui ne payent point d'impôt, profitent de l'impôt de celles qui en sont frappées ; et il sera possible encore : que, la classe exploitante paraisse payer exclusivement l'impôt ; et, que ce soit celle qui paraît ne rien payer, qui paye tout : ainsi qu'il en est dans les pays où existe l'esclavage domestique ; ainsi qu'il pourrait en être : dans les pays où le sol serait complétement aliéné ; et qui, cependant, se diraient libres, et soumis à l'égalité, sous le rapport de l'impôt.

Dans ces différentes hypothèses et mille autres analogues, l'impôt est toujours *relatif*. L'impôt, le revenu social est seulement *absolu*, est seulement *un :* lorsque la société est basée sur la justice ; lorsque la société est réellement *une*, est absolue enfin, est indé-

pendante des préjugés, des passions, libre ou exclusivement soumise à la raison. Ainsi, quand même, ALORS : l'impôt, ou le revenu social, proviendrait : soit de la propriété foncière ; soit de la richesse mobilière ; soit même des résultats immédiats du travail ; l'impôt n'en serait pas moins *un*, absolu, comme appartenant à une société *une*. Il n'en sera pas moins complexe, relatif : si, même ne provenant en apparence que de la terre; il y a, dans l'agrégation, des maîtres et des esclaves. Il y aura, *alors :* impôt illusoire payé par les maîtres ; impôt réel payé par les esclaves.

Nous n'avons pas encore répondu à la question : *l'impôt doit-il être juste ou injuste?*

Tous nos prétendus philosophes, nos philanthropes de profession, vont s'imaginer : que, cette question est stupide de naïveté ; et, déjà ils ont prononcé : *l'impôt doit être juste.*

Et, s'il leur était demandé : y a-t-il plusieurs justices ? que répondraient-ils ?

Probablement, si néanmoins ils daignaient répondre, ils diraient : il n'y en a qu'une.

Nous sommes loin de décider aussi promptement. Auparavant examinons.

Voyons d'abord : si, pendant l'époque d'ignorance primitive; pendant l'époque où une révélation est encore nécessaire, par absence de démonstration rationnelle de la réalité du lien religieux ; l'impôt peut être *un ;* peut être absolu ; peut être soumis au raisonnement absolu ?

Partout où l'impôt est *un*, est *absolu*, est *juste* d'une manière absolue, est *rationnel* d'une manière incon-

testable, abstraction faite de temps, *les développements de l'intelligence ne peuvent être monopolisés,* l'EXAMEN EST INCOMPRESSIBLE.

Dans ce cas, la révélation, la base sociale est nécessairement examinée, reconnue hypothétique ou fausse, la société devient anarchique et meurt.

Pendant toute période humanitaire primitive, l'impôt doit donc être injuste d'une manière absolue; et ne peut être juste : que, relativement à l'époque. Nous pourrions même dire : que, pour cette période, l'emploi de l'impôt est d'autant plus juste, qu'il est plus injuste, qu'il sert davantage à empêcher le développement de l'intelligence des masses, pour que l'examen des bases sociales puisse être comprimé. « Celui qui parle ou écrit pour ôter un dogme national au peuple, dit M. de Maistre, doit être pendu comme un voleur domestique. »

Ce que nous venons de dire, relativement à l'impôt, doit s'appliquer aux différentes espèces de despotismes ; et, à toutes les injustices absolues qui en résultent. C'est, contre ces injustices, que tous les protestantismes aveugles et souvent consciencieux, se sont élevés depuis l'origine sociale; et, c'est aussi ce protestantisme qui rendant la société impossible, en dehors de la justice absolue, finit, à cause de l'excès du mal social où ce même protestantisme l'entraîne : par rendre la vérité absolue nécessaire ; par la faire chercher, trouver et appliquer. Alors, protestantisme et mal social, s'évanouissent.

C

RÉSUMÉ DE CE QUE DOIT ÈTRE L'IMPÔT POUR L'ÉPOQUE D'EMPIRISME.

« On peut dire des impôts, ce qu'Ésope disait de la langue : il n'y a rien de si excellent ou de si détestable; c'est l'emploi qui en décide (1). »

PIERRE LEROUX, *Revue indépendante. Ploutocratie;* octobre 1842.

Nous avons déjà prouvé, et nous ne cesserons de rappeler : que, PRIMITIVEMENT, le despotisme, ou le monopole des développements de l'intelligence, dont l'exploitation des masses est la conséquence inévitable, est *nécessaire* à l'existence sociale. Maintenant, toujours quant à l'impôt, suivons les transformations de cette période primitive.

D'abord, les despotes, seulement propriétaires particuliers ou *domestiques*, tant du sol que des hommes qui le cultivent, veulent rester oisifs *matériellement;* et, borner leur travail : à maintenir l'ordre, par le monopole des développements de l'intelligence, monopole de la *force morale*.

(1) Le prélèvement est inséparable de l'emploi; et les deux doivent être harmoniques.

Mais une fois que le despotisme, par suite de l'augmentation des esclaves *particuliers* ou *domestiques*, est obligé d'arriver à ce qu'on nomme l'émancipation des serfs; et, de se transformer en une exploitation *collective* ou *politique;* une fois que les despotes, propriétaires particuliers, ne possèdent plus que la richesse inanimée; et, qu'ils s'aperçoivent : que, cette richesse, quelque fertile que soit un pays, ne peut avoir de valeur réelle : que, par le travail, qui ne peut plus être exploité *domestiquement;* les despotes se trouvent obligés : de trouver un moyen d'exploiter les masses en *commun.*

Auparavant, les despotes exploitaient *fédéralement, démocratiquement :* eux seuls étant *peuple.* Désormais, il faut qu'ils exploitent *hiérarchiquement*, *aristocratiquement :* les exploités étant devenus *peuple;* il faut, ainsi, que l'aristocratie vienne à se *centraliser : monarchiquement.*

N'oublions jamais : que, pour cette période, la base sociale matérielle consiste : à empêcher que les masses puissent économiser sur leur travail, de quoi se procurer un loisir suffisant, pour qu'elles pussent se livrer au développement de l'intelligence, à l'examen; par conséquent à la destruction de la base morale, la révélation; par conséquent, à la destruction de la base matérielle, l'exploitation des masses.

Une fois, que l'exploitation domestique est devenue impossible; il y a donc, pour les despotes, un double but à remplir. C'est, pour l'atteindre, que l'empirisme a inventé l'*impôt.*

Aussi, avec plus ou moins d'adresse, et selon les circonstances, l'impôt devant servir : d'abord au maintien du monopole constituant le despotisme; ensuite aux jouissances de ceux qui s'attribuent le pouvoir, dans le but de maintenir l'ordre tel qu'ils l'entendent; l'impôt disons-nous, a toujours dû être; et, en effet, a toujours été : rejeté sur le travail matériel des masses.

C'est donc l'*impôt*, pris dans le sens despotique, qui est la base matérielle du despotisme par exploitation collective; et, ce nouveau mode de s'assujettir les masses par la centralisation despotique, nous l'appellerons : *exploitation politique, collective* ou *sociale*; par opposition avec l'exploitation fédérale, faussement démocratique, que déjà nous avons nommée : exploitation *domestique*.

Remarquons ici, et relativement à notre époque :

Que, les despotes nobiliaires, dont l'exploitation était primitivement domestique, en considérant chaque fief comme une famille; et, les révolutionnaires anarchistes, qui, par le développement de leur intelligence, ne craignent point de lutter contre les nobles; désirent également de ramener la société à la forme despotiquement fédérale; tandis, que les bourgeois veulent : que, l'exploitation reste despotiquement centralisée. C'est, qu'en effet, l'exploitation bourgeoise, essentiellement relative à la domination de la propriété mobilière ou financière, ne peut jamais se transformer : en exploitation domestique.

Avant que ces distinctions : entre exploitation par

fédéralisation et par centralisation ; entre exploitation domestique et exploitation collective ou politique ; soient parfaitement comprises ; il est presque impossible de bien concevoir : ce que peut être un impôt, qui, sous le despotisme s'accroît nécessairement en raison même des développements de l'intelligence ; et, rend les peuples d'autant plus malheureux : que, les pays qu'ils habitent deviennent plus riches.

Mais, une fois que cette distinction se trouve clairement établie ; toute considération sur l'impôt devient également claire.

En effet :

Aussi longtemps qu'il n'y a pas encore de travailleurs prétendus libres ; c'est-à-dire : d'esclaves domestiques prétendûment émancipés, qui en réalité deviennent alors des esclaves politiques ou sociaux prétendus libres ; l'impôt, évidemment, n'est point un moyen direct d'exploitation ; il est seulement une *cotisation,* que les despotes fédérés font, entre eux, pour s'assurer l'exploitation des esclaves domestiques : d'une part contre toute tentative de révolte partielle ; d'une autre, contre les entreprises de despotes étrangers à la fédération, qui voudraient leur enlever, par la force, les profits d'une exploitation : elle-même exclusivement appuyée sur la force.

Mais, aussitôt que le maintien de l'esclavage domestique devient impossible, l'impôt remplace alors, et avec avantage pour chaque despote, ce que chacun d'eux peut avoir perdu, par l'anéantissement, devenu nécessaire, de l'exploitation domestique.

Nous verrons ailleurs : que, c'est seulement lorsque tout despotisme, tant domestique que politique, vient, par besoin d'ordre, à devoir être complétement anéanti; et, que tout despotisme peut être anéanti, par l'anéantissement de l'ignorance; que, l'impôt peut être utile à tous; et, non plus à quelques-uns.

Aussi, lorsque par besoin d'ordre, le despotisme vient à devoir être anéanti; l'impôt se trouve frappé exclusivement sur la propriété. Il sert, alors, au développement de l'intelligence de tous; et tous ne deviennent réellement *fédérés :* que, lorsque l'intelligence de chacun se trouve complétement développée.

Avant de passer à l'examen historique des faits relatifs à l'établissement de l'impôt, remarquons l'ambiguïté qui existe encore, sur plusieurs expressions politiques dont nous nous sommes servi dans ce paragraphe. Nous voyons, par exemple : que, le gouvernement des despotes, aussi longtemps que dure l'esclavage domestique, et avant que les despotes soient hiérarchisés, est un gouvernement *fédéral*, un gouvernement *démocratique;* chaque despote étant alors membre d'un peuple souverain : parce que les despotes, alors, constituent exclusivement le peuple. Tel était, entre autres, le gouvernement d'Athènes.

C'est, qu'il n'y a de véritable démocratie (1), de véritable fédération; que, lorsque l'intelligence de chaque individu se trouve complétement développée; et, que

(1) Ici, *démocratie* est pris, par nous, dans le sens de *justice sociale*. Nous faisons cette remarque, parce qu'au second livre nous démontrerons : que, *démocratie*, dans le sens étymologique, est une véritable absurdité.

la règle incontestablement rationnelle des actions étant trouvée ; chacun se trouve à même : d'entrer dans la fédération, d'être peuple, d'être gouvernement (1), d'être démocrate.

Auparavant, il n'y a de possible : que, des esclaves et des despotes ; des aristocrates hiérarchisés ; et, des masses exploitées.

Il faut donc conclure : que, toute centralisation de hiérarchie est, *primitivement*, despotique, aristocratique et monarchique. Mais, il y aurait erreur d'en conclure : que, toute hiérarchie, toute aristocratie, toute monarchie, est essentiellement despotique.

Sous le règne de la liberté, de la soumission au raisonnement, le peuple choisit, comme étant *les meilleurs*, ceux qui doivent le gouverner ; c'est-à-dire : ceux qui doivent appliquer socialement la règle d'action. Ces gouvernants constituent une aristocratie. Cette aristocratie doit nécessairement se hiérarchiser d'après la règle ; et, la sommité de cette hiérarchie est nécessairement une monarchie ; laquelle, est elle-même : une centralisation, résultant d'une fédération.

Ces distinctions sont nécessaires ; et, ne doivent jamais se perdre de vue. Ainsi, il y a fédération, peuple, et démocratie relatifs au despotisme ; tandis, qu'au contraire, il y a centralisation, peuple, aristo-

(1) *Gouvernement* est pris ici, dans le sens *administratif ;* car, nous prouverons : que, le mot *gouvernant*, dans le sens *constitutif ;* est aussi une absurdité. Et, encore faut-il ajouter : que, *gouvernant, dans le sens administratif*, se borne à signifier : *capable de nommer des administrateurs.*

cratie et monarchie, relatifs à l'état de liberté. Il en est de même pour l'expression république. Il y a république relative à l'état de despotisme; et république relative à l'état de liberté.

Passons, maintenant, à l'examen des faits historiques.

---

§ 2.

Histoire.

« J'ai dû le dire, j'ai dû dévoiler au roi cette triste vérité (la crise financière) ; elle a fixé son attention, et Sa Majesté s'est vivement pénétrée de la nécessité d'employer les moyens les plus efficaces pour y apporter remède.

« Mais, quels peuvent être ces moyens ?

« *Toujours emprunter*, serait aggraver le mal et précipiter la ruine de l'État.

« Imposer plus, serait accabler le peuple...

« *Anticiper encore*, on ne l'a que trop fait....

« *Economiser*, il le faut sans doute..... mais l'économie seule..... serait insuffisante.

« Que reste-t-il qui puisse suppléer à tout ce qui manque, et procurer tout ce qu'il faudrait pour la restauration des finances ?

« Les abus.

« Oui, messieurs, c'est dans les abus mêmes que se trouve un fond de richesse que l'État a droit de réclamer, et qui doit servir à rétablir l'ordre. »

Calonne, *Discours d'ouverture de la chambre des notables.*

— « Nous tenons à signaler une curiosité de statistique qui doit, ce nous semble, donner à réfléchir. C'est le calcul qui a été fait, suivant la *Presse* et plusieurs autres journaux, de l'énorme dépense improductive (1) des armées en Europe.

« On a calculé, disent ces feuilles, que depuis 1830 les gouvernements européens ont dépensé, en organisation d'armée et de flottes, la somme de plus de vingt-deux milliards.

(1) Cette expression de l'économie politique est aussi mauvaise que la prétendue science à laquelle elle appartient. Mais ce n'est pas ici le lieu de la discuter. Voyez, à cet égard, notre *Économie politique, source des révolutions.*

« Vingt-deux milliards (1) dépensés improductivement en dix ans !! Il y avait de quoi fournir des instruments de travail à tous les habitants du globe. »

Revue indépendante, avril 1842 (2).

(1) Prélevés sur la faculté de travailler !!!

(2) Et, quand tous les habitants du globe auraient des instruments de travail ! ils ne s'en serviraient que pour s'égorger mutuellement : si, l'organisation de l'intelligence ne domine l'organisation de la matière.

A.

FAITS HISTORIQUES RELATIFS A L'EXEMPTION D'IMPÔT ACCORDÉE A LA PROPRIÉTÉ.

« Il est impossible que cette grande iniquité de l'impôt, réparti comme il l'est aujourd'hui, ne frappe pas bientôt tous les yeux. »

PIERRE LEROUX, *De la ploutocratie. Revue indépendante*, octobre 1842 (1).

— « Tout le système se résume en une série continuelle d'extorsions et d'injustices de la part des officiers publics, dont la rapacité ne laisse aux malheureux laboureurs qu'à peu près ce qu'ils peuvent sauver par des soustractions ou par la fuite. »

Rapport du comité nommé par la chambre des communes pour examiner le système d'impôts dans l'Inde.

Jusqu'à présent, la propriété a toujours été exempte d'impôt, autant que les circonstances relatives à la sujétion des travailleurs ont pu le permettre. Et, quand en apparence, il a fallu faire supporter à la propriété quelques parties des charges publiques; les despotes ont toujours établi des compensations à ces impôts illusoires, dans des lois de protection et de privilége.

Maintenant, sans aucune espèce de déguisement, la faculté de travailler paye tout. Voyez notre théorie générale de l'impôt, *t. II de l'ouvrage intitulé :* QU'EST-CE QUE LA SCIENCE SOCIALE ?

(1) Oui : quand l'anarchie aura extirpé les cataractes de l'humanité.

B

VALEUR HISTORIQUE DE L'EXPRESSION IMPÔT.

« Les impôts indirects sur les divers objets de consommation (en Angleterre) entrent dans cette somme (le revenu général) pour la part énorme de 38,236,000 £, et l'impôt direct sur les terres, y compris les domaines de la couronne, seulement pour 1,532,000 £; c'est-à-dire que leur unique charge est de concourir au montant général (52 millions) des taxes dans la misérable proportion de 1 pour 33. »

Revue indépendante, mars 1842.

—«Avec la loi économique actuelle, *le revenu net* (l'ensemble des propriétaires, en France un million d'individus) a droit à tout, est maître de tout. Il ne laisse au peuple que ce qu'il veut bien lui laisser; tout le reste est à lui, parce que tout est à lui.

. . . . . .

« Il y a cinquante ans déjà que cette loi économique qui donne tout au *revenu net et rien à l'humanité* a été formulée par Malthus, dans un livre de bronze, en ces termes :

« Un homme qui naît dans un monde *déjà occupé*, si sa famille n'a pas le moyen de le nourrir, ou si les riches n'ont pas besoin de son travail, cet homme, dis-je, n'*a pas le moindre droit* à réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la terre. Au grand banquet de la nature il n'y a point de couvert mis pour lui. La nature lui commande de s'en aller, et elle ne tardera pas à mettre elle-même cet ordre à exécution. »

Pierre Leroux, *Ploutocratie*.

Sous le despotisme, l'expression *impôt* ne signifie jamais :

« Revenu de la richesse sociale, dans lequel se « trouve nécessairement compris, un prélèvement sur « les propriétés individuelles, prélèvement nécessaire « pour équilibrer les injustices inhérentes à l'hérédité « de la propriété dans les familles ; hérédité qui ne « peut cependant se trouver abolie, parce qu'elle est « elle-même NÉCESSAIRE à l'existence de la société. »

Sous le despotisme, l'expression *impôt* signifie :

« Part prélevée sur la richesse et le travail de cha- « cun, dans le but de maintenir l'ordre. »

Cette phrase est équivoque. Sa valeur réelle se découvre seulement lorsque le protestantisme vient à se trouver généralement établi. Et alors, cette phrase jusque-là équivoque, signifie incontestablement :

« Part prélevée sur la faculté de travailler, dans le « but de maintenir : le monopole des développements « de l'intelligence, le despotisme, l'exploitation des « masses : par les propriétaires. »

— Nous avons dit : que, sous le despotisme il y avait quelquefois un impôt placé, *en apparence*, sur la propriété. Nous allons prouver : que, ce prétendu impôt est toujours, sous le despotisme, placé *en réalité*, sur la faculté de travailler.

En effet :

Quelles que soient les différentes dénominations, sous lesquelles il ait plu à la législation actuelle de classer les impôts ; il n'y a que l'impôt foncier, qui ne soit pas *évidemment* placé : sur la faculté de travail-

ler. C'est donc, exclusivement, cette espèce d'impôt qui va nous occuper.

Croit-on : que, si l'impôt foncier se trouvait subitement aboli, le travailleur consommateur s'en trouverait soulagé? Nullement : car, les baux monteraient d'autant que l'impôt aurait baissé.

Pour, que le travailleur puisse se trouver soulagé, il ne s'agit pas seulement : d'anéantir toute espèce d'impôt, indirectement placé sur la faculté de travailler ; il faut encore : que, le sol, *sans nuire à personne,* soit entré à la propriété collective (1). Avant cette entrée, toute amélioration sociale, relative aux intérêts matériels, conduit d'autant plus tôt à l'anarchie, qu'elle approchera plus : de ce qui doit être, sous l'ordre réellement rationnel. Et, l'abolition de tout impôt sur le travail, par l'entrée du sol à la propriété collective, conduirait également à l'anarchie; si, cette abolition n'était précédée : de l'anéantissement de l'ignorance sociale, sur la réalité du droit.

Nous savons : que, des théories aussi absolues, inflexibles comme le raisonnement même, sont l'antipode du siècle actuel. Cela doit être, à une époque où chacun, dit avec une naïveté charmante : *qu'il faut bien se garder de suivre un raisonnement dans toutes ses conséquences; parce qu'il n'en est aucun, qui ainsi suivi, ne conduise à l'absurde.* Si, la société profitait de cet axiome général, pour en conclure : « que, jusqu'à pré« sent, tout raisonnement a été mauvais ou absurde ; » ou

(1) Voyez les prolégomènes de la *Science sociale.*

bien encore : « que, le raisonnement ne pouvant être « bon à rien, le meilleur est de se plonger : soit dans « l'abîme de la foi; soit dans le néant de l'automa- « tisme; » nous comprendrions ces conclusions, dont la première, cependant, est seule bonne. Mais non : toutes les deux sont repoussées. On se dit : *le raisonnement ne peut conduire qu'à l'absurde. Eh bien!* RAISONNONS. Que faire contre une pareille folie ? Rien. Attendre, que, l'absurde du siècle ait produit toutes ses conséquences. Cet absurde, est une des nécessités : de la transition à l'ordre réel.

CHAPITRE IX

MAINTIEN DES MASSES DANS L'IGNORANCE.

« La science est belle, sans doute, et vaut bien, à elle seule, les travaux de l'homme; mais elle est mille fois plus belle quand elle devient une puissance et enfante la vertu. C'est là, Messieurs, ce que nous avons à faire : DÉCOUVRIR LA VÉRITÉ, *la réaliser au dehors, dans les faits extérieurs*, AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ; la faire tourner au dedans de nous, en croyances capables de nous inspirer le désintéressement et l'énergie morale qui sont la force et la dignité de l'homme dans ce monde; voilà notre triple tâche, VOILÀ OU NOTRE TRAVAIL DOIT ABOUTIR. »

M. GUIZOT, *Histoire de la civilisation en France*, t. I, p. 31 (1).

—« Ce qui constitue la science, c'est la suppression de toute anomalie, l'ordre substitué à l'arbitraire, la RÉALITÉ à l'APPARENCE, la raison aux sens et à l'imagination, les phénomènes particuliers rappelés et élevés à leurs lois générales. »

M. COUSIN, *Introduction à l'histoire de la philosophie*, p. 235 (2).

—« Ce n'est pas aux lecteurs de cet ouvrage que je croirai jamais devoir prouver que les idées gouvernent et bouleversent le monde... Ils savent surtout que la grande crise politique et morale des sociétés actuelles tient, en dernière analyse, à l'a-

(1) Et, selon M. Guizot, la science consiste à connaître : que, *la morale est indépendante des idées religieuses.*

Cette science est le poison de l'humanité.

(2) Substituer la *réalité* à l'*apparence*, c'est démontrer : la *réalité*, l'immatérialité de la sensibilité, au lieu de l'attribuer aux phénomènes cérébraux.

narchie intellectuelle (1). Notre mal le plus grave consiste, en effet, dans cette profonde divergence qui existe maintenant entre tous les esprits relativement à toutes les maximes fondamentales dont la FIXITÉ est la première condition d'un véritable ordre social. Tant que les intelligences individuelles n'auront pas adhéré par un assentiment UNANIME à un certain nombre d'idées générales capables de former une *doctrine sociale commune*, on ne peut se dissimuler que l'état des nations restera, *de toute nécessité*, essentiellement RÉVOLUTIONNAIRE, malgré tous les palliatifs politiques qui pourront être adoptés, et ne comportera réellement que des institutions provisoires. Il est également certain que, si cette réunion des esprits dans une même communion de principes peut une fois être obtenue, les institutions convenables en découleront *nécessairement*, sans donner lieu à aucune secousse grave, le plus grand désordre étant déjà dissipé par ce seul fait. C'est donc LA que doit se porter principalement l'attention de tous ceux qui sentent l'importance d'un état de choses vraiment normal. »

M. AUGUSTE COMTE, *Philosophie positive*, t. I. p. 50 (2).

—« Qui croit aujourd'hui que les choses puissent rester ce qu'elles sont? Qui ne vit dans l'attente de grands événements, certains en eux-mêmes, incertains seulement quant à l'époque où ils se reproduiront? Qui ne sent partout le sol trembler? Quel est le peuple au sein duquel il ne s'opère un sourd travail dont s'épouvantent les pouvoirs frappés d'impuissance pour en arrêter le progrès? D'heure en heure la vie se retire d'eux, et on les voit, dans leur défaillance, étendre les bras et s'ap-

(1) Et l'anarchie intellectuelle provient : de ce que M. Auguste Comte et les siens ont détrôné la foi, sans avoir pu introniser la *science*.

(2) Ce, *c'est donc là*, de M. Auguste Comte, est très-indéterminé; nous allons préciser.

Démontrez l'immatérialité de la sensibilité, ce qui vous donnera le critérium pour distinguer la sensibilité réelle de la sensibilité illusoire. Dès ce moment : l'anthropomorphisme et le panthéisme sont renversés; le règne de la raison s'établit; la doctrine sociale commune existe; des institutions définitives en découlent; l'humanité devient une; et, toute possibilité de révolution, présente ou future, se trouve anéantie.

puyer les uns sur les autres pour se tenir debout quelques instants de plus. Regardez les royautés pâles, les aristocraties éperdues : qui les effraye? Elles ont entendu le bruit qui précède la tempête, qui court devant elle pour annoncer qu'elle vient. Elles ont aperçu à l'horizon un point noir comme une tache de deuil. Assises à la table de leurs festins, dans l'enivrement d'une joie insensée, tout à coup une ombre a passé devant elles, et sur le mur s'est avancée une main qui traçait des mots sinistres. Qu'est-ce donc qui se prépare? Le monde tressaille, des fantômes traversent les cieux, une lueur obscure enveloppe toutes choses. Est-ce une aube? est-ce un crépuscule? C'est un crépuscule pour vous tous, fils de la vieille société qui descend dans la région des morts. Pour toi, peuple, c'est l'aube du jour que te réservait le Père céleste dans les décrets de sa justice, tardive à nos yeux, mais certaine. »

La Mennais, *Discussions critiques*, p. 280 (1).

— « Oui, je crois le sentir, nous touchons à une rénovation des siècles. Les systèmes religieux croulent de toutes parts; les philosophes qui avaient méprisé les doctrines mystérieuses les interrogent avec une curiosité inquiète. N'entendez-vous pas une voix sourde qui court par tout l'univers, et qui réveille toutes les puissances de l'âme?... Ah! la terre, cette fois-ci, ne sera pas vaincue par un barbare affamé de carnage; elle ne se tiendra pas en silence devant un dominateur superbe : elle sera conquise par l'attrait tout pacifique de la vérité... »

Ballanche, *Préface générale*, p. 18 (2).

—«Plus que jamais, Messieurs, nous devons nous occuper de ces hautes spéculations, car il faut nous tenir prêts pour un événement immense dans l'ordre divin, vers lequel nous marchons avec une vitesse accélérée qui doit frapper tous les esprits. Il n'y a plus de religion sur la terre : le genre hu-

(1) Pour voir les symptômes, il faut n'être point aveugle; pour les sentir, il faut n'être point paralysé. La vieille société est aveugle, décrépite, et, vivante encore, elle tombe en putréfaction. Elle sera précipitée dans l'abîme : sans l'avoir : ni vu, ni prévu.

(2) L'attrait pacifique de la vérité? Oui : quand l'anarchie l'aura décorée de toutes ses horreurs.

main ne peut demeurer dans cet état. Des oracles redoutables annoncent d'ailleurs que les temps sont arrivés. Il n'y a peut-être pas un homme, je parle de la classe instruite, qui n'attende, dans ce moment, quelque chose d'extraordinaire. Or, dites-moi, Messieurs, croyez-vous que cet accord de tous les hommes puisse être méprisé ? »

Comte de Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 280 (1).

— « La philosophie est le culte des idées, et des idées *seules;* elle est la *dernière victoire* de la pensée sur toute forme et tout élément étrangers; elle est le plus haut degré de la liberté et de l'intelligence... Il implique contradiction que l'analyse et la dialectique aient précédé les symboles et les mystères. La forme rationnelle est nécessairement la dernière de toutes.

« Cette forme est aussi la plus claire. Sans doute les idées sont obscures aux sens, à l'imagination, à l'âme : les sens ne voient que les objets extérieurs auxquels ils se prennent; l'imagination a besoin de représentation, l'âme de sentiments. Mais si toute lumière *apparente* est là (dans les sentiments), il n'y a *même là* d'évidence qu'à condition que dans l'intérieur de la pensée, il y ait une autre évidence qui garantisse la première. Seulement, dans ce cas, l'évidence est faible, elle n'arrive pas à la conscience d'elle-même; tandis que l'évidence philosophique, qui naît de la réflexion, est et se sait comme la dernière évidence, comme l'unique autorité. La philosophie est donc la lumière de toutes les lumières, l'autorité de toutes les autorités. En effet, ceux qui veulent imposer à la philosophie et à la pensée une autorité supérieure ne songent pas que de deux choses l'une : ou la pensée ne comprend pas cette autorité, et alors cette autorité est pour elle comme si elle n'existait pas; ou elle la comprend, elle s'en fait une idée, et l'accepte à ce titre, et alors c'est elle-même qu'elle prend pour mesure, pour règle, pour autorité dernière..... La

(1) Allez donc parler de religion, à des gens qui s'imaginent : que, la religion n'est pas plus nécessaire à l'existence de l'ordre, qu'une cinquième roue à un carrosse. Laissez-les courir à l'abîme. En voulant les retenir, vous y seriez également précipité. Qu'elle passe, la justice de Dieu !

[illegible]

[illegible]

[illegible]

(1) Et savez-vous ce que dit la philosophie : la lumière de toutes les lumières, l'autorité de toutes les autorités, l'intelligence suprême, l'indication absolue de toutes choses : le bien, vrai, autrement dit, le critérium de la justice ; et, la manière dont ceux-ci [illegible] par le succès.

A quoment : devant la philosophie.

(2) Et le dernier progrès de la raison, selon M. [illegible] rendre la morale indépendante des vues religieuses.

§ 1.

Empirisme.

« La société, telle qu'elle est aujourd'hui, n'existera pas. A mesure que l'instruction descend dans les classes inférieures, celles-ci découvrent la plaie secrète qui ronge l'ordre social *depuis le commencement du monde*, plaie qui est la cause de tous les malaises et de toutes les agitations populaires. La trop grande inégalité des conditions et des fortunes a pu se supporter tant qu'elle a été cachée, d'un côté par l'ignorance, de l'autre par l'organisation factice de la cité; mais aussitôt que cette inégalité est généralement aperçue, le coup mortel est porté. Recomposez, si vous le pouvez, les fictions aristocratiques; essayez de persuader au pauvre, *quand il saura lire*, au pauvre à qui la parole est portée chaque jour par la presse, de ville en ville, de village en village; essayez de persuader à ce pauvre, possédant les mêmes lumières et la même intelligence que vous, qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que tel homme, son voisin, a, sans travail, mille fois le superflu de la vie; vos efforts seront inutiles. Ne demandez point à la foule des vertus au delà de la nature.

« Le développement matériel de la société accroîtra le développement des esprits. Lorsque la vapeur sera perfectionnée; lorsque, unie aux télégraphes et aux chemins de fer, elle aura fait disparaître les distances, ce ne seront pas seulement les marchandises qui voyageront d'un bout du globe à l'autre, avec la rapidité de l'éclair, mais encore les idées. Quand les barrières fiscales et commerciales auront été abolies entre les divers États, comme elles le sont déjà entre les provinces

d'un même État ; quand le *salaire*, qui n'est que l'*esclavage* prolongé, se sera émancipé à l'aide de l'égalité établie entre le producteur et le consommateur ; quand les divers pays, prenant les mœurs les uns des autres, abandonneront les *préjugés nationaux*, les vieilles idées de suprématie ou de conquête, tendront à l'unité des peuples ; par quel moyen ferez-vous rétrograder la société vers des principes épuisés ? Bonaparte lui-même ne l'a pu. L'égalité et la liberté, auxquelles il opposa la barre inflexible de son génie, ont repris leur cours et emportent ses œuvres ; le monde de force qu'il créa s'évanouit ; sa race même a disparu avec son fils. La lumière qu'il fit n'était qu'un météore.....

« Un avenir sera, un avenir puissant, libre dans toute la plénitude de la liberté évangélique. »

CHATEAUBRIAND, *Essai sur la littérature anglaise*, t. II, p. 391.

A

L'IGNORANCE DES MASSES, OU LA POSSIBILITÉ DE LEUR FAIRE ACCEPTER COMME *vrai*, CE QUI N'EST QU'*hypothétique*, EST NÉCESSAIRE A L'EXISTENCE DE L'ORDRE, AUSSI LONGTEMPS QUE LES HYPOTHÈSES BASES DE LA SOCIÉTÉ NE PEUVENT ÈTRE DÉMONTRÉES AUX MASSES, DE MANIÈRE A CE QU'ELLES LES CONÇOIVENT COMME INCONTESTABLES, ET COMME LEUR ÉTANT UTILES; ET DU MOMENT QUE PAR UN DÉVELOPPEMENT SOCIAL QUELCONQUE, LES MASSES NE VEULENT PLUS ACCEPTER L'HYPOTHÉTIQUE COMME ÉTANT LE VRAI, ET QU'IL EST DEVENU IMPOSSIBLE DE LE LEUR FAIRE ACCEPTER COMME TEL SANS DÉMONSTRATION, IL FAUT QUE LES HYPOTHÈSES, BASES SOCIALES, PUISSENT ÈTRE DÉMONTRÉES COMME VRAIES OU COMME UTILES : SINON LA SOCIÉTÉ DOIT DISPARAÎTRE PAR SUITE DES MAUX CAUSÉS PAR UNE ANARCHIE DEVENUE AUTREMENT INDESTRUCTIBLE.

« Ce qu'on croit vrai, il faut le dire hautement, et le dire hardiment. Je voudrais, m'en coûtât-il grand'chose, découvrir une vérité faite pour choquer tout le genre humain, je la lui dirais à brûle-pourpoint. »

COMTE DE MAISTRE, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 20 (1).

(1) Voilà de Maistre, répudiant toute inquisition. Et, voilà comment, lorsqu'on n'est basé que sur des opinions, on dit tantôt *blanc*, et tantôt *noir*, sur la même question.

— « Partout la religion paraît avec les sociétés naissantes, et partout, à mesure que les sociétés se développent, de la religion sort la philosophie.

. . . . . .

« Partout vous voyez la religion essayer de prolonger l'enfance de la philosophie, et de la retenir en tutelle; et partout aussi vous voyez la philosophie se mettre en révolte contre la religion et déchirer le sein qui l'a nourrie.....

. . . . . .

« Toujours la religion enfante la philosophie, mais elle ne l'enfante que dans la douleur; toujours la philosophie succède à la religion, mais elle lui succède dans une crise, plus ou moins longue, plus ou moins violente, de laquelle les lois éternelles du développement de la pensée ont voulu que la philosophie sortît constamment victorieuse (1).

. . . . . .

« Les mystères sont les passages de la religion à la philosophie. Bientôt ce passage est franchi; les initiations, que l'on peut bien supposer avoir été rares, discrètes, soumises à des conditions sévères, ne suffisent plus, et à la place de quelques initiés s'élève une race d'hommes nouveaux qui s'appellent philosophes. »

M. Cousin, *Histoire de la philosophie au dix-huitième siècle*, t. I, p. 42 à 45 (2).

— « L'âge d'or, qu'une aveugle tradition a placé jusqu'ici dans le passé, est devant nous. »

Saint-Simon (3).

— « Le moment semble venu, moment admirable, dont nos enfants recueilleront les fruits, et que nos pères ne prévoyaient pas, où la science et la religion, sœurs éternelles, se donneront la main; où ces nobles sœurs, au lieu d'engager une lutte déshonorante et funeste, concluront une alliance sublime. »

Herschell, cité par l'*Encyclopédie nouvelle*, article Age (4).

(1) Et la philosophie, vous le savez, proclame : que, la force est le critérium de la justice; et, que la moralité des actions se juge par le succès.

(2) Des cierges! aux philosophes. Ils les ont bien mérité.

(3) Au moins, il n'est pas derrière nous. Voilà, ce qui peut être affirmé, sans crainte de se tromper.

(4) Cela sera; et, avant peu; ou la société périra. Il ne faut pas être sorcier, pour le prédire.

— Le titre de la présente subdivision pourrait, peut-être, se passer de développement ; tellement, il nous semble d'une évidence : que, le bon sens ne peut récuser. Néanmoins, comme il paraît impliquer : la soumission de l'humanité à une injustice absolue, pendant une longue suite de siècles ; et, par conséquent la négation de la justice ou de l'ordre moral; nous croyons devoir insister sur ces considérations, avant d'exposer : ce que le despotisme a dû employer, empiriquement, pour la conservation de l'humanité.

Nous avons déjà démontré, en nous plaçant en-dehors de tout anthropomorphisme :

1° Que, la ferme croyance : en la réalité du lien religieux; et, en son inévitable sanction; était nécessaire à l'existence sociale ;

2° Que, dans l'état d'ignorance primitive, état longtemps nécessaire, dès qu'on se place en dehors de toute révélation ; il était impossible de démontrer : la réalité du lien religieux ;

3° Que, par conséquent, les masses devaient être tenues dans l'ignorance : sur l'existence du doute relatif à la réalité du lien religieux ; doute, qui alors existe nécessairement, pour ceux qui ont le loisir d'examiner.

Les personnes qui ne se placeraient point, avec nous, dans ces prémisses ; sont priées de vouloir bien nous abandonner : ce n'est point pour elles que nous écrivons.

Ceux qui consentiront à nous suivre, dans la voie que nous leur présentons, vont nous dire :

« C'est une chose atroce : que, de voir l'humanité « nécessairement condamnée : à vivre, pendant une « longue suite de siècles, sous le règne de l'arbitraire, « de l'injustice ; où, les tyrans sont presque aussi mal- « heureux que les esclaves. Il y a là, de quoi faire nier « l'existence de tout ordre moral ; et, de plonger : « non pas dans le scepticisme ; mais, dans une com- « plète affirmation de matérialisme. »

Ici, nous pourrions répondre :

D'abord, si le matérialisme existe, il n'y a ni juste, ni injuste. Nous ajouterons même : que, ceux qui font cette objection sont de vrais égoïstes ; car, ils ne parlent que d'eux ; et, ne trouvent pas *injuste :* qu'il y ait des chevaux de fiacre, battus du matin jusqu'au soir ; et, des chevaux d'amateurs, soignés comme des héritiers présomptifs. Et, probablement ils croient : que, les chevaux souffrent comme eux. Ensuite, si le matérialisme existe, ils ne peuvent, en réalité, ni affirmer, ni nier, ni raisonner. Mais, cette question sera traitée, plus en détail, au commencement du second livre.

Voilà, pour le matérialisme. Voyons, maintenant, pour le spiritualisme : hypothétiquement considéré comme réel.

Certes, dans le système anthropomorphique ; dans le système d'une création, d'un péché originel relatif : à un premier homme, et à la culpabilité d'âmes qui viennent d'être créées, et qui rationnellement ne peuvent être coupables ; nul doute qu'une pareille succession de siècles, dans l'abrutissement et sous l'injustice ; ne soit une négation de l'ordre moral, une

négation de Dieu. Mais, en est-il de même dans le système rationnel ?

— Nullement.

— Quelle est la conséquence nécessaire de l'immatérialité de l'âme ?

— 1° La nécessité d'être unie à une organisation, pour qu'elle puisse : et se trouver modifiée ; et se manifester ;

2° Son immortalité ; ou, plutôt son éternité.

— Quelle est la conséquence nécessaire, de l'union de l'âme, à une organisation ayant des tendances, qui ne sont pas toujours celles du raisonnement ?

— La liberté des actions.

— Quelle est la conséquence nécessaire, de la liberté des actions ?

— La faculté de faire le bien et le mal.

— Quelle est la conséquence nécessaire : de la faculté de faire le bien et le mal ; du moment que l'on est dans le système rationnel ?

— Que le bien soit récompensé et le mal puni.

— Quelle serait la conséquence nécessaire : si, le bien et le mal se trouvaient évidemment récompensés ou punis, pendant la vie de chaque individu ?

— La perte, ou, tout au moins, une immense diminution de la liberté.

— Que doit-il exister pour que la liberté soit aussi intacte que possible ?

— Que les punitions et les récompenses, dérivant de la sanction, n'aient lieu : que, dans des vies postérieures ; en un mot : que, la mort existe.

— Quelles sont les conséquences rationnelles de ces nécessités ?

— Qu'il y ait des mondes où les tendances organiques soient, de plus en plus, conformes aux tendances rationnelles ; et, là sont ceux qui doivent être plus récompensés que punis ; et, là aussi, il y a moins lieu de mériter et de démériter ;

Qu'il y ait des mondes où les tendances organiques soient, de plus en plus, opposées aux tendances rationnelles ; et, là sont ceux qui doivent être plus punis que récompensés ; et, là aussi, il y a plus lieu de mériter et de démériter.

Dès lors, où serait l'irrationnalité, quand même il y aurait des mondes éternellement soumis à l'injustice ; puisqu'ils pourraient n'être habités, que par ceux qui n'y passeraient : que, pour y être purifiés ? Il n'en est rien pour le nôtre, cependant ; puisque nous voyons arriver l'époque : où, le règne de la justice devra exister, sous peine : d'y voir l'humanité s'évanouir.

Et, cette progression même vers le mal, pour arriver au bien social, est rationnelle. A mesure : que, le mal social augmente ; que les fautes s'expient ; que l'intelligence se développe ; la vérité devient nécessaire ; elle est cherchée, trouvée, acceptée ; la société s'y trouve soumise ; et, de plus en plus, les tendances organiques deviennent subordonnées : aux tendances rationnelles. Alors, les occasions de faillir diminuent ; et, celles de mériter se multiplient.

Dans ce développement, y a-t-il rien d'obscur ou d'illogique ?

Si, tout y est clair et logique; l'ordre moral est justifié.

Nous reprendrons cette thèse, à l'épilogue du présent livre. Nous croyons : qu'elle ne peut, trop souvent : être mise sous les yeux de nos lecteurs.

Voyons, maintenant, ce que l'empirisme doit faire : pour, que les masses puissent être maintenues, dans l'ignorance, jusqu'au terme de l'expiation.

Le maintien de l'ignorance est relatif :

Aux développements de l'intelligence;

Aux moyens nécessaires : pour, que ces développements puissent exister.

Les développements de l'intelligence sont relatifs :

A l'éducation ;

A l'instruction.

B

DE L'ÉDUCATION ET DE L'INSTRUCTION SOUS LE DESPOTISME.

« La révélation est au genre humain ce que l'éducation est à l'individu. L'éducation est une révélation qui a lieu chez l'individu, et la révélation est une éducation qui a eu lieu, et qui a lieu encore chez le genre humain.

. . . . . .

« L'éducation ne donne à l'homme rien qu'il ne pût aussi bien avoir de lui-même; seulement elle le lui donne plus vite et plus facilement. Parallèlement la révélation ne donne au genre humain rien à quoi la raison humaine ne pût parvenir aussi, abandonnée à elle-même; mais seulement la révélation a donné et donne plus tôt les choses importantes. »

LESSING, *De l'éducation du genre humain*, §§ 1, 2, 4, 5 (1).

— « Le législateur doit faire de l'institution des enfants *le premier et le plus sérieux de ses soins*. »

LOIS DE PLATON, liv. VI.

(1) L'homme, ici, est pris pour l'humanité.

L'éducation inculque à l'homme : l'existence du lien religieux ; et, sans l'éducation, la nécessité sociale, le forcerait : d'en inventer l'hypothèse ; et, de la faire accepter comme vérité.

La révélation inculque à l'humanité : l'existence du lien religieux ; et, sans la révélation, la nécessité sociale, forcerait l'humanité : d'inventer la révélation.

C'est, aussi, la nécessité sociale qui fait découvrir : la réalité du lien religieux ; et, c'est la démonstration de cette réalité, qui constitue l'instruction réelle.

—« Celui qui est maître de l'éducation peut changer la face du monde. »

LEIBNITZ (1).

—« C'est l'instituteur et non plus le canon qui désormais sera l'arbitre des destinées du monde. »

LORD BROUGHAM (2).

— « L'instruction des peuples met en danger les gouvernements absolus; leur ignorance, au contraire, met en péril les gouvernements représentatifs, car les débats parlementaires, pour révéler aux masses l'étendue de leurs droits, n'attendent pas qu'elles puissent les exercer avec discernement.

« Et dès qu'un peuple connaît ses droits, il n'y a plus qu'*un moyen* de le gouverner, C'EST DE L'INSTRUIRE. »

M. ÉMILE DE GIRARDIN, *De l'instruction publique*, p. 8 (3).

— Nous ne pouvons le répéter trop souvent : avant de discuter un sujet, il faut être d'accord sur la valeur de l'expression qui le caractérise. Sinon : plus on discute; et, moins l'on se trouve d'accord.

L'éducation est d'une importance de premier ordre : voilà un point, sur lequel, il n'y a point de contradiction. Il n'en est pas de même sur la valeur de l'expression.

(1) M. de la Palisse n'aurait pas mieux parlé : être le maître de l'éducation, c'est évidemment être maître de la société. Il est certain : que, tant que l'examen reste compressible, le maître de l'éducation peut changer la face du monde. Mais, dès que l'examen devient incompressible; ce pouvoir suprême de l'éducation, passe à l'instruction, socialement acceptée et vulgarisée.

(2) En époque : d'ignorance sociale, sur la réalité du lien religieux; et, d'incompressibilité d'examen; l'instituteur n'est propre qu'à tuer la société : avec beaucoup plus de rapidité, que ne le pourrait le canon.

(3) L'instruire! Sans doute, avec une bonne instruction. Donnez aux peuples, l'instruction matérialiste de la science actuelle; et, vous n'en avez point d'autre à lui donner; puis, vous verrez : combien dureront : et, les gouvernements représentatifs; et, les gouvernements absolus.

[illegible]

[illegible]

—« [illegible]

— [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

En effet [illegible]
[illegible]

[illegible]

—« [illegible]

—[illegible]
[illegible]

Voici une autre citation [illegible]
[illegible]
l'époque [illegible]

—« [illegible]
[illegible] »

—Voilà la science [illegible] Alors la science n'est donc pas [illegible] En effet, c'est ce

qui existe : soit, sous le despotisme ; soit, au sein de l'anarchie (1).

Il s'ensuit : que, depuis l'origine sociale, on parle d'éducation ; et, que l'on ne sait pas encore : ce que ce mot, distingué du mot *instruction*, peut signifier : d'une manière déterminée.

— « Lorsqu'il s'agit d'écoles et d'instituteurs, dit M. Émile de Girardin (*De l'instruction publique*, p. 37), le mot *éducation* n'est propre qu'à réveiller des idées fausses et qu'à faire naître des exigences *impossibles* à satisfaire. »

— Déterminons les mots *éducation* et *instruction;* sinon : plus nous parlerons ; et, moins nos lecteurs nous comprendront.

L'éducation se rapporte :

D'une part, à l'organisme ;

D'une autre, aux sentiments, aux préjugés.

Ainsi, tout ce qui appartient au développement des organes, est du ressort de l'éducation.

Et, ce qui appartient : au développement des sentiments de bienveillance, de malveillance, de *croyances* sur ce qui est bien ou mal, juste ou injuste, *croyances*

(1) Lorsque, nous parlons de l'époque d'ignorance primitive, existant depuis l'origine sociale, jusques et y compris le temps présent ; est-il nécessaire d'énoncer : qu'il n'est nullement question des connaissances physiques et mathématiques ? Nous ne le croyons pas. Mais, nous affirmons : que, plus la sphère de ces connaissances vient à s'étendre ; et, plus l'ignorance augmente ; jusqu'à l'époque : où, la vérité devient nécessaire. En effet : ces connaissances, jusqu'à présent, n'ont fait qu'augmenter le scepticisme ; et, le scepticisme absolu serait certainement : l'ignorance absolue. Être obligé d'énoncer de pareilles propositions, prouve déjà : l'ignorance d'une époque.

considérées, en dehors de toute discussion rendue rationnellement incontestable ; est encore : du ressort de l'éducation. Du reste, ce que nous avançons ici, a été dit avant nous : par Platon.

— « L'éducation, dit-il (*Lois*, liv. I, p. 52, traduction de Grou), n'est autre chose que l'*art d'attirer et de conduire les enfants vers ce que la loi dit être* LA DROITE RAISON. »

— Maintenant, en quoi diffère : l'éducation de l'instruction ?

Si, la réponse à cette question était aussi facile ; que, maintenant peut-être elle, le paraît à nos lecteurs ; il est probable : que, nos dictionnaires auraient donné de meilleures définitions : des mots *éducation* et *instrction*.

Avant, que la vérité soit devenue nécessaire à l'existence sociale ; il est aussi impossible : de séparer l'éducation de l'instruction, même seulement dans la valeur des expressions ; qu'il l'est : de séparer la vérité des préjugés ; la croyance de la science.

Une fois, que la vérité est devenue nécessaire à l'existence de l'ordre ; une fois, qu'elle est trouvée et socialement appliquée ; l'éducation et l'instruction se trouvent : immédiatement déterminées. En outre, des développements de l'organisme, on nomme *éducation :* tout ce que l'on fait accepter *comme vrai* à la jeunesse ; parce qu'elle ne peut encore en concevoir les démonstrations. On appelle *instruction,* ce qui vient démontrer : que, les préjugés, inculqués par l'éducation, sont réellement : des vérités.

Pour nous résumer en peu de mots : l'éducation est relative aux *croyances ;* l'instruction est relative à la *science*.

Sous l'empirisme, il n'y a pas encore de science; pas de vérité. Il n'y a : que, des abstractions de vérités supposées : les mathématiques par exemple.

Dès lors, il est facile de concevoir : comment, sous l'empirisme, sous le despotisme, sous le règne des hypothèses, il est impossible : de séparer l'éducation de l'instruction; et, comment sous le règne de la raison, de la vérité, de la liberté, l'éducation et l'instruction, quoiqu'étant *une* dans le fait, se trouvent néanmoins distinguées : d'une manière absolue.

Ici, se présente une question : sous le despotisme, l'éducation doit-elle être soumise à l'instruction; ou, l'instruction à l'éducation?

Si, l'on écoutait le sens commun, en faisant abstraction du despotisme, la réponse serait simple : puisque l'instruction est exclusivement relative à la vérité; c'est, l'éducation qui doit être soumise à l'instruction. Dès lors, la société aura soin de ne rien inculquer à la jeunesse, comme préjugé, qui ne puisse être ensuite démontré, comme vérité. Mais, pensons au despotisme, et nous verrons : qu'alors, la vérité n'existe pas. Dès lors, la solution donnée est inacceptable. Sous le despotisme, pour se trouver dans le vrai relatif, dans le praticable, il faut : toujours conclure à rebours du sens commun. Cela doit être : puisque, le despotisme ne peut s'appuyer : sur la vérité.

Sous le despotisme, c'est donc l'éducation qui doit

dominer l'instruction; c'est la croyance, qui doit dominer une science qui n'existe pas encore. Et, lorsque l'instruction veut paraître; c'est-à-dire : lorsqu'une tendance à examiner, ce qui est donné comme vrai par l'éducation, vient à se montrer; il faut : que, l'instruction, toujours essentiellement négative dans ses commencements, soit écrasée : pour que l'ordre, par le despotisme, ne soit pas anéanti; pour que tout ordre ne soit pas anéanti ; jusqu'à l'époque : où, l'instruction positive, soit devenue : nécessaire, cherchée, trouvée, acceptée, et vulgarisée.

C

MOYENS NÉCESSAIRES POUR QUE LES DÉVELOPPEMENTS DE L'INTELLIGENCE PUISSENT EXISTER.

« Le siècle se refuse à une doctrine imposée : les croyances sociales, non-seulement sont toutes ébranlées, mais ont péri. »

BALLANCHE, *Essai sur les institutions sociales*, t. II des *Œuvres*, p. 21 (1).

— « Nous sommes arrivés à un âge critique de l'esprit humain, à une époque de fin et de renouvellement. La société ne repose plus sur les mêmes bases, et les peuples ont besoin d'institutions qui soient en rapport avec leurs destinées futures. Nous sommes semblables aux Israélites dans le désert. A peine échappés comme eux à la maison de la servitude, nous vivons sous la tente comme eux, et comme eux encore nous sommes nourris en quelque sorte de la manne du ciel, car le temps n'est pas venu d'avoir des moissons nouvelles. »

BALLANCHE, *Essai sur les institutions sociales*, t. II des *Œuvres*, p. 67.

— « A mesure que la puissance de l'homme croît, *son loisir augmente proportionnellement*. Tranquille sur les besoins physiques, il peut satisfaire d'autres besoins, vaquer à d'autres fonctions, *au développement intellectuel*, à la culture de la science qui développera de plus en plus sa puissance même (2).

« Dans ses rapports avec l'évolution de l'huma-

(1) Le CROIRE SOCIAL, n'a d'existence possible : qu'à l'ombre d'une inquisition. Dès, que toute inquisition devient impossible; tout CROIRE SOCIAL, le devient également.

(2) Et, voilà précisément pourquoi : le paupérisme, l'abrutissement

nité, le LOISIR, *c'est le passage de la vie organique à la vie spirituelle*, car le loisir n'est pas l'inaction, mais le travail de l'intelligence substitué au labeur corporel. »

LA MENNAIS, *Esquisse d'une philosophie*, t. III, p. 120.

— Le loisir est nécessaire : pour que l'intelligence puisse se développer.

L'existence de l'ordre, est incompatible avec le développement de l'intelligence des masses : tant, que le devoir et le droit reposent : sur des hypothèses.

Il faut donc : que, les masses n'aient pas de loisir.

Cela est incontestable. Et, lorsque M. Guizot a dit, en parlant des masses : *le travail, le travail* INCESSANT *est un frein nécessaire;* M. Guizot a énoncé, empiriquement, une vérité, contre laquelle il n'y a rien à opposer : pour l'époque de despotisme. Seulement, le philosophe, socialiste ou antisocialiste, ne s'est pas aperçu : que, nous étions à une époque : où, le despotisme est, lui-même, devenu incapable : de servir de base à l'existence de l'ordre.

Et, quels sont les moyens d'empêcher les masses d'avoir du loisir ?

L'esclavage : depuis l'anthropophage, sauvé de la mort sur le champ de bataille, jusqu'au prolétaire, condamné à mourir de misère et de faim, selon Malthus ; l'appropriation du sol ; l'impôt rejeté sur le travail ; l'excitation aux différents fanatismes ; enfin les moyens

des masses, est nécessaire : tant, que le droit et le devoir restent basés : sur des hypothèses.

despotiques que déjà nous avons énumérés; et, qu'il est inutile de rappeler ici. Il est facile de voir : que, sous le despotisme, tout s'enchaîne, pour concourir à un même but : LE MAINTIEN DES MASSES DANS L'IGNORANCE.

---

§ II.

Histoire.

« La défense d'écrire les lois se trouve trop souvent consignée dans les monuments de l'antiquité pour ne pas lui supposer une raison. Les envahissements de la parole *écrite* étaient sans doute trop évidents et trop rapides, et l'on voulait en retarder l'effet, parce que les institutions étaient fondées dans un esprit de FIXITÉ. On avait peut-être aussi déjà des exemples antérieurs du danger qui résulte de la confusion du langage. Mais la pente est irrésistible. Il n'y a pas très-longtemps que l'Europe a secoué le joug de la langue latine, par laquelle les rédacteurs des lois et les dépositaires de la science mettaient une barrière entre eux et les peuples, ce qui était toujours une manière de remplacer la parole traditionnelle.

. . . . . .

« Dans les temps où la parole traditionnelle conservait tout son empire, il fallait veiller à ce qu'elle ne fût pas altérée; alors on évitait de la livrer aux profanes, alors elle était exclusivement réservée à ceux qui avaient autorité sur les peuples. Telle est l'origine des doctrines secrètes et des langues sacrées.

. . . . . .

« Tout livre, dans cette période des sociétés humaines, était soumis aux maîtres de la science pour être approuvé ou rejeté par eux. En Égypte, par exemple, le livre approuvé ne paraissait que revêtu du nom d'Hermès; et le livre rejeté était voué au néant. Lorsque plus tard encore la parole écrite a admis les explications de la parole traditionnelle, il a fallu maintenir la magistrature de la pensée avec des modifications nécessitées par le nouvel ordre de choses; on a reconnu des livres

canoniques et des livres apocryphes. Enfin, dans ces derniers temps, nous avions la censure discrétionnaire.

. . . . . .

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que la diffusion des lumières parmi toutes les classes de la société effraye les timides. Dès 1763, dans un réquisitoire qui avait pour objet d'engager le parlement de Bretagne à demander au roi une réforme de l'éducation nationale, M. de la Chalotais, procureur général, après avoir déploré qu'il y eût un si grand nombre de colléges, s'exprimait ainsi : « Les frères de la doctrine chrétienne, qu'on appelle *ignorantins*, sont venus pour achever de tout perdre. » — Je ne cite ceci que parce que *ce n'est pas un fait isolé.* »

Ballanche, *Essai sur les institutions sociales.*

— « On s'étonne de ce que l'esclave et l'homme de couleur libre soient, dans le sud de l'Union, soumis à une législation beaucoup plus rigoureuse que dans les colonies qui dépendent d'une monarchie absolue, comme l'île de Cuba, et de ce qu'il soit, par exemple, défendu, sous peine d'amende et de réclusion, *d'apprendre à lire et à écrire à l'un ou à l'autre.* Le contraire serait bien plus surprenant. Si dans un pays où la liberté est illimitée pour *les blancs*, vous avez une fois reconnu *l'esclavage*, vous ne parviendrez à le maintenir que par une législation de fer. Vous serez obligé de mettre le *noir* (1) dans l'impossibilité de lire, car s'il pouvait lire vos constitutions et vos déclarations des droits qui commencent par ces mots : « Tous les hommes sont de droit naturel libres et indépendants; » comment ne seraient-ils pas en conspiration permanente contre vous? Il est juste de dire que si, aux États-Unis, les esclaves sont dégradés intellectuellement et moralement, ils sont traités avec humanité sous le rapport matériel. Les esclaves ici *sont moins surchargés de travail*,

(1) Tout ce qui, dans ce passage, est dit du noir pour l'Amérique, peut s'appliquer au prolétaire pour l'Europe, moins le bien-être matériel, que le prolétaire n'a point. Il est donc, pour l'Europe, aussi absurde : d'apprendre à lire au prolétaire; qu'il le serait, aux états du sud de l'Union, d'apprendre à lire aux hommes de couleur.

mieux nourris et mieux soignés que la plupart des paysans de l'Europe. »

MICHEL CHEVALIER, *Lettres sur l'Amérique du Nord,* note 4.

— « Il y a aujourd'hui deux natures ennemies : la nature bourgeoise et la nature prolétaire. »

MICHEL CHEVALIER, *Lettres sur l'Amérique du Nord,* lettre XXVIII.

— « Dans les états du Sud (États-Unis d'Amérique), la moitié de la population y est composée de PROLÉTAIRES *dans toute l'acception du mot,* c'est-à-dire d'ESCLAVES (1). »

MICHEL CHEVALIER, *Lettres sur l'Amérique du Nord,* lettre XXXII.

— « Tous les plans d'éducation populaire tentés depuis 1789 jusqu'à ces dernières années étaient mauvais parce qu'ils supposaient : qu'éducation était purement synonyme d'instruction ou de culture intellectuelle. Franchement, il y a plutôt à se féliciter de leur insuccès qu'à le déplorer ; car ils eussent semé, non le goût du travail, mais les germes *de la dissolution sociale ;* ils eussent fomenté par centaines de mille des ambitions auxquelles la société n'était pas en mesure de donner satisfaction ; ils eussent ajouté aux douleurs physiques du peuple, *qu'ils n'avaient pas puissance de guérir,* des peines intellectuelles et morales. *Il vaut mieux* qu'aujourd'hui la majorité de nos paysans soit encore assoupie au sein de l'ignorance, que s'ils avaient l'esprit faussé et le cœur aigri ou rongé de passions mauvaises. *L'ignorance est un moindre mal que la fausse science* et que la démoralisation (2). Notre France serait ingouvernable si les paysans avaient été soumis aux mêmes influences qu'une certaine portion des ouvriers. »

MICHEL CHEVALIER, *Lettres sur l'Amérique du Nord,* lettre XXVIII.

(1) M. Michel Chevalier oublie qu'il vient de dire : qu'aux États-Unis, les esclaves sont beaucoup mieux, *matériellement,* que les prolétaires en Europe. Ils sont même mieux, *moralement;* puisque, *abrutis,* ils sentent moins, ou plutôt ils ne sentent pas : leur dégradation morale; ou, plutôt, leur *non-élévation morale.*

(2) Cette vérité, est la plus importante : qui, ait été dite depuis 1789.

A

FAITS HISTORIQUES ET CONTEMPORAINS RELATIFS AU MAINTIEN DES MASSES DANS L'IGNORANCE. — EN FAIT D'INSTRUCTION POSITIVE OU ORGANISATRICE, L'IGNORANCE AUGMENTE; EN FAIT D'INSTRUCTION NÉGATIVE OU DÉSORGANISATRICE, L'INSTRUCTION SE DÉVELOPPE.

« Nous en sommes profondément convaincu, tous les maux de notre époque s'apaiseront quand une direction générale aura été imprimée à toute la connaissance humaine. Mais si une direction générale ne lui est pas donnée, ou si des directions générales divergentes lui sont laissées (à cause du besoin nécessaire à l'esprit humain, d'en avoir une bien ou mal fondée), si la négation et l'affirmation sur toutes choses demeurent en présence, et si en même temps, et par une conséquence nécessaire, la connaissance humaine reste brisée en mille fragments, comment voulez-vous qu'il n'y ait pas anarchie et douleur? »

M. Pierre Leroux, *Discours aux politiques.*

— « Vous demandez l'instruction pour les enfants du peuple. Mais il a été démontré que l'instruction sans morale est plus nuisible qu'utile au peuple; et voilà même la statistique qui vous prouve que cette chétive instruction qui se borne à apprendre à lire au peuple, loin de tarir les délits et les crimes, semble au contraire les multiplier. Ce n'est donc pas seulement d'instruction que le peuple a besoin, mais d'éducation. Or, sur quoi pouvez-vous fonder une éducation, une morale, sinon sur un système de *croyance* (1) embrassant le passé, le présent et l'avenir de l'humanité, les rapports

(1) C'est, probablement, *science*: que, l'auteur a voulu dire.

des hommes entre eux, et les rapports de l'humanité et de chaque homme avec Dieu ?

« Vous demandez l'instruction, vous voulez propager les lumières; mais en propageant les lumières, vous n'aurez fait qu'accroître les besoins légitimes du peuple, et enflammer de plus en plus cette passion d'égalité qui est à la fois la vertu et le supplice de notre âge. Donc, après avoir donné l'instruction, il faudra songer à autre chose, c'est-à-dire à des institutions tendant vers un nouveau classement social. Poussez ces conséquences, et vous êtes amené à concevoir la nécessité d'une organisation toute nouvelle dans la société. Or, sur quel fondement cette société nouvelle peut-elle reposer, sinon encore sur des *croyances* liées, enchaînées, universelles (1) ?»

M. Pierre Leroux, *Discours aux politiques.*

— Les masses ont été, constamment, maintenues dans l'ignorance; et, toujours nous avons vu : relativement à l'intellectuel, la soumission aux croyances imposées ; relativement au matériel, l'aliénation du sol ainsi que sa transmission par hérédité dans les familles; être présentées aux peuples, sous l'autorité de préjugés quelconques : comme, bases essentielles, nécessaires, de toute civilisation. Et, les mille ressorts, du despotisme, ont toujours été employés : pour rendre, cette double base de l'esclavage des masses, aussi indestructible : que, la société même.

Si, quelquefois, le danger arrache aux despotes quelques protestations, sur leur désir d'instruire les masses; toujours, ils savent en éluder l'exécution. Encore, tout au plus s'agit-il alors : de diminuer l'ignorance, par crainte ou par intérêt. Quant, à l'idée de la

(1) Des *croyances*, en préseuce de l'incompressibilité de l'examen, ne peuvent être universelles; et des connaissances qui sont liées, enchaînées, universelles, sont : *la science.*

détruire par devoir ; jamais, il ne lui est permis de se produire. Aujourd'hui même, qu'il est question, plus que jamais, de généraliser l'instruction ; il reste néanmoins incontestable : que, l'*ignorance vulgaire*, vu le progrès de l'instruction relative au matériel, à la production, à l'industrie, dont les minorités se réservent le monopole, demeure la même proportionnellement, si même peut être la différence n'augmente pas au contraire ; tandis, que pour ce qui concerne l'*instruction négative ou désorganisatrice*, celle-ci, par propagation sociale et d'instruction primaire consistant à apprendre à lire, tend à se mettre en équilibre : avec celle des despotes

Ces propositions, vont paraître exagérées : voyons si, elles le sont effectivement. Beaucoup de personnes auront peine à croire : qu'au milieu du dix-neuvième siècle : l'instruction secondaire soit *plus monopolisée*, qu'elle ne l'était au milieu du dix-huitième siècle. Telle est, cependant, la vérité. Et, pour nous disculper d'une proposition malsonnante, nous allons nous appuyer sur une autorité : que, le bourgeoisisme ne récusera point : celle d'un de nos meilleurs économistes, nommé par le gouvernement bourgeois, pour professer au collége royal de France.

— « Un fait, trop peu connu, dit-il, et dont les détails m'ont été communiqués par des personnes très-dignes de foi, c'est que depuis la révolution de 1789 et la suppression des ordres religieux, nous avons étrangement *rétrogradé* en fait d'instruction *secondaire*. Il est possible que nous ayons gagné en qualité, mais il est certain que, relativement à la quantité, nous avons beaucoup perdu. Avant 1789, le nombre des élèves fréquentant les colléges était *triple* ou *quadruple* de ce qu'il est aujour-

d'hui. Alors il y avait un plus grand nombre de bourses dans une seule province, la Franche-Comté, par exemple; il y en avait plus qu'il n'y en a aujourd'hui dans la France entière (1). A la même époque, le nombre des élèves des écoles primaires était beaucoup moindre que de nos jours dans la même proportion peut-être, surtout dans les campagnes. Il semble donc que nous tendions depuis cinquante ans à nous rapprocher du régime des États-Unis. Sans vouloir calomnier notre siècle, et sans me rendre suspect de partialité en faveur de l'ancien régime, il me sera permis de dire qu'aujourd'hui il est plus difficile, qu'il y a cinquante ans, à jeune homme *capable, mais pauvre*, de surgir intellectuellement dans les villes au moins. Alors toute la jeunesse était entre les mains du clergé, ne fût-ce que par la confession, le catéchisme, les confréries, l'influence domestique des prêtres et la fréquence des pratiques religieuses, qui mêlaient sans cesse le pasteur au troupeau. Tout enfant qui annonçait d'heureuses dispositions était aisément distingué par le clergé, et obtenait non moins aisément admission gratuite dans un des nombreux colléges dirigés par les ordres religieux. Ainsi, les créations les plus libérales ont été immolées au nom de la liberté, dans la guerre d'extermination que nos pères déclarèrent au passé. »

(M. Michel Chevalier, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, note 6 du tom. II.)

(1) On peut évaluer à un million de francs la somme totale des bourses actuelles. Il y en avait en Franche-Comté pour 1,100,000 francs.
(*Note de M. Chevalier.*)

B

RECHERCHES DE LA CAUSE DU FAIT CONTEMPORAIN RELATIF : D'UNE PART, A L'AUGMENTATION DE L'IGNORANCE DES MASSES, PROPORTIONNELLEMENT A LEUR ÉTAT DE STAGNATION VIS-A-VIS : DE L'AUGMENTATION DES CONNAISSANCES DES DESPOTES, POUR CE QUI CONCERNE LES CONNAISSANCES SUR LA NATURE ; D'UNE AUTRE, A L'AUGMENTATION DE L'INSTRUCTION DES MASSES, TENDANT A SE METTRE EN ÉQUILIBRE AVEC LES CONNAISSANCES DES DESPOTES, POUR CE QUI CONCERNE : LA NÉGATION, LA DESTRUCTION DES BASES SOCIALES.

« Que l'on y songe! La cohésion, l'augmentation inquiétante de cette race de voleurs et de meurtriers est une sorte de *protestation vivante* contre l'absence des mesures préventives d'une législation prévoyante, de larges institutions préservatrices destinées à surveiller et moraliser, *dès l'enfance*, cette foule de malheureux abandonnés ou pervertis par d'effroyables exemples. Encore une fois ces êtres déshérités que Dieu n'a faits ni plus mauvais, ni meilleurs que ses autres créatures, ne se vicient, ne se gangrènent ainsi incurablement, que dans la fange de misère, d'ignorance et d'abrutissement où ils se trouvent en naissant. »

M. E. Sue, *Mystères de Paris*, t. IX, p. 373.

— Dans la situation sociale de l'époque, les despotes voudraient faire avancer les masses vers les connaissances matérielles, afin d'en retirer un plus grand bénéfice d'exploitation ; et, en même temps, les faire

rétrograder vers l'ignorance, pour tout ce qui concerne les connaissances sociales. Il y a, chez eux : une tendance à instruire les masses, relativement ; et une répulsion à les voir s'instruire, absolument.

Recherchons les causes de ces tendances empiriques.

Lorsque le protestantisme, au moyen de la presse, commence à s'établir au milieu des despotes ; la barrière sociale héréditaire, existant entre les maîtres et les esclaves, d'une manière pour ainsi dire absolue, au moyen de l'inaliénabilité des fiefs ; se détruit peu à peu. C'est, qu'à cette époque, et toujours par suite du protestantisme, toutes les propriétés tendent à devenir : également aliénables.

Alors, plusieurs individus, despotes par un développement d'intelligence dérivant de la propriété, deviennent, par la liberté d'aliéner et par l'esclavage qui les soumet à leurs passions ou à celles des autres, eux-mêmes esclaves sous le rapport de la propriété. Dès lors, il n'y a plus, entre les maîtres et les esclaves, qu'une barrière : relative à des propriétés, pouvant s'aliéner ou se perdre. Et, le protestantisme, au moyen des despotes devenus esclaves, sous le rapport de la propriété, se propage au milieu des masses, auparavant exemptes de contagion, comme exclusivement composées d'esclaves : et, sous le rapport de l'intelligence ; et, sous le rapport de la propriété.

C'est, à cette époque : que, les despotes par développement d'intelligence, esclaves par privation de propriété, peuvent, au moyen de sophismes que l'i-

gnorance fait prendre pour des raisonnements réels, porter les masses, au milieu desquelles ils se trouvent, à bouleverser : tout système social relatif aux propriétés. Leur but est de profiter : et, de l'anarchie que leur influence aura produite ; et, de leur supériorité intellectuelle, au milieu de ceux qui l'auront établie ; pour sortir de l'esclavage social, où les place : leur dénûment de propriété.

Pour bien comprendre le progrès anarchique, résultant de l'incompressibilité de l'examen ; progrès duquel, par excès de mal social, doit naître le besoin de l'ordre incontestablement rationnel ; il est essentiel de ne jamais perdre de vue, les distinctions que nous venons d'établir : de deux espèces de despotes ; et, de deux espèces d'esclaves. C'est, pour ne laisser rien d'obscur à cet égard, que nous croyons devoir revenir : sur ces distinctions.

Le despotisme, avons-nous dit, est le monopole des développements de l'intelligence ; et, le monopole ne peut dériver : que, d'un monopole de propriété.

L'ordre par ce monopole, par l'injustice, est nécessaire pendant toute la durée de l'ignorance primitive ; et, c'est pour la stabilité de l'ordre, que la possession stable des deux monopoles par les mêmes individus, a été primitivement établie.

C'est donc la réunion des deux monopoles, qui constitue le *despote complet ;* c'est-à-dire : *l'homme libre* de l'époque d'empirisme. Du moment, que les monopoles ne sont plus réunis : le despote n'est plus libre, que sous le rapport du monopole qu'il conserve ;

il devient esclave, sous le rapport du monopole qu'il a perdu.

Il en est de même pour les esclaves. Ceux-ci le sont : d'une part, en ce que le développement de leur intelligence a été comprimé ; d'une autre, en ce que l'ordre a exigé : qu'ils fussent privés de propriété ; pour, que le loisir ne leur permît point de développer leur intelligence.

Si donc, par un développement social quelconque, des esclaves peuvent parvenir à acquérir des propriétés, soit par hasard, soit par vol ou autrement ; sans, que leur intelligence soit développée à hauteur des connaissances acquises ; ils seront : despotes, sous le rapport de la propriété ; et, esclaves, sous le rapport de l'intelligence.

Si, alors, les despotes par l'intelligence ne dominent les despotes par propriété, dans le but d'exploiter les masses au profit commun ; il arrive, nous le répétons : que, les despotes par développement d'intelligence, esclaves par privation de propriété, peuvent établir des sophismes anarchiques, qui seront acceptés : par les esclaves, sous le rapport de l'intelligence ; despotes, sous le rapport de la propriété.

C'est, pour que les esclaves, par défaut d'intelligence et de propriété, puissent résister aux sophismes des esclaves par seul défaut de propriété ; que, les despotes, par l'intelligence et la propriété, veulent instruire les masses. Mais, l'instruction qu'ils voudraient répandre, devrait être exclusivement relative : à la résistance à ces sophismes.

En effet :

Si, les despotes instruisaient les masses, absolument; en leur donnant l'instruction négative, seule existante alors; celles-ci auraient bientôt reconnu: l'irrationalité de la base donnée au monopole des développements de l'intelligence : l'aliénation du sol; et, sa transmission par hérédité. Le despotisme deviendrait dès lors impossible. Et, comme avant qu'une règle d'action, rationnellement incontestable, ne soit trouvée et socialement acceptée, il n'y a d'ordre possible que par le despotisme; il s'ensuit : que, l'instruction négative absolue des masses, conduirait nécessairement à l'anarchie : puisque les conditions d'ordre, que nous venons d'indiquer, n'ont point encore d'existence réelle.

Telles sont les causes qui portent, empiriquement, les despotes : à une tendance, vers l'instruction relative des masses; et, à une répulsion contre leur instruction absolue.

Mais, dans le remède, que les despotes veulent opposer à l'anarchie qu'ils craignent, il y a une tendance anarchique, qu'ils ne reconnaissent point; et, sans le savoir, ils contribuent, eux-mêmes, à propager l'anarchie à un point : que, les malheurs qu'elle occasionnera aux despotes, les forceront à demander, eux-mêmes, l'abolition du despotisme.

Pour que les esclaves, par défaut d'intelligence et de propriété, puissent résister aux sophismes des esclaves, par seul défaut de propriété; les despotes, par intelligence et propriété, sont obligés de développer,

quelque peu que ce soit, l'intelligence des esclaves subissant les monopoles : d'instruction et de propriété.

Mais, tout développement d'intelligence est un accroissement de besoin ; et, tout accroissement de besoin est un excitant pour attenter à la propriété, lorsque l'organisation de celle-ci n'est point incontestablement établie : pour le plus grand bien de tous et de chacun : ce qui ne peut être sous le despotisme.

Dès lors : de nouveaux sophismes deviennent possibles, d'un côté ; et, d'un autre, de nouveaux développements d'intelligence, deviennent nécessaires.

Voilà donc, les despotes par intelligence et propriété, forcés d'élargir les limites accordées au développement des esclaves par infériorité d'intelligence et de propriété, dans le but de se rassurer de nouveau : contre de nouvelles attaques à la propriété. C'est-à-dire : qu'un cercle vicieux de tendance à développer l'intelligence des masses, dans certaines limites ; et, de nécessité d'étendre continuellement ces limites, pour atteindre le but qu'on se propose ; élargit ces mêmes limites, jusqu'au point : où, la totalité des esclaves s'aperçoit : que, les bases données au despotisme, la soumission à des croyances non démontrées, d'une part ; et, d'une autre, l'aliénation du sol, ainsi que sa transmission par hérédité ; sont essentiellement établies : au détriment des esclaves. Et, comme alors personne ne veut demeurer esclave ; et, que tous ignorent encore, en quoi consiste la liberté de tous et de chacun ; l'anarchie devient universelle ; et, les despotes

deviennent eux-mêmes intéressés : à l'anéantissement du despotisme ; à l'établissement de la liberté.

C'est, seulement alors : que, la société commence à raisonner réellement. Auparavant, elle n'est qu'une immense Petite-Maison ; qu'un rassemblement d'innombrables loges ; où, chacun se donnant exclusivement raison, sur la foi de son sentiment, déclare atteint de folie : quiconque ne pense pas comme lui-même. A une époque : où, la vérité sociale n'est point encore découverte ; où, toute utopie politique a déjà eu une existence réelle dans les idées ; où, chacune d'elles a encore des partisans ; si quelqu'un, *la vérité n'étant point encore socialement nécessaire,* était assez imprudent pour exposer : ce qui, *incontestablement*, se trouve être la vérité *devant la raison;* il serait universellement condamné, comme atteint de folie : devant le préjugé ; devant le sentiment.

C'est donc seulement : à l'époque où l'anarchie devient universelle ; à l'époque où d'innombrables bouleversements de propriétés, toujours arrosés du sang des populations, calment la frénésie sociale, sentimentalement excitée par le protestantisme ; que, le *raisonnement suivant* peut être considéré : comme, ne devant point faire condamner moralement à la douche ; le malheureux, assez hardi pour le prononcer.

Donnons ce raisonnement.

« L'ordre social repose : essentiellement ; exclusivement ; sur une règle d'action.

« Une règle d'action ne peut servir de base à l'ordre social ; si, elle-même ne se trouve appuyée : sur

une autorité, sanctionnant *fatalement, justement, illusoirement ou réellement*, toute atteinte à cette même règle.

« Une autorité, sanction nécessaire de règle d'action, ne peut, même existant *réellement,* servir de base à la règle, de manière à rendre l'ordre social possible; à moins d'être reconnue : comme étant incontestable; c'est-à-dire : que, l'étant ou ne l'étant point, *réellement;* elle doit, néanmoins, être *socialement incontestée.*

« Une autorité, sanction nécessaire de règle d'action, ne peut être *socialement incontestable* et *incontestée :* que, *sentimentalement* ou *rationnellement.*

« L'autorité, sanction nécessaire de règle d'action, *rationnellement incontestable* et *socialement incontestée,* peut seulement exister *pratiquement :* lorsque l'excès de malheur social, dérivant du despotisme, devenu source d'anarchie, a rendu l'autorité sanction de la règle d'action *sentimentalement incontestable,* incontestablement incapable de servir plus longtemps de base à l'ordre social; et, que le besoin d'ordre a forcé la société : non-seulement à rechercher théoriquement la règle d'action rationnellement incontestable; mais encore, *à faire reconnaître par chaque individu,* cette même règle d'action, comme rationnellement incontestable, pour qu'elle puisse être : *socialement, pratiquement,* INCONTESTÉE.

« Or, ces conditions sociales d'*incontestabilité,* constituant l'essence de l'état social de raisonnement ou de liberté réelle; n'ont, jusqu'à présent, jamais eu d'existence réelle.

« Jusqu'à présent, il n'y a donc jamais eu possibilité ; et, il n'y a pas encore possibilité ; de voir l'ordre social exister : si, ce n'est par une règle d'action, reposant sur une autorité sentimentalement incontestable, et, socialement incontestée.

« Une autorité, sanction nécessaire de règle d'action, n'est *sentimentalement* incontestable : que, lorsqu'elle se trouve appuyée sur une révélation ; et, n'est socialement incontestée : que, pour aussi longtemps que les interprètes de cette révélation, *restent maîtres : de l'éducation et de l'instruction.*

« Les interprètes de révélation cessent de rester maîtres de l'éducation et de l'instruction ; et, par conséquent, toute autorité, sanction nécessaire de règle d'action, cesse d'être sentimentalement incontestable et socialement incontestée : dès, que le libre examen s'établit ; *dès, que l'examen devient incompressible.*

« Le libre examen, l'incompressibilité de l'examen, existe actuellement ; et, ne peut être détruit : que, par l'anéantissement de la presse, anéantissement devenu impossible.

« L'ordre social est donc devenu absolument impossible : pour autant que la règle d'action, basée sur une autorité rationnellement incontestable et socialement incontestée, n'a point d'existence réelle.

« Maintenant :

« Le libre examen étend ses limites, en raison même des développements de l'instruction ; et, l'anarchie doit se propager : en raison directe des progrès de l'incompressibilité de l'examen.

« Avant, que la règle d'action, basée sur une autorité rationnellement incontestable et socialement incontestée, ait une existence théorique et pratique réelle ; L'ANARCHIE DOIT DONC S'ÉTENDRE : EN RAISON MÊME DES DÉVELOPPEMENTS DE L'INSTRUCTION. »

Et, je le répète : jusqu'à ce que l'anarchie ait développé l'instruction réelle ; l'auteur, du raisonnement précédent, est inévitablement : CONDAMNÉ A LA DOUCHE.

Cette nécessité d'instruction réelle, d'instruction base incontestable de morale, est tellement nécessaire, sous peine d'une anarchie continuellement croissante ; qu'elle est reconnue et déclarée, de la manière la plus hardie : par les plus chauds partisans du gouvernement représentatif. Voici les propres paroles de M. Émile de Girardin, dans son ouvrage intitulé *De l'instruction publique*.

— « Aussi, dit-il, la loi du 28 juin 1833 n'a-t-elle pas, à notre avis, conçu l'avenir qu'elle pouvait enfanter ; elle n'a pas prévu qu'après une révolution, un gouvernement nouveau, UNE DYNASTIE NOUVELLE n'avaient jamais qu'une existence probable de QUINZE ANNÉES, lorsque l'*instruction du peuple sagement dirigée* ne servait pas de lien aux générations qui se renouvellent. »

(Édition de 1838, p. 33.)

— C'est vrai. Mais, quelle est l'instruction *sagement dirigée* à donner au peuple ; et, comment distingue-t-on l'instruction *sagement* dirigée, de l'instruction *follement* dirigée ?

CHAPITRE X.

NEUVIÈME MOYEN DESPOTIQUE : TERREUR DE L'AVENIR.

« Tous les intérêts sont convoqués : on leur montre le dogme nouveau comme un ennemi qui les menace..... De là une ligue puissante qui se compose de tous ceux qui tirent parti des vieilles croyances, et de tous ceux à qui on persuade que leur renversement changera tout et blessera leurs intérêts. Dans cette ligue, dont LA PEUR EST L'AME, il ne s'agit plus de foi, plus de croyance; il n'y a plus rien de moral : *l'intérêt seul en serre les nœuds.*

.....

« Alors le peuple désespère de la vérité. Il ne voit plus que des trompeurs autour de lui; il devient défiant envers tous, et pense qu'en ce monde l'affaire unique est d'être le moins malheureux possible; que c'est folie de prêter l'oreille aux beaux discours et aux grands mots de vérité, de justice, de dignité humaine; que la religion et la morale ne sont que des moyens de le prendre ou de le faire servir à des projets qui ne le touchent point. Il devient sceptique sur tout, sauf sur son intérêt; et, passant à l'indifférence pour tous les dogmes et pour tous les partis, estime que celui qui coûtera le moins sera le meilleur. On ne pourra plus lui mettre les armes à la main pour aucun; nul n'en vaudra la peine. Sa religion, sa morale, sa politique, sa doctrine universelle et unique, c'est l'INTÉRÊT : ses maîtres et ses meneurs sont parvenus à le rendre semblable à eux.

« Son indifférence obtenue, c'est tout ce que veulent les partisans de l'ancien dogme. Ils s'inquiètent peu de prendre sur lui un ascendant mo-

ral, d'en être crus, aimés, estimés; encore moins qu'il soit vertueux, religieux, heureux : il est indifférent, les voilà maîtres. »

JOUFFROY, *Comment les dogmes finissent.*

— « D'abord on a détruit ; c'était le premier besoin. Après avoir détruit on s'est moqué ; c'est le propre des vainqueurs. Mais jusque-là on n'a pas songé à ÉTABLIR, et pourtant il faut du positif au peuple et à la raison. Dans la ruine d'un dogme usé, la négation sérieuse tient d'abord lieu de foi : *c'est croire quelque chose, que de croire qu'une doctrine que l'on suivait est fausse ;* on y met d'abord une ardeur, un zèle qui remplissent l'âme. Mais quand la chose est bien démontrée, que l'ennemi est abattu, qu'on n'a plus à faire que rire de son absurdité, le zèle tombe faute d'opposition, et *l'on se trouve à vide, détaché d'une croyance et ne croyant plus à aucune,* dans une parfaite indépendance d'esprit qui flatte, et à laquelle on se plaît quelque temps, mais qui ne tarde pas à fatiguer une nature dont la faiblesse ne supporte pas le doute.

« Dans toute révolution d'idées le scepticisme trouve sa place : il vient pour détruire, et survit à sa victime ; mais il ne peut tenir longtemps. Nous avons besoin de croire parce que nous savons qu'il y a des vérités. Le doute est un état qui ne peut nous plaire que comme l'absence d'une fausse croyance dont nous nous sentons délivrés. Cette satisfaction goûtée, nous aspirons à une nouvelle croyance ; le faux détruit, nous voulons le vrai (1).

. . . . . .

« *Or, s'il est facile,* L'ESPRIT D'EXAMEN UNE FOIS NÉ, *de détruire ce qui est faux, il ne l'est pas, le faux démontré,* DE TROUVER CE QUI EST VRAI (2). Mille systèmes s'élèvent. Le parti vainqueur, uni pour abattre, se partage pour rétablir. La perspective du pouvoir pour le parti triomphant complique d'intérêts particuliers cette dispute philosophique. Les vieux amis de la réforme se divisent ; bientôt

(1) Cette citation, ainsi que la précédente, sont du professeur de philosophie Jouffroy, mort dans les tourments du scepticisme et désespérant : de trouver la vérité, dont il avait si grand besoin.

(2) Tout le mal de la situation actuelle, se trouve dans ces quelques lignes. Qui le remarquera ? qui l'accordera ?

ils se craignent ; encore un moment et ils se détesteront plus qu'ils ne détestent leurs communs ennemis qu'ils ne jugent plus redoutables. Tout est faction dans le parti de la vérité, tandis que le parti opposé devient de plus en plus compacte par l'*unité d'intérêt* QU'UNE CRAINTE COMMUNE *y a fait naître.*

« Cependant, le peuple, dont les intérêts matériels ne sont point engagés DIRECTEMENT dans ces querelles, continue à regarder avec son bon sens, ne voulant et ne cherchant que la vérité, mais la voulant promptement par ce qu'il en a besoin. Il sait qu'elle n'est pas dans le vieux dogme; quoi qu'il arrive, il ne se ralliera pas à ses partisans; mais il est étonné de ne plus la retrouver dans la bouche de ses amis. Ceux qui parlaient de si bon sens et avec tant d'unanimité et de désintéressement, les voilà qui se perdent dans des systèmes inintelligibles, qui se divisent sur tous les points, qui se haïssent, qui deviennent évidemment égoïstes et ambitieux. Qu'est devenu le zèle pur de ces apôtres de la nouvelle foi? où est la vérité promise?où est le bonheur qu'ils annonçaient au peuple? C'était pour lui, et pour lui seul qu'ils voulaient travailler; et c'est pour eux qu'ils combattent, se divisent, et, oubliant leur vieil ennemi, se déchirent entre eux.

« Voilà ce que fait ressortir avec soin l'ancien parti. A son tour il attaque les plans proposés avec le raisonnement et le ridicule; à son tour il reproche l'égoïsme, il accuse d'ambition et d'hypocrisie; il demande où l'on va mener ce pauvre peuple à qui on avait tout promis; il lui fait honte d'avoir été dupe, il lui fait honte d'avoir prêté sa force à des fourbes, et d'avoir servi de moyen. Et comme le peuple souffre (car les temps de révolution sont pénibles à passer), il lui fait sentir son malaise, qu'il oppose à son ancien bonheur, ou du moins à celui de ses pères, dont l'éloignement permet de tracer des tableaux de fantaisie. Écartant la question de la vérité du dogme ancien et des opinions nouvelles, il n'en atteste plus que l'INTÉRÊT, démoralisant ainsi de toutes ses forces la société qu'il ne pourrait plus retenir par l'autorité de la vérité et du devoir. Et tout cela, il le fait prêcher et répéter partout : car il est uni, organisé; il a la force constituée entre ses mains, et ses adversaires n'ont que la parole. »

Id., ibid., ibid.

— « Les bons mêmes, ceux du moins qui souvent passent pour tels dans l'opinion commune, sont sujets, à cet égard, à plusieurs sortes d'illusions. Tantôt ils essayent de se persuader qu'au fond l'état des choses n'est pas aussi triste que quelques-uns le prétendent; qu'on s'alarme trop..... afin de tirer de là un prétexte de rester en repos; ils veulent dormir tranquilles. Tantôt, au contraire ils s'exagèrent ce que cet état a d'inquiétant, pour en conclure l'inutilité des efforts humains, et renvoyer tout à la Providence. D'autres fois ils conviennent qu'il serait pressant, indispensable de chercher un remède au mal; mais ce soin ne les regarde pas, c'est la charge, le devoir d'un autre : et sur ces motifs divers, chacun s'enveloppe dans son manteau et s'assied pour regarder de loin l'édifice que la flamme ravage, ou que la tempête ébranle, et dont, d'heure en heure, ils voient crouler çà et là d'énormes pans.

« Insouciance, paresse, amour d'une vie molle, PEUR surtout, LA TREMBLANTE PEUR, voilà ce qui aveugle ou corrompt les débiles consciences de tant d'hommes qui s'en vont balbutiant avec une sécurité feinte : *Paix, paix,* et il n'y a point de paix. *Ils craignent le travail, ils craignent le combat, ils craignent tout,* EXCEPTÉ CE QU'IL FAUDRAIT CRAINDRE. »

LA MENNAIS, *Affaires de Rome*, p. 199.

§ 1.

Empirisme.

« Depuis deux ans il s'est accompli bien des changements profonds dans la société; les esprits regardant d'autres objets, toutes les questions se sont déplacées, et notre état, au fond, n'a presque rien de commun avec ce qui était.

« Sous la restauration de quoi s'agissait-il ? De renverser une dynastie qui rappelait au pays une invasion étrangère ; d'en combattre les tendances rétrogrades, en développant le principe de liberté sous la forme établie par la Charte et dans les limites de la Charte.

« La Charte, dans sa partie démocratique, était l'organisation des conquêtes de la classe moyenne (1).

« Le libéralisme se composait donc d'un sentiment de nationalité, et sous ce rapport il était l'expression de la France entière, et d'un intérêt seulement partiel, celui de la classe moyenne, ou de la classe politiquement constituée par la Charte.

« Elle triompha en 1830 (2).

« Mais derrière elle, il y avait le peuple par lequel elle avait triomphé ; le peuple auquel nul ne songeait pendant la restauration ; le peuple exclu de la cité par la loi organique de la cité même, le

(1) Il aurait fallu ajouter : *devenue classe supérieure.* Une grande partie des malheurs de l'époque consiste à croire : qu'il existe encore une classe moyenne.

(2) Il fallait dire : la classe bourgeoise, devenue classe supérieure, triompha de la noblesse, qui voulait la réduire : à n'être plus que classe moyenne.

peuple délaissé, exploité, traînant dans les années prospères une vie laborieuse, souffrante, précaire, et mourant de faim aux époques périodiques de crise.

« Ce peuple, après juillet, se demande pour qui il a vaincu, et s'il n'a rien à attendre d'une victoire qu'il a si chèrement payée; s'il doit éternellement languir dans la même misère, dans le même abaissement. Non! telle est sa réponse (1).

« Alors se pose la grande question, commence la grande lutte. Le peuple a acquis la connaissance et le sentiment de son droit. Nul repos désormais pour lui qu'il n'ait réalisé ce droit devenu sa vie même, sa vie d'homme.

« Mais qu'est-ce que ce droit, et que veut le peuple ?

« Ne croyez pas qu'il ne s'agisse que de purs besoins matériels, que la question soit uniquement, soit principalement une question d'aliments et de vêtements, une question de bien-être corporel.

« Le peuple doit, d'abord avant tout, faire respecter en lui la dignité humaine. Si l'homme ne vit qu'en société, s'il est essentiellement, en tant qu'homme, un être social, il ne vit de la vie d'homme que comme membre du corps social, qu'après son introduction dans la cité, que lorsqu'il possède et qu'il exerce les droits inhérents à la qualité de citoyen. Autrement qu'est-il ? un pur instrument de production, une bête de somme, un outil, *une chose*, comme disaient les Romains ; il est, sous une forme ou sous une autre, ce qu'était l'esclave chez les anciens, le serf dans le moyen âge (2).

« Le peuple veut encore sa part de lumières, sa part de science. Il ne veut pas qu'on le repousse par l'ignorance dans l'impuissance, dans la servitude de la brute. Il veut vivre de la vie de l'esprit (3).

(1) Cette réponse du peuple ne signifie absolument rien. Cette négation, n'aura de valeur : que, lorsqu'elle sera prononcée par la nécessité ; et, pour la société, l'anarchie seule fait naître la nécessité.

(2) Il est pis que cela. L'esclave ancien n'avait ni connaissance, ni volonté. L'esclave moderne a mille fausses connaissances, n'a aucune connaissance réelle, et il a des velléités de volonté.

(3) Le peuple ne veut rien de tout cela. Par la raison bien simple : qu'il n'a que des velléités de volonté ; il ne saitce qu'il veut. Mais, désor-

« Il veut aussi, il veut enfin vivre de la vie physique. Et qui oserait lui en contester le droit ? qui oserait dire que pour augmenter le luxe, les jouissances de quelques-uns, Dieu l'a condamné au supplice de la faim ? Or, si souvent il meurt de faim, si habituellement il souffre de la faim, d'où vient ce monstrueux désordre, cette destinée effrayante d'une portion de la race humaine? Est-ce que matériellement les subsistances manquent ? Non. Le travail même du peuple dont elles sont le fruit, les multiplie de manière à suffire aux besoins de tous, et ce travail mieux ordonné les accroîtrait encore, et rapidement dans une proportion indéfinie. Si donc la faim s'assied sur le seuil d'un grand nombre, c'est qu'il existe un vice profond dans l'*organisation du travail et la répartition de ses produits*. Le peuple ne demande pas qu'on revienne sur le partage ancien (1), ce qui, par des raisons qu'il serait trop long de déduire ici, ne diminuerait pas les maux, mais les augmenterait au contraire ; il ne demande point qu'on porte atteinte à aucune possession actuellement acquise (2) ; mais que la loi cesse de diriger, au détriment des travailleurs, le fruit de leur travail, la richesse annuellement produite, vers les centres où elle s'accumule au profit exclusif de quelques-uns (3) ; que ce fruit retourne au travail même en proportion plus grande

mais, l'anarchie ne *veut* mourir : que, lorsque ces choses SERONT ; et, voilà la seule volonté, qui existe maintenant, au sein de la société.

(1) Le peuple ne demande rien : parce que le peuple ne sait ce qu'il veut. Mais, la raison demande. Et, sous l'empire de l'examen ; quand la raison est existante ; elle obtient : quand même la sentence devrait coûter la vie à tous les tribunaux, vis-à-vis desquels elle se présenterait. Les bourgeois sont bien revenus sur l'ancien partage, en abolissant le droit d'aînesse. Pourquoi le peuple, qui est bien autre chose, vis-à-vis des bourgeois, que les bourgeois n'étaient vis à-vis de la noblesse, ne reviendrait-il pas, ou plutôt ne viendrait-il pas à une meilleure organisation sociale ; laquelle, d'ailleurs, se ferait sans nuire à personne, en profitant à tous : ce, qui n'a point été le cas; quand, les bourgeois sont revenus sur l'ancien partage ?

(2) Et, en cela, la raison approuve le peuple. Mais, cela empêche-t-il : une nouvelle organisation sociale ?

(3) Et, voilà précisément : ce qui est impossible, dans l'organisation actuelle. Ce ne sont point les institutions qu'il faut changer; et, qui toujours sont bonnes : en ce qu'elles protègent une organisation quelconque.

et devienne ainsi, par l'accroissement de consommation, une source plus abondante de bien-être général.

« Tel est aujourd'hui l'élément qui fermente intérieurement dans la société et que rien n'étouffera, car le peuple n'a pu commencer à comprendre ses droits, sans en vouloir invinciblement la réalisation effective (1).

« Mais au lieu de trouver un auxiliaire dans le vieux libéralisme, il y a rencontré un obstacle imprévu pour lui, et de là ses mécomptes; car il se figurait que les oppositions officielles, filles de l'opposition de quinze ans, lui prêteraient secours, s'associeraient franchement à sa cause, et il n'en a rien été, il n'en pouvait rien être.

. . . . . .

« Là donc nul appui pour le peuple.

. . . . . .

« Comment son salut s'accomplira-t-il ? Comment la force providentielle qui, malgré toutes les résistances, réalise tôt ou tard infailliblement ce qui doit être, surmontera-t-elle les nombreux obstacles qu'opposent et l'égoïsme et les préjugés au droit conçu, voulu par l'humanité à cette époque de son développement? Qui le pourrait dire? qui le sait (2)? Ce qui semble certain, c'est que, pour effectuer cette réalisation nécessaire, UNE LUTTE TERRIBLE *contre tout ce qui représente encore le passé dans le monde actuel est* INÉVITABLE (3), et que l'Eu-

Vouloir changer un état social, et en laisser subsister l'organisation ; c'est, vouloir anéantir les pluies, et laisser subsister l'Océan.

(1) Le fait est : que, le peuple, non-seulement ne comprend pas ses droits ; mais qu'il ne sait même pas, pas plus que les philosophes, *s'il y a des droits*. Le peuple sait à présent : qu'il est mal ; qu'il est le plus fort ; et qu'il peut être mieux. Un jour ou l'autre, il cherchera à réaliser cette théorie ; puis, il sera plus malheureux ; ce qui ne l'empêchera pas de recommencer. Et, la société ira ainsi de mal en pire : jusqu'à ce que tous sachent et veulent : ce qu'il faut pour être bien.

(2) Tout le monde pourrait le dire : l'excès du mal social fera chercher la vérité, en faisant reconnaître préalablement : que le droit, dit divin, n'est plus possible ; et, que le droit dérivant des majorités : est essentiellement anarchique.

(3) Et, M. de la Mennais, qui est un des représentants du passé en voulant conserver l'organisation sociale actuelle, sera une des causes de cette

rope ébranlée jusqu'en ses fondements, aura, quoi qu'on fasse, à subir de longues et rudes épreuves. Que Dieu soit en aide à la cause juste! Sous d'autres formes peut-être, mais seulement sous d'autres formes, nous entrons de nouveau, dans l'ère des martyrs. »

La Mennais, *Discussions critiques*, p. 288.

lutte terrible, en donnant le suffrage universel comme remède. Il est vrai : que, depuis il a changé d'opinion sur la valeur du système représentatif (dans *Amschaspands et Darvands*), ce qui du reste fait honneur à sa raison et à sa franchise. Mais, qu'en est-il résulté? Il a été abandonné par tout le monde, par tous les sots, qui ne l'ont point compris, et qui, pour le punir de ses anciennes erreurs, lui ont fait voir : que les sots, jusqu'à ce que la vérité soit incontestablement connue et socialement généralisée, sont toujours : *en immense majorité* (1845).

Hélas! M. de la Mennais est mort depuis : dans l'adoration du représentatif. C'est, qu'en dehors de la vérité, il n'y a . qu'absolutisme et représentatif ; que despotisme ou anarchie.

A

LA TERREUR DE L'AVENIR APPARTIENT AU SPIRITUEL ET AU TEMPOREL. LA TERREUR DE L'AVENIR, AU TEMPOREL, EST SEULEMENT EMPLOYÉE COMME MOYEN DESPOTIQUE : LORSQUE TOUS LES AUTRES SONT DÉJA ÉBRANLÉS. POUR BIEN COMPRENDRE L'ÉPOQUE OU L'EMPIRISME LE MET EN JEU NÉCESSAIREMENT, IL FAUT SÉPARER LES DESPOTES EN DIFFÉRENTES CLASSES, QUI, D'AILLEURS NE PEUVENT SE DISTINGUER QU'A CETTE MÊME ÉPOQUE.

«On ne cherche pas avec moins d'ardeur dans la solution des problèmes de l'économie sociale, UN REMÈDE aux maux qui partout accablent la plus nombreuse partie du peuple. Mais encore ici, aucune des solutions proposées jusqu'à ce jour n'a satisfait la raison publique. On a pressentiment de modifications profondes qui s'opéreront nécessairement dans les rapports sociaux (1), tels que le passé les avait établis; et quand on vient à se demander quelles devront être ces modifications, chacun les RÊVE à sa manière, parce qu'en dehors du principe de justice et du sentiment chrétien de la fraternité, on ne les rattache à aucunes lois reconnues, ni même à aucunes lois quelconques déduites d'une conception préalable de l'homme et de sa nature (2).

. . . . . .

« De là l'inquiétude douloureuse des esprits, et

(1) Rapports sociaux ! quel vague ! Pourquoi donc ne pas dire : ORGANISATION SOCIALE, *quant à l'intellectuel et au matériel;* et, ORGANISATION DE LA PROPRIÉTÉ, si l'on ne veut que parler du *matériel ?*

(2) Si la justice et la fraternité, ce qui est la même chose, étaient démontrées être une réalité ; si la règle, émanant de la justice, avait une sanction incontestablement inévitable ; on n'en serait plus à rêver des modifications : elles seraient dans la règle. En cherchant, dans cette voie, il n'y aurait lieu : ni à s'endormir ; ni à rêver.

cet état d'attente incertaine qui tient la société comme en suspens dans toute l'Europe. »

La Mennais, *Esquisse d'une philosophie* (*Préface*), p. xxviii.

— Aussi longtemps : que, le despotisme se croit inébranlable; aussi longtemps : qu'une même foi est généralement acceptée ; que, tout protestantisme peut être anéanti ; que, l'examen n'est pas encore rendu incompressible par la presse ; la terreur de l'avenir reste dans le domaine religieux. Mais, aussitôt que les dogmes despotiques, précédemment examinés, sont ébranlés par l'examen, et surtout la sanction ultra-vitale ; la terreur de l'avenir passe du domaine spirituel, dans le domaine temporel ; et, elle devient le plus ferme appui du despotisme : jusqu'à ce qu'enfin elle finisse, elle-même, par causer son agonie.

Pour bien comprendre cette dernière phase du despotisme, il est nécessaire de se rappeler : que, par le passage de la société nobiliaire à la société bourgeoise, le nombre des despotes a augmenté considérablement : et, par l'accroissement des richesses matérielles ; et, par la plus grande communication de la richesse intellectuelle. Puis, à cause des différences d'organisation de propriété qui existent, entre la société nobiliaire et la société bourgeoise; des différences surgissent également : dans le nouvel ensemble de despotes. Nous avons déjà fait une étude de ces considérations ; nous devons maintenant les étendre.

En tête de la nouvelle classification, que l'organisation sociale bourgeoise rend nécessaire, nous placerons

ceux qui exercent le pouvoir politique. Nous les appellerons GOUVERNANTS. Ce sont les despotes *par propriété.*

Viennent ensuite, les despotes, par un développement d'intelligence, *alors toujours dû au monopole.* Ceux-ci, devenus ou restant esclaves, sous le rapport de la propriété, ne peuvent se libérer que très-difficilement, vu l'irrationalité : d'organisation de cette même propriété ; et, des institutions qui la soutiennent. Alors. une concurrence, résultat nécessaire de cette organisation ; concurrence, dont les moyens sont le vice et non la vertu ; les oblige : à s'avilir ; ou à mourir.

Incapables encore de concevoir : qu'il peut exister une société : où, il n'y ait ni maîtres ni esclaves ; où, la concurrence doive se faire, non par le vice mais par la vertu ; plus incapables encore de découvrir : quelles sont les bases réelles de cette société ; et surtout, ayant perdu toute moralité, par l'instruction matérialiste des bourgeois ; il sont mécontents : non du despotisme ; mais, des despotes exerçant un pouvoir, dont ils ne partagent point les bénéfices. Dès lors, ils profitent des développements de leur intelligence, pour exciter les masses à la révolte, en se donnant eux-mêmes comme les protecteurs du peuple. Leur but réel n'est autre, cependant : que, de se faire admettre au nombre des exploitants, sous un nouveau personnel ; ou, de forcer, par la crainte, le personnel gouvernemental existant, de les acheter : prêts, alors, à aider ce même personnel à opprimer les exploités, dont ils n'ont surpris la confiance : que, dans le but de se

réintégrer, eux-mêmes, au nombre des titulaires de l'exploitation.

Cette seconde classe est généralement composée : d'*égoïstes besogneux*, riches ou non. Leurs moyens sont : la force des sophismes tendant à mouvoir la force matérielle des masses ignorantes. Leur but est une *révolution*, dans le personnel gouvernemental : pour aussi longtemps qu'ils n'en font point partie ; ou, que la part qu'ils en reçoivent, ne leur paraît point conforme à leur mérite. Nous les nommerons RÉVOLUTIONNAIRES. Ce sont les mêmes : qui, une fois satisfaits ; deviennent CONSERVATEURS.

Les révolutionnaires sentent vaguement : que, l'esclavage des masses tient, essentiellement, à quelque condition de propriété. Ils croient même : qu'une organisation matérielle, bien entendue, pourrait servir de base à un ordre social durable. Ils sont loin de se douter : que, si le Dieu anthropomorphe pouvait, lui-même, venir établir instantanément, et par miracle, l'organisation matérielle la plus parfaite ; cette même organisation serait la source anarchique la plus féconde ; du moment : que, l'établissement de l'organisation intellectuelle, n'aurait point précédé l'organisation matérielle ; qui, comme base d'ordre matériel, ne peut être qu'une utopie : si, elle n'est intellectuellement basée et sanctionnée. Aussi, ne s'occupent-ils : que, de sophismes relatifs au matériel ; et, l'état de misère, continuellement croissant, leur laisse à cet égard un champ immense. Il leur suffit : de faire ressortir les milliards d'injustices dérivant de l'organisation actuelle ;

et, de faire considérer, d'une manière vague, le remède à ces injustices, comme devant dériver : de ce qu'ils appellent ORGANISATION DU TRAVAIL ; sans donner à cette expression, aucune valeur quelconque, sinon celle de *remède;* organisation de travail, portant toujours, indirectement, atteinte aux propriétés. Quelques-uns, d'entre eux, vont même jusqu'à vouloir établir : que, ces injustices sont directement inhérentes aux propriétés.

Parallèlement à la classe révolutionnaire, s'en élève une autre : composée de ceux, auxquels les développements de leur intelligence ont fait pressentir, empiriquement : que, l'égoïsme des intérêts matériels, l'égoïsme des intérêts exclusivement relatifs à cette vie, ne pouvait, SEUL, servir de base à l'ordre social ; et, que la sanction d'un ordre social, attribuant à chacun le plus grand bien-être matériel possible, devait elle-même se trouver relative, dans chaque individu soutenant cet ordre social : au dévouement, au sacrifice de ces mêmes intérêts matériels ; intérêts devant être considérés, par chacun, comme très-secondaires : eu égard à l'éternité de l'être, base de chaque personnalité ; être auquel la sanction se rapporte : exclusivement. Ce pressentiment les met, en opposition, avec les révolutionnaires : tous, PAR ESSENCE, *matériellement égoïstes.*

Ces hommes de dévouement comprennent, de la manière la plus claire : que, depuis que, par la presse, les communications sont devenues progressives et indestructibles ; tout pouvoir *politique,* ou exclusivement

relatif à la *force*, est devenu incapable : soit d'établir, soit de conserver l'ordre ; avant que la société ne soit réorganisée RADICALEMENT : tant à l'intellectuel, qu'au matériel. Mais, ils ne peuvent préciser en quoi doit consister : cette réorganisation RADICALE.

Ils voient bien, cependant : que, renverser par la force aveugle des masses, le pouvoir existant, avant de savoir en quoi doit consister la réorganisation radicale de la société ; ne serait qu'aggraver le sort du peuple ; et, que *l'essence du remède social réel*, doit être : la conciliation des intérêts de tous.

Ils cherchent donc le moyen théorique de concilier des intérêts, en apparence si opposés ; ayant le dessein de rendre ce moyen rationnellement incontestable ; et, comme tel, de le faire concevoir à tous : pour qu'il soit nécessairement, pratiquement, accepté par tous.

Leur but est ainsi : de faire arriver la société à la jouissance : de l'état rationnel, de l'état de liberté, par l'unité de conviction ; c'est-à-dire : par la force morale, agissant rationnellement comme incontestable pour chacun ; et non, par le sophisme suscitant la violence ou la force physique, moyen à l'usage des révolutionnaires.

Cette nouvelle différence achève de séparer : les deux classes que nous venons de distinguer. Nous désignerons les membres de la dernière sous le nom de RÉFORMATEURS.

Relativement à la bienveillance des intentions ; et, abstraction faite des moyens que chacun croit les eilleurs, pour arriver au but social ; tous les révolu-

tionnaires de dévouement, essentiellement dupes des révolutionnaires égoïstes, font partie de la classe des réformateurs. Il en est de même, des membres probes de tous les partis, qu'ils aient nom : *conservateurs, radicaux, juste-milieu*, *légitimistes, dynastiques* ou *républicains*. Et, au contraire : les égoïstes des divers partis sont essentiellement révolutionnaires, sciemment ou à leur insu. Car, en présence de l'incompressibilité de l'examen, vouloir baser la société sur les seuls intérêts matériels ; c'est, être révolutionnaire : quelle que soit la couleur du drapeau, sous lequel on veuille se placer.

Les révolutionnaires et les réformateurs, dérivant également du protestantisme, sont ainsi : partout ; et nulle part. Et, jusqu'à ce que le seul drapeau, qui puisse réunir tous les hommes de bonne foi, soit arboré et reconnu ; c'est-à-dire : jusqu'à ce que, par excès de malheur, le remède social, conciliation des intérêts de tous, ait été cherché, trouvé, et présenté, de manière à former une conviction générale ; toutes ces classifications sont idéales, inutiles quant à la pratique ; mais, nécessaires : pour comprendre l'état actuel de la société.

Après le personnel exerçant le pouvoir, les révolutionnaires, les réformateurs, que reste-t-il de l'ensemble des despotes ?

Une masse inerte d'égoïstes, non besogneux, mais satisfaits ; possédant plus ou moins de propriété ; et, appartenant plus spécialement à la première classe. Ceux-ci refusent : de s'occuper d'organisation sociale ;

et, se contentent d'affirmer : que, le pouvoir existant est toujours le meilleur : aussi longtemps qu'eux-mêmes ne souffrent point. Laissons, à cette classe, le nom de *juste-milieu* qu'elle s'est donnée ; ses membres se placent volontairement : entre des despotes supérieurs et des esclaves inférieurs. Ce sont les reptiles de l'humanité : leur essence est de ramper.

B

COMMENT LES DIFFÉRENTES CLASSES DE DESPOTES, UNE FOIS QUE L'EXAMEN EST DEVENU INCOMPRESSIBLE, FONT NAITRE NÉCESSAIREMENT ET SANS LE VOULOIR : LA TERREUR DE L'AVENIR, DERNIER MOYEN DESPOTIQUE.

« Après tout, Messieurs, quels que soient les événements extérieurs, c'est l'*homme lui-même qui fait le monde ;* c'est en raison des idées, des sentiments, des dispositions morales et intellectuelles de l'homme, que le monde se règle et marche; c'est de l'état intérieur de l'homme que dépend l'état visible de la société (1).

« Que faut-il pour que les hommes puissent fonder une société un PEU durable, un PEU régulière (2)? Il faut évidemment qu'ils aient un certain nombre d'idées assez étendues pour convenir à une société, pour s'appliquer à ses besoins, à ses rapports. Il faut de plus que ces idées soient COMMUNES à la PLUPART des membres de la société (3); enfin qu'elles exercent quelque empire sur leur volonté et leurs actions.

(1) M. Guizot oublie : qu'avant l'incompressibilité de l'examen, les minorités, ayant le monopole du développement de l'intelligence, donnent à leur gré, aux masses, des idées, des sentiments, des dispositions morales; et, que les membres de la minorité restent unis : en se partageant les fruits du travail des masses. Alors, c'est de l'état intérieur de quelques hommes, que dépend l'état visible de la société. Cet état ne dépend de l'intérieur de l'homme, en général ; qu'à l'époque : où, l'examen est devenu incompressible.

(2) Remarquez cet un PEU. Il est relatif, anarchique par essence. M. Guizot va prendre le soin de nous instruire à cet égard, et de nous faire comprendre : que, un *peu* signifie : *rien du tout.*

(3) Quand des idées ne sont *communes* qu'à la *plupart* des membres

« Il est clair que si les hommes n'ont pas des idées qui s'étendent au delà *de leur propre existence*, si leur horizon intellectuel est borné à eux-mêmes (1), s'ils sont livrés au vent de leurs passions, de leurs volontés, s'ils n'ont entre eux un certain nombre de notions et de sentiments communs autour desquels ils se rallient; il est clair, dis-je, qu'il n'y aura point entre eux de société possible; que chaque individu sera, dans l'association où il entrera, *un principe de trouble et de dissolution* (2). »

M. Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, p. 84.

—Voyons, à l'œuvre, les diverses classes de despotes : telles que nous venons de les déterminer.

Les révolutionnaires répandent au milieu des masses, comme devant servir de remède aux maux de la société, des théories *directement* ou *indirectement* attentatoires : aux propriétés individuelles.

Justifions, rapidement, cette proposition qui en renferme un grand nombre, dont chacune se trouvera discutée ailleurs, avec plus de détails.

Les remèdes révolutionnaires sont :

d'une société; c'est, qu'elles sont basées sur des préjugés; et, qu'elles servent de base à une tyrannie. Et, en présence de l'incompressibilité de l'examen, ces idées communes à la plupart, cessent bientôt d'être *communes* : même, à deux individus.

(1) Il est évident : que, ce pompeux équipage de propositions signifie : que, si les hommes n'ont point de lien religieux commun, pour les unir; la société est impossible. Eh bien! non-seulement, la communauté du lien religieux est détruite; mais, le lien religieux lui-même se trouve anéanti : en tant que provenant d'une révélation, d'une foi; et, il n'existe pas encore : en tant que démontré par le raisonnement. Ne valait-il donc pas mieux dire : dans l'état actuel des connaissances, la société est devenue impossible; et, l'*un peu*, que j'ai énoncé, doit signifier : *rien du tout?*

(2) Voilà, l'état actuel parfaitement dépeint : CHACUN, DANS LA SOCIÉTÉ, EST UN PRINCIPE DE TROUBLE ET DE DISSOLUTION.

Le vote universel ;

L'organisation du travail ;

L'abolition du salaire ;

Et, pour quelques-uns, l'abolition de la concurrence.

Avant de dire quelques mots, sur chacune de ces différentes panacées, qu'il nous soit permis d'énoncer ici, quelques réflexions communes à toutes ; et, à bien d'autres encore.

Une fois, que le protestantisme a pu détruire toutes les bases sociales ; et, que le besoin de bases nouvelles vient à se faire sentir ; c'est l'époque où le sophisme, toujours essentiellement basé sur le *vague* du moment qu'il ne peut plus s'appuyer sur une révélation, vient à briller nécessairement. La vérité est au fond d'un puits, dit la sagesse ; et, c'est avec calme et prudence qu'il faut aller la chercher, si on peut espérer de l'engager à en sortir. Or, en dehors de la vérité supposée, ou de la vérité démontrée, il ne peut y avoir : qu'anarchie ; et, le calme et la prudence ne sont jamais au sein de l'anarchie ; quoiqu'ils puissent en résulter : lorsque le malheur force les peuples à réfléchir. Mais, auparavant, les rhéteurs doivent : s'emparer des tréteaux ; accaparer la vogue populaire, la vogue des ignorants ; et, l'idée la plus absurde, est, à coup sûr, la mieux accueillie par l'ignorance (1).

(1) Lorsqu'un phénomène peut s'expliquer de deux manières, c'est, presque TOUJOURS, dit M. Arago, la moins naturelle qui est la vraie. Aussi, l'ignorance choisit TOUJOURS : *la manière la plus naturelle.*

Lorsqu'une idée, et surtout un remède social, est parvenu à exciter la vogue populaire; il est bien difficile : que, son auteur, ou son protecteur le plus éloquent, ne finisse point, quelle qu'ait été son opinion à l'origine, par CROIRE, c'est le mot : que, le remède prôné ne soit réellement bon. Allez ensuite lui démontrer, de la manière la plus incontestable, la plus rationnelle : que, ce moyen est absurde, anarchique par essence. C'est, comme si vous alliez dire, à un anthropomorphe vrai chrétien . que, l'anthropomorphisme, la création, la révélation, la trinité, etc., etc., sont complétement opposés à la raison. Il vous dira : avec tout le calme possible; et, en croyant bien raisonner : que, votre raisonnement n'est rien; que, son sentiment, qui, moralement n'est absolument *rien* en dehors du vrai raisonnement, est cependant *tout;* que, le peuple a seul le sentiment du vrai; et, il présuppose : que, le peuple aura son sentiment, etc., etc. Si, ensuite, vous avez le malheur de lui opposer, à lui qui se vante d'être philosophe : qu'il raisonne comme un homme de foi, comme un chrétien; essayez de lire au fond de son cœur; et, vous verrez : qu'il voudrait vous arracher la langue.

D'où vient cette rage profonde, dont, actuellement, vous trouverez à peine un homme exempt, sur un million? De la vanité, toujours inhérente à l'ignorance pédantesque; et, cette rage ne devient patente : qu'au moment où il n'y a plus d'idées communes. Quand on a tous la même erreur, tous se croient également

savants; et, alors, la haine n'est commune : que, contre celui qui veut établir la vérité.

Un homme a passé dix années, quelquefois toute sa vie, à considérer comme vérité une utopie quelconque. La vogue de coterie, que l'on prend toujours pour la vogue populaire et ne vaut pas davantage, lui dit : qu'il n'erre point. Puis, vous venez avec des preuves, claires comme le jour, renverser tout l'édifice de ses connaissances. Vous voulez qu'il se reconnaisse ignorant : non-seulement à ses propres yeux, ce qui est peu de chose; mais, aux yeux des autres, ce qui est tout; et, presque jamais vous ne lui donnez une connaissance réelle, pour remplacer son erreur; et puis, vous voulez qu'il vous accueille! Cela est impossible : sinon à un homme supérieur; et, rarement les hommes supérieurs, se coiffent d'utopies.

Arrivons à nos panacées révolutionnaires; puis, examinons-les très-rapidement : ayant, nous le répétons, à les rencontrer très-souvent sur notre route.

Ne nous occupons pas ici du vote universel, relativement à la déclaration de la réalité ou de l'illusion, du bien et du mal; du droit et du devoir; de l'immatérialité de l'âme; de la sanction des actions : du lien religieux; choses qui, néanmoins, lui appartiennent essentiellement : du moment que ces différents points ne sont nullement déterminés d'une manière incontestable : ni par la science; ni par la révélation. De pareilles solutions sont trop évidemment au-dessus des décisions des majorités. Bornons-nous, dès lors,

à un seul point relatif au matériel : *l'organisation de la propriété.*

Quelle sera, sur ce point, le résultat inévitable du vote universel, au sein d'une population ignorante et souffrante ? Immanquablement le *communisme*. C'est, l'idée la plus simple, la plus raisonnable en apparence, et, sans contredit la plus absurde. Ce n'est pas *ici* que nous voulons établir une discussion à cet égard ; des résultats, actuellement présentés au simple bon sens, sans discussion aucune, nous suffisent.

L'organisation du travail est une expression pompeuse qui a maintenant beaucoup de partisans. Et, cependant, auprès de l'organisation du travail, le vote universel est un système de raison transcendante. Peut-il exister, dans tous les mondes possibles, un seul être raisonnant qui ait jamais pu se faire un existant d'illusion : sur le ridicule de l'expression *organisation du travail*, lorsqu'elle ne signifie point ORGANISATION SOCIALE ? Est-ce que penser n'est pas travailler? Y a-t-il un moyen de séparer la pensée du travail? Est-ce que le travail n'est point la société tout entière? Est-ce le travail des prolétaires que vous voulez organiser ? Alors dites clairement et sans hypocrisie : Les prolétaires sont *des citoyens passifs* ; car, dès que vous voulez une séparation, il faut la sortir du vague ; dites : Ce sont les esclaves politiques ; nous allons les établir en corporations ; etc.

Ou bien, dites encore :

Nous allons établir un maximum, un minimum, et mille autres absurdités plus palpables les unes que

les autres. Mais, objecteront les machines à utopie, *les travailleurs* souffrent : il faut organiser le *travail*.

Eh! malheureux insensés! Tout le monde travaille plus ou moins utilement, plus ou moins nuisiblement; et, ce n'est pas seulement le travail des pauvres qu'il faudrait organiser, quand même la souffrance aurait seule des droits à l'organisation. En temps d'anarchie, *les riches sont plus malheureux que les pauvres;* ceux-ci, ne peuvent que gagner; et, les riches ne peuvent que perdre. C'est donc la société tout entière, spirituelle et temporelle, qu'il faut organiser. Est-ce là ce que vous entendez par organisation du travail? Alors, parlez donc clairement, pour que chacun vous comprenne; et, ne vous faites point siffler par le bon sens, comme ne vous comprenant point vous-mêmes.

Si, nous ne craignions de nous servir d'une expression de gamin, nous dirions : qu'en fait de panacée sociale, l'époque va de plus fort en plus fort; et, que c'est comme chez Nicolet. En effet, l'organisation du travail est une conception platonicienne, auprès de l'abolition du salaire. Quand on pense : que, c'est du sein des académies que sortent de pareilles expressions; on ne peut assez s'étonner : que, le titre d'académicien ne soit pas un premier droit à la camisole de force. Nous mettons au défi toutes les académies du monde : de trouver une idée propre à rendre l'abolition du salaire, plus ridicule qu'elle ne l'est par elle-même. Après avoir essayé de résoudre ce problème, peut-être finira-t-on par renvoyer cette

absurdité au communisme, duquel il aurait fallu ne jamais la séparer.

Et, que dirons-nous donc de l'abolition de la concurrence? S'il est possible, c'est pire encore que l'abolition du salaire. Il est donc bien difficile de se dire : qu'entre la concurrence au critérium de la force et le despotisme il n'y a rien; comme entre la concurrence au critérium de la raison, et la libérté sociale, il n'y a également rien? On voit, Messieurs : que, vous commencez à vous fatiguer de l'anarchie, qui, cependant, n'a point encore passé dans les faits. Alors, si vous êtes incapables de découvrir les règles de la liberté; faites-vous saint-simoniens ou Chinois; et vous serez débarrassés de la concurrence.

Si, encore, on avait dit :

Il y a concurrence par le vice, nous n'en voulons pas;

Il y a concurrence simulée, en attachant les pattes aux uns, en leur jetant une aiguillette morale; en laissant aux autres les pattes sans entraves, et affirmant qu'ils sont égaux parce qu'ils ont chacun quatre pattes : nous ne voulons pas encore de celle-là;

Mais, il en est une : où, chacun est doué de tous les moyens que la société peut procurer aux concurrents; et, la société se charge, en outre, de tous ceux qui sont trop faibles pour arriver ou tombent en route; nous voulons de celle-là. Un pareil langage n'eût-il pas été plus clair? Il est vrai, qu'il eût fallu ajouter : Mais *nous ne savons comment organiser la société pour que vote universel, travail, salaire et con-*

currence, ne soient plus des sources d'absurdités. Or, il est bien cruel, pour des ignorants qui ont la vanité de savoir, de se trouver obligés de dire : NOUS NE SAVONS PAS !

Nous le répétons : tous les remèdes révolutionnaires portent atteinte aux propriétés individuelles, soit directement, soit indirectement. Ils irritent ainsi contre leurs auteurs : et, la masse inerte dite de juste-milieu ; et, les réformateurs eux-mêmes. Tous, alors, se groupent autour du pouvoir existant : de crainte de le voir tomber sous les coups de ses adversaires.

Les révolutionnaires sont ainsi, par le fait et contre leurs intentions, utiles au pouvoir existant. Et l'appui qu'ils lui prêtent, s'étend au pouvoir despotique en général, abstraction faite des individus qui l'exercent.

Les réformateurs, au contraire, sont ennemis du despotisme. Ils ont pour but de le renverser, afin de le remplacer par la liberté, qui est le règne du raisonnement. Quant aux despotes, les réformateurs ne voudraient que les éclairer ; et, les garantir, avec le reste de la société, des révolutions : que l'état social actuel paraît rendre inévitables.

Il semblerait, qu'avec de pareilles vues, les réformateurs devaient bientôt se trouver : en majorité.

Il n'en a rien été, cependant ; et, cela devait être.

Les réformateurs, ceux au moins qui méritent ce nom, en ce qu'ils s'étaient mis à hauteur des connaissances acquises, comme Saint-Simon, Fourier et M. A. Comte, avaient bien reconnu : qu'il était aussi impossible de séparer le spirituel du temporel, qu'il

le serait de vouloir séparer l'âme du corps, en leur conservant l'activité morale. Mais, ils avaient reconnu également : que, les hypothèses n'ont plus de force pour servir de bases sociales ; et, que l'état de la science, loin d'affirmer la réalité du spirituel, la laissait dans le doute ; ou, plutôt, la niait complétement. Alors, au lieu de s'efforcer de faire faire un pas à la science ; au lieu de reconnaître : qu'en dehors de la spiritualité, acceptée par la foi ou démontrée par la science, il ne peut y avoir qu'anarchie ; ils ont entrepris une solution impossible, en voulant baser la société, sur la seule matérialité. En effet : les saints-simoniens parlent de l'immatérialité de l'âme en panthéistes ; les fouriéristes en hérétiques ; et, M. Auguste Comte la nie en philosophe. De là, les fautes des réformateurs ; de là, et contre leur intention, les atteintes, que leurs systèmes, fussent-ils même bons, porteraient aux propriétés individuelles ; et, la répulsion empirique qu'ils ont éprouvée : partout où ils se sont présentés, en dehors des coteries.

Supposons, maintenant : que, les réformateurs eussent fait faire à la science le pas gigantesque, en dehors duquel il n'y a plus d'ordre possible ; qu'ils eussent tranché le nœud gordien, en tranchant *la série continue des êtres,* base exclusive du matérialisme, et base actuellement scientifique ; supposons même : que, de la démonstration du spiritualisme, ils en eussent fait découler : et, la réalité des bases sociales nécessaires ; et, la seule organisation de la richesse conforme à la vérité ; il ne faudrait pas en conclure : que,

la réforme eût été acceptée; mais, au contraire.

Nous avons traité ce point dans notre lettre prolégoménale (1). Revenons dès lors aux réformateurs relatifs à l'état de la science; réformateurs qui ne peuvent, actuellement, avoir pour but : que, l'organisation de la richesse matérielle.

Dans l'ignorance de ses véritables intérêts, le personnel composant le pouvoir existant, confond la cause du despotisme avec la sienne propre. Chacun de ceux qui gouvernent s'aperçoit seulement : que, les réformateurs tendent au renversement du despotisme; et, tous, s'imaginent : que, le despotisme ne peut crouler : sans qu'eux-mêmes ne soient entraînés et écrasés, sous les décombres.

Que fait alors le pouvoir, pour s'opposer aux réformateurs?

Il s'attache à les faire confondre avec les révolutionnaires, sous le nom commun d'*utopistes*. Et, ce moyen est d'autant plus facile et plus certain : que, ceux-ci énoncent : que, le remède social doit dériver d'un remaniement de la propriété; sans qu'ils puissent désigner : en quoi doit consister ce remaniement de la propriété.

Or, quiconque prétend toucher à la propriété, sans expliquer clairement : que, c'est seulement à l'organisation de la propriété, et non à la propriété, ni même aux propriétaires, qu'il faut s'attaquer; est bien vite, par ces seules causes, et par la classe des

(1) Voyez : *Qu'est-ce que la science sociale?* t. II, p. 434.

juste-milieux, si bien nommés *conservateurs bornes*, déclaré RÉVOLUTIONNAIRE.

Supposons, maintenant : que, la classe réformatrice, contre laquelle l'opinion a été ainsi soulevée, vienne à reconnaître :

Que, la condition de propriété, cause efficiente de l'esclavage des masses, est le maintien de l'aliénation du sol à des individus : après que cette aliénation a cessé, le sol libre manquant, d'être à la fois utile et juste;

Que, la possession individuelle de la propriété mobilière, est seule inhérente à l'existence et au bien-être de la société; et, qu'ainsi la propriété foncière peut entrer à la propriété collective, sans ébranler aucunement les fondements de la société;

Que, cependant : attaquer, chez les individus, la légitimité de la propriété foncière ; et, les dépouiller de cette propriété, sans compensation préalable ; serait causer une perturbation, d'autant plus grave, que, depuis plus longtemps cette propriété est confondue, sans distinction aucune, avec la propriété mobilière dans la transmission par hérédité.

Supposons même encore : que, les réformateurs parviennent à découvrir :

Comment, avec les éléments sociaux tels qu'ils existent aujourd'hui, il est possible : de faire entrer la propriété territoriale à la propriété collective, sans léser ceux qui la possèdent aujourd'hui ; sans nuire à la production ; en l'augmentant même, ainsi que la consommation ; le tout, en généralisant les connaissances ac-

quises; et, en rendant, pour l'avenir, toute perturbation sociale impossible : quant à l'organisation de la richesse, et de ses produits.

Eh bien! cette découverte demeurerait complétement inutile : tant que le pouvoir existant, s'obstinant à faire confondre les réformateurs avec les révolutionnaires, placerait ainsi la société : entre la crainte d'une anarchie toujours imminente ; et, celle d'un nouveau despotisme, plus intolérable que celui qui existe.

En effet, la TERREUR DE L'AVENIR, que le pouvoir crée ainsi, renferme chaque individu, dans un cercle d'égoïsme qui forme un obstacle insurmontable : à la diffusion des idées, quelque propres qu'elles puissent être à la formation d'une conviction commune; et, une conviction commune est, cependant, le seul moyen d'arriver, sans secousses, sans injustices, à la réorganisation radicale : devenue nécessaire à l'existence de l'ordre.

Est-il permis d'espérer : qu'un personnel despotique existant, renonce, volontairement, à employer la terreur de l'avenir? moyen qui, cependant, doit finir par le conduire à sa perte?

Cette espérance serait vaine : avant que le passé lui ait montré : une longue série de ses prédécesseurs, tous broyés, dans l'exercice du despotisme.

En effet : pour que cette renonciation volontaire pût avoir lieu, il faudrait que, le personnel despotique existant pût penser à l'avenir. Or, continuellement accablé, sous la crainte d'une anarchie continuellement imminente, toutes ses facultés sont concentrées :

dans le but de se conserver *au jour le jour*. Et, que lui importe la génération prochaine ! n'est-il point matérialiste ?

Nous voyons, en effet, tout pouvoir despotique, quel que soit le personnel qui le constitue, ne penser qu'au présent ; et, imbu d'un préjugé profond contre toute innovation radicale, tendre continuellement : à rétrograder, vers des bases d'ordre actuellement décrépites ; et repousser, aveuglément, l'examen de toute démonstration réorganisatrice, comme s'il savait inconteslablement : que, l'humanité est condamnée à vivre, éternellement : soit sous le despotisme ; soit dans l'anarchie.

Bien plus : accusant de tendance dangereuse, la diffusion, déjà trop grande selon lui, des connaissances ; nous voyons tout pouvoir despotique vouloir : concentrer davantage ce qu'il appelle *la haute instruction ;* et, resserrer ainsi le monopole des développements de l'intelligence, en bornant les masses à ce qu'il décore du nom d'*instruction élémentaire*.

Ce pouvoir ne réfléchit point : que des éléments assemblés sans coordination, quelque bons qu'ils puissent être, ne peuvent constituer une science utile ; pas plus qu'un amas de pierres brutes, ou même parfaitement taillées, ne constitue un palais.

Au contraire ; nous avons vu au précédent chapitre : que, plus un pouvoir despotique répand les éléments d'une instruction, non dérivant d'une règle d'action rationnellement incontestable ; plus ce pouvoir accélère l'arrivée d'une époque d'anarchie ; qui, inévitablement, doit amener sa destruction.

Ce n'est donc qu'après une longue suite de personnels gouvernementaux, tous conduits sur le char du despotisme dans les abîmes de l'anarchie : que, LA TERREUR DE L'AVENIR peut en faire exister un, assez intelligent pour reconnaître :

Que, le remède social doit être cherché : non point par expérience, par révolution, par *à posteriori,* par sentiment ; mais, par théorie, par réédification complète, par *à priori,* par raisonnement. Et, c'est seulement alors : que, LA TERREUR DE L'AVENIR qui, jusque-là, sert d'appui au despotisme ; commence à devenir utile : à la liberté sociale.

---

§ 2.

Histoire.

« Ils disent : Le peuple ne souffre pas ;

« Puis : Le peuple souffre par sa faute ;

« Puis encore : Le peuple souffre par la nécessité des choses ; il souffrira toujours ; son mal est sans remède.

« Ce sont là les trois exceptions qu'on oppose à ceux qui demandent, au nom de la charité, de l'équité, le soulagement des misères humaines. On les nie d'abord, pour se dispenser des devoirs qu'elles imposent. Mais ces misères sont trop générales, trop poignantes, trop profondes, elles crient trop haut, et la plainte est trop douloureuse pour qu'on puisse longtemps affecter de ne pas l'entendre, ou avouer à la face du ciel qu'on l'entend sans en être ému. Alors on s'en prend au malheureux de son propre malheur, on accuse le pauvre de sa pauvreté même, on creuse sa triste vie pour souiller ses pleurs dans leur source.

« Et après ce vain travail, quand l'immuable vérité vient détruire ce nouveau rempart élevé par l'égoïsme entre la souffrance et la pitié, quand on ne peut plus ni se refuser à l'aveu du mal, ni l'imputer à ses victimes, on en fait une loi providentielle, on le rattache à Dieu, comme à sa cause directe, on le déclare voulu de lui, on en rapporte la racine dans le sanctuaire de ses décrets impénétrables.

« Ne le crois pas, ô peuple! ne crois pas qu'en naissant tu aies été maudit par l'auteur de la race humaine. La voix qui murmure ce blasphème à ton oreille est la voix de l'esprit tentateur, de l'ange

noir, qui ne voit pas Dieu, qui ne le verra jamais. »

M. DE LA MENNAIS, *Discussions critiques*, p. 291 (1).

(1) Toute souffrance est expiation ; ou, l'ordre moral n'existe pas.

A

FAITS HISTORIQUES RELATIFS A LA TERREUR DE L'AVENIR.

« C'est la peur qui rend certaines époques stériles. »

PROUDHON, *Avertissement aux propriétaires*, p. 51.

— « Une démocratie impatiente, justement convaincue que toute amélioration procède du gouvernement, demande l'obtention des droits politiques. Comprimez-la, ce sera une révolution; accordez-lui sa demande, ce sera encore une révolution. »

PROUDHON, *De la création de l'ordre*, p. 514.

— « Quiconque prêche le suffrage universel, comme principe unique d'ordre et de certitude, est *menteur* et *charlatan;* il trompe le peuple. LA SOUVERAINETÉ SANS LA SCIENCE EST AVEUGLE.

« Quiconque, admettant la réalité d'une science sociale, rejette comme inutile la réforme politique, est *menteur* et *charlatan :* LA SCIENCE SANS LA SANCTION DU PEUPLE EST IMPUISSANTE (1). »

Id., id., p. 432.

— « Nulle révélation désormais ne sera féconde, si l'instruction publique RECRÉÉE n'en devient le couronnement. Voulez-vous sur la terre éterniser le paupérisme, le crime, la guerre, les convulsions, le despotisme? Éternisez le prolétariat. »

Id., id., p. 518 (2).

(1) Il y a là un cercle vicieux dans lequel, la seule folie peut consentir à entrer. Lorsque le pouvoir connaît la science réelle, il l'impose à tous par les monopoles de l'éducation et de l'instruction. Au bout d'une génération, la science a la sanction de tous; les révolutions sont anéanties; et, tout monopole cesse d'exister.

(2) La science réelle anéantit : le paupérisme, les crimes, la guerre, les convulsions et le despotisme.

Avons-nous besoin de tracer ici le tableau historique de notre époque, pour le rapprocher du tableau d'empiris me qui précède? Nous ne le croyons pas. Chacun, par les événements quotidiens, peut juger : nous ne dirons point de la ressemblance ; mais bien, de l'identité.

Résumons : l'ensemble des causes empiriques; et, des faits, qui s'y rapportent.

A l'époque où la terreur de l'avenir reste le seul appui, sur lequel le despotisme puisse se baser; il faut, pour que les causes de l'anarchie quasi-permanente qui se prépare, puissent être parfaitement comprises : que, l'ensemble des despotes, auparavant considéré comme étant UN, sous les rapports d'intelligence et de propriété; soit, désormais, considéré comme divisé, sous ces mêmes rapports; et, qu'il en soit de même pour les esclaves.

Alors, des despotes, sous le rapport de l'intelligence, peuvent être des esclaves sous le rapport de la propriété; et *vice versa;* despotisme et esclavage étant toujours relatifs : soit au monopole des développements de l'intelligence servant à l'exploitation de la propriété; soit au monopole de la propriété, servant à monopoliser les développements de l'intelligence, pour réagir ensuite sur la propriété.

De ces considérations il résulte :

Des despotes de pouvoir, nommés : *gouvernants;*

Des despotes *révolutionnaires;*

Des despotes *réformateurs;*

Des despotes *égoïstes, juste-milieux, conservateurs;*

Des esclaves exploités, tant sous le rapport de l'intelligence que sous celui de la propriété ; masse, que les despotes nomment PEUPLE : malgré le contresens, l'absurdité, d'attribuer, en même temps, cette dénomination ; et, à une masse d'esclaves ; et, au souverain.

Les despotes de pouvoir, ou *gouvernants*, veulent conserver le monopole des développements de l'intelligence ; d'où, dérive nécessairement : le monopole de la propriété.

Les despotes *révolutionnaires*, privés des bénéfices de l'exploitation de la propriété, veulent en avoir leur part, aux dépens de ceux qui en jouissent.

Les despotes *réformateurs* voudraient : qu'il n'y eût point d'exploitation ; mais, ils n'ont aucune conviction commune, sur ce qui doit être établi : pour que personne ne soit exploité.

Les despotes *conservateurs égoïstes* veulent conserver : tout gouvernement qui leur assure leur part d'exploitation ; et, pour eux, le meilleur est celui : qui, assure une meilleure part.

Le *peuple*, pour autant qu'il n'entre point dans une classe despotique, soit sous le rapport de l'intelligence, soit sous le rapport de la propriété, reste inerte ; et, ainsi il se trouve *nécessairement* ballotté : entre les diférentes classes despotiques, selon les passions, les forces intellectuelles, ou même matérielles de chacune.

A cette époque, la caractéristique des despotes est : sous le rapport de l'intelligence, l'*usage de l'examen;*

et abstraction faite de l'intelligence, *l'usage de la propriété;* l'un et l'autre usage dérivant alors d'un monopole.

A mesure que l'examen, devenu incompressible, se généralise ; et, pour aussi longtemps : que, l'incontestabilité rationnelle ne se trouve point socialement établie ; le protestantisme, existant alors de plus en plus exclusivement, étend ainsi, continuellement, ses limites ; le nombre des despotes, sous le rapport de l'intelligence, augmente proportionnellement ; et, celui des despotes, sous le rapport de la propriété, s'accroît lui-même, comme les développements de l'intelligence : car, l'accroissement de la propriété, dérivant de la production, est le résultat nécessaire : de ces mêmes développements.

Peu à peu, il n'y a plus de *peuple :* dans le sens de masse inerte, de masse n'examinant point, ne raisonnant point ; il n'y a plus que des despotes, prétendant *s'exploiter mutuellement :* les uns, au moyen de l'intelligence ; les autres, au moyen de la propriété. C'est dire : que, dès ce moment, il y a anarchie : entre l'intelligence et la propriété.

L'anarchie, entre l'intelligence et la propriété, persiste :

1° Jusqu'à ce que l'intelligence ait découvert : les moyens de s'harmoniser, incontestablement, avec la propriété ;

2° Jusqu'à ce que l'intelligence ait reconnu : l'existence, rationnellement incontestable, d'une autorité sanctionnant NÉCESSAIREMENT : les actions, dérivant des

tendances existant chez chaque être intelligent : vers ou contre cette harmonie ;

3° Jusqu'à ce que l'intelligence ait établi, au milieu de la société : la possibilité, et la nécessité, autant qu'il dépend d'elle, pour chaque être intelligent : de *reconnaître cette harmonie*, dont l'expression, rationnellement incontestable, se nomme règle d'action ; et, de reconnaître, en même temps, la certitude de jouir des résultats de cette harmonie : soit, par son propre travail, si ses facultés lui permettent de travailler ; soit, par le travail de la société, si ses facultés l'en empêchent.

La découverte de l'harmonie sociale, ayant pour expression une règle d'action rationnellement incontestable, eût-elle même une existence réelle chez quelques individus, ne peut, socialement, être acceptée ; avant, que les maux, résultants de l'anarchie entre l'intelligence et la propriété, soient incontestablement et socialement reconnus : ne pouvoir être guéris, par le despotisme : monopolisant les développements de l'intelligence.

Mais, lorsque cette époque est arrivée ; LA TERREUR DE L'AVENIR, qui, jusque-là, avait prolongé l'existence du despotisme ; devient, elle-même, la cause : *de la recherche*, relative à la règle d'action rationnellement incontestable, pour le cas où cette règle n'eût point encore d'existence réelle, chez quelque individu ; ou, de *son acceptation sociale*, pour le cas où cette même règle eût déjà été présentée, par quelque individu ; et, jusque-là, méprisée par la société. Et, c'est ainsi :

que, la TERREUR DE L'AVENIR devient, elle-même, la cause occasionnelle de l'harmonie sociale; que, dès l'abord, elle paraissait devoir rendre : impossible.

Nous voyons, maintenant : que, le prétendu cercle vicieux, résultant de LA TERREUR DE L'AVENIR; et, qui paraissait devoir éterniser le despotisme; ne se brise point; mais, qu'il s'*use* : et, par le développement graduel des connaissances, une fois que l'examen est devenu incompressible; et, par l'anarchie, qui résulte de ce développement.

Nous verrons bientôt : que, déjà nous sommes arrivés à l'époque; où, par l'effet du temps, ce cercle vicieux va se trouver anéanti. Mais, auparavant de le démontrer, nous devons : après avoir examiné le despotisme dans ses détails; l'étudier dans son ensemble.

CHAPITRE XI.

DU DESPOTISME CONSIDÉRÉ DANS SON ENSEMBLE.

« Plutarque témoigne que ceux qui gouvernaient dans Lacédémone ne reconnaissaient point d'AUTRE JUSTICE que ce qui servait au bien et à l'agrandissement de l'État (Plutarq., *in Agesil.*, p. 616). C'était parmi eux *la règle et la mesure du droit et de* L'HONNÊTETÉ : si une chose était utile au public, elle passait de là pour légitime. Je crois que Plutarque dit la vérité, mais il ne devait pas mettre en jeu la seule ville de Sparte. Celle d'Athènes et celle de Thèbes n'avaient point de meilleurs principes; ce sont, généralement parlant, les maximes de tous les États; la différence des uns aux autres n'est que du plus au moins; les uns sauvent mieux les apparences que les autres. Quoi qu'il en soit, Agésilaüs était tout pénétré de cette méchante morale. Se voyant soupçonné d'avoir induit Phébidas à surprendre la citadelle de Thèbes en pleine paix, et par une fraude qui faisait crier toute la Grèce, il représenta qu'il fallait, avant toutes choses, examiner si cette action était profitable à la patrie, et que chacun devait faire de son propre mouvement ce qui tendait à l'avantage de l'État. . . . . Agésilaüs avait un respect extraordinaire pour les dieux. . . . . Voilà sa religion personnelle; mais dès qu'il se regardait comme roi, le bien et l'avantage de son royaume était sa divinité principale, à laquelle il sacrifiait la vertu et la justice, les lois divines et les lois humaines. Je ne sais si tous ceux qui citent cette sentence d'Euripide :

> Nam si violandum est jus, regnandi gratia
> Violandum est : aliis rebus pietatem colas
> (Cicer. *Officior.* lib. III, cap. 21.)

en comprennent toute l'énergie : on y voit l'esprit

et de ceux qui acquièrent des royaumes, et de ceux qui gouvernent les États; ils vont quelquefois jusqu'à la superstition. Regardez la conduite particulière d'Agésilaüs : tout y est dans l'ordre, *aliis rebus pietatem colas :* il ne sort de l'équité qu'en tant qu'il règne, *regnandi gratia violandum est.* En tant qu'homme il vous dira sincèrement comme un autre : *amicus usque ad aras;* mais en tant que souverain, s'il parle selon sa pensée, il vous dira : j'observerai le traité de paix pendant que le bien de mon royaume le demandera; je me moquerai de mon serment dès que la maxime d'État le voudra. »

BAYLE, art. *Agésilaüs.*

— « Ce grand homme (Aristide), qui observait si exactement les règles de l'équité chez lui et envers ses compatriotes, ne faisait point scrupule de préférer l'utile à l'honnête quand il s'agissait d'une affaire politique. Aristide avait fait jurer une certaine chose aux Athéniens, et il avait lui-même prêté le serment en leur nom. Dans la suite, il leur conseilla de faire ce qu'ils trouveraient à propos pour l'utilité publique, et de le laisser chargé lui seul du parjure, pendant qu'ils se prévaudraient des circonstances favorables que la fortune leur présenterait. »

BAYLE, art. *Aristide.*

— « De là vient le droit de l'épée, car *l'épée donne un véritable droit.* Autrement on verrait la violence d'un côté, et la justice de l'autre.

« De là vient l'injustice de la fronde, qui élève sa *prétendue justice* contre la force. »

PASCAL, *Manuscrit autographe,* p. 431.

— « Nous n'en finirions pas, si nous citions tous les nouveaux passages où Pascal se complaît à ramener son opinion favorite, que *la force fait la justice* et DOMINE SUR LA RAISON. »

M. COUSIN, *Des pensées de Pascal; Rapport à l'Académie sur la nécessité d'une nouvelle édition de cet ouvrage.*

— « En dépit des lois de la morale, dans les relations de peuple à peuple, c'est le succès qui fait le droit. »

M. MICHEL CHEVALIER, *Lettres sur l'Amérique du Nord,* lettre XXXIV.

— « Les Romains étaient d'une exigence inouïe et d'une intolérable hauteur envers les autres peuples. . . . . Leur politique était d'un égoïsme sans vergogne. Ils traitaient quiconque résistait à leur insatiable soif de conquête comme un esclave révolté contre la volonté des dieux. Cette foi punique dont ils imprimèrent le nom comme un stigmate d'infamie sur les ruines de leur rivale, fut souvent la seule foi qu'ils pratiquèrent. La postérité les a pourtant proclamés le plus grand peuple de la terre, PARCE QU'ILS RÉUSSIRENT. »

Id., ibid.

---

§ 1.

Position de l'équation logique du despotisme.

« Il n'y a de droits imprescriptibles à la liberté que pour qui est en mesure d'en jouir avec profit pour la société, et pour lui-même. L'esclavage, si odieux qu'il puisse être, est cependant une forme d'ordre social; IL DOIT ÊTRE CONSERVÉ là où toute autre forme meilleure serait IMPOSSIBLE; il doit disparaître là où l'*inférieur* est mûr pour une plus favorable condition. »

M. MICHEL CHEVALIER, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, lettre XXIXe.

— « La liberté est impossible, aussi longtemps que l'esclavage reste possible. »

SENS COMMUN.

— Nous venons d'analyser, par l'empirisme et par l'histoire, les moyens sur lesquels le despotisme s'est appuyé jusqu'ici. L'identité des résultats prouve : que, les deux analyses sont exactes.

Maintenant, et ainsi que nous l'avons dit au précédent chapitre, nous devons compléter l'étude du despotisme, par un examen d'ensemble. Avant de commencer cet examen, précisons l'état de la question, que nous avons à discuter.

A

ÉLÉMENTS DE L'ÉQUATION LOGIQUE DE L'ENSEMBLE DESPOTIQUE.

« Notre intelligence doit courber son orgueil devant les nécessités sociales. Lorsqu'elle s'entête à nier les faits *parce qu'elle ne les comprend pas*, les faits s'imposent brutalement à elle. »

MICHEL CHEVALIER, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, lettre XXXIIIe.

— « La première chose, pour sortir, s'il est possible, de notre ignorance est de la reconnaître. »

PIERRE LEROUX, *Aux politiques. Revue indépendante*, juillet 1842.

— Dans la position de l'équation logique d'une question, il s'agit, au moyen d'éléments *déterminés ;* et, de certains rapports donnés entre ces éléments : de trouver le complément des rapports connus. Si alors, un, ou plusieurs des éléments relatifs à l'ensemble, se trouvent : soit oubliés, soit négligés, soit inconnus ; ou, même ne soient point parfaitement déterminés ; l'erreur devient inévitable ; et, dans ce cas : mieux on raisonnera ; et plus tôt on arrivera à l'absurde. Si ensuite l'absurde reconnu ; l'orgueil s'entête : à méconnaître son ignorance ; les faits s'imposent : BRUTALEMENT.

Nous allons établir : que, dans la position de l'équation logique du despotisme, deux éléments sur quatre, ont été généralement négligés ; et, que les

deux éléments, sur lesquels il a été raisonné; ont été laissés : dans l'indétermination.

Le despotisme, sauf des considérations vagues, dont on ne s'est jamais rendu de compte précis, a généralement été regardé : comme un rapport de *maître* à *esclave;* de *force* à *faiblesse.*

Si, cependant, on s'arrête à ces seules données; il est facile d'observer : qu'il ne peut y avoir, alors, entre le maître et l'esclave, entre le fort et le faible : que, des rapports nécessaires de cause à effet; et, alors, quelles conséquences morales peuvent être tirées de leur état respectif ? Aucunes absolument.

Dans la question du despotisme, deux éléments se trouvent donc insuffisants : pour, que des conséquences morales puissent être tirées; et, d'autant plus : que, pour autant que ces éléments *force* et *faiblesse* restent isolés; ils sont indéterminés; relatifs, comme la force physique à laquelle ils se rapportent.

Mais, si entre maître et esclave, nous faisons intervenir : la *liberté,* ou la *puissance du raisonnement,* comme appartenant à l'un aussi bien qu'à l'autre; toutes les difficultés, que nous avons vues surgir de la théorie d'Aristote, relativement à la détermination des expressions *maître* et *esclave;* s'évanouissent complétement : pourvu, cependant, que les êtres chez lesquels *le choisir*, *le penser*, *le raisonner*, *le* SENTIR, expressions équivalentes, appartenant à une même nature selon Descartes, etc., etc., jusques et y compris M. Cousin; soient : parfaitement déterminées.

Nous trouvons alors : dans le maître, liberté active

ou raisonnement en action; dans l'esclave, liberté passive ou raisonnement en état d'inertie; et, le despotisme, nom que nous donnerons à l'action du maître sur l'esclave, prendra, *socialement :* un sens moral, qui pourra se reconnaître comme réel, en disant :

« Qu'il n'est : que', le raisonnement employé par « plusieurs : pour soumettre les autres; et, les em- « pêcher de raisonner au point de reconnaître : que, « leur soumission est irrationnelle. »

Voilà donc un troisième élément, le raisonnement ou la liberté, lequel, doit nécessairement être admis : dans l'équation logique de l'ensemble despotique. Ce n'est cependant point le dernier; nous allons en trouver un autre.

Le raisonnement, constituant force supérieure dans le despotisme, a nécessairement un objet. C'est, le quatrième élément; il faut le découvrir.

Le raisonnement est le rapport : au sentiment de l'existence, à la sensibilité, *sujet*, *réel ou illusoire :* de toute modification, de tout objet, de toute chose, pouvant modifier ce sentiment : que, la modification, l'objet ou la chose, soit corporelle, ou incorporelle. Ce rapport, de l'objet au sujet, est une *appropriation :* soit illusoire, soit réelle; et, ce quatrième élément, comme susceptible d'appropriation, prend le nom : de *propriété* (1).

(1) Il est sans doute inutile d'énoncer : qu'ici, l'expression *propriété* se rapporte exclusivement à l'intellectuel; et, qu'elle n'a rien de commun avec l'expression *propriété,* exclusivement rapportée à la matière, et signifiant : attraction, répulsion, etc., etc.

Le quatrième élément despotique est ainsi : tout ce qui peut être l'objet de l'action du maître sur l'esclave.

Tels sont les éléments de l'ensemble despotique ; et, qui plus est, de l'état de liberté : ce qui doit être, puisque cet état n'est que l'absence du despotisme. Il ne peut même y en avoir d'autre. Car : activité arbitraire ou despotique ; passivité non raisonnée ou esclavage ; liberté ou raisonnement ; et propriété ou objet ; renferment tout ce qui, moralement, se trouve possible.

Remarquons : que, la propriété peut être :

1° Intellectuelle : celle de l'homme sur l'homme ;

2° Corporelle : celle de l'homme sur un champ, sur un meuble ;

3° Indéterminée : celle de l'homme sur un chien, une huître, une éponge, un champignon ;

4° Incorporelle : celle de l'homme sur la lumière, sur l'électricité, la chaleur, la pensée, les découvertes, etc.

Récapitulons nos éléments :

1° Maître : être intelligent, agissant sur d'autres à leur détriment ;

2° Esclave : être intelligent subissant l'action par laquelle il est lésé (1) ;

3° Liberté ou raisonnement : élément, en dehors

(1) La société bourgeoise aurait bien voulu restreindre l'esclavage à l'esclavage domestique. Alors elle aurait été une société libre. Des sophismes peuvent duper quelque temps en présence de l'incompressibilité de l'examen ; mais, bientôt, ils finissent par n'avoir plus de valeur. Tout homme lésé est esclave, pour ce dont il est lésé.

duquel il ne peut y avoir : ni rationalité, ni irratio lité, ni maître, ni esclave, ni état de liberté ;

4° Propriété : ce par quoi l'être intelligent peut être modifié.

Avec ces éléments toujours présents à l'esprit, la question *théorique* de despotisme, pour savoir quand il existe, n'offre plus de difficulté. Quant à la question pratique, relative à l'absence du despotisme, ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

B

OBSERVATION PRÉALABLE A LA DISCUSSION DU DESPOTISME CONSIDÉRÉ DANS SON ENSEMBLE : IL Y A ENSEMBLE PARTIEL ; ET ENSEMBLE GÉNÉRAL.

« Parmi toutes les acquisitions qui, depuis la fin du siècle dernier, ont grandi le domaine des sciences d'observations, nulle n'a ouvert un champ plus vaste que la conception de Volta sur le développement de l'électricité par contact..... Ce fait physique, matériel, a un analogue évident dans le monde moral. Lorsque vous rapprochez deux hommes qui jusque-là avaient vécu éloignés l'un de l'autre, pour peu que ces hommes aient quelque qualité éminente, leur frottement produit incontestablement quelque étincelle. Si, au lieu de deux hommes, les deux pôles de votre pile sont deux peuples, le résultat s'élargit dans la proportion d'un peuple à un homme. »

M. Michel Chevalier, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, lettre 1re.

— Avant de passer à la discussion du despotisme, considéré dans son ensemble, observons : que, dans l'origine de l'humanité, les sociétés se séparent d'une manière plus ou moins absolue, pour un certain nombre de siècles. Alors, pour aussi longtemps qu'elles sont séparées, chaque ensemble partiel forme, pour ainsi dire, une humanité particulière. C'est seulement, lorsque des communications INÉVITABLES viennent à s'é-

tablir : que, les ensembles partiels disparaissent, pour ne laisser en évidence : que, l'ensemble général. Nous examinerons séparément : les ensembles partiels ; et, l'ensemble général.

---

§ II.

Ensembles partiels.

« Quelque grande vérité, quelque dogme fécond cherche à naître; les peuples en ont le pressentiment, ils l'entrevoient vaguement au fond de l'avenir obscur; et en même temps il semble qu'au lieu de se porter avec amour vers le bien futur, dont le germe mystérieux se gonfle chaque jour d'une séve plus abondante, au lieu d'échauffer de leur haleine la plante céleste afin d'en hâter l'épanouissement, ils soient partout livrés à l'esprit de destruction, purs instruments de ruines, manœuvres de la mort, occupés sans relâche à creuser la fosse où doit s'engloutir tout ce qui est. »

La Mennais, *Amschaspands et Darvands*, p. 57.

A .

INTELLIGENCE ET PROPRIÉTÉ.

« Nous avons été tellement en proie au despotisme des idées générales, des THÉORIES, il nous en a, à quelques égards, coûté si cher, qu'elles sont devenues l'objet d'une certaine défiance. On aime mieux se rapporter aux faits, aux circonstances spéciales, aux APPLICATIONS. Ne nous en plaignons pas, Messieurs, c'est un progrès nouveau, c'est un grand pas dans la connaissance et vers *l'empire de la vérité* (1); pourvu toutefois que nous ne nous laissions pas envahir, entraîner par cette disposition; pourvu que nous n'oublions pas que *la vérité* SEULE *a droit de régner sur le monde; que les faits n'ont de mérite qu'autant qu'ils l'expriment, et tendent à s'y assimiler de plus en plus; que toute vraie grandeur vient de la pensée, que toute fécondité lui appartient.* »

GUIZOT, *Histoire de la civilisation en Europe*, p. 101 (2).

— « C'est aux développements de la raison (de

(1) Sans aucun doute : mais alors, c'est en passant nécessairement par toutes les horreurs de l'anarchie, nécessitant la recherche de la vérité, dont la connaissance appartient exclusivement à la théorie réelle. Tout mensonge social n'est que l'application d'une fausse théorie; et, toute application sociale, non déduite d'une théorie, ne peut être, *socialement* : que mensonge.

(2) Si, ce passage a une valeur, il signifie :

« Que, toute application sociale, qui ne dérive pas d'une théorie vraie, « est absurde; et, que toute théorie sociale, qui n'est point la discussion « réellement rationnelle de tous les faits connus, est également, absurde.»

Nous croyons cette traduction plus claire que le texte; et, à cet égard, nous nous en rapportons à l'auteur.

l'intelligence) que la nature a remis la destinée éternelle des sociétés; et la raison SEULE peut faire des lois OBLIGATOIRES et durables. »

MIRABEAU, *États généraux*, 15 *juin* 1789.

— « Si, d'aventure, il naissoit aujourd'hui quelques gents touts neufs, non accoutumés à la *subjection*, ni affriandés à la *liberté*, et qu'ils ne sceussent que c'est ny de l'une ny de l'aultre, ny à grand' peine des noms; si on leur présentoit ou d'être *subjects* ou vivre en *liberté*, à quoi s'accorderoient-ils? Il ne faut pas faire difficulté qu'ils n'aimassent trop mieux OBÉIR SEULEMENT A LA RAISON QUE SERVIR A UN HOMME. »

LA BOÉTIE, *De la servitude volontaire*.

— « A-t-on des idées assez claires de la propriété, et ces idées sont-elles assez répandues dans la généralité des hommes, pour assurer aux lois qu'elles produiraient cette espèce d'obéissance qui ne répugne jamais à l'homme raisonnable, et qui honore l'homme de bien? »

MIRABEAU, *Assemblée nationale*, 31 *août* 1789.

— « En arrêtant sa pensée sur la propriété et sur ses rapports, on est frappé d'une idée générale qui mérite bien d'être approfondie. C'est que *presque toutes les institutions civiles sont faites* POUR *les propriétaires*. On est effrayé en voyant le code des lois, de n'y découvrir partout que le témoignage de cette vérité. On dirait qu'un petit nombre d'hommes, APRES S'ÊTRE PARTAGÉ LA TERRE, ont fait des lois d'union et de garantie contre la multitude, comme ils auraient mis des abris dans les bois pour se défendre des bêtes sauvages. Cependant, on ose le dire, après avoir établi des lois de propriété, de justice, de liberté, on n'a *presque rien fait encore pour la classe la plus nombreuse des citoyens*. Que nous importent vos lois de propriété? pourraient-ils dire : nous ne possédons rien. Vos lois de justice? nous n'avons rien à défendre. Vos lois de liberté? si nous ne travaillons pas demain, nous mourrons.....

.....

« Les propriétaires, et la classe de la nation qui vit de son travail, sont des lions et des animaux sans défenses qui vivent ENSEMBLE. On ne peut augmenter la part de ces derniers qu'en trompant

la vigilance des autres, et en les empêchant de s'élancer. »

NECKER, *Mémoire sur la législation et le commerce des grains.*

— « Une injure faite à un seul homme est une menaçe pour le genre humain tout entier. »

CONFUCIUS.

— « L'heure serait venue d'allumer le phare de la raison et de la morale sur nos tempêtes politiques, de formuler le nouveau symbole social que le monde commence à pressentir..... Que le ciel suscite des hommes, car notre politique fait honte à l'homme, et fait pleurer les anges. »

M. DE LAMARTINE.

— « L'état de liberté sociale consiste : dans l'harmonie entre l'intelligence et la propriété. »

Paragraphe précédent.

— Dans l'examen du despotisme, nous devons surtout insister sur les éléments : *intelligence;* et, *propriété;* car, c'est seulement par leur défaut d'harmonie, qu'il y a : des maîtres; et, des esclaves.

Les développements de l'intelligence, abstraction faite de la propriété, sont relatifs : non-seulement à l'organisation et aux circonstances; mais encore, à la volonté.

Dès lors, même à égalité d'organisation et de circonstances, il y a inégalité de développement d'intelligence.

Le travail relatif à la production de propriété corporelle, abstraction faite de l'aliénation de l'outil général le sol, est encore relatif : non-seulement à l'organisation et aux développements de l'intelligence; mais aussi à la volonté.

A égalité d'organisation et de développement d'in-

telligence, il y a donc inégalité de travail; et, par conséquent inégalité de propriété corporelle (1).

De ces inégalités existant nécessairement, même abstraction faite de despotisme et de liberté, naissent, nécessairement aussi, des classes relatives à l'intelligence et à la propriété.

Ainsi, des classes relatives à des différences de propriété, ne sont point exclusives au despotisme; elles sont au contraire les conséquences nécessaires de la volonté, en dehors de laquelle il ne peut exister d'intelligence, de raisonnement de liberté.

Où donc peut commencer le despotisme relativement aux inégalités des classes?

Cette question devient facile à résoudre.

Du moment que des conditions de propriété, dépendant de la répartition sociale, nuisent aux développements de l'intelligence de quelque enfant que ce soit; obstacle qui rejaillit sur son travail; et, par conséquent, sur la propriété qu'il serait susceptible d'acquérir; cet enfant est soumis au despotisme. Ces mêmes conditions de propriété influeront sur les enfants de celui-ci, qui nécessairement, alors, seront également soumis au despotisme.

Voilà pour l'intellectuel.

Quant au matériel : du moment que la richesse est irrationnellement répartie ; et, que par l'aliénation du

(1) Afin d'éviter des répétitions fastidieuses de l'épithète *corporelle*, nous nous servirons uniquement de l'expression *propriété*, pour énoncer cette espèce de propriété. Quand il s'agira de toute autre espèce nous le mentionnerons spécialement.

sol, ainsi que par l'impôt placé sur le travail, l'individu ne peut employer son intelligence, même également développée, sur la matière, en libre concurrence avec tout autre; cet individu est encore soumis au despotisme; et, son esclavage rejaillira sur ses enfants.

De ces prémisses, il résulte : que, le despotisme n'est point essentiellement relatif aux classes; mais bien, à la transmission héréditaire des classes, abstraction faite des différences d'organisation et de volonté.

Il est, dès lors, évident : que, le despotisme peut exister, même abstraction faite de l'aliénation du sol; mais, il est infiniment plus inévitable, pour les enfants de ceux qui déjà se trouvent soumis à ce monopole : puisque, en outre des développements de l'intelligence et de la bonne volonté, il faut encore un outil pour travailler; et, que toute espèce d'outil provient : de l'outil général, le sol.

Dès, que le despotisme n'est point essentiellement relatif aux classes; mais bien, à leur transmission héréditaire, abstraction faite des différences d'organisation et de volonté; donnons aux classes où cette transmission est nécessaire : le nom de *castes*. Et, nous dirons : que, partout où il y a caste, là il y a despotisme; et, que là où il n'y a point de caste, là il y a liberté.

Étudions les castes, résultant : d'un défaut d'harmonie entre l'intelligence et la propriété.

Les castes sont essentiellement relatives :

1° A la propriété, monopolisant les développements de l'intelligence;

2° A l'intelligence, monopolisant le pouvoir et par suite la propriété;

3° Aux exploités du pouvoir et de la propriété.

Tel est l'ordre de leur formation.

Mais, aussitôt établi, cet ordre, quant à l'influence, se trouve interverti; et alors nous avons:

1° Despotes de pouvoir, ayant beaucoup de propriété;

2° Despotes de propriété, ayant quelque pouvoir;

3° Exploités ou peuple, n'ayant ni pouvoir, ni propriété.

Voyons, maintenant: comment les *classes* sont devenues *castes*, par transmission nécessaire; et, commençons par la *caste* PEUPLE : où, la nécessité de transmission est, pour ainsi dire, plus évidente.

La classe peuple, en tant que classe toujours relative à l'organisation et à la volonté, se transmet indépendamment de ceux qui y naissent, quelles que soient leur organisation et leur volonté; parce que l'organisation et la volonté sont impuissantes : tant pour se développer en dehors de la propriété; que, pour acquérir de la propriété : en dehors du développement de l'intelligence; et, des outils qui lui sont nécessaires.

Ainsi : aussi longtemps que la société ne rend point le développement des intelligences, indépendant de toute propriété particulière; et, aussi longtemps que l'outil général n'est point entré à la propriété de tous,

à la propriété collective; la classe peuple devient nécessairement caste; nécessairement esclave.

La classe des possesseurs de propriété se transmet nécessairement par l'hérédité, elle-même nécessaire à l'existence de la société. Et, par conséquent, cette hérédité forme nécessairement caste et despotisme: aussi longtemps, que la société n'équilibre point cette tendance à l'existence de caste, par un contre-poids suffisant, pour que les classes puissent toujours rester exclusivement relatives : à l'organisation et à la volonté; c'est-à-dire au travail (1).

Nous allons parler, maintenant, de la classe *pouvoir :* comme renfermant nécessairement les MAÎTRES; comme devenant nécessairement caste : dans tout commencement de société.

(1) Disons d'abord, pour ne rien laisser dans le vague, que ce contre-poids, lorsque la liberté sociale est nécessaire et possible, consiste :

1° Dans l'entrée du sol à la propriété collective;

2° Dans la réduction de l'hérédité à la ligne directe;

3° Dans la faculté de tester, sans exception aucune;

4° Dans l'impôt sur tout héritage dévolu par testament.

B

MAÎTRES : NOBLES.

« A parler à bon escient, c'est un extreme malheur d'etre subject à un maitre, duquel on ne peut etre jamais assuré qu'il soit bon, puisqu'il est toujours en sa puissance d'etre mauvais quand il voudra : et d'avoir plusieurs maîtres, c'est autant que d'avoir autant de fois à estre extremement malheureux. »

La Boétie, *De la servitude volontaire.*

— « L'effort de l'esprit social n'est pas de s'unir un égal, mais de se constituer un supérieur. Pour en venir là, il ne suffit pas de l'unité sociale; il faut, le plus souvent, une croyance religieuse. Celui qui n'aurait pas été obéi comme chef le sera comme fils des dieux. »

Michelet, *Origines du droit français*, p. xxii.

— « Pour l'avenir comme pour le passé, l'existence d'une société implique une religion..... Lors même qu'elle ne serait pas indispensable à la paix de la conscience et à l'harmonie de la famille, il ne serait pas possible de se passer d'elle, car elle est aussi une nécessité politique. On a eu raison de dire que si Dieu n'existait pas il faudrait l'inventer. »

M. M. Chevalier, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, lettre xxxe.

— « Messieurs, la religion est, je ne me lasse point de le répéter, le fond de toute civilisation. »

M. Cousin, *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 162.

— « Soit qu'on bâtisse une cité nouvelle, soit qu'on en rétablisse une ancienne tombée en décadence, il ne faut point, si l'on a du bon sens, que relativement aux dieux et aux temples à élever dans

la ville en leur honneur, quels que soient les dieux ou les démons sous l'invocation desquels on veuille les placer, on fasse aucune innovation contraire à ce qui aura été réglé par l'oracle de Delphes, de Dodone, de Jupiter-Ammon, ou par d'anciennes traditions, comme sur des apparitions ou des inspirations. Dès qu'en conséquence de ces sortes de croyances, il y a eu des sacrifices institués avec des cérémonies, soit que ces cérémonies aient pris naissance dans le pays, soit qu'on les ait empruntées des Tyrrhéniens, de Chypre ou de quelque autre endroit; et que sur ces traditions on a consacré certaines réponses des dieux, érigé des statues, des autels, des temples, et planté des bois sacrés, *il n'est plus permis au législateur d'y toucher le moins du monde* (1). »

PLATON, *Lois*, liv. V.

— « Il est temps d'en venir à l'énoncé de la loi, en commençant par ordonner à tous les impies de renoncer à leur impiété..... Il y aura en matière d'impiété trois sortes de délits..... Le crime des derniers, qui feignent une religion qu'ils n'ont pas, mérite non-seulement une, mais plusieurs morts (2). ..... Après la mort le cadavre sera jeté sans sépulture hors des limites du territoire; toute personne libre qui entreprendra de l'ensevelir pourra être poursuivie à titre d'impiété.

« Il est encore à propos de porter une loi générale propre à arrêter les progrès de l'impiété, soit en paroles, soit en actions, et à diminuer l'extravagance de la superstition (3) en défendant tout autre sacrifice que ceux qui sont permis par les lois. »

PLATON, *Lois*, liv. X.

(1) Ce passage de Platon constate, de la manière la plus irrécusable : que, depuis l'origine sociale, l'indifférentisme religieux, le matérialisme a toujours été la doctrine secrète des gouvernants; et la superstition, supportée par une inquisition, leur doctrine publique. Voyez t. I : SOCIÉTÉ NOUVELLE, SA NÉCESSITÉ.

(2) Ici, il faut sous-entendre : pour *les gouvernés*; car nous venons de voir : que, Platon se moque de toutes les religions. *Il faut une religion pour le peuple :* telle a été, jusqu'à présent, la base de toute société. Il est une religion pour tous; et, il faut que chacun la connaisse rationnellement : telle sera la base de la société future.

(3) Remarquons comment le despotisme emploie le mot *superstition*.

— « Qu'est-ce qu'un peuple? Et à quelles conditions une agrégation d'hommes est-elle un peuple? Est-il possible à une nation d'avoir le sentiment de la patrie sans une croyance religieuse (1), des lois civiles véritables sans loi religieuse? Peut-elle connaître la justice et corriger les coupables sans religion? Peut-elle élever les enfants sans religion? Ses citoyens peuvent-ils vivre autrement que d'une vie matérielle, s'ils n'ont point de communication religieuse, eux, s'ils n'ont point de culte? Leur république, en un mot, où aucune notion de la divinité n'est reconnue, peut-elle être autre chose qu'une triste et épouvantable anarchie?...

. . . . . .

« Partout, SANS AUCUNE EXCEPTION, le droit a été religieux, dominé par une croyance supérieure aux questions mêmes du droit. JE NE VOIS A CETTE REGLE AUCUNE EXCEPTION (2). »

PIERRE LEROUX, *Revue indépendante*, mars 1842.

— « Toutes les nations commencent par la théologie, et sont fondées par la théologie. Plus l'institution est religieuse, plus elle est forte. On peut citer l'Égypte, l'Étrurie, Rome, Lacédémone, etc. Cette règle n'a point d'exception. Partout les prêtres sont les fondateurs, les gardiens et les dispensateurs de la science, dont le foyer est dans les temples (3). »

COMTE DE MAISTRE, *Examen de la philosophie de Bacon*, t. II, p. 268.

Pour le despotisme, l'erreur officielle est la vérité; et, toute autre erreur, et même la vérité, est pour lui superstition. Il n'est aucune religion révélée, qui n'ait été tenue pour superstition.

(1) Il y a plus : la patrie s'étend et se borne aux coreligionaires. L'homme irréligieux ne peut avoir : ni patrie, ni famille. Il est, à lui seul; et famille: et patrie.

(2) M. P. Leroux ne réfléchit peut-être pas : que, depuis l'incompressibilité de l'examen, toute croyance, qui n'est pas science, est devenue incapable de dominer, ou plutôt de servir de base au droit; que, la science n'existe pas encore; et que, par conséquent, la société restera privée de droit, c'est-à-dire en état d'anarchie : jusqu'à ce que la science soit trouvée, reconnue, et socialement acceptée.

(3) Cela est vrai. Mais, avant l'incompressibilité de l'examen, toute erreur, au moyen d'une inquisition, pouvait être imposée, comme étant la science. Maintenant, toute inquisition est devenue impossible.

— « Il n'y a pas de société qui subsiste huit jours, que dis-je, une heure, sans un gouvernement. A l'instant même où la société se forme, et par le seul fait de sa formation, elle appelle un gouvernement *qui proclame la vérité commune* LIEN DE LA SOCIÉTÉ, qui promulgue les préceptes que cette vérité doit enfanter. La nécessité d'un POUVOIR, d'un gouvernement de la société religieuse..... est impliquée dans le fond de l'existence de la société (1). »

M. GUIZOT, *Histoire de la civilisation en Europe*, p. 138.

— « Le pouvoir spirituel se trouvant ainsi à la tête de toute l'activité de la pensée humaine, devait naturellement s'arroger le gouvernement de la société (2). »

Id., ibid., p. 159.

— Nous ne pouvons trop le répéter : la première nécessité sociale est le lien religieux, en dehors duquel il ne peut y avoir : qu'individualisme; qu'anarchie. Le lien religieux, primitivement, ne peut être basé que sur une hypothèse. Toute hypothèse donnée comme vérité tombe devant l'examen. Cette connais-

Comme base sociale, la vérité seule peut s'imposer actuellement; et, *socialement*, la vérité n'existe pas encore.

(1) Tout cela est encore vrai. Seulement il n'est plus possible à aucun gouvernement de faire accepter l'erreur comme étant la vérité. C'est, maintenant, à la vérité à se proclamer elle-même ; et, à tout gouvernement à s'en reconnaître le sujet. Le gouvernement ne peut plus être : que, le délégué de la vérité. Sinon, il est essentiellement éphémère. Maintenant remarquez, dans quel choléra moral, la société actuelle se trouve plongée, même pour les hommes du plus haut mérite. M. Guizot reconnaît : la nécessité d'un gouvernement de la société religieuse; que cette nécessité est impliquée dans le fond de l'existence de la société ; et M. Guizot inculque à la jeunesse, à lui confiée par la société : *que, la morale est indépendante des idées religieuses.*

(2) Oui, aussi longtemps que le pouvoir spirituel est basé sur une hypothèse ; et, qu'une hypothèse peut être imposée, comme étant la vérité. Quand cette dernière condition cesse d'exister : toute puissance spirituelle, basée sur l'hypothèse, s'écroule. A cet égard, nous nous répéterons mille fois; et, ce ne sera pas assez.

sance oblige : à monopoliser les développements de l'intelligence; et, à établir une inquisition. Et ces *nécessités* conduisent *nécessairement* : à l'établissement des castes.

Le pouvoir ne peut être : qu'électif; ou, héréditaire.

Pour, que le pouvoir soit électif et non héréditaire; il faut : que, l'élection ne dépende d'aucune condition d'hérédité; ou sinon, c'est évidemment une élection illusoire ; une élection au sein d'une caste dominant les autres.

Prouvons : que, depuis l'origine sociale, l'élection réelle n'a jamais, ni existé, ni pu exister : au sein de la société.

Au commencement de la société; et, du moment que l'on se place en dehors de tout système de révélation ; il y a nécessairement ignorance.

Dès lors, et pour aussi longtemps que dure l'ignorance; ou, pour aussi longtemps que les bases sociales ne peuvent être démontrées comme étant des vérités; le pouvoir ne peut être électif : car, il faut *connaître* pour *régner;* et, pour régner, ou donner la règle, il faut : ou, connaître quelle est la règle réelle et la faire accepter; ou, en donner une *illusoire,* et savoir la faire recevoir comme *réelle.* Il faut en outre; *connaître* pour *gouverner:* ce qui est faire exécuter la règle, quelle qu'elle soit.

Or, nous sommes encore dans une complète ignorance, sur la réalité ou la fausseté des bases sociales : dont la règle ne peut être que la conséquence. Jusqu'à présent, l'élection réelle n'a donc pu exister.

Il y a plus. Si le pouvoir, par supposition, pouvait être électif indépendamment de l'hérédité de propriété ; l'examen, par cela seul, serait incompressible ; et, l'anarchie, ou la destruction sociale, serait la conséquence nécessaire de cette incompressibilité ; pour aussi longtemps : que, la réalité des bases sociales, ne pourrait être démontrée.

A cet égard, l'histoire, l'expérience viennent confirmer le raisonnement ; et, depuis l'origine sociale, il n'y a jamais eu : seulement l'ombre d'une exception.

Jusqu'à présent, le mot pouvoir a été complétement vague. Si, nous voulons ne point tomber dans le vague ; l'expression *pouvoir* doit être : parfaitement déterminée.

Le pouvoir *suppose* : rationalité, justice. En dehors de ces conditions, il ne serait : que, la force nue, non masquée de sophisme ; et, ce pouvoir prétendu n'a jamais existé : l'histoire est encore là pour le démontrer (1).

Tout pouvoir relatif à la justice réelle, ou supposée telle, dérive d'une règle : représentant la justice.

Dès lors, le pouvoir est :

1° Constituant ;

2° Interprétant ;

2° Exécutant.

Les deux premiers, relatifs à la règle, à la justice, à

(1) La souveraineté du peuple, la souveraineté de la force brutale, est elle-même masquée sous le sophisme : que la majorité a le droit de faire la règle. Allez dire à un fanatique de la souveraineté du peuple : que, cette souveraineté est celle de la force brutale ! il vous regardera dans les yeux ; et, croira que vous êtes fou.

Ce qui existe pour la souveraineté, existe, à plus forte raison, pour toute délégation de la souveraineté.

l'intelligence sont spirituels; le troisième est temporel ou matériel. C'est le corps exécutant ce que lui ordonne l'intelligence.

Il est, dès lors, incontestable : que, vouloir séparer les pouvoirs spirituels, ou plutôt le pouvoir spirituel : car, sous peine d'anarchie, les deux ne doivent faire qu'un; il est incontestable, disons-nous : que, vouloir séparer le pouvoir spirituel du pouvoir temporel, tout en voulant conserver l'ordre social; c'est vouloir séparer l'âme du corps, tout en voulant conserver l'ordre intellectuel. Il y a même plus : prétendre que le pouvoir temporel, ne soit pas un sujet absolument soumis au pouvoir spirituel; c'est prétendre : que, l'ordre intellectuel peut exister, en soumettant l'intelligence aux passions exclusivement organiques. L'histoire encore prouve : que, jamais le pouvoir temporel n'a été émancipé du pouvoir spirituel; et, notre actuelle séparation, essentiellement anarchique, est, à cet égard, une preuve vivante. Quant à la domination du temporel sur le spirituel; à la prédominance des passions sur la raison; Fourier seul a présenté cette singulière idée; sans faire attention : qu'il s'efforçait, lui-même, de vaincre les passions, les préjugés : au moyen de ses raisonnements.

Comme, le pouvoir spirituel est souvent pseudo-électif; et, que nous ne traitons ici que des castes, dont l'hérédité est la plus directe; nous allons nous occuper, plus particulièrement, du pouvoir exécutant, temporel. Nous discuterons le pouvoir spirituel, au prochain paragraphe.

Quelle est la forme que revêt le pouvoir temporel, au sein d'une société : où, il existe nécessairement des castes?

D'abord, la forme du pouvoir peut être : absolue ou hiérarchique.

Le pouvoir temporel ne peut être absolu : par cela seul, qu'il dérive du pouvoir spirituel; et, qu'il est relatif à une règle. Jamais, sous ce rapport, il n'y a eu de pouvoir absolu.

Ensuite, le pouvoir, même comme simple exécutant, ne peut encore être absolu : car, il faudrait que l'homme, possédant le pouvoir; eût, à lui seul, la force physique nécessaire : pour dominer ceux qui lui sont soumis.

Le pouvoir exécutant est donc essentiellement hiérarchique; et, en effet, jamais ce pouvoir n'a existé comme absolu.

Maintenant quelle sera la forme de l'hérédité?

Par essence le pouvoir est UN, INDIVISIBLE : comme la vérité, pour le pouvoir constituant; comme la volonté, pour le pouvoir exécutant. Le pouvoir ne peut donc se transmettre, comme la propriété : par une hérédité commune entre les enfants.

Par circonscription, il ne faut qu'un héritier du pouvoir; et, sous peine d'une anarchie quasi-permanente, cet héritier ne peut être choisi arbitrairement.

— « L'hérédité de la couronne, dit Rousseau (*Considérations sur le gouvernement de Pologne*), prévient les troubles, mais elle amène la ser-

vitude; l'élection maintient la liberté, mais à chaque règne elle ébranle l'État. »

— C'est-à-dire : produit l'anarchie; car, l'ébranlement de l'État n'est pas autre chose. Rousseau n'a jamais parfaitement compris, quoi qu'il en ait eu le pressentiment : que, la servitude, est un *sine qua non* d'existence sociale : pour aussi longtemps, que dure l'époque d'ignorance.

Et ailleurs il dit encore (*Ibid.*) :

— « Hérédité dans le trône et liberté dans la nation, seront à jamais des choses incompatibles. »

— Cela est encore vrai. Mais, Rousseau n'a jamais su : ce que c'était que la liberté. Et, la preuve de cette proposition, est : qu'il a dit (*Ibid.*) :

— « Le repos et la liberté me paraissent incompatibles : il faut opter. »

— Or, l'état de liberté réelle est l'état de repos par excellence. Là, où se trouve la liberté réelle ; il ne peut y avoir de trouble. Mais, Rousseau ne connaissait : que, le repos relatif à l'esclave; et, il prenait : l'anarchie, pour la liberté. Disons ici : que, M. de la Mennais a infiniment mieux compris, ce que doit être l'état de liberté :

— « Le bonheur, dit-il, pour la société comme pour l'homme, n'est que la tranquillité dans l'ordre. »

— Et, si la liberté n'était point cet état de bonheur; il faudrait lui préférer le despotisme.

La nécessité d'éviter l'anarchie, a donc fait établir en droit : la détermination du mode de succéder héréditairement au pouvoir temporel; et, pour ériger plus facilement ce droit en sentiment invariable : l'intelligence, vu la concordance de la primogéniture avec la plus grande probabilité de paternité réelle, a fait attribuer ce droit : aux premiers nés.

Puis, comme le pouvoir temporel héréditaire, est essentiellement hiérarchique, partout où le sol n'appartient point à un seul, mais à plusieurs; une caste noble, hiérarchisée relativement au sol, se transmettant le pouvoir par primogéniture, héréditairement aussi, a dû être établie.

— « Sans une aristocratie plus ou moins forte, dit le comte de Maistre (*Du Pape*, t. II, p. 121), la souveraineté ne l'est pas assez. »

— Et, de Maistre a raison : parce qu'il entend, et ne peut entendre : que, la souveraineté temporelle, dérivant d'une révélation.

Avant lui Montesquieu avait dit (*Esprit des lois*) :

— « Point de monarque, point de noblesse; point de noblesse, point de monarque. »

— L'hérédité, par primogéniture, est tellement inhérente à la hiérarchie du pouvoir temporel : que, nous venons de la trouver, dans l'Océanie, portée à un point : où, l'histoire de l'ancien continent ne l'a jamais connue.

— « Ce qu'il y a de bien plus remarquable, » dit le père Mathias G***, missionnaire de l'Océanie, dans ses Lettres sur les îles Marquises (Paris, 1843), « ce qu'il y a de plus remarquable dans toute cette hiérarchie et succession de pouvoir, c'est sans doute l'espèce de majorat, pour ainsi parler, du fils aîné d'un chef (1), et son intronisation immédiate à l'instant de sa naissance à la place de son père, qui perd ainsi tous ses pouvoirs, au moins tous ses titres, pour les remettre au nouveau petit *Hakaiki* du roi, dont il demeure seulement le régent et le premier vassal. . . . . On croit voir là comme une conséquence du grand principe de l'origine divine de l'autorité, et en même temps de bien profondes vues politiques; car, à part même le principe divin dont je parle, rien n'est plus propre que cette reconnaissance immédiate du jeune roi pour accoutumer les peuples à le vénérer et à lui obéir. »

— Quant à la féodalité, elle existait en Chine, 2205 ans avant J. C. (voyez Pauthier, cité par M. Proudhon, *Création de l'ordre*, p. 473.)

Maintenant; la seule hérédité du pouvoir, par droit de primogéniture, est insuffisante au maintien de l'ordre.

En effet :

L'exercice du pouvoir nécessite : l'emploi de l'intelligence développée.

Le développement de l'intelligence, pour aussi longtemps que le despotisme reste possible, est essentiellement relatif : à la propriété.

La propriété se divise et s'évanouit : par l'hérédité commune entre les enfants.

De plus : la propriété peut se perdre : par le pouvoir d'aliéner.

Dès lors, par besoin d'ordre, c'est-à-dire par nécessité sociale : l'hérédité, par primogéniture, tant du sol que des esclaves qui le cultivent, doit être établie; et, l'incapacité d'aliéner la propriété relative au droit

(1) Le roi y compris.

d'aînesse, vient s'adjoindre à l'hérédité par primogéniture, relative au pouvoir.

Jusqu'à présent, nous nous sommes bornés à démontrer : comment, sous le despotisme, les *classes* devenaient nécessairement des castes. Maintenant, occupons-nous, plus particulièrement, de la composition des castes, et des différentes dénominations qu'elles ont reçues ; celles de *pouvoir*, de *propriété* et de *peuple*, étant restées, jusqu'à présent : plus ou moins indéterminées.

Des aînés ne sauraient, à eux seuls, former une caste utile à l'existence de l'ordre. A défaut d'enfants, cette caste se trouverait bientôt affaiblie ; et, s'éteindrait en peu de générations.

Dès lors occupons-nous de leurs frères.

Les puinés doivent être entretenus : sur le travail des exploités.

En effet : comme leurs aînés, ils profitent du monopole des développements de l'intelligence. A défaut de descendance directe, et souvent à défaut de descendance masculine, ils sont destinés à les remplacer. Ils ne peuvent donc, pas plus que leurs aînés, s'avilir par le travail manuel ; travail, qui avilit réellement, dès qu'il caractérise l'esclave : comme étant le moyen, employé par les despotes, pour maintenir les esclaves dans l'abrutissement.

— « Qu'aucun citoyen, dit Platon (*Lois*, liv. VII), ni même le serviteur d'aucun citoyen, n'exerce de profession mécanique. Le citoyen a une occupation qui exige de lui beaucoup d'étude et d'exercice : c'est de TRAVAILLER et à mettre et à conserver le bon ordre dans l'État. »

— Platon était : dans le vrai. Pour lui, le citoyen était le noble; et, le noble, *partout où il est nécessaire :* ne doit pas exercer de profession mécanique.

Le comte de Maistre va plus loin que Platon. Il ne veut pas : que, le citoyen, l'homme d'État, le noble enfin, s'occupe de sciences étrangères : au gouvernement de l'État.

— « Les sciences, dit-il (*Examen de la philosophie de Bacon*, t. II, p. 259), doivent, en outre, être considérées dans leur rapport avec les différents ordres de la société. L'homme d'État, par exemple, ne se plongera jamais dans les recherches purement physiques qu'excluent son caractère et son talent; elles paraissent convenir tout aussi peu aux prêtres.... Il faut de plus que les sciences naturelles soient tenues à leur place, qui est la seconde, la préséance appartenant de droit à la théologie, à la morale, à la politique. *Toute nation où cet ordre n'est pas observé est dans un état de dégradation.* »

— Des jugements semblables paraissent extraordinaires, et même extravagants aux gens qui ne distinguent point : l'époque relative, l'époque d'ignorance, l'époque où le despotisme est nécessaire; de l'époque d'anarchie, où le despotisme est devenu incapable de maintenir l'ordre. Il n'en est pas moins vrai : que, de Maistre a bien vu, pour l'époque relative. Seulement, il a eu le tort de ne pas reconnaître, explicitement : que, le despotisme était devenu impuissant; et, que l'anarchie devait régner nécessairement : jusqu'à ce que la liberté fût possible.

Dans la première caste, il y a donc :

D'une part, des despotes de pouvoir et de propriété, se perpétuant par primogéniture;

D'une autre, des despotes entretenus sur le travail

manuel des exploités, se perpétuant par simple hérédité.

Elle se nomme *caste noble.*

La caste noble, dès que le sol est aliéné en entier, l'absorbe plus ou moins complétement : par l'action de priviléges qu'elle peut établir. Le sol, alors, est cultivé à son profit, par le peuple ; qui se trouve exister : à l'état d'*esclavage domestique.*

Il paraîtrait, ainsi : qu'il n'y a que deux castes : l'une, renfermant le *pouvoir* et la *propriété ;* l'autre, le *peuple.*

Il n'en est rien, cependant ; et, nous allons voir : que, la propriété, indépendamment du pouvoir, au moins avant que le protestantisme soit généralisé, forme réellement une caste particulière ; non point : dès le moment que le sol se trouve complétement aliéné ; mais, immédiatement après.

Les nobles, par devoir et pour autant qu'ils sont nécessaires à l'existence de l'ordre, dédaignent tout travail manuel.

D'un autre côté, le peuple est condamné à un travail journalier. Et, il y a du manuel, du matériel, dans l'organisation, et surtout : dans la surveillance du travail du peuple.

Le besoin d'organiser et de surveiller le travail du peuple (1), se fait donc bientôt sentir ; et, les nobles sont obligés : de confier ce travail à des esclaves. Ils

(1) C'est, probablement, cette organisation : que, nos bourgeois voudraient établir à leur profit. Pour cela, ils n'ont qu'à se faire nobles, et à créer : de nouveaux bourgeois. L'entreprise est périlleuse.

transmettent ainsi un certain degré de pouvoir. Tel est le point de départ de la classe intermédiaire.

Cette caste, monstre d'origine, ennemie des deux autres, dont presque toujours ses membres dérivent matériellement, classe également avilie : par l'esclavage qu'elle subit, et par le despotisme qu'elle exerce ; doit nécessairement être prise parmi les esclaves, dont l'intelligence s'est le mieux développée, soit par suite d'organisation, soit par suite de volonté ; mais, toujours comme conséquence du besoin : que, les despotes ont eu : de DÉVELOPPER LEUR INTELLIGENCE, POUR EN PROFITER EUX-MÊMES.

Donnons aux membres de cette *classe,* qui, par l'hérédité, deviendra bientôt *caste;* le nom : d'AFFRANCHIS.

C

MAITRES : BOURGEOIS.

« La découverte de notre frère Roger Bacon a déjà changé en partie l'art de la guerre ; elle le change entièrement : elle changera le sort du monde..... Vous savez que l'art de fortifier les places et de manœuvrer ou diriger les pièces d'artillerie exige la science de l'arithmétique et de la géométrie. Comme la science ne peut être du côté de la noblesse, la force passera du côté de la bourgeoisie. Frère Guillaume, quand on est clerc, moine, cordelier, philosophe, il faut voir les grands changements, les grandes révolutions, il faut les voir de haut et de loin. »

A. Monteil, *Histoire des Français de tous les états, quatorzième siècle.*

— « Des réunions de petits clercs, que les châtelains employaient pour minuter les arrêts de leur justice souveraine, étaient devenus des parlements, rivaux des rois et gardiens des lois du royaume. Aujourd'hui les maîtres de forges de la Bourgogne et du Nivernais, les distillateurs de Montpellier, les drapiers de Sedan et d'Elbeuf ont pris la place des parlements. Les princes allemands à cinquante quartiers font antichambre chez les empereurs, chez les rois et chez les ministres, pendant que leurs Majestés ou leurs Excellences sont à s'entretenir familièrement avec quelque banquier qui n'a pas de parchemins, ou qui a daigné en accepter pour obliger ses royaux amis. La compagnie des Indes, compagnie de marchands s'il en fut, a plus de sujets (123 millions) que n'en comptent ensemble les empereurs de Russie et d'Autriche (85 millions). Si dans le vieux monde où l'intérêt ancien avait marqué chaque coin de terre de son sceau, l'intérêt militaire ou avocat, l'intérêt ancien

sous toutes les formes, est obligé de transiger ainsi avec l'intérêt nouveau de l'*industrie*, avec la *puissance de l'argent* (1), comment serait-il possible que dans le nouveau monde, où ces institutions du passé n'ont jamais eu de profondes racines, où toutes les pensées sont dirigées vers le négoce, vers l'*argent* (2), cette puissance ne parvînt pas à se faire jour sur la scène politique, en dépit de ses adversaires et de ses envieux! »

M. M. Chevalier, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, lettre VI.

— « De la philosophie de l'histoire..... il est résulté cette conviction, qui chaque jour gagnera davantage, que l'abolition de la noblesse n'est qu'un prélude et un acheminement à l'abolition du privilége de la bourgeoisie, à l'élévation du prolétariat, et que la tête du tiers état, heureusement aujourd'hui émancipée (3), n'aurait ni droit, ni bonne grâce (4), à se constituer à la place de la noblesse, qu'elle n'a renversée qu'avec le secours des masses populaires. »

Pierre Leroux, *Discours aux politiques* (5).

— « Suivant les jurisconsultes anglo-normands, l'enfant du *bourgeois* est en âge : lorsqu'il sait compter discrètement l'argent et aunner le drap. »

M. Michelet, *Origine du droit français*, p. 8.

(1) Remarquons bien : que, ce qu'on appelle l'industrie, n'est, selon un conseiller d'État, selon un professeur d'économie politique dans la première chaire de France : que, *la puissance de l'argent ;* n'est que *la domination du capital.*

(2) Toutes les pensées, dans un gouvernement bourgeois, sont, en effet : dirigées vers l'argent. Cela est vrai ; cela est nécessaire, inévitable. Mais, il est bon de prendre acte : de cet aveu.

(3) C'est dominatrice qu'il eût fallu dire.

(4) Où, il s'agit de force ; le droit, et encore moins la bonne grâce, n'ont rien à voir. Les bourgeois resteront maîtres : jusqu'à ce que, comme les nobles, la force les ait renversés. Et, jamais il ne s'agira de droit, de justice, en réalité, qu'à l'époque où il aura été *socialement* reconnu : que, la force, qui, jusqu'à présent a seule régné sur le monde, est enfin devenue : incapable de servir de base à l'existence de l'ordre.

(5) La bourgeoisie n'a renversé la noblesse, que par la protection de plusieurs nobles : Mirabeau, Talleyrand, etc.., etc. Et, les prolétaires ne renverseront jamais la bourgeoisie : que, par la protection de plusieurs bourgeois.

— Nous venons de dire : que, si les despotes ont développé l'intelligence de quelques esclaves ; c'est « toujours : comme conséquence du besoin que les despotes ont eu de produire ce développement, pour en « profiter eux-mêmes. »

Ici, une réflexion se présente : sur l'harmonie existant : entre la liberté et la nécessité.

Les despotes étaient libres de ne développer l'intelligence de quelques esclaves : que, jusqu'au point nécessaire, pour surveiller le travail manuel. Ils ne l'ont pas fait, par un faux raisonnement. Ils se sont dit : nous avons la propriété, nous serons toujours les plus forts. Et, ils raisonnaient bien : d'après les éléments sociaux existants; mais, ils raisonnaient mal : d'après les éléments sociaux possibles et même nécessaires.

La presse existait : dans la *nécessité* des développements de l'intelligence; comme, la *liberté* existait : dans les décisions des nobles. Et, c'est de l'harmonie entre cette liberté, et cette nécessité : qu'est sortie la presse; qu'est sortie l'incompressibilité de l'examen; rendant la propriété complétement insuffisante : pour maintenir les masses dans l'esclavage.

A la naissance de la presse, les rois et surtout le pape, étaient *libres* de l'anéantir. C'était l'avis de François Ier, ce prétendu protecteur des lettres. Mais, le pape crut pouvoir se servir de cet instrument contre les rois ; les rois contre le pape; et, de l'harmonie de cette liberté, de ce mauvais raisonnement, avec la nécessité du développement social ; est résultée : l'incompressibilité de l'examen.

Partout, nous retrouverons cette harmonie, base exclusive de l'ordre moral ; ou plutôt, l'ordre moral lui-même, dont cette harmonie est l'essence.

Les affranchis, par le travail et l'industrie, que la caste privilégiée leur abandonne comme ignobles, amassent, *nécessairement,* presque toute la richesse mobilière productive ; d'autant plus : que, la propriété territoriale leur est interdite, autant que possible.

Par la seule force de cet état de choses, les affranchis deviennent : de plus en plus nombreux.

Lorsque leur nombre, les a rendus redoutables pour les nobles, contre lesquels ils pourraient soulever le peuple, à l'aide de l'action plus directe et plus immédiate qu'ils exercent sur lui ; il faut : que, la caste des nobles, pour engager les affranchis à continuer, à leur profit commun, le système d'oppresion établi ; les admette : au partage des bénéfices du despotisme.

Ce traité tacite conserve encore, aussi exclusivement que possible à la noblesse, la propriété territoriale, à laquelle reste attaché le pouvoir politique. Mais, ce traité tacite donne aux principaux affranchis le monopole industriel, qui achève de concentrer en eux, la richesse mobilière productive.

C'est alors : que, les affranchis privilégiés prennent le nom de *bourgeois ;* et, deviennent : *caste politique.*

La propriété bourgeoise se transmet : non par droit de primogéniture ; mais par simple hérédité, et avec faculté d'aliéner.

Or, par suite de ces deux conditions, il arrive *nécessairement* : qu'une partie des affranchis, se trouve

privée de propriété. Et, ainsi il s'établit, parmi eux, deux divisions plus ou moins tranchées : l'une, de *propriétaires;* l'autre, de *prolétaires.*

Ces derniers, bien que n'étant plus attachés : soit à la personne des nobles, soit à la glèbe ou au sol, sont obligés, pour vivre : de travailler pour les bourgeois.

Alors, leur salaire est d'autant moindre : que, la propriété bourgeoise est plus concentrée ; et que, par conséquent, la concurrence, pour obtenir du travail, est plus grande ; tandis, que celle, pour en donner, est plus petite.

Dès, que cette prétendue libre concurrence, place, par l'envahissement de l'outil général d'une part, et du capital de l'autre, le prix du travail au-dessous des besoins relatifs aux développements de l'intelligence des travailleurs ; quelque *élevé* que soit alors ce prix, les travailleurs, d'*esclaves domestiques* qu'ils étaient, deviennent *esclaves politiques :* après avoir passé par l'intermédiaire d'affranchis ; ou même : de bourgeois.

Nous voilà conduits à la troisième caste.

D

PEUPLE : ESCLAVES.

« Si quelqu'un frappe son esclave, et qu'il meure sous sa main, il sera puni. Mais s'il survit un jour ou deux, il ne le sera pas, parce que : C'EST SON ARGENT. »

Loi de Moïse citée par MONTESQUIEU, liv. XV, chap. XVII.

— « Si c'est l'esclave d'autrui qu'il a tué, croyant que ce fût le sien, il dédommagera et indemnisera le maître de cet esclave..... Si c'est son esclave qu'il a tué, la loi le déclare exempt de toute peine, après qu'il se sera purifié.

. . . . . .

« Si un esclave, dans un moment de colère, tue son maître, les parents du mort feront souffrir à cet esclave tous les traitements qu'ils jugeront à propos, pourvu qu'ils ne lui laissent point la vie ; à ce prix ils seront innocents du meurtre commis. Quant à l'esclave qui, dans la colère, aura tué toute autre personne libre, ses maîtres le livreront aux parents du mort, et ceux-ci seront obligés de le faire mourir, mais de tel genre de mort qu'il leur plaira.

. . . . . .

« Si un esclave tue une personne libre en se défendant contre elle, il sera sujet aux mêmes lois que les parricides. »

PLATON, *Lois*, liv. IX.

— « Le nombre des hommes libres dans l'antiquité était de beaucoup inférieur à celui des esclaves. Athènes avait 40,000 esclaves et 20,000 citoyens. A Rome, qui comptait dans la fin de la république environ 1,200,000 habitants, il y avait à peine 2,000 propriétaires, ce qui seul démontre l'immense quantité d'esclaves. Un seul individu en avait quelquefois plusieurs milliers A SON SERVICE.

On en vit une fois exécuter 400 d'une seule maison, en vertu de la loi épouvantable qui ordonnait à Rome que, lorsqu'un citoyen romain était tué chez lui, tous les esclaves qui habitaient sous le même toit fussent mis à mort. »

Comte de Maistre, *Du Pape*, t. II, p. 121.

— « Les esclaves trouvent le toit et la bouillie sur la terre du maître; les vilains et les vassaux reçoivent, presque à titre de redevance, la rente aumônière du château, ou bien peuvent réclamer, comme un droit, le secours du couvent; les cultivateurs et les pasteurs se réchauffent aux rayons pâlis de la bienfaisance amicale du village; les vieillards de la corporation ont quelques bribes à toucher sur la masse commune, mais l'ouvrier des ateliers l'ouvrier de nos villes, qui marche *libre* et *seul*, qui ne dépend que de la loi, qui rougirait d'emprisonner sa conscience dans les chaînes d'un don de charité, qui n'a plus de couvent ni de caisse de corporation; qui cent fois, dans le cours de sa carrière industrielle, a vu changer au-dessus de lui son patron, autour de lui ses camarades; qui habite un monde variable et fait partie d'une association éphémère née à cinq heures du matin, morte à huit heures du soir; l'ouvrier des ateliers et de nos villes où trouve-t-il à dormir et à manger lorsque l'âge l'envahit, ou bien que jeune encore, une blessure au travail lui a rompu bras et reins? »

Pierre Leroux, *Revue indépend.*, mai 1842.

— « Ici (États du Sud de l'Union américaine), où l'ouvrier des villes et le cultivateur des champs, au lieu d'être comme au nord, les souverains du pays, ne sont que des esclaves, il y a plus d'abondance, plus de confort matériel, pour les classes laborieuses, qu'il n'y en a chez nous. Aussi la population noire pullule-t-elle plus ici, que ne le fait chez nous *la population des campagnes*. Notre paysan fait autant d'enfants que le noir de la Caroline ou de la Virginie; mais chez nous *la mort, que la misère amène par la main* est active à repousser les bras qui voudraient faire concurrence à ceux de leurs pères, et à fermer pour toujours les bouches qui demandent du pain que leurs parents *ne peuvent leur donner*. »

M. Chevalier, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, lettre xxviiie.

— « On dit qu'en France l'intérêt de l'argent est de quatre ou même de trois ; oui sans doute pour le trésor, lorsqu'il n'a pas besoin d'emprunter, ou pour quelques négociants privilégiés dans les moments prospères. Les propriétaires fonciers payent presque partout 6 pour cent au moins, en donnant première hypothèque. Les petits propriétaires et les petits industriels payent 8, 9 et 12 pour cent. A mesure que l'on descend l'échelle sociale, le taux de l'intérêt s'accroît pour l'ouvrier des villes. Dans ses achats en détails pour les besoins de son ménage, il est de 50 et même de 100 pour cent par an. Pour le paysan, dans ses relations avec le maréchal, le cabaretier, le marchand du village, il est quelquefois de 100 pour cent par mois.

« Le taux moyen de l'argent dans l'ensemble des transactions de toute nature et de tout ordre qui s'opèrent en France est au moins de 15 ou 20 pour cent, de 25 peut-être. »

MICHEL CHEVALIER, *Id.*, *ibid.*

— « Huit millions de Français ne mangent pas de pain, n'ont que des châtaignes ou autres pauvretés ; vingt-cinq millions de Français n'ont pas de vin. Et pourtant on est obligé, par surabondance, de jeter aux égoûts des récoltes entières. Voilà le vol sublime de l'industrie vers la perfectibilité ; et cependant chaque année voit éclore une douzaine de philosophies nouvelles sur la richesse des nations : que de richesses dans les livres ! que de misères dans les chaumières ! »

FOURIER, *Nouveau monde industriel*, p. 36.

— « Voici comment s'exprimaient en 1829 les commissaires chargés par le parlement de lui présenter un rapport sur l'état de ce malheureux pays (l'Irlande) :

« Les chaumières où résident les habitants de ces districts sont les plus misérables réduits qu'êtres humains aient JAMAIS habités. Nous en avons visité plusieurs milliers qui se composent en général d'une seule chambre dans laquelle douze, quatorze ou seize personnes croupissent ensemble, et où souvent trois ou quatre familles sont confondues pêle-mêle. Le plus grand nombre de ces cloaques est sans cheminées ni fenêtres, et l'entrée de quelques-uns est si basse qu'on est obligé

de se plier en deux pour y pénétrer. La porte n'est autre chose qu'un bloc de pierre, et dans presque tous ces réduits il est impossible de trouver un meuble ou un fragment de meuble. Les misérables qui les habitent gisent sur le pavé où sont étendues quelques poignées d'une paille fétide, ou seulement du sable pris sur les bords de la mer. Ces infortunés ne sont couverts que de lambeaux surchargés de vermine. »

— « Cependant cette nation mérite-t-elle ses malheurs ?

— « Voici encore l'opinion des commissaires à cet égard (1).

— « Nous manquerions à notre devoir si nous ne vous signalions les sentiments d'honneur et de fierté populaire qui nous ont frappés dans le cours de nos travaux. *D'où vient l'argent que vous nous offrez et qu'en devons-nous faire?* nous demandaient ces braves gens. Et c'est toujours avec une extrême difficulté que nous parvenions à obtenir d'un individu qu'il fût le premier à recevoir nos secours, quoique son corps décharné, ses yeux hagards, et les haillons dont il était couvert accusassent le dernier degré de la misère humaine. »

— « Et en note :

— « On peut résumer ainsi, dit M. Culloch, les principales prescriptions du code pénal qui naguère régissait l'Irlande :

— « En vertu de divers actes successivement passés sous les règnes de George Ier et George II, tout père de famille professant le culte catholique ne pouvait être tuteur ou gardien de ses enfants, quel que fût leur âge. Aucun protestant ne pouvait épouser une papiste ayant une propriété en Irlande. Les catholiques ne pouvaient acheter des terres, ni les occuper comme fermier pour un terme au delà de trente et un ans ; et si ces fermages produisaient un bénéfice plus élevé que le tiers du prix de la location, le bail était résilié par ce fait seul, et transféré au délateur protestant qui avait découvert et dénoncé ce surplus de bénéfice.

« A la mort d'un papiste, toutes ses propriétés

(1) Que l'on veuille bien remarquer : que, ce rapport des commissaires du parlement n'est pas une diatribe ; mais, une pièce officielle présentée au public : par les maîtres eux-mêmes qui tiennent les Irlandais en état d'esclavage.

devaient être partagées entre ses enfants, et, à défaut d'enfants entre ses collatéraux [pour comprendre l'esprit de cette mesure, il faut se rappeler que le droit d'aînesse et le système des substitutions sont en pleine vigueur en Angleterre (1). La résidence des villes de Galway et Limerick était interdite aux catholiques; ils ne pouvaient jouir d'aucune rente viagère. Tout catholique se livrant publiquement ou secrètement à l'enseignement était poursuivi et condamné au dernier supplice. Les récompenses suivantes étaient offertee à quiconque découvrirait un ministre catholique enseignant, savoir : pour un archevêque, un évêque, un vicaire général, 50 livres sterling; pour un prêtre régulier ou séculier, 20 livres sterling; pour un maître d'école ordinaire, 10 livres sterling. Les protestants étaient autorisés à attaquer en chancellerie toute personne suspecte d'être intervenue par contre-lettre, fidéi-commis ou autrement dans une vente, location ou prêt hypothécaire fait dans l'intérêt direct ou indirect d'un papiste. Les actions de ce genre ne pouvaient être jugées que par des protestants. Les papistes ne pouvaient occuper plus de deux apprentis, ni être jurés. Ils devaient se faire remplacer dans le service des milices par des protestants, et leur payer pour cela le double du prix ordinaire. Ils ne pouvaient exercer aucune fonction de constable. Les avocats et les avoués qui prenaient des femmes papistes étaient soumis à toutes les pénalités et incapacités prononcées contre ces dernières. Tout mariage entre protestant et papiste était déclaré nul; il en était de même pour les mariages célébrés par des prêtres catholiques qui, pour ce fait seul, étaient condamnés à la peine de mort.

. . . . . .

« Mais, dira-t-on, l'acte d'émancipation des catholiques ou le bill de réforme ont donné satisfaction à l'Irlande..... Erreur. La situation de l'Irlande est devenue peut-être plus insupportable depuis la

(1) C'est, le même motif qui a forcé l'assemblée nationale, d'ôter aux pères le droit de disposer de leurs biens. L'assemblée craignait : que, cette puissance, laissée à l'autorité paternelle, ne servît : à favoriser les tendances au maintien du système féodal. C'est ainsi que, dans l'époque d'ignorance, la justice est toujours sacrifiée : aux circonstances.

réforme. L'admission de quelques catholiques au sein de la représentation nationale... ont pansé quelques plaies, elles n'en ont guéri aucune. La société civile est toujours en Irlande dans la même infériorité relative, et *les souffrances matérielles y sont devenues plus grandes*. Le protestantisme, l'aristocratie, la grande propriété n'ont point cessé de pressurer cette population de parias, et le pauperisme s'est accru dans une proportion qui épouvante les plus hardis.

« Sans doute l'acte d'émancipation a relevé les catholiques de l'incapacité parlementaire dont ils étaient frappés ; mais ce qu'on ignore, c'est qu'en ouvrant la porte de la chambre des communes à trente ou quarante individus, il a fermé celle des colléges électoraux à 176,000 électeurs des comtés. En effet, le nombre de ces électeurs, qui, antérieurement à l'émancipation, était de 216,000, fut réduit à 40,000 par le bill qui éleva le cens électoral de 40 schellings à 10 livres sterling de revenu.

« Ainsi l'Angleterre eut grand soin de reprendre à l'électorat ce qu'elle accordait à l'éligibilité : de plus les catholiques irlandais appelés à la représentation nationale ne sont admis à siéger qu'après avoir juré de maintenir l'ordre de succession à la couronne d'Angleterre, tel qu'il est établi par les lois en vigueur ; de défendre de tout leur pouvoir le système actuel de la propriété, c'est-à-dire le droit de primogéniture et les substitutions ; de ne jamais attaquer l'établissement ecclésiastique, c'est-à-dire les dîmes et les priviléges de l'Église anglicane ; enfin de ne jamais se servir des droits qui leur sont conférés par l'acte d'émancipation pour troubler ou affaiblir la religion protestante ou le gouvernement protestant dans le royaume-uni.

« En échange de ces engagements le bill consacre l'admissibilité des catholiques à quelques rares emplois civils et militaires ; mais il leur interdit formellement les fonctions de gardiens, de juges, de régent du royaume, de lord chancelier de la Grande-Bretagne ou d'Irlande, de lord lieutenant de l'Irlande, et de commissaire aux assemblées générales des églises d'Écosse. Il les exclut de tout emploi dans les établissements ecclésiastiques d'Angleterre, d'Irlande ou d'Écosse, cours

ecclésiastiques, cathédrales, fondations religieuses, universités, etc. Enfin aucun catholique romain appartenant aux ordres religieux n'est apte à faire partie de la représentation nationale, et tout prêtre de cette Église qui prend le titre d'archevêque, d'évêque ou de chanoine dans un diocèse irlandais est passible d'une amende de cent livres sterling. »

Décadence de l'Angleterre, par M. Sarrans, pag. 78 et 86, etc.

— « Le pauvre est coupable de naître, coupable de vivre, coupable surtout de transmettre sa misérable vie ; conséquemment, venir à son secours, ce serait encourager, récompenser le crime. Gardez-vous-en par-dessus tout, vous qui avez à cœur les intérêts de l'humanité, l'ordre, la justice, la vertu. Etouffez en vous-même la sympathie funeste, la vicieuse commisération qui vous porterait à vous rendre complice d'un délit que vous devez détester et punir ; soyez sans pitié pour le père, la mère et les enfants assez pervers, assez impies pour réclamer ce qu'ils appellent insolemment le droit de vivre.

« Ce langage t'étonne, Eghetesch : tu hésites à le croire possible. Eh bien : tu vas l'entendre de la bouche même des coryphées de l'école à laquelle j'attache ma gloire la plus brillante et la plus solide.

« *Reconnaître aux pauvres un droit à l'au-* « *mône, c'est les autoriser à exiger l'aumône par* « *la force, c'est anéantir le droit de propriété.* » (Duchâtel.)

« *L'homme qui s'est marié sans avoir l'espé-* « *rance de nourrir sa famille, doit être livré à* « *lui-même. Son action est immorale, la misère* « *en est la peine naturelle et* JUSTE. *Livrons donc* « *cet homme coupable à la peine prononcée par la nature.* » (Malthus.)

La Mennais, *Amschaspands et Darvands.* Astouiad (qui ne pense que le mal) à Eghetesch (génie de la corruption du cœur), p. 256.

— La caste peuple se compose :

D'abord, des esclaves *domestiques* : attachés *aux personnes;*

Ensuite, des esclaves domestiques : attachés au *sol*, à la *glèbe;*

Enfin, des esclaves *politiques :* attachés à la *propriété mobilière*, à l'*industrie*, au *commerce*.

Les esclaves domestiques, ayant toujours un maître déterminé, sont assurés de gagner, par leur travail, leur subsistance matérielle. Ils la reçoivent même en cas d'incapacité de travail : car, l'égoïsme du maître leur donne des soins et nourrit leur famille (1).

Il n'en est pas de même pour les esclaves politiques, attachés à la propriété mobilière en *général;* et, à aucun individu en *particulier*.

Ces esclaves n'ont ainsi aucun maître, qui prenne à eux un intérêt déterminé quelconque ; et, leur existence devient subordonnée à un travail, de plus en plus difficile à obtenir, à mesure : que, leur plus grand nombre augmente la concurrence ; et, que la privation d'outil particulier, causée : par l'envahissement de l'outil général le sol ; et, par l'impôt toujours alors rejeté sur la faculté de travailler ; se joint à une concurrence, seulement réelle en ce qu'elle a pour objet : de faire baisser le prix du travail.

Pour quiconque voudrait raisonner, après s'être défait de ses préjugés ; ce qui, du reste, selon Descartes, est plus difficile que de brûler volontairement sa propre maison ; il ne serait pas nécessaire d'aller visiter les Amériques pour s'assurer : que, l'esclavage des nègres est infiniment moins pénible ; que, l'esclavage

(1) Il n'appartenait qu'au vertueux Caton, d'envoyer ses esclaves, devenus incapables de travailler, mourir de faim dans une île du Tibre.

des prolétaires ; le simple bon sens donne cette solution. Il faut même ajouter : que, c'est aux États-Unis que les nègres sont menés le plus durement ; et, M. Michel Chevalier a observé lui-même : que, cela devait être, par cela seul : que ces esclaves sont au sein d'un pays : où, tous les hommes sont déclarés : *devoir* être libres. Il ne faut donc point s'étonner : si, dans les derniers temps de l'esclavage domestique en France, la comparaison : que, les esclaves faisaient de leur sort avec la malheureuse situation des prolétaires, esclaves politiques prétendus libres ; leur ait fait préférer le servage : à une prétendue liberté. Aussi, en 1787, deux années, seulement, avant la révolution des bourgeois contre les nobles ; vingt-trois communes de serfs, appartenant à l'abbaye de Luxeuil, *plaidoient contre leurs maîtres :* pour ne pas être affranchis (1). Les serfs, et avec raison, préféraient : l'esclavage domestique, à l'esclavage politique, décoré du nom de liberté civile.

Voilà des castes établies ; et, nous voyons : que, leur établissement n'est point arbitraire : mais, qu'il est nécessaire, inhérent à toute humanité possible, existant nécessairement dans une ignorance primitive : dès, qu'on veut se maintenir dans les limites de la raison. Nous voyons de plus : que, l'établissement des castes, partageant nécessairement le monde en maîtres et en esclaves, reste indestructible : aussi longtemps que l'examen n'est point incompressible ;

(1) *Traité des manuscrits,* par M. Monteil chapitre de la féodalité et des hommes féodaux.

et, jusqu'à ce que l'existence de l'ordre, c'est-à-dire de la société, de l'humanité, devienne incompatible avec l'incompressibilité de l'examen ; pour aussi longtemps, enfin, que dure l'ignorance primitive. Essayons de déterminer, s'il y a *possibilité* de voir : les castes anéanties ; les maîtres et les esclaves anéantis.

L'anéantissement des castes dépend de leur réunion définitive et indestructible, en une seule et même caste : *l'humanité,* dominant le globe.

Comment cette réunion peut-elle jamais être possible ?

A cet égard, voyons d'abord ce qui est : avant, que l'examen ne soit devenu incompressible : par la presse.

La première domination *civile* de la société est celle des nobles : par la suprématie du sol, ou de la propriété du sol.

Par suite des développements de population ; par suite de conquêtes ; par suite des développements de l'industrie : la domination du sol s'évanouit ; le *capital* devient *dominateur ;* et, la société, qui, nécessairement, a absorbé toutes les autres dans un cercle donné ; devient *bourgeoise*.

Dès ce moment, les castes noble et bourgeoise sont réunies ; et, les séparations ne sont que nominales.

Mais, la domination bourgeoise amène nécessairement l'anarchie. Et, comme l'ORDRE, soit par la force, soit par le droit, est *l'existence même de l'humanité ;* comme, l'examen est toujours compressible ; comme,

en présence de la compressibilité de l'examen, le despotisme est seul capable d'établir l'ordre; la société bourgeoise se trouve anéantie; un nouvel ordre nobiliaire s'établit sur ses ruines; et, le nouveau despotisme devient d'autant plus effroyable : que, l'expérience lui a donné la preuve : que, la mort de quelques protestants, sacrifiés à la nécessité de l'ordre, est un acte de bonté; un acte de justice réelle; vis-à-vis des maux énormes, résultant de l'anarchie nécessairement amenée : par toute tolérance.

Mais, dès que la presse vient établir l'incompressibilité de l'examen; il n'en est plus de même.

La domination du sol s'évanouit, cependant, devant la puissance du capital.

La domination du capital amène également l'anarchie.

L'anarchie, ramène également des systèmes nobiliaires.

Mais, l'examen est incompressible! Les rigueurs, du pouvoir nobiliaire, doivent augmenter : en raison même des difficultés, résultant de l'incompressibilité de l'examen. Et, ces rigueurs ramènent la domination bourgeoise, toujours nécessairement suivie de l'anarchie; toujours nécessairement suivie d'un rétablissement de domination nobiliaire; toujours nécessairement suivie d'un rétablissement de domination bourgeoise, d'anarchie, etc.

C'est, seulement : lorsqu'il est devenu incontestable pour chacun : que, les castes, d'une part; ou, l'humanité, d'une autre; doivent disparaître : que, le moyen

de les faire disparaître est cherché. Alors, les castes disparaissent : ou l'humanité s'anéantit.

Les divisions que nous venons d'établir : en *classes* inhérentes à l'humanité, à la liberté, indépendantes de l'hérédité et de la propriété ; et, en CASTES exclusives au despotisme, subordonnées à l'hérédité, à la propriété ; se rapportent à toute circonscription particulière, simple, *isolément considérée*. Nous allons, maintenant, étudier le despotisme : sous le rapport d'ensemble général ou de circonscription complexe ; pour achever de le bien connaître.

Ce sera, seulement, après avoir fait cette étude : que, nous pourrons commencer à entrevoir : comment, les cercles vicieux sans nombre, dont nous allons énoncer les principaux ; et, dans le sein desquels l'humanité se trouve enclavée, pendant le nombre de siècles que dure l'ignorance primitive ; viennent, cependant, à se trouver : anéantis.

Premier cercle vicieux.

La nécessité, vu l'ignorance primitive, d'*inventer Dieu ;* c'est-à-dire : la sanction religieuse.

La nécessité, de comprimer l'examen de l'*invention ;* pour ne point laisser anéantir, par le doute, la sanction nécessaire : à l'existence de l'ordre ; à l'existence de l'humanité.

La nécessité, d'établir le monopole des développements de l'intelligence ; pour, que l'examen puisse être comprimé.

La nécessité, d'exploiter les masses ; pour, que les

développements de l'intelligence puissent être monopolisés ; et, que l'anarchie puisse être prévenue.

La nécessité, de conserver l'*invention* de Dieu ; pour, prévenir l'anarchie ; etc.

Deuxième cercle vicieux.

La nécessité, du monopole de la propriété ; pour, maintenir le monopole des développements de l'intelligence.

L'impossibilité, d'abolir le monopole de la propriété ; aussi longtemps : que, dure le monopole des développements de l'intelligence.

L'impossibilité ; d'abolir le monopole des développements de l'intelligence ; aussi longtemps : que, dure le monopole de la propriété.

Troisième cercle vicieux.

L'impossibilité, pour les despotes, de ne point profiter, pour appuyer le despotisme, de la terreur de l'avenir, inhérente à la prévision : des maux, que doit causer une anarchie imminente.

L'impossibilité, de rejeter sur le despotisme, la terreur de l'avenir relative à l'anarchie : aussi longtemps, que les despotes eux-mêmes ne reconnaîtront point et ne proclameront point, SOCIALEMENT : que, leur propre ignorance, donnant le despotisme comme encore nécessaire à l'existence de l'ordre, est, exclusivement : la cause de l'anarchie.

L'impossibilité pour les despotes..... etc.

---

§ 3.

Ensemble général.

« L'imprimerie a changé le sort de l'Europe; elle changera la face du monde. Je la considère comme une nouvelle faculté ajoutée aux plus belles facultés de l'homme; par elle la liberté cesse d'être resserrée dans de petites agrégations républicaines; elle se répand sur les royaumes, sur les empires. L'imprimerie est, pour l'immensité de l'espace, ce qu'était la voix de l'orateur sur la place publique d'Athènes ou de Rome; par elle la pensée de l'homme de génie se porte à la fois dans tous les lieux : elle frappe, pour ainsi dire, l'oreille de l'espèce humaine entière. Partout le désir secret de la liberté (1), qui jamais ne s'éteint entièrement dans le cœur de l'homme, la recueille, cette pensée, avec amour, et l'embrasse quelquefois avec fureur; elle se mêle, elle se confond dans tous les sentiments. Et que ne peut pas un tel mobile agissant à la fois sur des millions d'âmes! Les philosophes et les publicistes se sont trop hâtés de nous décourager en prononçant que la liberté ne peut appartenir qu'à des petits peuples (2). ILS N'ONT SU LIRE L'AVENIR QUE DANS LE PASSÉ, et lorsqu'une nouvelle cause de perfectibilité, jetée sur la terre, leur présageait des changements prodigieux parmi les hommes, CE N'EST JAMAIS QUE DANS CE QUI A ÉTÉ QU'ILS ONT VOULU REGARDER CE QUI POUVAIT ÊTRE, CE QUI DEVAIT ÊTRE. Élevons-nous à de plus hautes espérances, sachons que le territoire le plus vaste, que la plus nombreuse popu-

(1) Remarquons bien : que, ce désir secret de la liberté, n'est autre : que, le désir général, universel, d'être soumis, socialement, à la justice, à la raison.

(2) Cette liberté prétendue n'était : que, le droit des majorités, entre plusieurs, dominant une petite multitude ; liberté, toujours aussi éphémère : que, le prétendu ordre qu'elle est capable de produire.

lation, que tout *se prête* à la liberté (1). Pourquoi, en effet, un instrument qui saura mettre le genre humain en communauté d'opinion (2), l'émouvoir et l'animer d'un sentiment, l'unir du lien d'une constitution vraiment sociale, ne serait-il pas appelé à agrandir INDÉFINIMENT le domaine de la liberté, et à prêter un jour à la nature même des moyens plus sûrs pour remplir son véritable dessein? Car sans doute la nature entend que tous les hommes soient également libres et heureux (3). »

L'ABBÉ SIEYÈS, *Assemblée nationale*, 20 janvier 1790.

— « L'unité est l'essence de l'ordre, car l'objet de l'ordre est d'unir; et la société même, dans sa notion la plus générale, n'est que la réunion des êtres semblables. *Où il n'y a pas d'unité, il y a séparation, opposition, combat*, DÉSORDRE *et malheur*.

« ..... Pour qu'il y ait unité sociale, il FAUT que chaque partie soit ordonnée par rapport au tout; chaque individu par rapport à la famille; chaque famille par rapport à la société particulière dont elle est membre; chaque société particulière par rapport à la grande société du genre humain; et le genre humain lui-même par rapport à la société générale des intelligences dont DIEU est le suprême monarque (4). »

L'ABBÉ DE LA MENNAIS, *Essai sur l'indifférence*..... t. I, p. 275.

— « Si nous étions à une époque où les différentes nations de l'Europe fussent ISOLÉES entre

(1) Il est si peu vrai : que, *tout se prête à la liberté* : que, celle-ci est exclusivement relative : à la soumission volontaire sous le joug de la vérité.

(2) En présence de la presse, la communauté d'opinion est possible comme un bâton n'ayant qu'un seul bout. En présence de la presse, il n'y a de possible : que, communauté de vérité.

(3) Toutes les fois que l'on parle de la nature, comme étant un *être*, on tombe dans le galimatias. C'est un défaut, d'ailleurs, que ne peuvent éviter : ceux qui n'ont que des opinions.

(4) DIEU, signifie ici : RAISON ÉTERNELLE. Et, c'est ainsi que Fénelon disait : *O raison! raison! n'es tu pas le dieu que je cherche?* Ce passage de M. de la Mennais ne peut être assez admiré; à supposer : que, le sens que nous lui donnons, soit bien celui de l'auteur.

elles, assurément il serait possible qu'un système paraît à Londres sans avoir aucune influence sur celui qui paraîtra plus tard à Paris. Mais loin de là, *l'Europe est* UNE, *profondément* UNE au dix-huitième siècle (1). Des communications rapides et continuelles de tout genre, l'imprimerie et la presse périodique, unissent INTIMEMENT l'Angleterre, la France et l'Allemagne; et aussitôt qu'un système paraît au dix-huitième siècle, dans tel ou tel point de l'Europe civilisée, il se répand et il est connu presque immédiatement au point le plus distant de la civilisation européenne (2). »

M. COUSIN, *Histoire de la philosophie*, t. I, p. 46.

— « Tout annonce que nous marchons vers une grande unité que nous devons saluer de loin. »

COMTE DE MAISTRE, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 155.

— « Un grand ressort des temps anciens, qui FUT nécessaire à l'organisation primitive de la société, et qui ne peut plus être pour nous qu'une *grande erreur, le sentiment de la nationalité*, DOIT DISPARAÎTRE (3). Il ne peut tenir devant les hauts sentiments de l'humanité..... Le patriotisme a quelque chose d'*injuste* et de *factice*, outre qu'il est intolérant, terrible et trop souvent cruel. »

BALLANCHE, *Essai sur les institutions sociales*, t. II, p. 354.

— « Elle vous sera due cette époque fortunée où tout prenant la place, la forme, les rapports que lui assigne l'immuable nature des choses, la liberté générale bannira du monde entier les absurdes oppressions qui accablent les hommes, les préjugés d'ignorance ou de cupidité qui les *divisent*, les jalousies insensées qui tourmentent les nations, et fera renaître (4) une fraternité universelle SANS

(1) Utopistes! pensez à cette vérité. Et, si au dix-huitième siècle, l'Europe était *une*, profondément *une;* au dix-neuvième, le monde est *un*, profondément *un*. Toute loi constituante, exclusivement relative à une fraction, est, maintenant : une cause d'anarchie pour le tout.

(2) Actuellement, la civilisation européenne : c'est le monde.

(3) Toutes les difficultés de l'époque, seront bien près de disparaître : quand, cette vérité sera reconnue. *Jusqu'à ce qu'elle le soit :* tout remède social sera anarchique; et, il le sera d'autant plus : qu'il tendra davantage à amener la société à ce qu'elle doit être : sous l'ordre rationnel.

(4) C'est, *naître :* qu'il fallait dire.

LAQUELLE tous les avantages publics et individuels sont si douteux et si précaires (1). »

MIRABEAU, *Assemblée nationale*, 17 août 1789.

— « ..... Mars est le tyran, mais le droit est le souverain du monde..... Ne nous défions pas de l'empire de la *vérité* et de la *raison;* elles finiront par triompher, ou, ce qui vaut mieux, par modérer l'espèce humaine, et GOUVERNER TOUS LES GOUVERNEMENTS DE LA TERRE. »

MIRABEAU, *Assemblée nationale*, 18 septembre 1789 (2).

— « Ils voudraient que les abus fussent éternels et que le régime féodal fût immuable. Qu'ils apprennent qu'il n'y a d'immuable que la *raison* (3), et qu'elle détruira BIENTÔT toutes les institutions vicieuses (4). »

MIRABEAU, *Assemblée nationale*, 9 janvier 1790.

— « Ce n'est pas dans de vieilles chartes, où *la ruse combinée avec la force* a trouvé les moyens d'opprimer les peuples, qu'il faut chercher les droits de la nation (5); *c'est dans la raison :* ses droits sont anciens comme le temps et sacrés comme la nature. »

Id., ibid.

(1) La fraternité universelle, peut seulement exister : par l'anéantissement des nationalités; et, l'anéantissement des nationalités peut seulement exister : par l'anéantissement humanitaire de l'ignorance primitive sur la réalité du droit.

(2) Tant qu'il y a plusieurs gouvernements, c'est-à-dire : plusieurs droits, plusieurs raisons, plusieurs vérités; le droit réel, la raison réelle, la vérité réelle, ne peuvent : ni triompher; ni régner.

(3) Jamais, Mirabeau ne s'est servi de l'expression insensée *droit naturel.* Toujours il dit la *raison*; ce qui signifie, en fait de droit : DROIT RATIONNEL.

(4) Alors, il serait bien difficile de dire : quelle institution restera debout.

(5) Ici, *les droits de la nation* signifient : *les droits de l'humanité.* Si une nation pouvait avoir des droits, l'humanité n'en aurait pas.

A

HIÉRARCHIE SOCIALE. DESPOTISME DE SECOND ORDRE.

« Hiérarchie, au propre, signifie : *gouvernement sacré*. Sacré, signifie ici : dérivant de la justice; d'une justice illusoire ou réelle, mais toujours INCONTESTÉE. Hiérarchie, au figuré, signifie : *échelle de subordination*. Cette subordination se rapporte également : à une justice, illusoire ou réelle, et toujours INCONTESTÉE. En dehors de toute hiérarchie, prise au propre ou prise au figuré, rien n'est possible que l'anarchie : soit dans les idées; soit dans les faits; soit dans les idées et dans les faits. »

COLINS, *Mss.*

— Dès l'origine des temps historiques, nous trouvons l'humanité divisée en fractions, séparées par des obstacles plus ou moins difficiles à franchir. Physiquement, ce sont des mers, des fleuves, des déserts, des montagnes, des forêts, de simples distances même; moralement, ce sont des conventions sociales directement opposées : comme, par exemple, il y en a : entre les peuples nomades et les peuples fixés ; entre des religions qui nécessairement s'anathématisent; ou, tout autre moyen que le despotisme emploie nécessairement, pour entraver les communications.

A mesure, que dans chaque fraction, le nombre d'individus devient plus considérable ; le despotisme

nécessairement, s'y établit *hiérarchiquement* : non-seulement sous le rapport des individus; mais encore sous le rapport des groupes d'individus. Nous l'avons vu en étudiant : les diverses transformations sociales; et, l'établissement des castes.

Dès, que quelques-uns des obstacles, qui séparent les fractions humanitaires, viennent à disparaître; celles qui, par cette disparition, viennent à se trouver en contact, doivent : ou s'ordonner hiérarchiquement entre elles de prime abord; ou, si de prime abord, elles se fondent en une seule, revenir ensuite à se diviser: pour voir la hiérarchie s'établir entre leurs divisions.

En effet : si, la coordination hiérarchique ne s'établit point dès l'abord; la guerre, inhérente aux fractions en contact et non hiérarchiquement ordonnées, doit faire dominer les plus forts sur les plus faibles : jusqu'à ce que toutes, soient réduites à une seule.

Dans ce cas : indépendamment des obstacles physiques, qui auront pu être plus ou moins aplanis; mais, n'auront point complétement disparu; les obstacles moraux résultant : des différences de mœurs et de langages; des haines préalablement existantes entre ces diverses fractions violemment rassemblées; et, des antipathies que le despotisme doit lui-même exciter, pour sa conservation; s'opposeront invinciblement : à la permanence d'une union, que chacune d'elles tendra sans cesse à rompre. Et, ces obstacles empêcheront ainsi : la consolidation du pouvoir qui les domine.

Celui-ci sent alors le besoin : de diviser, de nouveau, cet ensemble fractionnaire de l'humanité, en sous-fractions territoriales, indépendantes les unes des autres; mais, toutes soumises : à sa propre domination.

Il ne lui reste plus, alors, pour conserver tranquillement sa domination : qu'à maintenir les ensembles partiels, dans les limites respectives de leur organisation particulière; comme dans l'ordre qu'il a hiérarchiquement établi.

Dès ce moment, les obstacles mêmes qui tendaient à renverser son pouvoir, quand la fraction était une; contribuent à l'affermir : dès qu'elle est sous-fractionnée.

Les fractions humanitaires, selon les circonstances et les temps, portent les appellations : de peuplades; de tribus; de hordes; de nations; de royaumes; d'empires. Nous donnons le nom spécifique : de *despotisme de premier ordre,* au pouvoir qui gouverne chacune d'elles, considérée séparément; et, le nom générique : de *despotisme de second ordre,* au pouvoir qui vient à dominer un groupe de fractions; dont, l'ensemble *isolé* est, lui-même; fractionnaire de l'humanité.

B

DESPOTISME DE SECOND ORDRE; CIVILISATIONS.

« Du moment que deux despotismes de second ordre, deux civilisations sont en contact nécessaire; ces deux despotismes tendent nécessairement vers l'unité; et, les civilisations ne sont bientôt : que, des nationalités. »

ANONYME.

— « Si nous croyons à Paris que nous sommes en tout et pour tout, à jamais et à toujours, le peuple modèle; à Londres, l'on n'est pas moins exclusif en faveur des Anglais. A Londres, le duc de Wellington s'appelle le vainqueur de Napoléon, ce qui est littéralement vrai, et ce qui est pourtant parfaitement ridicule, quoique lord Wellington soit un homme peu ordinaire. J'ai trouvé des Anglais qui secouaient la tête avec dépit quand on leur disait que leur ciel était brumeux; avec un peu de malice on aurait pu les pousser à soutenir qu'ils n'avaient rien à envier au ciel italien, et que le climat même de Manchester, où le spectacle du soleil est devenu une rareté, avait bien ses charmes, malgré les médisants, même pour ceux qui avaient respiré l'air de Naples. A Madrid, chez ce peuple héroïque qui semble se réveiller de sa longue léthargie, on n'a pas perdu l'habitude de croire à la suprématie de la nation espagnole, et l'on rêve que l'on est encore aux beaux jours de Charles-Quint, sur les domaines de qui le soleil ne s'était jamais couché. Permis aux nobles Castillans! Mais je suis persuadé encore que don Pedro et don Miguel, ces deux interminables prétendants, ont chacun un journal officiel qui leur dit tous les matins que l'univers haletant a les yeux fixés sur leurs armées déguenillées, et que les destinées du monde se décident à Santarem et à Sétubal. A

Constantinople, dans la capitale d'un empire qui ne subsiste que parce que les puissances européennes sont incertaines encore sur le partage de ses dépouilles, on nous qualifie, nous Européens, de *chiens de chrétiens*. A Rome, le peuple s'appelle encore le peuple romain ; et ce risible calembourg fait croire à la populace transtévérine que la gloire militaire est encore le lot du pays, et qu'incessamment les *Romains* reprendront le rôle d'arbitres du monde, relevant magnanimement les humbles et écrasant, d'un pôle à l'autre, l'audace et l'ambition (*parcere subjectis, etc.*). A Vienne, on est persuadé, au contraire, que Rome n'est pas dans Rome, qu'elle est de droit et de fait dans la capitale des archiducs ; que l'empereur est héritier en droite ligne d'Auguste et de Trajan. La devise d'un ancien prince de la maison d'Autriche (*A. E. I. O. U. Austriæ est imperare orbi universo*) atteste que cette prétention est presque aussi ancienne que la maison de Hapsbourg. Pendant ce temps, en Prusse, la jeune noblesse, fière d'avoir étudié aux grandes universités d'Iéna et de Berlin, et de porter l'épée dans l'armée qui fut celle du grand Frédéric, affecte un dédain profond pour les Autrichiens. Exaltés par les accroissements rapides de leur pays, accroissements qui, d'ailleurs, ne sont pas encore arrivés à leur terme, les Prussiens regardent leur sablonneuse patrie comme le berceau d'une CIVILISATION NOUVELLE. Il semble que l'eau de la Sprée ait des propriétés merveilleuses, et que quiconque n'en a pas goûté n'ait que quatre sens au lieu de cinq. A Saint-Pétersbourg et à Moscou, on ne doute plus que l'épée de l'empereur, jetée dans la balance des destinées du monde, ne doive la faire pencher à l'instant. Peut-être avons-nous fait, dans l'Europe occidentale, tout ce qu'il fallait pour confirmer les Russes dans cette haute opinion de l'autorité de leur czar. En Russie on prend au sérieux les flatteries du dix-huitième siècle, et, au centre de l'aristocratie, l'on s'imagine, sur la foi du plus grand ennemi du despotisme, que la lumière vient aujourd'hui du Nord.

« Ainsi, en Europe, toutes les nations s'arrogent le premier rang. Je ne vois pas pourquoi les Américains seraient plus modestes qu'on ne l'est de l'autre côté de l'Atlantique. Les merveilles qu'ils ont réalisées depuis cinquante ans leur donnent le

droit d'être fiers. Ils sont donc persuadés, eux aussi, qu'ils sont le premier peuple du monde, et ils s'en vantent hautement. »

M. Michel Chevalier, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, lettre IXe.

— « Le plus grand malheur, pour l'homme politique, c'est d'obéir à une puissance étrangère. Aucune humiliation, aucun tourment de cœur ne peut être comparé à celui-là. La nation sujette, à moins qu'elle ne soit protégée par quelque loi extraordinaire, ne croit point obéir au souverain, mais à la nation de ce souverain. Or, nulle nation ne veut obéir à une autre, par la raison toute simple qu'aucune nation ne sait commander à une autre. Observez les peuples les plus sages et les mieux gouvernés chez eux; vous les verrez perdre absolument cette sagesse, et ne ressembler plus à eux-mêmes lorsqu'il s'agira d'en gouverner d'autres. La rage de la domination étant innée chez l'homme, la rage de la faire sentir n'est peut-être pas moins naturelle : l'étranger qui vient commander chez une nation sujette, au nom d'une souveraineté *lointaine*, au lieu de s'informer des idées nationales, pour s'y conformer, ne semble trop souvent les étudier que pour les contrarier; il se croit plus maître à mesure qu'il appuie plus rudement la main. Il prend la morgue pour la dignité, et semble croire cette dignité mieux attestée par l'indignation qu'il excite que par les bénédictions qu'il pourrait obtenir. »

Comte de Maistre, *Du pape*, t. I, p. 304.

— Lorsque, plusieurs groupes de second ordre, se sont ainsi formés; ils existent à leur tour séparés : par les obstacles, les plus difficiles à franchir.

Avant, qu'il n'y ait entre eux des communications faciles; ou, même après que des communications, déjà établies, cesseraient d'exister; chacun d'eux se trouve : dans l'ignorance des connaissances, qui se développent chez les autres; et, souvent même, à peine l'existence des autres est-elle soupçonnée.

Dès lors, par la vanité inhérente à l'ignorance, les habitants de chaque groupe s'imaginent : qu'ils composent, à eux seuls, l'humanité tout entière; ou, tout au moins, l'humanité pourvue de connaissances. Et le reste, s'il en existe, ne se compose, à leurs yeux : que, d'êtres restés presque à l'état de brutes.

De là, la dénomination de *civilisation;* ou, de toute autre analogue; au moyen de laquelle, chaque groupe de second ordre, caractérise son propre état social : comme, étant le plus élevé, auquel l'humanité soit parvenue; et, souvent même : comme, l'état le plus élevé, auquel les membres, qui le composent, croient : que, l'humanité soit susceptible d'atteindre.

Dans le but, d'être plus clair et plus précis; nous personnifierons le terme *civilisation,* pour lui faire signifier : les groupes mêmes qui se targuent, d'être seuls *civilisés;* et, nous pourrons ainsi, employer cette expression : au pluriel.

Du reste; c'est, de la même ignorance et de la même vanité, que sont sorties, les dénominations : de *barbares,* d'*étrangers,* d'*ennemis*, synonymement et réciproquement données : aux parties restées, en dehors de chaque civilisation.

Pour les Chinois, nous sommes des barbares; pour les Turcs, nous sommes des chiens; pour les nomades, nous sommes : des étrangers, des ennemis.

Jetons maintenant les yeux et successivement, sur l'Égypte, la Grèce, Rome païenne, Rome chrétienne. Chacune d'elles s'est crue : l'humanité entière. Et, cependant, combien d'autres civilisations ont existé con-

temporainement! L'Inde, la Perse, la Phénicie, Pergame, Carthage, la Chine, Constantinople, Cusco, Tombouctou, à leur tour se sont dites; et, plusieurs se disent encore : la civilisation, le monde.

Si, nous, personnellement, avons plus de souvenir de l'Égypte, de la Grèce, de Rome païenne; c'est, qu'elles-mêmes ont été : les mères de notre propre civilisation. Pour ceux, au contraire, qui appartiennent à toute autre civilisation; que les noms . d'Égypte, de Grèce, ou de Rome, viennent à frapper leurs oreilles; et, les peuples qu'ils représentent, seront placés par eux, sous la générique : de *barbares*.

L'état de choses que nous venons de décrire, dure : jusqu'à ce que l'action réciproque : du développement de l'intelligence par les besoins; et, de l'accroissement des besoins par les développements de l'intelligence; réagisse : sur de nouveaux développements d'intelligence, faisant naître de nouveaux besoins, détruise peu à peu : les obstacles qui séparent les différentes civilisations. Il est évident : que, par l'action réciproque et progressive que nous venons de signaler : le nombre des civilisations diminue successivement; et, qu'elles doivent finir par se trouver : réduites à une seule; c'est-à-dire : que, l'humanité se trouve alors : amenée, ou ramenée à l'unité.

Les moyens particuliers, de cette action réciproque; moyens inhérents : aux développements de l'intelligence; aux développements de l'humanité; ont été, jusqu'ici : la guerre, l'industrie, le commerce, l'agri-

culture, la navigation, les sciences, la poudre à canon, l'artillerie, la boussole, la vapeur, les télégraphes, les chemins de fer; et, principalement : la presse.

De nos jours, il existe encore plusieurs civilisations; mais, déjà en nombre bien moindre; et, composées chacune, de celles qui se sont réunies : à mesure, que les divers obstacles, soit physiques, soit moraux, qui les séparaient, ont été aplanis.

Dès lors, avant d'embrasser l'ensemble des civilisations, ou l'humanité, tout entière; pour étudier le despotisme, sous un point de vue général; nous devons étudier les civilisations : d'abord; dans ce qu'elles ont de général; puis, comme toutes sont relatives à un despotisme de second ordre, nous devrons étudier celui qui nous est propre, dans ce qu'il a de général, pour les connaître tous, quant à nos généralités; ensuite, nous devrons les étudier tous, ainsi que toutes les civilisations; lorsque nous saurons : que, notre propre despotisme de second ordre; et notre propre civilisation; renferment, quant au despotisme, toutes les généralités possibles. Nous savons, du reste : que, pour notre civilisation, caractérisée du nom d'*européenne*, le dernier despotisme de second ordre a été : celui de *Rome chrétienne*.

Cette étude préalable des civilisations, abstractivement considérées, dans chaque despotisme qui les dirige nécessairement; est, d'autant plus importante : que, c'est par la chute des despotismes de second ordre; que, la force de monopole, relative aux développements de l'intelligence et constituant le despo-

tisme en général ; commence à s'anéantir : au milieu de l'humanité.

La force d'un despotisme de second ordre, comme de tout despotisme, consiste essentiellement, et nous ne pouvons trop le répéter : dans, le monopole des développements de l'intelligence.

De plus, et nous l'avons vu dans ce même chapitre ; le despotisme doit être : HÉRÉDITAIRE.

Cependant, et en dépit de toutes les précautions de monopole de propriété, la transmission des connaissances ne saurait nullement être *assurée*, par *la seule hérédité :* l'hérédité absolue des connaissances, étant impossible.

Il y a donc, ici, une contradiction : entre une *hérédité nécessaire ;* et, *une hérédité impossible.* Cette contradiction, au moins apparente, se trouvant appuyée, au moins en apparence aussi : et par le raisonnement; et, par l'expérience ; il devient indispensable : de la faire disparaître.

A cet effet, analysons la machine despotique : telle, que le raisonnement nous la montre ; et, telle que l'histoire nous la confirme.

Quels éléments y trouvons-nous ?

D'abord, un chef, maître apparent de la circonscription. Abstractivement, c'est le TRÔNE. Et, le trône, nous l'avons vu, doit se transmettre HÉRÉDITAIREMENT. Les exceptions, confirment cette proposition, au lieu de l'infirmer.

Ensuite, *un* ENSEMBLE *d'individus*, maître réel de la circonscription, composé : de ceux qui, par suite du

monopole, possèdent les connaissances acquises; de ceux, qui ont établi ou reçu la règle, et se sont réservé le droit de l'interpréter. Abstractivement, nous dirons : que, cet ensemble d'individus est l'AUTEL. Cet autel est obligé, relativement aux individus qui le composent, de se hiérarchiser ÉLECTIVEMENT.

De plus, puisque la plus grande aptitude au développement des connaissances ne peut être rendue nécessairement héréditaire; l'Autel, pour conserver sa prédominance, doit choisir et recruter sans cesse dans les masses, les sujets qui conviennent le mieux à son but : *la conservation de la foi par le monopole des développements de l'intelligence, condition alors nécessaire de l'existence de l'ordre.* Ce choix, est encore une transmission élective.

Certes, rien ne paraît plus clair. La plupart de nos lecteurs diront même : que, l'amour du paradoxe doit être porté au dernier degré, pour vouloir contredire des propositions aussi évidentes. Eh bien! malgré cette apparente évidence, ces propositions sont complétement fausses.

Nous avons dit : que, l'élection, *socialement considérée*, pour être *réelle*, pour n'être point illusoire, comme l'est, en effet, le choix, la liberté de l'individu dominé par les passions, doit être : indépendante de l'hérédité, de l'arbitraire. Dans le cas contraire, l'élection : n'est que du despotisme masqué; n'est que la soumission à quelque préjugé social; à quelque passion sociale.

Voyons : si, l'élection, ci-dessus rapportée et évi-

dente en apparence ; est, une élection réelle, dans le sens que nous venons de reconnaître à la valeur de cette expression; ou, si au contraire, elle n'est qu'un masque de despotisme, d'autant plus dangereux : qu'il a les traits de la liberté.

Lorsque, l'Autel choisit au sein des masses, les individus qu'il croit, ou que ses passions lui font croire, être les mieux organisés, quant aux facilités : de développer leur intelligence ; et, de les faire servir de champions pour la défense de la foi ; n'est-ce point à l'hérédité de la propriété, *dominant alors la société* (1); et, aux passions de ceux qui possèdent la propriété; que sont dus : ces développements ; et, les préjugés qui y sont attachés ? Cette élection, dans le sens que nous avons attaché à ce mot, n'est donc que fictive. Il est en effet évident : qu'une foule d'individus, qui n'ont pas eu le bonheur d'être choisis, sont autant ou plus capables : que, ne le sont les préférés. Dès ce moment, l'élection, socialement considérée comme n'étant *réelle :* qu'autant qu'elle est exclusivement relative à la justice, au raisonnement ; se découvre être : complétement *illusoire*. Pour, que l'élection soit réelle, dans le sens de ne dépendre ni de l'hérédité, ni de l'arbitraire, il faut : que, l'intelligence de tous les individus, sans exception aucune, soit développée avec un égal soin. Alors, l'élection réelle est possible;

(1) Est-il nécessaire de dire ici : que, ce n'est point l'hérédité de la propriété que nous attaquons; mais, la domination de cette hérédité sur l'intelligence ? Certes, il le faut : non qu'un homme instruit pût s'y tromper ; mais beaucoup feindraient de croire : que, nous énonçons des propositions, qui sont loin de notre pensée.

et, elle ne doit pas prétendre : à établir la règle ; à décider ce qui est bien ou ce qui est mal ; mais, elle doit se borner, exclusivement, à choisir le personnel : devant exécuter la règle ; et, devant décider conformément à la règle : sur ce qui est relatif, local, variable, accidentel.

Ce que nous venons de dire, du choix de l'Autel au sein des masses, s'applique également : à l'organisation de la hiérarchie au sein de l'Autel. Quand, l'élection se fait *par en bas ;* comme, dans le cas de la primitive Église ; l'élection est *directement anarchique :* en ce qu'elle rapporte aux majorités, les décisions de l'interprétation de la règle ; et, par conséquent, la décision de ce qui est bien ou mal. Alors, le dogme change comme les majorités ; et, c'est pour cela : que, l'intervention du Saint-Esprit avait été nécessaire : *Deus ex machinâ.* L'élection, dans ce même cas est despotique : en ce que, l'instruction des ayants droit à voter, des privilégiés, des clercs, dépend : du monopole de la propriété. Lorsque l'élection a lieu par en haut, ainsi qu'il en est pour l'établissement de la hiérarchie par le pape, l'élection est despotique : et, par l'arbitraire de celui qui choisit ; et, par le privilége qui a été la source de l'instruction, de ceux qui peuvent être choisis.

Ainsi, pour toute l'époque d'empirisme, l'élection, dans le sens de justice que nous lui avons donné, est : complétement illusoire.

Remarquons, maintenant :

Que, sous l'état de despotisme, de préjugé, de pas-

sion ; comme, sous l'état de liberté, d'incontestabilité, de raison ; LES TRÔNES n'ont jamais eu, et ne peuvent jamais avoir : que, la direction des forces physiques ; c'est-à-dire : que, *l'exécution* ou *le gouvernement* de ce que la règle d'action, émanant de l'Autel représentant le *règne*, a préalablement ordonné ; que les trônes, enfin, sont uniquement : non point l'autorité, non point même la représentation morale de l'autorité ; mais, exclusivement *pouvoirs*, représentants physiques de l'autorité, exécuteurs des décisions de l'intelligence ; pour tout dire en un mot : *bras séculier*. Le trône : doit être impassible ; doit être machine.

Remarquons encore :

Que, l'autorité réelle ; celle qui sert exclusivement de base au pouvoir ; est essentiellement : la force morale qui donne, fait accepter, et fait conserver, comme incontestée : la règle d'action, régissant la société.

Remarquons, enfin :

Que, pour l'époque où une règle d'action, pouvant être rationnellement contestée, doit servir à l'existence de l'ordre ; la force morale, donnant et faisant accepter la règle, dérive exclusivement d'une intelligence relative, mais supérieure ; et, alors, la conservation de la règle doit se baser exclusivement : sur l'éducation. Pour l'époque, au contraire, où la règle d'action doit être rationnellement incontestable ; parce que toute règle, rationnellement contestée, est devenue incapable de servir de base à l'existence de l'ordre ; la force morale, donnant et faisant accepter la règle, dé-

rive de l'intelligence absolue; et, alors, la conservation de la règle, doit se baser exclusivement : sur l'instruction, socialement donnée à chacun avec un égal soin; instruction servant de base : à l'éducation.

Ces prémisses acceptées, nous conclurons :

1° Que, sous l'état de despotisme, comme sous l'état de liberté, le RÈGNE réside essentiellement : non dans le TRÔNE; c'est-à-dire : dans ceux qui EXÉCUTENT, ce qui, par besoin d'ordre, est commandé par l'état des connaissances; mais, dans l'AUTEL; c'est-à-dire : dans ceux qui, possédant les connaissances, COMMANDENT, ce qui est nécessaire à l'existence de l'ordre.

2° Que, sous l'état de despotisme; comme, sous l'état de liberté; le *trône* possède la puissance ou le pouvoir de gouverner; mais, exclusivement, de gouverner.

3° Que, sous l'état de despotisme : l'*Autel*, sur lequel repose essentiellement le pouvoir, fait souvent, comme directeur de la foi, agir le *trône* à son insu, comme s'il agissait de son propre mouvement; et, lui fait faire : tout ce qui, dans l'intérêt du monopole, lui paraît nécessaire à l'existence de l'ordre. Et, toujours dans l'intérêt de l'ordre, l'*Autel*, lorsque les circonstances l'exigent, fait retomber sur le *trône*, les coups destinés au despotisme; c'est-à-dire : à lui-même. Les *trônes*, alors, sont essentiellement responsables : de toute espèce d'atteintes, portées au maintien de l'ordre.

4° Que, sous l'état de liberté, au contraire; l'ensemble de ceux qui possèdent les connaissances, donnant une règle d'action rationnellement incontestable et socialement reconnue par chacun; l'AUTEL enfin,

fait agir le TRÔNE à son escient. Et, alors, il lui fait exécuter, comme de son propre mouvement, et avec le consentement et la protection de chacun, ce qui est nécessaire à l'existence de l'ordre, dans l'intérêt de tous. Dès ce moment, toute responsabilité sociale du trône disparaît; il n'y a plus que des responsabilités individuelles. Et, cela existe nécessairement: puisque, socialement, l'ordre est alors devenu indestructible.

De ces conclusions incontestables, il devient évident: que, sous l'état de despotisme, le *trône* et l'*Autel* ne sont unis qu'accidentellement, illusoirement; mais, que sous l'état de liberté, le *trône* et l'*Autel* sont unis: essentiellement; réellement.

Résumons cette courte analyse du pouvoir despotique, qui nous a conduit à l'analyse du pouvoir en général.

Nous avons, pour le despotisme:

Trône héréditaire, représentant le *gouvernement;*

Autel pseudo-électif, représentant le *règne;* autorité illusoire; mais, alors, considérée comme réelle.

Ces distinctions établies, la contradiction que nous avons signalée: entre une hérédité nécessaire et une hérédité impossible, disparaît complétement. Sous le despotisme, le pouvoir dérivant d'une autorité illusoire, mais considérée comme réelle, est toujours *héréditairement transmis,* même sous la forme d'une *élection apparente.* Quant à la transmission par *élection réelle;* elle est exclusivement relative: au pouvoir dérivant de l'autorité réelle.

C

FOI RELIGIEUSE, SENTIMENT RELIGIEUX, BASE DE TOUTE ESPÈCE DE DESPOTISME.

« Qui blâmera les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur *créance*, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison ? Ils déclarent, en l'exposant au monde, que c'est une sottise, *stultitiam*, et puis vous vous plaignez de ce qu'ils ne prouvent pas ! S'ils la prouvaient, ils ne tiendraient point parole. C'est en manquant de preuves qu'ils ne manquent pas de sens. »

PASCAL, *manuscrit autographe* déposé à la Bibliothèque royale, cité par M. COUSIN dans son rapport à l'Académie française.

— « Celui qui a la foi a la science (1), et celui qui a la science et la foi (2) atteint par cela seul à la tranquillité suprême..... Celui qui a déposé le fardeau de l'action dans le sein de la dévotion, et qui a tranché tout doute *avec la science*, celui-là n'est plus retenu dans le lien des œuvres..... Fusses-tu chargé de péchés, tu pourras passer l'abîme dans la barque de la sagesse. Sache, Arjoudna, que comme le feu naturel réduit le bois en cendres, ainsi le feu de la vraie sagesse consume toutes les actions..... Je suis le même pour tous les êtres : nul n'est digne de mon amour ni de ma haine; mais ceux qui me servent sont en moi, comme je suis en eux. *Le plus criminel*, S'IL ME SERT SANS PARTAGE, *est purifié et sanctifié.* »

BHAGAVAD-GETA (philosophie indienne), cité par M. COUSIN, *Histoire de la philosophie au dix-huitième siècle*, t. I, p. 205.

(1) Telle est la maxime exclusivement conservatrice de tout despotisme : la *science*, c'est la connaissance de la révélation ; et, toute science, non conforme à la révélation, est hérésie.

(2) Le charbonnier n'a que la foi ; le prêtre est censé avoir la science et la foi.

— « Les hommes ayant toujours eu le sentiment de leur égalité native, dès qu'un homme essayait de se poser lui-même comme pouvoir, il fallait, pour fonder son droit, qu'il recourût à une *institution positive de Dieu*, de laquelle dérivait le devoir de l'obéissance. »

La Mennais, *Discussions critiques*, p. 65.

— « Une religion de pur sentiment serait une religion sans langage, sans voix, songe fugitif qui échapperait éternellement à l'intelligence.

. . . . . .

« Le sentiment, passif de sa nature, ne nie rien, n'affirme rien, parce qu'affirmer ou nier ce n'est pas sentir, c'est juger. Ainsi, quiconque dit : *je sens*, prononce un jugement dont la vérité repose sur la même base que la vérité de nos autres jugements.

« Il faut donc NÉCESSAIREMENT REMONTER A LA RAISON POUR TROUVER LA CERTITUDE (1).

. . . . . .

« Placez dans le sentiment le principe de certitude, vous consacrez tous les genres de fanatisme et de superstition, tous les désordres et tous les crimes; car il n'en est point qui ne soit déterminé par un sentiment que produit quelque erreur de l'esprit. Ainsi, prétendre que le sentiment décide de la vérité, et par conséquent des devoirs, c'est offrir à celui qui hait, la vengeance pour règle de justice, et l'adultère pour morale à celui qui convoite la femme de son ami.

. . . . . .

« Consultons notre expérience : parmi les vérités que nous connaissons, en est-il *une seule* que nous ayons découverte en nous ? Élevés dans les bois, loin de nos semblables, aurions-nous les mêmes idées ? Que sentions-nous avant qu'on nous eût donné la pensée avec la parole ? Quel dogme avons-nous trouvé écrit au fond de nos cœurs ? Où était Dieu pour nous, avant qu'on nous l'eût

(1) Jamais, M. de la Mennais n'a varié à cet égard : soit comme ultramontain; soit comme radical. Pour lui, les majorités constituantes ont toujours appartenu à un système éphémère, devant se réduire un jour à ce qui est purement accidentel.

Remarquons : que, le sentiment est à l'individu ; ce que les majorités sont à la société. Tout le blâme, jeté sur le sentiment dirigeant l'individu, rejaillit sur les majorités, dirigeant les sociétés.

nommé? Soyons vrais. Le sentiment ne nous instruit pas plus des lois de notre conservation comme êtres moraux ou intelligents, que nos sensations ne nous apprennent les lois de notre conservation comme *êtres physiques*. Il n'y a point de sentiment inné (1).

.....

« Voyez combien de croyances opposées les hommes adoptent d'une conviction également ferme! Le sentiment du vrai et du faux, DU BIEN ET DU MAL, aussi variable que leurs idées, *dépend de l'éducation, des préjugés, et de mille causes extérieures qui la modifient selon les lieux, les temps, les opinions reçues, les institutions.*

.....

« On a peine à concevoir la folie des déistes qui cherchent dans le cœur sa propre loi et la loi même de la raison, qui demandent aux passions ce qu'il faut croire, aux désirs ce qu'il faut aimer, qui veulent faire sortir la perfection de l'homme de la source même de sa corruption. Et que recommandent les moralistes, dans tous les pays et dans tous les temps, sinon de résister aux penchants de notre cœur, de nous défier de ses conseils si souvent funestes? Mais, dira-t-on, s'il nous porte au mal, il nous attire aussi vers le bien, et l'attrait du plaisir a son contre-poids dans la crainte des remords. Quand il serait toujours vrai, qu'en résulterait-il? et quelle lumière tirer de là sur nos devoirs réels? Vous me montrez un être soumis à l'action de deux forces contraires, mais vous ne m'apprenez pas comment, entre ces deux forces, il reconnaîtra celle qui est la loi de la nature morale, la loi obligatoire à laquelle sa volonté doit obéir. Trouvez dans ce qu'il sent, dans les affections considérées seules, un motif de céder plutôt à la crainte qu'au désir : un motif de juger que le devoir, toujours indiqué selon vous par le *sentiment*, puisse, dans aucun cas, être opposé au sentiment le plus impérieux. N'arrive-t-il jamais que

(1) Ici, sentiment est pris pour jugement.

Ce passage est d'autant plus admirable : qu'il est en opposition, avec ce qu'on appelle philosophie spiritualiste ou religieuse; et, qu'il a été écrit à l'époque : où, M. de la Mennais se trouvait encore : sous l'empire de la révélation.

l'on commette le mal avec complaisance? Le bien ne coûte-t-il jamais d'effort? Dites-nous donc ce que c'est que la vertu, ce que c'est que le crime, ce que c'est que la vérité et l'erreur.

« Le sentiment doit-il être notre guide, la règle de nos actions; *il n'y a point de désordre qui ne soit justifié*, parce qu'il n'y en a point qui n'ait sa cause dans une violente passion, *dans un sentiment qui domine l'âme.* »

La Mennais, *Essai sur l'indifférence*, t. II, p. 288, 289, 294, 300, 305, 307.

— Nous avons à rechercher, maintenant : quelle est la base sur laquelle, tout despotisme, peut exclusivement s'appuyer.

La base unique de tout despotisme, est : un sentiment *religieux* (1); une *foi religieuse*.

Distinguons, l'expression générique *foi;* de l'expression spécifique : *foi religieuse*.

Toute croyance reçue exclusivement : par sentiment, par préjugé, par éducation, et même par instruction non réelle; toute croyance, n'étant point la conclusion d'un raisonnement incontestable; que cette croyance ait rapport : à l'existence ou à la négation de Dieu, considéré comme sanction; à l'immatérialité ou à la matérialité du sentiment de l'existence; à la réalité de relation entre les actions de cette vie et le bien-être ou le mal-être dans une autre vie; ou encore : à la négation de ces mêmes relations, vu la matérialité de l'âme; est une croyance devant se placer : sous l'expression générique *foi*.

(1) Sentiment, est *ici* synonyme : de foi, de préjugé, d'opinion non confirmée par le raisonnement réel.

Mais, l'ensemble générique des croyances que nous venons d'exposer, doit se partager : en deux ensembles spécifiques, réellement distincts.

En effet :

Les unes mettent les actions de cette vie, en rapport avec une autre vie; les autres nient ce rapport. Les premières, dès lors, comme *liant* les actions de cette vie à une autre, pourront se ranger sous une foi spécifique, que nous appellerons : RELIGIEUSE; les secondes, comme niant ce lien, vu la *matérialité* du sentiment de l'existence, devront se ranger sous une foi spécifique, que nous appellerons : MATÉRIALISTE.

Remarquons maintenant :

1° Que, toute foi religieuse, par la contestabilité rationnelle de toute révélation, conduit celui qui raisonne : à se soumettre, sous peine d'anarchie, à *un seul*, déclaré interprète infaillible de la révélation, considérée comme règle de la société et des individus; et, à proscrire, sous peine de mort, pour éviter l'anarchie, quiconque mettrait en doute l'infaillibilité de la décision. C'est dire : que, toute foi religieuse conduit au monopole et à la compression des développements de l'intelligence ; c'est dire, en un mot : que, toute foi religieuse : conduit au despotisme.

2° Que, toute foi matérialiste : par la croyance qu'il ne peut exister de règle d'action rationnellement obligatoire, en dehors de celle que chacun peut se faire ou trouver en lui, quelque ignorant qu'il puisse être; et, par la croyance que toute règle d'action ne peut avoir de sanction en dehors de cette vie ; conduit, né-

cessairement, celui qui raisonne, pendant une époque où le raisonnement ne peut plus être comprimé; à l'égoïsme matériel. C'est dire : que, toute foi matérialiste conduit, nécessairement, à l'anarchie.

3° Que, le scepticisme n'est point la négation de toute croyance, de toute foi, ainsi que trop souvent il a été dit. Mais, que le scepticisme est l'état de balancement entre ces deux espèces de foi. En effet, le sceptique le plus absolu est celui-là même : qui croit autant à l'une qu'à l'autre; puisque, relativement à la matérialité ou à l'immatérialité de l'âme, bases des deux espèces de foi, l'une ou l'autre base est nécessairement vraie.

De cette dernière remarque, il résulte : que, le sceptique peut seulement *croire :* qu'il ne *croit pas*. Et, il ne le *sait* même jamais; car, le *savoir* ne peut dériver du *croire*. Le sceptique ne peut être sage, qu'en disant: *j'ignore*.

De ce qui précède, il résulte encore : que, le sceptique tend vers le despotisme ou vers l'anarchie, selon que par les circonstances qui l'entourent ou l'ont entouré; il est, plus ou moins attiré, vers l'une ou l'autre *foi*. C'est, ainsi que *Pascal*, homme de foi religieuse, était sceptique, autant qu'il est possible de l'être; c'est, ainsi que la plupart des professeurs de l'Université actuelle, hommes de foi matérialiste, sont aussi sceptiques : que, Pascal.

Du reste, comme l'époque, d'anarchie, n'est point l'objet actuel de notre étude; revenons au despotisme; et, disons :

« *La base de tout despotisme est une foi religieuse.* »

Cependant : pour nous conformer au langage usité et éviter un pléonasme apparent ; nous nous servirons de l'expression *foi,* pour désigner la foi religieuse ; nous réservant de faire usage de l'expression *foi matérialiste,* quand il sera nécessaire de démontrer : que, ceux qui croient à l'immatérialité de l'âme, et à la liaison des actions de cette vie avec une autre vie ; comme ceux qui n'y croient point ; sont également : des gens de foi ; des gens se laissant dominer par le sentiment, par le préjugé ; des gens à fausse instruction ; ou, tout au moins ; à instruction incomplète ; pour aussi longtemps : que, les uns et les autres ne peuvent ramener leurs croyances, à l'incontestabilité.

Nous répétons :

Le base de tout despotisme est la foi.

En effet :

C'est, uniquement la foi et ses conséquences nécessaires, qui empêchent les esclaves d'examiner : les sources de l'autorité. Par conséquent, dès que la foi vient à manquer, le despotisme de l'Autel, c'est-à-dire : le monopole du développement de l'intelligence, s'écroule avec elle. Et, si alors une nouvelle foi est devenue impossible, comme dominatrice de la société ; par l'impossibilité de comprimer l'examen, ainsi qu'il en est depuis la naissance de la presse ; il n'y a plus de

possible, pour la société, qu'un état de scepticisme tendant vers le matérialisme, base essentielle de l'état d'anarchie ; ou, qu'un état de certitude, dérivant de l'incontestabilité du raisonnement démontrant : la réalité du lien religieux, base exclusive de l'état de liberté.

D

COMMENT LA FOI, ET L'INFAILLIBILITÉ DE L'INTERPRÈTE DE LA RÉVÉLATION, BASES ESSENTIELLES DE TOUT DESPOTISME, VIENNENT A SE TROUVER ÉBRANLÉES; ET, COMMENT NOTRE DESPOTISME DE SECOND ORDRE EST TOMBÉ.

« Tous les grands hommes ont été intolérants, et il faut l'être. Si l'on rencontre sur son chemin un prince débonnaire, il faut lui prêcher la tolérance, afin qu'il donne dans le piége, et que le parti écrasé ait le temps de se relever par la tolérance qu'on lui accorde, et d'écraser son adversaire à son tour. Ainsi le sermon de Voltaire qui rabâche sur la tolérance est un sermon fait aux sots et aux gens dupes, ou à des gens qui n'ont aucun intérêt à la chose (1). »

Corresp. de Grimm, 1er juin 1772, 1re partie, t. II, p. 242, 243.

— « L'infaillibilité dans l'ordre spirituel et la souveraineté dans l'ordre temporel sont deux mots parfaitement synonymes. »

Comte de Maistre, *Du pape*, t. I, p. 2.

— « La forme monarchique une fois établie, l'infaillibilité n'est plus qu'une conséquence nécessaire de la *suprématie*, ou plutôt c'est la même chose sous deux noms différents..... Quand même on demeurerait d'accord qu'aucune promesse divine n'ait été faite au pape, il ne serait pas moins infaillible, ou *censé l'être*, comme dernier tribunal; car tout jugement dont on ne peut appeler est et doit être tenu pour juste dans toute association humaine, sous toutes les formes de gouvernement imaginables; et tout véritable homme d'état m'entendra bien lorsque je dirai qu'il ne s'agit pas

(1) Grimm est du très-petit nombre des philosophes du dix-huitième siècle; qui, quelquefois, aient parlé comme ils pensaient.

seulement de savoir si le souverain pontife EST, mais s'il DOIT ÊTRE infaillible (1). »

Id., ibid., p. 8.

— « La suppression de l'autorité du pape a jeté dans le monde des germes infinis de discorde; car n'y ayant plus d'autorité souveraine pour terminer les disputes qui s'élevaient de toutes parts, on a vu les protestants se diviser entre eux, et de leurs propres mains déchirer leurs entrailles (2). »

PUFFENDORF, *de Monarch. Pont. Max.*

— « En vertu de l'inévitable force des choses, toute assemblée qui n'a point de *frein* est *effrénée*. Il peut y avoir du plus ou du moins, ce sera plus tôt, ce sera plus tard; mais la loi est infaillible. »

COMTE DE MAISTRE, *Du pape*, t. I, p. 119.

— « Tout nous ramène aux grandes vérités établies. Il ne peut y avoir de société humaine (3) sans gouvernement, ni de gouvernement sans souveraineté, ni de souveraineté sans infaillibilité, même dans les souverainetés temporelles (où elle n'est pas), SOUS PEINE DE VOIR L'ASSOCIATION SE DISSOUDRE. »

Id., ibid., p. 195.

— « On a bientôt dit : *Il faut des lois fondamentales, il faut une constitution.* Mais, qui les établira ces lois fondamentales, et qui les fera

(1) Le comte de Maistre a parfaitement raison, il n'y a pas de souveraineté sans infaillibilité; et, pas d'ordre social possible en dehors d'une souveraineté. L'infaillibilité du pape est de nécessité absolue, aussi longtemps qu'elle est possible. Mais, il n'est aucun véritable homme d'État qui ne reconnaisse : que, l'infaillibilité résultant du droit divin; ainsi, que l'infaillibilité résultant du droit des majorités; constituant les deux seules souverainetés possibles, jusqu'à présent; sont devenues inacceptables par l'humanité; et que, par conséquent, l'infaillibilité dérivant du raisonnement, tant pour le spirituel que pour le temporel, est devenue : une nécessité sociale.

(2) Toutes les leçons du suppléant de M. Guizot, dans la chaire d'histoire, tendent : au rétablissement de l'autorité papale, sur les nations protestantes. Et l'on sait : que M. Guizot est calviniste (1844).

(3) Cette seule expression, *société humaine*, énonce que le comte de Maistre était aussi sceptique que Pascal. Mille passages de ses œuvres le prouvent. Mais comme Pascal, il avait préféré se précipiter dans le gouffre du despotisme, à se précipiter dans le gouffre de l'anarchie. Il n'en était pas moins sans aucune espèce de conviction.

exécuter ? Le corps ou l'individu qui en aurait la *force*, serait souverain, puisqu'il serait plus fort que le souverain; de sorte que par l'acte même de l'établissement, il le détrônerait. Si la loi constitutionnelle est une concession du souverain, la question recommence. Qui empêchera un de ses successeurs de la violer ? Il faut que le droit de résistance soit attribué à un corps ou à un individu ; autrement il ne peut être exercé que par la révolte, remède terrible, pire que tous les maux. »

Id., ibid., p. 212.

— « Lorsqu'on a décidé (je l'accorde par supposition) qu'on a droit de résister à la puissance souveraine (1) et de la faire rentrer dans ses limites, on n'a rien fait encore, puisqu'il reste à savoir : QUAND on peut exercer ce droit ; et, QUELS hommes ont celui de l'exercer.

« Les plus ardents fauteurs du droit de résistance conviennent (et qui pourrait en douter ?) qu'il ne saurait être justifié que par la tyrannie. Mais qu'est-ce que la tyrannie ? Un seul acte, s'il est atroce, peut-il porter ce nom ? S'il en faut plus d'un, combien en faut-il et de quel genre ? Quel pouvoir dans l'État a droit de décider *que le cas de résistance est arrivé ?* Si ce tribunal préexiste, il était donc déjà portion de la souveraineté, et en agissant sur l'autre portion, il l'anéantit ; s'il ne préexiste pas, par quel tribunal ce tribunal sera-t-il établi ? Peut-on d'ailleurs exercer un droit même juste, même incontestable, sans mettre dans la balance les inconvénients qui peuvent en résulter ? L'histoire n'a qu'un cri pour nous apprendre que les révolutions commencées par les hommes les plus sages, sont toujours terminées par les fous ; que les auteurs en sont toujours les victimes, et que les efforts des peuples pour créer ou accroître leur liberté finissent presque toujours par leur donner des fers. On ne voit qu'abîmes de tous côtés (2).

(1) La puissance souveraine, du moment qu'elle n'est point *la seule force*, ne peut être : que, la proclamatrice du droit. Si, le droit proclamé n'est point le droit réel, la souveraineté est illusoire. S'il est réel, il serait absurde de dire : que, l'*on peut avoir droit de résister au droit*.

(2) Après avoir étudié cette discussion, il est impossible, pour tout homme raisonnable : de ne pas reconnaître : qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, il n'y a plus d'ordre possible : que, par l'exposition du droit réel, incontestablement démontré

« Mais, dira-t-on, voulez-vous donc démuscler le tigre, et vous réduire à l'obéissance passive? Eh bien, voici ce que fera le roi :

« Il prendra vos enfants pour conduire ses chariots et s'en fera des gens de cheval, et les fera conduire devant son char; il en fera des officiers et des soldats; il prendra les uns pour labourer ses champs et recueillir ses blés, et les autres pour lui fabriquer des armes. Il fera de vos filles des parfumeuses, des cuisinières et des boulangères à son usage; il prendra pour lui et les siens ce qu'il y a de meilleur dans vos champs, dans vos vignes et dans vos vergers, et se fera payer la dîme de vos blés et de vos raisins pour avoir de quoi récompenser ses eunuques et ses domestiques. Il prendra vos serviteurs, vos servantes, vos jeunes gens les plus robustes et vos bêtes de somme pour les faire travailler à son profit; il prendra aussi la dîme de vos troupeaux, et vous serez ses esclaves. » (I *Reg.*, VIII, 11, 17.)

« Je n'ai jamais dit que le pouvoir absolu n'entraîne de grands inconvénients sous quelque forme qu'il existe au monde (1). Je le reconnais au contraire expressément, et je ne pense nullement à les atténuer; je dis seulement qu'on se trouve entre deux abîmes (2). »

Id., *ibid.*, p. 217.

— « L'intérêt du genre humain demande un frein qui retienne les souverains, et qui mette à couvert la vie des peuples; le frein de la religion aurait pu être, par une convention universelle (3), dans les mains des papes. Ces premiers pontifes, en ne se mêlant des querelles temporelles que pour les apaiser, en avertissant les rois et les peuples de leurs devoirs, en reprenant leurs crimes, en réservant les excommunications pour les grands at-

(1) Le pouvoir absolu de la raison, seul pouvoir absolu possible en présence de l'incompressibilité de l'examen, n'est sujet à aucune espèce d'inconvénients.

(2) Voilà, le scepticisme de de Maistre qui se montre à nu. Il s'est jeté dans l'abîme du despotisme, pour éviter l'abîme de l'anarchie. L'impossibilité où il se trouvait, d'indiquer un remède; et, la vanité de dissimuler son ignorance : l'ont porté à cet acte de désespoir.

(3) Une religion conventionnelle! Et c'est Voltaire qui dit des choses semblables! *Stupete gentes!*

tentats, auraient toujours été regardés comme des images de Dieu sur la terre. Mais les hommes sont réduits à n'avoir pour leur défense que les lois et les mœurs de leur pays, lois souvent méprisées, mœurs souvent corrompues (1). »

VOLTAIRE, *Essai, etc.*, t. II, ch. LX.

— « En Espagne, en Portugal comme ailleurs, on laisse tranquille tout homme qui se tient tranquille; quant à l'*imprudent qui dogmatise*, qui trouble l'ordre public, il ne peut se plaindre que de lui-même. Vous ne trouverez pas une seule nation, je ne dis pas chrétienne, je ne dis pas catholique, mais seulement policée qui n'ait prononcé *des peines capitales* contre les atteintes graves portées à sa religion. Qu'importe le nom du tribunal qui doit punir les coupables ! PARTOUT ILS SONT PUNIS, ET PARTOUT ILS DOIVENT L'ÊTRE (2). »

COMTE DE MAISTRE, *Lettre* IIe *sur l'Inquisition.*

— « Alors s'élève l'esprit d'examen. Étonnés de leur docile attachement à des formules qu'ils ne comprennent point, entourés d'un peuple qui partage leur ignorance et leur crédulité, quelques hommes se demandent *si l'on doit croire sans motif*, et trouvant au fond de leur conscience une invincible répugnance à une foi aveugle, commencent à regarder de près à la vérité du dogme qui règne sans se donner la peine de justifier ses droits.

« Ce n'est point là un acte d'hostilité, mais de bon sens. Ceux en qui s'est développé cet esprit de

(1) Voltaire est aussi sceptique que de Maistre. Mais, lui se jette : tantôt dans le despotisme ; tantôt dans l'anarchie; selon que sa vanité le porte vers l'un ou l'autre.

(2) Le comte de Maistre a-t-il réfléchi, en écrivant ces lignes, qu'il justifie toutes les persécutions faites : par les Romains, sur les chrétiens primitifs ; par les Anglais, sur les Irlandais; par la révolution française, contre les prêtres réfractaires? Mais, ainsi que nous l'avons dit, de Maistre est sceptique; peu lui importe l'espèce de religion, pourvu que l'ordre existe. De ce point de vue, il a raison dans tout ce qu'il dit. Pendant l'époque d'empirisme, nul ordre social n'est possible en dehors d'une inquisition. Mais, de Maistre oublie : que, toute inquisition est désormais frappée d'impuissance. Il faut donc : ou une nouvelle garantie d'ordre; ou la société doit périr.

recherche y cèdent comme à un besoin raisonnable. Ils ne songent ni à détruire le dogme, ni à changer les idées du peuple ; ils ne songent qu'à trouver dans la doctrine consacrée, quelque chose de vrai qui légitime leur foi passée, réponde à leur bonne volonté présente, et fonde pour l'avenir leur attachement à ses maximes sur une conviction éclairée.

. . . . . .

« Mille erreurs, mille absurdités palpables, des mensonges intéressés et d'odieuses pratiques, frappent les yeux des premiers qui examinent ; et comme ils sont d'une nature morale et raisonnable, ils cessent de croire ce qui est faux, ils cessent de respecter ce qui est méprisable. Dès lors une *foi nouvelle* s'élève dans leur esprit, sur les débris de l'ancienne. Cette foi n'a rien de positif (1), elle n'est que la négation de la foi reçue, la croyance que cette foi n'est pas fondée ; mais cette conviction est vive.....

. . . . . .

« Aussi, dans l'émotion d'une découverte si imprévue, les premiers sceptiques ne peuvent retenir le cri qui la signale au monde..... Sans prévoyance, sans calcul, ce qu'ils ont trouvé ils l'annoncent ; ils osent dire que le dogme régnant est faux, et remettant en circulation des mots qui n'avaient pas été employés depuis des siècles, ils en attestent le bon sens et la raison. Dès *lors toute la société est ébranlée et* UNE LUTTE TERRIBLE S'ENGAGE. »

JOUFFROY, *Comment les dogmes finissent*, *Globe* du 24 mai 1815.

Recherchons comment la foi religieuse, base de tout despotisme possible, vient nécessairement à être ébranlée par les seuls développements de l'humanité : et, puisque pour notre civilisation, nous avons à considérer le despotisme de Rome chrétienne ; cherchons, également : comment est tombée cette autorité. Nous

(1) Une foi négative! Nous n'avions pas compté celle-là. Il appartenait à celui qui devait occuper un jour la chaire de Laromiguière, d'établir cette nouvelle foi, digne de son maître, M. Cousin.

verrons, par cette étude : que, le développement du pouvoir de second ordre, relatif à notre fraction humanitaire, n'a rien de spécial, tant pour son établissement que pour sa décadence ; et, qu'une chute semblable arrive, inévitablement : au milieu de toute fraction de l'humanité, par les effets nécessaires de la suite des temps.

Dès que, par les développements de l'intelligence, du raisonnement, la presse vient à naître au sein d'une civilisation ; l'autel s'en empare. Et, l'utilité que le despotisme en retire momentanément, ne lui permet pas de reconnaître : que, cette arme, imprégnée d'un venin *monopolicide*, sera bientôt tournée contre lui-même ; et, finira par l'anéantir.

Le premier effet de la presse, est de mettre en rapport, malgré le temps et les espaces, ceux qui mettent en doute les croyances imposées par l'autorité ; et qui, par conséquent, mettent en doute : la réalité de la base sur laquelle se trouve intronisée : l'autorité.

Avant la presse, les écrits de protestantisme sont peu nombreux, peu lus; et facilement détruits. A cette époque, d'ailleurs, il est facile d'en empêcher la production par la persécution des protestants. L'histoire, à cet égard, nous offre des exemples continuels. Et, pour ne citer ici que des noms illustres, nous dirons : que, Moïse, Socrate, Jésus, et Mahomet sont, essentiellement, des protestants persécutés : par les autels d'Égypte, de Grèce, de Rome, et d'Arabie.

Aussi, avant la presse, un même despotisme de se-

cond ordre dure très-longtemps. Et, alors, le protestantisme ne peut triompher : que, par les divisions insensées entre le trône et l'autel; ainsi que l'histoire nous le montre : pour le triomphe de trois des protestants, que nous venons de nommer.

Malheureusement, tout protestantisme n'est point la vérité. Et, lorsque la possibilité : d'anéantir tout monopole, sans nuire aux intérêts privés; et, de placer, en même temps, l'autorité sur une base incontestable, n'est point préalablement et incontestablement formulée, par un protestantisme; son triomphe, même lorsqu'il arrive, est inutile à l'humanité. Car, tout protestantisme vainqueur, et non rationnellement appuyé sur une base incontestable, devient nécessairement, despote à son tour; puisqu'alors, l'autorité ne pouvant elle-même être incontestable; l'ordre social ne peut exister : que, par le despotisme.

Ainsi, et l'histoire est là pour le prouver, tout protestantisme vainqueur d'une foi religieuse, dès que lui-même n'est point appuyé sur l'incontestabilité, finit bientôt, pour assurer la stabilité de son pouvoir : par rétablir une orthodoxie, une croyance par sentiment, une inquisition; et, par reconstituer ainsi : un despotisme, une autorité basée sur une foi, qui, sous peine de mort, ne peut être examinée.

Après la naissance de la presse, il n'en est plus de même, relativement à la longue durée d'un despotisme comme appuyé sur une même foi. Toutes les combinaisons de monopoles, qui avaient pu réussir jusqu'alors, se trouvent essentiellement changées : par l'in-

terposition universelle, au milieu de l'humanité, de ce nouvel élément social.

A cette époque, les premiers qui, socialement, commencent à porter atteinte à l'autel despotique, sont précisément : ceux qui, en qualité de premiers entre les despotes, auraient, le plus d'intérêt, à respecter ce même autel.

En effet :

A peine, le protestantisme, vient-il, au moyen de la presse, à s'implanter au milieu des masses ; que, quelque despote de premier ordre, devenu protestant lui-même, oppose, dans une même civilisation, AUTEL contre AUTEL.

Le despotisme de second ordre, pour notre civilisation le pontife romain, résiste, plus ou moins longtemps, au premier roi qui proteste contre son autorité. Mais, aussitôt que l'un de ces despotes de premier ordre, parvient à diviser l'autorité ; tous l'imitent. Chacun, alors, s'empresse de s'en approprier un lambeau; et, l'ordre social se trouve : radicalement changé.

En effet : le trône, autorité toujours illusoire, qui, jusqu'alors n'existait : que, supporté par l'autel, autorité alors réputée réelle, s'efforce inutilement : de devenir base lui-même ; et, de se constituer en autorité, acceptée comme réelle.

Cette seule considération, prouve qu'à cette époque : l'anarchie doit rester constamment imminente, jusqu'à ce que le trône puisse, enfin, trouver un appui réel : sur un autel réellement incontestable.

Si donc, au milieu de la société, une réforme *radicale* est actuellement nécessaire : c'est, que déjà un changement *radical* a été fait, par les rois, contre la seule autorité possible, pendant l'époque d'ignorance : l'autel despotique.

Et, comme les trônes, en dehors de l'appui d'un autel quelconque, sont absolument incapables de servir de base à une autorité, même seulement réelle en apparence; et, que tout autel despotique est devenu irréconstituable; les fausses bases actuelles de l'autorité, les trônes despotiques, dcivent tomber devant la nécessité sociale : pour que l'autel du raisonnement, l'autel de la vérité, l'autel réel, puisse s'élever; et, supporter seul : le trône de liberté.

Une fois, que les trônes despotiques se sont soustraits au joug de second ordre, exclusivement appuyé sur la foi; la foi commune s'écroule. Et l'opinion, expression générale du protestantisme, vacillante comme l'incertitude même, vient seule la remplacer.

Alors, pour l'ensemble de la civilisation, plus d'autel unique; par conséquent, plus de despotisme de second ordre. Et, nous allons le voir, plus d'ordre possible : jusqu'à ce que l'autel réel, le pouvoir spirituel réel, se soit élevé sur sa base nécessaire : l'INCONTESTABILITÉ.

E

L'ANARCHIE, POUR L'ÉPOQUE D'EMPIRISME, EST LA SUITE NÉCESSAIRE DE L'ANÉANTISSEMENT : DE TOUT POUVOIR SPIRITUEL UNIQUE ET DOMINATEUR ; DE TOUT DESPOTISME DE SECOND ORDRE. IMPOSSIBILITÉ DE SÉPARER : LE POUVOIR SPIRITUEL DU POUVOIR TEMPOREL. ÉQUILIBRE EUROPÉEN.

« Le pouvoir spirituel se trouvant à la tête de toute l'activité de la pensée humaine (1), devait naturellement s'arroger le gouvernement de la société.

« Une seconde cause l'y poussait également : l'état épouvantable de l'ordre temporel, la violence, l'iniquité qui présidait au gouvernement temporel des sociétés.

« Depuis quelques siècles, on parle à son aise des droits du pouvoir temporel ; mais à l'époque qui nous occupe, le *pouvoir temporel* c'était la force pure, un brigandage intraitable (2). L'Église, quelque imparfaites que fussent encore les notions de morale et de justice, était infiniment supérieure à un tel gouvernement temporel ; le cri des peuples venait continuellement la presser de prendre sa place. Lorsqu'un pape ou des évêques proclamaient qu'un souverain avait perdu ses droits, que les sujets étaient déliés du serment de fidélité, cette intervention, sans doute sujette à de graves abus, était souvent, dans ce cas particulier, légitime et salutaire. En général, Messieurs, quand la liberté manque aux hommes, c'est la religion qui s'est

(1) Voilà, un autre sceptique : *pensée humaine, société humaine,* etc., sont des marques de scepticisme qui ne tromperont jamais.

(2) Tout pouvoir temporel, non soumis à un pouvoir spirituel déterminé et accepté, ne peut être : que, *force pure ;* que *brigandage intraitable ;* dans toute époque possible.

chargée de la remplacer (1). Au dixième siècle, les peuples n'étaient point en état de se défendre, de faire valoir leurs droits, contre la violence civile : la religion intervenait au nom du ciel. C'est une des causes qui ont le plus contribué aux victoires du principe théocratique (2). »

M. Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, p. 159.

—« Les innombrables questions relatives à l'ordre purement temporel et d'où dépendent, sous ce rapport, le bien-être ou les souffrances des peuples, se résolvent toutes, *la foi morale étant* supposée (3), dans des questions d'organisation sociale et de gouvernement. Or, d'une part, on dit que Jésus-Christ, dont la mission spirituelle ne regardait que le monde futur, n'a dû ni voulu exercer aucune autorité sur les choses de celui-ci, en ce qui touche la police intérieure des États, leurs lois politiques et civiles (4); et l'on soutient, d'une autre part, qu'il ordonne de se soumettre à tous les pouvoirs quels qu'ils soient. Comment concilier ces deux assertions? Et quelle liberté, quels moyens de défense et d'action restera-t-il aux chrétiens dans la société, qui n'est pas l'É-

(1) M. le ministre se trompe. La liberté sociale, illusoire ou réelle, est exclusivement : la soumission sociale, à ce qu'une religion, illusoire ou réelle, ordonne. En dehors de la religion, il n'y a de possible : que, l'anarchie.

(2) Pour bien comprendre ce passage, indiquant : qu'une société peut actuellement exister sans pouvoir théocratique, sans religion; il faut savoir : que, M. Guizot a fait une découverte, qui rend ce miracle possible; la voici :

« Pour ceux d'entre vous, dit-il, qui ont fait des études philosophiques « un peu étendues, il est je crois évident aujourd'hui : que, *la morale « existe indépendamment des idées religieuses.* »

M. Guizot, *Hist. de la civil.*, *etc.*, p. 36.

Vous voyez, maintenant, comment le lien religieux n'est point absolument nécessaire à toute existence sociale. De pareilles découvertes, vous font entrer d'emblée : à l'Académie des sciences morales et politiques.

(3) Supposée est très-joli ! et surtout très-commode. C'est ainsi que la question se résoud : par la question.

(4) Du moment qu'il serait démontré : que, le Christ a voulu séparer la puissance temporelle de la puissance spirituelle, cela seul démontrerait : qu'il était incapable de se présenter : comme législateur.

glise, s'ils étaient tenus d'obéir toujours à la force prépondérante, quelque tyrannique qu'elle pût être? Dira-t-on que la résistance en certains cas est permise; mais que pour devenir licite, elle doit être autorisée par l'Église? Voilà donc l'Église juge des questions politiques et civiles, contre la première maxime que l'on établit en son nom. Il faudra pourtant bien qu'on finisse par opter entre ces deux principes qui visiblement s'excluent l'un l'autre. »

M. DE LA MENNAIS, *Discussions critiques*, p. 198 (1).

— « Numa avait institué le collége des pontifes. Ce collége continua, pendant toute la suite des siècles, d'avoir la surveillance sur ce qui concernait la religion, de juger les différends qu'elle occasionnait, d'en régler le culte, les cérémonies et d'expliquer les mystères; cette institution se perpétua pendant toute la république et sous l'empire. Mais qu'arriva-t-il? C'est qu'elle devint politique au premier chef. Les patriciens la conservèrent pendant près de cinq cents ans; elle passa ensuite en partie au peuple; puis les empereurs s'en emparèrent. Il en fut de même du collége des augures, dont on faisait remonter la création à Romulus. Il faut voir dans Cicéron (*de Leg.*, lib. II, cap. XI) l'immense pouvoir politique de ce conseil des augures, inférieur toutefois à celui des pontifes. « Rien, s'écrie-t-il, rien dans la « république de plus grand ni de plus beau que le « droit des augures; il fait partie du gouverne- « ment; » et il le prouve, car ce pouvoir des augures allait jusqu'à dissoudre ou à annuler les comices, ordonner en certains temps l'abdication des consuls, abolir des lois, etc. A Rome donc encore la religion et l'État se confondirent.....

.....

« Cette identification de la religion et de l'État à Rome se révèle bien clairement lorsque l'État se fait homme, à l'époque de l'empire. Alors la religion se faisant également homme, on voit l'empereur être en même temps grand pontife; ces deux pouvoirs qui, au fond, n'avaient jamais été distincts dans la république, mais qui, au contraire, avaient

(1) Ces deux principes s'excluent en effet : deux principes, non subordonnés l'un à l'autre, sont toujours essentiellement anarchiques.

toujours gouverné ensemble d'une manière confuse pendant tant de siècles, se montrent encore réunis. Auguste s'arrogea le souverain pontificat, et après lui tous les empereurs jusqu'à Gratien furent à la fois empereurs et pontifes ; et quand Théodore, le successeur de Gratien, abolit cette charge, c'en était déjà fait du paganisme, et c'en était fait aussi de l'empire. Un autre pontificat allait bientôt surgir, un autre pape allait, à Rome même, remplacer le *Pontifex maximus ;* un nouveau collége de pontifes viendrait un jour, sous le nom de cardinaux, se grouper autour de ce chef suprême de la religion ; et les augures transformés ne devaient pas non plus manquer à ce nouveau pontife pour établir sa puissance sur le peuple romain devenu l'Europe tout entière. »

PIERRE LEROUX, *Encyclopédie nouvelle,* article CULTE.

— « Il y a tant d'analogie, tant de fraternité entre le pouvoir pontifical et celui des rois, que jamais on n'a ébranlé le premier sans toucher au second, et que les novateurs de notre siècle n'ont cessé de montrer au peuple la conspiration du sacerdoce et du despotisme, tandis qu'ils ne cessaient de montrer aux rois le plus grand ennemi de l'autorité royale dans le sacerdoce : incroyable contradiction, phénomène inouï, qui serait unique s'il n'y avait quelque chose de plus extraordinaire encore, c'est qu'ils aient pu se faire croire et par les peuples et par les rois. »

COMTE DE MAISTRE, *Du pape*, t. I, p. 235 (1).

— « Aujourd'hui donc nous proclamons ce qu'on appelle la liberté des cultes, c'est-à-dire la liberté des sectes, dont la conséquence serait l'indifférence complète de l'État pour toute espèce de religion. Nous avons pris pour devise, au sujet de la religion, ces vers législatifs de Chénier :

Sur ce point délicat, si l'on veut s'accorder,
L'Etat doit tout permettre, et ne rien commander.

« Et nous aimons à chanter plus poétiquement avec Béranger :

Qu'on puisse aller même à la messe ;
«Ainsi le veut la liberté (2).

(1) Il y a plus inouï, plus extraordinaire, plus incroyable encore pour notre époque ; c'est, de s'imaginer : que, la société peut exister : indépendamment des idées religieuses.

(2) Liberté ! c'est, sur l'autel de ce Dieu inconnu, que tant de mil-

« L'État, en un mot, doit être athée, et les citoyens aussi irréligieux, aussi superstitieux qu'ils le voudront : voilà le principe régnant.

« Que la liberté des sectes soit une nécessité du moment, cela est évident et incontestable... Mais la question est de savoir si ce principe de la liberté des sectes est raisonnable en soi.....

.....

« Nous rêvons gravement un État qui ne s'occupe, comme on dit, que du temporel, laissant le spirituel au gouvernement confus des différentes sectes qui voudront s'établir.

« Mais cet état pourrait-il subsister? ou plutôt peut-il se concevoir? Et n'est-ce pas la plus folle des abstractions, la plus absurde de toutes les entités chimériques auxquelles le langage humain ait jamais donné naissance?...

.....

« Mais y a-t-il un seul acte de notre existence qui ne soit à la fois matériel et spirituel?... Depuis que le christianisme est en décadence, on suppose que les intelligences, restées isolées, se groupent et forment des sectes diverses qui, également, ne doivent pas s'occuper du gouvernement civil. Et il est censé que le gouvernement civil peut se conduire sans avoir un seul principe de religion et de moralité. Autant de suppositions absurdes.

« Suivons un instant toutes les conséquences de cette distinction entre l'État et la religion, et prouvons qu'elle conduit logiquement à la destruction de toute religion et de toute société.

« Pour réaliser l'idée de ceux qui ont fait de la liberté ainsi entendue un principe, il faudrait que l'État n'eût pas même le droit ni la charge d'enseigner à lire aux enfants. L'éducation reviendrait alors au père, à la famille. Voilà donc le père souverain ; la famille est revenue à l'antique patriarchie : le père règne, commande, instruit. Mais que fait cet homme livré à lui-même? Il appelle une secte, la secte particulière à laquelle il se rallie, pour régner et instruire à sa place. L'enfant n'échappe donc à l'éducation de la société que pour

liens de victimes humaines ont déjà été sacrifiées : sans que le dégagement de l'inconnue ait avancé d'un seul pas. Quand donc découvrira-t-on : que, la liberté n'est autre : que, la soumission volontaire, sous le joug de la raison ; n'est autre : que l'indépendance des passions?

retomber sous le joug de l'ignorance paternelle ou de la science fausse et étroite de certains sectaires. Et vous voulez que les enfants ainsi livrés à toute sorte de dogmes et de principes contradictoires forment ensuite naturellement entre eux une excellente société !.... Est-il possible de préluder à l'ordre par un aussi absurde chaos, et de songer à organiser l'*égalité humaine*, en commençant par livrer l'éducation à la plus monstrueuse inégalité ?

« Dépouillé du droit d'enseigner, l'État peut-il être investi du droit de punir ? Non, évidemment, car a-t-il pour punir un *critérium*, quand il n'en a pas pour enseigner ? Qu'une société ainsi décousue convienne de livrer les crimes au jugement d'un certain nombre de citoyens pris au hasard, et ayant chacun leur moralité et leur religion, je le veux bien : c'est une *loterie de justice* établie pour la sûreté de tous (1). Mais si l'État doit être exclu de toute intervention dans l'ordre spirituel, la conséquence nécessaire est que cet état laisse à ces jurés à déterminer la peine, et ne se fasse pas même juge de la pénalité par un code, en les laissant seulement juges du fait. Car de quel droit arbitrez-vous les peines ? Vous avez donc un principe de justice distributive ? vous êtes donc pouvoir spirituel ?

« Vous écrivez en tête d'une constitution que tous les citoyens sont égaux devant la loi : d'où tirez-vous cette règle, je vous le demande ? C'est, me dites-vous, que les hommes sont frères et égaux..... Qui vous a dit cela ? Vous êtes donc pouvoir spirituel (2) ?

(1) Partout, où le pouvoir spirituel n'est pas un et dominant ; il ne peut exister qu'une loterie de justice. Les partisans du pouvoir temporel le savent bien. Mais, ils se disent intérieurement : le pouvoir spirituel révélé est irrationnel ; nous n'en connaissons point de rationnel ; or, nous ne voulons point de pouvoir spirituel irrationnel ; donc, nous ne devons nous soumettre qu'au pouvoir temporel. Nous opposerons la force à l'anarchie. Des gendarmes et des bourreaux feront notre affaire. Voilà, le libéralisme.

(2) M. Leroux a parfaitement raison ; mais, il parle *couleur* à des *aveugles*. Parmi tous nos législateurs, pairs ou députés, il n'en est pas un, qui puisse baser la fraternité, en dehors de la révélation ; et, toute révélation, comme dominatrice, est exclue du domaine de la loi. Quant au petit nombre d'entre eux, qui sont à hauteur de la science, ils doivent

« Je vais plus loin. Il n'est pas même possible à l'État de s'occuper de ce qu'on appelle les intérêts matériels. Car quel intérêt de cette nature ne touche pas à un principe spirituel, ou n'a pas une conséquence de cet ordre? Vous voulez, par exemple, exécuter des chemins de fer : quoi de moins attentatoire, en apparence, au règne spirituel? Eh bien! vous ne le pouvez pas sans envahir largement sur ce domaine qui vous est interdit. En effet, pour exécuter vos chemins, vous êtes obligés de faire une loi d'expropriation forcée : atteinte au principe de la propriété. Qu'est-ce donc que la propriété? A-t-elle des limites? Quelle loi a-t-elle suivie, et quelle doit-elle suivre encore? Vous voilà pouvoir spirituel !

« Je ne sais pourquoi, en vérité, j'entre dans tous ces détails, en voulant combattre le préjugé de la distinction des choses spirituelles et des choses matérielles ou temporelles; car pour réfuter cet absurde préjugé, il suffirait de se demander si l'acte peut se séparer de l'intelligence.....

.....

« La réciproque de toutes les propositions que je viens de passer en revue est, par conséquent, aussi évidente que ces propositions mêmes. Si le pouvoir temporel ne peut faire un pas sans envahir sur le pouvoir spirituel, réciproquement les sectes auxquelles on abandonne le pouvoir spirituel sont nécessairement pouvoir temporel ou attentatoires à ce pouvoir. Si vous abandonnez, par exemple, l'éducation aux sectes, c'est leur livrer l'État, ou plutôt c'est leur donner à dévorer les lambeaux de l'État. Comment voulez-vous, en effet, qu'un homme élevé par des jésuites, par exemple, un homme soumis à la doctrine catholique, un homme sujet du pape par principes et par éducation, fasse un bon citoyen (1)? Sa conscience avant tout! Il

nier la fraternité. Car, la science dit : il y a plus de différence entre, Newton et le dernier des Australasiens ; qu'entre le dernier des Australasiens et le premier des singes. Pour la science actuelle, les singes sont nos frères et nos égaux. Faites avancer la science; ou, reculons vers une révélation ; il n'y a pas d'autre moyen de sortir de l'anarchie.

(1) Il y a ici une erreur. Cet homme ne pourrait faire un bon citoyen français; c'est vrai. Mais il ferait un très-bon citoyen chrétien. Il est cependant vrai : qu'il ferait aussi un très-mauvais citoyen du globe. Or,

est sujet du pape. Personne, dit l'Évangile, ne peut servir à la fois deux maîtres, être à Dieu et au diable.

. . . . . .

« Tout ce que vous pouvez espérer de mieux de cette division qui pose d'un côté une société sans religion, et de l'autre une religion ou toutes sortes de religions sans réalisation politique et civile, c'est l'inertie au lieu du mouvement, la satiété qui produit le désordre, la destruction de tout principe un peu énergique, l'effacement des âmes, l'anéantissement de toute vertu, une indifférence complète pour tout ce qui n'est pas jouissance matérielle et plaisir des sens.

« La conséquence dernière et nécessaire de cette distinction est la négation positive et l'annihilation systématique de l'État. On doit dire et on a dit : « *Puisque l'État ne peut avoir aucun dogme, à* « *quoi bon l'État? Laissons la société des indivi-* « *dus livrée à elle-même; l'ordre naîtra* TOUT « SEUL *du jeu des intérêts.* » C'est, en effet, ce qu'ont soutenu certains raisonneurs fort peu philosophes.

« Épicure, qui ne voyait dans le monde que le hasard des combinaisons diverses des atomes, se RÉCUSAIT quand il s'agissait du gouvernement de la société. Il ne poussait pas l'inconséquence jusqu'à se passionner pour l'ordre qui pouvait sortir de la fatalité. Il laissait ceux qui n'étaient pas aussi sages que lui s'abandonner follement au destin : il se contentait de se mettre en sûreté; il se réfugiait dans la retraite, mais il ne se faisait pas législateur. De nos jours, de prétendus législateurs ont voulu appliquer l'épicuréisme à la société. On a dit : *Abolissons toute religion et tout ira bien. Chacun se fera sa religion, chacun se fera sa morale. Ne proclamons aucun principe. La société collective ne pourrait exister qu'avec une religion. Eh bien! qu'il n'y ait pas de société collective; qu'il n'y ait que des individus. Que le gouvernement soit tout au plus* UN GENDARME

en dehors du globe, considéré comme cité ; rien n'est plus possible : que l'anarchie. Personne ne peut servir deux maîtres, être à l'humanité et à une nation. Humanité, nation, famille, individu doivent avoir désormais le même intérêt ; ou sinon : anarchie; et, toujours anarchie.

chargé de maintenir la lice égale entre les combattants!

« La doctrine de l'individualisme est ainsi venue à la suite de cette opinion, qu'il y a deux pouvoirs distincts, deux ordres distincts : le spirituel et le temporel.

« Mais quelles sont les conséquences de cette doctrine de l'individualisme? Les plus tristes qu'on puisse voir. Point de lien entre les hommes, point de société véritable, point de nation, point de patrie, point d'égalité, point de liberté; une horrible anarchie de toutes les opinions, une lutte affreuse de tous les égoïsmes; l'athéisme le plus ignoble auprès de la superstition la plus stupide; l'inégalité de conditions la plus révoltante en face du principe de l'égalité des hommes; des tyrans et des esclaves; des riches qui regorgent et des travailleurs qui meurent de faim. Voilà donc ce que devient une société livrée follement aux combinaisons du hasard. L'athéisme religieux a entraîné l'athéisme social. Tout cela a abouti à cette maxime que certains hommes ont aujourd'hui dans le cœur et sur les lèvres : « *Il n'y a dans le « monde que des imbéciles et des fripons; et nous « préférons ce dernier rôle.* » Ah! misérables, taisez-vous. Si le peuple venait à vous entendre (1)! »

PIERRE LEROUX, *Encyclopédie nouvelle*, article CULTE.

— « L'équilibre européen, PROBLÈME INSOLUBLE, tant que les peuples de l'Europe ne se sentiront pas unis par un but commun; jusque-là, pleins de défiance les uns envers les autres, livrés à leur individualité, hostiles contre tout pouvoir qui ne s'associe pas à leur destinée (qu'ils ignorent mais qu'ils cherchent), les membres de cette grande famille européenne ne se sentiront pas, comme au temps de la fraternité spirituelle des chrétiens, liés par un même devoir, par une même loi morale. »

Exposition de la doctrine de SAINT-SIMON. Première année, 3e éd. Paris, 1831, p. 100.

(1) Cette citation de M. Leroux est admirable. Ceux qui, par eux-mêmes, ne seront point portés à la relire plusieurs fois, feront bien de ne pas continuer à nous lire : ils ne nous comprendraient pas. Et, que l'on n'aille point inférer de ceci; que, nous adoptons les théories de M. Leroux : elles sont souvent fort erronées.

— En même temps que, dans chaque circonscription, l'autel despotique s'écroule ; toute autorité *contestable* perd sa force. Et l'anarchie, imminente d'abord, devient bientôt générale ; jusqu'à ce que la société puisse s'établir : sur l'autorité *incontestable;* sur l'autel de la vérité ; sur l'autel de la liberté.

La chute d'un despotisme de second ordre, *pouvoir spirituel,* entraîne nécessairement, quoique non instantanément, la chute de tous les despotismes qui lui sont surbordonnés, *pouvoirs temporels.* Car, chacun de ceux-ci doit se faire *pouvoir spirituel;* et, succombe comme tel.

Comment, en effet, un pouvoir spirituel quelconque, dominant les pouvoirs temporels, pourrait-il résister ?

Le protestantisme, par l'action incessante de la presse, s'étend de plus en plus. Il pénètre dans les masses. Et, après avoir renversé, *moralement,* tout despotisme collectif ; il finit : par devenir individuel. Le protestantisme, *pour aussi longtemps qu'il dure,* rend ainsi *socialement* impossible : toute espèce d'autorité.

La chute de tout despotisme de second ordre, résultant de l'anéantissement de la foi, doit ainsi, par ses conséquences nécessaires, amener la destruction de l'ordre; c'est-à-dire : l'anarchie.

Tel est le tableau : de la chute du despotisme de second ordre en général ; de la chute du despotisme romain chrétien en particulier ; et, de l'état, nécessairement anarchique, de notre société actuelle.

Mais, va-t-on nous objecter :

« Puisque, dans notre civilisation, le despotisme de « second ordre est tombé depuis longtemps ; et, que le « raisonnement incontestable, catholique, universel, « seul *consensus omnium* réel et possible, n'est point « encore socialement établi, en pouvoir spirituel auto- « rité de second ordre ; comment, si cet état social de « raisonnement ou de liberté est encore à naître, « l'ordre peut-il encore exister, au milieu de nos so- « ciétés ? Car, enfin ; malgré la conclusion affirmant : « que, la chute de tout despotisme de second ordre « cause nécessairement l'anarchie ; nous ne sommes « pas encore en état d'anarchie. »

Le présent, comme déterminé ou fini, n'a rien d'absolu, rien de réel : pas plus que le point mathématique, le point matériel, ou l'élément d'une courbe considéré comme une droite. Le présent, est relatif au *mouvement;* le présent, est une *période* qui peut embrasser : la durée d'un univers, d'un globe, d'une civilisation, d'une nation, d'une famille, d'un individu, d'un jour, d'une heure, d'un instant.

Si, maintenant, nous parlons du présent, seulement par rapport à la durée de notre humanité ; que seront, dès lors, deux ou trois siècles ?

A peine, cependant, un pareil laps de temps s'est-il écoulé : depuis, que notre despotisme de second ordre est tombé.

Pour juger d'un présent, ainsi relatif, voyons : si, depuis cette époque, l'ordre social a diminué *progressivement;* et, jusqu'où cette progression décroissante peut aller : avant de passer par zéro, absence d'or-

dre. A cet égard, le passé et l'avenir seront nos ordonnées.

A peine, notre despotisme de l'autel ou de second ordre s'est-il trouvé renversé; que, les trônes, despotismes de premier ordre, se sont aperçus : que, si l'ordre social devait pouvoir être maintenu : un nouveau despotisme de second ordre, soit apparent, soit réel, devait être établi.

Ne pouvant néanmoins, à cause de l'indestructibilité du protestantisme appuyée sur l'indestructibilité de la presse, rétablir le despotisme unitaire RÉEL : l'*Autel dominateur essentiellement basé sur la foi;* les trônes despotiques de premier ordre essayèrent : de lui substituer un despotisme unitaire APPARENT. Ce ne pouvait être, dès lors, qu'un fantôme d'autorité, au milieu de la civilisation dite européenne. Aussi, lui donnèrent-ils le nom : théoriquement absurde et pratiquement illusoire : d'ÉQUILIBRE EUROPÉEN.

Prouvons d'abord : que, la dénomination d'*équilibre européen* est absurde et illusoire. Nous verrons ensuite : si, ce fantôme d'autorité est susceptible : de servir de base à l'existence de l'ordre.

Théoriquement, la dénomination d'équilibre euro-ropéen est absurde, c'est-à-dire irrationnelle; car, tout équilibre suppose : deux forces égales et directement opposées.

L'équilibre européen suppose donc : une force directement opposée aux forces dissolvantes de la société; et, toujours égale : à la résultante de ces mêmes forces.

Or, sous tout despotisme de second ordre, cette force, directement opposée aux forces dissolvantes de la société, est exclusivement : *une foi commune protégée par une inquisition ;* et, dans l'hypothèse, toute foi commune, protégée par une inquisition, se trouve irrévocablement détruite. L'équilibre européen est donc impossible ; et, cette dénomination est irrationnelle ; c'est-à-dire : absurde.

D'ailleurs, où prendre le point d'appui, nécessaire à tout équilibre, lorsque les forces égales et directement opposées ne sont point supposées exister abstractivement dans l'espace. Prendra-t-on cet appui dans les opinions individuelles, seul recours possible : dès, que la foi, constituant l'opinion commune, se trouve détruite ; et, que l'incontestabilité, qui seule en dehors de la foi peut constituer la communauté de pensées, n'est point encore : socialement établie ?

Mais, l'*opinion* des individus, alors nécessairement représentée par le système *caméléoniste* des majorités, est incapable : de servir de point d'appui, à aucune autorité stable.

En effet :

L'équilibre européen, primitivement établi par les trônes despotiques, sur le système représentatif dit des majorités au milieu des rois ; système, dans ce cas, évidemment appuyé sur la seule force brutale ; et, dont ensuite a dérivé : le système représentatif, dit des majorités au milieu de chaque peuple ; est VARIABLE, sous le rapport du point d'appui, comme la force brutale elle-même. Sous ce nouveau rapport, la dénomi-

nation *d'équilibre européen* est donc encore : absurde. Nous allons voir : que, pratiquement, cette même dénomination est en outre : illusoire.

Tout pouvoir politique, quant à sa pratique, c'est-à-dire quant à son exercice, doit se trouver *personnifié* : d'abord, dans un individu réel, représentant sa résultante, son unité d'action ; ensuite, dans une série déterminée d'individus réels, représentant sa durée ; personnifications qui, sous peine d'anarchie, doivent, l'une et l'autre se trouver à l'abri : de tout protestantisme capable de leur porter atteinte.

Or, l'équilibre européen, considéré sous le rapport de majorité et de force brutale au milieu des rois, est une pure abstraction ; qui, comme autorité, ne peut être personnifiée : ni pour le présent ; ni pour l'avenir ; sans susciter un protestantisme général. Et, il en est de même, sous le rapport des peuples, pour leur système de majorité : dérivant, si stupidement, de ce prétendu équilibre.

L'équilibre européen, ou plus généralement la pondération des pouvoirs, ou plus explicitement le système des majorités ou de la force brutale : tant, relativement aux rois, pour les circonscriptions de civilisation ; que, relativement aux peuples, pour les circonscriptions nationales ; se trouve donc être : une autorité basée sur une valeur pratiquement illusoire. Et, dès lors, cette autorité ne peut renfermer en soi : aucun principe d'ordre.

Examinons, maintenant ; si, ce prétendu équilibre des pouvoirs au milieu des nations ; système, dont

l'utopie des majorités, au milieu de chaque peuple, est le dérivé nécessaire ; a conservé l'ordre despotique, au point de vigueur où il l'a trouvé.

1°

Depuis, l'établissement du prétendu équilibre européen, comme despotisme général de second ordre ; les despotismes partiels de second ordre : tels que ceux de l'Espagne sur leurs domaines d'Amérique ; de l'Autriche sur l'Allemagne ; de la France sur une partie de l'Europe ; ont disparu ; et, n'ont laissé d'autre trace : qu'une haine véhémente et générale, contre cette sorte de domination.

2°

Au milieu de chaque nation, l'autorité de l'autel despotique, formant seule alors opinion commune ; autorité, seule réelle comme soutien de trônes despotiques, a déjà disparu ; pour faire place chez les peuples : à l'opinion individuelle, au milieu des familles ; à l'opinion variable des majorités, au milieu de chaque peuple ; au protestantisme enfin, antipode, par essence, de toute espèce d'ordre.

3°

Le droit de primogéniture, relatif à l'hérédité de la propriété, a disparu : aux États-Unis depuis 1776 ;

en France depuis 1789 ; en Belgique depuis sa réunion à la France.

Bientôt, ce droit aura complétement disparu en Espagne et en Portugal. Probablement, avant un quart de siècle il n'y en aura plus de vestige sur notre ancienne civilisation. Or, c'est, précisément, ce droit qui sert de base au despotisme nobiliaire, soutien le plus vivace et même unique : de tout trône despotique.

4°

L'esclavage qui, depuis l'origine de la société, avait été considéré comme étant de droit social ; est, aujourd'hui, généralement reconnu : comme antisocial, en *théorie*. Il est vrai : que, jusqu'à présent, il ne s'est agi que de l'esclavage *domestique*. Mais, dès que l'esclavage *politique*, encore admis dans le droit social, sera généralement reconnu : être, en réalité, infiniment plus oppressif, envers les individus et envers l'humanité, que ne l'est l'esclavage domestique (et, chaque jour, la société approche davantage de l'époque où cette vérité sera généralement reconnue) ; le maintien de l'ordre, par le despotisme, nécessairement appuyé sur l'esclavage politique, du moment que l'esclavage domestique devient impossible ; deviendra lui-même : impossible.

5°

L'aliénation du sol et l'hérédité de la propriété foncière, bases essentielles de l'esclavage politique, social

ou collectif; et, par conséquent, du monopole des développements de l'intelligence; commencent à être généralement attaquées; et, déjà, cette aliénation et cette hérédité, ne sont plus, et ne peuvent plus être : *rationnellement* défendues. Le seul besoin d'ordre les appuie donc encore : par ignorance, par sentiment, par préjugé. Mais, dès qu'il sera démontré, comme nous le ferons ailleurs (1), avec une complète évidence : que, cette aliénation et cette hérédité, loin d'être nécessaires à l'existence de l'ordre réel, sont, au contraire, devenues incompatibles, même avec le seul maintien de l'ordre *apparent*, qui existe encore; elles tomberont nécessairement et avec l'approbation générale : dès, que l'excès de mal social aura fait reconnaître : le besoin de les anéantir.

6°

Enfin, le système représentatif, dit des majorités, dérivé nécessaire de l'équilibre européen, commence à se trouver honni : même par ceux, qui, hier encore, s'en déclaraient les partisans les plus fanatiques. Déjà même, toute espèce d'ordre, sous l'utopie représentative, apparaît impossible à ceux qui se croient les plus intéressés à éviter l'anarchie. Et, ne s'imaginant point : qu'en dehors des systèmes de minorité et de majorité, il puisse exister, comme base d'ordre, le système de la totalité ou du raisonnement rendu incon-

(1) Voyez : *Qu'est-ce que la science sociale?* et notre *Économie politique*.

testable vis-à-vis de chacun; ils veulent rétrograder vers le système des minorités, sans penser : qu'ils vont se replonger, dans l'anarchie; par la voie même qu'ils prennent : pour l'éviter.

Telles sont les pertes qu'a subies l'ordre despotique, depuis l'établissement du prétendu équilibre européen : protestantisme des rois, dont le système des majorités, protestantisme des peuples, est le dérivé nécessaire. La seule énumération de ces pertes prouve : que, la possibilité, pour le despotisme, tant sous la souveraineté des rois que sous la souveraineté des peuples, de maintenir l'ordre au milieu de la société, diminue progressivement; et, qu'il faut être bien aveugle, pour ne point voir, dans un avenir prochain, le moment : où, une pareille progression, tant pour le système d'équilibre européen, comme despotisme de second ordre; que, pour les systèmes dits représentatifs, comme despotismes de premier ordre; doit passer par zéro.

L'objection relative à ce que nous ne sommes point encore en état d'anarchie, malgré la disparition du despotisme de second ordre, se trouve donc éliminée. Et, l'examen de cette objection nous a montré, en outre, l'identité : entre le système dit équilibre européen; et, le système dit représentatif; comme appartenant tous les deux : au système des majorités; à la seule force brutale; et, comme tels, également absurdes et illusoires.

F

COMMENT L'ORDRE PEUT-IL S'ÉTABLIR AU MILIEU DES CIVILISATIONS, TOUTES MAINTENANT EN CONTACT? UN NOUVEAU DESPOTISME DE SECOND ORDRE EST-IL POSSIBLE?— NON. POSITION, RELATIVEMENT A L'ÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE, DE TROIS ALTERNATIVES CONSTITUANT UN TRILEMME RÉEL.

« Il n'y a plus aujourd'hui de Français, d'Allemands, d'Espagnols, d'Anglais même; quoi qu'on en dise, il n'y a que des Européens. Tous ont les mêmes goûts, les mêmes passions, les mêmes mœurs, parce qu'aucun n'a reçu de formes nationales par une constitution particulière. Tous dans les mêmes circonstances feront les mêmes choses; tous se diront désintéressés et seront fripons; tous parleront du bien public et ne penseront qu'à eux-mêmes; tous vanteront la médiocrité et voudront être des tyrans; ils n'ont d'ambition que pour le luxe, ils n'ont de passion que celle de l'or : sûrs d'avoir avec lui tout ce qui les tente, tous se vendront au premier qui voudra les payer. Que leur importe à quel maître ils obéissent, de quel État ils suivent les lois! Pourvu qu'ils trouvent de l'argent à voler et des femmes à corrompre, ils sont partout dans leur pays. »

ROUSSEAU, *Considérations sur le gouvernement de Pologne.*

— « Depuis le quinzième siècle jusqu'à ce jour, l'institution qui unissait les nations européennes, qui mettait un frein à l'ambition des peuples et des rois, s'est successivement affaiblie; elle est complétement détruite aujourd'hui, et une guerre générale, une guerre effroyable, une guerre qui s'avance comme devant dévorer toute la population européenne, existe déjà depuis vingt ans, et

a moissonné plusieurs millions d'hommes. Vous seuls pouvez réorganiser la société européenne. Le temps presse, le sang coule, hâtez-vous de prononcer. »

SAINT-SIMON, *Lettre au bureau des longitudes.*

— « Aucun pouvoir qui ne branle, roi aujourd'hui, vagabond demain, et quelquefois pis. Quatre planches sur une fosse, voilà le trône. »

LA MENNAIS, *Amsch. et Darv.*, p. 41.

— « La Chine est cernée, au sud par les Anglais de l'Inde ou par leurs tributaires; au nord par les Cosaques, avant-garde de la Russie; les flottes britanniques et les escadres américaines l'épient du côté de l'Océan; les Espagnols du Mexique et des Philippines, qui se souviennent des galions, tiennent sur elle les yeux entr'ouverts. Le genre humain vient d'entrer en possession de nouveaux moyens de communication qui raccourcissent les distances dans une proportion inespérée. *Les deux civilisations ne tarderont pas à se joindre et à se mêler.* CE SERA LE PLUS GRAND FAIT DE L'HISTOIRE DE L'ESPÈCE HUMAINE. »

M. MICHEL CHEVALIER, *Lettres sur l'Amérique du Nord,* introduction (1833) (1).

— A défaut de la foi, qui ne peut être rétablie; à défaut de l'*équilibre européen*, abstraction despotique, absurde et illusoire; à défaut du système des majorités, extension des nations aux individus de cette même abstraction despotique, absurde et illusoire; est-il possible, au milieu de notre civilisation, d'établir, comme autorité dominatrice, un autre despotisme de second ordre?

Non. Nous avons vu : que, tout despotisme de second ordre devient, de plus en plus, impossible; à mesure : que, les communications s'étendent, par le pro-

(1) En 1843, cette prophétie était réalisée.

testantisme; et, que le protestantisme s'étend, par les communications.

Or, nous allons voir : que, par suite de l'extension des communications et du protestantisme, notre civilisation européenne va bientôt achever d'engloutir : toutes les autres civilisations ; c'est-à-dire : l'humanité tout entière.

Dès lors, il est impossible : qu'un même despotisme de second ordre, maintienne l'ordre, au milieu de l'humanité réunie; puisque, cela n'a pu exister : au milieu de la seule civilisation européenne, même seulement considérée dans ses anciennes limites.

Comment donc, lorsque toutes les civilisations sont une fois en contact, l'ordre peut-il s'établir : au sein de l'humanité ?

Pour le savoir, nous allons poser et discuter trois alternatives, renfermant, sous le rapport d'existence sociale, toutes les conditions possibles; et, dont l'une doit, ainsi, exister nécessairement. Si donc, deux de ces alternatives viennent à se trouver éliminées, par la discussion; la troisième existera nécessairement. La nier, alors, serait déclarer : que, l'existence de l'humanité, sur notre globe, est devenue impossible.

Voici ces alternatives ; et, préalablement : les conditions auxquelles elles se rapportent.

« Lorsque, toutes les civilisations sont en contact;
« et, que les communications ne peuvent plus être
« anéanties ; il faut nécessairement :

1°

« Ou, que l'une d'elles devienne : despotisme de « second ordre ;

2°

« Ou, qu'une anarchie générale devienne perma- « nente : au sein de l'humanité ;

3°

« Ou, que le raisonnement réel : puisse régner ; « puisse devenir : *autorité universelle.* »

Les deux premières alternatives complètent : tout ce qui peut se rapporter au despotisme ; au règne des préjugés ; la dernière se rapporte : à la liberté ; au règne de la vérité.

PREMIÈRE ALTERNATIVE :

« Au milieu des civilisations en contact indestructi- « ble ; l'une d'elles, peut-elle devenir : despotisme de « second ordre ? »

Nous avons déjà résolu cette question, dans l'hypothèse du contact de toutes les civilisations. Il ne nous reste, ici, qu'à examiner : la réalité du contact. Voyons, dès lors : quelle est l'action de notre civilisation, sur toutes les autres. Et, dans le cas que cet examen nous amène à conclure : que, la réunion des fractions humanitaires, en une seule civilisation, soit

devenue inévitable ; nous tirerons, de cette conclusion, la conséquence : qu'il y a impossibilité, que l'une des fractions s'établisse, en despotisme de second ordre, au sein de l'ensemble.

Les différentes civilisations, qui, maintenant, existent au milieu de l'humanité, sont les suivantes :

Nomades ;
Africaines ;
Musulmane ;
Indienne ;
Chinoise.

Nomades.

Les Russes, eux-mêmes, entrés depuis peu dans notre civilisation, encore nomades en partie, se trouvant, par conséquent, en contact immédiat avec d'autres nomades ; détruisent ou fixent : ceux qui leur appartiennent ; et, ceux qui les avoisinent. Il n'est pas jusqu'à l'Américain des États-Unis, le peuple qui se prétend dépositaire du germe de la liberté du monde, qui ne les fixe ou ne les extermine. Les peuples nomades et les peuples fixés cessent donc d'appartenir : à des civilisations isolées.

Africains.

La traite des nègres est encore en pleine vigueur : malgré tous les efforts faits pour l'abolir. Nous sommes loin de vouloir la justifier ou la soutenir. Cependant, à côté des tristes exemples d'inhumanité qu'elle a

offerts, elle a eu quelques effets utiles : par les communications qu'elle a ouvertes. La traite donc, ainsi que les conquêtes de l'Égypte et de l'Algérie, ont établi des rapports, qui, progressivement, nous soumettent cette civilisation ; ou plutôt, cet ensemble de petites civilisations. Les peuples africains ont cessé, ou cessent, d'être *barbares ;* ils deviennent *sujets.*

Musulmans.

Les progrès de l'envahissement de notre civilisation frappent tous les yeux. Un Moniteur à Constantinople ; des écoles et des examens y relatifs pour l'admission à toutes les places de l'empire ; des chrétiens dans les mosquées ; des odalisques au bal ; des monnaies à l'effigie du souverain ; une charte, et la lumière du gaz hydrogène qui fait pâlir le croissant ; sont des témoignages qui parlent d'eux-mêmes.

Indiens.

Par la domination anglaise, leur civilisation nous est complétement soumise.

Chinois.

L'année 1843 a vu se fondre la civilisation chinoise au sein de la nôtre. Tout d'ailleurs était préparé pour son assujettissement. Déjà, ils avaient besoin de recourir à nous pour les instruments d'astronomie et de physique ; des bâtiments à vapeur sillonnaient leurs

mers ; le protestantisme, sous la forme la plus terrible pour toute autorité étrangère, le christianisme, se trouvait introduit chez eux depuis longtemps ; et, il s'y développera maintenant, avec d'autant plus de rapidité : que, le protestantisme général va s'y adjoindre : avec toutes les forces qu'il s'est acquises, chez nous, depuis quatre siècles. L'empire chinois est évidemment le dernier *trône*, dont l'*Autel chinois* pourra se servir : pour représenter un despotisme de second ordre.

Relativement à la civilisation chinoise, une objection se présente ; et, nous devons la résoudre.

La presse, dit-on, existe en Chine depuis un grand nombre de siècles. Comment se fait-il donc, si la presse détruit tout autel despotique, que le despotisme de second ordre, soit resté possible en Chine ?

La presse, en caractères mobiles, tels qu'ils sont nécessaires à la prompte communication des idées, a-t-elle existé en Chine, avant de se produire chez nous ? ou même aussitôt que chez nous ?

Voilà, d'abord, des faits douteux.

Ensuite, les signes chinois, pour la langue scientifique, ont été choisis de manière : qu'il faut la vie d'un homme, pour apprendre à les connaître et à les combiner : difficulté, qui doit être attribuée, au moins quant à sa conservation : aux intérêts de l'Autel chinois.

D'ailleurs, lorsque la presse vient à paraître au sein d'une humanité, ou d'une fraction humanitaire, avant que les connaissances soient arrivées au point : qu'une règle d'action, ayant une sanction nécessaire, puisse

être incontestablement démontrée à chaque individu; l'anarchie, résultant alors des effets de la presse, porte nécessairement la société à l'abolition de la presse; ou, tout au moins, à sa soumission la plus absolue au despotisme le plus absolu : lequel, peut seulement exister : lorsque la totalité du sol appartient : à une seule famille.

La presse a donc pu exister en Chine; et, se trouver ensuite détruite : quant à ses effets sur les communications. Il en serait de même chez nous : si, la condition de démonstration incontestable, que nous venons d'indiquer, ne pouvait déjà avoir une existence réelle. C'est ici, que se présente la question de savoir : si, les communications entre les civilisations sont indestructibles, ainsi que nous l'avons établi.

A cet égard, nous venons de reconnaître : que, la presse pourrait se trouver anéantie, quant à son pouvoir de maintenir : différentes civilisations, en état de communication; et, les différentes familles au sein de chaque civilisation. Cela serait possible : dans le cas où l'*anarchie* pourrait, avant la découverte du raisonnement réel, se trouver portée à un tel point : que, l'humanité tout entière, c'est-à-dire *ses gouvernants*, vinssent à reconnaître *unanimement* la nécessité : d'anéantir toute communication, et tout moyen de communication entre un certain nombre de fractions humanitaires, ainsi qu'entre les familles qui les composeraient; puis, par suite, de ramener tous les peuples à l'état d'abrutissement : où, se trouvent, maintenant, les masses chinoises.

Voyons, les principales difficultés, que cette nécessité devrait vaincre ; et, par ces difficultés, nous jugerons : de l'état d'anarchie, auquel l'humanité devrait se trouver conduite : avant d'adopter, *unanimement*, de pareilles mesures.

Les principales difficultés sont :

L'anéantissement de la presse ;

L'anéantissement des autres moyens de communication ;

L'établissement de *fois* nouvelles ; ou, le rétablissement des anciennes.

La prise de possession du sol, par une seule famille, dans chaque civilisation ;

L'abrutissement général des masses.

Anéantissement de la presse.

Avant d'écouter ce que nous avons à dire, sur l'anéantissement de la presse, a-t-on bien réfléchi : à une difficulté qui domine toutes les autres ; et, que nous n'avons point énoncée, à dessein, pour faire voir : combien, il est facile de se tromper, en faisant une énumération. Cette difficulté prédominante est celle : de partager l'humanité, en un certain nombre de fractions déterminées, sans qu'aucun pouvoir unitaire puisse présider à ce fractionnement. Et, cette difficulté existe réellement : puisqu'aucun despotisme de second ordre ne peut dominer, au sein de l'humanité.

Mais laissons cette difficulté, dont la solution, à elle seule, est plus difficile : que, la découverte du raison-

nement réel; et, admettons : qu'un miracle l'a résolue. Ce ne sera pas le seul miracle dont nous aurons besoin, dans le cours de cet examen.

Pour que la presse soit anéantie, au sein de toutes les fractions humanitaires, miraculeusement déterminées; il faut : un moyen commun, nouveau miracle; ou, laisser à chacune, le soin de déterminer elle-même : son moyen d'anéantissement.

Si ce second miracle est évité, il faudra établir un juge et une sanction pour savoir : si, chaque fraction obéit à la convention. Autre miracle nécessaire.

Puis, avec la meilleure volonté possible, comment chaque fraction, c'est-à-dire ses gouvernants, s'y prendront-ils : pour anéantir la presse, au sein de leur circonscription ?

Pour y arriver, il faut un pouvoir spirituel, un despotisme de second ordre, devenu incompatible avec l'existence de la presse. Nouveau miracle nécessaire.

Et, la noblesse qui va prévoir : qu'elle sera soumise à un sacerdoce, ne laissant plus exercer aucune espèce d'hérédité, toute espèce d'hérédité étant incompatible avec le gouvernement réellement absolu; et, la bourgeoisie qui va prévoir : qu'elle deviendra peuple; et, le peuple qui va prévoir : qu'il deviendra brute; et tous, qui devront consentir à l'anéantissement de la presse... Nouveaux miracles ! en nombres indéterminés.

Anéantissement des autres moyens de communication.

N'oublions pas le miracle perpétuel, nécessaire

pour qu'une civilisation ne cherche point à tromper les autres, en feignant d'anéantir ce qu'elle veut conserver; sachant : qu'en conservant ses moyens elle pourra vaincre les autres : ce qui donnera les moyens aux vainqueurs d'avoir une foule de richesses, mobile suffisant pour eux : tout matérialiste se moquant de ce qui peut arriver après lui ; et, chaque fraction étant alors : nécessairement matérialiste.

Maintenant, à l'abri de ce miracle perpétuel, il faut anéantir, quoi ? La boussole, la vapeur, la poudre à canon, les chemins de fer, les télégraphes, les machines ; enfin : les sciences, les arts, l'industrie et le commerce. Autres miracles.

Établissement de FOIS NOUVELLES.

Ici, le positif est encore plus difficile que le négatif. Toutes les espèces de fois sont tombées, quand elles avaient tout au monde pour les protéger; et, il faut en établir de nouvelles : quand, tout au monde est contre cet établissement. Autres miracles. Il en faudra dix mille pour empêcher : que, chaque fraction ne reçoive les nouvelles chartes religieuses de toutes les autres ; ce qui, en les divertissant toutes, les rendra très-propres à croire : *quia absurdum; quia impossibile.*

Prise de possession du sol par une seule famille.

En dehors de la possession du sol, par une seule

famille, tout absolutisme est absolument impossible. Voyez l'ancienne Turquie; voyez la Chine actuelle; voyez l'humanité. Essayez donc d'attribuer la possession du sol, dans notre civilisation occidentale, à un pape héréditaire; et, ne soyez point appuyé sur des miracles; vous verrez : comment vous réussirez.

Abrutissement général des masses.

Ceci, nécessite : la réunion de tous les miracles possibles; et, nous demandons pardon à nos lecteurs : de les avoir traînés, aussi longtemps, dans de pareilles absurdités. Il est, cependant, plus absurde encore de prétendre : qu'une fois les différentes civilisations en contact, il est possible d'établir dans leur sein, l'ordre social : au moyen d'un despotisme quelconque.

DEUXIÈME ALTERNATIVE :

« Une anarchie générale peut-elle exister, d'une « manière permanente, au sein de l'humanité? »

Par déférence pour nos lecteurs, nous ne ferons pas l'honneur de répondre : à ceux qui résoudraient affirmativement, la question impertinente que nous venons de poser. Si nous avons fait cette question, c'est pour prouver qu'il faut : ou la résoudre affirmatimativement; ou, prétendre établir l'ordre : par les moyens que nous venons de voir, nécessiter des milliers de miracles, pour devenir utiles.

TROISIÈME ALTERNATIVE :

« Le raisonnement réel peut-il devenir autorité uni-
« verselle ? »

Les deux premières alternatives étant démontrées impossibles; il faut : que la troisième puisse se réaliser; ou, que l'humanité vienne à s'anéantir. Nous prouverons : que, ce ne sera jamais, par absence de raisonnement réel, que l'humanité disparaîtra de notre globe.

---

§ 4.

Résumé.

« L'hypothèse est vraie ou fausse. Est-elle vraie? A la bonne heure, vous avez deviné juste : mais comme la divination, même celle du génie, n'est pas un procédé scientifique, la vérité ainsi découverte ne prend pas rang dans la science, et n'est encore qu'une hypothèse. Est-elle fausse? au lieu de la vérité, avez-vous seulement une hypothèse sur la vérité? Alors voici ce qui en résultera : comme cette hypothèse, c'est-à-dire cette erreur (1), aura pris place dans votre esprit, quand vous viendrez à expliquer avec elle les phénomènes de l'intelligence telle qu'elle est aujourd'hui, s'ils ne sont pas ce qu'ils devraient être pour légitimer votre hypothèse, vous ne renoncerez pas pour cela à votre hypothèse, et vous y sacrifierez la réalité. »

M. Cousin, *Hist. de la philos.*, t. II, p. 100.

— « Le despotisme reste nécessaire à l'existence de la société : aussi longtemps, que la sanction religieuse HYPOTHÉTIQUE, peut être acceptée : comme VÉRITÉ. »

Présent paragraphe.

(1) Une hypothèse n'est jamais une erreur; aussi longtemps : qu'elle n'est pas tenue pour vérité, avant d'être démontrée telle. Il est vrai : qu'il est fort rare de trouver des hommes, qui ne finissent point par prendre leurs hypothèses pour des vérités : surtout lorsqu'elles sont spécieuses. Mais, l'abus ne doit pas faire exclure le bon usage. M. Cousin, par exemple, est tombé dans l'abus, quand il a pris pour vérité, l'hypothèse : que, la philosophie réelle se trouvait tout entière dans les quatre systèmes philosophiques anciens; et, que lui n'avait qu'à choisir dans chacun, ce qui lui paraissait bon, pour formuler la philosophie réelle, sans avoir besoin, auparavant, d'indiquer la méthode de reconnaître la vérité, d'une manière incontestable, vis-à-vis de chacun.

— « Aveugles à qui le Christ disait : *Vous avez des yeux, mais vous ne voyez point!* m'objecterez-vous donc que la PROPRIÉTÉ n'est pas d'aujourd'hui seulement, et qu'elle existait pendant tout ce moyen âge que je compare à notre état présent? Elle existait sans doute, mais elle n'existait pas seule; elle existait avec une société et une religion. Or, vous n'avez plus aujourd'hui ni religion ni société; vous n'avez plus que cette propriété, ou, en d'autres termes, le respect de la matière.

« Aveugles ou sophistes, ne voyez-vous pas que ce qui n'était qu'une chose permise par la religion et la société, a pris aujourd'hui la place de la religion et de la société, et a tout envahi, comme la mauvaise herbe qui pullule là où devait croître le bon grain!

« Quand il y avait une religion et une société, la propriété existait avec la sanction de cette religion et de cette société; et, ainsi placée à son rang, à l'ombre de cette religion et de cette société, elle était légitime. Dépouillée aujourd'hui de cet abri et de cette sanction, elle n'est plus qu'un fait sans droit, et, en présence de l'égalité proclamée, qu'une sorte de spoliation des pauvres par les riches.

« QUAND IL Y AVAIT UN AUTRE DROIT, LA PROPRIÉTÉ POUVAIT AVOIR DROIT. MAIS AUJOURD'HUI QU'ELLE VEUT ÊTRE LE SEUL DROIT, ELLE N'A PAS DE DROIT, ET IL N'Y A PAS DE DROIT.

« Puisqu'il n'y a plus rien sur la terre que des choses matérielles, des biens matériels, de l'or ou du fumier, donnez-moi donc ma part de cet or et de ce fumier, a le droit de vous dire tout homme qui respire.

« — Ta part est faite, lui répond le spectre de la société que nous avons aujourd'hui.

« — Je la trouve mal faite, répond l'homme à son tour.

« — Mais tu t'en contentais bien autrefois, dit le spectre.

« — Autrefois, répond l'homme, il y avait un Dieu dans le ciel, un paradis à gagner, un enfer à craindre. Il y avait aussi sur la terre une société. J'avais ma part dans cette société; car si j'étais sujet, j'avais au moins le droit du sujet, le droit d'obéir sans être avili. Mon maître ne me comman-

dait pas sans droit, au nom de son égoïsme; son pouvoir sur moi remontait à Dieu, qui permettait l'inégalité sur la terre. Nous avions la même morale, la même religion. Au nom de cette morale et de cette religion, servir était mon lot, commander était le sien. Mais servir, c'était obéir à Dieu, et payer de dévouement mon protecteur sur la terre. Puis, si j'étais inférieur dans la société laïque, j'étais l'égal de tous dans la société spirituelle qu'on appelait l'Église. Là ne régnait pas l'inégalité, là tous les hommes étaient frères. J'avais ma part dans cette Église, ma part égale à titre d'enfant de Dieu et de cohéritier du Christ. Et cette Église encore n'était que le vestibule et l'image de la véritable Église, de l'Église céleste, vers laquelle se portaient mes regards et mes espérances. J'avais ma part promise dans ce paradis promis, et devant ce paradis la terre s'effaçait à mes yeux. Je reprenais courage dans mes souffrances, en contemplant dans mon âme ce bien promis à mon âme; je supportais pour mériter, je souffrais pour jouir de l'éternel bonheur. Je n'étais pas pauvre alors, puisque je possédais le paradis en espérance. J'étais riche, au contraire, de tous les biens que je n'avais pas sur la terre; car le fils de Dieu avait dit : *Bienheureux les pauvres sur la terre!* Et je voyais autour de moi toute une hiérarchie sociale qui, prosternée aux pieds de ce fils de Dieu, m'attestait la vérité de sa parole. Dans toutes mes douleurs, dans toutes mes angoisses, dans toutes mes faiblesses, dans toutes mes passions, et jusque dans le crime, la société veillait sur moi; j'étais entouré d'hommes, mes égaux ou mes supérieurs, qui comme moi croyaient au Christ, au paradis, à l'enfer. La milice de l'Église terrestre était à mon service, pour me diriger et m'aider à gagner l'Église céleste. J'avais la prière, j'avais les sacrements, j'avais le saint sacrifice, j'avais le repentir et le pardon de mon Dieu. J'ai perdu tout cela. Je n'ai plus de paradis à espérer; il n'y a plus d'Église : vous m'avez appris que le Christ était un imposteur; je ne sais s'il existe un Dieu, mais je sais que ceux qui font la loi n'y croient guère, et font la loi comme s'ils n'y croyaient pas. Donc je veux ma part de la terre. Vous avez tout réduit à de l'or et à du fumier; je veux ma part de cet or et de ce fumier.

« — Travaille, lui dit encore le spectre qui représente aujourd'hui la société; travaille, et tu auras ta part.

« — Travailler! je vous entends : vous voulez que je continue à travailler pour des maîtres, des supérieurs, comme je faisais autrefois. Mais je n'ai plus de maîtres, je ne suis plus votre sujet. Nous sommes tous libres, tous égaux. N'est-ce pas vous-mêmes, mes anciens maîtres, qui me l'avez appris? Il y avait autrefois une raison pour qu'il y eût des inférieurs dans la société : il n'y en a plus. Et vous voulez que j'obéisse encore! Je le veux bien, néanmoins, mais à condition que vous me montrerez ceux à qui je puis légitimement obéir, obéir sans me dégrader, sans mentir à ma conscience, sans honte enfin, et sans infamie. J'obéissais au roi, et le roi s'appelait fils aîné de l'Église, tenait son pouvoir de ses pères, et reconnaissait le tenir de Dieu. J'obéissais aux nobles, qui eux-mêmes obéissaient au roi, et qui tenaient également leur puissance de leurs pères, mais, comme le roi, se soumettaient, dans la morale et la religion, à l'Église. J'obéissais aux prêtres, qui étaient les ministres de cette Église, et qui servaient d'éducateurs à tous. Hors de là je ne devais obéissance à personne. Je devais au roi service pour la sûreté et les intérêts du royaume ou de la chrétienté tout entière, redevance aux nobles sur la terre desquels j'étais né, foi à l'Église et à ses représentants. Mais jamais on ne me força d'obéir à des hommes de lucre et d'égoïsme, à des hommes occupés de leur intérêt privé, à des hommes livrés à une seule passion, l'avarice. Qu'un homme autrefois livrât son âme à l'avarice, cela n'en faisait pas légitimement un des princes de la terre. Bien plus, il était obligé de se confesser de son avarice, et le plus pauvre serviteur du Christ avait le droit de le moraliser. Donnez-moi donc d'abord des supérieurs que je puisse respecter, ou souffrez que je haïsse les supérieurs que vous me donnerez..... Mais pourquoi parler d'obéissance, pourquoi parler de maîtres, de supérieurs? Ces mots-là n'ont plus de sens. Vous avez proclamé l'égalité de tous les hommes : donc je n'ai plus de maîtres parmi les hommes. Mais vous n'avez pas réalisé l'égalité proclamée; donc je n'ai pas même ce souverain abstrait que vous appelez tantôt, par

un mensonge, la nation ou le peuple, et tantôt, par une autre fiction, la loi. Donc, puisqu'il n'y a plus ni rois, ni nobles, ni prêtres, et que pourtant l'égalité ne règne pas, je suis à moi-même mon roi et mon prêtre, seul et isolé que je suis de tous les hommes mes semblables, égal à chacun de ces hommes, et égal à la société tout entière, laquelle n'est pas une société, mais UN AMAS D'ÉGOÏSMES, comme moi-même JE SUIS UN ÉGOÏSME. Et quand il y aurait, sous ces noms de rois, de nobles et de prêtres, ou sous d'autres noms, des remplaçants de mes anciens maîtres, je ne leur devrais pas obéissance; car entre mes anciens maîtres et moi il y avait un contrat qui n'existe plus. Ceux-là reconnaissaient une religion que je reconnaissais aussi. Au-dessus de nous tous il y avait un juge; et tous, même sur la terre, nous faisions partie de la même cité, l'Église. Rendez-moi l'égalité dans l'Église, ou donnez-moi l'égalité dans la cité laïque. Vous m'avez ôté le paradis dans le ciel, je le veux sur la terre. »

PIERRE LEROUX, *Discours aux philosophes*, p. 58.

— « La sanction religieuse, illusoire ou réelle, est établie, primitivement, comme sanction nécessaire à l'organisation de la propriété et à la sécurité des propriétaires. En dehors de cette sanction, il ne peut y avoir : *ni société, ni propriété.* »

Présent paragraphe.

—Le seul principe incontestable pour l'humanité, le seul toujours identique, est le SENTIMENT DE L'EXISTENCE.

Tout sentiment d'existence, toute sensibilité réelle, unie à un organisme capable de le modifier et ayant une mémoire pouvant rappeler les modifications, est UNE INTELLIGENCE.

Toute perception, toute intelligence, tout raisonnement, toute conscience est un rapport au sentiment de l'existence.

Le sentiment de l'existence, principe de l'intelligence, est l'origine de la force morale.

La force morale, l'intelligence en action se nomme encore : TRAVAIL.

La force morale, l'intelligence, le travail ne peuvent être mis en action, primitivement, qu'en dehors de l'isolement, qu'au sein de la société.

Toute société développe nécessairement l'intelligence, la force morale, le travail.

Le résultat du travail se nomme PROPRIÉTÉ.

La famille est la première société.

Les rapports de plusieurs familles constituent la so ciété civile.

La société civile a pour objet primitif : l'organisation de la propriété.

L'hérédité de la propriété, est un excitant nécessaire : au développement de la force morale, de l'intelligence, du travail.

La sanction religieuse, illusoire ou réelle, est établie, primitivement, comme sanction nécessaire : à l'organisation de la propriété; et, à la sécurité des propriétaires. En dehors de cette sanction, il ne peut y avoir : ni société, ni propriété.

C'est, pour le soutien de la sanction religieuse, primitivement hypothétique; que le sol, quoique non dérivant du travail, a dû être individuellement approprié.

La propriété est essentiellement relative : aux développements de l'intelligence.

L'hérédité de la propriété, nécessaire cependant à

l'existence de la société, tend au monopole de la propriété.

Le monopole de la propriété, tend au monopole des développements de l'intelligence.

Le monopole des développements de l'intelligence est le monopole de la force morale.

Le monopole de la force morale, constitue le despotisme.

Le despotisme est primitivement nécessaire : au maintien de la sanction religieuse hypothétique ; sanction elle-même nécessaire : au maintien de l'organisation de la propriété ; à l'existence de la société.

Le despotisme reste nécessaire à l'existence de la société ; aussi longtemps : que, la sanction religieuse hypothétique, peut être acceptée comme réelle.

Concluons :

Primitivement, et pour aussi longtemps : que, la VÉRITÉ n'est point devenue nécessaire à l'existence sociale, époque d'ignorance dans laquelle nous nous trouvons encore ; la base exclusive de l'ordre, le seul moyen de maintenir l'existence de l'humanité, est : le despotisme ; l'arbitraire ; la force brutale ; l'oppression de l'examen ; l'oppression du raisonnement ; ou bien encore, en prenant les effets nécessaires, pour les causes inévitables, nous dirons : qu'alors, le seul moyen de maintenir l'existence de l'humanité, est : LE MONOPOLE DES DÉVELOPPEMENTS DE L'INTELLIGENCE ; d'où dérive nécessairement L'EXPLOITATION DES MASSES.

CHAPITRE XII.

ÉPILOGUE.

« Il n'y a peut-être pas un homme véritablement religieux en Europe qui n'attende quelque chose d'extraordinaire; or, dites-moi, Messieurs, croyez-vous que cet accord de tous les hommes puisse être méprisé? N'est-ce rien que ce cri général qui annonce de grandes choses? Attendez que l'affinité naturelle de la religion et de la science les réunisse dans la tête d'un seul homme de génie. L'apparition de cet homme ne saurait être éloignée, et peut-être existe-t-il déjà. Celui-là sera fameux et mettra fin au dix-huitième siècle qui dure toujours. Alors toute la science changera de face; *l'esprit, longtemps détrôné et oublié, reprendra sa place.* »

COMTE DE MAISTRE.

— « Je vois tous les États de l'Europe courir à leur ruine. Monarchies, républiques, toutes ces *nations* si magnifiquement instituées, tous ces beaux gouvernements si sagement pondérés, tombés en décrépitude, menacent d'une mort prochaine. »

J. J. ROUSSEAU, *Considérations sur le gouvernement de Pologne.*

— « Il est impossible de ne pas reconnaître que la force a souillé le berceau de tous les pouvoirs du monde, *quelles qu'aient été leur nature et leur forme.*

« Eh bien! Messieurs, cette origine-là personne n'en veut; tous les pouvoirs, quels qu'ils soient, la

renient : il n'y en a aucun qui veuille être né au sein de la force.

. . . . . .

« Ce seul fait prouve, Messieurs, que l'idée de la force n'est pas le fondement de la légitimité politique, qu'elle repose sur une tout autre base. Que font, en effet, tous les systèmes, par ce désaveu formel de la force? Ils proclament eux-mêmes qu'il y a une autre légitimité, vrai fondement de toutes les autres, la légitimité de la raison, de la justice, du droit. »

GUIZOT, *Histoire de la civilisation en Europe*, p. 73.

— « Nous, les apôtres de la fraternité des peuples, nous n'avons pas encore fait pénétrer dans les relations de classe à classe le principe de la fraternité des hommes. NOUS BOURGEOIS, FILS D'AFFRANCHIS, nous croyons que les prolétaires, FILS D'ESCLAVES, *sont d'une autre nature que* NOUS. Nous avons encore au fond du cœur un reste de vieux levain païen. Nous ne professons plus avec *Aristote* qu'il y a deux natures distinctes, la nature libre et la nature esclave; mais *nous faisons tout comme si nous étions nourris de cette doctrine.* »

MICHEL CHEVALIER, conseiller d'Etat, professeur d'économie politique au Collége royal de France, *Lettre* XXIX *sur l'Amérique du Nord.*

— « Aujourd'hui il est universellement reconnu que la bourgeoisie domine en France. L'aristocratie est repoussée du pouvoir ou se tient écartée. Les artisans et les petits cultivateurs commencent à peine à lever la tête. *Les prolétaires ne comptent point.* »

M. CHEVALIER, lettre XXXII.

— « Il y a un abîme entre le bourgeois d'une part, le paysan et l'ouvrier de l'autre. Le bourgeois ne sent rien de commun entre lui et le prolétaire. Il est convenu de regarder ce dernier comme une machine qu'on loue, dont on se sert, et que l'on paye tout juste pendant le temps qu'on en a besoin; de même, aux yeux d'un grand nombre de prolétaires, le bourgeois est un ennemi dont

on n'accepte la supériorité que parce qu'il est le plus fort. »

M. CHEVALIER, note 57 du tome II des *Lettres sur l'Amérique du Nord.*

— La conclusion du présent livre a été :

« Primitivement, et pour aussi longtemps : que, la « vérité n'est point devenue nécessaire à l'existence « sociale, époque d'ignorance dans laquelle nous nous « trouvons encore; la base exclusive de l'ordre, le « seul moyen de maintenir l'existence de l'humanité, « est : le DESPOTISME; l'arbitraire; la force brutale; « l'oppression de l'examen, l'oppression du raisonne- « ment; ou bien encore en prenant les effets néces- « saires pour les causes inévitables, nous dirons : « qu'alors, le seul moyen de maintenir l'existence de « l'humanité, est : LE MONOPOLE DES DÉVELOPPEMENTS DE « L'INTELLIGENCE; d'où dérive nécessairement : L'EX- « PLOITATION DES MASSES. »

Nous savons ce que la prétendue philosophie, relative à l'époque d'ignorance primitive, peut opposer à notre première conclusion. Nous allons établir ses objections dans toute leur force. Puis, nous les combattrons.

PREMIÈRE OBJECTION.

« Nous avons existé sous le despotisme, jusqu'en « 1789. Mais, depuis cette époque la partie de l'hu- « manité, régénérée par la révolution française, est « maintenant : en état de liberté.

SECONDE OBJECTION.

« Si, au moyen d'une démonstration incontestable-
« ment rationnelle, le monde apparaissait avoir dû,
« *nécessairement,* rester esclave pendant une aussi lon-
« gue suite de siècles; sans aucun espoir fondé de
« jamais voir le règne de la liberté, luire à nos yeux :
« ce qui paraîtrait devoir être, dans le cas que la
« liberté sociale ne pût exister que d'une manière
« ABSOLUE; une pareille démonstration, serait la preuve
« la plus évidente : de *l'absence de tout ordre moral, de*
« *l'absence de toute justice éternelle;* et, la force brutale,
« appuyée sur le mensonge, sur le sophisme, deve-
« nant alors le seul droit possible; il faudrait en con-
« clure : que, la série continue des êtres, ou le *maté-*
« *rialisme*, est seul la vérité; ou, ce qui est encore la
« même chose : qu'il n'y a pas de vérité. »

Ces deux objections, renfermant dans leur énoncé, tout ce qu'il est possible de présenter contre la doctrine que nous prétendons être la seule véritable; nous allons les examiner.

---

§ 1.

Première objection.

NOUS AVONS EXISTÉ SOUS LE DESPOTISME JUSQU'EN 1789. MAIS DEPUIS CETTE ÉPOQUE, LA PARTIE DE L'HUMANITÉ, RÉGÉNÉRÉE PAR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, EST MAINTENANT EN ÉTAT DE LIBERTÉ.

« Je vous dis que les Cobdéistes, les Sturgistes, les Atwoodistes, les Crawfordistes, ne sont que des sections du CAPITALISME, du WIGGHISME. Je vous dis avec raison que tant qu'il y aura des hommes intéressés à exploiter le travail, *et disposant de la force*, le travail sera exploité. La loi opprime le pauvre; la loi est faite par le riche. Dans cette question, tous les opprimés ont le même intérêt. Les Irlandais doivent sympathiser avec les chartistes d'Angleterre..... Que tous ceux qui souffrent s'unissent, serrent leurs rangs, et le travail triomphera de ses oppresseurs. »

O'CONNELL aux chartistes, *Northern-Star* du 23 décembre 1843.

— Quel moyen choisirons-nous pour démontrer : que, depuis l'origine sociale, la liberté n'a jamais existé ? Il en est des milliers ; mais, parmi tous, il en est toujours un meilleur que les autres. Nous croyons le trouver, en examinant : l'auteur le plus affirmatif sur l'existence actuelle de l'état de liberté; l'auteur

considéré sur cette matière comme l'un des plus instruits de l'Europe; et, lequel, sous le rapport de liberté ou de despotisme, a fait, pour ainsi dire, l'histoire du monde. Nous voulons parler : de M. Blanqui; et, de son *Histoire de l'Économie politique*.

— « Il m'a semblé, dit M. Blanqui, que l'économie politique des anciens n'avait pas d'autres prétentions que celle des modernes. *Dans toutes les révolutions, il n'y a jamais que* DEUX PARTIS *en présence : celui des gens qui veulent vivre de leur travail, et celui des gens qui veulent vivre du travail d'autrui.* On ne se dispute le pouvoir et les honneurs que pour se reposer dans cette région de béatitude où le parti vaincu ne laisse jamais dormir tranquille les vainqueurs. *Patriciens* et *plébéiens, esclaves* et *affranchis, roses rouges* et *roses blanches*, *cavaliers* et *têtes rondes, libéraux* et *serviles*, ne sont que des variétés de la même espèce; c'est toujours la question du bien-être qui les divise, chacun voulant, si j'ose me servir d'une expression vulgaire, tirer la couverture à soi au risque de découvrir son voisin. »

— Jusqu'à présent M. Blanqui, considéré comme économiste, a été un problème pour tous les partis. Cette incertitude du public, à son égard, prouve : qu'il est un honnête homme; qu'il dit la vérité à chacun d'eux : dès qu'il la voit ou *croit* la voir. S'il les mécontente tous; c'est, qu'en général, la vérité seule ne permet pas de contradiction; et, en particulier : que, M. Blanqui considère l'économie politique ancienne et nouvelle, au seul point de vue de la production des richesses, abstraction faite de leur rapport à la consommation, abstraction faite de la justice ou de l'injustice de leur répartition. Il s'est trompé aussi sur un point, immédiatement le plus important après celui que nous venons d'énoncer; c'est de croire : que, depuis l'origine sociale, il y a eu lutte : entre ceux qui

veulent vivre de leur travail; et, ceux qui veulent vivre du travail d'autrui. Cette lutte, entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas, n'a même pas encore commencé; quoiqu'elle soit bien près d'éclater. Jusqu'à présent, il y a eu exclusivement lutte : entre deux espèces de forts prétendant à l'exploitation des faibles, inertes, abrutis, et, pour ainsi dire, indifférents : sur l'espèce qui les exploitera. La première espèce se compose de ceux qui veulent exploiter : les travailleurs de leur propre nation par le droit divin, par la domination du sol; et, les travailleurs des autres nations par la force brutale. La seconde espèce se compose de ceux qui veulent exploiter les travailleurs de leur propre nation par le droit des majorités, par la domination du capital; et, les travailleurs des autres nations : par la force d'une concurrence faussement dite libre; d'une liberté faussement dite de l'industrie et du commerce. Les premiers sont les *nobles;* les seconds sont les *bourgeois*. Aussi M. Blanqui, au lieu de mettre dans son énumération *esclaves* et *affranchis,* aurait dû dire : *libres ou nobles;* et *affranchis ou bourgeois*. Alors, il aurait eu, en réalité, l'analogue de *patriciens* et *plébéiens*. Jusqu'à présent, encore une fois, les esclaves n'ont jamais agi que comme instruments. C'est, seulement à partir d'un avenir prochain, qu'ils entreront dans la lice; et, peut-être, sommes-nous les premiers esclaves qui osons élever la voix.

En dehors de la distinction que nous venons de faire, il est impossible : de rien comprendre aux luttes sociales, qui ont existé jusqu'à présent. Tantôt les es-

claves et les bourgeois seront confondus comme opprimés ; tantôt les nobles et les bourgeois seront confondus comme oppresseurs.

M. Blanqui va immédiatement confirmer ce que nous venons de dire de la nécessité de notre distinction, en confondant : la tyrannie grecque, qui est bourgeoise ; avec la tyrannie romaine, qui est nobiliaire ; puis de nouveau, avec la tyrannie française qui est bourgeoise ; et en énonçant : que, la tyrannie française bourgeoise est la pire de toutes ; sans, pour ainsi dire, qu'il s'en doute ; et, sans qu'il lui soit possible d'en donner la raison.

— « Voyez, dit M. Blanqui, les Romains dans les pays conquis, et les Espagnols dans leurs colonies d'Amérique : à plus de mille ans de distance nous retrouvons le même mépris de la vie humaine, les mêmes paradoxes abominables sur la nécessité pour les uns d'être exploités par les autres. C'est quelque chose de plus affligeant que ce qui se passe parmi des animaux, dont les espèces dévorantes vivent des espèces dévorées, sans ériger du moins leur voracité en système, et parce qu'elles ne peuvent pas faire autrement. Toutes ces horribles iniquités sociales se sont propagées au travers des âges, sous des formes diverses, quoique adoucies par le progrès de la raison humaine (1), mais toujours vivaces au fond et partout soutenues, tantôt avec audace, tantôt avec hypocrisie. Ici c'est le clergé qui s'empare de tous les biens, et qui *daigne faire l'aumône* au genre humain DÉPOSSÉDÉ (2), menaçant d'anathème quicon-

(1) Partout où vous trouverez l'expression *raison humaine;* dites : là, il y a matérialisme, droit de majorité, *bourgeoisisme.* Partout où vous trouverez *raison divine ;* dites : là, il y a anthropomorphisme, droit divin, *nobilisme.* Fénelon a dit : « O raison ! raison, n'es-tu pas le Dieu que « je cherche ? » C'est que la raison réelle est essentiellement UNE, *comme* DIEU, *qui en est la personnification, l'*INCARNATION.

(2) Que M. Blanqui y prenne garde ! son antipathie, pour le clergé, lui fait échapper, à son insu, *une vérité fondamentale*, qui détruit complétement le système bourgeois, à savoir : que, la société, pour être libre, doit être organisée de manière : à ce que l'*aumône soit inutile.* Quel avantage il nous donnerait, si nous voulions en profiter !

que oserait troubler le repos de la maison de Dieu. Plus loin la dîme appartient aux seigneurs, parce qu'ils sont des seigneurs et qu'il n'y a pas de seigneurs sans dîmes. Les paysans se vendent encore en Russie comme ustensiles d'agriculture, et l'aristocratie anglaise marchande aux pauvres Irlandais quelques brins de paille et quelques pommes de terre qu'ils partagent avec le bétail. »

— Voilà pour la domination du droit divin, du sol, des nobles. Écoutez ce que va dire M. Blanqui : de la domination du droit des majorités, du capital, des bourgeois.

— « Il n'y a donc pas si loin (continue le membre de l'Académie des sciences morales et politiques) de l'économie politique GRECQUE (1) et ROMAINE, *cruelle*, *insatiable*, *inexorable*, à l'économie politique de plus d'un pays d'Europe. Dans notre belle France (2), si riche de pampres et de moissons, *plusieurs millions d'hommes* NE MANGENT PAS DE PAIN ET BOIVENT DE L'EAU. Le sel abonde sous leurs pieds, mais l'impôt pèse sur leurs têtes, et le gabelleur, l'odieux gabelleur du moyen âge, n'a fait que changer d'habit. Si l'on découvre une plante nouvelle, le tabac par exemple, la loi en défendra la culture..... Ces pauvres filles de Lyon, dont les doigts de fée tissent le satin et la popeline, n'ont pas de chemises; les canuts qui décorent de leurs tentures magnifiques nos palais et nos temples, manquent souvent de sabots.

« Non, s'écrie M. Blanqui, ce ne sont point là les derniers mots de la Providence ! »

—Ici, M. Blanqui se trouve en contradiction avec un ancien ministre, qui vient de déclarer publiquement : qu'en 1830, l'humanité, socialement, avait dit son dernier mot.

M. Blanqui, nous le voyons, se contredit déjà; et, se

(1) Voilà le défaut de distinction ; M. Blanqui confond : la tyrannie grecque; avec la tyrannie romaine.

(2) Ainsi, M. Blanqui, vous en convenez : notre belle France n'est pas libre; ceux auxquels il faudrait faire l'aumône sont dépossédés ? Eh bien ! si le clergé, *daignait* faire l'aumône ; les bourgeois, *laissent mourir de faim.*

contredira continuellement. C'est, que tantôt il écrit, sous la dictée, du préjugé bourgeois; et, tantôt sous la dictée, d'une bienveillance humanitaire.

— « Le caractère distinctif de l'économie politique grecque et romaine, c'est, dit-il, l'esclavage; la tendance irrésistible de la nôtre, c'est la liberté. »

— La tendance? Nous ne sommes donc pas libres M. Blanqui; car quand on ne fait que tendre vers un but on n'y est pas; et, quand on n'est pas libre on est esclave. Ensuite, M. Blanqui se trompe encore : la tendance, de l'économie politique ancienne, était, à la vérité, vers l'esclavage domestique, vers le despotisme; la tendance, de l'économie politique moderne, est vers l'esclavage politique, devenu impossible; c'est-à-dire : vers l'anarchie. La liberté, la soumission au raisonnement, la domination des préjugés, sortira il est vrai du désordre, par excès de mal social; mais, ce sera, seulement, après une foule d'oscillations : entre le despotisme bourgeois; et l'anarchie populaire. Alors, seront répudiés : et droit divin, et droit de majorité; et despotisme nobiliaire; et despotisme bourgeois.

M. Blanqui, vient de parler en faveur du despotisme bourgeois. Écoutons-le, maintenant, il va parler : contre ce même despotisme. C'est, d'Athènes qu'il va être question : d'Athènes, où le capital régnait avec une cruauté, qui n'a pu être dépassée que par la nôtre.

— « On lit dans la *Politique* d'Aristote (ch. IV), dit M. Blanqui, ces paroles remarquables :

« La science du maître se réduit à savoir user de son esclave. Il est le « maître, non parce qu'il est le propriétaire de l'homme, mais parce « qu'il se sert de sa chose.... L'esclave fait partie de la richesse de la fa- « mille. »

— « Xénophon (*des Moyens d'augmenter les revenus de l'Attique*) propose, dit M. Blanqui, comme moyen de revenu pour la république, d'accaparer les esclaves et de les louer au plus offrant, après les avoir marqués au front, de peur qu'ils ne s'échappent. Toute la philosophie des anciens est là, et aussi une bonne partie de leur économie politique. *Il est évident que quand les philosophes parlent du* PEUPLE, *ils entendent seulement* UNE BOURGEOISIE DOMICILIÉE *pour qui travaillent les masses asservies au joug le plus intolérable* (1). Leur susceptibilité est extrême toutes les fois qu'il s'agit d'accorder à un homme le titre de citoyen, c'est-à-dire de le faire passer de l'état d'exploitation à l'état d'indépendance. Il n'y avait pas jusqu'au particulier le plus modeste qui ne possédât un esclave pour l'entretien de sa maison. Les chefs de famille d'une fortune médiocre en employaient plusieurs à moudre le blé, à cuire le pain, à faire la cuisine et les habits. On en occupait plusieurs milliers dans des ATELIERS pour lesquels Athènes était renommée ; mais généralement ils étaient astreints aux travaux les plus durs. *On les envoyait boire à la rivière avec les chevaux.* »

— Voilà, où conduit, nécessairement, tout gouvernement bourgeois ; que, les asservis aient nom : *esclaves* ou *prolétaires*. Faut-il s'étonner : si, les gouvernements nobiliaires, où les asservis sont infiniment moins mal, ont toujours si peu de peine, à subjuguer les gouvernements bourgeois, matérialistes par essence, dont les défenseurs ne peuvent être : que, des soudoyés corrompus et avilis ; tandis, que les soldats du droit divin se croient toujours : vertueux ; et, ennoblis pas le fanatisme.

(1) Ainsi, et de l'aveu de M. Blanqui : aussi longtemps que des maîtres doivent faire l'aumône à une partie du genre humain dépossédée ; et, que les possesseurs ne sont ni noblesse, ni clergé ; il n'y a de *peuple :* qu'une *bourgeoisie* domiciliée, pour qui travaillent les masses, asservies au joug *le plus intolérable.*

Qu'il nous soit permis de placer ici quelques observations.

Quand il était demandé aux anciens : si, la société pouvait exister sans esclaves ; ils répondaient NON ; sans hésiter. Ils avaient pour autorité : Lycurgue, Solon, Platon, Aristote, Xénophon ; et, tous les grands hommes, sans en excepter aucun.

Quand il est demandé aux bourgeois : si, la société peut exister : sans qu'il y ait des pauvres, des mendiants, des prolétaires, des esclaves politiques enfin ; ils répondent *non*, d'une manière aussi absolue que les anciens ; et ils ont contre eux tous les philosophes sans en excepter un ; car, si aucun ne dit comment la société peut exister sans cette espèce d'esclaves, tous affirment : que, cette espèce d'esclavage, est devenue incompatible avec l'existence de la société. Et, si ensuite il était demandé aux bourgeois : quels sont les hommes les plus logiques : des anciens qui, en outre des philosophes, ont eu l'expérience de tous les siècles en leur faveur ; ou, des bourgeois, que les philosophes répudient, et qui voient devant eux l'anarchie prête à les engloutir ; que répondraient-ils ? Ce qu'ils répondraient ? Ils vous enverraient à Saint-Michel. Les bourgeois d'Athènes et de Jérusalem étaient des anges ; ils se contentaient de vous donner de la ciguë ou de vous crucifier.

Plus loin M. Blanqui ajoute :

— « Tout était conséquent dans le système des Athéniens : on rançonnait au dedans, on rançonnait au dehors ; ici par les confiscations et les

amendes, ailleurs par les contributions de guerre ou par le monopole. Personne ne songeait aux ressources qu'on peut trouver dans le travail. »

— Voilà, une erreur nouvelle et immense. Les Athéniens songeaient beaucoup aux ressources qu'on peut trouver dans le travail; ils ne songeaient même qu'à cela. Jouir des confiscations, des amendes, des contributions de guerre, des monopoles; c'est, jouir des fruits du travail; du travail des autres à la vérité. C'est, comme chez nous, ainsi que l'a fort bien dit M. Blanqui : pour les brodeurs et les canuts de Lyon; pour les millions d'habitants de cette belle France; lesquels : ne mangent pas de pain; et, ne boivent que de l'eau.

— « Les Athéniens, dit M. Blanqui, manifestèrent de bonne heure leur aversion pour tout ce qui ressemblait à un impôt personnel, et surtout à l'impôt foncier.... Ils recouraient volontiers, même dans les circonstances ordinaires, à la ressource des *impôts indirects*. »

— Il y a, dans ce passage, tout un sujet d'étude sociale. En dehors de l'esclavage domestique, pour l'intérieur; et, de la domination par la force à l'extérieur; nécessités de l'époque d'ignorance; les Athéniens, comme dit M. Blanqui, étaient conséquents; c'est-à-dire logiques; c'est-à-dire justes. Ils avaient aversion de tout impôt personnel. Cela doit être : une contribution personnelle ne doit s'établir : que, lorsque toute la richesse est épuisée. Sinon, elle est injuste; car, celui qui est riche ne paye rien, ou presque rien; et, celui qui n'a rien, doit donner sa vie. Ils avaient en aversion

toute contribution foncière ; et, c'est encore juste. Car, si le sol est réparti également, la contribution foncière n'est rien, pour celui qui est riche, en richesse mobilière ; et, elle est tout, pour celui qui n'a en richesse mobilière : que, ce qui lui est nécessaire pour cultiver. Si, le sol est réparti inégalement, la contribution foncière est encore plus injuste ; et, elle revient alors à une contribution personnelle. Quand, Xénophon proposait d'accaparer les esclaves, il était logique ; il l'eût été davantage en proposant : d'accaparer le sol ; c'est-à-dire : de le rendre propriété collective des seuls maîtres. Cette égalité dans la possession, qui n'est qu'une mauvaise manière de le rendre commun, était, du reste, l'utopie (et nous disons l'utopie, parce que la communauté réelle du sol était impossible alors), de tous les législateurs de la Grèce ; comme elle l'a été : de Rousseau, de Mably, d'Helvétius, de Condorcet, etc. — *Les Athéniens recouraient volontiers à la ressource des impôts indirects*. Et, les Athéniens étaient parfaitement justes. Mais, ici, il y a une immense distinction à faire ; la voici :

« Les impôts indirects sont le nec-plus-ultra de jus-
« tice partout où existe l'esclavage domestique ;

« Les impôts indirects sont le nec-plus-ultra de l'in-
« justice partout où il y a des esclaves politiques ;

« Sous le règne de la justice, il ne peut y avoir
« d'impôt indirect. »

En effet :

Tout impôt indirect porte, exclusivement, sur le travail ; ou, si vous voulez, sur le travailleur ; ou, si vous

voulez encore, est *personnel* : selon l'expression de l'assemblée nationale (1789).

Or, partout où il y a des esclaves domestiques, les maîtres ne travaillent point, dans le sens : de travail corporel.

Dans ce cas, l'impôt indirect frappe justement : en raison du nombre des esclaves ; en raison de la richesse mobilière ; car, dans un tel pays, la richesse mobilière est toujours représentée par le nombre des esclaves ; et, aux colonies, les esclaves, collectivement parlant, n'ont même pas d'autre nom. Il y est passé en proverbe : qu'un bon maître d'habitation se reconnaît : aux soins qu'il a de son *mobilier ;* c'est-à-dire : de ses esclaves.

Remarquons : que, dans ce cas, l'impôt indirect ne porte en rien sur le bien-être de l'esclave ; car, le maître reste toujours également intéressé à le soigner.

Mais, c'est précisément le contraire : partout où il y a des esclaves politiques, des prolétaires.

Alors, l'impôt portant sur le travail, sur le travail de celui qui n'a rien, et qui doit payer l'impôt avant de manger ; cet impôt est nécessairement pris sur sa vie.

Il est maintenant inutile de prouver : que, sous le règne de la justice, il ne peut y avoir d'impôt indirect. Mais, il n'en est pas moins vrai : que, sous le règne bourgeois, il est de toute impossibilité d'abolir l'impôt indirect. Il est même possible de dire : que, cet impôt est la base matérielle de ce règne.

Écoutons de nouveau M. Blanqui. Il va nous donner

un extrait de la *République* de Platon ; puis il y ajoutera des réflexions admirables.

— « Qu'est-ce qui perd les artisans? dit Adimanthe (*de la Républ.*, liv. II). Et Socrate répond : L'opulence et la pauvreté. — Comment cela ? — Le voici : Le potier devenu riche s'embarrassera-t-il beaucoup de son métier? Non, il deviendra de jour en jour plus fainéant et plus négligent ? — Sans doute. Et par conséquent plus mauvais potier ? — Oui. — D'un autre côté, si la pauvreté lui ôte les moyens de se fournir d'outils et de tout ce qui est nécessaire à son art, son travail en souffrira ; ses enfants et les ouvriers qu'il forme en seront moins habiles. — Cela est vrai. — Ainsi les richesses et la pauvreté nuisent également aux arts et à ceux qui les exercent. — Il y a apparence. — Voilà donc deux choses auxquelles nos magistrats prendront bien garde de donner entrée dans notre ville, l'opulence et la pauvreté : l'opulence, parce qu'elle engendre la mollesse et la fainéantise; la pauvreté, parce qu'elle produit la bassesse et l'envie ; l'une et l'autre, parce qu'*elles conduisent l'État vers une* RÉVOLUTION. »

— Voici, maintenant, les réflexions que M. Blanqui ajoute ; et que, malgré quelques défauts, nous trouvons admirables chez lui.

— « Il faut, dit-il, encore reconnaître ici la compétence parfaite des anciens à examiner les plus graves questions de l'économie politique. Après plus de deux mille ans, nous n'avons pas encore obtenu la réalisation de l'utopie de Platon, de ce juste milieu économique assurant à chacun une *égale* répartition des profits du travail. Nous avons toujours de ces potiers enrichis qui négligent leur art, et des ouvriers pauvres auxquels il faut fournir des outils qu'ils sont hors d'état de se procurer. Il y a donc bien longtemps qu'on y pense, à ces terribles problèmes de l'état social, que *les révolutions abordent toujours sans les résoudre jamais!* DICTATURE, ESCLAVAGE, LIBERTÉ, PILLAGE, ASSOCIATION, ARISTOCRATIE, DÉMOCRATIE, ON Y A TOUT USÉ : l'énigme demeure encore indéchiffrable ; heureuse notre génération si la science lui en donne le mot quelque jour (1) ! »

(1) J'ai voulu donner ce mot à M. Blanqui ; j'ai voulu lui en faire toucher la vérité au doigt et à l'œil. Le bourgeoisisme et l'Académie

— Nettoyons ces réflexions de M. Blanqui, de quelques taches qui les ternissent.

D'abord, *égale répartition des profits du travail* est une mauvaise expression; à une époque où quelques sophistes ont prétendu : que, celui qui travaille peu, doit avoir autant : que, celui qui travaille beaucoup. C'est, *juste répartition* qu'il fallait dire : et, ajouter : que, cette répartition ne doit pas *être faite* à la saint-simonienne, par un *père* utopique; mais, qu'elle doit se faire NÉCESSAIREMENT : *par le seul jeu des institutions.*

Ensuite, il faut effacer de l'énumération des essais, faite par M. Blanqui, les mots *liberté* et *association*. Car, M. Blanqui avoue lui-même : que, le système de Platon n'a jamais existé; et, ce système, pour ce dont il s'agit, et quant au *matériel* (1), constitue essentiellement la *liberté*. Quant à l'association, M. Blanqui convient également : que, depuis l'origine sociale, et jusqu'à présent; depuis l'esclave, conservé par le guerrier, jusqu'au canut, auquel le bourgeois arrache la vie au sein de la paix; toujours, il y a eu des esclaves. Or, esclavage et association réelle, association de tous, sont incompatibles (2).

Disons ici : que, les partisans de l'association sont des gens bien illogiques, parlant comme des machines, sans prétendre attacher à ce qu'ils disent le moindre sens précis. Par association, ils entendent : l'*organi-*

des sciences morales et politiques avaient rendu M. Blanqui : sourd, aveugle et paralytique.

(1) La juste répartition des fruits du travail.

(2) Voyez : notre *Théorie générale des associations particulières, tant nationales que domestiques.* QU'EST-CE QUE LA SCIENCE SOCIALE? t. II.

sation sociale juste, rationnelle; et alors, qu'ils disent donc : *organisation sociale juste, rationnelle;* ou, ils entendent : des associations partielles, arbitraires, indépendantes de l'organisation sociale ; et, alors, c'est vouloir organiser l'anarchie. Il en est de même : pour ceux qui veulent l'organisation du travail. L'organisation du travail est l'organisation sociale, ou elle ne l'est pas. Si elle l'est, dites donc : l'*organisation sociale;* si, elle ne l'est pas ; que sera une organisation du travail ? L'anarchie encore. Il en est de même : pour ceux qui veulent abolir le salaire. Mais le salaire est précisément la rémunération du travail ; ils veulent donc : abolir le travail? D'où viennent toutes ces expressions folles ? De bourgeois qui veulent absolument : que, les prolétaires et eux, ne soient pas d'une même nature ; et, qui veulent associer des êtres de natures différentes. Que peut signifier une association entre le travail et le capital ? A-t-on jamais imaginé d'établir une association : entre le galérien et son boulet ?

M. Blanqui paraît très-inquiet de la solution du terrible problème. Sauf l'importance, la difficulté peut s'assimiler à celle relative au problème de Colomb : c'est tout, quand on l'ignore ; ce n'est rien, quand on le sait. Voyons, d'abord, pourquoi ce problème n'a pu se réaliser. Cela, peut-être, mettra M. Blanqui sur la voie de deviner : comment la réalisation finit par devenir : inévitable.

D'abord, la prétendue utopie de Platon (1) : ne peut

(1) La juste répartition des fruits du travail, utopie dont lui-même Platon n'a jamais eu d'idée nette.

avoir lieu primitivement : parce que, l'ignorance primitive de l'humanité force d'établir le monopole des développements de l'intelligence, pour que l'ordre puisse exister ; et, que ce monopole, ainsi nécessaire, conduit nécessairement ceux qui le possèdent, à exploiter les travailleurs ; pour que le monopole, base d'ordre, puisse persister.

Une fois, ce monopole, et l'exploitation, qui en est la suite nécessaire, établis ; ces conditions de nécessité primitive ne peuvent être détruites : que, lorsqu'elles sont devenues des sources d'anarchie, au lieu d'être des sources d'ordre.

Ce dernier cas peut seulement arriver : lorsque, le développement des populations et des communications vient nécessairement, et contre la volonté des maîtres, instruire les esclaves : des injustices qu'ils supportent ; et, de la fausseté des sophismes, qu'on leur a inculqués comme vérités : dans le but de justifier l'esclavage.

Quand, ces circonstances existent ; et, que la vérité positive n'a point encore d'existence sociale ; il y a, nécessairement : des successions continuelles de despotisme et d'anarchie. Et, c'est seulement lorsque les maîtres viennent à se convaincre : que, la société, basée sur des sophismes, leur est plus préjudiciable ; que, ne pourrait l'être la société, basée sur le raisonnement ; qu'ils cherchent les bases que la raison approuve. Quand ces bases sont trouvées, l'utopie dite de Platon, à laquelle, je le répète, le bourgeois Platon n'a jamais pensé lui-même, se trouve *réalisée :* sous le rapport de la répartition des richesses.

Quant, à la communauté des femmes, qui appartient, sous un autre point de vue, à cette véritable utopie; communauté, que M. Blanqui se borne à citer : comme *un exemple du degré de hardiesse où l'esprit de système a pu conduire un des plus beaux génies de l'antiquité;* nous lui dirons : qu'il peut appeler cela du génie. Mais nous, qui n'avons point ce respect et cette admiration pour les sottises de l'antiquité, nous appelons cela : de l'aliénation mentale. En science sociale, comme en science mathématique : quiconque établit la vérité, a du génie; quiconque conduit à l'absurde, est un fou; et, quiconque conduit au crime, est un scélérat.

Voici, du reste, la proposition du divin Platon : citée littéralement, et nommée *hardie :* par M. Blanqui.

— « Je propose que les femmes de nos guerriers soient communes toutes à tous; qu'aucune d'elles n'habite en particulier avec aucun d'eux; que les enfants soient communs, et que ceux-ci ne connaissent pas leurs parents, ni les parents leurs enfants. »

(*Répull.*, liv. V.)

— Plus loin, M. Blanqui cite un long passage : sur l'utilité du gouvernement des classes moyennes. En sa qualité de bourgeois, il approuve Platon. Il serait étonnant : qu'une personne, aussi souvent logique que l'est M. Blanqui, pût admettre une absurdité aussi palpable : si, elle n'était la folie de l'époque; et, si l'on nesa vait : combien, les plus grandes absurdités sont facilement inculquées, comme vérités, par l'édu-

cation, jusqu'au point même de faire admettre : que, trois ne sont qu'un. Evidemment, la classe qui gouverne est toujours la première. Dire : que, la classe moyenne peut devenir la première ou gouvernementale, sans cesser d'être la seconde, est aussi illogique : que, d'affirmer : que la pointe d'une pyramide peut en être la base. Le gouvernement nobiliaire a trois classes : nobles ; bourgeois ; esclaves ou serfs ou paysans ou prolétaires. Alors il y a une classe moyenne les bourgeois. Quand il n'y a plus de nobles, il n'y a plus de classe moyenne : il y a des bourgeois et des esclaves ; des propriétaires et des prolétaires ; les propriétaires sont ceux qui jouissent de l'exploitation ; les prolétaires sont ceux qui se trouvent exploités.

M. Blanqui arrive à l'économie politique des Romains, et dit :

— « Les Romains conservent, depuis les premiers jours de leur histoire jusqu'à la chute de l'empire, une physionomie toujours égale et des tendances presque uniformes. Placés à leur débnt au milieu d'États indépendants, tels que les Èques, les Volsques, les Sabins, les Samnites, ils se font conquérants pour n'être pas conquis. Vainqueurs, ils conservent leurs habitudes militaires, dont le principal caractère est le mépris du travail. Le travail à leurs yeux, et dès les premiers temps, est une affaire de prisonniers et d'esclaves. »

— Nous ferons remarquer ici : que, M. Blanqui se trompe. Aussi longtemps que les Romains ont été un gouvernement purement nobiliaire, où la propriété du sol, par la naissance, dominait le capital ; ils ont été vainqueurs et sont devenus les maîtres du monde. Cela devait être : la force domine toujours tant que la

raison ne peut encore dominer. Et, ce qui distingue le despotisme de la liberté; c'est, que sous le règne de la liberté, la force est subordonnée à la justice. Mais, quand l'empire romain a commencé à se soumettre au capital : il a cessé d'être nobiliaire; il est devenu bourgeois; et, il a été la proie des premiers barbares, qui se sont présentés pour l'envahir. Jamais, gouvernement bourgeois ne se soutiendra, en face d'un gouvernement nobiliaire. Est-ce un gouvernement bourgeois qui a sauvé la France en 93? Est-ce un gouvernement bourgeois qui a sauvé la France après le Directoire?

M. Blanqui s'étonne : du mépris des Romains pour le commerce. Il avait déjà manifesté le même étonnement, en parlant : de Platon, d'Aristote et de Xénophon.

— « C'est au moment, dit-il, de leurs premières luttes avec Carthage qu'on voit aussi apparaître les édits proscripteurs du commerce. Les peuples commerçants doivent travailler pour nous, disent-ils; notre métier est de les vaincre et de les rançonner. Continuons donc la guerre qui nous a rendus leurs maîtres plutôt que de nous adonner au commerce qui les a faits nos esclaves. »

— Comment, M. Blanqui ne reconnaît-il pas la justesse de cette théorie, qui reste incontestablement vraie, aussi longtemps : que la liberté, c'est-à-dire la *paix du monde sous le règne du raisonnement*, n'est pas encore devenue nécessaire. Une nation où domine le commerce, est nécessairement bourgeoise ; la paix lui est indispensable; si, elle est obligée de faire la guerre, ce ne peut être qu'au moyen de bandes merce-

naires. Il est évident : qu'elle doit succomber, sous un gouvernement militaire quelconque, qu'elle attirera nécessairement, de loin ou de près : pour s'emparer de ses richesses.

On nous citera les guerres d'Athènes, de Carthage, de Venise, de Hollande et d'autres gouvernements bourgeois. Et combien dure leur splendeur ?

— « De la bataille de Marathon à celle de Leucade, gagnée par Timothée, il s'écoula, dit de Maistre (1), cent quatorze ans ; c'est le diapason de la gloire d'Athènes. »

—Nous ajouterons : que, les nations bourgeoises, primitivement toutes garanties par des côtes maritimes, doivent, au moyen de leurs richesses avoir une période de gloriole, au moyen de leur marine. Mais, cette période dure peu ; et, d'autant moins qu'elles ont plus de richesses : et, pour les corrompre ; et, pour exciter à les asservir.

— « On s'est demandé bien des fois, dit M. Blanqui, ce qui serait advenu de la civilisation si Carthage eût triomphé de Rome, et si l'esprit commerçant de la grande cité l'eût emporté sur la politique guerrière de son implacable ennemie. Il suffit de dire que Carthage était à la fois une ville industrielle et commerciale..... On doit donc regretter à jamais, etc., etc. »

— Si, M. Blanqui, avec sa belle intelligence, veut bien se donner la peine de réfléchir un instant, en dehors de ses préoccupations, il concevra : qu'il était

(1) *Considérations sur la France*, p. 75.

presque impossible : que, Rome ne vainquît point Carthage. Annibal eût pris Rome ; et Rome n'eût pas été vaincue. Mais, admettons : que, par un cas presque impossible, Carthage eût vaincu : elle serait devenue gouvernement militaire ; ou, bientôt elle aurait été subjuguée ; par un gouvernement militaire né ou à naître. Du reste, si Rome a détruit Carthage ; Carthage a été la perte de Rome. Car, c'est depuis la prise de sa riche rivale : que, la domination du capital a commencé à s'introduire dans l'empire romain ; et, par conséquent, la décadence de cet empire.

M. Blanqui reconnaît lui-même : que, cette décadence commença : lorsque la corruption, toujours relative à la domination du capital, devint le grand ressort de l'empire.

Croit-on qu'en 1814, Napoléon fût tombé sans les banquiers de Paris ? Croit-on qu'en 1830, le bourgeoisisme se fût établi sans les banquiers de Paris ? Mais, tout est pour le mieux : *le régime bourgeois est une transition nécessaire*. Revenons aux Romains.

— « Une transformation profonde, dit M. Blanqui, s'opérait ainsi peu à peu, favorisée par l'avénement au trône de cette longue série de candidats italiens, espagnols, gaulois ou bataves, poussés au pouvoir par l'intrigue ou les séditions militaires (1). Puis vient le tour des barbares : depuis les Antonins, on ne voit plus que des Thraces, des Pannoniens, des Dalmates, des Illyriens, se disputer l'empire ; il en périt de mort violente soixante en un siècle et demi. Le premier qui ouvre cette série néfaste, Maximin, choisi pour sa taille et sa force colossale, grossier, parlant à peine la langue des peuples qu'il gouverne, etc..... Ainsi le règne de l'intelligence finit par faire place à la force brutale. »

(1) M. Blanqui aurait pu ajouter : *Toujours à la disposition du plus gros capital.*

— Aussi longtemps que la vérité n'est pas encore nécessaire, le règne de l'intelligence, pouvant avoir une certaine durée, ne peut exister : que, par un gouvernement nobiliaire, toujours essentiellement appuyé sur un sacerdoce quelconque, à cette époque seul représentant possible : d'une intelligence conservatrice de l'ordre. La force brutale, *non masquée par le sophisme ou le fanatisme,* est exclusive : au gouvernement bourgeois ; à la domination du capital. Nous le répétons : l'histoire entière est là pour démontrer : que, jamais gouvernement bourgeois n'a eu : qu'une durée éphémère.

— « L'économie politique, dit M. Blanqui, ne se charge point d'expliquer les longues saturnales de l'Empire pendant cette période d'infamie et de décrépitude. Qui pourrait se faire une idée exacte d'un tel mouvement de décomposition, compliqué par l'esclavage, par l'invasion, par le mélange des races, des langues, des coutumes, des vices, sorte de chaos social où la science s'arrête? Quelle organisation politique aurait pu résister aux extravagances de monstres tels que Commode, Caracalla, Héliogabale? Quand de semblables êtres paraissent sur la terre, ils ne peuvent y figurer que comme élément de dissolution, et quelque lumière nouvelle ne saurait tarder à sortir de la nuit qu'ils ont faite..... La philosophie attaquait les dieux païens ; le scepticisme grec arrivé du pays de Platon faisait déjà la guerre aux vieilles croyances romaines, et désormais les augures ne pouvaient plus se regarder sans rire. En vain chaque métier avait pris un dieu pour protecteur : les matelots, Neptune ; les forgerons, Vulcain ; les laboureurs, Cérès ; les vignerons, Bacchus, et les marchands, Mercure. Déjà les dieux avaient peine à se protéger eux-mêmes, et s'apprêtaient à faire place à d'autres patrons plus puissants. »

— Ce tableau, dont la fin est imitée de Parny, est applicable : à l'Europe moderne ; et même au monde entier. Quant, à l'explication de cette époque d'infamie,

explication qui embarrasse M. Blanqui, il est facile de la donner : en étudiant la nôtre.

L'empire romain embrassait le monde. La force brutale avait produit cette *unité;* la force des communications a produit chez nous le même effet; et, le monde est actuellement : *un,* anarchiquement; comme il l'était, sur la fin de l'empire romain.

L'empire romain, par absence d'autorité, était devenu : soumis au capital; et, par suite, aux prétendues majorités. Des séditions établissaient des pouvoirs : que, d'autres séditions, venaient détruire.

Le monde actuel : est également privé d'autorité; est également soumis au capital; est également soumis aux prétendues majorités. Des séditions établissent des pouvoirs nationaux; et, le pouvoir surnational, basé sur le prétendu équilibre européen, n'est qu'une sédition permanente : contre le droit.

Sous l'empire romain, les majorités financières corrompaient la multitude; et, répandant une prétendue instruction, toutes croyances religieuses, alors nécessairement basées sur des hypothèses, s'évanouissaient; le scepticisme s'établissait; et, la dissolution de l'empire, la dissolution de toute espèce d'ordre, en était : la suite inévitable.

Tout, dans le monde actuel, est parfaitement conforme : à ce que nous venons de dire : de l'agonie de l'empire romain.

Voici, maintenant, la différence qui existe entre les deux époques.

Sous l'empire romain, l'examen n'était pas devenu

incompressible *par la presse;* et, alors, une nouvelle autorité pouvait encore se former et se baser : sur une *foi quelconque.*

Maintenant, l'autorité ne peut plus se baser sur une hypothèse; et, la société ne peut se trouver revivifiée : que, par le règne de la vérité.

Après, l'intronisation du christianisme sur l'empire romain, l'anarchie dure des siècles encore; dure : jusqu'à ce que le dogme de l'infaillibilité, se soit incarné dans un homme. C'est, que toute espèce de foi ne peut dominer, socialement : que, par la force; et, que le règne universel de la force, même quand il est possible, *ne peut s'établir que lentement.*

Lorsque, l'intronisation de la vérité se fera, au sein du monde moderne, l'anarchie disparaîtra, pour ainsi dire, instantanément; parce que : cette intronisation se fera par une force suffisante pour s'emparer de l'éducation; que, l'éducation sera basée sur la science réelle; que, l'instruction, donnée à tous avec un égal soin, justifiera ce que l'éducation aura inculqué; et, que par cette justification, l'infaillibilité rationnelle se trouvera incarnée en chacun. Ce sera, donc, une transition de quelques années, sous une force faisant le bonheur de tous; et, socialement, une transition de quelques années heureuses, n'est véritablement qu'un instant. La vérité, lorsqu'elle est découverte; et, que sa nécessité est socialement reconnue; n'a besoin, pour ainsi dire, que d'apparaître : pour régner instantanément.

Voyons : combien l'ordre a de peine à s'établir, au

sein d'une immense société; lorsqu'une foi nouvelle doit y combattre et détruire : l'anarchie.

— « Il s'introduisait chaque jour, dit M. Blanqui, quelque chose de moins asiatique dans le gouvernement financier et dans les habitudes de l'empire. Les eunuques, les espions, les fonctionnaires de la domesticité se multipliaient outre mesure, et avec eux les bassesses, les délations, le favoritisme. Ce fut alors que les barbares répandus sur les bords de la mer Noire, aux bouches du Danube et sur plusieurs autres frontières, commencèrent à reconnaître les parties vulnérables de l'empire et à préparer la grande invasion qui devait changer la face du monde. »

— Tout cela aurait pu se prévoir *à priori*. Dès, qu'il y avait des barbares aux frontières; c'est-à-dire : des gouvernements non-bourgeois ; ils devaient faire invasion et triompher : avant qu'un gouvernement nobiliaire, pût naître au sein de cette anarchie. Aussi, le christianisme se joignit aux barbares; et, ce fut par eux qu'il triompha.

— « J'ai eu la passion d'effacer le nom romain de la terre, disait Ataulphe, successeur d'Alaric, au moment où la vanité des Romains traitait leurs conquérants de *généraux au service de l'empire*. »

— Cette remarque de M. Blanqui est la caractéristique des gouvernements bourgeois : *lâches et vaniteux*.

— « L'Église chrétienne, continue M. Blanqui, rencontra les barbares en route pour la conquête du monde païen, et elle s'offrit à eux pour auxiliaire. Elle fut acceptée. Elle avait une organisation toute faite, une hiérarchie constituée, des sympathies déjà vieilles dans le cœur des peuples, et elle apparut comme un arbitre intelligent au milieu des cohortes barbares qui ne savaient procéder que par le fer et le feu. Le désordre avait bien pu se concilier avec l'invasion; il n'aurait jamais pu subsister

avec un établissement régulier. L'Église s'était déjà emparée des municipalités; la commune romaine avait été transformée en paroisse dont les marguilliers pouvaient être considérés comme les administrateurs. Tels furent les premiers points de ralliement du système nouveau, et l'on en a la preuve lorsqu'Alaric, après s'être emparé de Rome, fit mettre en sûreté les vases sacrés des chrétiens escortés par une double haie de Romains et de Goths, le sabre à la main et chantant des hymnes à la louange du Christ. »

— Ainsi, les chrétiens s'unirent aux barbares; et, ils agirent fort sagement. Le socialisme, un jour, par l'opiniâtreté du bourgeoisisme moderne, pourra se trouver obligé : d'imiter les chrétiens.

L'ordre : par le despotisme de droit divin; par la domination nobiliaire ou du territoire; est longtemps à lutter : contre l'anarchie des majorités, résultant de la domination du capital. Peu à peu cependant :

— « La propriété territoriale, dit M. Blanqui, devint *le symbole de la puissance*, et il s'y rattacha, par une suite d'usurpations successives, *une immense quantité de priviléges* dont la plupart durent encore (1), et ne forment pas la moindre partie des complications économiques de notre temps. Qui ne reconnaît facilement la vieille prédominance de la propriété féodale dans les lenteurs de l'expropriation pour cause d'utilité publique ou pour cause judiciaire, dans le régime vicieux des hypothèques, dans l'assiette des impôts, *toute favorable à la richesse foncière*, et *dans le privilége électoral*, QUI GARANTIT TOUS LES AUTRES? »

— Ce passage est très-remarquable.

M. Blanqui se plaint : des faveurs accordées, par l'impôt, à la propriété foncière. Ces faveurs sont la suite nécessaire : de la domination du capital, qui rejette sur le travail, tout le fardeau du budget destiné à rem-

(1) Ceux qui durent encore n'appartiennent plus au sol : puisque *le capital domine le sol.*

placer les produits de l'exploitation par l'esclavage domestique. Les plaintes de M. Blanqui attestent : qu'ici, il voudrait voir la propriété foncière plus chargée par l'impôt. Plus loin, quand il parlera des républiques italiennes, nous le verrons les applaudir : de ce que, chez elles, la propriété foncière a été presque dégrevée de tout impôt. *E sempre bene.*

Mais, voici qui est plus fort chez le membre de l'Académie des sciences morales et politiques, professeur d'économie industrielle. M. Blanqui ne veut pas de privilége électoral, qui, dit-il du reste avec raison, *garantit tous les autres* (1). Il est donc partisan du vote universel au sein de masses nécessairement ignorantes, lorsque M. Blanqui, professe lui-même être ignorant, puisqu'il confesse ignorer le remède social ; au sein de masses nécessairement irréligieuses, lorsque M. Blanqui, par la protection qu'il accorde à la tolérance religieuse, professe lui-même, qu'il est ignorant en fait de religion ; au sein de masses nécessairement corrompues, lorsque M. Blanqui, et toute son Académie, sont incapables de démontrer : si, oui ou non, celui qui corrompt et celui qui se fait corrompre, ne sont pas seuls réellement logiques ; au sein de masses qui, nécessairement, seront livrées à l'éloquence démagogique, lorsque M. Blanqui et toutes les Académies du monde actuel, sont incapables de démontrer : s'il y a des vérités ; si le bien et le mal exis-

(1) Garantit!... pour un certain temps : et, jusqu'à ce que l'anarchie qui est dans les idées partout où il y a majorité constituante, vienne à passer dans les faits.

tent; et même, si l'homme a une existence réelle. M. Blanqui y a-t-il bien réfléchi ?

Après avoir parlé des Juifs, comme fondateurs du commerce moderne, dignes ancêtres des bourgeois actuels, M. Blanqui traite : des villes hanséatiques et des communes, vrais gouvernements bourgeois. Avant d'arriver à ce que M. Blanqui doit en dire, nous croyons devoir donner sur ces gouvernements, prétendus libres, du moyen âge, l'opinion, aussi clairement exprimée que possible, de M. Guizot, chef du parti des prétendues classes moyennes ; et, sous le régime duquel et desquelles (1), la France se trouve actuellement.

— « Vous auriez grand tort, Messieurs (dit M. Guizot, *Hist. de la civilis. en France*, t. IV, p. 291), si vous vous représentiez le régime intérieur d'une commune, une fois bien conquise et bien constituée, comme *un régime de paix et de liberté;* RIEN N'EN ÉTAIT PLUS LOIN. La commune défendait au besoin ses droits contre son seigneur avec dévouement et énergie ; mais dans l'intérieur de ses murs, les dissensions étaient extrêmes, la vie continuellement orageuse, pleine de violence, d'iniquité et de péril. Les bourgeois étaient grossiers, emportés, barbares, pour le moins aussi barbares que les seigneurs auxquels ils avaient arraché leurs droits (2). Parmi ces échevins, ces maires, ces jurats, ces magistrats de divers degrés et de divers noms institués dans l'intérieur des communes, beaucoup prenaient bientôt l'envie de dominer arbitrairement, violemment, et ne se refusaient aucun moyen de succès. La population inférieure était dans une disposition habituelle de jalousie et de sédition brutale contre les riches, les chefs d'ateliers, *les maîtres de la fortune et du travail.* Ceux d'entre vous qui ont un peu étudié l'histoire des républiques italiénnes savent quels désordres, quelles violences y éclataient continuellement, et combien la véritable sécurité, la VÉRITABLE LIBERTÉ leur furent toujours étrangères. Elles ont eu beaucoup de gloire, elles ont énergique-

(1) Lorsque ce passage a été écrit, M. Guizot était, en fait, le directeur de la politique française.

(2) Pour la bourgeoisie actuelle, voyez les prisons du Mont-Saint-Michel.

ment lutté contre leurs adversaires extérieurs, l'esprit humain s'y est déployé avec une richesse et un éclat merveilleux; mais l'*état social proprement dit en a été déplorable : la vie humaine y manquait étrangement* DE BONHEUR, DE REPOS, DE LIBERTÉ. C'était un régime infiniment plus turbulent, plus précaire, plus inique que celui des républiques de l'ancienne Grèce, qui cependant n'ont été à coup sûr des modèles ni de bonne organisation politique ni de bien-être social.

« Eh bien! Messieurs, s'il en était ainsi dans les républiques d'Italie, où le développement des esprits et de l'intelligence des affaires était beaucoup plus avancé qu'ailleurs, jugez de ce que devait être l'état intérieur des communes en France! J'engage ceux d'entre vous qui voudraient le connaître d'un peu plus près à lire, soit dans les documents originaux, soit seulement dans les lettres de M. Thierry, l'histoire de la commune de Laon; ils verront à quelles interminables vicissitudes, à quelles horribles scènes *d'anarchie, de tyrannie, de licence, de cruauté, de pillage, une commune* LIBRE ÉTAIT EN PROIE. La liberté de ce tems n'avait guère partout qu'une lugubre et déplorable histoire (1).

« Ces violences, cette anarchie, ces maux et ces périls toujours renaissants, *ce mauvais gouvernement*, ce triste état intérieur des communes, appelainet sans cesse l'*intervention étrangère;* AINSI LE VEUT LA FORCE DES CHOSES. On avait conquis une charte communale pour se délivrer des exactions et des violences des seigneurs, mais non pour se livrer à celles des maires et des échevins. Quand après s'être soustraits aux exactions venues d'en haut, les bourgeois de la commune tombaient en proie au pillage et aux massacres d'en bas, ils cherchaient un nouveau protecteur, une nouvelle intervention qui les sauvât de ce nouveau mal. De là ces recours fréquents des communes au roi, à quelque grand suzerain, à celui dont l'autorité pouvait réprimer les maires, les échevins, les mauvais magistrats, ou faire rentrer dans l'ordre *la populace;* et de là, en revanche, la perte progressive ou du moins l'extrême affaiblissement des libertés communales.....

.....

« La liberté y était si orageuse, si redoutable, que les hommes la prenaient bientôt, sinon en dégoût, *du moins en* TERREUR, et cherchaient *à tout prix* un ordre politique qui leur donnât quelque sécurité, *but essentiel et condition absolue de l'état social.*

« Quelle fut la première cause de la décadence des républiques italiennes? Je rappelle souvent leur histoire, parce que c'est le meilleur moyen d'éclairer celle des communes françaises. Par des circonstances qu'il serait trop long d'expliquer ici, c'est en Italie seulement que le prin-

(1) La prétendue liberté bourgeoise est toujours la même : DANS TOUS LES TEMPS; DANS TOUS LES LIEUX.

cipe communal s'est élevé à la hauteur et à la clarté d'un *régime politique* (1) ; c'est donc là qu'on en peut reconnaître *la vraie nature* et en saisir toutes les conséquences.

« Qu'arriva-t-il donc en Italie ? La liberté politique y succomba sous ses propres excès, FAUTE DE POUVOIR PROCURER LA SÉCURITÉ SOCIALE. Ces turbulentes républiques tombèrent rapidement sous le joug d'une aristocratie fort concentrée et de ses chefs. C'est là l'histoire de Venise, de Florence, de Gênes, de presque toutes les cités italiennes.

« La même cause coûta aux communes françaises leur orageuse liberté, et les fit tomber sous la domination exclusive soit de la royauté, soit des grands suzerains qu'elles avaient pour protecteurs.

« Telle a dû être, Messieurs, telle a été en France..... la marche des destinées communales..... Les libertés communales périssent..... TOUJOURS par l'une des causes que je vais mettre sous vos yeux : par la force d'un adversaire trop inégal, ou par l'ascendant d'un protecteur trop redoutable, ou par une longue série de ces désordres intérieurs *qui découragent la bourgeoisie de sa propre liberté, et lui font acheter à tout prix* UN PEU D'ORDRE ET DE REPOS. »

— Ce tableau de l'anarchie, dans laquelle tombe nécessairement toute société bourgeoise, est digne de la plus haute admiration ; mais, en même temps, il fait naître un étonnement égal : de ce qu'un homme, pouvant reconnaître ainsi tous les vices du système bourgeois, soit devenu capable : de s'en faire le protecteur. Ce sont là des inconséquences, dont il est impossible de trouver la source, ailleurs que dans les passions de l'individu ; passions qui, souvent, suffisent : pour subjuguer la plus belle intelligence.

Revenons à M. Blanqui et à ses bourgeois.

— « On a pu juger, dit-il, par les ordonnances que nous avons citées, de l'état d'anarchie où se trouvait la société européenne à la fin du dou-

(1) En Italie, le principe bourgeois était souverain ; et, encore il était limité : par le principe religieux révélé. Que ne doit-il pas être, en France ; où, il est, maintenant, débarrassé de toute contrainte ?

zième et au treizième siècle. Il n'y a de repos et de stabilité que *pour la propriété foncière;* elle seule résume toutes les jouissances, tous les priviléges, toutes les libertés. Mais déjà s'élève à côté d'elle LA RICHESSE MOBILIÈRE, créée par le travail de la démocratie (1), et c'est en vain qu'on lui refuse dans l'État le rang qu'elle ambitionne et qu'elle va bientôt occuper. »

—Ainsi M. Blanqui en convient : c'est, *la richesse mobilière*, qui est la rivale de la *richesse foncière;* et, non le peuple, toujours destiné à être exploité, aussi longtemps : que, la liberté sociale n'est point absolue.

— « La législation s'*humanise*, dit M. Blanqui, à mesure que les vilains (les habitants libres des villes, des bourgs, les bourgeois) acquièrent des richesses. »

— Et douze lignes plus bas le professeur ajoute :

— « Il y aura des maîtres et des apprentis, comme il y avait des seigneurs et des vassaux, et une glèbe pour l'atelier, comme il existe une glèbe pour l'agriculture. Nul ne conçoit le travail libre; il faut absolument que l'ouvrier travaille pour un maître, comme un paysan pour un suzerain. »

—Il faut convenir : que, voilà de singulières améliorations législatives pour l'ouvrier. Il n'avait qu'un maître, le seigneur; maintenant, il en aura mille : le seigneur et les bourgeois.

(1) Les économistes ont de singulières expressions! *Démocratie* signifie peuple qui gouverne, peuple qui est maître. Or, appeler des esclaves *démocratie*, c'est dire d'un valet qu'il est le maître. Ensuite la richesse mobilière rivale des nobles n'avait pas pour expression le travail; elle était, au contraire, le résultat de l'exploitation des travailleurs par le capital. Est-ce que les travailleurs sont devenus libres, par l'émancipation des bourgeois? Mais, c'est égal. Avec de pareilles fariboles, on se fait passer, pour *démocrate*, aux yeux des badauds.

— « La hiérarchie, continue M. Blanqui, n'y fut pas moins sévère (dans les corporations) que dans les rangs élevés, et les seigneurs des donjons n'étaient pas plus respectés de leurs vasseaux que les maîtres de leurs apprentis. Les habitudes de domination passèrent bien vite des châteaux aux ateliers; il y eut un despotisme de boutique à côté de la tyrannie des manoirs. »

— Et plus loin :

— « Les corporations ne présentent plus qu'une vaste arène où se livrent d'ignobles combats mercantiles au profit de la *féodalité nouvelle*, qui exploite, sous le nom de compagnons et d'apprentis, les malheureux échappés à la glèbe du servage. Le monopole envahit la société industrielle. On limite sévèrement le nombre des métiers, pour assurer à quelques privilégiés les avantages de la maîtrise. Des obstacles artificiels sont opposés au génie qui devance l'âge, et des lenteurs interminables prolongent, sous le nom d'apprentissage, l'enfance de l'homme. Cet apprentissage lui-même n'est qu'un esclavage déguisé, mais c'est encore de l'esclavage. Pendant toute sa durée, le malheureux apprenti est la propriété de son maître, investi du droit de le faire travailler, MÊME A COUPS DE BATON. Il y a des vices rédhibitoires pour lui comme pour les animaux. Tantôt ce temps de rudes épreuves dure huit années, tantôt il se termine au bout de sept, et l'apprenti s'élève à la dignité de compagnon. C'est l'affranchi de ce temps-là, le mulâtre de ces colonies intérieures. Tel qui avait fait à Rouen cinq ans d'apprentissage et autant de compagnonnage, ne pouvait entrer dans une communauté de Paris ou de Bordeaux sans redevenir apprenti ; exigence aussi absurde que le serait celle qui obligerait un officier à redevenir soldat en changeant de corps.

« On a trop oublié les longues souffrances de la classe ouvrière sous le régime de monopole et d'exploitation. Ce qui les rendait plus horribles, c'est que *les tyrans sortaient des ateliers* et se montraient impitoyables en raison même de l'origine qui leur était commune avec les apprentis. Quand venait pour un compagnon l'heure de passer maître, il rencontrait pour juges ceux qui étaient intéressés à l'écarter comme rival. Ils lui demandaient un *chef-d'œuvre* pour prouver son talent, mais un chef-d'œuvre exécuté selon certaines règles, afin que son génie fût contraint de s'arrêter à la hauteur de leur médiocrité.....

.....

.....

« Ainsi Louis IX avait cru fonder l'ordre, et ses successeurs préparèrent l'*anarchie industrielle*. »

— Qu'il nous soit permis d'interrompre M. Blan-

qui; et, de lui faire observer : qu'il n'y avait rien d'*anarchique* dans les corporations, puisqu'il dit lui-même : que, c'est une *hiérarchie* du maître à l'ouvrier. Cette organisation était, effectivement, presque aussi despotique, que celle qui existe actuellement. Aussi, aimons-nous à voir M. Blanqui mettre à jour : toute l'horreur de la situation des ouvriers sous le régime mi-bourgeois des corporations. Quand nous arriverons au bourgeoisisme moderne, au bourgeoisisme émancipé, M. Blanqui, malgré lui, se trouvera forcé, par sa conscience, de proclamer lui-même : que, LE SORT DES OUVRIERS A DE BEAUCOUP EMPIRÉ. Lorsque, le pouvoir nobiliaire existait; il protégeait quelquefois les ouvriers contre les bourgeois, ne fût-ce que pour éviter une révolution. Lorsqu'il n'y a plus eu de classe supérieure, pour mitiger le despotisme de la classe alors moyenne, qui est ainsi devenue supérieure; les bourgeois, qui au moins nourrissaient les ouvriers et en avaient l'obligation, leur ont donné la liberté... de mourir de faim; ou, de se suicider.

Mais, laissons parler M. Blanqui; et, reprenons sa phrase.

— « Ainsi, dit-il, Louis IX avait cru fonder l'ordre, et ses successeurs préparèrent l'anarchie industrielle, malgré l'oppression absolue sous laquelle gémissaient tous les travailleurs subalternes. Qui croirait que les femmes avaient été exclues de la corporation des brodeurs? LES COMPAGNONS NE POUVAIENT SE MARIER AVANT D'AVOIR OBTENU LA MAÎTRISE, et, comme nous l'avons dit, cette maîtrise était pour eux la terre de Chanaan qu'il leur était permis de voir, mais rarement d'aborder. Outre l'exécution du chef-d'œuvre et les doubles lenteurs de l'apprentissage et du compagnonnage, des frais énormes attendaient l'audacieux qui voulait dépasser la frontière : enregistrement, droit royal, droit de réception,

droit de police, droit d'ouverture de boutique, honoraires du doyen et des jurés, salaires de l'huissier et du clerc de la communauté, gratifications aux maîtres appelés à la cérémonie, rien n'y manquait, et souvent le malheureux compagnon ne pouvait passer maître faute du capital nécessaire pour jeter une proie à ses juges. Que de sombres désespoirs ont dû agiter l'âme des travailleurs pendant cette longue période d'oppression! »

— Ce tableau est horrible... Eh bien! M. Blanqui va s'efforcer de le justifier en partie. Par l'embarras qu'il éprouve, à établir une pareille justification, on s'aperçoit qu'il va se trouver forcé d'avouer : que, les ouvriers, sous le bourgeoisisme pur, sont plus malheureux encore. Il affaiblit l'horreur, que doit inspirer le premier tableau ; pour, que le second paraisse : moins horrible.

— « Cependant, dit M. Blanqui, au travers de leurs nombreuses vicissitudes, les corporations organisées par saint Louis dans une pensée d'ordre, de discipline et de probité, ont produit des résultats *très-dignes de l'attention des économistes et des hommes d'État.* »

— Voyons ces dignes résultats.

— « Elles ont, dit M. Blanqui, accoutumé les travailleurs à la patience, à l'exactitude, à la persévérance. »

— Ainsi les économistes et les hommes d'État n'ont de moyen de faire prendre patience aux ouvriers, à l'immense majorité des individus : que le despotisme le plus barbare.

— « Elles ont fait renaître, continue M. Blanqui, la sécurité dans le commerce, et donné une impulsion immense à cet élément important de la richesse publique. Dès que les consommateurs ont été certains de n'être pas trompés sur la qualité et la quantité du produit, ils en ont fait des

demandes considérables, et procuré par là des moyens de subsistance plus étendus aux classes laborieuses. »

— Ici, encore, M. Blanqui se trompe. Sous le système bourgeois, la multitude de commandes ne fait pas le bien de l'ouvrier, mais du bourgeois. Certes, un bon système social, *sans gêner en rien la concurrence réelle* QUI N'A JAMAIS EXISTÉ, sait empêcher toute espèce de fraude. Mais aussi, un pareil système décuple les consommations au profit des travailleurs et non au profit exclusif des capitalistes... Comment? En rendant le travail réellement libre ; en établissant la concurrence réelle qui, nous ne pouvons trop le répéter, et nous le prouverons ailleurs, n'a jamais existé (1).

— « Il y avait bien aussi *quelques avantages*, continue M. Blanqui, dans cette *hiérarchie sévère* qui faisait du maître en industrie comme le chef de la famille de ses ouvriers, avec des pouvoirs presque aussi étendus que ceux du père sur les enfants. »

— Il y a quelque chose de repoussant, à voir faire parade d'avantages résultant d'un système : qui dégrade l'humanité ; et, que la nécessité sociale pourrait seule faire excuser. Quand, dix mille hommes restent égorgés sur un champ de bataille ; il y aussi l'avantage de fertiliser ce champ. Que dirait-on de celui qui voudrait offrir cet avantage en compensation? Puis, que dire de l'épithète *sévère*, appliquée à une hiérarchie qui révolte? Et, de ce maître dont les pouvoirs sont

(1) Voyez notre théorie générale de l'organisation de la propriété. (*Qu'est-ce que la science sociale?* t. II.)

comparés à celui du père de famille. Voilà, M. Blanqui justifiant les coups de bâton. Pourquoi, alors, s'élever contre l'esclavage des nègres ; ils ne reçoivent que des coups de verges ; et, les maîtres y portent plus d'intérêt, que les bourgeois à leurs apprentis ou à leurs compagnons. Le pouvoir paternel de donner des coups de bâton, est la caractéristique du despotisme ; et, pour les despotes, les peuples sont toujours enfants.

— « La limite fixée au nombre des métiers, continue M. Blanqui, maintenait la concurrence dans des bornes sans doute un peu étroites, et par conséquent entachées de monopole, mais elle s'opposait à ces entreprises inconsidérées qui trop souvent donnent aux luttes industrielles de notre temps le caractère d'une guerre à mort, où le vaincu fait faillite sans que le vainqueur fasse fortune. »

—Ainsi, Messieurs les économistes et hommes d'État ne connaissent de remède, à ces maux : que, le despotisme le plus atroce et le plus direct sur les ouvriers. Ils ne voient donc pas : que, maintenant, ce genre d'oppression serait aussi inutile ; que, le despotisme indirect actuel.

Aussi longtemps : que, le capital dominera la société ; les entreprises industrielles inconsidérées : persisteront.

Mais, comment faut-il faire : pour, que ni le sol, ni le capital ne dominent la société.

Ce n'est pas ici le cas de résoudre cette question. Et, peut-être, avant d'en donner la solution est-il nécessaire : que, M. Blanqui et son académie, soient convaincus, par l'excès du malheur social : que, la domination soit du sol, soit du capital ; soit du droit

divin, soit du droit des majorités, soit des nobles, soit des bourgeois; conduit nécessairement à l'anarchie : dès, que l'examen est devenu incompressible.

— « En retardant le mariage des ouvriers sans capital et sans état, la règle des corporations *pouvait passer pour un bienfait* (dit M. Blanqui continuant ses éloges), à une époque où la paternité ne semblait que le don de créer des malheureux. »

— Eh bien! notre époque, de l'aveu de M. Blanqui, est pire encore pour le peuple. Il faut donc empêcher les prolétaires de se marier; et il y en a 30 millions selon bien des économistes; il y en a 25 millions seulement pour les campagnes, selon M. Michel Chevalier, professeur d'économie politique et conseiller d'État (1); et, selon M. Blanqui, il y en a des millions : qui ne mangent pas de pain; et, ne boivent que de l'eau. De pareilles doctrines font horreur; et, certainement, c'est le préjugé qui a fait écrire ces lignes à M. Blanqui; elles ne découlent : ni de son propre raisonnement; ni de son cœur.

Nous le répétons : c'est par préjugé, par un sentiment humanitaire malentendu, tranchons le mot, par ignorance de faire mieux, que M. Blanqui loue le système atroce des corporations. C'est, qu'il s'aperçoit malgré lui : que, la situation des ouvriers est devenue : plus déplorable encore qu'elle ne l'était. Mais, laissons-lui terminer l'éloge d'un système : que,

(1) La bourgeoisie est responsable de moitié avec le gouvernement, à qui appartient l'initiative, de tous les grands projets d'amélioration, de l'avancement de VINGT-CINQ MILLIONS DE PROLÉTAIRES AGRICOLES.
(M. MICHEL CHEVALIER, *Lettres sur l'Amérique du nord*, lettre XXXII.)

les hordes les plus barbares repousseraient comme impitoyable.

— « Nous ne sommes pas conséquents, dit-il, lorsque nous refusons au fondateur de ce système *le tribut d'hommage qui lui est dû*. L'établissement des corporations, si on en *excepte les abus de la fiscalité*, était en harmonie avec la constitution politique du temps où il prit naissance. »

— M. Blanqui veut-il dire comme nous :

Que, primitivement, le despotisme est le seul moyen d'établir et de conserver l'ordre au sein de la société ?

Que, l'excès de mal causé par le despotisme, peut seul conduire à la liberté par l'anarchie, résultat nécessaire du gouvernement bourgeois ?

Que, le régime des corporations, par son atrocité, donnait lieu aux bourgeois encore soumis à la noblesse, de rejeter tous les maux du peuple sur cette même noblesse ; afin de faire triompher le bourgeoisisme, qui alors pourrait rendre le peuple plus malheureux encore ?

Si, tel est l'avis de M. Blanqui ; dans ce cas, nous le partageons. Mais, qu'il le dise alors ; car, nous ne sommes pas assuré : que, telle soit son intention.

— « On avait peu de métiers, continue M. Blanqui, mais on avait les douanes de province à province ; peu de production et peu de débouchés. Les douanes intérieures assuraient à la fabrication locale la vente de ses articles, et les couvents offraient le pain et un asile aux compagnons inoccupés. *La population était contenue, par le célibat des religieux et des ouvriers*, dans des limites proportionnées aux moyens de subsistance contemporains. L'apprenti ne gagnait rien, mais, après un petit nombre d'années, son entretien tombait à la charge du maître. La concurrence ne faisait pas baisser le prix des salaires, et l'on n'éprouvait pas dans le

commerce ces variations de prix brusques et fréquentes qui déconcertent quelquefois parmi nous les plus habiles spéculateurs. »

— Ne dirait-on pas que M. Blanqui regrette les corporations? Nous le répétons; c'est, qu'il ne peut s'empêcher de voir : que, le peuple est maintenant plus malheureux encore.

— « Nous avons, dit-il, *émancipé le travail*, chose étrange! et sa condition, *à beaucoup d'égards*, est DEVENUE PLUS RUDE ET PLUS PRÉCAIRE. »

— Le voilà donc échappé cet aveu? Il faut que l'horreur de la situation soit bien grande : pour, qu'elle ait frappé M. Blanqui, armé de tant de préjugés. Nous avons émancipé le travail, dit-il, et il est plus malheureux encore. Protégez-nous contre une nouvelle émancipation M. Blanqui! elle finirait par égorger les masses.

Mais, M. Blanqui se trompe. Nous le prierons d'observer : que, ce n'est point le travail qui a été émancipé; mais, le capital; et, que le travail a été opprimé : de tout ce dont le bourgeois a été soulagé. M. Blanqui a le malheur de confondre : le travail et le capital. Telle est la source de toutes ses erreurs.

— « C'est, continue M. Blanqui, que nous avons bien imparfaitement exécuté le grand œuvre de l'affranchissement des travailleurs; nous avons proclamé la liberté illimitée de produire, mais nous nous sommes refusé la liberté d'écouler nos produits. »

— Il y a mille erreurs dans ce paragraphe.

D'abord, loin d'avoir affranchi les travailleurs, on a rivé leurs fers, on les a décuplés.

Ensuite, loin d'avoir proclamé la liberté illimitée de produire, cette faculté a été exclusivement limitée : aux possesseurs du capital, au sein desquels se trouve maintenant : la propriété foncière.

Enfin, par la domination du capital, l'abolition des douanes livrerait la production : au plus fort capital, à l'Angleterre, qui la donnerait à meilleur marché que toute autre nation ; et, la société française mourrait de faim.

Quand les conservateurs se refusent à l'abolition des douanes ; c'est que l'empirisme leur dit : qu'abolir les douanes c'est *abolir le despotisme ;* et, qu'abolir le despotisme, avant que la liberté soit possible, c'est *établir l'anarchie ;* anéantir l'humanité.

M. Blanqui arrive aux républiques italiennes, autres gouvernements bourgeois. N'oublions pas l'admirable tableau que nous en fait M. Guizot.

— « Quel homme du peuple, dit M. Blanqui, n'eût senti son cœur battre d'espérance à l'aspect des progrès chaque jour croissants de la liberté italienne ! »

— Eh bien M. Blanqui ! vous l'avez cette liberté italienne : sentez-vous battre votre cœur ; ou plutôt, croyez-vous que l'homme du peuple doive sentir battre le sien d'allégresse, quand vous-même affirmez : que, la condition du travailleur est devenue : plus rude et plus précaire, qu'elle ne l'était sous la domination nobiliaire ?

— « Jamais les républiques de Rome et d'Athènes n'avaient, continue M. Blanqui, joui d'une liberté semblable à celle-là. A Rome et à Athènes, on combattait pour la liberté de quelques-uns ; dans l'Italie, au moyen âge, on défendait l'indépendance de tous. »

— L'indépendance de tous, M. Blanqui ! avec l'aliénation du sol, la domination du capital, le monopole de l'instruction, et l'impôt sur le travail !!! Allons vous n'y avez pas réfléchi. Quand une fois l'indépendance de tous est établie ; et, que la vulgarisation de la vérité peut exister ; rien au monde ne peut les anéantir. *Tout système social qui croule est mauvais.*

— « On prenait les magistrats dans les comptoirs, dans les échoppes, dit M. Blanqui ; on tenait les nobles à distance et en respect. »

—Voilà, le grand sujet d'admiration. Que les nobles soient mis à l'écart ; que le peuple souffre ; et, vive la liberté..... du bourgeois. M. Blanqui a horreur de la noblesse, comme les enragés ont horreur de l'eau. Toute espèce d'horreur, M. Blanqui, est une passion ; souvent même un préjugé, un fanatisme ; et, toute passion dominante empêche de raisonner. Certes, dans le système rationnel, qui, de jour en jour devient nécessaire ; la noblesse héréditaire est irrationnelle et doit disparaître. Mais, jusque-là, tant qu'il y aura à choisir, entre deux maux nécessaires ; entre des nobles ou des bourgeois ; le choix définitif ne sera jamais douteux ; l'anarchie bourgeoise fera toujours préférer : le despotisme nobiliaire.

Mais, voyons les autres avantages des républi-

ques italiennes, qui font battre le cœur de M. Blanqui; probablement, tout ne se borne point : à un magistrat choisi dans un comptoir ou dans une échoppe.

— « La milice, dit M. Blanqui, tenait lieu d'armée pendant la paix, et les mercenaires à la solde de l'État ne figuraient qu'aux dépenses extraordinaires de la guerre. »

— Ainsi, les prolétaires gardaient les riches gratuitement; et, pendant ce temps, leurs familles mouraient de faim. En temps de guerre, des mercenaires défendaient l'État. M. Blanqui croit-il : qu'un État soit bien défendu, par des mercenaires ?

— « Les impôts indirects, dit-il, l'emportaient de beaucoup en nombre et en valeur sur les impôts directs, et particulièrement sur la contribution foncière. »

— Nous l'avons déjà démontré : l'impôt indirect remplace l'esclavage domestique; et, cette seule affirmation de M. Blanqui suffirait pour prouver : que, les républiques italiennes étaient : des despotismes bourgeois.

Ici, M. Blanqui loue l'affranchissement, presque complet, de tout impôt sur la propriété foncière; et, ailleurs nous avons déjà montré : qu'il s'est plaint de ce que, chez nous, la propriété foncière n'était pas assez grevée. Ce qui serait injuste, chez nous, aurait donc été juste pour ces républiques ?

— « Les *revenus* créés par le travail, continue M. Blanqui, y étaient rarement atteints par l'impôt. »

— Si les revenus, ou la propriété mobilière; si le sol, ou la propriété foncière; ne payaient point ou payaient peu; c'était donc le travail qui payait tout, ou presque tout. Car, l'impôt ne peut être prélevé : que sur le sol, la richesse mobilière ou le travail. L'impôt sur le travail ou l'impôt indirect est en effet ce qui, au matériel, caractérise la tyrannie bourgeoise : du moment que l'esclavage domestique est anéanti. En effet, supprimez alors tout impôt indirect; et, le gouvernement bourgeois devient impossible.

M. Blanqui appelle le régime des républiques italiennes : l'*émancipation des travailleurs*. Sous un pareil régime, voudrait-il naître le fils d'un balayeur de rue? Eh bien, M. Blanqui! aussi longtemps qu'il ne sera pas indifférent : de naître fils du plus riche ou fils du plus pauvre; la noblesse de naissance, que vous abhorrez, ne sera point abolie. Et, en fait de noblesse de naissance, la plus impitoyable : est celle des bourgeois.

Mais, diront les bourgeois, l'ordre social dont vous parlez est impossible; et, la justice bourgeoise est le *dernier mot de l'humanité*. Non, Messieurs, cet ordre n'est point impossible; et, nous le prouverons. Mais, supposons qu'il le soit : alors, retirez-vous et faites place à l'Alcoran. Car, le régime le plus absolu est moins cruel : que, l'anarchie à laquelle vous conduisez : *nécessairement*.

Après vingt pages de louanges sur l'Eldorado des républiques italiennes; républiques que M. Guizot, son collègue à l'Institut, et comme lui protecteur des

classes moyennes, considère, cependant, comme le cloaque de toute espèce de désordre; M. Blanqui ajoute :

— « La puissance de leur gouvernement ne semblait pas avoir d'autre mission que de protéger les intérêts du travail. »

— C'est absolument comme chez nous : où, des millions de travailleurs ne mangent pas de pain, et ne boivent que de l'eau, selon M. Blanqui; et où, il y a 25 millions de prolétaires agricoles, selon M. Michel Chevalier (1). M. Blanqui croit-il : qu'il ne se serait pas exprimé plus positivement, et avec plus de raison, s'il avait dit : « La puissance de ces gouvernements avait « pour mission : de protéger, de faire dominer le « capital ? »

— « Les républiques italiennes, continue M. Blanqui, n'ont pas seulement servi la cause de la liberté, en *ravivant les nobles rivalités* d'indépendance des vieilles républiques grecques; mais, en mettant partout le travail en honneur, elles ont changé la face de la vieille Europe, et préparé l'avénement des doctrines libérales dont nous verrons un jour le triomphe. »

— D'abord, M. Blanqui se laisse éblouir par les mots. Sait-il ce que signifie *nobles rivalités d'indépendance?* Qu'il réfléchisse et il verra : que, ces expressions pompeuses ont exclusivement pour valeur : *anarchie*.

M. Blanqui nous dit ensuite : que, le déploiement

(1) Et, selon M. Michel Chevalier, les prolétaires agricoles sont plus esclaves : que, les nègres esclaves de la Caroline et de la Virginie.

industriel, le bourgeoisisme des républiques italiennes, a changé la face de la vieille Europe. Cela est vrai : le bourgeoisisme est une phase de l'humanité, nécessaire au développement de l'intelligence, et à l'anarchie à laquelle ce développement conduit nécessairement, pendant l'époque d'ignorance primitive. Et, ce n'est même que cette anarchie, qui peut engager à chercher la vérité. Mais, en résulte-il : que, le gouvernement bourgeois soit bon d'une manière absolue? Nullement. Et, une fois arrivé à l'époque de l'incompressibilité de l'examen, tout gouvernement bourgeois ne peut être bon : qu'en raison de ce qu'il est plus mauvais.

Quant au triomphe des idées libérales, basées sur la doctrine des majorités déterminant le droit; non-seulement nous espérons, mais encore nous sommes certain : qu'elles triompheront. Il faut qu'elles triomphent; car, elles ne sont que l'anarchie; et, c'est exclusivement de l'anarchie, que peut sortir : le besoin de la vérité.

M. Blanqui arrive à Charles-Quint, à la perte de ce qu'il appelle les libertés des républiques italiennes. Et, à propos des beaux-arts, qui succédèrent en Italie aux fabriques de point de Venise, il s'écrie :

— « L'état éblouissant des beaux-arts n'a jamais dédommagé l'Italie de la décadence qui suivit la perte de sa liberté; et la diminution continuelle de sa population a suffisamment démontré, depuis lors, que la véritable prospérité des États consistait dans les arts *utiles* plutôt que dans les arts *glorieux*. »

— Il paraît que le savant académicien des sciences

morales et politiques préfère les arts utiles aux arts glorieux : la peinture en bâtiments à la peinture d'histoire ; un air de serinette à une ouverture de Rossini. Cela doit être : telle est l'essence du bourgeoisisme. Quant, à la prospérité des États ; lorsqu'elle existe en réalité : les arts utiles et les arts glorieux reçoivent tout le développement dont ils sont susceptibles. Le despotisme bourgeois veut des métiers et des esclaves ; le despotisme nobiliaire veut des beaux-arts et des esclaves ; la liberté a des métiers, des beaux-arts, et point d'esclaves.

Pour ce qui concerne la diminution de population des républiques italiennes, nous en donnerons l'explication à M. Blanqui. S'il la conçoit, il pourra en faire part à son académie, qui aura besoin d'en faire une prochaine application.

Lorsque le système bourgeois a existé dans un pays ; et, que l'anarchie l'en a fait expulser ; tous les éléments d'ordre ayant été détruits, l'ordre ne peut s'y rétablir : qu'en faisant peser le despotisme le plus effroyable sur le capital ; qu'en ramenant le pays à l'état de barbarie. Si, l'exemple de l'Italie ne suffit pas ; voyez la Grèce : où, le bourgeoisisme attique avait tout corrompu ; voyez la Turquie : où, le bourgeoisisme du bas empire avait tout pourri. Avant un siècle, Paris serait comme Palmyre : si, maintenant le despotisme nobiliaire pouvait avoir quelque durée ; s'il ne ramenait nécessairement l'anarchie bourgeoise ; pour osciller ainsi : jusqu'à ce que les académies, morales et politiques, aient cessé de

préférer : la peinture d'enseigne, à la peinture d'histoire.

Il est une secte de matérialistes politiques, ayant toujours, sur les lèvres, les expressions indéterminées : nature, progrès, type, symbole, fatalité, etc. ; le vague est leur élément; ils ont un talent particulier pour vous dire le passé ; quant à l'avenir ils n'en savent pas le premier mot ; pour eux, prévoir est une folie. Ils ont un argument qui, jusqu'ici, a été sans réplique : *après la civilisation un désert*. Donc, bientôt on cherchera Paris parmi des ruines. Et, pourquoi n'a-t-on rien répondu ? Parce qu'il n'y avait qu'une seule réponse ; et, qu'on ne savait, ou, qu'on n'osait la faire. C'est : qu'après le despotisme, ou plutôt l'anarchie bourgeoise, l'ordre ne peut se rétablir, quand le despotisme nobiliaire est encore possible : que, par un retour à la barbarie ; et que, jusqu'à l'incompressibilité de l'examen, l'anarchie bourgeoise est un développement nécessaire, de tout gouvernement nobiliaire ; comme toute anarchie bourgeoise, conduit alors et nécessairement, à un gouvernement nobiliaire. L'empirisme de M. le maréchal Bugeaud vient à cet égard (1) de laisser échapper imprudemment une vérité, que, pour l'intérêt de son parti il aurait dû taire. Les *institutions civiles*, a-t-il dit, *affaiblissent les gouvernements*. Rien n'est plus vrai : parce qu'en dehors du règne de la vérité, les institutions civiles *indépendantes* ne sont que des institutions bourgeoises; et,

(1) Écrit en 1843.

que celles-ci, nécessairement n'ont qu'une durée éphémère.

M. Blanqui arrive à la réformation protestante, dont il est un protecteur zélé.

— « La réformation protestante, dit-il, est une de ces grandes péripéties du développement majestueux de l'humanité..... La révolte du moine cachait une protestation contre l'exploitation de la chrétienté par l'évêque de Rome..... Il devint évident que la foudre allait frapper des institutions que l'on croyait consolidées par le temps, mais que le temps avait minées. »

— Très-bien! M. Blanqui. Mais qu'avez-vous mis en place de l'évêque de Rome? Est-ce le système bourgeois, le système des majorités? Est-ce le protestantisme religieux, politique et social? Est-ce le scepticisme? Est-ce le matérialisme? Est-ce la balance des pouvoirs et l'équilibre européen : véritables expressions d'anarchie?

Mais, peut-être, M. Blanqui a voulu dire :

Que, le protestantisme, détruisant tout, est anarchique par essence; qu'il est Arimane incarné; qu'il traîne à sa suite un désordre inextinguible, sinon : par la vérité qui doit l'anéantir; et, que forçant à la recherche de la vérité, le protestantisme est ainsi : ce qu'il y a de mieux, par cela même : qu'il est ce qu'il y a de pire. Si, telle est la cause de votre admiration pour le protestantisme; nous la partageons avec vous.

M. Blanqui connaît-il la base morale du protestantisme, des majorités, de la souveraineté du peuple, du bourgeoisisme enfin? La voici : elle a été donnée,

comme cela devait être, par le chef de la réformation :

— « Ego Martinus Luther, sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas (1). »

— Martin Luther signifie BOURGEOISISME. Un noble au moins vous dit : *Dieu a parlé. C'est une raison.*

Malgré son admiration pour le protestantisme, M. Blanqui commence par l'accuser.

— « Le catholicisme, dit-il, avait créé cette plaie (le paupérisme) en multipliant les couvents; le protestantisme l'*aggravait* en les supprimant : qui l'aurait cru, lorsqu'on se mit à l'œuvre ? »

— Qui l'aurait cru, M. Blanqui ? Quiconque eût voulu réfléchir. Qui aurait cru qu'une révolution bourgeoise rendrait le peuple, plus malheureux ? Quiconque aurait voulu réfléchir avant de se mettre à l'œuvre. *Heureusement :* les transformations sociales ne se font point par réflexion. La liberté, pour l'individu, est dans le domaine de l'humanité ; mais, pour la société ; la liberté dérive : de la fatalité ; de l'éternelle justice.

Voyons maintenant ce que cette grande péripétie, ce développement majestueux de l'humanité, a produit de l'aveu de M. Blanqui.

— « Malheureusement, dit-il, le protestantisme si habile à MULTIPLIER LA RICHESSE (n'oubliez pas que protestantisme, majorités constituantes, bourgeoisisme, sont une seule et même chose) n'a pas encore trouvé le

(1) Ainsi je veux ; ainsi j'ordonne ; moi, Martin Luther. Que ma volonté, soit la seule raison ! !

secret de la *distribuer* avec impartialité parmi toutes les classes qui la produisent. Il a brisé le lien qui unissait les nations chrétiennes, et *substitué l'égoïsme national à l'harmonie universelle*, où tendait le catholicisme. Il n'y a plus aujourd'hui en Europe de pensée commune en état de rallier les esprits et les convictions. En industrie, en politique, en philosophie, en religion, les idées flottent au gré du souffle des révolutions. Chaque jour on défait l'ouvrage de la veille. Les peuples se disputent les débouchés et se font concurrence au lieu de s'associer sous l'empire de leurs besoins et pour l'échange de leurs produits respectifs. Je désire avant tout d'être juste. Mais JE NE PUIS m'empêcher de reconnaître que si le vieux catholicisme n'a pas su se mettre à la tête de la production des richesses, on n'a point à lui reprocher cette sécheresse de doctrine en vertu de laquelle la distribution s'en fait d'une manière si peu équitable dans les pays protestants. »

—En vérité, et en présence d'une condamnation aussi absolue, *nous ne pouvons* nous empêcher de soupçonner : que, M. Blanqui n'a loué le protestantisme et le bourgeoisisme : que, pour avoir un passeport politique ; et, qu'il pense, comme nous, qu'ils ne peuvent être un bien qu'en ce qu'ils sont les plus grands des maux. Si nous avions deviné juste, M. Blanqui serait bien coupable : et de sa modestie ; et de sa pusillanimité. Il est assez fort pour devoir oser dire la vérité. A-t-il donc craint : que, la prédiction de M. de Lamartine : « Malheureux les hommes qui en tout genre devancent leur temps ! leur temps les écrase, » ne lui fut appliquée ? Qu'importe d'être écrasé ! quand on remplit son devoir ?

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

3-V.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building